

BIBLIOTHÈQUE DE  
L'INSTITUT POUR L'ÉTUDE DE L'HISTOIRE UNIVERSELLE  
SOUS LA DIRECTION DE N. IORGA

---

---

I.

CORRESPONDANCE  
DIPLOMATIQUE ROUMAINE  
SOUS LE ROI CHARLES I-ER  
(1866-1880)

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DU MINISTÈRE  
DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE ROUMANIE

PAR

N. IORGA

DEUXIÈME ÉDITION

BUCAREST  
AU SIÈGE DE L'INSTITUT  
1938

BIBLIOTHÈQUE DE  
L'INSTITUT POUR L'ÉTUDE DE L'HISTOIRE UNIVERSELLE  
SOUS LA DIRECTION DE N. IORGA

---

---

I.

CORRESPONDANCE  
DIPLOMATIQUE ROUMAINE  
SOUS LE ROI CHARLES I-ER  
(1866-1880)

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DU MINISTÈRE  
DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE ROUMANIE

PAR

N. IORGA

DEUXIÈME ÉDITION

BUCAREST  
AU SIÈGE DE L'INSTITUT  
1938

## INTRODUCTION.

### Politique extérieure du roi Charles I-er, d'après les sources étrangères

---

Ces matériaux ont été rassemblés dans les Archives du Ministère des Affaires Étrangères de Roumanie en 1915 pour servir à la documentation d'une étude roumaine qui vient de paraître en seconde édition: *Politica externă a Regelui Carol*.

Bien entendu, je ne pensais guère à la publication de ces matériaux dont j'avais pris seulement des extraits, accompagnés de résumés.

Comme cependant les dites Archives ont été transportées pendant la guerre à Pétrograd, d'où elles ne reviendront probablement jamais, j'ai cru que mon travail pourrait les remplacer au moins provisoirement.

C'est pourquoi je le publie tel qu'il est — et en élaguant ce qui a été déjà publié dans les Livres Verts roumains et dans le riche recueil de M. B. M. Kogălniceanu sur la guerre de 1877—1878<sup>1</sup> —, espérant rendre un service aux historiens, qui jusqu'ici se voyaient réduits aux notes du roi<sup>2</sup>.

#### I.

La 11/23 février 1866 Alexandre Jean I-er Cuza, prince

---

<sup>1</sup> *Actes et documents extraits de la correspondance diplomatique de Michel Kogălniceanu, relatifs à la guerre de l'indépendance roumaine 1877-1878*, Bucarest 1893.

<sup>2</sup> *Aus dem Leben König Karls*, 4 vol. Une édition française en a été donnée à Bucarest.

de Roumanie, État récemment fondé par la fusion, depuis longtemps préparée, des États autonomes, indépendants de fait, bien que vivant sous la suzeraineté nominale de la Porte, de Moldavie et de Valachie, finissait un court règne qui s'était distingué, non seulement par l'union intime, définitive des deux parties constituantes, mais aussi par la réclamation des biens dépendant des couvents dédiés aux Maisons grecques d'Orient, ainsi que par une courageuse mesure sociale d'„impropriation“ au profit des paysans.

Pendant ces quelques années la nouvelle Roumanie avait cherché à nouer des rapports plus serrés avec ses voisins de la Péninsule des Balkans, Serbes et Grecs, et, se tenant dans l'orbite de la France napoléonienne, à laquelle elle devait tant, elle constituait un danger évident pour l'Autriche, non encore doublée d'une Hongrie délivrée, qui détenait sous le sceptre des Habsbourg en décadence trois millions de Roumains en plein développement national. Quant à la Prusse, les relations avec le grand État qui devait amener l'unité politique des Allemands centraux n'avaient qu'une importance tout à fait secondaire.

Cuza, dont les décisions émanaient d'une volonté ferme, appuyée sur un caractère qui n'était pas habitué à fléchir devant les flatteries ou les menaces, ayant indisposé, aussi par une administration discutable, mais explicable, la plupart des chefs de partis politiques, fut détrôné par une conspiration, à laquelle des officiers avaient participé. Il vécut quelques années à l'étranger, en Italie, en Allemagne, et finit ses jours encore jeune, après avoir refusé avec indignation tout appui étranger pour son rétablissement et s'être imposé même de ne plus revenir dans le pays où le suffrage des paysans reconnaissants lui avait offert un siège à la Chambre.

Son successeur, Charles de Hohenzollern-Sigmaringen, de la branche rhénane, apparentée à celle de Berlin d'une façon appréciable pour les généalogistes, mais très peu compréhensible pour les profanes, branche mêlée constamment à la politique napoléonienne et ayant du sang français par des

unions avec les Murat et les Beauharnais, ne fut élu qu'en avril suivant, après le refus de celui que le plébiscite avait désigné le premier, Philippe, comte de Flandre, époux lui-même de la soeur du prince Charles.

Pendant l'interrègne et sous l'impression du changement violent dans la personne du chef de l'État, il y eut une agitation contraire aux Roumains, qui paraissaient ingouvernables, dans ce monde diplomatique dont ils tenaient leur existence politique. On se demandait si l'union, toute personnelle et obtenue à grande peine, doit être maintenue

la Russie avait provoqué une bruyante manifestation séparatiste à Jassy —, et, comme le problème italien, d'un côté, celui des compensations françaises sur le Rhin, de l'autre, préoccupaient les esprits, il fut très sérieusement question de transformer l'État créé pour accomplir une mission européenne sur le Bas Danube, en 1856, en un objet d'échange et de troc, au profit de ses principaux créateurs même.

Il est avéré maintenant par des correspondances publiées depuis longtemps, aussi bien que par des témoignages récents, que, à l'entrevue de Salzbourg, Napoléon III offrit à François-Joseph les Principautés — on continuait à leur refuser le titre, ardemment désiré, de Roumanie — contre la Vénétie. L'idée vint de l'Italie poursuivant sa propre unité. Communiquée à l'empereur des Français, prêt à renier, dans la dernière phase de son règne, les principes qu'il avait inscrits en tête de son programme international, il en „resta frappé“, dit celui même qui lança, en février 1866 déjà, le projet. Il fut d'avis que la conférence convoquée pour fixer la situation future de la Roumanie pourrait s'en occuper. Il craignait cependant deux oppositions: celle de l'Angleterre et celle de l'Autriche, et il n'avait pas l'appui manifeste de l'Italie, dont le point de vue était le suivant: „Si les Puissances croient devoir proposer une combinaison qui ait pour résultat la cession de la Vénétie sans la guerre, qu'elles le fassent, et pour son compte l'Italie l'acceptera. *Mais nous ne devons pas avoir l'apparence de sacrifier les Principautés à l'Autriche*“<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Voy. Lamarmora, *Un pò più di luce*.

Or Lord Clarendon, par souci pour les Turcs, protégés permanents de la diplomatie anglaise, refusa dès les premières ouvertures, en mars. „L'Empereur“, dit le même informateur, „a agi auprès du Cabinet anglais pour essayer de faire prévaloir la combinaison de l'échange des Principautés contre la Vénétie. Malheureusement Lord Clarendon s'est prononcé défavorablement“. On ne poussa pas plus loin de ce côté.

L'Autriche eut des scrupules dès le commencement. Elle n'avait déjà que trop de Roumains à tenir sous ses ordres. L'expérience faite pendant la guerre de Crimée lui avait montré qu'il est plus facile de s'installer à Bucarest et à Jassy que d'y rester, et non seulement à cause de l'esprit national des populations. Le même rapport poursuit: „Il paraît que l'Autriche ne veut pas accepter cette combinaison<sup>1</sup>“.

Charler I-er entra en Roumanie incognito au moment où la question allemande mettait aux prises son ancienne patrie et cette Autriche-Hongrie que Cuza avait fait mine de vouloir attaquer, même avec le concours des exilés magyars. Sa candidature ne venait pas de Bismarck, qui disposait en maître de la volonté de son roi et dont les dispositions étaient nettement hostiles à un projet qui n'entraînait pas dans son système. Deux ans plus tard, parlant à Lord Loftus, le diplomate anglais, Guillaume I s'exprimait ainsi sur le compte de l'„aventure“ roumaine de son parent éloigné: „Dès le premier commencement il a désapprouvé l'acceptation du gouvernement des Principautés par le prince Charles et il a fait tout ce qu'il lui était possible pour dissuader les deux, le père et le fils, de se confier à cette entreprise aventureuse<sup>2</sup>“.

Napoléon III aurait vu avec plaisir sur le Danube infé-

<sup>1</sup> *Ibid.*

<sup>2</sup> Loftus, *The diplomatic reminiscences*, seconde série, pp. 238-239. Cf. Maximilian Fliegenschmidt, *Deutschlands Orientpolitik im ersten Reichsjahrzehnt, 1870-1880*, I, Berlin 1913, p. 18.

rieur un allié des Beauharnais, un hôte de sa Cour, où il avait brigué tout récemment une alliance avec la princesse Anne Murat, mais son appui principal venait des influences subalternes qui entouraient et influençaient le monarque. Il admit le changement dynastique, mais sans être guère disposé à accorder son appui; plus tard même, l'„aventure“ ayant réussi, il se borna à prévenir le prince de Roumanie contre la Russie et à l'orienter vers Vienne, amie en tant qu'ennemie de la Prusse victorieuse.

Pour le moment la diplomatie française ne pensait guère à consolider ce trône contre lequel la Turquie, se croyant régénérée et capable de restaurer les jours brillants de son passé, élevait les prétentions les plus insolentes, allant jusqu'à assimiler Charles I-er avec le gouverneur chrétien d'une espèce de „provinces privilégiées“, comme on devait le dire, du reste, ouvertement dans la Constitution turque, dix ans plus tard. Pensant à un agrandissement sur la frontière orientale, cette diplomatie napoléonienne offrait en dédommagement à la Prusse des territoires allemands. Et les „princes germaniques dépossédés par la Prusse iraient dans les Principautés du Danube“<sup>1</sup>.

L'ancienne idée de l'échange contre la Vénétie réapparut sous la forme d'un troc allemand à Salzbourg, en 1867. Cette fois, il y eut une proposition formelle, faite directement par Napoléon. Nous ignorons la forme dans laquelle François-Joseph, roi de Hongrie maintenant, y répondit. Mais celui qui gouvernait déjà la politique générale de la „Monarchie“, cet Andrassy qui fut un grand Autrichien plus que tout autre chose, en parlait, peu de jours après, à Pesth, à Georges Stirbey, fils de l'ancien prince de Valachie. „Vous savez“, disait-il en octobre, à ce visiteur roumain, „qu'il s'est agi des provinces danubiennes dans l'entrevue à Salzbourg en août dernier. L'empereur Napoléon est venu nous offrir les Principautés. J'ai répondu à l'empereur Na-

---

<sup>1</sup> Loftus, loc. cit., p. 239 (11 mai 1866).

## VIII

poléon que vous nous offrez quelque chose qui ne vous appartient pas et que nous ne pourrions garder. L'empereur François-Joseph ne saurait accepter ce présent<sup>1</sup>.”

### II.

Les efforts du prince Charles et de ses premiers conseillers, parmi lesquels, dans cette difficile époque des débuts, Georges Stirbey, arrivèrent à vaincre la mauvaise volonté et l'esprit de chicane de cette Turquie „réformée“ qui rêvait d'être un État unitaire, des Carpathes aux frontières de la Nubie et du golfe de Cattaro à Bassorah. En faisant de douloureux sacrifices d'amour-propre, le nouveau prince, fier de son origine et confiant dans sa mission, réussit à se faire reconnaître, et son voyage à Constantinople ne fut pas celui d'un vassal à l'ancienne façon, aussi et surtout à cause de ses attaches à la dynastie régnant en Prusse, caractère que le cérémonial turc chercha à mettre en relief le plus nettement possible. La Serbie en profita: Beust, le vieux chancelier autrichien, parlait déjà en novembre 1866 de la répercussion à Belgrade des „concessions obtenues“ par ceux que le ministre de François-Joseph ne consentait à intituler que „Moldo-Valaques“<sup>2</sup>. Du reste l'Angleterre elle-même allait jusqu'à admettre que, „vu la situation actuelle de la Turquie, le Sultan est dans la nécessité de faire aux populations chrétiennes de son Empire de larges concessions. Il faut donc que les Principautés et la Serbie deviennent plutôt les alliés que les sujets des Turcs et que leur autonomie soit aussi étendue que possible“<sup>3</sup>. Le prince Michel

---

<sup>1</sup> Georges Stirbey, *Feuilles d'automne et feuilles d'hiver*, Paris 1816, pp. 261-261.

<sup>2</sup> *Auswärtige Angelegenheiten, Correspondenzen des kaiserlich-königlichen Ministeriums des Äussern*, I (novembre 1866 — décembre 1867), Vienne 1868, p. 79, no. 78.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 80, no. 79. Cependant la Porte ne voulait pas quitter la forteresse de Belgrade, „un souvenir historique auquel elle se croit obligée de tenir dans l'intérêt de sa dignité et de son autorité“; *ibid.*, no. 79. Cf. *ibid.*, no. 80.

était disposé à faire lui aussi sa visite à Constantinople en échange de nouveaux privilèges, dont l'abandon de la citadelle de Belgrade<sup>1</sup>.

La Russie se tenait en réserve à l'égard du prince franco-prussien et, quant à l'Autriche, à laquelle Napoléon renvoyait celui qui aurait désiré être considéré comme son protégé, elle regardait sous le régime Beust avec une inimitié plus ou moins bien cachée tout ce qui représentait un progrès de la Roumanie. Le 1-er janvier 1867, le chancelier parlait avec mélancolie du „coup de grâce“ donné jadis par la conférence de Paris à „la disposition qui consacrait la séparation des Principautés danubiennes“ et du fait regrettable que, „à la chute du *dernier Hospodar*, la Conférence n'a pu faire respecter les traités pour la nomination de son successeur“. Après la mission à Vienne, en mars 1867, de Georges Stirbey, qui venait proposer, avec une convention d'extradition, une autre de commerce, une troisième pour les chemins de fer, une quatrième consulaire, — moyen de faire reconnaître le droit de la Roumanie de conclure des accords diplomatiques —, la reconnaissance d'un agent roumain auprès du gouvernement impérial réussit cependant. Si à la „Roumanie“ la réponse de Beust opposait les „Principautés Unies de la Moldo-Valachie“, les propositions de „cartels“ et „d'arrangements“ étaient acceptées avec empressement<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 82, no. 83. Mission Marinovitch à Pétersbourg et à Vienne (fin 1866). Le 29 mars 1867, Beust affirmait que, les concessions étant obtenues, le voyage aura lieu (*ibid.*, p. 83, no. 86).

<sup>2</sup> *Ibid.*, pp. 85-86. Napoléon voulait reprendre ce travail international et l'Autriche désirait y faire collaborer la Russie, lui reconnaissant des droits en Orient et admettant sa flotte dans la Mer Noire (*ibid.*, pp. 87, 90-91). La Russie avait sondé directement l'Empereur, demandant des solutions comme celle de la réunion de la Crète à la Grèce (p. 88). Ignatiev prétendait que l'acte de 1830 l'assimilait à l'île de Samos. La Porte n'admettait pas le plébiscite, idée française, pour la Crète: on en voudrait un autre pour la Bulgarie (*ibid.*, p. 96, no. 95; p. 97, no. 98). La France passa à l'idée d'une commission d'enquête. L'Autriche finit par refuser de s'associer à l'action franco-russe pour la Crète (*ibid.*, p. 94, no. 92).

<sup>3</sup> *Ibid.*, pp. 116-118, no. 114-115.

La nomination d'Andrassy à la place de Beust amènera seule un changement notable et, pendant de longues années, surtout après l'avènement au pouvoir du parti conservateur, la politique roumaine suivra la direction donnée, parfois d'une façon sincèrement amicale, par Vienne.

En attendant, de plus en plus l'influence autrichienne s'affirmait dans le proche Orient. Le Cabinet de Vienne était arrivé à écarter le projet français concernant la Crète, et la France s'était ralliée au point de vue austro-anglais; Beust critiquait l'attitude de la Prusse, qui continuait une attitude favorable plutôt aux populations mécontentes<sup>1</sup>. On continuait à regarder avec défiance l'action des émissaires de Bismarck dans les Balkans. La mort du prince Michel, dont la race serbe attendait la prochaine et immanquable réalisation de son unité, l'odieuse assassinat du parc de Top-tchider, ouvrait des perspectives pour un nouveau coup de théâtre de la Russie, qui souffrait douloureusement de la situation que lui avait créée le traité de Paris. Le premier drogman de l'ambassade de Russie à Constantinople posa, en juin 1868, très sérieusement, à Fouad-Pacha la question quelle serait l'attitude de la Porte dans le cas de l'élection par la grande Scouptchina serbe de l'entrepreneur prince du Monténégro, Nicolas, pour en obtenir la réponse que „ce cas était légalement impossible et que, certainement, la Porte refuserait de sanctionner le choix d'un prince non-originaire du pays“<sup>2</sup>. Le candidat qui fut élu, le jeune prince Milan, neveu du mort, était celui que Beust avait déclaré préférer<sup>3</sup>. La Monarchie, d'accord, encore une fois, avec la France, fit une intervention énergique pour que le héraut accordé par le Sultan au nouvel élu ne portât pas la définition de son élection même, mais plutôt celle d'un titre dy-

---

<sup>1</sup> *Correspondenzen* citées, II, Vienne (janvier-novembre 1868), 1868, pp. 11-12, no. 1.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 41, no. 37: La Serbie voulait obtenir de Berlin l'abandon des capitulations; *ibid.*, p. 42, no. 38.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 41, no. 25.

nastique<sup>1</sup>. Encore une fois on invoquait le précédent du „prince actuel de Moldo-Valachie“<sup>2</sup>.

Sur la base de l'acte de 1830 en faveur de Miloch, cette prétention fut admise, malgré la réserve observée par l'Angleterre: le prince „proclamé“ ne le fut pas donc en qualité d'„élu“ et, pour mieux affirmer l'existence de la dynastie, il s'intitula, dans l'ordre des membres de sa famille ayant régné: „Milan Obrénovitch IV<sup>3</sup>“. Il était clair que la Monarchie faisait pour le moment, de la Serbie, la base de son action balcanique. La Roumanie, „les Principautés Unies de Moldo-Valachie“, du „prince prussien“, étaient considérées, malgré les négociations en train pour la poste, le télégraphe, le raccordement des lignes ferrées, la juridiction consulaire, comme un terrain encore ennemi ou au moins suspect, et on exagérait donc les questions pouvant provoquer des protestations et des interventions, comme celle des persécutions contre les Juifs et des armements au-delà des prescriptions, ainsi que du gouvernement libéral, „rouge“, qu'on accusait d'être aussi l'instrument des Russes et d'intriguer en Transylvanie. Beust allait si loin que, dans sa circulaire du 10 mai, il déclarait ouvertement que, „si les gouvernants moldo-valaques continuent à méconnaître, comme ils le font, les obligations internationales et les égards dûs aux Puissances garantes, celles-ci pourraient bien se croire déliées des engagements sur lesquels repose l'existence politique des Principautés Unies“<sup>4</sup>.

Il s'agissait seulement de quelques familles de cabaretiers et d'usuriers juifs, contraintes, sans ordre du gouvernement, par les préfets, aussitôt désavoués, d'abandonner les villages, où leur action était visiblement malfaisante. Et on intitulait ceci, avec une haine toute particulière: „des actes de barbarie qui font la honte de notre époque“<sup>5</sup>. Le consul d'Au-

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 42, no. 39.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 43, no. 40.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 43 et suiv.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 54.

<sup>5</sup> *Ibid.*

triche à Jassy, se croyant offensé par un démenti du ministre Étienne Golescu, le chancelier autrichien s'adressa sérieusement aux Cabinets de Paris et de Londres et leur demanda une action solidaire pour obtenir satisfaction complète<sup>1</sup>. La retraite du ministre ne fut pas jugée équivalente au délit et on demanda une déclaration humiliante de la part de son successeur, le général Nicolas Golescu<sup>2</sup>.

Il fallut passer par là. On employa cet argument pour porter dommage à la mission de Démètre Brătianu, chargé de demander en Occident l'abandon des capitulations<sup>3</sup>. Le général Menabrea, auquel on s'était adressé dans ce but, touchait le fond de cette attitude lorsqu'il observait (mai 1868) „qu'il lui semblait que l'Autriche convoitait fort les Principautés“<sup>4</sup>. Bien entendu, Beust cita aussitôt „une conversation que j'ai eue avec M. Cantacuzène revenu d'une mission à Pétersbourg, et dans laquelle je désavoue de la manière la plus formelle toute idée d'un agrandissement territorial de l'Autriche aux dépens des Principautés“<sup>5</sup>.

Dès le commencement de l'année on communiquait à Bismarck que „M. Brătianu, qui dirige la politique de là-bas, nie (*verleugnet*) officiellement l'escroquerie (*Schwindel*) daco-roumaine et déclare les aspirations vers un État de tous les Roumains (*auf einen Staat aller Rumänen*) une lubie (*ein Hirngespinnst*); mais il n'en est pas moins avéré que l'idée d'une couronne de la grande Roumanie (*einer gross-rumänischen Krone*) est favorisée par le gouvernement en secret, qu'elle constitue une tentation (*eine Versuchung*) pour le prince et que des comités existent, qui, de connivence avec le gouvernement, travaillent à provoquer une révolution (*Revolutionirung*) des populations roumaines dans les Em-

<sup>1</sup> *Ibid.*, pp. 56-57, no. 63.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 58, no. 67.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 59, no. 68.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 70.

<sup>5</sup> L'ambassadeur austro-hongrois protesta que ce n'était pas vrai et osa parler même de la „modération de son gouvernement“ (*ibid.*, p. 59, no. 69).

Cf. *ibid.*, p. 60, no. 70.

pires voisins, en Transylvanie aussi bien qu'en Bulgarie<sup>1</sup>. On demandait à la Prusse, seule capable d'y mettre fin, d'intervenir, et on faisait de l'intervention une preuve de sa disposition de retourner à une politique d'amitié à l'égard de l'Autriche<sup>1</sup>.

Le passage concernant la Bulgarie s'explique par la nouvelle, envoyée de Constantinople, de la part de l'ambassadeur impérial, que des bandes bulgares s'apprêtaient à passer le Danube vers Tulcea et Roustchouk<sup>2</sup>. De leur côté, les Turcs précisaient: les bandes, comme celle de Hadchi-Dimitri, Jivko et Pehlivan, étaient formées par des comités auxquels participaient „des députés et employés“; l'État les habillait d'un uniforme et leur procurait, sous la forme d'une vente, les fusils; leur action ne se cachait nullement<sup>3</sup>. Le consul autrichien de Brăila ajoutait que les proclamations s'impriment dans cette ville ou à Bucarest<sup>4</sup>. Le consul de Bucarest, Eder, employait l'occasion pour revenir sur l'accusation que le gouvernement „se berce de vastes projets qui doivent consolider cette nationalité et étendre les Principautés au-delà de leurs frontières actuelles“, ajoutant que pour y arriver on va jusqu'à se rapprocher de la Russie, du reste menaçante<sup>5</sup>. Et il citait les accusations des journaux de l'opposition, qui attribuaient au prince lui-même de s'être entendu avec la Prusse et avec la Russie pour attaquer l'Autriche alliée de la France, au moment où la guerre éclaterait entre

<sup>1</sup> *Ibid.*, pp. 65-66, no. 84.

<sup>2</sup> No. suivant.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 72, no. 92. L'Autriche s'offusquait de ce que les explications roumaines signalaient les interventions des consuls à l'égard de leurs sujets, ce qui empêchait toute action de la police (*ibid.*, p. 73 no. 94).

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 74. Le proclamation, p. 75, no. 97 (14 août). Il est question des „descendants du terrible Kroum“. Băleanu affirme qu'il y a un seul uniforme, celui de l'école de guerre serbe de Kragouiévatz (*ibid.*, p. 77, no. 100). Les Autrichiens allaient jusqu'à croire que les armes commandées par la Roumanie en Prusse et venues par la Russie sont destinées aux Bulgares (p. 78 et suiv.)!

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 67.

elle et le royaume de Guillaume I-er<sup>1</sup>. Dans les derniers temps seulement l'information rapportée par Démètre Brătianu a fait chanter à l'organe „rouge“, le *Românul*, les éloges de la politique représentée par Beust. Celui-ci se plaignait en échange que les Roumains l'accusent de nourrir „des plans ambitieux contre l'intégrité de la Turquie“<sup>2</sup>. Il se serait agi de la „légion turco-polonaise de l'ex-dictateur polonais Langiewicz“<sup>3</sup>.

Il a été question plus haut de la mission accomplie en Russie et à Vienne par Jean Cantacuzène et son gendre Démètre Sturdza. Ils avaient fait à Beust toutes les démonstrations d'amitié sans épargner les „rouges“ imposés au gouvernement par la situation intérieure. La réponse donnée par le chancelier est tout à fait caractéristique. Ce qui l'inspire est la crainte des agitations en Transylvanie et la jalousie provoquée par les rapports avec les Russes. En voici le contenu: „Le véritable obstacle qui s'oppose à une action franche et loyale entre nous et le gouvernement moldo-valaque, il faut le chercher dans la manière dont il envisage la situation de notre Empire et les éventualités de son avenir. Comment s'entendre en effet avec quelqu'un qui vous conteste toute vitalité et s'engage dans des spéculations ayant pour base votre faiblesse, sinon votre anéantissement? Nous voulons bien croire et nous tenons même pour fait probable que ces appréciations ne sont pas nées dans le pays même et qu'elles ne sont qu'importées du dehors. Il n'en est pas moins certain que les rapports de confiance ne pourront s'établir entre les deux Gouvernements tant qu'à Bucharest, au lieu d'étudier les faits sans prévention, on continuera à accueillir avec une regrettable facilité toutes les suggestions malveillantes, tous les jugements faux et superficiels que tel Cabinet étranger se plaît à débiter sur notre compte. En m'énonçant dans ce sens envers MM.

---

<sup>1</sup> *Ibid.*

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 68, no. 86.

<sup>3</sup> No. suivant.

Cantacuzène et Stourdza, j'ai aussi pris à tâche de leur persuader que tout projet préjudiciable à leur pays était bien loin de notre pensée et que, tout au contraire, nous faisons des voeux pour voir assurer son indépendance, mais une *indépendance égale dans toutes les directions*<sup>1</sup>."

La véhémence des attaques contre la Roumanie s'explique, du reste, aussi par ce passage des instructions, datées du 2 décembre 1868, au comte de Wimpffen à Berlin, pour répondre aux critiques allemandes contre les divulgations du „Livre Rouge“ de l'année précédente: „Les protestations (*Abmachungen*) énergiques adressées au gouvernement roumain, nous étions obligés de les porter à la connaissance du public. Nous devons cette satisfaction spécialement aux pays de la Couronne de Hongrie<sup>2</sup>."

### III.

Le cabinet Brătianu démissionna, et, en février 1869, Beust, qui s'était arrêté, dans ses démonstrations d'inimitié, seulement devant la proposition française de protester contre la dissolution du Sénat roumain<sup>3</sup>, se déclarait satisfait par la composition du nouveau gouvernement, — dont Michel Kogălniceanu, — et par la personnalité de l'agent qu'on venait d'envoyer à Vienne, Jean Bălăceanu. Eder fut remplacé comme agent à Bucarest par Zulauf. Mais on continuait à croire que les armements de la Roumanie sont dirigés contre la Monarchie et que continuent les „agitations (*Wühlerereien*) au milieu des populations roumaines de la Transylvanie et de la Hongrie“<sup>4</sup>. Encore une fois on constatait que l'Autriche suit dans la question d'Orient la même politique que la France (*mit Frankreich Hand in Hand gehe*)<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 70 (5 avril 1868).

<sup>2</sup> *Correspondenzen*, III (novembre 1868 - juillet 1869), p. 9.

<sup>3</sup> *Ibid.*, II, pp. 70-71.

<sup>4</sup> *Ibid.*, III, p. 29.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 30, no. 36.

Le nouveau chef du gouvernement, Démètre Ghica, un conservateur, est félicité pour le résultat des élections, garantissant la „politique d'ordre et de paix“, et on lui recommande, par le moyen de l'agent, de „répudier franchement ces agitations dirigées contre le repos des contrées voisines et dont nous avons eu à nous plaindre antérieurement“<sup>1</sup>.

D'un autre côté, des visites échangées avec la Cour de Berlin et l'entrevue de Beust avec Gortchacov, ainsi que l'envoi à Varsovie de l'archiduc Albert, avaient amené une sensible amélioration dans les rapports avec la Prusse et la Russie, lorsqu'intervint la guerre franco-prussienne. L'Autriche-Hongrie, après s'être valu pendant de longues années de l'appui de Napoléon III, laissa tomber sans un geste d'amitié le régime impérial en France. Elle se rallia à la ligue des neutres, prête à employer sa „valeur morale“ au moment de la paix<sup>2</sup>.

La guerre avait été précédée dans les Balkans par la révolte des habitants de Cattaro contre l'Autriche, par une tension entre la Porte et le Monténégro, par la prétention de la même qu'on lui communique comme „acte de courtoisie“ la Constitution serbe de 1869, se rattachant aux modifications essentielles apportées au firman de 1838 par les mesures de 1859 et 1861<sup>3</sup>. Les Roumains craignaient fortement une invasion russe et ils discutaient avec la Porte, dont ils redoutaient aussi une occupation, les conditions d'un concours militaire allant jusqu'à admettre un commandement suprême turc, et l'Allemagne soulevait l'idée d'une espèce de Reich balcanique, pareil à celui qu'elle voulait fonder chez elle, assignant à la Roumanie le rôle de la Bavière<sup>4</sup>.

La crise intérieure roumaine, qui n'avait pas été écartée, mais, au contraire, aggravée par la retraite forcée des libé-

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, pp. 30-31, no. 36.

<sup>2</sup> *Correspondenzen*, IV (août 1869 — novembre 1870), pp. 3, 321. Cependant Beust avait énergiquement protesté contre la candidature espagnole; *ibid.*, p. 17, no. 10.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 75, no. 91.

<sup>4</sup> Notre collection, suivante, à cette date.

raux, amena, dès le 11 mai 1870, Beust à s'en occuper dans une circulaire, cette fois cependant sans l'aigreur accoutumée, mais en gardant la même appréhension à l'égard des projets de la Russie, contre lesquels on invoque les prescriptions du traité de Paris. On accordait confiance aux déclarations du nouveau Cabinet qu'il gouvernera avec des Chambres „élues en toute liberté“ et qu'il n'y aura pas désormais de persécutions contre les Juifs<sup>1</sup>. On fit des interventions auprès de la Porte pour obtenir au pays ami le titre de „Roumanie“, demandé officiellement par l'ambassadeur de France à Constantinople, par Kogălniceanu et accepté difficilement en décembre 1869<sup>2</sup>. On parlait d'un acte additionnel, d'une conférence. De même pour le droit de frapper monnaie. L'Autriche-Hongrie avait sans doute exigé que cette monnaie porte le titre de „Charles, prince des Roumains“<sup>3</sup>.

De son côté, Gortchacov, ayant écouté avec patience la lecture de l'acte du 11 mai, se borna à dire que la Russie s'était prononcée la première contre le principe d'intervention en général „et qu'elle l'appliquait volontiers aux Principautés danubiennes“ (mai).

C'était l'attitude officielle de l'Empire voisin. En particulier celui qui conduisait de fait la politique orientale agressive de la Russie, le tout-puissant ambassadeur à Constantinople, Ignatiev, s'exprimait de cette façon devant son collègue austro-hongrois, Prokesch-Osten, au moment où, la guerre en Occident ayant éclaté, le prince Charles se trouvait entre ses propres sentiments nettement et ouvertement allemands et les sympathies tout aussi nettement et ouver-

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, pp. 80-81.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 83, no. 104.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 91, no. 118. La loi monétaire avait été votée, sans prévoir l'effigie du prince, mais seulement les armes du pays, dès le 14 avril 1867. Bismarck avait recommandé, en automne 1869, au prince de ne pas procéder à cette innovation et déclarait désapprouver l'acte d'un vassal (*ibid.*, p. 91, no. 119). — Pour la monnaie de Cuza voy. la *Cronica numismatică* de M. Moisil, année 1923.

## XVIII

tement favorables à la France, des Roumains: „Le manque de valeur pratique (*Unbrauchbarkeit*), je dis plus: le caractère fatal (*Verderblichkeit*) de la Constitution des Principautés“, — attaquée par le prince Charles lui-même, — „en un mot l'impossibilité de la situation faite à ces pays est suffisamment prouvée; il n'y a qu'une voie pour y aider (*Abhilfe*): d'écarter l'union par laquelle on s'est évertué à créer une nationalité qui n'existe pas et donner à la Moldavie et à la Valachie, comme antérieurement, des hospodars. Si le peuple pouvait parler, il n'y aurait, à l'exception des rouges et des imbéciles, une seule voix contre<sup>1</sup>“. De son côté, l'ambassadeur de France à Constantinople, Bourée, aurait recommandé à la Porte d'employer cette occasion pour se défaire du „prince prussien“ à Bucarest<sup>2</sup>. Et la Russie officielle elle-même, se déclarant, le 19 octobre, dégagée des prescriptions du traité de Paris, invoquait d'une façon peu sympathique le précédent créé contre ces prescriptions par les changements intervenus dans les Principautés: „On a vu les Principautés de Moldavie et de Valachie, dont le sort avait été fixé par le traité de paix et par les protocoles subséquents, sous la garantie des grandes Puissances, accomplir une série de résolutions contraires à l'esprit comme à la lettre de ces transactions et qui les ont conduites d'abord à l'Union, ensuite à l'appel d'un prince étranger.“ Gortchacov aurait pensé dès ce moment à effacer la dernière trace du traité de Paris en réclamant les districts bessarabiens; Ignatiev prétendait l'avoir retenu<sup>3</sup>).

Maintenant ce prince croyait pouvoir s'appuyer sur la Prusse victorieuse, contre laquelle s'agitait en mars l'opinion politique roumaine. Celui qui parlait quelques mois auparavant d'abdication avait trouvé un soutien. L'Autriche-Hongrie, devant laquelle se levait une Russie agressive, devait s'en

---

<sup>1</sup> Fliegenschmidt, ouvr. cité, I, p. 19, d'après la „Deutsche Revue“ du 7 avril 1880, pp. 11-21.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 20.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 32.

chercher un. C'était le renversement complet de la situation antérieure<sup>1</sup>. Le Grand-Vizir Aali craignait déjà une déclaration d'indépendance de la Roumanie<sup>2</sup>.

Beust n'avait pas attendu cependant la fin de l'année sanglante pour déclarer au représentant de la Monarchie à Berlin que, devant „l'acte d'importance historique“, devant „le fait de premier rang dans le développement moderne de l'Europe“, son pays ne peut avoir qu'une attitude: „entretenir avec le puissant État, dont la fondation sera accomplie maintenant, les meilleurs relations et les plus amicales“. Le Ministère Hohenwart, nommé en février 1871, était tout prêt au changement de politique extérieure dans le sens indiqué par Beust<sup>3</sup>. Déjà le 18 août suivant Bismarck avait signé avec son nouvel ami les premières clauses du traité qui devait venir<sup>4</sup>. En septembre, le chancelier allemand visitait François-Joseph.

C'était maintenant de Berlin que la Roumanie du prince Charles devait être dirigée sur Vienne.

Beust prit d'abord des mesures pour faire entendre que les principautés voisines, Roumanie et Serbie, ne peuvent pas se valoir du mauvais exemple donné par la Russie dans la violation du traité de Paris, qu'elle considérait comme périmé, de sa propre volonté<sup>5</sup>. Dans le cas contraire, la Monarchie procéderait de tous ses moyens (*die ganze Kraft der Monarchie einsetzen*). Lorsque la conférence de Londres consentit à dégager l'Empire des Tzars de cette seule clause, laissant intact le reste de l'accord européen de 1856, l'Autriche-Hongrie fut rassurée en ce qui concerne ce voisinage immédiat, dont elle redoutait les changements; ou, pour employer les termes mêmes de la note envoyée à Bucarest et

<sup>1</sup> Cf. *ibid.*, p. 20—21.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 32.

<sup>3</sup> *Ibid.*, pp. 99—101; *Correspondenzen*, IV (Appendice: novembre-décembre 1870), p. 9.

<sup>4</sup> Fliegenschmidt, ouvr. cité, p. 105.

<sup>5</sup> *Correspondenzen*, IV, Appendice, p. 11.

à Belgrade, le 23 novembre 1870, „le mirage (*Blendwerk*) d'une apparente grandeur nationale“.

Il n'en était pas de même pour la Russie. Par sa décision prise au milieu de la guerre qui affolait l'Occident européen elle entendait, malgré les dénégations du chancelier, qui assurait qu'on ne veut pas toucher aux „principes généraux qui ont fixé la position de la Turquie en Europe“, rouvrir la carrière victorieuse de Catherine II et d'Alexandre, raviver les ambitions de Nicolas I-er. Revenant sur sa première déclaration, Gortchakov soulignait encore plus fort l'attitude que son gouvernement entendait conserver à l'égard de cette Roumanie qui tout récemment demandait si énergiquement à la Turquie la reconnaissance de ses droits. Le 10 22 novembre, il parlait, en touchant aux „Principautés de Moldavie et de Valachie“, des „révolutions antérieures qu'elles avaient accomplies sous l'inspiration de leurs passions locales“<sup>1</sup>, il signalait avec jalousie ce „troisième riverain (de la Mer Noire), non prévu par le traité et qui, rattaché au centre du continent par un réseau de voies commerciales et stratégiques, peut acquérir une importance politique bien supérieure à ses dimensions géographiques“<sup>2</sup>.

Le nouveau chef du département des Affaires Extérieures en Autriche-Hongrie, le comte Andrassy, réussit à empêcher la poursuite de ces idées en amenant le Tzar à la rencontre de Berlin entre les deux empereurs de nationalité allemande, dont l'Autrichien avait affirmé tout particulièrement ses attaches à la communauté germanique<sup>3</sup>. C'était pour la Russie, — qui, il faut ajouter, était à ce moment et le sera encore pendant longtemps, mal préparée pour une intervention active, — une abdication momentanée aux projets que caressait tout un puissant parti, celui des panslavistes, à l'esprit

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 13, no. 166.

<sup>2</sup> *Ibid.* A cette occasion Gortchakov signalait une autre intervention faite, dès 1859, pour modifier le traité de Paris, celle de Rechberg; *ibid.*, p. 14.

<sup>3</sup> Dépêche de Beust du 26 décembre 1870; *ibid.*, p. 9.

romantique desquels Gortchacov avait commencé à faire des concessions essentielles<sup>1</sup>).

L'Autriche-Hongrie se mettait ainsi en première ligne pour les questions concernant l'Orient balcanique. Elle avait su introduire dans les délibérations de Londres celle du Danube, et Beust avait désiré écarter tout contrôle européen sur le cours du fleuve, laissant subsister seulement, d'après l'acte du 7 novembre 1857, cette commission riveraine dans laquelle elle aurait eu aussitôt le rôle déterminant. Elle s'offrait pour les travaux de dégagement aux Portes-de-Fer et même en général „dans les parties du fleuve en amont d'Isaktchah“<sup>2</sup>. Dans son intervention, elle parlait aussi „au nom de ses co-riverains“<sup>3</sup>, bien que le texte des décisions de Londres, les passant sous silence, n'eût reconnu sur ce point d'autres droits que ceux de l'Empire ottoman. Dans la commission des Bouches du Danube, dont les pouvoirs furent prolongés pour douze ans, elle voyait une garantie contre l'apparition de la flotte russe en dominatrice dans les eaux de la Mer Noire<sup>4</sup>; elle l'aurait voulue même „éternelle“, poussant la Turquie à la demander ainsi<sup>5</sup>. La proposition anglaise d'une prolongation de ses pouvoirs au-delà de 1883 et même l'extension de ses pouvoirs jusqu'à Brăila furent aussitôt acceptées avec satisfaction<sup>6</sup>. Ces agissements n'avaient pas échappé à l'esprit pénétrant d'Aali-Pacha et il avait fait des réserves sur la tendance d'„assurer par traité à l'Autriche-Hongrie la haute main dans l'entreprise projetée et à sub-

---

<sup>1</sup> Beust avait empêché une conférence à Pétersbourg; *ibid.*, IV (nov. 1870-1871), p. 2, no. 4.

<sup>2</sup> „Sur notre propre territoire“, dit une autre instruction; *ibid.*, p. 30; c'était surtout le point de vue hongrois. On craignait que la commission des Bouches n'étende ses droits jusqu'à Orșova et n'entreprenne les travaux de dégagement; *ibid.*, p. 32. Cf. aussi: „Les Principautés danubiennes enfin ne disposent probablement pas des ressources suffisantes pour vouloir y prendre part“; *ibid.*; cf. pp. 33-34.

<sup>3</sup> *Ibid.*, V, surtout pp. 27, 28, no. 59; cf. *ibid.*, p. 38, no. 71.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 29.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 28, no. 61.

<sup>6</sup> *Ibid.*, pp. 36-37, no. 70.

stituer à l'égalité des droits des Puissances riveraines la suprématie de l'Autriche-Hongrie sur le fleuve dont les principaux obstacles qu'il se traite (*sic!*) de faire disparaître gisent justement dans la partie traversant l'Empire ottoman<sup>1</sup>. L'Allemagne aussi bien que l'Italie et la France avait soutenu le point de vue, contraire, de l'hégémonie technique autrichienne.

L'Allemagne était pour la Roumanie livrée à sa puissante voisine austro-hongroise une conseillère intéressée toujours, jamais un appui réel. Bismarck avait *imposé*, en mars 1871, au prince, en faisant appel à son sentiment d'honneur, „de rester, s'appuyant sur le gouvernement conservateur“ de Lascar Catargi<sup>2</sup>. Si Charles I-er n'avait pas réussi, il aurait appelé les Turcs à la rescousse contre l'esprit „révolutionnaire“<sup>3</sup>. L'Autriche-Hongrie l'admettait, mais avec un mandat européen<sup>4</sup>. Le nouveau gouvernement roumain avait accueilli, du reste, avec reconnaissance l'„appui moral“ qui lui était offert<sup>5</sup>. Dans le cas de l'intervention, cette Puissance seule avait pensé à éviter toute „pression violente sur la population“ et à respecter „le droit de libre détermination du pays“<sup>6</sup> — et il faut bien le reconnaître.

Par la conclusion de l'alliance des trois Empereurs, l'Autriche-Hongrie paraissait même s'être attribué, au nom de tous les contractants, cette mission sur le Danube dont elle avait déjà entrepris l'accomplissement.

#### IV.

Andrassy commença son office en envoyant, le 23 novembre 1871, aux représentants de la Monarchie dualiste à l'étranger une circulaire, dans laquelle il affirmait dès le

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 41, no. 76.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 50, no. 95.

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> *Ibid.*, pp. 51-52, no. 98.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 52, no. 99.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 53.

début „la foi absolue qu'il a dans la vitalité et la force de la Monarchie austro-hongroise, qui, aujourd'hui plus que jamais, se trouve être un besoin et une nécessité de l'équilibre européen et une des garanties indispensables de la paix générale“. Il repoussait sincèrement l'idée des augmentations de territoire, l'„Empire austro-hongrois“, comme il aimait l'appeler, „étant trop grand pour avoir besoin d'un accroissement de territoire“ et, du reste, tout „agrandissement territorial quelconque ne deviendrait-il pas plutôt une source d'embarras pour les deux parties de la Monarchie?“<sup>1</sup>. C'était un programme que la Roumanie, elle-même incapable pour le moment de faire une politique d'expansion, qui ne pouvait être encouragée par personne et dont la réalisation aurait demandé un cataclysme européen, pouvait accepter sous n'importe quel gouvernement, sous celui des conservateurs, sans grandes ambitions au dehors, comme il était sans popularité au dedans, d'autant plus.

Le nouveau ministre commença cependant, en 1872, par reprendre le chapitre des persécutions contre les Juifs<sup>2</sup>. Il touchait même, en juillet, à la question d'une naturalisation progressive, „dans la mesure où elle se montrerait correspondant aux circonstances“<sup>3</sup>.

La politique d'Andrassy prit cependant bientôt un caractère de discrétion qui avait été étranger à celle de son prédécesseur. Les délégations austro-hongroises n'auront plus devant elles le „Livre Rouge“, avec ses considérations préliminaires, parfois d'une grande franchise, ni les extraits des principaux rapports diplomatiques. La Monarchie allait cacher le jeu de son action „pacifique“ qui, en consolidant d'un côté les rapports avec cette Roumanie, éloignée des espérances transylvaines, poursuivait, même par la voie des agitations parmi les populations slaves du Balcan, le but d'évincer la Russie de ce terrain classique de ses intrigues.

---

<sup>1</sup> *Correspondenzen*, VI (novembre 1871 à septembre 1872), pp. 1-2, no. 1.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 10 et suiv.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 12, no. 23.

La Serbie fut mise à l'index. Elle n'avait pas suivi, du reste, l'exemple des conservateurs de Roumanie, qui en 1873, ne soulevaient aucune objection à l'exécution du projet austro-hongrois aux Portes-de-fer<sup>1</sup>. Elle opposa une résistance acharnée au programme de raccordement des voies ferrées. La visite même du prince Milan à Vienne, — avant de s'être présenté au Sultan, — au même mois d'août 1873, resta sans aucun effet. Le Ministère Ristitch déplaisait à Andrassy, qui l'accusait de mauvaise foi. Le prince passa ensuite par l'Allemagne sans toucher Berlin, pour revoir le Paris de sa jeunesse. Au retour, le président du Conseil dut se retirer, pour faire place à ceux que leur maître qualifiait d'„hommes dont le passé et l'expérience lui donnent l'assurance qu'ils géreront les affaires de l'État dans l'esprit de la Constitution, animés du respect de la légalité et guidés par le désir du progrès“<sup>2</sup>. Mais le voyage de Constantinople finit par un échec complet des revendications serbes, mal soutenues par la Russie aussi bien que par l'Autriche, et Milan en revint totalement découragé et poursuivi par les critiques implacables de l'opinion publique de son pays. Vienne continuait à lui tenir compte des agitations pour la réunion des membres dispersés de la nation et, de fait, aux fêtes pour la majorité du quatrième Obrénovitch ce programme national avait été proclamé ouvertement: on avait même invité aux festivités les notables serbes de la Monarchie austro-hongroise<sup>3</sup>.

Bien que le prince Milan eût joui en 1873, de même que son voisin du Monténégro, sympathisé à Vienne, et le prince de Roumanie, dont la situation dynastique était exceptionnelle, d'un bon accueil dans la Capitale autrichienne, étant présenté à l'Empereur, non par l'ambassadeur turc, mais par Andrassy lui-même<sup>4</sup>, il n'arriva pas, comme la Roumanie en

---

<sup>1</sup> Notre collection; rapport de Belgrade, 1 13 août 1873.

<sup>2</sup> *Ibid.*, rapports de Serbie.

<sup>3</sup> Notre collection, rapports de 1872.

<sup>4</sup> Fliegenchmidt, ouvr. cité, I, p. 113.

1874, à un traité de commerce avec la Monarchie, traité que ce dernier pays, ayant en vue le seul point de vue théorique, paya du reste assez cher par des concessions importantes.

Alors que le prince de Serbie cherchait un appui, le seul sur lequel il croyait pouvoir compter, dans la Roumanie, à laquelle il appartenait par sa mère, Marie Catargi, Nicolas, prince du Monténégro, auquel la Russie pensa plus d'une fois pour en faire le chef des deux principautés serbes réunies, jouissait de toute la confiance du chancelier austro-hongrois. On le vit bien à l'occasion de cette visite de François-Joseph à Cattaro, qui devait le présenter aux Balcaniques comme le vrai empereur chrétien (mai 1875).

Tout fut préparé pour donner à cette visite un éclat extraordinaire. De même que, en 1869, toute une flotille avait conduit l'empereur d'Autriche, par le Danube, par son Danube à lui, à travers les hommages des riverains, à Constantinople, puis à Suez, en 1875 une suite brillante accompagnait celui qui voulait paraître comme l'arbitre dans la péninsule. Nicolas le Monténégrin fut reçu en ami fidèle et intime; l'agent roumain à Belgrade eut tous les honneurs, vraiment peu accoutumés. „Je suis très content de la Roumanie“, lui dit le monarque. „Vous marchez dans une bonne voie... Vous avez des hommes vraiment capables.“ Mais ensuite: „cela va mal en Serbie. La Skouptchina est composée d'hommes ignorants. La Serbie n'a pas d'hommes“. Et enfin: „Je suis fort content du prince du Monténégro. Il s'est vraiment très bien conduit. C'est un digne homme“<sup>1</sup>. On allait jusqu'à penser, dès cette époque, à une „secundo-géniture“ autrichienne à Belgrade.

## V.

La révolte de la Bosnie et de l'Herzégovine suivit presque aussitôt, nourrie par le commandant autrichien en Dalmatie. On n'a pas observé assez ces coïncidences. Une comparaison avec les agissements de Vienne avant la guerre de Crimée, sur ce même territoire, peut être aussi très ins-

<sup>1</sup> Notre collection; rapport du 20 mai 1875.

tructive<sup>1</sup>. On ne pouvait pas prévoir les conséquences de l'insurrection, mais Andrassy, comme, en 1821, Metternich, pouvait paraître, en face de la Russie, qui avait perdu l'occasion, mais devait bientôt s'en venger par une guerre, comme fauteur de projets balcaniques et pacificateur en Turquie.

En décembre, Bismarck, dont le principe en Orient était que l'Allemagne „n'y a aucun intérêt, — pour la Roumanie, se rappelant les démonstrations de mars 1871, il ajoutait que „la Prusse ne fera qu'user de justes représailles en se mettant du côté de ses ennemis“<sup>2</sup>, — croyait que devant ces faits nouveaux l'Autriche-Hongrie est tout aussi désorientée que la Russie<sup>3</sup>. En effet aucune d'elles ne l'était et, bientôt, tout en procédant à l'entente de Reichenbach, elles devaient se trouver en opposition ouverte devant la perspective de la même proie. Et à ce moment l'Allemagne devait se rappeler le principe de son chancelier que la clef de la politique orientale est constamment à Berlin<sup>3</sup>.

Le 13 février 1876 la note d'Andrassy était acceptée par la Porte. Cela ne suffisait pas cependant: il y avait aussi les autres qu'on ne pouvait pas, après les avoir agités, rappeler à l'ordre<sup>4</sup>. Ils refusèrent la pacification par le caractère exagéré de leurs prétentions (7 avril). La Russie devait répondre, du reste, à la révolte chrétienne de l'Autriche par sa propre révolte en Bulgarie (mai).

Une dernière fois les trois chancelleries s'entendirent, à

<sup>1</sup> Cf. la déclaration d'Andrassy en 1877 que „quiconque voudrait reprendre la question d'Orient a besoin seulement d'employer 300.000 francs dans l'Herzégovine“; Fliegenschmidt, ouvr. cité, I, pp. 162-163. Cf. H. Sumner, *Russia and the Balkans, 1870—1880*, Oxford 1937, et notre compte-rendu, dans la *Revue historique du Sud-Est européen*, octobre-décembre 1937.

<sup>2</sup> Notre collection, rapport du 2 mai 1871; Fliegenschmidt, ouvr. cité, I, pp. 115-116 (année 1874).

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 155.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 160.

<sup>5</sup> Je n'ai pas, malheureusement, à ma disposition les „Aktenstücke aus den Korrespondenzen des k. k. gemeinsamen Ministeriums des Äusseren über orientalische Angelegenheiten“ (16 mai 1873-31 mai 1877).

Berlin, pour une tentative de pacification pendant ce même mois de mai, et elles entraînent les autres Puissances, sauf l'Angleterre. A ce moment la Serbie répondit à l'avènement des constitutionnels de Midhat-Pacha par une déclaration de guerre. Notre correspondance permet de poursuivre jour par jour le développement de cette décision, qui fut imposée au jeune prince serbe par le sentiment général de sa nation et par l'espoir qu'elle entretenait d'avoir l'appui de la Russie non-officielle d'abord, puis aussi celui de l'empereur Alexandre.

On y voit aussi l'attitude de la Roumanie. Craignant pour son avenir, placée entre le désir de jouer un rôle dans ce Balcan où elle allait trouver bientôt, les armes à la main, son indépendance et la crainte traditionnelle des appétits russes, malgré toutes les assurances diplomatiques qu'on lui avait prodiguées<sup>1</sup>, elle proclamait solennellement une neutralité qui la garantissait pour le moment, mais sans doute la diminuait. Kogălniceanu, prenant le portefeuille des Affaires Étrangères le 11 mai 1876, s'en faisait le représentant inébranlable<sup>2</sup>. Giers, l'associé de Gortchakov à la Chancellerie impériale, voyait dans cette résolution, tout de même „un appui moral pour les populations chrétiennes de la Turquie“. Quant aux Turcs, ils acceptaient avec indifférence cette attitude, s'obstinant à refuser encore le titre de „Roumanie“, demandé de nouveau, avec impatience, par la Principauté, qui préparait, prenant profit des circonstances, d'autres revendications“. Et le gouverneur du vilâïet danubien accusait le gouvernement roumain d'être le protecteur des bandes bulgares et se plaignait ouvertement de ses actes<sup>4</sup>. La guerre faite par

<sup>1</sup> Notre collection, rapports de 1874.

<sup>2</sup> Livre Vert roumain (*Documente oficiale, neutralitatea Romăniei, neutralitatea Dunării, Diverse*), Bucarest 1876, pp. 1-2.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 9.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 10. De fait des Bulgares s'embarquaient dans les ports roumains pour faire chez eux la petite guerre aux Turcs, *ibid.*, pp. 12-13. Les bateaux autrichiens les y transportaient. Leurs chefs étaient P. Karavélov et Tzankov, dont le premier avait été expulsé de Roumanie en 1872 (*ibid.*, p. 24).

la Serbie à la Puissance suzeraine était considérée comme une nouvelle „insurrection“<sup>1</sup>. Quant à la Roumanie elle-même, on plaisantait sur le ton de „lettre de créance“ employé par le successeur de Kogălniceanu aux Affaires Étrangères pour déléguer l'agent de Roumanie à féliciter le Grand-Vizir sur l'avènement du Sultan Mourad<sup>2</sup>.

Le motif du départ de Kogălniceanu fut la belle déclaration du 7 juillet, par laquelle, relevant les attaques portées par la Turquie à la dignité et aux intérêts du pays, il présentait les trois points des prétentions roumaines: „reconnaissance de l'individualité de l'État roumain et de son nom historique“, „admission du représentant de la Roumanie dans le corps diplomatique“ et „régularisation de la position des sujets roumains établis en Turquie et reconnaissance de la juridiction des agents de Roumanie sur leurs conationaux“<sup>3</sup>, „inviolabilité du territoire roumain et délimitation des îles du Danube“, „conclusion avec la Turquie de conventions de commerce, d'extradition des malfaiteurs, postale et télégraphique“, „reconnaissance du passeport roumain et abstention des consuls turcs de s'immiscer dans les affaires concernant les Roumains à l'étranger“, „fixation de la frontière entre la Roumanie et la Turquie aux embouchures du Danube, en prenant pour base le thalweg de ce fleuve“. Dans leur état d'esprit, les ministres de la Porte, enivrés de l'idée de vassalité, devaient considérer ces prétentions comme une provocation et une insulte. Savfet-Pacha avait répondu à l'agent roumain dans ces propres termes: „pour le moment, la Porte est occupée de choses plus importantes“<sup>4</sup>. Kogălniceanu avait ajouté, le 5 août, que l'opinion publique s'agite et que, „dans un moment donné, ce courant d'idées peut en effet être assez fort pour obliger le gouvernement roumain à se départir de

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 65.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 75.

<sup>3</sup> *Ibid.*, pp. 76-76. Cf. le mémoire suivant.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 91; notre collection.

la ligne de conduite qu'il s'est tracée et qu'il a religieusement suivie jusqu'ici"<sup>1</sup>.

C'est ce qui provoqua sa chute, mais son successeur, Nicolas Ionescu, professeur d'histoire et un des publicistes qui avaient défendu en Occident les droits de sa nation à l'époque de l'union des Principautés, demandait, le 15 septembre, avec énergie, une réponse aux demandes du 14 juillet, considérant la Roumanie et la Turquie comme deux „États limitrophes"<sup>2</sup>. Ce n'est cependant que sur le point du nom à donner au pays qu'on paraissait avoir eu gain de cause<sup>3</sup>. Mais en même temps tel acte turc parlait des „Principautés Unies“ comme équivalant à telles „autres parties de l'Empire“<sup>4</sup>. Et, comme les insurgés bulgares paraissaient encore sur différents points de la rive droite du Danube, la Porte menaçait, contrairement à la neutralité du Danube serbe-roumain, obtenue grâce aux efforts du gouvernement du prince Charles, „de placer deux canonnières dans cette partie du Danube pour exercer la surveillance que les autorités principales seraient dès lors reconnues impuissantes à assurer“<sup>5</sup>.

En ce moment on décidait à Reichstadt entre Autrichiens et Russes, non seulement le sort de cette Bosnie-Herzégovine, dont l'Angleterre, en cas de succès de leur lutte, aurait fait volontiers des États, comme la Serbie et la Roumanie<sup>6</sup>, et qui entraît par cette convention dans la sphère de domination de l'Autriche-Hongrie, mais aussi le retour de la Bessarabie méridionale à la Russie, qui l'avait prise, sans aucun droit, sur la Moldavie, des mains des Turcs vaincus, en 1812<sup>7</sup> (8 juillet). La Bulgarie devait compenser pour le Tzar l'abandon à son rival des provinces slaves du Balcans occidental.

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 92.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 93 et suiv.

<sup>3</sup> *Ibid.*, pp. 100-101.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 102.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 104.

<sup>6</sup> Fliegenschmidt, ouvr. cité, I, pp. 219, 222.

<sup>7</sup> Voy. Sumner, ouvr. cité, p. 173 et suiv. Cf. Fliegenschmidt, ouvr. cité, d'après „l'Histoire de la France contemporaine“ de M. Gabriel Hanotaux.

Peut-être à cette date déjà, mais probablement plus tard, cet acte menaçant pour l'intégrité territoriale de la Roumanie fut déjà connu par Kogălniceanu. Le représentant ture au futur congrès de Berlin, Karathéodory-Pacha, déclare avoir su de l'homme d'État roumain, qu'il rencontra alors, et même sous serment, qu'il a eu entre ses mains un acte écrit au crayon par Andrassy et un autre de la même façon par Gortchakov, qui contenaient les deux points des compensations projetées<sup>1</sup>. Officiellement, le nouveau ministre des Affaires Étrangères pouvait assurer seulement que, d'après les promesses de Livadia, „la Russie traitera paternellement la Roumanie“<sup>2</sup>.

Dans ses décisions futures, la Roumanie, qui cherchait en vain des garanties pour sa neutralité en cas de guerre russo-turque, devait compter aussi avec la connaissance douloureuse de ce secret.

## VI.

En septembre, la Serbie vaincue avait réussi à obtenir, grâce à l'intervention des Puissances, un armistice. La Russie, dont les émissaires et les officiers avaient travaillé pendant des mois pour la cause chrétienne dans les Balcons, ne pouvait pas considérer cet acte comme marquant un point essentiel dans le développement du drame balcanique. Dès le mois de novembre Ignatiev avait invité le chef du nouveau gouvernement roumain, J. C. Brătianu, à négocier une convention pour le passage par la Roumanie des troupes russes qui se massaient sur le Pruth. Et aussitôt la question de la Bessarabie méridionale se posa; le ministre roumain put introduire dans le projet de convention la garantie par l'Empire de l'intégrité territoriale roumaine: la diplomatie du Tzar n'hésitera pas, plus tard, à expliquer que cette garantie ne pouvait être qu'à l'égard de la Turquie et pas à l'égard de la Russie elle-même<sup>3</sup>. Peu auparavant, le général Sou-

<sup>1</sup> Hanotaux, ouvr. cité, III, pp. 276-277, note. Cf. Sumner, loc. cit.

<sup>2</sup> Livre Vert roumain de 1878, p. 35.

<sup>3</sup> D'après les souvenirs de Nélidov dans la „Revue des deux mondes“, „Bulletin de l'Institut pour l'étude de l'Europe sud-orientale“, année 1915, p. 131 et suiv.

marokov était venu à Vienne, avec une lettre du Tzar pour l'empereur, dans le but de proposer l'occupation de la Bosnie-Herzégovine et de la Bulgarie, en même temps que les flottes des Puissances, paraissant devant Constantinople, auraient imposé au Sultan la paix<sup>1</sup>. Après avoir sondé l'Allemagne sur l'attitude qu'elle aurait dans une guerre austro-russe, Gortchacov passa à la signature de la convention du 15 janvier 1877, qui précisait pour un avenir prochain la réalisation du programme annexioniste de Reichstadt<sup>2</sup>. Une zone neutre devait séparer les deux sphères d'influence.

S'entendre avec la Russie, qui se préparait à la guerre pour le printemps, c'était la seule politique possible pour la Roumanie. On sonda en vain les Puissances garantes pour leur rappeler les obligations découlant du traité de Paris. L'Autriche-Hongrie, dont on soupçonnait les buts et qui n'aurait rien risqué, n'était pas un appui: il paraît même qu'une note d'Andrassy, en décembre, recommandait de laisser libre le passage des Russes, mais sans s'engager avec eux et surtout sans promettre une collaboration. La France n'avait plus de préoccupations en Orient. Quant à l'Allemagne, si l'opinion publique, représentée par un Treitschke, était d'avis que „le petit État roumain, aussi non terminé qu'il paraît encore aujourd'hui, peut jouer un rôle très utile (*segensreich*) pour la paix du monde, car il reste comme un mur de séparation entre la Russie et le monde des Slaves du Sud, de sorte que ni l'Autriche, ni l'Allemagne ne doivent admettre la destruction de ce jeune État“<sup>3</sup>, le gouvernement de l'Empire était satisfait d'avoir donné à la Russie un rival à demi germanique dans les Balcons.

La conférence de Constantinople, par laquelle l'Angleterre croyait pouvoir empêcher l'intervention militaire russe,—

<sup>1</sup> Fliegenschmidt, ouvr. cité, I, pp. 261-262.

<sup>2</sup> Cf. *ibid.*, pp. 265-266.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 272.

la Roumanie y avait envoyé comme informateur Démètre Brătianu, qui aurait dû demander même la possession, légitime, mais impossible, des Bouches du Danube<sup>1</sup> —, finit par le coup de théâtre de la Constitution „européenne“, donnée par Midhat à l'Empire sous le Sultan „anglais“ Abdoul-Hamid. La Russie apparaissait donc en quelque sorte comme détenant un mandat de la part de l'Europe offensée. Le parti de la guerre avait trouvé le moyen d'attaquer l'Empire ottoman en vue de l'„anatomie“ demandée par Ignatiev, sans avoir l'air de se jeter brutalement contre un État qui n'aurait pas provoqué.

Brătianu avait cherché à Livadia, auprès du Tzar et de Gortchacov des garanties, des assurances au moins, par rapport à la Bessarabie. Il paraît qu'on manoeuvra de façon à les éviter, et, non sans blesser le patriotisme du visiteur, inquiet de l'avenir, on lui faisait entrevoir l'éventualité de considérer la Roumanie comme simple territoire ottoman<sup>2</sup>. Malgré tout il fallut admettre la convention, qui devint un fait déterminant, en avril 1877. Dès la fin d'octobre le Grand-Duc Nicolas avait été désigné par le Tzar comme chef des armées dont le but devait être Constantinople<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Il est curieux que dans le rapport adressé par Démètre Brătianu, le 31 décembre, parlant de sa prochaine audience au Sultan, il promet de „traiter probablement directement avec Sa Majesté la question de l'indépendance“. Et il ajoute: „Une lettre du Prince, de pures félicitations, qui précéderait, ferait bon effet“ (Livre Vert de 1878, p. 63). A comparer avec ce passage d'un rapport de Vienne (10 janvier 1877): „L'ambassadeur de Turquie m'a assuré à deux reprises que son gouvernement songe sérieusement à reconnaître l'indépendance et la neutralité de la Roumanie. Lorsque je lui dis comment on s'y prend à Constantinople pour faire concilier cette indépendance avec l'art. 7 de la Constitution ottomane, il a fait un geste qui pourrait bien vouloir dire que cette Constitution est loin d'avoir l'importance que nous lui attribuons“ (*ibid.*, p. 65).

<sup>2</sup> *Aus dem Leben König Karls, III*, p. 62.

<sup>3</sup> D'après des documents russes dans la „Nouvelle Revue“ du 15 octobre 1880 et des pièces allemandes inédites, Fliegenschmidt, ouvr. cité, I, p. 287. Je ne sais pas si la seconde partie de cet ouvrage d'un journaliste intelligent et connaissant ses sources a paru.

## VII.

En avril déjà les armées russes passaient le Pruth, lançant une proclamation adressée, comme celles de 1828 et de 1853, à la population elle-même, dans les plus pures traditions de Catherine II. La Roumanie aurait voulu être indépendante en ce moment, jouir de sa souveraineté entière. Elle tarda; ce ne fut que le 22 mai que les Chambres revenaient par un vote solennel à une situation interrompue depuis quatre siècles.

Pour la Porte la Principauté faisait partie des „provinces privilégiées“ et son prince des chefs à investir „dans les formes déterminées par les privilèges qui leur ont été concédés“<sup>1</sup>. A une demande formelle sur ce sujet, Savfet-Pacha répondait crûment que „le passage dont il est question a rapport à notre pays et que le mot „chefs“ désigne les princes des Principautés-Unies et de la Serbie et le Khédive et que ceux de „provinces privilégiées“ désignent également l'Égypte, la Serbie et les Principautés Unies“<sup>2</sup>. Et, devant les observations de l'agent de Roumanie, général Ghica, il ajoutait en souriant: „Du bruit pour des bagatelles“. Au prince Charles on déniait ouvertement le titre de „souverain“. Les demandes de neutralité présentées par Démètre Brătianu à la Conférence avaient le don d'agacer le ministre turc et il laissait entendre qu'il ne permettra pas qu'on les discute. Les „Principautés“, affirma-t-il, „sont des provinces de l'Empire, dont elles font partie intégrante. Comme telles, elles ne peuvent, ni ouvertement, ni implicitement, soutenir la cause de leur indépendance et de leur souveraineté“. Et le général Ghica observait que la Constitution devait avoir pour conséquence de faire considérer les Roumains comme nation engagée „vis-à-vis de la nation ottomane tout entière“<sup>3</sup>. Aussitôt, de Bucarest, on déclara l'acte constitutionnel comme

<sup>1</sup> Second Livre Vert roumain (*Documente Oficiale, Situațiunea Rominilor în Turcia. Constituțiunea otomana, garanția neutralității etc. „Independența României“*), Bucarest 1878, p. 10.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 13.

<sup>3</sup> *Ibid.*, pp. 14—16.

„nul et non avenu“ en ce qui concerne l'État tout à fait distinct, jamais conquis, qui est la Principauté. Et ce point de vue, porté à la connaissance des Puissances garantes, trouvait aussitôt l'acquiescement de l'Allemagne<sup>1</sup>; les autres suivirent, sauf l'Angleterre, qui se tenait en réserve. „Le situation des Principautés Unies reste ce qu'elle était avant la Constitution“, fut la rétractation vague, prêtant à une double interprétation, de Savfet, qui menaçait, si on s'obstinait du côté roumain, une „réfutation“ à sa façon<sup>2</sup>. L'Angleterre conservait, à Constantinople, „une attitude plus qu'ottomane“<sup>3</sup>. Tout effort pour amener les Turcs à une déclaration satisfaisante pour la dignité de la Roumanie resta vain.

La guerre éclata. On avait tout à craindre des deux côtés, malgré la convention avec la Russie dont les lignes générales avaient été fixées depuis longtemps et qui fut signée seulement à la veille de l'entrée des troupes russes en Roumanie. Dès le mois de décembre un rapport de Constantinople mettait en perspective l'occupation de Calafat aussitôt après l'ouverture des hostilités<sup>4</sup>. Un Conseil de Couronne, organe extraordinaire, convoqué pour la première fois, devait donner une orientation. Il y eut des incertitudes et même des actes de découragement, d'abandon. Nous en donnons le procès-verbal même<sup>5</sup>, dont il ressort que, à côté de ceux qui voulaient se réfugier sous l'égide austro-hongroise jusqu'à demander une occupation de ces protecteurs, à côté de ceux qui pensaient à ne pas froisser la Turquie, qui, de son côté n'avait épargné à la Roumanie aucune blessure d'amour-propre,

<sup>1</sup> *Ibid.*, pp. 17—19.

<sup>2</sup> *Ibid.*, pp. 19—21.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 20. L'ambassadeur turc à Paris acceptait tout au plus la qualification de „pays autonome“ p. 24. Du reste, Sadik-Pacha était d'opinion, toute personnelle, que „la Roumanie doit être déclarée indépendante et constituée en État neutre“, comme „barrière contre la Russie“, qui, du reste, ne le permettrait guère; *ibid.*, p. 25.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 54.

<sup>5</sup> Dans la *Politica externă a Regelui Carol I*, Bucarest 1916, la forme roumaine, pp. 193—197.

il y avait, avec le prince lui-même, tel homme politique, comme J. Brătianu, qui recommandait le risque sans lequel on ne pouvait pas avoir le profit.

Quelques jours après ces notes du 13 et du 14 avril, signées Jean Câmpineanu, demandant, „une action énergique du comte Andrassy à Constantinople“, qui „peut seule nous éviter les dangers“ (des „incursions et des massacres“) „et les conséquences qui en résulteraient“, et implorait des Turcs „l'assurance que notre territoire ne sera pas envahi“<sup>1</sup>, un énergique coup de gouvernail de Kogălniceanu, revenu au Ministère des Affaires Étrangères, donnait à la politique roumaine une autre direction.

Dès le 16, le général Ghica, jusqu'alors agent à Constantinople, se rendait à Pétersbourg pour signer la convention du passage, devenue inévitable<sup>2</sup>. Mais, en confessant envers les Puissances que telle était l'intention de la Roumanie, qui considérait la Russie comme ayant „l'assentiment plus ou moins tacite des Puissances“<sup>3</sup>, on protestait énergiquement contre l'idée qu'on pourrait dépasser ce point des complaisances à l'égard du puissant voisin<sup>4</sup>. Calafat sera garnisonnée pour empêcher le passage, redouté, des Turcs, mais aucune autre mesure militaire ne sera prise. Galatz et Brăila devraient être garanties par des vaisseaux des Puissances, qui y ont de grands intérêts<sup>5</sup>.

Tout cela au milieu d'une indifférence générale à l'égard du sort de ce pays, sauf cette déclaration du ministre italien Melegari que „l'appui ferme du gouvernement royal ne fera jamais défaut à la Roumanie, car, outre le droit, c'est la sympathie qui a toujours inspiré la politique italienne dans ses rapports avec l'État roumain, ainsi que dans toutes les questions qui le concernent“<sup>6</sup>. De son côté, Bülow, parlant

<sup>1</sup> Livre Vert, pp. 72, 73.

<sup>2</sup> *Ibid.*, pp. 73—74.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 80.

<sup>4</sup> *Ibid.*, pp. 74—75.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 84.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 76; cf. *ibid.*, p. 99.

au nom du chancelier allemand, répondait brièvement qu'„on ne peut pas promettre l'intervention du gouvernement de l'Allemagne dans l'intérêt de notre cause“<sup>1</sup>. Il n'admettait pas que le traité de Paris couvre le pays en cas de guerre<sup>2</sup>. Andrassy seulesça à l'invitation de demander que les Turcs ne passent pas le Danube, mais il eut en réponse que la Porte „le laisse entièrement à l'appréciation de son généralissime, qui devrait consulter les nécessités de la défense“<sup>3</sup>. Le Grand-Vizir avait cru devoir „inviter“ le prince „à se concerter avec la Sublime Porte en vue d'arrêter en commun les mesures militaires propres à assurer la défense du territoire de la Principauté, en raison de l'éventualité dont elle pourrait être menacée“, et à savoir d'entente avec le généralissime ottoman qui commandait sur le Danube<sup>4</sup>. La réponse, de la part du ministre des Affaires Étrangères, insistant sur la neutralité qui, d'après le conseil de la Porte elle-même et des Puissances garantes, a été observée par la Principauté, rappelait au „premier ministre d'un gouvernement constitutionnel et parlementaire“ que seul le Parlement roumain pouvait par son vote rompre cet engagement<sup>5</sup>. Or, le lendemain, sans ratification par ce Parlement de la convention conclue avec la Russie, les troupes du Tzar passaient, sur trois points, la frontière.

De nouveau le Grand-Vizir demanda, le 25 avril, et encore une fois, directement au prince, comme à un dignitaire ottoman, d'„agir conformément aux principes qui découlent des liens qui unissent les Principautés“, — donc il y en avait, de nouveau, deux, — „à l'Empire ottoman“: il adoptait la formule dont les diplomates roumains s'étaient

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 78.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 86. Il parlait des sympathies personnelles de l'empereur; p. 83.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 88. L'intervention d'Andrassy aurait été cependant „très énergique“; *ibid.*, p. 89. Osman-Pacha s'offrait à prendre Calafat dans une nuit, en sacrifiant un millier de Circassiens; *ibid.*, p. 121.

<sup>4</sup> *Ibid.*, pp. 81—82.

<sup>5</sup> *Ibid.*, pp. 84—85.

servis jusque là, pour demander la même participation militaire<sup>1</sup>.

## VIII.

Le Parlement roumain commença par voter la convention militaire sans rien changer à la situation du pays à l'égard de la Turquie, avec laquelle, sans „alliance“, on se croyait en paix, pour ne pas collaborer avec l'envahisseur<sup>2</sup>. A Brăila, où il n'y avait pas de Russes, les Turcs bombardaient; les provisions furent saisies dans les ports par des bateaux à Călărăși, à Oltenița, à Bechet, à Calafat, à Giurgiu, à Reni, des bandes passèrent le Danube pillant et incendiant. L'agent de Roumanie à Constantinople fut „suspendu de ses fonctions“<sup>3</sup>, comme un fonctionnaire de l'Empire. L'Autriche-Hongrie avait déjà admis le droit qu'avait la Roumanie „de protéger son territoire contre le brigandage et repousser tout acte d'agression par la force“<sup>4</sup>, quand les Chambres roumaines déclarèrent, le 12 mai, que la Porte a rompu elle-même „les anciens liens“, „se mettant en guerre contre l'État roumain“. Mais, bientôt aussi, espérant mettre de cette façon un empêchement aux projets de la Russie et s'ouvrir le chemin pour des négociations de paix particulières avec la Turquie, on proclamait, le 22 mai, le retour à l'indépendance de la Roumanie, cette indépendance que la Porte avait refusée, attendant même aux droits découlant d'une vraie autonomie.

Les efforts tendant à faire reconnaître cette indépendance par l'Europe restaient cependant vains. On chercha alors à engager la Russie de reconnaissance en lui faisant offrir cette collaboration qu'au début la Roumanie elle-même avait repoussée, désirant avoir, du côté de Vidin, — la Dobrogea ayant été englobée dans la zone d'opérations des Russes, —

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 88.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 90.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 78.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 101.

un champ d'initiative séparée. Le désastre des Russes à Plevna brisa la dure fierté avec laquelle Gortchacov avait jusqu'ici traité les offres discrètes des Roumains. Le Grand-Duc Nicolas, s'adressant personnellement au prince, demanda en toute hâte le secours précis, et non plus le simple concours, vague, d'une armée qu'on avait méprisée.

Les divisions roumaines accoururent à Plevna et amenèrent, non sans d'importants sacrifices, la reddition de cette terrible place improvisée par le génie militaire d'un chef sans aucune préparation européenne. Le commandement des armées réunies avait été offert à Charles I-er, qui s'était empressé de l'accepter. Mais les Russes, qui poursuivaient leur marche vers les Balkans et jusqu'à Andrinople, considéraient tout cela comme des relations personnelles avec le chef d'un pays dont les ministres responsables n'avaient pas été consultés.

Jean Brătianu, se rendant compte du besoin d'avoir cependant des précisions, essaya pour la seconde fois ce qui lui avait si mal réussi à Livadia. Du camp du Tzar, accouru sur le champ de bataille au moment où la crise durait encore, il ne rapporta que des assurances verbales sans objet: la Roumanie, avait dit Alexandre II, n'aura pas à se repentir de ce qu'elle avait fait.

Or les préliminaires de S. Stefano furent conclus par les Russes seuls, invoquant le précédent de 1871, quand la Prusse traita pour tous ses alliés, sans tenir compte du fait que ces alliés faisaient partie de la même nation et poursuivaient les mêmes buts. Ni Brătianu, ni Kogălniceanu, sachant la partie perdue, ne vinrent soutenir les droits de la Roumanie, dont la défense fut confiée à un colonel, très gêné bientôt d'être employé, sans aucune préparation professionnelle, à cette besogne. L'acte comprenait la cession de la Dobrogea pour être échangée contre la Bessarabie roumaine.

On avait perdu à S. Stefano. Le Ministère cherche à se dégager en laissant aux Chambres de décider sur cette offre. Leur déclaration douloureusement digne blessa le Tzar qu'une diplomatie perfide avait présenté comme poursuivant une question d'honneur personnel dans la disparition to-

tale des clauses qui, à Paris, avaient marqué la défaite de la Russie. On parla de désarmer les camarades de Plevna, pour s'en excuser ensuite.

La dernière ressource paraissait s'offrir par le congrès de Berlin, auquel, de concert avec son alliée autrichienne, Bismarck traîna la Russie victorieuse. Brătianu et Kogălniceanu y furent admis, de par la volonté du Chancelier, qui poursuivait encore la Roumanie de ses rancunes, en suppliants. Ils eurent le droit de saluer le „concert européen“, de lire un mémoire, de s'incliner et de sortir. S'ils avaient osé plus, Bismarck s'était arrangé, — un diplomate allemand, le prince de Hohenlohe-Schillingsfürst, le dit, — à les faire sortir.

Pour sauver l'honneur, on ne céda pas la Bessarabie, qui fut seulement évacuée comme devant des envahisseurs, et la Dobrogea fut occupée militairement comme une conquête.

\* \* \*

Toute une politique venait de faire faillite au congrès de Berlin. On devait la maintenir, par la seule crainte et la haine, bien méritée, il faut le dire, envers la Russie, pendant trente-six ans, jusqu'au dernier jour du règne de Charles I-er, en en faisant même la base d'une alliance qui, au moment décisif, devait s'effondrer.

# Documents.

1

5 mai 1858 (?).

L'agent grec Skouphos au Ministère des Affaires Étrangères de Valachie. — Il se plaint qu'on distribue un pamphlet „écrit en valaque et imprimé à Bucarest“, „Halvagiopulo“ par „G. Palicaropolu“.

L'auteur veut „jeter le brandon de la discorde et relâcher les ressorts sympathiques qui unissent moralement les deux nations, grecque et valaque“. L'agent invoque „la justice éclairée de Son Altesse le prince“ et veut „la punition prompte et sévère de l'auteur du susdit pamphlet, pour avoir osé persifler la nation grecque, en violant les lois du pays et en trompant même la vigilance des autorités censoriales“. „Les preuves plusieurs fois réitérées des sentiments qui animent Son Altesse le prince et son honorable Gouvernement“.

Réponse: „autant par sympathie pour la nation grecque que par devoir, en présence de la violation des lois en vigueur régissant la censure“, les exemplaires seront confisqués, l'imprimerie fermée en guise de „sévère répression“.

2.

12/24 avril 1863.

Le Ministère des Affaires Étrangères roumain au gouvernement grec.

On se plaint des attaques contre la Roumanie, dans „Le Gardc National“, invoquant „les excellents rapports qui exis-

tent entre le gouvernement de Son Altesse Sérénissime le Prince-Régnant et le gouvernement hellénique“. On demande donc: „juste punition“ contre les „infâmes calomnies“, la „mise en jugement du publiciste calomniateur“, qui a commis un „méfait insigne“.

3.

16/28 juillet 1863.

Rapport de Callimachi Catargi, agent de Roumanie à Belgrade, au prince Couza.

Il a été reçu par Garachanine, qui l'a remercié pour le transport des armes. Il est considéré comme „l'hôte de la Serbie“. Le prince, très aimable, se déclare heureux de voir ces rapports établis sous son règne. L'Angleterre en est vexée. Bulwer veut une convention d'extradition des „déserteurs“ venus de Turquie, et cela „au moment où ce prince se met à la tête de son armée“. Léonidas Boulgaris vient d'arriver; il parle des comités fonctionnant en Épire et en Thessalie; il veut visiter le prince de Roumanie pour „explorer son assistance“.

4.

28 octobre 4 novembre 1863.

L'agent de Roumanie à Belgrade annonce l'entrée à Athènes, le 30 du mois passé, du roi Georges.

5.

31 octobre/12 novembre 1863.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade au prince Couza.

„Le prince de Serbie, auquel j'ai remis la lettre que Votre Altesse Sérénissime lui avait adressée, s'est montré très flatté de l'accueil que les officiers serbes avaient reçu à Bucarest. L'accueil, au dire du colonel Milivoï Pétrovitch, qui à son arrivée est venu me voir, a été unanimement fraternel. Cet officier m'a paru satisfait de l'état de nos troupes, de leur instruction, de leur organisation. S'il a remar-

qué quelque imperfection, le caractère officiel dont je suis investi l'aura empêché de me la dénoncer... Nos officiers laissent beaucoup à désirer (d'après l'avis d'autres critiques), car les Serbes sont presque tous fort réservés. La France et l'Italie sont „hautement“ favorables aux Serbes. L'agent de France, Botmilian, est en de mauvais rapports avec le Pacha de Belgrade. Le jour de l'Empereur Napoléon, le ministre Garachanine porte un toast à sa santé et Botmilian boit à la santé du prince Michel. Le Sultan est mentionné en troisième ligne, „ce que les Turcs considèrent comme une offense, ne pouvant pas admettre que le vassal passât avant le Suzerain“. „Il aurait été plus convenable qu'on ne les invitât pas, si l'on avait envie de les insulter.“ Botmilian ne fait pas la visite due au Pacha. Il espère „me voir renforcer le parti dont les opinions étaient favorables à la Serbie et que composaient les consuls de France, d'Italie, de Prusse et de Russie. Quelque temps après, lorsque l'éventualité d'une guerre se faisait entrevoir, il m'avoua compter sur le concours qu'il obtiendrait de moi pour déterminer la Serbie à suivre une politique favorable à la France, car il est très probable, ajoutait-il, que dans cette occurrence le gouvernement serbe prit pour guide le gouvernement roumain“. L'agent italien est de cœur pour la Serbie. C'est un „homme très franc, rien moins que diplomate, selon sa propre assertion“. La Russie serait très influente. „Il m'a été impossible jusqu'ici de constater ce fait... La politique suivie par le gouvernement serbe me paraît entièrement nationale.“ La Russie n'est qu'une auxiliaire. Aussi ne se „prêterait-on à aucun acte tendant à lui porter atteinte“ (à la nationalité). L'agent roumain a reçu la visite de Bonnières, „venu s'assurer des intentions de la Serbie dans le cas d'une guerre contre la Russie... — Notre intérêt exigera la plus complète neutralité... Il vous serait peut-être impossible de suivre une politique semblable, à cause de la situation des Principautés Unies, limitrophes de la Russie“. Elle est, „j'en conviens, plus embarrassante“. Une grande partie du public est pour la Russie „par conviction ou par métier“, L'a-

gent roumain n'a vu le prince qu'à l'audience; il correspond avec le corps diplomatique par le moyen des ministres, déclarant ne pas faire de politique.

6.

17/29 décembre 1863.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade.

„Calme le plus complet. La Serbie n'a pas de vie publique... On m'assure que l'on ne discute pas impunément les actes du gouvernement. Quant aux affaires, elles chôment complètement depuis le bombardement.“ Les masses en craignaient l'anniversaire, la veille de la St. André; il y en a eu qui se sont enfuis à Semlin. Le message du prince Couza est commenté. L'agent anglais Longworth arrive, pour une „levée de boucliers“ contre la Russie et l'Autriche. On est décidé à ne pas le recevoir au Palais. „Ils n'auraient qu'à s'abstenir“, dit Garachanine. Il y a un conflit dans le monde diplomatique et des „menées sourdes“. Garachanine est inquiet à cause de l'amitié franco-turque. Callimachi dit: „Nous n'avons pas de prétentions à faire valoir comme vous en Orient, mais nous tiendrions, si Constantinople devait changer de condition, à ce qu'elle devînt une ville libre“. Garachanine assure que le Métropolitte serbe n'a pas fait la protestation dont on parle. A Constantinople on demande si la Serbie a conclu une alliance. On fait répondre par l'agent „qu'il n'avait plus aucune explication à donner“ après le démenti formel. „Le gouvernement serbe était incapable d'imposer une conviction... Nos relations avec la Serbie sont des plus intimes; je dois derechef le constater et demander à Votre Altesse Sérénissime qu'elle attachât la plus grande importance à ces relations, qui nous rendent les arbitres de la question d'Orient. Toucher actuellement aux Principautés c'est mettre en question la domination turque partout en Europe. Malgré les sympathies des Serbes pour la Roumanie, basées sur l'appui qu'ils peuvent trouver auprès de cette Puissance, je pense qu'en cas de légitime défense, le concours

de la Serbie nous est assuré, quelle que soit l'attitude des Russes à notre égard“.

7.

21 janvier 2 février 1864.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade.

Garachanine lui communique la lettre du Grand-Vizir au prince Couza, par laquelle il demande la raison des armements, d'une façon „propre à dissiper tout malentendu sur les intentions de Votre Altesse Sérénissime“. On a parlé de la même façon aux Serbes en octobre. A cette époque les Turcs se plaignaient de ce que „les relations du gouvernement serbe avec le prince Couza prennent un caractère sérieux et ne visent à rien moins qu'à préparer la séparation des Principautés tributaires“. Bien qu'ayant une fonderie propre, les Serbes ont fait venir de Belgique cent bouches à feu. Le Vizir ajoute, en s'en plaignant à Londres, que les Serbes envoient des officiers aux manœuvres des armées étrangères, „acte de pure politesse“. Le Pacha de Belgrade n'est qu'un „agent fidèle et sans discernement du consul d'Autriche... Le gouvernement serbe n'a pas augmenté l'effectif de l'armée régulière“. Mais on prépare un „immense matériel de guerre“. Il y aura 3.200 soldats engagés pour trois ans et une première réserve de plus de 50.000, pouvant être amenée sous les drapeaux en vingt-quatre heures, et même 24.000 de plus; la seconde réserve donnerait 62.000 hommes encore.

8.

27 janvier 1864.

L'agent de Serbie, Magazinovitsch, au Ministère des Affaires Étrangères de Roumanie.

Il offre une paire de pistolets à Poteraş, capitaine de gardes-frontières, „en mémoire du service rendu par cet officier à Grouya, lors du passage des armes serbes par la Roumanie“.

9.

7/19 mars 1864.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade.

La Porte rassemble en Bosnie 25.000 hommes, parmi lesquels aussi des bachi-bozouks. L'arrivée des fuyards de cette province cause un énervement. On parle de la récupération des forteresses, de la conquête du Monténégro. Un corps ottoman sera à Monastir; 80.000 hommes se rassembleront en Bulgarie. L'Autriche est prête à agir. Le consul d'Angleterre est un „ennemi personnel“ du prince. On croit ici que les Principautés arment. Des volontaires se présentent en Serbie. „Toutes les espérances sont actuellement tournées du côté de la Roumanie... L'immense popularité dont Votre Altesse Sérénissime jouit en Orient.“ L'Autriche cherche à entretenir la méfiance entre les provinces serbo-roumaines et la Sublime Porte. A l'aide de ce manège le gouvernement autrichien espère éviter toute entente (?) entre les peuples de race roumano-slave de l'Autriche et ceux de même race de la Turquie, en occupant l'attention de ces derniers d'un autre côté. Elle offre par des agents de Vienne des armes aux Serbes; les mauvais fusils qu'ils présentaient ont été acquis par la Turquie. „La Serbie ne songe à attaquer personne.“ Elle n'a pas de ressources. L'armée n'a pas de cohésion et d'instruction. Les officiers manquent.

10.

27 mars/4 avril 1864.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade.

Vrbitza, aide-de-camp monténégrin, visite le prince, sous prétexte d'un „voyage par agrément“. Les Serbes a aussi continuent à manifester leur désir d'entente avec la Roumanie. Callimachi voit l'émissaire, qui veut venir à Bucarest, chez le général Léchianine: son but est de „connaître un peu la nation roumaine, dont les intérêts sont en rapport avec les nôtres. Nous voyons arriver chez nous des gens appartenant à toutes les nations, mais jusqu'ici

nous n'avons encore jamais vu de Roumains.“ Le Monténégro est en bons rapports avec les Turcs. L'agent relève les „procédés amicaux si subits“ de la Turquie, à cause des conseils de la France et de la possibilité d'une révolte en Orient; autrement elle procéderait par la voie des hatichérifs et des commissaires impériaux.

11.

17 août 1864.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade.

Il envoie l'original du discours fait par le prince Michel. La France domine à Belgrade. Dans ces revendications sur Mali-Zvornik et Zaïtschar („Sacar“), plus le rayon du château de Belgrade, la Serbie est, pour le moment, „satisfaite et rassurée“. Elle (la Serbie) n'est un danger pour personne, mais uniquement la sauvegarde de l'ordre et de la légalité.

12.

12 mai 1865.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade.

Il signale l'identité de position de la Serbie et de la Roumanie.

13.

10 22 novembre 1865.

Rapport du même.

Il envoie le texte de la loi rurale. 700 propriétaires ont déjà été payés<sup>1</sup>.

14.

Décembre 1865.

Ali-Pacha se plaint des mesures de douane prises à l'égard des sujets turcs et il cite le cas de certains négociants d'Ismail, en Bessarabie.

---

<sup>1</sup> En février, Callimachi céda la place à son secrétaire, Prohaska.

15.

24 décembre 1865.

L'agent de Grèce au Ministère des Affaires Étrangères de Roumanie.

Il se plaint d'un article désagréable dans le journal „Trompeta Carpaților“, invoquant les „relations amicales dans l'état le plus agréable“, d'un „État qui est lié à celui de la Roumanie par plusieurs liens, découlant de son passé et relatifs à son présent et à son avenir et surtout par le précieux lien de la religion... Je connais assez la grande sympathie de la nation grecque envers les Roumains“. C'est pourquoi il veut une satisfaction complète et effective.

16.

1866.

Depêches concernant l'appui donné par les Turcs aux gardes-frontières rebelles de Calafat. Le commissaire du gouvernement, Magheru, est livré par eux au Pacha de Vidine, qui a refusé d'arrêter les rebelles. „Par semblables procédés pouvait faire croire à instigation de cette rébellion par autorité ottomane.“ Des faits semblables se sont produits à Brăila, à Cerneți. On constate un „patronage que les autorités ottomanes locales de la frontière semblent prendre plaisir à accorder à de semblables menées“.

17.

9/21 février 1866.

Rapport de l'agent de Roumanie à Constantinople.

Une commission mixte a été établie pour régler les conditions de fonctionnement des communautés.

18.

19 février 1866.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade.

„La communauté de leurs intérêts (de la Serbie et de la

Roumanie) fait que les événements qui se passent dans l'un des deux pays ne sauraient rester indifférents à l'autre". On est „désireux 'de resserrer les liens qui existent entre les deux pays... Le prince Couza<sup>1</sup> est considéré comme une espèce de martyr." Le journal „Vidov Dane" attaque la Roumanie. On cherchera désormais à „gagner en quelque sorte l'ascendant dans ses rapports avec la Roumanie". La Serbie veut qu'on marche contre les Turcs. „Quiconque n'y consent pas a peu de valeur pour la Serbie."

Instructions du gouvernement provisoire roumain.

Il recommande une „étroite intimité". „S'abstenir de toute immixtion hostile dans la politique du gouvernement." Il faut étudier attentivement les partis, les rapports du prince Michel avec les Puissances, l'organisation de l'armée, des finances, de l'administration. Il faut avoir un service postal régulier entre Cladovo et Severin, penser à la fourniture en Roumanie du sel pour la Serbie, éviter la concurrence autrichienne, signaler les tendances de la Serbie et du Monténégro envers „le drame qui se déroule dans les provinces chrétiennes de l'Empire Ottoman". Les Serbes sont-ils „réellement engagés dans la vaste conjuration qui semble enclaver le gouvernement ottoman de toutes parts"? Jusqu'à quel point et quel concours donne-t-on à l'insurrection? „Il est probable, Monsieur l'Agent, que les ouvertures vous soient faites d'une alliance de la Roumanie avec la Serbie.

Tout en ne repoussant pas de semblables propositions, vous vous tiendrez néanmoins dans une réserve prudente; vous objecterez le manque d'instructions précises à cet égard, et vous ferez valoir la position embarrassée que nous ont léguée le gouvernement précédent et la révolution que nous venons de traverser; que pour nous le mouvement oriental a éclaté trop tôt, car nous n'y sommes pas préparés et que nous avons besoin de nous recueillir et de nous organiser pour pouvoir agir sérieusement, que malgré

---

<sup>1</sup> Qui venait d'être détroné par les partis alliés.

cela vous soumettez à votre gouvernement toutes les ouvertures qui pourraient vous être faites, lui laissant l'appréciation de leur opportunité.“

19.

15/27 mars 1866.

Rapport du vice-agent de Roumanie à Belgrade, Mănescu.

Il a de bons rapports „avec Son Altesse Sérénissime le prince Michel et avec le gouvernement serbe“. Ils le traitent „en vieil ami“; à l'église il a été placé auprès des ministres et des sénateurs. C'est un „peuple dur et militaire“. Il a été lui-même le camarade, au lycée parisien de S-te Barbe, du fils de Garachanine, qui est „l'oracle de la Serbie“. Il a trouvé un „pays de moeurs primitives“. Il est question aussi de „la générosité de l'ex-prince<sup>1</sup> pour quelques personnes de Belgrade“.

20.

19 mai 1866.

Un capitaine Dupont offre à la Roumanie son invention „pour guérir la gangrène“. (La Roumanie était représentée en ce moment à Paris par J. Bălăceanu.)

21.

22 juin 1866.

Rapport de Brăila.

Des „individus de différentes nationalités“, originaires de cette ville, viennent à Bucarest sous le drapeau grec, alors que la Principauté observe une „extérieure neutralité“,

22.

19 juillet 1866.

Le ministre des Affaires Étrangères (nouvellement nommé) de Roumanie à l'agent de Roumanie à Paris.

„Professant les mêmes principes, hommes pratiques avant tout, nous nous attacherons par tous les moyens à réorganiser le pays, à rétablir l'ordre dans les finances et les autres

<sup>1</sup> Couza.

branches du service; en un mot à remplacer le régime révolutionnaire et le système d'expédients ruineux pour le pays par un ordre régulier, basé sur le respect de la loi et proportionné aux ressources du pays et à donner par là à l'Europe des gages de nos fermes intentions de justifier la bienveillance dont notre pays n'a cessé d'être l'objet." Il espère d'autant plus de „précieuses sympathies et appui efficace qu'il a déjà reçu de la part de Drouyn de Lhuys des preuves de bienveillance<sup>1</sup>.

23.

24 juillet '4 août 1866.

Georges Stirbey, ministre, à l'agent de Roumanie à Constantinople.

„Par ordre de Son Altesse Sérénissime je vous autorise de déclarer que, dans l'application de cette Constitution, aucun des droits que la nation roumaine lui a conférés ne sera exercé par Son Altesse Sérénissime que dans les limites des traités et de ses obligations envers la Puissance suzeraine. Le chiffre de l'armée est de 17.648 soldats et 1.696 officiers, „celui que Son Altesse Sérénissime a trouvé à son arrivée“ et qui répond à celui fixé par la Convention de Paris. On voulait introduire aussi l'explication que en juillet 1864 la Roumanie avait déjà obtenu le droit de changer ses lois organiques.

24.

19 août 1866.

Le même au même.

Le voyage du prince Charles à Jassy a provoqué „une série d'ovations“.

25.

9 août 1866.

Le ministre des Affaires Étrangères de Roumanie au secrétaire de l'agence de Paris, P. P. Carp.

<sup>1</sup> Le 25 juillet il annonçait le vote de la Constitution.

Le prince Charles est parti pour quinze jours „dans les districts de l'Est“.

Un acte officiel indique comme but de la visite le contrôle de „l'état de la magistrature, de l'armée et du bien-être matériel“.

26.

3/15 septembre 1866.

Le ministre des Affaires Étrangères de Roumanie à l'agent de Paris.

On lui annonce, en rapport avec le voyage du prince, la „réception dont ont été hautement exclus toute étiquette et tout cérémonial officiel“. On disait que „la Moldavie comme un pays aigri par la misère et les souffrances et peu favorable au nouveau régime qui a consacré l'Union sous une dynastie choisie dans les familles souveraines étrangères, d'après le voeu national constamment affirmé en toutes occasions, depuis si longtemps, avec tant d'énergie et d'unanimité“, montrera de la froideur. La réception a dépassé toute attente<sup>1</sup>.

27.

23 octobre 1866.

Rapport du vice-agent de Roumanie, Prohaska, de Belgrade.

Un bateau venant de Linz a été bien accueilli, avec un banquet et un discours du président du Sénat. On négocie avec les Turcs sur l'évacuation de Belgrade. Il désirerait savoir la situation dans les Principautés, en vue de la „formation d'une confédération gréco-serbo-roumaine“. On est prêt à la guerre. Le général roumain Herkt avait visité dès 1865 l'arsenal de Kragouievatz, ayant constaté le tir excellent. Des rapports existent avec les Grecs de Turquie, sinon avec le royaume grec lui-même. Les officiers de la milice ont été rassemblés pour des exercices en hiver au collège. On envoie les volontaires de 1862. Des médecins d'Autriche sont engagés. On espère des secours d'

---

<sup>1</sup> Le 3 décembre le gérant envoie une lettre d'Ubicini.

la Croatie et des confins militaires. Il constate „l'attitude magyarophile et anti-slave du gouvernement autrichien“. „Aucun esprit de parti, aucune division sur le but à poursuivre, ni sur les moyens d'y parvenir. Tout attend le premier appel du prince Michel pour n'y répondre qu'avec élan. — Vos agents n'aiment pas à résider chez nous pour étudier le terrain.“ On dit: „Nous ne sommes ni voulons être autre chose que Serbes, personne au monde ne nous est plus cher que les Roumains, nos voisins, vu la communauté de nos intérêts.“ En regard de la „gallophilie des Roumains...“, soyons russophiles, soyons gallophiles, c'est-à-dire servons-nous de la protection russe et française en tant qu'elle peut nous pousser vers notre but: faisons semblant de nous laisser mener, mais n'oublions jamais notre but commun, le but de notre indépendance, bien plus chère que les bonnes grâces de la France et de la Russie.“

28.

Vers décembre 1866.

Rapport du vice-agent de Roumanie à Belgrade.

On élève à Vidine une „palissade gabionnée“. Ismaïl-Pacha est arrivé de Constantinople à Calafat pour y acheter des chevaux. Les vaisseaux autrichiens „Adler“ et „Probela“ sont à Severin, attendant des instructions. Dans un conflit avec les autorités, un officier et vingt soldats délivrent des individus arrêtés: c'est une „violation à main armée de notre territoire“. On a demandé du côté roumain une commission mixte „sans plus de succès“.

29.

Mars 1867.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade.

Radu Ionescu a été présenté par Cantacuzène et a eu un „très bon accueil partout“.

30.

11 janvier 1867.

Le gouvernement roumain recommande au ministre fran-

çais des Affaires Extérieures Monsieur l'agent Jean Balăceanu, qui jouit de toute la confiance du prince.

31.

15/27 janvier 1867.

Recommandation pour J.A. Cantacuzène, envoyé de Roumanie auprès du gouvernement serbe.

Mr. J. Cantacuzène, agent de Roumanie à Belgrade, est chargé de vous exprimer tout l'intérêt que les Roumains portent à votre pays et toute la sympathie du gouvernement de Son Altesse le prince Charles I-er pour votre gouvernement.

32.

10 février 1867.

Le gouvernement roumain envoie à Vienne Georges Stirbey, avec des lettres du prince, remerciant pour la part prise par l'Autriche à la solution des difficultés avec la Porte.—En août il envoie des condoléances „à l'occasion du décès de feu S. M. l'empereur du Mexique“.

„Voudrais savoir vérité concernant de prétendues insultes de drapeaux hongrois à Bucarest“.

33.

17 février-mars (?)<sup>1</sup> 1867.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade.

Il a été reçu „sans solennité“, mais l'accueil a été „très-cordial“. Arrivé à Cattaro le 11 mars 1867, il a été accueilli de même à Cetingé, ayant été décoré de l'ordre Danilo de première classe. On y attend le capitaine Radonitch, envoyé en mission. Le général Golescu salue au passage à Roustchouk le prince Michel.

Dans un autre rapport, il est dit que la nation serbe est prête à combattre. On achète des chevaux pour la cavalerie. Cristitch est envoyé pour des armes à Hambourg, d'autres à Londres. Le consul de Russie Chichkine a des conférences

---

<sup>1</sup> Mes copies ne me permettent pas de fixer des dates précises. Le lettre du prince serbe concernant Mali-Zvornic (29 octobre 1866) et la réponse du Grand-Vizir (3 mars 1867) sont annexées.

avec les ministres. La Russie encourage à la prise des armes. Garachanine montre du tact et de la prudence.

Il parle des „liens d'étroite communauté qui doivent exister entre les populations chrétiennes de l'Orient“, du „devoir qu'il a pour la Roumanie de ne pas séparer ses intérêts de ceux des populations chrétiennes de l'Orient“. Il faut en faire la déclaration à Constantinople. Démètre Brătianu avait été à Belgrade au moment où les Turcs menaçaient la Roumanie d'une invasion. „Monsieur Ristiez, sur l'ordre de Monsieur Garachanine, a déclaré à cette époque que, si la Turquie envahissait le territoire roumain, le gouvernement serbe ne pouvait pas répondre des agitations qui pouvaient surgir en Serbie.“

34.

8/20 mars 1867.

Le ministère des Affaires Étrangères de Roumanie à l'agent de Roumanie à Paris.

Le ministre, Étienne Golescu, étant malade, le département est confié à un intérimaire<sup>1</sup>.

35.

30 mars 1867.

Emmanuel Kretzulescu est envoyé à Düsseldorf et à Berlin.

36.

7/19 avril 1867.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade.

Le prince est mécontent à cause des retards dans l'attitude de la Roumanie. On attend la solution dans la question des fortresses. S'étant rendu, le 15 mars, à Cattaro, il a vu Stanco Radonitsch, cousin et aide-de-camp du prince Nicolas, qui avait fait six heures de voyage à cheval. Très ému, il se confie dès le lendemain. On est prêt là-bas „à faire le sacrifice complet de sa position, pour assurer l'établisse-

---

<sup>1</sup> Un nouveau Ministère roumain était annoncé dès le 2 mars.

ment de la grandeur.. (effacé) et la consolidation de l'État jougo-slave ou du moins du royaume serbe“. Il ne faut pas arrêter dans sa marche „la grande question de l'émancipation des populations chrétiennes de la Turquie“. Il rappelle les paroles de son oncle le prince Danilo: „constituez le royaume de Serbie et je serai heureux d'être le premier à monter la garde à la porte de votre palais“. Il ne faut pas désespérer de la justice. Le devoir de tous, croit l'agent, est d'„établir entre eux cette entente intime, qui seule leur donnerait les moyens de triompher de la Turquie et de la résistance possible de l'Europe, entente sans laquelle leur défaite serait certaine.“ „La Roumanie, qui occupe aujourd'hui matériellement et moralement le premier rang parmi les États chrétiens de la Turquie, risquerait fort—me semble-t-il—de perdre sa prépondérance dans le travail qui se fait pour amener leur indépendance [si], dans un avenir plus ou moins éloigné, elle se laissait devancer soit par les Serbes ...(effacé), soit par les Grecs. Le Serbes surtout, par leur conglomération avec la Bosnie, l'Herzégovine, le Monténégro et la Bulgarie, formeraient un État numérique bien supérieur à la Roumanie; je crois, pour conserver l'influence et le prestige que nous assure aujourd'hui la supériorité immense que nous avons sur toutes ces populations, par notre civilisation, nos richesses, notre commerce et notre industrie, —comparés aux leurs, — que nous devons tendre à toujours tenir tête au mouvement émancipateur, quand même nous n'aurons rien à y gagner pour le moment comme territoire (ce qui du reste est encore une question à discuter...). Il faut s'entendre pour une organisation commune, que nous nous organisions et nous tenions prêts, de façon à saisir le moment favorable pour imprimer nous-mêmes le mouvement et ne pas nous borner simplement à le suivre. Le maintien de notre prépondérance est à ce prix“.

Un agent turc arrive offrant, comme garanties, de larges concessions de territoires „et peut-être un débouché sur la mer“. La réponse est évasive. On explique à l'agent que les sympathies pour la Russie récompensent des services

réels, „mais jamais nous ne consentirons à nous soumettre à elle (à être Russes) ou à servir ses vues d'envahissement sur les États de nos coreligionnaires“. Au dîner offert aux Voévodes monténégrins il y a eu un toast pour le prince Charles et „la consolidation des liens qui devraient unir la Roumanie et la Tserna-Gora, ainsi que pour le progrès des deux pays“. Un triple hurra le signale. Une députation se rendra à Bucarest.

Dans la suite on signale l'apparition du portrait du Tzar Douchane, les convois aux torches, le projet d'installer Cris-titsch comme gouverneur de la Bosnie, l'envoi de délégués à l'exposition slave (Pétrovitch, Milichévitch, Safarik, Théodorovitsch, des peintres). 3.000 fusils sont donnés au Monténégro. Il seront introduits peut-être par Antivari.

37.

15/27 avril 1867.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, J. A. Cantacuzène.

Il a une situation ambiguë et mal définie. N'étant pas reconnu par les consuls de France et d'Italie, il n'est invité qu'à titre personnel, ce qui est une „source constante d'humiliation pour notre dignité nationale et aussi d'embarras pour le gouvernement serbe, contrairement aux honneurs et avantages dont nous entourons leurs agents. L'intronisation d'un prince héréditaire et allié à plusieurs grands souverains devrait modifier cette situation“.

38.

29 avril/9 mai 1867.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade.

Le 6 mai les derniers Turcs sont partis, avec le Pacha; le colonel Ali-bey est resté seul. La garnison s'est retirée à Ada-Kaleh. Il est de nouveau question du congrès slave. On parle de 3.000 fusils livrés au Monténégro. Le prince de

ce pays aurait demandé à Constantinople le territoire d'Antivari<sup>1</sup>.

39.

22 avril 1867.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, J. A. Cantacuzène.

Un nouveau ministre des Affaires Étrangères vient d'être nommé. Cantacuzène a envoyé une note au président du Conseil, parlant de „l'affinité de nos positions respectives“.

40.

26 mai 1867.

Le Ministère de Affaires Étrangères à l'agent roumain à Paris.

Dans l'affaire des Juifs, l'expulsion était conforme aux lois du pays.

41.

25 mai 1867.

Rapport de l'agent roumain.

Radonitch est arrivé. Il apporte au prince Charles le grand cordon. On poursuit l'idée d'une „brillante réciprocité“. Garachanine est partisan de l'indépendance complète.

42.

Juin 1867.

Le Ministère des Affaires Étrangères à l'agent roumain à Paris.

On soupçonne Baligot de Beyne, ancien secrétaire du prince Couza, d'avoir donné à „la Patrie“ un article désobligeant pour le gouvernement roumain.

---

<sup>1</sup> Le 4 juillet mention de l'arrivée à Belgrade du sénateur Philippe Cristitch et du capitaine Nicolaïdi, revenus de Bucarest.

43.

2 juin 1867.

Le Ministère des Affaires Étrangères de Roumanie au gouverneur de la Nouvelle Russie.

Il envoie Nicolas Golescu pour saluer le Tzar à Odessa.

Un „empêchement imprévu“ le fait ensuite remplacer par le colonel Dunca et par Filipescu.

44.

10 juin 1867.

Le général Adrian, ministre de la Guerre, à l'agent roumain à Paris.

On envoie pour des études de marine en France ces officiers: Murgescu sur le „Jean Bart“, Dimitrescu sur le „Solférino“.

45.

6/18 juin 1867.

Rapport de l'agent de Roumanie à Constantinople, Golescu.

Il s'est rendu chez Fouad dans la question de l'école élémentaire de Monastir, persécutée par le clergé grec. On lui a rendu raison. Le Patriarche l'a visité, et lui a parlé de „son respect pour toutes les différentes nationalités qui professent la religion orthodoxe d'Orient: son désir le plus fervent était que tout dissentiment spirituel et canonique disparaisse désormais entr'elle et le Siège oecuménique et que son espoir de voir ce voeu se réaliser bientôt en Roumanie se fondait sur les vues élevées et les sentiments si profondément pieux de Son Altesse Sérénissime, notre auguste prince“, auquel il envoie ses bénédictions.

46.

22 juin 1867.

Note du ministre ottoman Savfet-Pacha.

Il rappelle „les sentiments de bienveillance et de sollici-

tude éternelle dont mon auguste maître est animé envers votre pays<sup>1</sup>.

47.

12/24 juin 1867.

Rapport de l'agent de Roumanie à Constantinople.

Le Ministère des Finances ottoman demande le paiement immédiat „de la somme annuelle conventionnelle (qu'il qualifiait de tribut<sup>2</sup>), dont l'échéance est en juillet“.

48.

1-er juillet 1867.

Communication ministérielle roumaine à R. Ionescu, émissaire du gouvernement en Serbie.

(Le prince Charles sera de retour dans environ dix jours.)

49.

5 juillet 1867.

Le Ministère des Affaires Étrangères de Roumanie à l'agent de Roumanie à Paris, P. P. Carp.

Des insinuations malveillantes, émanant de ceux qui sont hostiles à l'ordre des choses actuels en Roumanie représentent à l'étranger le gouvernement roumain comme favorisant la formation de comités ayant pour but d'agiter la Bulgarie et la Turquie. Le gouvernement roumain, non seulement n'a pas favorisé de tels mouvements, mais encore il a fait tout ce qui lui était possible (effacé: sans recourir à des mesures extrêmes) pour annuler complètement en Roumanie la tendance propagandiste de ces comités clandestins, composés en totalité de sujets étrangers, ceci en dehors de tout recours à des mesures extrêmes.

Quant à la Transylvanie, le seul officier roumain qui, à

---

<sup>1</sup> Dans le même rapport il est question de l'opinion manifestée par la diplomatie prussienne que „les capitulations s'étendent aussi sur les Principautés de Moldavie et de Valachie“.

<sup>2</sup> Le 17 juin la même formule („suma convențională ce i se datorește“) est employée dans un acte intérieur.

la connaissance du gouvernement, soit allé en Autriche, c'est Monsieur Candiano, qui a quitté le service depuis quelques mois et qui s'est rendu à Pesth comme simple particulier, sans avoir subi de la part des autorités hongroises le moindre empêchement.

50.

5 juillet 1867.

Le Ministère des Affaires Étrangères à l'agent de Roumanie à Paris, P. P. Carp.

Il est faux qu'il y eût des troubles à Jassy. Le prince a visité tout le pays. Une explication sur le cas des Juifs de Galatz est effacée.

51.

15 juillet 1867.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Constantinople.

Le Sultan passera par Roustchouk, „Son Altesse Sérénissime le Prince et son gouvernement n'ayant reçu jusqu'à présent aucune communication du passage de Son Altesse“. il faut témoigner „les égards dûs“<sup>1</sup>.

52.

28 juillet 1867.

Rapport de l'agent de Roumanie à Constantinople.

Au retour, le Sultan n'a pas adressé la parole à l'agent, qui a été cependant invité à la réception et au dîner offert pas le Grand-Vizir<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Un peu plus tard des ordres sont envoyés pour le pavillon de commerce roumain. Un rapport en parle plus tard: „notre marine marchande, qui a le mérite incontestable de contribuer à l'écoulement de nos produits et à faire connaître notre pavillon à l'étranger“.

<sup>2</sup> Son titre, ainsi qu'on le voit dans une note de Fouad-Pacha (1-er août), est: „l'Agence princière de Moldo-Valachie“, mais plus bas: „Agence des Principautés Unies“.

53.

3. août 1867.

Le Ministère des Affaires Étrangères à l'agent de Roumanie à Paris, P. P. Carp.

Est nommé agent titulaire à cette place Emmanuel Krețulescu.

54.

8/20 août 1867.

Rapport de l'agent de Roumanie à Constantinople.

L'instituteur Atanasescu est empêché d'avoir une école roumaine à Monastir par le clergé grec, qui invoque un acte de Mohammed II. Keyserling, que la Prusse veut envoyer comme consul-général à Bucarest, est „très agréable dans ses rapports et il réunit beaucoup de belles et bonnes qualités“.

55.

14 août 1867.

Rapport de l'agent de Roumanie à Constantinople.

Le gouvernement ottoman demande qu'on change la monnaie du „tribut“. L'agent se plaint des éternels retards de la Porte. Dans la question de l'école roumaine de Monastir Fouad a dit: „je verrai“. Les Lazaristes, sans faire du prosélytisme, donnent aussi des leçons en roumain. Un Conseil a été tenu au Palais, et Fouad ira à Livadia.

56.

19 août 1867.

Rapport de l'agent de Roumanie à Constantinople.

Il annonce le „versement du tribut semestriel“ en bechliks. Dans la question de l'école, les Lazaristes représentent la „dernière ressource“. — Il est question aussi des dix Juifs expulsés par Galatz et qui, refusés par les Turcs, ont été noyés dans le port même par le personnel de la barque turque qui les ramenait. Le khédive d'Égypte restitue la visite au Sultan. Les drogmans de l'Agence (Pitzipios, Kaulopoulo) ont été reconnus. — Le 26 septembre-

8 octobre il fait des propositions „en vue de la fondation d'une église et d'une école centrale roumaine à Grévéna“, par les efforts du moine roumain Avercius. Il s'agit du „développement de l'élément roumain en Orient“. Si on n'écarte pas le moine grec Benédiktos, les Roumains de Macédoine passeront au catholicisme. — Le 3/15 novembre le Patriarche écrit au prince Charles et au Métropolitain roumain.

57.

12 septembre 1867.

Le ministre des Affaires Étrangères de Roumanie à l'agent à Paris.

Le dimanche passé, les drapeaux de la garde ont été présentés au Prince à Cotroceni. Cinq mille hommes étaient présents. On signale les „cris enthousiastes et les hurras frénétiques de la foule nombreuse qui couvrait la campagne“.

58.

29 septembre 1867.

Rapport du vice-agent de Roumanie à Belgrade, Prohaska.

„Une de mes grandes préoccupations a cessé“. Les Turcs ont évacué. „La liberté et l'indépendance intérieure sont devenues une vérité réelle“. L'affaire de Mali-Zvornik et de Zaitschar est résolue en principe.

59.

30 septembre 1867.

Rapport du vice-agent de Roumanie à Belgrade, Prohaska.

„Une sorte d'entente secrète, tacite, très intensive, parmi tous les sujets serbes, à savoir celle de considérer comme secondaires toutes les affaires intérieures du pays jusqu'à la solution de la grande oeuvre de l'affranchissement de tous les Serbes soumis à la Sublime Porte. Pour ce qui

est des questions intérieures, le gouvernement a quasi carte blanche de la part de l'Assemblée, et celle-ci à son tour de la part de la nation“. Certains Serbes d'Autriche demandent, il est vrai, la liberté de la presse, etc., mais ils ne font pas de prosélytes. Ceci „pour que l'union des esprits ne risque de se perdre jusqu'à l'accomplissement de la grande oeuvre...

En somme la Serbie possède ce qui, par malheur, fait défaut à la Roumanie pour faire des miracles en fait de progrès: finances bien réglées, respect des lois en général, tranquillité et concorde solide des citoyens, et cet état de choses se prolongera jusqu'à la solution de la crise susmentionnée“.

60.

6 octobre 1867.

Le ministre des Affaires Étrangères de Roumanie à l'agent à Paris.

Le Prince a passé en revue la garnison de Bucarest. Il s'est rendu ensuite à Domnești. Un banquet a été offert à quarante officiers supérieurs. Le Prince a levé son verre pour l'armée. Le lendemain il est revenu dans la Capitale.

61.

21 octobre/2 novembre 1867.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade.

Par rapport aux Balkans, la Roumanie forme „un État comparativement bien plus important par sa position en Europe, par sa population, sa civilisation et sa richesse“.

62.

3/15 novembre 1867.

Rapport de l'agent de Roumanie à Constantinople, Golescu.

Mention du procès des Roumains de Macédoine avec le clergé grec. „Les meilleurs arguments font peu d'effet sur les Turcs quand ils ne sentent pas derrière ces argu-

ments un gouvernement décidé à leur tenir tête et à leur rendre le mal pour le mal. Notre droit de juridiction est incontestable. Un moment où ils ont si grandement besoin de se ménager l'amitié des Principautés... L'influence étrangère a plus d'action qu'on ne peut se le figurer sur les événements journaliers de la Porte". Dans l'affaire de Roustchouk, où le Bulgare arrêté par les Turcs était sujet roumain, „on a interprété donc notre refus de nous associer aux protestations de la Serbie comme une concession extrême, faite à certaines exigences politiques au détriment de notre dignité nationale. Il ne faut pas se laisser dépasser sur ce terrain au moins“.

63.

10 novembre 1867.

Le ministre des Affaires Étrangères de Roumanie à l'agent de Roumanie à Paris.

On lui envoie un ouvrier pour le faire entrer à l'Imprimerie Impériale. „Les relations que je suis parvenu à établir avec l'Alliance Israélite“, etc.<sup>1</sup>.

64.

25 novembre/7 décembre 1867.

Note de l'agence de Grèce à Bucarest.

Elle mentionne les „sentiments de sympathie de la nation hellénique envers les Roumains. Le gouvernement du Roi n'a cessé de témoigner un vif intérêt aux efforts des Principautés à se constituer en un État uni et autonome, sous un prince d'illustre origine“.

<sup>1</sup> Pour le reste de l'année, la correspondance de Paris contient des offres, faites aussi par le moyen de l'agent Jean Alecsandri, du comte Arnould de Berry, qui veut entrer dans l'armée roumaine. On envoie ensuite pour être distribuée la publication „l'Unité latine“. Il paraît qu'on avait proposé à la Serbie aussi d'y entrer, en 1866. Elle „n'a pu accepter cette proposition à cause de l'économie“.

65.

28 novembre 1867.

Rapport de l'agent de Roumanie à Constantinople, Golescu.

Il envoie des lettres du Patriarche adressées au Prince. „Je joins également la traduction de cette lettre, dont l'objet se rapporte à la rente annuelle léguée dans le temps par le prince Aaron-Voda pour la fondation d'une grande école chrétienne à Constantinople, rente dont le versement a été suspendu à la suite des difficultés que le Patriarcat, qui dirige cette école, nous a suscitées, à la suite de la sécularisation des couvents.

Les intentions pieuses de ce prince éclairé ayant eu principalement en vue de répandre l'instruction parmi les chrétiens de Constantinople sans distinction de nationalité et de les dégager des ténèbres dont l'islamisme dans son fanatisme d'alors les tenait plongés, il serait, — me paraît-il, — malgré les procédés sus-mentionnés du Patriarcat à notre égard, au-dessous de nous de priver la jeunesse studieuse de Constantinople de ce léger subside. La continuation de ce bienfait prouverait d'ailleurs une fois de plus que la Roumanie, fidèle à ses anciennes traditions, aujourd'hui aussi bien qu'au milieu des temps les plus barbares, n'a jamais refusé son généreux appui aux pays de l'Orient pour tout ce qui peut y faire revivre les lumières et les rapprocher de la civilisation<sup>1</sup>.

66.

15/27 février 1868.

Rapport roumain de Constantinople, signé Vrana.

Conflit à cause d'un caporal turc maltraité sur un bateau de la nation, entre Turnu-Măgurele et Nicopolis, par des soldats roumains, qui ont tué un soldat turc et se sont saisis des provisions.

<sup>1</sup> Le 5 décembre le Primat de Roumanie répond au Patriarche.

67.

1-er mars 1868.

Rapport du consul-général de Prusse à Bucarest, Keyserling.

Il est question „des bruits erronés qui s'étaient répandus depuis quelque temps relativement aux tendances du gouvernement et des sujets de Son Altesse Monseigneur le prince de Roumanie“. La méthode qu'on suit est de „loyauté et prudence“.

68.

3 15 avril 1868.

Rapport de Jean Cantacuzène, envoyé roumain en Russie.

Sa mission touchait aux capitulations, aux patentes, aux biens conventuels, aux dettes de l'ancienne occupation, à une convention postale. On lui répond: sur le premier point, la Russie ne tient pas à l'application de ce régime; elle est prête à négocier à Bucarest. Mais Gortchacov se réserve de prendre la Convention pour norme. Sur le second, les marchands en gros paieront la patente. Sur le troisième, on demande qu'on règle en Roumanie la question de l'état civil. Mais on ne discutera pas sur les biens conventuels avec un Métropolitite roumain qui n'est pas canonique. Sur le quatrième, on admet le payement en quatre ans. Sur le cinquième, on accepte le principe d'une convention postale.

69.

30 mai/11 juin 1868.

L'agent de Serbie à Bucarest, Magazinovitch, au Ministère roumain.

Il donne l'„affreuse nouvelle“ de l'assassinat du prince Michel. „L'on priera pour l'âme de mon malheureux prince“.

70.

1/13 juin 1868.

Le ministre des Affaires Étrangères de Roumanie, N. Golescu, à l'agent de Serbie à Bucarest.

Il lui témoigne ses „sentiments de douleur et d'indignation pour l'horrible attentat: c'est une nouvelle aussi triste qu'inattendue. Indépendamment des excellentes relations qui suffiraient à motiver nos regrets sympathiques, le souvenir des rares qualités de l'auguste prince qui en est l'objet est bien de nature à ajouter au deuil que vous éprouvez et auquel nous nous associons<sup>1</sup>“.

71.

20 juin 1868 et suiv.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade et informations de Bucarest.

La Grande Scouptchina s'est rassemblée. Elle reconnaît que „les ailes du serbisme ont été coupées au milieu de leur plus bel essor“. Un service a été célébré à la Métropole de Bucarest le dimanche passé. „Le prince en grand deuil a assisté.“ Un deuil de quinze jours a été décrété. Le 3 juin, l'Assemblée roumaine a manifesté „de la part de la Roumanie entière sa sincère et générale douleur pour le décès (*răpirea zilelor*) de S. A. le prince Michel Obrénovitsch“.

Le ministre serbe Pétroniévitsch répond en ces termes: „La manifestation de la compassion pour le malheur de notre nation de la part de nos amis séculaires et constants nous donne de fortes garanties qu'entre ces deux nations se développera de plus en plus une solidarité qui sans aucun doute est la condition par laquelle on peut arriver au but des deux nations, celui de se poser légitimement à côté d'au-

---

<sup>1</sup> Un rapport de Belgrade parle du grandiose convoi des funérailles, avec la princesse Julie, la mère et le frère du défunt, ses parents, les représentants étrangers: Gablenz, Zichy, Ali-Nizami. Les maisons sont couvertes de noir, des femmes en deuil. Il faut s'arrêter de temps en temps à cause de la foule, qui pleure, gémit, pousse des cris. C'est le „spectacle le plus déchirant qu'on puisse voir“. Le cercueil est descendu au milieu des larmes de tous les assistants. Les districts envoient des adresses. „J'ai reçu“, dit l'agent, „de nombreux remerciements pour les manifestations par lesquelles Son Altesse, le gouvernement, l'Assemblée, la nation roumaine ont exprimé leur douleur pour le grand malheur qui a frappé la nation serbe“.

tre nations avancées et développées.“ Ce geste est „une grande consolation dans ces circonstances difficiles“.

En confiant de nouveaux drapeaux à l'armée, le gouvernement serbe lui tient ce langage: On suivra absolument les traces du défunt et on continuera, inébranlables, sa glorieuse voie. Mais la loi doit être la volonté suprême en Serbie. L'armée doit progresser. Des consultations plus fréquentes doivent avoir lieu entre le gouvernement et la nation. Il faut l'appui patriotique de toute la nation. „Avec l'aide de Dieu et sous l'ombre de cette union le jeune rameau des Obrénovitsch deviendra un grand arbre qui couvrira, en la délivrant, toute la nation serbe.“

En Roumanie on a demandé le séquestre sur les biens de la famille des Caraguéorguévitsch: bien de Cochina (district de Ialomița), de Hârlești (district de Teleorman).

72.

juillet 1868.

La Chambre serbe au Parlement roumain.

La Schouptchina „a vu dans cette manifestation sympathique une nouvelle preuve de l'intérêt et de l'attachement fraternel que la Roumanie a de tout temps portés à notre pays. Le peuple serbe est animé de sentiments de parfaite réciprocité et est heureux d'avoir dans son voisinage immédiat une nation avec laquelle il peut partager cordialement la joie et la douleur.“

73.

30 juillet 1866.

Note de Fouad-Pacha au gouvernement roumain.

Le système adopté en Roumanie de léser les sujets ottomans l'amène à attirer „l'attention toute particulière du gouvernement de Son Altesse le Prince“. Des gardes-frontières roumains, prétextant une contrebande, ont envahi à Giurgiu un bateau turc, ont arrêté l'équipage et mis en vente la cargaison. A Galatz, bien qu'il y eût un „agent de commerce ottoman“, des plaintes s'élèvent. Il y a une „re-

grettable insouciance en général des autorités princières“. —On répond qu'à Giurgiu il y a eu des contrebandiers turcs qui ont tiré; à Brăila on tolère une „Éphorie ottomane“. On désire des „rapports de bon voisinage“.

74.

17 août 1868.

Pétition de D. A. Nicobey, médecin, qui demande au prince de Roumanie d'être nommé membre dans le Conseil sanitaire international de Constantinople.

75.

9 septembre 1868.

Note ottomane au gouvernement roumain.

Il est question d'une erreur dans la quittance du „tribut“.

76.

9 septembre 1868.

Note ottomane au gouvernement roumain pour les achats de bois destiné à la Marine impériale, à Galatz et à Brăila, où réside un „agent commercial de la Sublime Porte“; dès 1845 la Turquie a une échelle à Galatz, bien que dans des „conditions irrégulières“.—On donne satisfaction à cette demande.

77.

20 septembre 1868.

Le nouveau ministre des Affaires Étrangères de Roumanie à Savfet-Pacha.

Félicitation pour sa nomination aux Affaires Étrangères. On se rappelle les „marques de sympathie manifeste“ qu'il a données et, mentionnant les „intérêts réciproques“, on espère le renforcement de „nos excellentes relations“.

78.

23 novembre 1868.

Le nouveau ministre des Affaires Étrangères de Roumanie au vice-agent de Constantinople, Trăsnea.

(Le programme, fixé dans le discours fait à la Chambre, est le suivant:) La loyauté et l'esprit de conciliation, que nous ne manquerons pas d'apporter dans nos relations avec une Puissance envers laquelle les liens séculaires et les intérêts communs nous créent des devoirs spéciaux, auxquels nous ne faillirons pas.

79.

23 novembre 1868.

Le ministre des Affaires Étrangères de Roumanie à l'agent roumain à Belgrade, J. A. Cantacuzène.

Le nouveau Ministère doit être présenté sous le rapport du „soin qu'il apportera à les resserrer encore (les rapports roumano-serbes) par tous les liens de la sympathie et bon voisinage“<sup>1</sup>.

80.

26 décembre 1868.

Instructions pour l'agent de Roumanie à Constantinople, D. Sturdza.

L'agent avait annoncé le 18 la rupture entre l'Empire ottoman et la Grèce. On lui communique „notre ferme intention de travailler à maintenir les meilleures relations avec le gouvernement impérial“. Des mesures seront prises sur le Danube pour empêcher „un renouvellement de l'incident regrettable, qui, l'été passé, a failli provoquer un désordre passager dans les États de Sa Majesté le Sultan“. Malgré la présence de réfugiés grecs, les manifestations seront interdites.

81.

29 décembre 1868/10 janvier 1869.

Le ministre des Affaires Étrangères de Roumanie à l'agent de Roumanie à Constantinople, D. Sturdza.

---

<sup>1</sup> En 1868 on fait un don de vingt ducats au couvent de Gratchanitzza.

On a reçu les lettres du Sultan et du Grand-Vizir au Prince.

„Cette note qui dans sa rédaction originale cherchait à nous placer sur un terrain que notre autonomie et notre dignité nationale ne nous avaient jamais permis d'accepter a été refusée et remplacée par une autre dont la rédaction ne laisse plus aucun doute sur son caractère de pure et simple information.“ Il était question de ne pas causer des désagréments à l'Empire. La Roumanie demande la permission d'importer 60.000 kgr. de poudre, 15.000 fusils Peabody. De la poudre a été confisquée à Soulina. Les instances pour la monnaie sont renouvelées. „La promesse en avait déjà été faite au gouvernement du prince Couza.“ Les machines ont été acquisitionnées. On regrette l'attitude du Patriarche grec. Mais, dit l'agent, ainsi que l'affirme le ministre, „il ne se trouverait en Roumanie aucun gouvernement qui veuille ou puisse même jamais prendre sur lui de revenir sur la sécularisation des biens conventuels“. Mention d'un projet de loi pour la constitution d'un Synode roumain sur des bases canoniques. On a donné mille ducats aux établissements scolaires de Constantinople.

82.

Constantinople, 1869.

Rapport de Démètre Stirbey, ministre des Affaires Étrangères de Roumanie.

Il a eu à Péra une entrevue avec Aali-Pacha sur la question de la monnaie.

„J'ai pressé démarche auprès Kupriuli, plus opposé, et Aali-Pacha, disposé pour nous. Aujourd'hui Aali-Pacha m'a annoncé que Sultan consent accorder droit de monnaie absolu<sup>1</sup>. C'est encore officieux, confidentiel. Secret indispensable. Bourrée télégraphie Paris pour laisser battre monnaie. Grande reconnaissance pour résultat.“ En mars Démètre Sturdza négociait aussi pour l'„abolition des capitulations“.

---

<sup>1</sup> Le projet de loi pour la monnaie date de février 1867.

83.

1869.

Le ministre des Affaires Étrangères de Roumanie à l'agent de Roumanie à Vienne.

Voudrais savoir vérité concernant bruit de prétendue insulte du drapeau hongrois à Bucarest.

84.

7/19 janvier 1869.

Le ministre des Affaires Étrangères de Roumanie à l'agent de Roumanie à Constantinople, D. Sturdza.

Il faut travailler auprès du Patriarche. Les Turcs exigent des „preuves irrécusables“. Tout cela prouve „que nous marchons par nous-mêmes, puisant notre force et nos succès dans la légalité et la justice des causes pour lesquelles nous luttons. La Porte, dites-vous, voudrait nous voir frapper quelque grand coup, tel que la dissolution des assemblées législatives“. On demande la solution dans la question de la monnaie, „la réglementation des bouches du Danube“ et le droit d'exercer une juridiction en Orient. Le gouvernement Brătianu les avait obtenues. „Si nous étions obligés, par l'inaction dans laquelle on nous tient aussi forcément, à résigner le pouvoir, les ministres appelés à recueillir notre succession seraient fatalement et irrésistiblement poussés dans les bras de la Russie.“ Les informations anglaises sur les Grecs réfugiés récemment en Roumanie, sur l'arrivée d'armes et munitions par la Russie sont fausses.

85.

14/26 janvier 1869.

Rapport de Steege, agent de Roumanie à Vienne.

Beust n'est „rien moins qu'expansif..., en ne répondant la plupart du temps que par geste et interjection, fuyant les explications“. Lui ayant parlé des „meilleures relations avec un État voisin et puissant qu'on désire, l'„expression de doute ironique qui paraissait se dessiner sur la figure de M. de

Beust“ ne lui a pas échappée. L'agent poursuit: „Mon souverain m'avait autorisé de déclarer partout que, dès le moment de son avènement, il était devenu Roumain de coeur et de pensée et partant ne pouvait suivre qu'une politique roumaine.“ Beust objecte les armements. On lui répond: „un pays qui ne pourrait pas le cas échéant défendre sa neutralité au moins vingt-quatre heures les armes à la main n'aurait aucune chance de la voir jamais respectée“. Steege rappelle aussi „certaines vellétés hongroises de recouvrer tout ce qui à tort ou à raison avait jamais fait partie de la couronne de St. Étienne“. La Serbie des radicaux n'a-t-elle pas armé? „A tout ceci Son Excellence donnait à peine un signe d'approbation.“ Après avoir parlé aussi de la juridiction consulaire, l'agent n'a eu qu'un „salut assez léger, mots raides“. Ce gouvernement partageait les préventions de l'Angleterre (?) à notre endroit. Beust considère les Chambres comme appartenant à Brătianu et il est adversaire d'un Ministère faible. „La France, qui avait tant fait pour la Roumanie, ne pouvait naturellement lui continuer son appui, tant qu'elle la voyait seconder une politique contraire à ses intérêts“. Il est question maintenant de visiter aussi le comte Andrassy.

86.

10 février 1869.

Rapport de l'agent de Roumanie à Paris, Strat, au Prince.

Il sort d'une audience chez l'Empereur, qui dit: „Eh bien, il paraît que les choses chez vous ne sont pas encore tranquilles et que le conflit entre la Chambre et le Ministère est loin d'être terminé“. Ayant répondu qu'il n'a pas de renseignements là-dessus, l'Empereur fait „quelques observations générales des affaires et surtout sur la direction donnée à la politique du pays pendant les deux années du gouvernement de M. Brătianu et de son parti“. Strat répond que le Prince a trouvé un parti fort: „ce parti ne compte pas beaucoup de capacités dans ses rangs“. Mais il est bien or-

ganisé et discipliné, „plus remuant et plus hardi“. Les autres partis ne sont que des groupements, personnels. C'est pourquoi le Prince s'est adressé aux libéraux. L'ancienne Chambre „était curieuse comme composition et n'offrait pas de majorité compacte qui pût soutenir un Ministère quelconque“. Certaines mesures prises pendant ces deux ans n'ont pas eu l'agrément du Prince, qui déplore les excès commis. Reconnaissant envers l'Empereur, il ne veut „donner aucun sujet de plainte à ses voisins. — Mais comment fera le Ministère pour sortir de cette situation? — Le parti sus-mentionné faisait une propagande assez active en faveur des Grecs, des Bulgares et en général des populations chrétiennes de l'Orient, et le gouvernement, croyant son devoir d'empêcher toute agitation de ce genre pour sauvegarder les intérêts du pays, pour faire respecter strictement sa neutralité“, agira. Il en est devenu impopulaire. „D'un autre côté“, dis-je, „le gouvernement était réduit à la nécessité de s'abstenir de toute immixtion dans les affaires de Transylvanie qui pourrait donner lieu au gouvernement autrichien de soupçonner une propagande contraire à ses intérêts. Sa Majesté m'avait parlé auparavant de l'agitation maintenue par les Roumains de la Transylvanie, et, le parti Bratiano se laissant entraîner à des manifestations souvent irréfléchies, mais toujours très populaires, à l'adresse des Roumains de la Transylvanie, il me semble évident que l'attitude du Ministère ne peut pas lui attirer de très vives sympathies au-delà des Carpathes“. Il faut donc „être fortement appuyé par une grande Puissance étrangère, à l'aide de laquelle il puisse offrir au pays quelques compensations de nature à relever la dignité nationale au dehors et à contenter l'opinion publique“. Lesquelles?, demande l'Empereur. — La juridiction consulaire, le droit d'avoir des représentants à l'étranger. — „Vous savez que la politique de la France a toujours été des plus désintéressées à l'endroit de la Roumanie. Notre intention a toujours été de relever ce pays et de lui venir en aide. On ne peut pas en dire autant de la Russie, dont la politique traditionnelle, qui ne s'est jamais démentie depuis le traité de

Tilsit, a été et ne peut être que celle d'incorporer les Principautés. Quand nous avons vu que le gouvernement de ce pays penchait vers cette politique et qu'il entraît dans un mouvement qui ne peut conduire, en définitive, qu'à la perte de votre existence, il nous a été impossible de lui donner le même appui. Que le gouvernement entre dans la voie conservatrice, qui est la seule bonne pour les intérêts de la Roumanie, et nos sympathies lui seront acquises...

Quels sont vos rapports avec l'Autriche, ou plutôt avec le gouvernement hongrois? — Je lui répondis que nous faisons notre possible pour nous approcher de lui, et que le Prince s'attachait particulièrement à effacer de l'esprit du gouvernement de Pesth tout ce que la malveillance a pu lui faire croire au sujet de prétendus projets de conquête et autres qui sont toujours restés étrangers aux intentions du Prince“.

L'Empereur demande „si nous étions en bons termes avec la Turquie. — Le gouvernement turc était tenu à beaucoup de reconnaissance envers nous pour l'attitude prise récemment, attitude qui seule peut-être a empêché la guerre d'éclater dans ses États“. L'Empereur promet d'en parler à son ministre des Affaires Étrangères.

87.

Après le 10 février 1869.

Le ministre des Affaires Étrangères de Roumanie à l'agent roumain à Paris, Strat.

Le consul de France est Mellinet. Il se plaint de ce que, violant „l'article 65 des capitulations de 1740“, le „gouvernement moldo-valaque“ eût expulsé, comme, en juillet 1859, l'Italien Canini, le Polonais Dunin. Il ajoute que „la seule dénomination qu'il puisse donner à notre pays est celle de Moldo-Valachie, la seule officiellement reconnue: dans votre pays les étrangers sont traités comme des chiens“.

88.

2/14 février 1869.

Le ministre des Affaires Étrangères de Roumanie à l'agent à Paris, Strat.

Il cherche une audience auprès de Beust au passage par Vienne.

„Votre conversation avec le chancelier m'offre d'autant plus d'intérêt que ce diplomate a été beaucoup moins expressif à l'égard de M. Steege.“ Dans une seconde entrevue celui-ci a eu un „accueil un peu plus obligeant“. „Néanmoins il s'en faut de beaucoup que le gouvernement autrichien n'entre dans la voie de chercher à réparer le mal qu'il nous fait, et je puis le dire qu'il se fait à lui-même, par cette politique malveillante poursuivie à notre égard depuis plus de dix ans. Ce n'est pas sans surprise que j'ai vu M. de Beust s'abriter derrière les exigences du gouvernement de Pesth pour justifier toutes les persécutions dont nous avons été harcelés et dont il a constamment été l'instigateur. Ce jeu de cache-cache que l'on joue avec nous quand nous avons demandé les vrais motifs des alarmes que l'on simule à notre endroit et de l'hostilité que l'on nous témoigne est un expédient tellement petit de la part du gouvernement d'une grande Puissance que l'on est naturellement porté à douter de la sincérité de ces aveux.“ Les Chambres une fois dissoutes, la même attitude persistera-t-elle? Lavalette avait donné de bonnes espérances à l'occasion d'une interpellation à la Chambre roumaine sur le rappel de la Mission française. „La gauche s'est abstenue d'une façon très ostensible de prendre part au vote d'une motion de remerciements à l'Empereur. La crise par laquelle vient de passer le Ministère et je puis presque dire: le pays, etc., les motifs secrets qui nous ont déterminés à pousser énergiquement les choses et à ne plus reculer devant la dissolution de la Chambre... Le rappel en activité du général Macedonski, appelé au commandement de la première division territoriale, avait donné naissance à la crise. La nomination d'un homme connu pour son énergie et pour la soumission aveugle à la discipline qu'il exige de ses officiers avait fortement alarmé ce parti<sup>1</sup>, qui depuis longtemps travaille à démoraliser

---

<sup>1</sup> Rouge, libéral, de J. Brătianu et de Rosetti.

l'armée et à l'occuper exclusivement de politique, à son profit, bien entendu. Comme en ce moment les événements semblaient se compliquer beaucoup en Orient, le parti d'action, que je pourrais appeler plus correctement le parti mazzinien, toujours prêt à troubler l'eau pour y pêcher, croyait le moment favorable pour entraîner le pays dans un mouvement.

Tout tendait vers ce but et tout était préparé; dans les meetings des discours incendiaires appelaient le pays à la guerre, presque tous les conseils communaux faisaient des manifestations, la garde nationale, quoique en majeure partie composée d'hommes d'ordre, était travaillée par ses chefs révolutionnaires; enfin, pour compléter le programme, quelques milliers de vagabonds, soudoyés et conduits par les conseillers et les employés de la commune de Bucarest, devaient, à un moment donné, faire avec l'armée une immense manifestation devant le Palais, à l'effet de forcer le Prince à se mettre à la tête du mouvement ou à abdiquer. Vous voyez que tous les rouages de la machine étaient montés, et vous pouvez concevoir la fureur du parti quand par notre attitude nous avons fait crouler cet échafaudage et déjouer ainsi leur plan."

Quant à l'audience de Strat chez l'Empereur, je me plais à croire que les doutes que le Cabinet des Tuileries entretenait à l'égard du Ministère roumain auront disparu à l'heure qu'il est... Quelques paroles bienveillantes, quoique laconiques, que Sa Majesté nous a adressées... Il n'y a rien de commun entre nous et le parti du désordre." On rappelle le „bon marché que nous avons fait de nos personnes... Le soutien moral de la France ne doit pas nous faire défaut... Nous attendons à notre tour que la France nous donne des témoignages sensibles de son appui.

Il appartient à la France et à l'Empereur de devancer dans cette question les bonnes dispositions du gouvernement russe...

Les sympathiques dispositions que nous a toujours témoignées le gouvernement italien" sont aussi mentionnées.

89.

2/14 février 1869.

Le ministre des Affaires Étrangères à l'agent de Roumanie à Constantinople, D. Sturdza.

Les Chambres ont été dissoutes aussi parce que par leur vote elles avaient empiété sur les droits du pouvoir exécutif. On espère que le changement aura amené les Turcs aussi à abandonner leurs préventions. On demande au Sultan un „appui moral“ et à savoir „la reconnaissance du droit de frapper nos monnaies d'or et d'argent“. Sont envoyées les lettres du Prince au Patriarche grec, „qui vous donne les pouvoirs pour traiter la question de la réorganisation de l'Église roumaine“.

90.

8/20 février 1869.

Le ministre des Affaires Étrangères de Roumanie à l'agent de Roumanie à Constantinople, D. Sturdza.

Les libéraux se préparent pour les élections. „Ils ont compris que ce combat sera peut-être le dernier et qu'en tout cas il sera décisif. Il semble de plus que le sacrifice de leur temps pendant les deux années qu'ils ont passées au pouvoir n'a pas trop ébranlé leur situation pécuniaire; une souscription de plusieurs milliers de ducats a été faite dans une de leurs séances: cet argent est sans doute destiné à faire leurs élections, ou peut-être encore à payer les émeutiers.“ Le gouvernement, qui sera énergique, veut „de la bonne administration et de la sage politique.“ „Le nouveau caractère qu'il imprimera à nos relations avec l'Empire ottoman, s'il ne les détruirait, ébranlerait au moins fortement les liens de suzeraineté. Mais n'oubliez pas, Monsieur l'agent, que nous avons à compter en Roumanie avec la mauvaise foi de nos adversaires politiques, et tenez pour certain qu'ils ne laisseraient pas échapper une aussi belle occasion d'exploiter à leur profit l'autre face de la question et de nous présenter à l'opinion publique comme acceptant l'établissement en Roumanie d'un agent destiné à

contrôler le gouvernement.“ „Aussi le moment n'est pas encore venu d'en poursuivre la réalisation.“

91.

15 février 1869.

Rapport au prince Charles.

Un habitant du district de Mehedinți a commandé pour le journaliste Carada 20.000 fusils. „Le gouvernement n'est pas disposé à faire cette acquisition“ (texte roumain).

92.

15/27 février 1869.

Note roumaine circulaire pour les agents à Paris, Vienne, et Constantinople.

On a à faire avec „un pays dévoyé depuis deux ans.... Nous comptons sur ce fonds de patriotisme qui caractérise le peuple roumain et qui, je dois le reconnaître, n'a pas déçu jusqu'ici notre attente“ et sur les Puissances; „cependant on nous renvoie à l'époque où notre autorité se sera consolidée“. Or c'est „le manque de confiance qui empêche... que le gouvernement de Sa Majesté se prononce catégoriquement à notre égard“, pour qu'on n'use pas en vain les forces du parti et qu'on laisse la place à d'autres, c'est-à-dire au parti que nous nous félicitons d'avoir à jamais écarté du pouvoir.

Il s'agit de l'avenir de notre pays, il s'agit des intérêts politiques de la (France, Autriche, Turquie), il s'agit de la paix européenne, que la chute du Ministère actuel compromettrait, je crois, à coup sûr.“ Il est faux que des bandes se forment pour la Bulgarie. On n'a qu'à s'informer auprès du vice-consul français à Roustchouk.

93.

mars 1869.

Instructions pour l'agent de Roumanie à Constantinople, D. Sturdza.

Allez au Patriarcat et, si vous pouvez, donnez-moi le nom de ceux qui sont recommandés par le Métropolitte pour être élevés à la dignité d'archiérées. (Texte roumain.)

94.

21 mars 1869.

Rapport de l'agent de Roumanie à Paris, Strat.

Dans certains actes du gouvernement roumain on croit à Paris distinguer „la main occulte de M. de Bismarck, qui poussait nos ministres à braver la France et son représentant“. La Roumanie avait demandé à pouvoir frapper monnaie pour vingt-cinq millions de fondoucs tures. On désapprouve en France le projet, „parce que le décret du Sultan qui reconnaît au prince de la Roumanie le droit de battre de la monnaie d'or et d'argent n'a pas été encore revêtu des formalités voulues pour le rendre public“.

95.

7 avril 1869.

Note ottomane au gouvernement roumain.

Doléances parce que à Lom on a tiré du rivage roumain contre une barque turque.

96.

13 avril 1869.

Rapport de l'agent de Roumanie à Constantinople, D. Sturdza.

J'ai vu ce matin Son Altesse Aali-Pacha, que j'ai remercié de la part du gouvernement roumain de la gracieuseté que la Sublime Porte a eue de renoncer aux restrictions qu'elle s'était réservées concernant la monnaie d'or et d'argent roumaine. Son Altesse, en agréant les remerciements, m'a demandé si nous avions tout préparé pour avoir bientôt notre monnaie. Je répondis qu'on traitait en ce moment avec un hôtel des monnaies de France et que j'espère que sous peu la réforme monétaire sera complètement terminée en Roumanie...

Des bandes de mille hommes seraient prêtes (d'après Aali-Pacha) à passer le Danube à Piket, Kalafat et Zimnicea. Tous les renseignements que j'ai pu recueillir à l'égard des Bulgares étaient rassurants.

97.

1-er mai 1869.

Rapport de l'agent de Roumanie à Constantinople, D. Sturdza.

La Sublime Porte a depuis quelque temps la tendance de nier notre juridiction, mais ce n'est qu'en soutenant des causes dans lesquelles notre droit est incontestable que nous pouvons espérer le voir établi et reconnu.

98.

3/15 mai 1869.

Rapport de l'agent de Roumanie à Constantinople, D. Sturdza.

L'évêque grégorien Moguirditsch se rend en Roumanie.

99.

11/23 mai 1869.

Note roumaine au gouvernement ottoman.

On parle d'„intentions conciliantes“. Ce qu'on voudrait ce serait „un accord“ pour les extraditions, ce qui serait „comme un bienfait pour les deux pays“. „On touche aussi à notre juridiction à Constantinople, qui a été entravée, au grand préjudice des intérêts les plus respectables et dont les précédents sont incontestés“.

100.

1-er juin 1869.

Rapport de Steege, envoyé roumain en Russie.

Il s'est présenté à Tzarskoé-Sélo et y a trouvé des sympathies et de l'affection. „L'accueil a été parfait.“

101.

12 juin 1869.

Rapport roumain de Belgrade.

La Scouptchina, qui s'est réunie pour les réformes à Kragouïévatz, se demande s'il faut changer la Constitution. Ce point de vue est approuvé. Demandant qu'on fixe la personne de l'héritier du trône, on vote la liberté de la presse, l'indépendance de la justice, une Chambre aux trois quarts élue, dont les avocats seront exclus, et sans concurrence du Sénat. Contre Caraguéorguévitch „ la nation a jeté la malédiction“. Le prince peut changer annuellement ses délégués à la Scouptchina, dont les autres membres sont élus pour trois ans. L'Assemblée a le droit d'initiative et peut lancer des oukazes. Elle vote un budget provisoire. On admet un emprunt provisoire et on nomme des commissaires.

102.

7/19 août 1869.

Kogálniceanu, ministre des Affaires Extérieures de Roumanie, à Beust.

Désir dont est animé le gouvernement princier en ce qui concerne le maintien des meilleurs rapports avec le gouvernement impérial et royal. Mon Souverain...attache le plus grand prix aux relations amicales entre les deux pays... Ces regrettables conflits... Je regrette d'avoir à mentionner aussi à cette occasion certaines réponses faites aux interpellations qui ont eu lieu à notre sujet au sein de la délégation hongroise.

Convaincu d'avance que le gouvernement impérial et royal voudra bien contribuer par son attitude à faciliter les efforts que nous faisons loyalement ici pour écarter tout sujet de trouble entre les deux pays voisins...

103.

7/19 août 1869.

M. Kogálniceanu à Andrásy.

„Nouvelles assurances du vif désir dont le gouvernement

princier est animé pour le maintien des meilleurs rapports de voisinage avec le gouvernement royal de Hongrie.

...C'est donc avec un pénible étonnement, permettez-moi de vous le dire franchement, M. le comte, que j'ai appris à mon retour à Bucarest que les violations du territoire roumain sur plusieurs points de notre frontière continuent à rester impunis de la part des autorités hongroises; ainsi, les premiers excès commis sur notre frontière du côté de la commune Brusturosa et Poiana-Sărată n'ayant pas encore été désapprouvés par le gouvernement royal, les habitants de Zagonu ne se sont pas fait scrupule de continuer de mêmes actes de violence.

...Ces actes, qui sont de nature à exciter de côté et d'autre les susceptibilités des populations et par conséquent à rendre difficile la position des ministres vis-à-vis du pays.

Il m'est très pénible d'avoir à constater aujourd'hui une certaine violence qui caractérise les actions et les opérations des autorités subalternes du royaume, et surtout de celles de la frontière. Il en est de même des interpellations qui ont eu lieu dernièrement au sein de la délégation hongroise et dont je suis loin cependant de faire remonter la responsabilité à Votre Excellence, malgré les réponses du représentant du gouvernement royal aux dites interpellations.

Ainsi, dans le cas de Cheia, ledit représentant „assurait que 380 hommes et 12 canons avaient été concentrés par nous au point de frontière Cheia.“ A Brusturoasa les agents de finance hongrois confisquent du bétail. Il est question aussi de la commission pour les frontières, du cas du prêtre Koos. „Votre Excellence sera le premier en position de connaître, et ce n'est que si elle désapprouvait ce procédé qui j'usurai de la voie officielle.“

104.

29 août 1869.

Rapport de M. Kogălniceanu.

Il parle de l'„accueil cordial“ que vient de lui faire Beust.

Il a vu d'abord Andrassy. „Il a avoué que dans le conflit de frontière les torts sont de leur côté et qu'il en est furieux. Disposition apparemment conciliante, mais rien de positif encore à propos des réparations.“

105.

septembre 1869.

M. Kogălniccanu à l'agent de Roumanie à Constantinople, D. Sturdza.

Assertion pour proclamation royaume roumain fausse. Vous pouvez communiquer confidentiellement texte de convention consulaire.

106.

septembre 1869.

Rapport de l'agent roumain à Vienne, Steege.

Il a eu son audience chez l'empereur, qui „m'a fait un très gracieux accueil et a daigné m'assurer de ses sympathies pour la Roumanie et le prince, ajoutant que le nouvel état de choses en Roumanie faisait espérer une parfaite entente entre les deux pays“.

107.

7/19 septembre 1869.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, J. A. Cantacuzène.

On parle du voyage de Charles I-er à Londres ou à Florence. „Si son âme est pleine de la grande mission qu'il est appelé à remplir sur la frontière de la civilisation européenne“, il faut aussi „un appui moral qui n'est pas à dédaigner“. Il a été reçu à Livadia en souverain. Il se rendra aussi à Paris. L'agent a parlé au Prince lors de son passage sur un rapprochement avec l'Autriche et surtout avec la Hongrie. „L'entente avec la Hongrie est beaucoup plus importante pour nous que celle avec l'Autriche. Aujourd'hui c'est l'influence hongroise qui règne.“ Pour preuve, l'affaire des confins, la majorité dans les délégations, la question du

Lloyd, les monitors sur le Danube. „Sa force grandit par le développement rapide dans toutes les branches de l'industrie et par l'armement parfait des honveds, qui formeront une armée imposante. Tous les États qui aspirent à se détacher de l'Autriche comptent sur la Hongrie, l'État le plus fort.“  
Andrássy est très disposé à s'entendre, et il faudrait que le prince le rencontrât à son retour.

108.

9 septembre 1869.

M. Kogălniceanu à l'agent de Roumanie à Paris, Strat.

L'empereur d'Autriche se rend à Constantinople par le Danube. Il sera salué par le ministre des Affaires Étrangères à Severin, par les autres ministres à Roustchouk.

Dans des missives ultérieures (octobre) on signale l'apparition à Baziaș du prince de Serbie. „A Vienne on espère voir notre prince saluer l'empereur sur point quelconque du Danube“. Calafat surtout a été „magnifiquement illuminée“. Une nombreuse population était accourue. L'empereur est descendu à Vârciorova et à Gura-Văii: il „a bien voulu descendre“. Il y a eu „fréquents et longs entretiens“ avec Beust, Andrássy et Plener. Le Ministère roumain a déclaré sa „ferme décision d'entretenir avec gouvernement impérial et royal les meilleurs rapports“.

À Constantinople l'empereur a vu seulement le Grand Vizir et Moustafa-Fazil.

109.

10 septembre 1869.

Le gouvernement roumain au comte Andrássy.

On lui fait savoir que Madarass et Étienne Banffy, au nom des réfugiés hongrois, ont offert leurs services à la Roumanie.

110.

11/23 septembre 1869.

Rapport de l'agent de Roumanie à Constantinople, D. Sturdza.

Les autorités de Jassy ont interdit la construction d'une nouvelle chapelle catholique. L'agent se demande „si notre Constitution n'avait pas établi la liberté de conscience et celle des cultes, si les catholiques dans un pays chrétien devaient subir des vexations inconnues aujourd'hui dans les pays musulmans... C'est un acte d'hostilité contre la France“, il est contraire à „l'esprit du christianisme“. „Croire qu'on raffermirait la religion orthodoxe en persécutant les autres cultes, couvrir l'indifférentisme religieux et l'ignorance de notre clergé par des attaques dirigées contre l'existence des autres rites, cacher le dolce farniente religieux par des haines antichrétiennes, établir l'intolérance religieuse comme sauvegarde de notre nationalité, ce sont des choses que tout homme cultivé réprouvera hautement et qui sont destinées à nous aliéner en peu de temps les sympathies de l'Occident“.

Kogălniceanu observe que le consul de France devait en avertir le gouvernement roumain.

111.

22 septembre 1869.

Pétition au nom des réfugiés hongrois au gouvernement roumain.

...Afin de pouvoir représenter en Valachie comme Hongrois le parti national en opposition avec les institutions communes en vigueur actuellement en Austro-Hongrie et afin de pouvoir agir avec le concours du gouvernement roumain plus librement et plus efficacement dans l'intérêt d'une union entre la Roumanie et la Hongrie, je me suis vu forcé de quitter ma patrie. Connaissant le patriotisme et le tact politique de Votre Excellence, j'ose espérer que le gouvernement roumain, appréciant l'importance et la gravité de ma mission, ne me refusera pas son secours efficace pour atteindre le but que je me suis proposé.

112.

22 septembre/4 octobre 1869.

Rapport de l'agent de Roumanie à Constantinople, D. Sturdza.

Je prends la liberté de recommander à votre attention ma

dépêche très confidentielle no. 55. Il est bon, je crois, d'envisager une question de tous les côtés, et je crois que peu de monde s'est rendu compte de la situation qui résulterait si l'Occident n'imiterait pas la Russie dans la négociation qu'on poursuit avec elle en ce moment.

113.

octobre 1869.

Kogălniceanu à l'agent de Roumanie à Constantinople,  
D. Sturdza.

Il doit demander une audience à l'Impératrice Eugénie. J'ai eu l'honneur de lui être connu en Espagne“.

114.

octobre 1869.

Kogălniceanu à l'agent de Roumanie à Vienne, Steege.

Beust est d'avis que l'empereur doit être salué à Roustchouk. „Il nous est impossible de ne pas saluer l'Empereur à son entrée en Roumanie et Sa Majesté sera forcée de faire en voiture une partie de la route sur le territoire roumain entre Verciorova et Gura-Văii. J'ai l'ordre exprès du Prince de saluer l'Empereur à la frontière... Combien il nous serait désagréable et jusqu'à un certain point offensant d'être réduits à saluer l'Empereur sur le territoire turc!

...Libre à Sa Majesté de ne pas accepter à ce qu'un ministre roumain l'accompagne le long du Danube roumain jusqu'à Roustchouk.“

115.

octobre 1869.

Rapport de l'agent de Roumanie à Constantinople,  
D. Sturdza.

„Elle (Sa Majesté l'Impératrice Eugénie) regrettait vivement de n'avoir pas été à Paris au moment où Votre Altesse s'y trouvait, d'autant plus que l'occasion de voir Votre Altesse ne se présenterait pas de sitôt, puisque vous ne pouviez vous absenter quand vous le vouliez et que Sa Majesté ne viendrait pas aisément dans vos parages“. Steege parle de „ce pays auquel les Roumains doivent une reconnaissance éternelle“.

116.

octobre 1869.

Kogălniceanu à l'agent de Roumanie à Constantinople, D. Sturdza.

La Porte aurait permis à l'Autriche d'envoyer des troupes à travers son territoire contre ses rebelles „et que territoire monténégrin est assimilé au territoire ottoman“.

117.

octobre 1869.

Kogălniceanu à l'agent de Roumanie à Paris, Strat.

„Tenez-moi au courant du séjour du prince à Paris, autant comme ministre et surtout comme ami“.

Dans une lettre au Prince, le même écrit: „je suis trop homme d'autorité et je respecte trop les prérogatives du chef de l'État pour ne pas tenir compte de la signature de Votre Altesse. A Votre retour la question sera soumise à Votre Altesse, et ce sont mes collègues, et non pas moi, qui auront pour devoir de montrer à Votre Altesse qui a été la cause de ce malheureux incident“.

118.

octobre.

Rapport de l'agent de Roumanie à Constantinople, D. Sturdza.

Il s'occupe du conflit provoqué avec la diplomatie française en Orient par le cas de la chapelle catholique de Jassy et de l'affaire des canonnières turques sur le Danube. Il demande si on a une „convention judiciaire“ secrète avec la Russie. On lui a écrit „pour faire photographier quelques pages des manuscrits ayant appartenu à Mathias Corvin“.

119.

23 octobre 1869.

Rapport de l'agent de Roumanie à Constantinople, D. Sturdza.

Il dénonce „un acte de trahison à l'égard du pays, qu'ont accompli des gens qui, instigués par d'autres, ne se rendent

pas compte de l'action dont ils se sont rendus coupables". Des paysans du district de Dolj, ayant un procès avec le propriétaire de la terre de Târnova, sont venus s'en plaindre à Constantinople, apportant avec eux une pétition qui porte le sceau de la commune. Ils n'ont pas voulu s'en retourner. Avant que les Turcs en eussent été avertis, l'agent les a contraints de partir avec le premier bateau.

120.

23 octobre 1869.

Rapport de l'agent de Roumanie à Constantinople, D. Sturdza.

A l'occasion des présentations à l'Impératrice, il a été mis „trois pas du dernier chef de mission“. „Comme on l'invitait à avancer, il s'y est refusé.“ — Avancez, je vous prie, l'Impératrice ne peut pas venir vers vous. — C'est la place qui m'a été assignée par Kiamil-bey. — Peu importe, avancez“. Un rapport plus étendu parle de l'arrivée de l'empereur d'Autriche.

121.

après le 23 octobre 1869.

Kogălniceanu à l'agent de Roumanie à Constantinople, D. Sturdza.

„Discours du trône fera mention des bonnes dispositions du gouvernement austro-magyar... Nous sommes tous indignés des procédés de Kiamyl-bey lors des présentations aux souverains étrangers“.

Le commandant de Tulcea demande que la contribution ne soit pas payée par les sujets ottomans. On demande des informations sur la coutume en Turquie.

122.

6 novembre 1869.

Le Ministère des Finances de Roumanie signale le cas de trois Roumains qui se sont fait délivrer des passeports turcs pour se mettre à l'abri des contributions, du service militaire, etc.

123.

8 novembre 1869.

Rapport de M. Kogălniceanu.

Avant-hier, onze heures du matin, empereur d'Autriche est arrivé à Verciorova... A été félicité au nom du gouvernement roumain par moi comme ministre. Sa Majesté a bien voulu me permettre de l'accompagner sur un bateau à vapeur jusqu'à Roustchouk. Ici le président du Conseil, prince Démètre Ghika, a salué Sa Majesté au nom du prince Charles et lui a remis la lettre autographe du prince de Roumanie.

124.

8 novembre 1869.

Rapport de l'agent de Roumanie à Vienne, Steege.

En parlant des négociations pour la convention de frontières, il mentionne Doxaki Hurmuzaki, qui „a un accès facile aux Archives de l'Empire (à cause de l'ouvrage historique dont il s'occupe depuis bien des années)“. Il mentionne aussi „une collection de vieux documents achetée par M. de Mocioni“.

125.

29 novembre 1869.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade.

Le ministre Ristitch se déclare „pour maintenir et consolider l'union des deux pays“. L'agent signale „la ferme décision de la Régence d'aller dans toutes les circonstances d'accord avec notre gouvernement“. Kallay travaille „pour une bonne et sincère entente avec la Hongrie“: il a visité deux fois le prince Charles. „Les menaces que le pays roumain sera conquis par les Madgyars“ n'ont pas de fondement. Alors que sur la rive roumaine l'empereur d'Autriche a été reçu avec des démonstrations officielles extraordinaires, „sur la rive serbe il n'y a [eu] rien“. Cette réception a été „une mesure politique qui nous a fait du bien“. Le discours du trône roumain a été bien jugé à Vienne et à Pesth. Beust est nécessaire dans les affaires de la monnaie, des décorations roumaines, de

la juridiction consulaire. „C'est à Vienne qu'il faut concentrer l'action de notre gouvernement.“ En Serbie aussi on est content du discours, et, au nom de la Régence, Ristitsch a présenté ses remerciements pour „cette éclatante preuve de l'amitié que le prince Charles a pour la Serbie“. Le jour de la St. André l'agent sera reçu par le prince Milan. L'enquête faite à Cattaro a prouvé qu'il n'y a pas de soutien de la part du Monténégro. On essaiera d'une conciliation.

126.

29 novembre 1869.

M. Kogălniceanu à l'agent de Roumanie à Paris, Strat.

Il a pris le portefeuille de l'Intérieur: „ma nomination ne modifie en rien la politique du Cabinet actuel, ni à l'extérieur, ni à l'intérieur“.

127.

12/24 décembre 1869.

Rapport de l'agent de Roumanie à Constantinople, D. Sturdza.

La Roumanie vient de donner mille ducats d'Autriche „aux écoles de la nation grecque à Constantinople“, qui avaient jadis sur des terres un revenu de 7.000 ducats. On le considère ici „comme le plus grand des bienfaits“. C'est gagner les primats, „un élément puissant de l'opinion publique et de l'assemblée nationale de la nation grecque“. Il faut y ajouter des cadeaux aux journaux et aux fonctionnaires, qui deviennent alors „contents, aimables et complaisants“.

128.

8 janvier 1870.

Rapport de l'agent de Roumanie à Paris, Strat.

Il a eu chez Daru l'„accueil le plus gracieux“. Le ministre s'informe si on a le résultat des démarches faites à Constantinople pour obtenir le titre de: Roumanie.

129.

18 janvier 1870.

Rapport de l'agent de Roumanie à Paris, Strat.

Par suite de l'interpellation Codrescu à la Chambre roumaine, Crémieux, homme d'une „éloquence entraînant“, interpellera à la Chambre française, partant de la décision prise par son gouvernement de supprimer en Roumanie la juridiction consulaire<sup>1</sup>.

130.

21 janvier 1870.

Le ministre des Affaires Étrangères de Roumanie au ministre des Finances.

Vous savez que, d'après l'article 14 du traité conclu en 1460 entre Vlad II, prince de Valachie, et le Sultan Mohammed II, traité connu et consacré par la Convention de Paris, les Roumains établis en Turquie sont exempts du paiement de la contribution personnelle (kharadsch).

Veillez bien prendre disposition en conséquence aussi pour les sujets ottomans. (Texte roumain.)

131.

17/29 janvier 1870.

Rapport de l'agent de Roumanie à Constantinople, D. Sturdza.

Ignatiev, ambassadeur de Russie, parle d'un cable Constantinople-Odessa. Il est nécessaire parce que le télégraphe roumain passe par Vienne. Le Grand-Vizir dit à Ignatiev ce qui suit concernant la surveillance du cable: „Elle est devenue nécessaire à cause de vos amis les Roumains, qui ont si admirablement organisé l'administration de la justice que vous vous êtes empressés de conclure avec eux la convention judiciaire, mais qui ne peuvent pas parvenir à mettre la même régularité dans leur service télégraphique<sup>1</sup>“.

---

<sup>1</sup> Le 21 février, il est question du projet roumain d'un port à la Mer Noire, réuni par une voie ferrée à Galatz, de la proposition autrichienne d'un raccordement de voies à Orşova et Braşov (Kronstadt). Presqu'en même temps, on présente le cas d'Ubicini, „cet estimable philo-roumain“, dont la subvention „sur les fonds diplomatiques“ a été supprimée.

<sup>2</sup> Une lettre du prince de Roumanie est présentée au Sultan en février.

132.

17 février 1870.

Le ministre des Affaires Étrangères de Roumanie à l'agent Strat.

La Russie accepte sans réserve le titre de Roumanie. On négocie une convention par le moyen de Papadopoulo-Callimachi.

133.

8/20 février 1870.

Rapport de l'agent de Roumanie à Constantinople, D. Sturdza.

Je prie S. A. le Prince-Régnant de vouloir bien m'envoyer par le prochain courrier copie de la lettre adressée au Schah de Perse pour la remettre, comme c'est l'usage, à l'ambassadeur, qui la demande.

134.

14/26 février 1870.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, Radu Ionescu.

Les journaux serbes, même ceux d'Autriche, s'occupent violemment des affaires de l'Orient. Les Puissances ont amené les Turcs à retirer leurs troupes. On achète des fusils et des chevaux. La Serbie est le principal facteur dans la solution de la question orientale. Les Turcs bâtissent des écoles et détruisent celles des Serbes. La Principauté ne peut pas être longtemps indifférente à cet état de choses et elle devra employer tous les moyens pour faire cesser ces violences. Ce serait une guerre terrible, dont les conséquences porteront dommage à la Porte seule. La Serbie „la portera des rochers sauvages du Monténégro jusqu'aux grandioses Balcans, où se décidera le sort des peuples de l'Orient“. Et ceci bien que les Puissances ne veuillent pas de jeunes pays libres. Il faudra que la Serbie gagne la Bosnie et l'Herzégovine et que la Bulgarie devienne autonome. „Il paraît que les Turcs préfèrent perdre par le sabre l'empire que par le sabre ils ont gagné. Le Monténégro n'est plus seul;

la Serbie est prête à poser la question serbe devant l'Europe, à chercher son droit naturel et historique pour assurer sa race en Turquie. Le premier coup de canon tiré aux frontières du Monténégro résonnera à Belgrade et la Choumadia entière se lèvera au secours de ses frères. La lutte contre la logique de l'histoire est toujours perdue". (Texte roumain.)

135.

16 28 février 1870.

Rapport de l'agent de Roumanie à Constantinople, D. Sturdza.

On fait le triage des sujets roumains. Entre autres on a trouvé Paul Fenerly, professeur à l'École de médecine, fils de boïar titulaire. Il est question aussi du pavillon roumain.

136.

29 février 1870.

Akif-Pacha de Roustchouk s'excuse de ne pouvoir pas répondre à l'invitation du prince de Roumanie pour un bal à Bucarest, étant retenu par la maladie de son fils et une tempête sur le Danube.

137.

25 février 9 mars 1870.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade.

Radu Ionescu est allé en décembre voir à Budapest Andrassy, Eötvös, Horváth. Ils se plaignent du langage de la presse roumaine. J. Brătianu parle du „poignard planté dans le coeur de la Transylvanie" et promet vengeance. Ionescu répond que „les hommes qui ont l'influence ne pensent pas même à l'annexion de la Transylvanie, une bien grande difficulté pour nous à cause des différentes races, et que des explications sincères amèneront une union durable". Kogălniceanu l'invite „à assurer les hommes politi-

ques hongrois que la politique du gouvernement roumain sera celle d'un rapprochement entre les deux pays".

138.

4/16 avril 1870.

Rapport de l'agent de Roumanie à Constantinople, D. Sturdza.

Il signale „l'état d'irritation dans lequel se trouve en ce moment la Sublime Porte contre nous". Il a l'autorisation pour l'entrée d'une quantité de poudre de Belgique, mais il ne l'a plus fait pour celle des armées.

139.

mai 1870.

Rapport de l'agent de Roumanie à Vienne, Steege.

Il a été bien reçu au Ministère. Cependant la situation est encore inquiétante. On parle de la situation des Juifs en Roumanie. Grammont a contribué beaucoup à radoucir Beust. L'affaire Strousberg soulève des difficultés. On a critiqué l'effigie du prince sur les monnaies.

„Il serait plus prudent de chercher à atteindre les Juifs, en tant qu'ils porteraient préjudice à l'intérêt roumain, par des mesures générales qui ne les désigneraient pas particulièrement et offriraient par conséquent moins de prise à la critique et aux réclamations des Cabinets. On permettrait du moins à ces derniers d'écarter des Israélites<sup>1</sup>". Y-a-t-il une propagande russe dans le pays? Ne fait-on pas de trop grandes concessions au Patriarcat grec?

140.

10 mai 1870.

Rapport de l'envoyé de Roumanie à Constantinople, Dèmeètre Stirbey.

---

<sup>1</sup> Le rapport du 4 juillet porte que pour les incidents de Botoşani et de Tecuciu la presse viennoise attaque de nouveau les Roumains, „barbares, déguenillés, corrompus, sauvages".

Il vient de faire ses visites. „J'ai trouvé le monde très inquiet sur notre situation intérieure et peu enclin à la confiance.“ Bourrée promet d'intervenir auprès des Turcs, parce „que la France était plus intéressée que personne à ne pas laisser péricliter en Roumanie un ordre de choses qu'elle a patronné toujours“. Les Roumains se sont fait une situation difficile. Il a visité avant-hier Aali-Pacha, „qui n'a pu manqué de récriminer sur l'ingratitude de notre pays à l'égard de la Turquie, ingratitude qui est allée depuis l'avènement de M. Bratiano au Ministère jusqu'à faire de la Roumanie un poste d'avant-garde pour les ennemis de la Turquie; les dépôts d'armes des bandes bulgares, la propagande par tous les moyens auraient été mis en oeuvre contre la tranquillité de la Turquie. Quels intérêts, ajoutait le Grand-Vizir, aurait celle-ci à nous témoigner outre mesure sa bienveillance?

Quel que soit le parti qui arrive au pouvoir, il vient solliciter auprès de nous une concession que nous sommes toujours empressés d'accorder. Quel bien en avons-nous jamais retiré et ne devons-nous pas regretter d'avoir été si généreux envers vous puisque vos premières forces vous les tournez contre nous?“ Stirbey répond en rendant responsable Brătianu seul. Parfois on aurait „méconnu nos intérêts, comme il était arrivé sous M. Bratiano“. On parle des „chimères et des passions populaires qu'avait essayé d'exciter M. Bratiano... Tous les amis de la Porte regrettent la décision prise concernant la frappe de la monnaie... Le résultat en retomberait sur la personne elle-même du prince Charles, entièrement étranger cependant à la solution donnée à la question de la monnaie par le précédent Ministère, solution préjugée par M. Bratiano, qui, tout en commandant les coins à l'effigie de S. A. le prince Charles, faisait voter la loi dont la Porte attendait l'exécution“.

Aali: „En tout cas une lettre demande une réponse: nous l'attendons“.

Plutôt une conversation.

Aali: „J'en parlerai à mes collègues“. On recommande

le nouveau Ministère: „les hommes du passé avaient leurs haines, leurs passions devenaient un danger pour le pays“. Dans ce sens un article a été donné au journal „La Turquie“. Prokesch a des instructions favorables à la Roumanie. Elliot pourrait être gagné. La Russie désire un conflit. Avec de la modération on réussira. Le Prince doit répondre. Il fait dire qu' „aujourd'hui la monnaie étant frappée, le Prince comptait sur la bienveillance du Sultan pour interpréter largement la concession qu'il avait faite“.

141.

17 mai 1870.

Rapport de l'agent de Roumanie à Constantinople, Dème-  
tre Stirbey.

Il a appris l'arrivée prochaine de Strat. „Il est certain que les rapports des consuls à leurs gouvernements ont dû être très alarmants; les Turcs, renseignés par ces rapports, ont profité du moment pour déverser sur nous toute la mauvaise humeur, toute l'irritation causée par nos derniers procédés. Parmi les Turcs c'est Aali-Pacha que j'ai trouvé de meilleure composition. Mais il est lui-même obligé de compter avec des collègues puissants ou des Turcs comme Halil-bey, qui cherchait à se créer une popularité comme instigateur à outrance de coups de main pareils à ceux tentés si heureusement contre la Grèce et l'Égypte.“ Bourrée est décidé à soutenir la Roumanie. Quant à Prokesch, „j'ai trouvé en lui une hostilité réelle, qu'il ne cherchait plus à maîtriser“. Elliot est „très monté contre nous“. Les affaires grecques l'ont, de plus, irrité. „Mon télégramme vous demandait si le gouvernement, suivant la convention de M. Green avec S. A., était disposé à revenir à la loi de la monnaie.“ La Porte n'en demande plus l'anulation.

142.

18/30 mai 1870.

Rapport de l'agent de Roumanie à Constantinople, Dème-  
tre Stirbey.

L'Espagne veut avoir consul à Galatz.

143.

18/30 mai 1870.

Note roumaine de doléances contre les avanies faites aux Roumains outre-Danube.

144.

20 juin 1870.

Rapport de l'agent de Roumanie à Constantinople, Dème-  
tère Stirbey.

„La lettre de S. A., la rondeur de la somme envoyée ont produit l'effet que nous avions cherché.“ Il s'est rendu avant-hier chez Aali avec la lettre et on a témoigné de la reconnaissance au Prince; la missive sera lue au Sultan. „Bref, il fut charmant.“ On discute sur l'affaire des Juifs. „Nous étions réellement envahis et débordés en Moldavie par les Juifs, qui malheureusement se livraient aux plus tristes métiers...

Aali. Je crois que ce sont des Juifs allemands, qui viennent chez vous; ils sont très sales et ont généralement une triste réputation. Je sais qu'on exagère beaucoup ce qui s'est passé chez vous; mais soyez prudents, parce que les Juifs peuvent vous faire beaucoup de tort en Europe.“ Il croit pouvoir s'appuyer sur Moustafa-Fazil et sur Méhéméd Kibrisli. „J'ai des moyens aussi, du moins des aboutissants pour mettre en bonne disposition le Sultan... Nous ne pouvons réussir aujourd'hui qu'avec les Turcs.“ Les ambassadeurs sont divisés par des motifs d'amour-propre. Comme nouvelles, la circoncision du fils du Sultan sera accompagnée de 25.000 autres.

145.

23 juin st. n. 1870.

Rapport de l'agent de Roumanie à Constantinople, Dème-  
tère Stirbey.

Il est parlé des „bonnes dispositions sans cesse croissantes de la Sublime Porte et de S. A. Aali-Pacha en particulier.

Je lui ai persuadé que cette question n'était autre chose qu'une intrigue autrichienne.“ Un Juif est envoyé par l'Asso-

ciation comme informateur à Bucarest. „Il y a là un manque de procédé dont a convenu M. Morris lui-même... Je me résigne, Excellence, à aller fumer de nombreux chibouks chez les Pachas qui ont entrée au Conseil. Ils me forcent à faire une véritable cure de café.“

Moustafa-Fazil est très influent. Il dispose pour des motifs d'ordre matériel de Halil-bey, Grand-Moustéchar des Affaires Extérieures. „Je ne désespère pas de causer à Votre Excellence la surprise de la solution de cette question.“ Le journal grec „Néelogos“ écrit „que le prince Charles a été assassiné et était resté mort sur le coup, que la princesse avait été en même temps blessée au bras par trois individus de nationalité inconnue en revenant de sa promenade à Philareth par l'hôpital Brancovanu. L'armée était en dissolution.“ C'est un „coup de bourse“, qui a provoqué cependant une „consternation inouïe et à Galatz et parmi les Turcs“. Un d'entre eux disait: „A peine sommes-nous tranquilles, à peine nos finances se rétablissent-elles, que voici le plus terrible accident qui puisse nous arriver.“

„Les Turcs ont le même tempérament que les femmes. Fixer leur attention longtemps ce n'est pas possible. Il faut les amuser.“

Pour le moment ils exigent le paiement du tribut.

146.

30 juin 1870.

Rapport de l'agent de Roumanie à Paris, Strat.

Il a vu à Pesth le comte Andrassy et en a eu un „excellent accueil“, concernant „les négociations que nous avons engagées à l'étranger pour améliorer la situation politique de notre pays“.

147.

30 juin 1870.

Rapport de l'agent de Roumanie à Paris, Strat.

Il reconnaît que „la situation du prince Charles n'est pas

ce qu'elle devrait être et que la marche des affaires en Roumanie laisse beaucoup à désirer. Les Rouges travaillent plus que jamais et avec un acharnement digne d'une meilleure cause à la provocation d'un cataclysme en Roumanie. Malheureusement ce parti anarchique a trouvé un puissant auxiliaire dans une Puissance voisine, qui semble s'être donné à tâche de mettre toutes les entraves possibles au Prince et à son gouvernement.

Les Rouges de la Roumanie, cela n'est un secret pour personne, sont aujourd'hui complètement au service de la Russie, et c'est cette dernière Puissance qui actuellement, par ses agents, ses conseils et son argent, travaille sans relâche au bouleversement de l'état actuel des choses en Roumanie. Ils forment une „base indispensable de la propagande russe en Orient“. „Il n'y a pas à l'heure qu'il est en Roumanie un seul parti politique compact susceptible d'obtenir une majorité réelle dans le pays, ce qui met tout gouvernement dans la fâcheuse alternative ou d'influencer les élections et d'obtenir par ce moyen une Chambre composée de créatures qui, pour ne pas faire une opposition systématique au gouvernement, lui demandent des avantages et des faveurs qu'un gouvernement exécutif honnête ne saurait accorder, ou bien de laisser les élections complètement libres et d'obtenir alors invariablement pour résultat des Chambres dont les différentes fractions et coteries politiques se tiennent en échec, se neutralisent et se coalisent au besoin pour renverser le Ministère, mais qui ne sont jamais capables de donner des majorités compactes et homogènes propres à soutenir un Ministère constitutionnel“.

Le Prince devrait être soutenu par les Puissances, sur la question de la juridiction consulaire, du droit de conclure des traités, de la monnaie, du nom de Roumanie. Andrassy „m'a parlé à plusieurs reprises de ses appréhensions au sujet de quelque prochaine catastrophe en Roumanie“. Si le Prince emploie l'armée, quel en sera le profit? L'indépendance par la Russie, avec le cataclysme en Orient?

„Reconnaissez-vous la chose comme un fait accompli?“ Ou

bien intervention de la Turquie? Il n'y aurait qu'un provisoire et puis la Russie paraîtrait. Ou bien il y aurait un congrès européen pour lui présenter une déclaration d'annexion.

„Après lui avoir donné toutes les assurances possibles au sujet de notre ferme décision de nous abstenir de toute propagande en Turquie contraire aux intérêts du gouvernement hongrois et de nous appuyer sur la Monarchie austro-hongroise, comme sur une Puissance amie et désintéressée, Andrassy est aujourd'hui certainement le personnage le plus influent de l'Empire austro-hongrois“. Strat a parlé aussi à l'ambassadeur de France, de Grammont, qui est plus bienveillant. Sa formule est: „Avant tout le Prince et l'Autriche“. Andrassy promet de soutenir les demandes roumaines concernant la juridiction consulaire, le droit de représentation diplomatique, la frappe de la monnaie, le titre de Roumanie. Il se montre coulant aussi dans la question des Juifs. Ce sont des „promesses très séduisantes et qui répondent presque à nos espérances“; elles prouvent les „dispositions excellentes qu'on a actuellement pour le prince Charles et son gouvernement“.

148.

1-er juillet st. n. 1870.

Rapport de l'agent de Roumanie à Constantinople, Démètre Stîrbey.

Le Grand-Vizir est malade depuis cinq jours: on ne lui a donc pas présenté la lettre du prince Charles. Il y a ici un „calme plat“.

149.

4 juillet 1870.

Rapport de l'agent de Roumanie à Constantinople, Démètre Stîrbey.

Il a vu Aali-Pacha, qui s'excuse envers le Prince. „Je ne doute pas que nous ne trouverons un moyen de sortir d'embarras... Nous trouverons un biais pour sortir d'affaire“.

150.

22 juillet 1870.

Rapport de l'agent de Roumanie à Vienne, Steege.

Le Ministère lui a demandé de s'informer à Vienne sur ce que l'Autriche ferait au cas où „la Russie venait à intervenir en Roumanie“. S'étant rendu chez Andrassy, celui-ci lui déclare qu'il est contre les interventions, tant que l'évolution des choses „n'atteignait pas la Hongrie“. On travaille à l'armement des honveds. La Russie est plutôt disposée en faveur de la Prusse, Andrassy est prêt à conclure une convention consulaire avec la Roumanie.

151.

26 juillet 1870.

Rapport de l'agent de Roumanie à Constantinople, D. Stirbey.

La France désirait des complications en Orient pour occuper la Russie. „On faisait à cette occasion bon marché de la Roumanie en faveur de l'Autro-Hongrie, qu'on devrait mêler à cette action, et il semble que pendant un instant le gouvernement de Pesth n'était pas intentionné à repousser ces offres. C'est ainsi que les ouvertures faites par M. D. Bratiano à M. Ollivier concernant le renversement du prince Charles et l'offre de la Couronne de Roumanie à un prince français ont été favorablement accueillies par le ministre garde des sceaux, qu'elles ont fait l'objet de pourparlers diplomatiques. On a cru devoir faire partir alors le prince N. Bibesco de Paris: il devait se poser comme candidat au trône de Roumanie“. La Turquie, l'Autro-Hongrie interviennent. Grammont explique que cette idée d'Ollivier a été abandonnée après une conversation avec le ministre des Affaires Étrangères. „Lorsqu'on croyait ici à la possibilité du renversement du Prince, l'Autriche avait fortement poussé la Turquie à occuper la Roumanie. A Constantinople on était porté à suivre ce conseil, car on espérait que le Cabinet de Londres insisterait sur un bill d'indemnité de la part des autres Puissances signataires du traité de Paris. Le moindre désordre pourrait nous être fatal. Tout le monde nous

donne à l'unisson le même conseil: c'est d'être tranquille et de ne pas bouger. Le rôle de la Grèce est de s'effacer complètement: une politique sage et circonspecte vaudra à son pays les sympathies de l'Europe."

152.

27 juillet 1870.

Rapport très confidentiel de l'agent roumain à Constantinople, D. Stirbey.

Les Turcs recommandent la réduction de l'armée, en vue d'économies; Kayserling aussi, qui „nous aime de coeur“. „Si des éventualités peu à craindre aujourd'hui se présentent, nous devons sacrifier un régiment sur le Pruth comme démonstration, mais vouloir faire des armements ce serait nous ruiner en pure perte et préparer de nouvelles complications avec les Chambres. Une petite armée pour maintenir l'ordre à l'intérieur“, c'est tout ce qu'il faut.

153.

29 juillet 9 août 1870.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, J. A. Cantacuzène.

La conformité de vues se maintient. On parle de concentrations turques. „En Serbie on a toujours le fraternel désir de voir un jour le peuple roumain occuper parmi les peuples chrétiens de l'Orient la place très honorable et très importante qui lui est dûe par la nature des choses. Le „Vidov Dan“ écrit que la question d'Orient est une „question serbe roumaine, bulgare et grecque“.

154.

29 juillet 1870.

Rapport de l'agent de Roumanie à Constantinople, D. Stirbey.

Il déclare que, „comptant sur la solidarité qui existe entre la Roumanie et l'Empire, nous entendions marcher d'accord avec la Sublime Porte en tout et pour tout et que nous étions prêts à nous concerter avec elle pour prendre des mesures conservatoires (*sic*), si des éventualités imprévues venaient:

à surgir“. La question de la monnaie peut être résolue. La lettre du Prince n'a pas été présentée quelque temps, attendant l'arrivée de Sturdza. Il l'a fait enfin lui-même, et elle a produit une „impression immense sur Aali-Pacha“. L'agent parle ensuite des „craintes que nous causait une propagande habilement conduite par la Russie“. Il a continué à parler personnellement aux Turcs, montrant à Aali le télégramme „où vous insistiez sur la prudence que la Turquie devait mettre à l'envoi ou à la distribution de ses troupes. Aali: c'est très bon, c'est très bon... Je suis très inquiet pour ma part, mais c'est de votre côté que nous craignons: si vous pouvez dominer les manifestations, les agitations, tout va bien. Les assurances que vous me donnez me charment“. Mais „tout est éternel ici“. Moustafa-Fazil vient d'entrer au département de la Guerre. „Nos conseils étaient en parfaite harmonie avec les décisions qu'ils avaient prises: ne donner aucun prétexte par des mouvements de troupes, renforcer légèrement le camp de Schumla, se tenir prêt à jeter des troupes sur le Danube, tel était leur plan de conduite.“ On prend des mesures aussi du côté des Serbes, malgré leur attitude pacifique. On désire être informé sur les intentions des Russes, qui excitent les Bulgares et préparent des démonstrations en Roumanie. Stirbey donne le conseil de masser des troupes à Tulcea. „Si nous y sommes contraints, nous aurons fait notre devoir. L'Autriche, je ne doute pas, sera debout aussi pour défendre des traités qui l'intéressent particulièrement.“ Aali dit avoir parlé à Ignatiev, qui lui a donné des sécurités. Les Roumains doivent être prudents. „C'est encore nous, soyez-en certains, qui vous aimons le plus.“ L'armée doit être réduite: elle n'est nécessaire qu'à l'intérieur. Le nouveau Ministère est agréé par la Porte. „Au premier signal nous viendrons vous soutenir.“ Les Turcs ont une très bonne artillerie et une marine. Ils auraient sur le Danube 125.000 hommes. Le camp de Choumla, avec 16.000 hommes, en contiendra bientôt 40.000. On travaille activement aux fortifications de Cars. Dans quinze jours il y aura une armée ottomane

de 50.000 hommes. „Bourée s'est pris à aimer notre pays de coeur.“ Prokesch, l'ambassadeur d'Autriche, déclare que „nous pouvons compter sur la bonne amitié de l'Autriche et que celle-ci ne sortirait de sa neutralité que pour s'opposer à la Russie“.

155.

1-er août 1870.

Rapport de l'agent de Roumanie à Vienne, Steege.

Il s'est rendu chez le ministre de Latour, qui dit que „Son Altesse devait être bien affectée en ce moment de la guerre entre la France et la Prusse à cause du pénible partage de ses sentiments entre les deux parties belligérantes“. On lui répond „que nous nous abstenons de toute démonstration qui pourrait donner de l'ombrage aux autres Puissances et exciter leur mauvaise humeur contre nous, que, pour ne pas aggraver les choses et nous créer des dangers sérieux, il nous importait tout autant de maintenir l'ordre et la tranquillité intérieure, écartant ainsi les prétextes d'intervention dans un moment où la garantie du traité de Paris sous ce rapport pourrait être partout respectée... La meilleure entente existait en ce moment entre l'Autriche et la France“, mais on ne croit pas à une alliance, même conditionnelle. La Hongrie est plutôt pour une „attitude passive, expectante“, tout en faisant des préparatifs.

156.

1-er août 1870.

Rapport de l'agent de Roumanie à Vienne, Steege.

Un revirement s'est produit contre la France. Après une „neutralité quelque peu équivoque, cachant à peine des velléités agressives contre la Prusse, pourvu que Napoléon III obtint quelque victoire éclatante, et des appréhensions précautionneuses à l'endroit de la Russie“, maintenant on a une „neutralité des plus scrupuleuses“. Les fortifications sur l'Enns sont arrêtées.

„On se dit complètement rassuré en ce qui concerne l'atti-

tude de la Russie... On songe plutôt à se tourner vers la Russie, que la fortune croissante de la Prusse expose aux mêmes dangers qui ont récemment déterminé Napoléon, après d'infructueuses demandes de compensation, à courir sus aux Prussiens." Andrassy croit aux intérêts communs avec la Russie. Celle-ci n'attaquera pas, selon l'opinion des Turcs. „Dans tous les cas, vous voilà assez rassurés aujourd'hui sur une intervention russe chez nous; s'il survenait en Roumanie quelque trouble sérieux, ce dont Dieu vous garde, ce seront plutôt les Turcs, et les Turcs seuls, qui occuperont votre pays, et nous les laisserons faire, c'est à peu près convenu. Tâchez donc avant tout d'empêcher cette éventualité." L'ambassadeur de Russie lui donne des assurances. Celui du Sultan est enchanté des déclarations roumaines faites à Constantinople.

157.

7 août 1870.

Rapport de l'agent de Roumanie à Constantinople, D. Sturdza.

Maurogèni recommande aux Roumains sagesse et prudence. Ayant dit à Mousourous-Pacha que la Roumanie est prête à se défendre, on lui répond: Et la Turquie ne suffit-elle pas, d'autant plus qu'elle est absolument désintéressée, „les Principautés étant pour la Turquie ce que la Belgique est pour l'Angleterre“, donc un „boulevard de l'Orient“? Elle résistera donc à toute tentative d'invasion russe. On lui dit: „Nous étions résolus à faire respecter notre neutralité et, en cas d'invasion étrangère, à défendre notre territoire par les armes, à nous appuyer même sur l'armée ottomane pour soutenir la défense de notre pays d'une façon plus efficace.“ L'ambassadeur d'Angleterre, Granville, en est très satisfait. Il demande si c'est un sentiment unanime, et Sturdza l'en assure. On a fait aussi des „démarches salutaires“ pour obtenir une neutralisation comme celle de la Belgique.

158.

4/16 août 1870.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, J. A. Cantacuzène.

Ayant vu Milan, il lui trouve la même ligne de conduite. „Tous les vœux sont pour le triomphe de l'Allemagne, etc. C'est, du reste, un „reflet des sympathies traditionnelles des Serbes pour la Russie“. Les ministres serbes n'ont pas rendu la visite à l'agent. Au dîner donné par le roi assistent le Métropolitte et les régents: „j'occupais la place d'honneur“. L'agent de Prusse, Rosen, n'assiste pas.

159.

8/20 août 1870.

Rapport de l'agent de Roumanie à Constantinople, D. Sturdza.

Un traité de neutralité a été conclu entre la Russie et l'Italie. „Les sympathies que l'Italie a pour la Roumanie sont incontestables, elles se manifestent chaque fois qu'un de nos intérêts est en jeu, et le ministre d'Italie a en ce qui nous concerne les instructions les plus larges, les plus satisfaisantes.“ On parle de l'intention qu'a eue l'Angleterre d'occuper Anvers.

160.

19 août 1870.

Déclaration roumaine à Paris.

Les Principautés sont fermement décidées à resserrer les liens de solidarité qui les unissent à la France<sup>1</sup>.

161.

9/21 août 1870.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, J. A. Cantacuzene.

---

<sup>1</sup> Titus Dunca, Mourouzi de Pechea, un Rosetti et l'officier Pilat se présentaient déjà à Tours pour prendre rang dans l'armée française.

L'agent d'Angleterre, Longworth, est philo-serbe. Gavrilovitch dépend de Ristich: c'est un „personnage complètement nul comme politique; c'est la cinquième roue du char de la régence“. L'attitude de Rosen a été déterminée par les attaques des journaux.

„Je me rappelle qu'en 1867, à l'occasion d'une visite officielle du corps consulaire, le prince me fit asseoir tout près de lui à sa droite.

162.

25 août 1870.

Note de l'agent de Roumanie à Paris, Strat.

Revers passager de la France, loin d'en éloigner la Roumanie, lui faisaient un devoir de s'en rapprocher davantage. La Roumanie toute entière partage avec douloureuses émotions les espérances de la France et son gouvernement se tient toujours à la disposition de celui de Sa Majesté l'Empereur pour toute éventualité où son faible appui pourrait lui être utile<sup>1</sup>.

163.

24 août 5 septembre 1870.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, J. A. Cantacuzène.

Il y aurait ici „parmi des pièces confidentielles un projet de traité d'alliance avec la Serbie auquel devaient accéder plus tard la Grèce et le Monténégro et un télégramme chiffré portant le no. 154 du 21 décembre 1867 (1 janvier 1868), qui semble indiquer qu'il a été donné suite à ce projet<sup>2</sup>. A deux reprises déjà le comte Joannini, consul d'Italie, m'a fait allusion à l'existence d'un semblable traité; il m'a été

---

<sup>1</sup> Le même jour il annonce la neutralité de la Grèce.

<sup>2</sup> Il s'agit du traité signé le 20 janvier 1868. Voy. Mousset, dans la *Gazette de Prague*, IV, no. 60.

facile de faire l'ignorant; je jouais mon rôle en naturel. J'annexe une copie du projet de traité<sup>1</sup>.”

164.

1/13 septembre 1870.

Rapport de l'agent de Roumanie à Constantinople, D. Sturdza.

„Pour l'Orient un vide se fait par l'effacement de l'influence française.“ L'ambassadeur de France reconnaît l'„attitude admirable“ de la Roumanie. „De tous les pays qui ont été comblés de bienfaits par la France, c'est elle seule qui a montré de la gratitude et des sympathies ouvertement prononcées et profondément senties... La France a vu avec émotion ce spectacle... La Roumanie mérite bien son indépendance, ajoutait l'ambassadeur.“

165.

2 septembre 1870.

Rapport de l'agent de Roumanie à Constantinople, D. Sturdza.

Avant la guerre le Sultan avait de vives sympathies pour la France. A Paris cependant on lui a proposé de „céder l'île de Crète à la Grèce“. On en a été „stupéfait“. Le refus a été absolu. Il en a résulté un „refroidissement complet“. Quant à la Roumanie, „on ne nous donnera aide et appui que quand on respectera notre patrie, parce que nous lui aurons fait une place parmi les États civilisés“.

166.

14 26 septembre 1870.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, J. A. Cantacuzène.

Discussions sur la convention commerciale et postale. „M. [Radu] Jonescu m'a dit hier que ce traité<sup>1</sup> a été signé et

---

<sup>1</sup> Elle manque.

<sup>2</sup> Serbo-roumain.

qu'il en a remis l'original à Son Altesse le prince Charles I. Mais je ne puis mettre aucun fondement sur les dires de mon prédécesseur, car le trouble de ses idées va augmentant de jour en jour." Aujourd'hui même la Scouptschina ouvre ses séances, qui ne seront pas publiques, à Cragouïévatz.

167.

2/14 octobre 1870.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, J. A. Cantacuzène.

Le projet „d'annexion administrative de la Bosnie et Herzégovine date en effet du temps du prince Michel... Il est dû uniquement à l'initiative de M. Garachanine." Blasnavatz reprend l'idée. „L'annexion religieuse des deux provinces turques" a peu de chances. Il s'agirait de les faire passer sous l'autorité du Métropolitte de Belgrade, en échange d'un contingent militaire et d'un tribut de soixante millions de piastres. Aujourd'hui la Serbie a, sur 60.000.000 de revenus, 63.000.000 de dépenses. Longworth soutient le projet. „La question rentre dans l'ombre." Reprise aujourd'hui, elle a provoqué l'envoi de Cristitch à Constantinople. Le prince Nikita a pour lui la Russie.

168.

11/23 novembre 1870.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, J. A. Cantacuzène.

Circulaire de Beust dans la question du Danube.

„On a vu combien on est étonné ici que le gouvernement roumain de cette époque se soit, en apparence, si peu intéressé à une question aussi grave pour les intérêts du pays qu'il servait."

169.

19 décembre 1870.

„O Nyssis Kallinikos" et autres membres du clergé supérieur grec, membres dans le comitet de l'Ethniki elliniki

scholi“, se plaignent que, après leur pétition du 25 avril (17 mai), „Votre Excellence nous dit que le gouvernement de Son Altesse Sérénissime se voit avec regret dans l'impossibilité de satisfaire à notre demande relative à la propriété d'Aaron-Voda, à cause du budget, qui fixe rigoureusement tous les ans les dépenses de l'État<sup>1</sup>“.

170.

5 16 janvier 1871.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Constantinople.

Le ministre des Finances, frère du vice-roi, a dégringolé par ordre du Sultan du jour au lendemain: intrigues du Palais. Si vous voulez bien, faites-moi connaître objet des lettres du prince Charles au vice-roi et au bey de Tunis: leurs agents se refusent à les prendre sans connaître contenu. Elles sont depuis longtemps ici. J'ai écrit à ce sujet Bucharest sans avoir reçu encore aucune réponse.

171.

16 janvier 1871.

Rapport de l'agent de Roumanie à Londres, Strat.

Des bruits courent que la Roumanie proclamera son indépendance. Il y a une officine de rapports désagréables pour la Roumanie. Dans son audience chez lord Granville, l'agent a montré la crainte qu'on entretient de voir qu'on ne trouve un objet de compensations pour la Turquie ou l'Autriche, „à nos dépens“. Le ministre anglais déclare ne pas pouvoir le recevoir officiellement; il peut communiquer par le moyen du représentant de la Turquie. Celle-ci avait demandé qu'on ne présente à la conférence rien au nom de la Roumanie et de la Serbie. Devant cette attitude et pour éviter une offense, Strat n'a pas exhibé ses lettres de créance.

---

<sup>1</sup> Le Ministère des Finances déclare, le 20 mars 1871, que les actes lui manquent concernant la donation du prince Aaron.

172.

Reçue le 21 janvier 1871.

Télégramme de l'agent roumain à Londres, Strat.

Il a montré au Ministère anglais ce qui avait été confié. La lettre du Prince à Auerbach a produit une „grande impression“.

De la part du Ministère, P. P. Carp lui communique que l'ordre a été rétabli, que le passé des gouvernants est une forte garantie, qu'on a obtenu un „triomphe sans précédent“. „La confiance ne s'impose pas par des procédés sommaires et des injonctions impérieuses.“ Il faut travailler, car la situation est très difficile.

173.

19/31 janvier 1871.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Constantinople, Jean Bălăceanu.

On m'offre de me livrer toute la correspondance d'Ignatieff avec Gortschacoff à raison de quinze livres pièce. J'ai entre les mains original et authentique, mais d'une importance secondaire. Faut-il accepter le marché? Réponse immédiate.

174.

10 22 février 1871.

Le ministre des Affaires Étrangères de Roumanie à l'agent roumain à Constantinople, J. Bălăceanu.

Mon télégramme du 23 ne vous accuse ni de saper le Prince, ni d'intriguer en faveur de Ion Ghika.

175.

10 22 février 1871.

Le ministre des Affaires Étrangères de Roumanie, Calimachi Catargi, à l'agent de Roumanie à Londres, Strat.

Un congé lui est accordé. „Mais vous comprendrez qu'il ne nous est pas permis de laisser en ce moment vacant un poste d'observation aussi important que celui de Londres,

où la conférence peut à l'imprévu prendre les résolutions les plus graves pour notre pays." Jean Cantacuzène le remplacera donc „à titre purement officieux et gratuit“.

176.

16/28 février 1871.

Rapport de l'agent de Roumanie à Constantinople, Jean Bălăceanu.

L'empereur du Brésil envoie des lettre au prince Charles, mais „par les bureaux de la Sublime Porte“.

177.

16 28 février 1871.

Le ministre des Affaires Étrangères de Roumanie à l'agent de Roumanie à Londres, Strat.

„Il nous importe surtout de savoir ce qui a été arrêté au sujet du Danube.“ Il doit voir l'envoyé serbe Mijatovitch. „M. de Pottenberg, pour calmer les appréhensions que pourraient nous inspirer les intentions de son gouvernement dans la question du Danube, nous a donné connaissance des instructions remises au comte d'Appony, ainsi que d'une dépêche adressée au baron de Prokesch sur le même sujet. Notre surprise a été complète, car, loin que ses vues soient contraires aux nôtres, cette Puissance prend en main la défense des droits des petits États riverains du Bas-Danube.“

Le Ministère admet la prolongation des pouvoirs de la Commission Européenne pour tout au plus douze ans, „si ce temps est nécessaire au règlement de ses opérations financières et à l'achèvement des travaux à faire encore dans le canal de S. Georges, et à la condition que son action resterait limitée aux bouches du Danube; elle réserve en même temps toute autorité sur le reste du fleuve à la commission riveraine, qui décidera des travaux à exécuter aux Portes-de-fer ou ailleurs, ainsi que de tout ce qui intéresse la navigation, et qui devra, en outre, par un commun accord de ses différents membres, définir la position que

chacun d'eux aura dans la commission. Ce dernier point ayant trait à l'infériorité de situation où la Porte avait prétendu placer les délégués des Principautés dans la commission riveraine, nous ne saurions trop nous féliciter de l'attitude prise par l'Autriche à cette occasion. Nous croyons que, contrairement aux renseignements qui nous ont été transmis de Belgrade, le gouvernement ottoman, sous l'influence de l'Angleterre, témoigne des dispositions beaucoup moins conformes à nos intérêts."

178.

8 mars 1871.

Rapport de l'agent de Roumanie à Vienne, Steegc.

Beust se montre bienveillant. Le programme du mois de mai 1870 se résume dans cette formule: „conciliation et bonne entente“. Le ministre autrichien s'intéresse aux bruits d'abdication du prince Charles. Les informations données par Strat dans la question du Danube sont fausses<sup>1</sup>.

179.

Rapport télégraphique de l'agent de Roumanie à Constantinople, J. Bălăceanu.

Ici grand émoi abdication du prince remise sur le tapis. Ignatiev, Keyserling et Prokesch, réunis en ce moment, s'occupent de nous: cela prend une tournure grave. Je n'ai pas besoin de vous dire qui souffle sur le feu. Aali-Pacha, que je viens de voir, est le seul qui ait conservé tout son sang-froid.

180.

Reçu le 21 mars/2 avril 1871.

Ministre Affaires Étrangères.

Son Altesse Sérénissime le prince Charles, Bucarest. Constantinople, le 2 avril 1871.

La Sublime Porte a appris avec un vif regret l'incident

---

<sup>1</sup> Le 7 novembre on annonçait de Vienne que Beust a été remplacé par Andrassy.

du 21 mars. Sa Majesté Impériale le Sultan, directement intéressé à voir régner dans les Principautés Unies l'ordre et la tranquillité, me charge de prier Votre Altesse Sérénissime de veiller à ce que de pareilles scènes ne se renouvellent plus, scènes que la Sublime Porte réproouve sans devoirs (?). Elle ne saurait regarder avec indifférence toute entreprise tendant à compromettre la paix et la sécurité publique. Elle sera en conséquence obligée à aviser aux moyens que les traités lui réservent pour des cas analogues<sup>1</sup>.

181.

Reçu le 26 mars/4 avril 1871.

Télégramme du vice-agent roumain à Constantinople, Georges Ghica.

Aali-Pacha ne doute nullement de la fermeté du gouvernement pour le maintien de l'ordre.

182.

1-er avril 1871.

Instructions du nouveau ministre des Affaires Étrangères de Roumanie à Constantinople.

Notre programme se résume en deux mots: ordre et fidèle exécution des lois à l'intérieur, respect consciencieux des traités à l'extérieur<sup>2</sup>.

183.

3 avril 1871.

Rapport du vice-agent roumain à Paris, Varna.

Jules Favre a donné des bourses aux étudiants roumains, d'après l'intervention d'Ubicini<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Il est question des démonstrations contre la festivité de la colonie allemande de Bucarest à l'occasion de la paix conclue à Versailles.

<sup>2</sup> Ce même mois il envoie la lettre du prince au Khédive.

<sup>3</sup> Parmi les insurgés de la Commune il y eut un Roumain: Rojnița. Parmi les étudiants, au nombre de deux cents: Constantin Cantacuzène Râfoveanu, Jean Cernatescu, Démètre Dobrescu, fils de Dobre Nicolau. — Chez les Allemands, qui avaient refusé dans leur armée une mission roumaine, un seul ambulancier, Sache Ștefanescu. — L'archimandrite de la Chapelle roumaine, Josaphat Snagoveanu, reste à Paris pendant la guerre: il allait en juin 1871 à Bruxelles pour confesser l'ancienne princesse de Valachie, Mărioara Handchéri-Ghica.

184.

19 avril 1871.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Constantinople, Strat.

Il a eu un „accueil très gracieux“. Aali-Pacha „a promis son concours“.

185.

8 20 avril 1871.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, J. A. Cantacuzène.

La Serbie cherche à se rapprocher de la Russie, qui l'a soutenue à la conférence de Londres. Elle attend 40.000 fusils d'Autriche. Pour le moment elle se maintient réservée. Le premier régent désire que la situation se consolide en Roumanie: Tout Roumain „qui attaque n'importe de quelle manière le prince Charles fait plus de mal à la Roumanie que ne pourraient le faire les ennemis eux-mêmes de ce pays. Et puis tout Roumain doit être fier d'avoir pour souverain un prince de la famille Hohenzollern.“

186.

16 28 avril 1871.

Rapport de l'agent de Roumanie à Constantinople, Strat.

Il a pris part à un dîner diplomatique chez le Grand-Vizir. „Les Turcs sont animés des meilleures dispositions, et pour la personne de notre Souverain, et pour notre pays en général“. Il faut tout traiter directement avec la Porte. „Les supérieurs des couvents, grecs dédiés ont adressé à la Sublime Porte une protestation fulminante contre l'aliénation des biens de ces couvents, projetée par notre gouvernement“. Ils s'élèvent contre le projet de loi Jean Ghica, „concernant l'extinction de la dette flottante par la substitution de nouveaux titres hypothécaires, garantis par les terres que les moines en question continuent à considérer naïvement comme leur propriété. D'après mes informations, l'initiative de cette nouvelle démarche ne vient pas des moines“

grecs, mais bien de la Russie, qui la leur aurait suggérée dans le but de soulever de nouveau, par cette voie, la question des couvents et d'en saisir les Puissances garantes.“ On espérait que la Turquie demanderait la réunion de la conférence de 1865. Aali a remis seulement l'acte de communication. Il ne faut rien répondre, ni s'en occuper dans les journaux.

187.

20 avril/2 mai 1871.

Rapport de l'agent de Roumanie à Berlin, P. P. Carp.  
La Russie aidera au départ du Prince. „Il faut vaincre à tout prix.“

188.

25 avril 1871.

Rapport de l'agent de Roumanie à Constantinople, Strat.  
Il a été reçu par Aali, qui, ayant lu ses instructions, a déclaré que jamais la Porte n'a été pour „des hommes dont les idées et les tendances sont si diamétralement opposées aux vues et aux intérêts des grandes Puissances, ou même que ces dernières pourraient continuer à rester indifférentes en face des complications qui se produiraient inévitablement dans le cas où le gouvernement conservateur d'aujourd'hui ne pourrait plus répondre du maintien de l'ordre“. Ses dispositions sont „assez bonnes“. Chez Ignatiev l'agent a eu un „accueil des plus affables“. Le télégramme du Grand-Vizir, dit-il, a été „maladroit et, quant à lui, il l'avait déconseillé... — Nous avons été si souvent et si longtemps accusés d'être les compères de Monsieur Bratiano, que je ne suis pas fâché de voir maintenant ce rôle passé aux Turcs. Aussi vais-je féliciter Aali-Pacha de ses nouvelles attaches.

La communication la plus importante qu'il m'ait faite a été que l'Autriche, par l'organe du baron Prokesch-Osten, aurait fait aux grandes Puissances la proposition confidentielle de convoquer une conférence, avec la mission spéciale de

declarer que notre pays ne peut marcher avec la Constitution actuelle sans devenir un foyer permanent de désordres et par conséquent un objet constant d'inquiétudes pour l'Europe et d'imposer au Prince et à son gouvernement le devoir de la changer, afin que la Roumanie devienne gouvernable.

Le général Ignatieff aurait répondu immédiatement. à cette proposition par refus catégorique, en s'appuyant sur l'argument que la Russie n'avait absolument rien à voir dans les changements intérieurs qu'il plaisait à la Roumanie de faire dans ses lois ou dans ses institutions.

J'ai été aux informations et j'ai appris en effet qu'une pareille proposition a été faite par l'Autriche, uniquement dans le but de nous être agréable et de rendre possible le maintien du Prince Charles, dans le cas où Son Altesse et son gouvernement actuel ne pourraient pas triompher des difficultés de la situation par les voies et moyens ordinaires.“

Prokesch a des ordres d'appuyer le Prince et „le parti conservateur“. Il regrette qu'on ne puisse arriver à une entente avec les Puissances garantes. „Le monde a changé, les usages ainsi que les traditions diplomatiques avec lui. Les États et les gouvernements, vivant au jour le jour, ont constamment à lutter pour leur existence“.

Keyserlinga été très aimable. „Une parfaite entente règne aujourd'hui entre la Prusse et l'Autriche et les instructions des deux gouvernements concernant les affaires de Roumanie sont à peu près identiques.“ Il recommande l'intimité avec la Porte, sans soulever devant elle aucune question. L'agent croit que l'Allemagne „atténuera“ dans la question Stroussberg pour arriver à une transaction.

Chez Elliot. „La reconnaissance de l'élection du prince Charles, ainsi que de la Constitution actuelle, est un fait reconnu tacitement par la Porte et les grandes Puissances, et nullement consacré par les traités internationaux publiés et obligatoires. Il en est de même de l'union défensive des deux Principautés, ainsi que du prince étranger.“ Mais la voie est ouverte pour l'intervention „et le retour pur

et simple à la convention de 1856, qui reste l'acte le plus puissant et le plus obligatoire pour tout le monde". Il est possible qu'on décide une exécution militaire turque. C'est, du reste, „son opinion personnelle". Et cependant l'Angleterre nous avait reconnu le droit de faire des changements constitutionnels! Elliot avait demandé à Bălăceanu si après le départ du Prince il n'y aurait pas une révolution séparatiste, et il aurait eu la réponse „que dans l'éventualité en question le pays conserverait sa Constitution actuelle et éliminerait un prince indigène".

Le comte Barbolani déclare que, la Prusse ayant demandé une démarche collective dans l'affaire Strousberg, il a refusé pour sa part.

L'ambassadeur de France a demandé le passage de Garibaldiens.

Le Ministère avoue n'avoir pas eu confiance dans les Turcs. Il veut „franchise et confiance". On se taira dans l'affaire des couvents.

189.

mai 1871.

P. P. Carp est envoyé en Russie, avec une mission urgente.

190.

1-er mai 1871.

Rapport de l'agent de Roumanie à Constantinople, Strat.

„Les Turcs, qui sont au fond de très braves gens et valent certainement mieux que beaucoup de nos frères les chrétiens, sont en ce moment très bien disposés pour le prince Charles et pour le gouvernement actuel", c'est-à-dire contre les „anarchistes". „Il y a naturellement dans le coeur des Turcs encore une assez forte dose d'amertume contre le prince Charles, laquelle a sa source dans les souvenirs du passé. Ainsi peuvent-ils difficilement oublier les bandes bulgares et les mauvaises, et certaines, tentatives qui ont été faites, à plusieurs reprises, dans le but de documenter les droits politiques du pays et de relâcher les liens de la su-

zeraineté par la pression de certaines Puissances étrangères sur le Sultan, de même que certaines affaires d'étiquette, où les Turcs croyaient voir de la part du Prince une tendance hostile à leur égard“. Il ne voudraient pas être contraints d'intervenir par un acte d'abdication. „Il est vrai qu'à l'heure qu'il est toutes les Puissances, sans exception, ont donné à la Porte l'assurance confidentielle qu'il n'y aurait de leur part absolument aucune objection le jour où elle se verrait forcée d'intervenir dans les Principautés par les armes et d'aller même jusqu'à séparer les deux pays, dans le cas où cela lui paraîtrait une garantie pour le maintien de l'ordre dans l'avenir“.

191.

2 mai 1871.

Rapport de l'agent de Roumanie à Berlin, P. P. Carp.

Bismarck demande des nouvelles du Prince. Il se plaint de „l'attitude du peuple roumain pendant la guerre, des attaques haineuses de notre presse et du malheureux incident qui même après la guerre avait prouvé combien les Allemands étaient peu aimés en Roumanie“. — Il y a eu la sympathie pour la France, et non la haine contre l'Allemagne. — „La haine provoque la haine, et la Prusse ne fera qu'user de justes représailles, en se mettant du côté de nos ennemis. La Russie et la Turquie désirent la séparation et, si l'occasion se présente, nous les aiderons à amener un changement, qui, après tout, serait peut-être plus propre à favoriser votre développement. Ce que je vous dis est la pure vérité et à part l'Autriche tout le monde voudra la séparation.“ L'agent objecte que le Prince ne part pas et que Bismarck ne devrait pas prononcer une „sentence définitive et sans appel“. — „Nous ne nous intéressons pas trop de ce qui est en dehors de la sphère de nos intérêts, mais nous sommes les amis de nos amis et les ennemis de nos ennemis.“ Il a, lui, Bismarck, pour le Prince un dévouement respectueux, mais celui-ci peut faire ce qu'il veut. Il faut voir les élections. L'ambassadeur russe à Vienne lui a demandé si la Moldavie tient à l'Union.

L'agent croit qu'il vaut mieux avoir un „franc jeu avec l'Autriche en combinant une action commune avec elle. Veuillez m'autoriser à agir dans ce sens à Pesth“.

192.

8 mai 1871.

Rapport de l'agent de Roumanie à Berlin, P. P. Carp.

Il a eu une audience chez l'empereur, qui lui a dit que l'Autriche est satisfaite: „nous pouvons prêter sans inconvénient un appui plus efficace à Son Altesse“. Seulement, l'armée doit être disciplinée et la liberté réglée sans mélange de mauvaises herbes. L'exemple de la France peut servir à la Roumanie.

193.

9 mai a. st. 1871.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade.

La compagnie Hirsch négocie avec la Serbie pour le chemin de fer par Uskub, Andrinople, Constantinople. Les Turcs voudraient ensuite l'embranchement Vidine-Calafat, puis celui, par Scoupi-Novibazar et Séraïevo, à Agram.

194.

19,30 mai 1871.

Circulaire du ministre des Affaires Étrangères de Roumanie, Costaforu.

Le Ministère a obtenu une „majorité immense“ aux élections. C'est un „gage de stabilité et d'ordre à l'intérieur et de politique sage et loyale à l'extérieur“.

195.

4 juin 1871.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade.

La presse serbe commence une campagne contre les Turcs.

Le 8 juin n. st. l'agent annonce que le Message a fait une „excellente impression“. Des lettres du Sultan et du Grand-Vizir au Prince partaient dès le 8 mai.

196.

4, 16 juin 1871.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade.

Il reproduit un article de l'„Iédinstvo“, daté du 19 mai, contenant ce passage:

„À un mal extrême il faut aussi des remèdes extrêmes. Ces remèdes consisteraient de ramener toutes les populations mahométanes sous un seul drapeau pour former une monarchie de cent millions d'habitants qui s'étendrait de Gibraltar aux Indes“: c'est ce que dit „La Turquie“.

„La pensée du journal de Constantinople aurait paru hardie même aux anciens Sultans les plus puissants et dans la tête du journaliste de Constantinople nous paraît un rêve d'une fantaisie malade... Nous lui ferons remarquer que qui cherche le remède à la Turquie malade dans l'islamisme, il le cherche précisément là d'où la mort le menace le plus. Nous le voyons très bien que l'islamisme n'est pas en état de rallier solidement au calife de Constantinople les peuples mahométans et, pour ce qui concerne les chrétiens de la Petite Asie et de l'Europe, il a creusé entre eux et les Turcs un abîme qui devient de jour en jour plus profond. Les moyens sont: de rendre l'Égypte et Tunis dans une plus grande dépendance du Sultan“. Les vassaux chrétiens se mettraient aussi en mouvement. „Le „Journal de Constantinople“ croit qu'à cause de l'état incertain de l'Europe ce soit le moment le plus favorable pour la Turquie de mener un coup sur l'Égypte et Tunis.“

Le „Vidov Dan“ s'occupe, dans son numéro 106, des élections roumaines.

„Il est évident que la Roumanie ne peut pas se développer moyennant de simples phrases de la part des doctrinaires ou des agitations dangereuses de la part des troubleurs (*sic*). Les premiers voudraient faire de leur pays une école pour les théories condamnées par la pratique et les seconds aimeraient bien transformer leur pays dans l'Eldorado de toute sorte d'êtres prématurés, incompréhensibles et cosmo-

polites, ce qui est un poison même pour les pays les plus forts et les plus anciens.

Malheureusement en Roumanie, tout ce qui n'était pas en état de comprendre la politique réelle et la situation exceptionnelle de la Roumanie tendait à faire valoir son influence dans cet État. Les amis de la Roumanie accompagnaient ce courant orageux des péripéties intérieures avec la douleur dans l'âme, et les ennemis se réjouissaient de ce que tout allait à la merci de leurs souhaits et ils fêtaient déjà leur victoire définitive... Nous souhaitons cela à nos amis sincères, car nous-mêmes nous avons un grand intérêt que la Roumanie soit forte et constante dans son développement suivi et puissant“.

Les journaux signalent le mauvais état des choses en Turquie, les émigrations en Serbie. Le correspondant de Prisen assure que le Pacha, avec le consul d'Autriche, a fait passer au catholicisme soixante-dix familles orthodoxes. Pendant les fêtes de Pâques certaines communes n'osent pas sonner les cloches et ouvrir les églises. Les impôts „sont lourds: *capitation*, dès le berceau, 25 piastres par an, *verguia*, 46-80 par maison, *dimarina* 10 par maison, dîme des moutons 2 piastres, des cochons 4, du grand bétail et des chevaux 6, *walideh*, dix ocas de blé par maison, *cnézia*, 2 zwanzigers par maison, *gavrié* 2½ par maison (pour l'argent auprès du Patriarche grec, dès 1859). On se plaint des fermiers des begs. „Nous avons dû vendre le dernier ducat de cou de nos filles et notre dernier boeuf pour satisfaire à la rapacité des Turcs. Maintenant il ne nous reste autre chose à faire que de quitter la terre de nos ancêtres pour nous soustraire à des maux insupportables. L'esprit d'acharnement contre les Turcs et le désir de s'en émanciper à l'aide de la Serbie prévaut dans toutes ces correspondances.“ Le *Vidov dan* déclare que, „bien que la nation serbo-bulgare soit très patiente, elle ne peut plus rester dans une situation qui lui creuse chaque jour la fosse davantage“. Toute alliance est vaine. La nation est décidée pour une lutte à mort. „Qui ne craint pas la mort, celui-là est à

de mi vainqueur... Tout l'avenir de la nation serbo-bulgare est en question.“

197.

1-er juillet 1871.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade.

On lui dit qu'un des „régents pousserait le jeune roi à abdiquer „en faveur d'un personnage russe“. Ristich parle: „Aujourd'hui la Régence paraît convaincue que cet incident<sup>1</sup> a été l'oeuvre du parti Caraguéorguévitch, parti infiniment petit et qui a agi ainsi pour faire croire à Pesth que l'ex-prince se trouve encore avoir en Serbie un parti puissant et menaçant“.

Le *Vidov dan* parle, le 5 mai, d'une brochure bulgare parue à Moscou pour proposer „le fédéralisme sous l'hégémonie de la Russie comme la première et la plus puissante monarchie parmi les Slaves“. L'auteur est désapprouvé à Cettigné: ce n'est pas à Moscou que se trouve le Piémont des Slaves du Sud. Le journal observe que la solidarité morale slave est une vérité et un appui. „Mais aussi toute fusion de maintes corps est conséquemment impossible. La vie politique et historique de toute nationalité slave doit avoir pour base inébranlable: liberté et indépendance complète“. „La jeune et éclairée Bulgarie“ y a aussi droit. „Tout Serbe et tout Bulgare aime et respecte son frère russe comme Slave, cependant nous nous lèverions en masse contre la Russie qui voudrait étendre son hégémonie sur nous tout comme contre l'ennemi de notre avenir“.

198.

3 juillet 1871.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade.

Le ministre de la Guerre serbe, Bélimarcovitch, s'est

---

<sup>1</sup> Une bombe qu'on a lancée.

rendu à Berlin pour y saluer l'empereur d'Allemagne. Il y a été très bien reçu. On cherche en Serbie de bonnes relations de tous côtés.

Est ajouté un extrait du journal „Srbski Narod“, qui contient ce passage:

„Nous pouvons consoler aujourd'hui les amis ainsi que les ennemis par la nouvelle que la jeune Serbie s'est procurée des alliances grâce auxquelles elle atteindra son but en Orient de la même manière que le Piémont l'a atteint dans le Sud de l'Italie et la Prusse au milieu de l'Europe. La Serbie a, à côté de la Russie, encore un autre allié, peut-être, qui lui convient mieux, car il ne tend pas à obtenir la suprématie en Orient et il ne lui importe pas de mettre les Yougoslaves sous son protectorat. Son nouvel allié soutient en Orient les mêmes principes en base desquelles il s'est élevé lui-même et est devenu un puissant empereur d'Allemagne.“

199.

5 juillet 1871.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade.

Une compagnie milanaise s'offre pour des chemins de fer en Serbie. Le 7 juillet, l'agent communique qu'on a fondé à Belgrade une „Banque d'épargne“ avec succursales, le 4 août que la Banque franco-hongroise a créé cette première banque serbe.

200.

10 août 1871.

Rapport du vice-agent de Roumanie à Paris, Vrana.

Ubcini demande des informations pour le „Guide Joanne“ le 9 août: il parle de „notre chère Roumanie“ et ajoute: „ma bibliothèque comme ma maison étant ouverte à tout ce qui est roumain ou intéresse à un titre quelconque la Roumanie“.

201.

Vers le 10 août 1871.

Instructions pour le même.

Il doit féliciter Thiers „et lui dire que la Roumanie et son gouvernement comptent sur la continuation de la bienveillance et de la protection de la France“.— Vrana déclare que son message a été „très bien accueilli“.

202.

1/13 août 1871.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade.

Mission de P. P. Carp à Gastein dans la question des chemins de fer roumains.

203.

22 août, 3 septembre 1871.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, Théodore Văcărescu.

Le 10 août anniversaire du roi. Matitch, ministre des Affaires Extérieures, lui communique que l'emprunt intérieur de 78 millions a été rapidement couvert. Il désire la consolidation de la Roumanie „afin que ces deux nations amies, entre lesquelles existent déjà tant de liens, puissent être prêtes à tout événement“. L'agent a eu, le 15, son audience solennelle, bien que sans lettre autographe du prince, ce qui a froissé. Milan s'est intéressé à la santé du prince Charles et a admiré les richesses de la Roumanie. Ristitch assure que la Porte n'interviendra pas dans l'affaire Strousberg. „Cette décision était très heureuse, car une intervention de la Porte dans cette affaire intérieure aurait pu avoir les conséquences les plus graves, non seulement pour la Roumanie, mais même pour la Serbie et pour tout l'Orient.

La Serbie, comme la Roumanie, met beaucoup de sollicitude pour sa force militaire et qu'un jour peut venir où l'on verrait les armées de ces deux pays réunies pour la même cause: la défense de leur honneur et de leur indépendance nationale.“ L'agent donne la teneur de son

discours en présence du roi: „ces deux nations voisines et amies séculaires... Ce n'est pas d'aujourd'hui, en effet, que la Roumanie a prouvé l'intérêt qu'elle prend aux événements qui, de près ou de loin, touchent à la Serbie. De même qu'elle a toujours été des premières à partager ses joies et à saluer ses gloires, de même aussi elle a su ressentir ses tristesses et déplorer ses infortunes“. Il rappelle les rapports avec Michel, „ce grand Serbe“.

„Le pays que je représente ne s'honore pas moins d'avoir pu, aux jours d'orages, être un port pour les Obrénovitch/ qu'il se réjouit d'avoir eu le bonheur de contenir le berceau d'un rejeton de cette glorieuse dynastie, rejeton qui fait aujourd'hui la fierté et l'espérance des peuples serbes.“

De son côté, Milan constate „l'accord des vœux“. Il tienne „les liens de cette amitié séculaire qui existe si heureusement entre la Serbie et la Roumanie et qui, cultivée incessamment, ne manquera pas de produire des résultats dont nous ne pourrions que nous féliciter“.

204.

26 août v. st. 1871.

Il a été en audience chez Thiers, et lui a parlé de „l'homogénéité dont elle (la Roumanie) est fière“, des „sympathies traditionnelles“, de la „gratitude ineffaçable envers la France“, de ses „hautes sollicitudes pour notre pays“. — Thiers lui répond: „Je suis très sensible à l'hommage que vous venez de me rendre; je m'intéresse à votre pays à tous les titres.“ Il peut venir le visiter le soir.

205.

2 14 septembre 1871.

Le ministre des Affaires Étrangères de Roumanie à l'agent de Roumanie à Belgrade, Théodore Văcărescu.

Il est invité à faire connaître si le consul d'Allemagne en Serbie a présenté à son installation un bérat ottoman.

206.

18/30 septembre 1871.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, Théodore Văcărescu.

Le capitaine Orechcovitch a fait paraître une brochure contre l'Autriche à l'occasion du désarmement des gardes-frontière. Les journaux gardent le silence. Orechcovitch aurait été reçu secrètement, comme commandant (major), dans les rangs de l'armée serbe.

Dans la brochure il est dit, sur la foi des journaux viennois, que la mesure prise par le gouvernement austro-hongrois est un coup porté à la Serbie même, après la suppression, en 1861, de la Voévodina et, en 1868, du Ban comme organe spécial. Depuis deux ans Fiume est devenue magyare. L'Autriche a provoqué l'assassinat du prince Michel et elle attise le conflit serbo-croate. Jellacich, Choupliatz ont été empoisonnés; la mort du Monténégrin Danilo est due aux mêmes intrigues des janissaires de Pesth et de Vienne.

207.

27 septembre/19 octobre 1871.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, Théodore Văcărescu.

Après une séance orageuse dans la Scouptchina, la convention des chemins de fer a été votée.

208.

29 septembre 1871.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, Théodore Văcărescu.

Le major roumain Stoilov, envoyé en mission à Belgrade, y a été très bien reçu.

209.

10,23 octobre 1871.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, Théodore Văcărescu.

A Giurgiu, où l'a salué le ministre Costaforu et un aide-camp du prince Charles, et ailleurs, Milan a été très bien accueilli en Roumanie. A Galatz il s'embarque sur un vaisseau russe. — Il était parti le 3 de Serbie, à la suite d'un télégramme du Tzar, arrivé dans la nuit. A Severin on l'avait salué de vingt et un coups de canon aux sons de l'hymne serbe et il avait passé en revue la garnison. Les mêmes honneurs lui ont été rendus à Turnu-Măgurele, a Brăila, à Galatz. On l'a invité à visiter le pays au retour.

210.

17 octobre 1871.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, Théodore Văcărescu.

Le prince Milan ira rendre une visite au Tzar. — Un autre télégramme annonce le départ du prince, dans la compagnie de Ristitch, de Kragouïevatz: le Tzar aurait invité Milan. On rêve de la possession de la Croatie. On parle d'un voyage du prince Charles en Crimée.

211.

1/13 janvier 1872.

Instruction de l'agent de Roumanie à Constantinople, Strat. Il doit rassurer la Porte au sujet des bandes bulgares.

L'agent répond que cette nouvelle a produit une excellente impression, que la lettre du Prince a provoqué une „vive satisfaction“ et que le Grand - Vizir donnera une réponse satisfaisante.

212.

27 janvier 1872.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, Théodore Vacarescu.

Le „Vidov dan“ recommande un congrès, à Belgrade, Bucarest ou Athènes, de la presse de „tous les pays libres ou autonomes de l'Orient“. On veut „la réciprocité nationale dans la presqu'île des Balkans, Principalement à Belgrade et

à Athènes l'âme de la politique est le libre Orient, l'union des races sous les drapeaux des princes élus par la nation... Nous laissons aux gouvernements en Serbie, en Roumanie et en Grèce de choisir le moment d'apprécier les circonstances, de trouver les moyens. Mais nous, peuples, nous avons le devoir et le droit de préparer à côté de nos gouvernements le matériel puissant et vigoureux pour l'oeuvre de la délivrance de nos frères malheureux en Turquie."

213.

13 23 mars 1872.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, Théodore Văcărescu.

Garachanine gagne de l'influence contre Ristitch. — Le „Vidov dan“ publie un article contre la Constitution roumaine, fixant un antagonisme entre paysans et boïars.

214.

27 mars 1872.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Belgrade, Théodore Văcărescu.

Les Turcs occupent des points sur la Drina. La Serbie suspend le paiement du tribut.

„On m'a dit qu'on ne reculera devant rien pour obtenir satisfaction Turquie.“

215.

20 avril 1872.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Belgrade, Théodore Văcărescu.

Ristitch demande si la Roumanie saluera à ses frontières l'empereur d'Autriche, pour que la Serbie puisse s'orienter d'après ce précédent.

216.

28 avril/10 mai 1872.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, Théodore Văcărescu.

Sur la question de Mali-Zvornic et de Sacar. Le tribut n'arrive qu'en mai. Les Puissances ont refusé de soutenir la Serbie: Ignatiev est resté tout aussi indécis que dans l'affaire de l'Église bulgare, donnant de l'espoir aux deux parties. Ristitch, qui négocie avec les Turcs, dit qu'on arrivera à un apaisement.

217.

30 avril 1872.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Belgrade, Théodore Văcărescu.

„Régence n'envoie pas de félicitations à l'empereur d'Autriche pour éviter de se trouver avec l'ambassade turque.“

218.

28 mai/9 juin 1872.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Belgrade, Théodore Văcărescu.

Une nouvelle brochure d'Orechcovitch vient de paraître, recommandant la fusion des races slaves sous l'égide de la Russie. Ristitch lui aurait donné une approbation tacite, et l'inspiration viendrait d'Andrássy. L'auteur parle de „Zinzares“, de „Gogas“, „espèce de gens venant de la Turquie“.

219.

5 juillet 1872.

Théodore Rosetti est accrédité agent à Berlin, mais pas „diplomatique“: il n'a qu'une charge „spéciale“.

220.

1/13 août 1872.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, Théodore Văcărescu.

Blaznavatz, Ristitch, Miloïcovitch prendront part à la célébration de la fête nationale des Serbes. La nomination de Midhat-Pacha comme Grand-Vizir indispose.

221.

5 17 août 1872.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, Théodore Văcărescu.

Le gouvernement roumain envoie à Belgrade Al. Orescu, vice-président du Sénat, le colonel Zefcari et le major Filitis, plus Nicolas Racoviță et Constantin Racotă, membres du Conseil communal de Bucarest, et, comme représentants de la ville de Severin, Michel Burileanu et Jean Baloșeanu.

222.

19,31 août 1872.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade.

Réception d'Orescu. La Russie envoie Dolgorouki, le Monténégro Voucotitch. On a invité les communes slaves de l'Autriche-Hongrie, celles des Serbes du Banat et de la Voevodina, les Tchèques, les Croates, les Slovènes, les Dalmates, les Illyriens. On crie: „Vive le roi des Serbes“, devise qui paraît entre les armes. Sur les écus de toutes les provinces serbes on lit: „Que tes frontières s'étendent: voici ce que désirent les Serbes de tous les pays“. „La Bosnie, l'Herzégovine, la Vieille Serbie doivent être miennes.“ On a un „culte religieux pour le Russie et pour son empereur“. Il y aurait un conflit à Sofia.

223.

1/13 octobre 1872.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, Théodore Văcărescu.

Ristich, parlant du discours d'Andrássy, avoue espérer de „voir un jour réunies à la Serbie les anciennes provinces qui en faisaient partie“. Le Ministère austro-hongrois des Affaires Extérieures dispose d'un fonds secret de 440.000 florins „pour pouvoir mieux surveiller dans l'intérêt de l'Empire les fermentations (*die Gährung*) qui ont lieu dans les petits États voisins de la monarchie“. Ristitch dit que,

„dans l'intérieur de la monarchie, une fermentation du genre de celle dont il parle existe bien plus réellement parmi les diverses nationalités“.

Dchénil, l'élève de Réchid, vient de mourir, et il est remplacé par Halil-Chérif. C'est un homme encore jeune, de talent, „altier et cassant“, qui vient de l'ambassade ottomane de Vienne, où il a été *persona grata*. L'Allemagne a nommé à Constantinople von Kendl, „l'élève et le confident de Bismarck“, ce qui provoque sensation: les Allemands désirent jouer dans ces contrées un rôle plus actif. La Serbie veut y envoyer, à côté de Philippe Cristitch, Marinovitch, président du Sénat. On signale des commissions turco-monténégrines sur la frontière: 300 Monténégrins ont attaqué le village de Colatchine.

En parlant à la Scouptchina, Milan a remercié pour les preuves d'attachement qu'on lui a prodiguées. Il commence son administrations sous des „auspices favorables“, d'après une „belle et utile tradition“, sans influences de l'extérieur. Il invite tous au travail. Le journal „Yédinstvo“ du 24 septembre décrit l'entrée de Milan au milieu des ovations qui se sont répétées dans la salle. Le Métropolitite parle insistant sur la Constitution à laquelle le Prince a fait serment. „Par le serment on invoque Dieu en témoignage de la vérité de ce que l'on dit et promet, et Dieu ne veut pas que l'on abuse de son nom... Dieu fasse que vous méritiez un nom glorieux comme vos prédécesseurs Miloche et Michel.“ Milan jure. — Je prends à témoin l'Éternel, auquel je rendrai compte à son terrible jugement. — Le prince salua l'armée et alla à son palais gai et bien disposé, accompagné des bénédictions de son peuple fidèle pour qu'il vive longtemps, pour que sous lui l'unité serbe soit accomplie et que nous lui chantions bientôt dans la maison du Seigneur: „au bien-croyant roi serbe“.

Dans l'adresse de la Scouptchina: „vos grands ancêtres n'auront jamais entrepris quoi que ce soit sans s'entendre préalablement avec la nation“. On lui rappelle aussi „ce terrain des droits nationaux“.

224.

11 octobre 1872.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Berlin, Th. Rosetti.

„On se préoccupe ici d'une action sérieuse contre nous“ sous le prétexte des relations avec la Porte<sup>1</sup>.“

225.

31 octobre/12 novembre 1872.

Rapport de l'agent de Roumanie à Constantinople.

„Parce que ministre des Affaires Étrangères nous propose plan politique pour les deux pays“, il demande à le connaître. „Qu'il mette de côté Grèce, qui ne cause que des ennuis et embarras à la Turquie. Nous ne pouvons que nous féliciter d'une mesure de nature à nous fortifier réciproquement et à cimenter notre alliance. Ceci pour vous seul<sup>2</sup> et, si on vous demande de donner par écrit votre proposition, abstenez-vous“, etc.

226.

1/13 novembre 1872.

Le prince Charles au prince Milan, pour accréditer à nouveau l'agent de Roumanie, Théodore Văcărescu, avec des témoignages de „haute estime et affection sincère“.

227.

15 novembre 1872.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Constantinople,

„Je ne me suis pas trompé dans rapport sur plan ministre des Affaires Étrangères. Je l'ai dit à Ignatieff, en demandant le concours de Russie. Ce dernier vient de me le communiquer: je le trouve plus accentué que celui que je vous ai fait connaître. C'est de faire rentrer tous les États tributaires dans le sein Turquie, au moyen d'une incorporation

---

<sup>1</sup> Un autre télégramme annonce que la „glace est rompue“ et qu'il a été officiellement invité à un bal.

<sup>2</sup> Le ministre des Affaires Étrangères, général Ghica.

militaire et politique sur le type Allemagne. C'est effacer Roumanie comme nation. Ce plan a été combiné entre ministre des Affaires Étrangères et Andrassy. Comte Lüdolf l'appuie sous main. Ignatieff est stupéfait de l'audace, et le combat. Allemagne désapprouve projet et s'y oppose. Je suis allé voir Monsieur de Vogüé. Gardez-vous des consuls. Par rapport détails“.

228.

17 novembre 1872.

Rapport de l'agent de Roumanie à Constantinople.

„Sir Elliot venu hier demander si ministre des Affaires Étrangères m'a communiqué un projet nouveau ou si je le connais. Ai répondu non. Alors, tout en ne voulant pas me le développer, il me dit qu'il faudra fortifier Turquie et tributaires par fusion des forces militaires et autres et conseille acceptation des deux mains. Je l'ai écouté dehors (*sic*); objecté seulement comment on pouvait attrouper et faire organisation sans Puissances garantes, du moment que par là on sort du traité de Paris. A répondu que tout se ferait par devant conférence de celles des Puissances qui approuvent cette organisation. Ai remarqué en réponse: c'est substituer au système existant un autre, nouveau, de direction politique en Orient et Europe“.

229.

18 novembre 1872.

Rapport de l'agent de Roumanie à Constantinople.

„Plan politique ministre des Affaires Étrangères tombe, grâce opposition du général Ignatieff, ministre Allemagne et Monsieur de Vogüé. Malgré cela il m'en a parlé hier, mais d'une manière non officielle et découragée. Sa position paraît ébranlée. J'ai eu longue conversation sur droits suzerains. Il venait de recevoir de Bruxelles avis que gouvernement Belgique battra monnaie pour nous et lui a demandé à surseoir; il déclare ne pouvoir pas accorder ce droit dans marque vasselage. J'ai réfuté ces observations, en m'appuyant sur lui et droits autonomiques.“

230.

7/19 novembre 1872.

Communication du général Ghica au ministre de Roumanie à Belgrade.

„Position Bavière vis-à-vis Prusse. Il est inutile de vous dire que nous avons repoussé avec indignation cette proposition, qui ne tend à rien moins qu'à l'annulation de notre existence politique“.

231.

9 21 novembre 1872.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, Théodore Văcărescu.

On manifeste de la satisfaction pour la chute de Midhat, qui est de „l'école incertaine et inquiète de Halil-Chérif-Pacha“. Le prince a signé la convention postale avec la Roumanie; celle avec l'Autriche sera renouvelée. Ristitch continue à discuter, avec bon espoir, l'affaire de Mali-Zvornic et de Sacar.

232.

14 26 novembre 1872.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, Théodore Văcărescu.

Il a eu une audience le même jour. Le „plan politique“ turc a été présenté à la Serbie, et le Conseil des ministres le discute.

233.

21 novembre 1872.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, Théodore Văcărescu.

Ristitch a été „très surpris“ du projet turc. „Il refuserait catégoriquement“, car il „tend à amoindrir droits actuels acquis par Serbie, en assimilant sa position vis-à-vis Turquie à celle de la Bavière vis-à-vis Prusse. Ristitch a ajouté que, si cependant Turquie reconnaissait elle-même nécessité modifier situation actuelle des liens des États tributaires et si elle prend l'initiative, Serbie ne refuse pas de discuter

bases d'un arrangement qui pourrait satisfaire les deux parties et leur offrirait mutuellement plus d'avantages. Ristitch dit qu'il n'attachait aucune importance à pareille proposition, si elle ne venait de actuel ministre des Affaires Étrangères de Turquie, dont les relations avec comte Andrassy sont notoires, et il se pourrait que proposition ait eu approbation de celui-ci“.

234.

24 novembre 1872.

Le ministre des Affaires Étrangères de Roumanie à l'agent de Roumanie à Constantinople.

Les Turcs ont-ils abandonné leur projet? L'opinion en est-elle mécontente?

235.

27 novembre 1872.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, Théodore Văcărescu.

Ristitch a reçu la proposition turque. Le lendemain il y aura un Conseil des ministres pour répondre.

236.

1 13 décembre 1872.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, Théodore Văcărescu.

L'Angleterre a répondu à la lettre de notification serbe par lord Grandville, la Turquie par une lettre viziriale. La Grèce exige „le titre de „Sire“ en vedette“; on répondra alors au prince avec l'intitulation: „Altesse Sérénissime“. Le Patriarche grec demande que la Serbie reconnaisse l'excommunication qu'il a lancée contre l'exarque bulgare. Cela cause des „embarras“. „On ne voudrait pas condamner les Bulgares, qui ont aussi leurs raisons et qui, en dehors de toutes les manoeuvres de la diplomatie, ont été poussés dans la voie extrême par les vexations du clergé grec d'abord, par l'esprit inconciliable et absolu du Patriarcat ensuite. — Mais on ne veut pas plus du schisme. On donnera donc „une réponse aussi évasive que possible“. Il paraît que

L'exarque a écrit aussi. Un certain Mathias Ban vient à Bucarest, et on parle de mouvements bulgares à Roustchouk et à Sofia.

237.

7 décembre 1872.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, Théodore Văcărescu.

Le Ministère serbe, sous la présidence du roi, rejette la proposition turque „comme apportant restriction aux droits actuels Serbie, mais a chargé agent Constantinople déclarer au ministre des Affaires Étrangères Turquie que, si c'est un point départ proposition pour chercher nouvelles bases à situation Serbie, États tributaires vis-à-vis Turquie, Serbie accepte entrer en discussion, pour trouver solution capable satisfaire les deux parties. Ristitch possède informations de Constantinople que Khalil-Pacha a communiqué plan aux Autrichiens, Angleterre, Russie. Le premier pas indifférent, le second désapprouve entièrement. Autriche ne me semble pas ignorer projet: il se peut qu'elle l'approuve, vu peu de chance succès, et affaire ayant été maladroitement engagée. Grand-Vizir a désavoué ministre Affaires Étrangères. Ristitch croit que l'incident pourrait entraîner chute Khalil“.

238.

12 décembre 1872.

Rapport de l'agent de Roumanie à Constantinople.

Concernant le projet turc, „je suis sûr qu'il se reproduira sous toutes les formes“.

239.

31 décembre 1872.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade; Théodore Văcărescu.

On donne „la situation de la Serbie pendant les quatre dernières années, exposée par la Régence princière à Son Altesse le prince de Serbie Milan Obrénovitch IV, à l'occasion de la proclamation de sa majorité“.

1877

240.

Compte-rendu de la régence serbe.  
(10,22 août 1872.)

On mentionne la loi de 1870, la fondation d'une école d'instituteurs, du commerce de librairie, du Théâtre Michel, de l'école agro-forestière, des caisses d'économie, des expositions agricoles, de la première Banque serbe et d'une institution de crédit (1869), la frappe des sous de bronze, l'acquisition de munitions et de fusils Peabody, la création de deux nouveaux bataillons d'infanterie et du service d'un an pour volontaires.

241<sup>1</sup>.

1/13 février 1873.

Rapport du ministre de Roumanie à Belgrade, Sturdza.

Est arrivé à Belgrade „un Monsieur Karavelof, rédacteur du journal bulgare *Svoboda*, qui paraît à Bucarest“, pour acheter des caractères; il fait l'éloge des Roumains, qui l'ont cependant forcé de partir. On lui a montré une „tolérance raisonnable pour les champions d'une cause qui se dit juste et croit mériter des sympathies.“

242.

11 février 1873.

Rapport de l'agent de Roumanie à Berlin, Th. Rosetti.  
La Prusse n'interviendra pas en Orient.

243.

3/15 avril 1873.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, Sturdza.

Le Ministère serbe s'est constitué, avec Ristitch, Iovanovitch, etc., et Léchianine à la Guerre.

---

<sup>1</sup> Un rapport plus étendu de Théodore Văcărescu (1872) a été publié séparément en 1915.

244.

5 avril 1873.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, Sturdza.  
Blaznavatz est mort dans la nuit, d'un „oedème au larynx“.

245.

5/17 avril 1873.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, Sturdza.  
La crise ministérielle a été laborieuse. On parlait aussi de Garachanine, de Marinovitch, de Novacovitch, ex-directeur du Musée et de la Bibliothèque. Peut-être y aura-t-il un refroidissement dans les relations avec l'Autriche-Hongrie.

246.

1-er mai 1873.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, Sturdza.  
Ristitch se rend à Vienne, avec une lettre du prince pour Andrassy. Il en revient „réservé au plus haut point“. On sait qu'il a été bien reçu et qu'il a parlé sur „les intérêts économiques, communs aux deux États“. La Banque serbe est à deux pas de la faillite.

247.

1/13 juin 1873.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, Sturdza.  
On ne voit pas encore l'effet du voyage de Ristitch, mais l'affaire des bateaux a amené un refroidissement des rapports. L'État sauve la Banque serbe par un emprunt de 20.000 ducats. On voulait rendre des honneurs à la princesse de Roumanie, mais c'était déjà trop tard.

248.

17 juin 1873.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, Sturdza.  
„Consul général russe a été appelé à Constantinople par son ambassadeur. Il partira immédiatement.“

249.

18 juin 1873.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, Sturdza.  
Consul de France parti pour Basiache à la rencontre de l'ambassadeur de France, allant à Constantinople; il accompagnera ambassadeur jusqu'à Constantinople.

250.

16 juillet 1873.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, Sturdza.  
Ici on désespère d'une solution favorable. Magazinovitsch sera rappelé.

251.

29 juin (4 août?) 1873.

Le prince est parti hier soir avec le rapide, accompagné de son chef de cabinet, de trois aides-de-camp, d'un chirurgien et de deux „autres fonctionnaires civils.“ Il ira à Vienne et aux Eaux-Bonnes pour un mois et demi. Puis il compte visiter l'empereur d'Allemagne et le roi d'Italie<sup>1</sup>.

252.

3/15 juillet 1873.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, Théodore Văcărescu.

Le gouvernement est „abandonné et très peu écouté“. Chichkine, consul de Russie, recommande de s'adresser à Constantinople. On a payé le tribut, bien que l'affaire de Mali-Zvornik soit encore pendante“. Le prince Nikita, du Monténégro, avait été aussi à Vienne. Les fièvres règnent à Belgrade. L'agent a eu une audience au Palais; le prince s'est plaint sur le fait de la Banque.

---

<sup>1</sup> Une circulaire de Marinovitch l'annonce le 28 juin. — Le *Boudutschmost* croyait qu'il était question de demander l'intervention des deux Puissances contre les projets de la Turquie.

253.

9/12 juillet 1873.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, Théodore Văcărescu.

La Porte est satisfaite des excuses du prince, qui n'a pas fait le voyage de Constantinople. Il voulait y aller pour l'affaire de Mali-Zvornik ou d'Alexinatz, mais en a été retardé. Se rendant maintenant à Vichy, il passera peut-être au retour par Vienne.

254.

1<sup>er</sup> 13 août 1873.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, Cantacuzène.

Conversation avec le consul russe Cnicînkine sur les Portes-de-fer „J'ai été fort surpris de l'attitude du Gouvernement roumain dans les pourparlers au sujet des Portes-de-Fer; tandis que le Gouvernement serbe a fait au moins hautement valoir ses droits à ce sujet“, les Roumains se sont tus. Maintenant „c'était un fait accompli“.

Ristitch n'a pas eu de résultat.

L'agent a été reçu par le prince, „presque décidé d'aller voyager un peu, car il se sentait fatigué et qu'il irait peut-être aux bains de mer en France. On a l'impression qu'il n'y va pas de son gré. Kallay dit que „Son Altesse le prince de Serbie l'avait fait appeler pour lui notifier que Son Altesse se proposait d'aller à Vienne vers le 24 août v. st.“. Le consul austro-hongrois se moque de la presse serbe. Le pays passe par une crise de son commerce.

255.

24 août 1873.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, Sturdza.

Le prince part le 4 au soir avec le bateau de Vienne, accompagné de Cristitch et laissant la régence au Conseil des ministres. L'ambassadeur de Turquie à Vienne aurait été révoqué.

256.

1-er septembre 1873.

„Le même s'occupe de l'affaire des chemins de fer: Strati-mirovitch est revenu avec les offres d'une compagnie germano-russe. Il y a aussi une concession Power. Le ministre Iovanovitch, mis à la retraite, est remplacé par Mijatovitch. Le voyage du prince a un caractère officiel. Kallay dit qu'on avait répondu à Ristitch en lui faisant observer que la première visite qui s'impose est celle de Constantinople. L'ayant acceptée d'abord, on s'en excuse ensuite „pour cause de santé et manque d'argent“. Le voyage est en vue d'une simple cure, mais il y aura un arrêt à Vienne, à cause de l'Exposition. Andrăssy aurait dit: „Je constate avec regret qu'on ne peut pas compter sur ce qu'annonce le Président du Conseil des ministres serbe“. On prétend que l'empereur, venant rendre sa visite au prince, ne l'a pas trouvé. Peut-être Milan ira-t-il aussi à Londres et à Berlin. Le gouvernement est enchanté de l'accueil fait au prince à Vienne.

257.

3 septembre 1873.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, Sturdza. La reine de Grèce est passée avec le direct incognito vers Giurgiu.

258.

5 septembre st. v. 1873.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, Sturdza. On a annulé la décision concernant les chemins de fer. Il y aura des retards. Il est possible que Ristitch se retire sur cette question et sur celle des chemins de fer. Power est décidé à employer tous ses moyens.

259.

7 septembre 1873.

Rapport de l'agent de Roumanie à Berlin, Nicolas Crețulescu.

Le parti de ne point parler directement avec nous de nos affaires paraissait être bien pris... On est ici, le cas échéant, fort aimable pour nous; on n'observe pas moins une réserve absolue sur tout point qui touche de loin ou de près aux questions politiques proprement dites. La raison de cette réserve, dit-on, est la nécessité où se trouve le Gouvernement impérial d'éviter en général tout ce qui pourrait être interprété dans le sens d'une politique trop ambitieuse, trop renuante au dehors... L'attitude du Gouvernement impérial, en tout ce qui nous concerne, tout en continuant à rester bienveillante, se réglerait probablement sur l'attitude des Cabinets dont les intérêts sont directement engagés sur le Bas-Danube, comme par exemple l'Autriche. Quant à la Turquie, „on en parle, du moins parfois, quelque peu cavalièrement et l'on semble la considérer comme fatalement vouée à une dissolution lente, mais irrémédiable. C'est une simple question de temps, a-t-on l'air de dire... Si la politique des intérêts est celle des forts, les faibles pourraient bien n'y pas toujours trouver leur compte.

260.

7 octobre 1873.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, Sturdza.

Bien que Son Altesse le prince Milan ne soit pas encore de retour, je crois devoir porter respectueusement à la connaissance de Votre Excellence que le long séjour du prince dans la première ville de la République Française et la manière avec laquelle le prince a visité le président *a fortement surpris* tant le corps diplomatique que les hommes de la première classe de la société serbe. Les uns cherchent à connaître l'intérêt qui peut avoir recommandé au prince d'agir de la sorte; d'autres, et, ma foi, je fus de ce nombre, se demandent que peut bien dire le puissant empereur d'Allemagne et le galant roi d'Italie, qui a envoyé un grand cordon au prince Milan le premier jour de sa majorité. Ainsi dans un moment propice ai-je dit en particulier à M. Ristitch „qu'il était regrettable que la France d'au-

jourd'hui ne fût celle de 1867; à quoi M. Ristitch m'a dit: Elle n'aurait pas été ce qu'elle a été aujourd'hui." A la suite d'une dilapidation de 40.000 ducats au département de la Guerre, Bélimarcovitch a été arrêté.

Les *Srbské Novini* du 20 octobre parlent en effet de ce „déficit, faute d'une administration régulière du matériel": il s'élèverait à 17.000 ducats.

Dans la lettre de Milan à l'ancien président du Conseil (22 octobre), il y a des remerciements „pour votre distingué travail au service de l'État."

261.

29 octobre 1873.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, Sturdza.

Il y a six mois, le prince disait: „Ne me parlez plus de confier le portefeuille de président du Conseil à un autre qu'à M. Ristitch." Maintenant il aurait demandé des renseignements sur les fournitures, sur l'affaire des chemins de fer; il aurait observé que le crédit du pays a diminué. Ristitch est parti à regret, prétextant l'état de sa santé, à la suite d'une sommation transmise par Cristitch. Marincovitch le remplace.

„Son Excellence (M. Marinovitch) m'a réitéré *dans des termes chaleureux* son désir de raffermir, de toutes ses forces, les relations et de les rendre aussi amicales que possibles... Généralement on s'accorde à dire qu'on ne regrettera jamais le Cabinet Ristitch." Il y aura un déficit dans le budget.

262.

30 octobre 1873.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, Sturdza.

Le prince est revenu. Il a été accueilli par une grande multitude, et s'est rendu à Cragouïévatz.

263.

Le 6/18 novembre le ministre des Affaires Étrangères

de Roumanie, Boerescu, demande s'il est vrai que la Serbie n'a pas payé le tribut depuis trois ans.

264.

1-er décembre 1873.

Article du *Vidovdan*, communiqué par l'agent de Roumanie à Belgrade.

„Il y a des officiers qui se sont enrichis par les voes et qui aujourd'hui s'occupent à faire le commerce.“ Tel Blaznavatz, frère du ministre, Vélitch. „Nous faire toujours consentir à tout ce qu'on nous demande, alors tout autant ne plus venir ici“, disent les députés. On demande par un ordre du jour la réforme de l'administration, l'autonomie communale, la responsabilité des ministres, la liberté de la presse.

Le 4 du mois, l'agent observe que, la culpabilité de Bélimarcovitch n'ayant pas été prouvée, on a levé le séquestre mis sur ses biens. La Porte proteste contre les conventions de commerce que la Serbie a conclues ou peut conclure.

Dans le message princier il y a ce passage: „J'ai été accueilli partout avec une grande distinction et particulièrement par Sa Majesté l'empereur d'Autriche, roi de Hongrie. De même la cordiale réception que m'a faite le président de la République Française, Son Excellence le maréchal Mac-Mahon, a laissé en moi un souvenir ineffaçable“. Il a appelé au pouvoir „des hommes dont le passé et l'expérience politique me donnent l'assurance qu'ils géreront les affaires de l'État dans l'esprit de notre Constitution, animés du respect de la légalité et guidés par le désir du progrès. Leur dévouement envers la dynastie des Obrénovitch est pour moi hors de doute.“

265.

1874.

Les Roumains sont assimilés à Tulcea aux raïas, tandis qu'autrefois ils ne payaient que l'impôt foncier. „Dans le

passé, jusque vers l'année 1866, nos sujets étaient très nombreux, parce que la protection roumaine avait été prise par beaucoup d'Arméniens et de Grecs“. Suit une pétition signée par Alexandre Stoianovici, délégué, D. Dorin (?), J. Sava, maçon, Jean a Diaconului, G. Gavril, C. Andrian, P. Darie, Profir Constantin, Démètre Marinescu, C. Stan Lungu, V. Teodor, Nicolas et André Alexandrescu, V. J. Sotirescu, Grégoire J. Burghilea, Georges Ioan, M. Giuglea, Hristachi Ioan, C. Bacău.

266.

5-9 janvier 1874.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, Sturdza.

La Scoutchina est prorogée. Le procès de Bélimar-covitch commence: Ristitch prétend que les chefs d'accusation sont exagérés. B. Pétrovitch, président du Sénat monténégrin, se rend à Pétersbourg.

267.

8 janvier 1874.

Rapport de l'agent de Roumanie à Pétersbourg, Filipescu.

On a bien reçu les officiers roumains venus pour les manœuvres: colonel Cerchez, lieutenants-colonels Schina et Dabija.

268.

11/23 janvier 1874.

Rapport de l'agent de Roumanie à Berlin, Nicolas Crețulescu.

Il demande au Ministère des Affaires Étrangères „un petit coup d'épaule contre les prétentions absurdes de la Turquie, qu'il ne pouvait se faire une idée combien la politique turque à notre égard était de nature à nous entraver dans notre marche“. Réponse: on est „prêt à nous aider en tout ce qui ne serait pas contraire aux traités“. Tout en refusant de le reconnaître comme agent diplomatique du prince Char-

les, Bülow admet „que la prétention de la Turquie était sans fondement et que, quant au Gouvernement d'Allemagne, il ne se refusera pas de conclure avec nous les conventions, si l'occasion s'en présentait.“ Il ajoute que, si Aali-Pacha avait vécu, il n'aurait pas commis ces erreurs. L'agent observe que l'Allemagne pourrait en dire un mot à Constantinople. „Il me demanda après dans quels termes nous étions avec le Gouvernement austro-hongrois et me conseilla que nous tâchions d'être en bonne harmonie“. Quant à une agence reconnue à Berlin, „ils ne pouvaient pas pour le moment faire plus que n'avait fait le Cabinet de Vienne.“ De cette façon on est „un peu en l'air.“

269.

Janvier-février 1874.

Rapport télégraphique de l'agent de Roumanie à Berlin, Nicolas Crețulescu.

L'agence Wolf a donné la nouvelle de l'abdication du prince. On la démentit. „Plus que jamais décidé continuer mission qui lui a été confiée.“

270.

1/13 février 1874.

Rapport de l'agent de Roumanie à Berlin, Nicolas Crețulescu.

Il a visité aussi l'ambassadeur des Etats-Unis, Bancroft, „un savant“, puis le ministre de Belgique, qui dit: „j'aurais des histoires avec le ministre turc, qui avait des idées très arrêtées sur la représentation de notre pays à l'étranger et que je ferais peut-être mieux d'éviter de le voir... — Nous nous inquiétons fort peu des prétentions de la Turquie...“

Le ministre américain m'a dit qu'il avait passé l'année dernière par Constantinople et, depuis qu'il a vu les Turcs de près, il s'était convaincu qu'il n'y avait plus rien à espérer d'eux et qu'il était temps qu'ils retournent en Asie, d'où ils étaient venus“. La diplomatie allemande est absolument

secrète. Bismarck „n'est visible presque pour personne“. L'agent a déposé une carte à l'ambassade de Turquie<sup>1</sup>, où on attend une mission extraordinaire. Karolyi s'est montré „très aimable“, s'intéressant à la „question des jonctions“<sup>2</sup>.

271.

2 février 1874.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, Cantacuzène.

Revenu dans sa capitale, le prince s'est montré aimable à l'égard de Bélimarcovitch, acquitté.

272.

3/15 février 1874.

Rapport de l'agent de Roumanie à Berlin, Nicolas Crețulescu.

L'ambassadeur d'Angleterre, Russell, lui dit que le pivot de la situation est à Berlin. Quant à l'attitude de l'Angleterre à l'égard de la représentation diplomatique, „le Gouvernement anglais, éminemment conservateur, craignait beaucoup pour nous la moindre modification dans notre position politique actuelle“. L'ambassadeur de France, Gontaut-Biron, est d'avis que „les prétentions de la Turquie étaient inadmissibles et qu'elles avaient été généralement désapprouvées.“

273.

7/19 février 1874.

Rapport de l'agent de Roumanie à Berlin, Nicolas Crețulescu.

S'étant rendu chez l'ambassadeur de Russie, d'Oubrîl, celui-ci lui a parlé „des fréquents changements ministériels en Turquie et de l'état délabré des finances. Je lui ai dit que cela ne pouvait pas être autrement pour un État en décomposition.“ L'agent parle des capitulations roumaines avec la

---

<sup>1</sup> Le chargé d'affaires est Aristarchi.

<sup>2</sup> Des voies ferrées entre la Monarchie et la Roumanie.

Turquie et montre la reconnaissance que les siens conservent à la Russie. A Berlin les journaux commencent à lui donner le titre qu'il ambitionne.

274.

15 février 1874.

Rapport de l'agent de Roumanie à Berlin, Nicolas Crețulescu.

Il a eu une audience chez l'empereur, dont l'attitude a été „très bienveillante; exprime satisfaction affaires vont bien chez nous“.

275.

Vers avril 1874.

Télégramme du l'agent de Roumanie à Pétersbourg, Filipescu.

Il communique cette pièce: „Kiamil-Pacha, comme ambassadeur empereur suzerain Principautés Valachie-Moldavie, regrette ne pouvoir pas vous accorder audience en qualité de agent Son Altesse Sérénissime Prince Charles. Je serais charmé de vous recevoir chaque fois vous voudrez bien venir me voir comme sujet distingué Souverain que je représente“.

276.

12 avril 1874.

Article du journal serbe *Zastava*, communiqué par l'agent de Roumanie à Belgrade, Cantacuzène.

Le prince ne doit pas aller, fût-ce pour Mali-Zvornik ou pour les chemins de fer, en „pèlerinage“ à Constantinople, mais bien en Bosnie et en Herzégovine comme libérateur. Il ne faut pas oublier que ces voyages à Constantinople ont toujours été fatals à la dynastie Obrénovitch. Nous ne voulons par dire par là qu'il en adviendra du mal au prince Milan, Dieu l'en préserve, loin de là, mais nous croyons que même cette circonstance aurait dû peser dans les décisions

du Conseil pour le dissuader de ce voyage. Enfin c'est par la route de Prizren, Seraïévo et Trawnik que le peuple serbe accompagnera avec enthousiasme son prince à Constantinople.

277.

16/28 avril 1874.

Rapport de l'agent de Roumanie à Pétersbourg, Filipescu.

Boerescu s'est rendu à la rencontre du prince de Serbie. L'agent lui-même a montré lettre de Kiamil-Pacha à Strémoucov. Il veut éviter tout éclat. On lui répond: „Le Turc s'est complètement mis dans son tort. Sa sortie grossière est une maladresse à tous égards.“ L'agent roumain avait été bien accueilli par les ambassadeurs Le Flô et Reuss. „Kiamil-Pacha restera donc isolé et ridicule.“ Strémoucov l'a blâmé ouvertement, lorsqu'il a débuté ainsi: „J'apprends qu'un Monsieur est arrivé ici qui s'intitule agent. — Ne cherchez pas: je vous dis qui est ce Monsieur. C'est M. Philippesco, l'agent de Roumanie, parfait homme du monde, qui a eu l'honneur d'être reçu hier par Sa Majesté l'Empereur. — Mais, mon prince, c'est contre les traités, contre... — Vraiment, Monsieur l'ambassadeur, je trouve étrange que vous y mettiez tant d'insistance; depuis des années il y a des agents de Roumanie auprès de toutes les grandes Puissances, et c'est en Russie que vous venez réclamer? En Russie on ne discute pas les actes de Sa Majesté l'Empereur.“

Mariage de la Grande-Duchesse Marie. Il y a eu un service dans la chapelle du Palais, et Kiamil n'a pas été invité.

— C'est une humiliation. — On fera avancer votre voiture. Un fait de plus pour le couler. On a donné l'ordre de ne plus le recevoir. Mais on a donné à Filipescu le conseil d'éviter „un orage, car la dernière entrevue des Souverains a eu pour principal résultat d'assurer absolument le paix et le calme en Europe.“ L'ambassadeur d'Angleterre le considère comme „agent officieux.“ Il dit: „La

meilleure des choses pour votre pays c'est de conserver le fil, le soupçon de fil qui vous unit à la Porte. C'est qu'il ne puisse jamais devenir une chaîne." L'ambassadeur, Loftus, est très mal informé. „Il n'a pas la moindre idée de notre autonomie. Ils ont une panique ridicule pour tout ce qui pourrait compromettre les intérêts de la Porte." A la fin Kiamil envoie ce qui suit: „Comme représentant de Sa Majesté Impériale le Sultan n'étant pas autorisé à reconnaître votre qualité d'agent de Son Altesse Sérénissime le Prince Charles, je regrette de ne pas pouvoir vous accorder en cette qualité l'audience que vous me demandez par votre lettre d'aujourd'hui. Je serais toutefois charmé, Monsieur, de vous recevoir chaque fois que vous voudrez bien venir me voir comme sujet distingué de l'auguste Souverain que j'ai l'insigne honneur de représenter."

L'ambassadeur d'Allemagne l'appelle „agent", Le Flò: „chargé d'affaires", l'ambassadeur d'Autriche-Hongrie: „agent de Son Altesse Monseigneur le Prince Charles de Roumanie"; l'ambassadeur d'Angleterre évite toute qualification et lui parle de „votre visite particulière".

278.

21 avril 1874.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, Sturdza.

„Une bonne excuse vaut beaucoup." La presse de Belgrade promet que le prince rapportera „des garanties meilleures pour l'avenir de la Serbie." Mais „ce n'est pas là la tâche de la Serbie. Est-elle déjà si constituée, si bien organisée, qu'elle n'a plus à se soucier que de sa gloire et de son bien-être? Et peut-elle améliorer les conditions économiques, lorsqu'elle n'a pas les garanties nécessaire pour son existence"? L'„*Ungarischer Lloyd*" avait répondu aux attaques de la presse serbe. „Malheur à la politique serbe lorsque les organes du gouvernement magyar la défendent", dit-on à Belgrade.

279.

21 avril 1874.

Rapport télégraphique de l'agent de Roumanie à Pétersbourg, Filipescu.

Strémoncov, des Affaires Étrangères, lui témoigne de la sympathie. „Trouve ridicule circulaire Turquie relativement convention. Turquie prête flanc être victorieusement combattue; trouve votre circulaire bonne, mais passage droit historique non opportun, vu que traités modernes sont élastiques; suffisent pour Roumanie, en profite avec patience et modération.“

280.

23/5 mai 1874.

Rapport de l'agent de Roumanie à Pétersbourg, Filipescu.

Audience chez l'empereur. La garde a présenté les armes. On l'appelle „M. Philippesco, envoyé du prince Charles de Roumanie“. L'empereur dit: „Je suis enchanté de vous revoir“. Il lui présente des condoléances pour la mort de la princesse Marie: „De quoi est morte cette pauvre enfant? Les affaires vont mieux chez vous. Je suis content des déclarations et des assurances que vous me faites au nom du prince; l'ordre et la stabilité sont indispensables à tout pays qui veut vivre. Dites à Monseigneur que je lui porte beaucoup d'intérêt, anisi qu'à votre pays. — Votre Majesté peut tant pour nous... Il appuya encore sur la nécessité de maintenir l'ordre à l'intérieur du pays.“

281.

26 avril 1874.

Rapport télégraphique de l'agent de Roumanie à Pétersbourg, Filipescu.

Gortchacov lui a procuré une audience chez l'empereur comme „envoyé extraordinaire du prince de Roumanie. L'empereur lui dit: „Charmé de vous revoir... Du prince et Gouvernement nous n'avons pas à nous plaindre, mais il

y a des hommes chez vous qui ont oublié sang que nous avons versé pour ce pays et que vous devez à Russie ce que vous êtes. — Votre Majesté soit convaincue que prince, Gouvernement et tous Roumains bien pensants oublieront jamais reconnaissance que nous devons Russie. Il y a une crise; on est arrivé à la stabilité. „— Suis charmé assurances que donnez. Ordre, stabilité, indispensables pays. Dites Monseigneur que je lui porte, ainsi que Roumanie, grand intérêt.“ L'empereur est prié de la protéger.

282.

9 mai 1874.

Rapport de l'agent de Roumanie à Pétersbourg, Filipescu.

Une certaine effervescence règne à cause de l'Herzégovine. On en a écrit au prince du Monténégro.

283.

12 mai 1874.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, Sturdza.

Le prince est à Constantinople. Marinovitch se rendra à Bucarest. Magazinovitch sera accrédité auprès de la Porte. Puis on ajoute que celui qui se rendra à Bucarest est Pétroniévitch, ancien ministre des Affaires Étrangères et agent à Constantinople.

284.

12 mai 1874.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, Sturdza.

Le *Rouski Mir* approuve en principe le voyage, mais „le prince doit d'abord régénérer intérieurement le pays et réparer les fautes du gouvernement précédent. A cet effet il est nécessaire de consolider le trône et le gouvernement actuel, qui paraît présenter des garanties meilleures pour la marche des affaires en Serbie. Car nulle part dans un petit État tant d'intrigues et d'égoïsme ne se font valoir comme

en Serbie.“ Pourquoi Ristitch a-t-il menacé d'arrêter le tribut pour finir par le payer? Un voyage à Constantinople est dans les traditions mêmes des Obrénovitch. „La Serbie doit être pénétrée que ses forces ne lui suffisent pas pour reconstituer l'Empire de Douchan... Des moments favorables ont été perdus dans le passé, désormais cette tâche est bien plus difficile.“ Il est utile d'avoir de bons rapports avec la Turquie, On répond au journal russe: „Si la Serbie n'est pas prête d'aller en Bosnie avec les armes, eh bien nous attendrons qu'elle s'arme, mais en attendant elle ne doit pas se désarmer moralement en compromettant les sympathies des races slaves environnantes dépendantes aussi des Padichahs chrétiens.“ La jonction des chemins de fer profite plutôt à la Hongrie. „Si la politique serbe ne change pas, elle succombera à la coalition des intérêts russo-autrichiens. Parle de la fondation des dynasties latérales de ces deux Empires et dit que la Russie n'a besoin de la Serbie que comme d'un matériel pour sa politique future.“ Dans un article intitulé „Rachid-Pacha et Marinovitch“ on constate que Mali-Zvornik n'a pas été obtenu par les „courbettes à Constantinople“, Marinovitch a été donc trompé. Il doit partir comme Réchid: que le prince le lui demande, „pour ne pas supporter lui aussi la part de cette lourde responsabilité d'avoir humilié la Serbie“.

Le *Boudoutchnost* du 16 avril souhaite au prince un bon voyage, car c'est un „voyage inévitable et peut-être avantageux pour la Serbie.“ Il cite „l'aplanissement des différends pour la question des Portes-de-Fer, en quoi la Turquie peut nous aider“. On peut arrêter les chicanes faites aux négociants serbes en Bosnie. „Le seul avantage réel qui résultera de ce voyage est l'affermissement des sympathies existant non seulement naturellement, mais aussi par l'identité des intérêts politiques entre les Serbes et les Roumains par suite de la visite que fera le prince Milan au prince Charles. Nous attachons la plus grande importance à l'amitié des peuples d'Orient“.

Le même journal écrit, le 15 mai, que la Serbie, née d'une

révolution, doit suivre une voie correspondant à ses origines.

„C'est à peu près une nécessité pour toutes les races slaves de la presqu'île et aussi bien de la Croatie. La Croatie agit en traîtresse quand, en s'écartant de cette voie, elle cherche par le concours d'autres Puissances à conquérir la Bosnie pour rester encore et toujours les esclaves de l'étranger. Engage la Croatie à ne plus faire de la politique séparatiste, car autrement elle y trouvera sa tombe.“

Le *Vidov Dan* du 11 mai parle de la réception du prince à Bucarest, „comme seulement ce peuple voisin, notre frère et notre ami, a pu le faire à un prince serbe... Nos bons voisins et sincères amis du Bas-Danube. Notre reconnaissance pour cet accueil vivra à jamais dans nos coeurs et elle sera une nouvelle source d'un respect durable pour nos frères, les Roumains. Bien fasse que la rencontre du prince Milan avec le prince Charles et l'amitié resserrée par là de nouveau constituent d'abondantes sources pour la garantie réciproque des grands intérêts de la Serbie et de la Roumanie, qui, nous l'espérons fermement, entreront côte à côte dans la nouvelle ère historique, ainsi qu'ils l'ont toujours été réciproquement dans toutes les phases de l'histoire passée.“

Le 15 mai, le même journal fait l'éloge du Ministère roumain; le prince Charles s'est débarrassé „d'un parti qui se faisait un jeu du sort du pays.“

Dans le No. du 17 mai, le voyage est présenté comme „un triomphe moral“. „Il a eu l'occasion de visiter notre bon ami et voisin sur le Bas-Danube. Il paraît que notre ministre des Affaires Étrangères a inauguré une politique avec les peuples des États d'Orient, qui avait été déjà tracée par feu le prince Michel, dont la conséquence est: solidarité entre eux. Nous nous croyons en droit d'affirmer que c'est la tâche que notre prince a principalement en vue.“

Le 24, le journal constate une situation critique en Europe: l'Orient, qui n'a pas profité des dernières guerres, ne doit pas perdre les nouvelles contingences.

Le 23 mai/4 juin, *l'Istok* constate la réserve qu'il a ob-

servée au sujet du voyage. „La question vitale de notre État est intimement liée avec la question de tous les Serbes, et leur affranchissement et leur unité, aussi bien que des autres peuples de la péninsule des Balcons, est la seule condition de son existence. La Serbie dans ses limites actuelles n'a pas de conditions sérieuses de vie, et quiconque lui impose pour mission le développement intérieur dans les conditions dans lesquelles elle se trouve actuellement, celui-là lui creuse le tombeau. La Serbie actuelle est le premier résultat du procès révolutionnaire du démembrement de la Turquie, conséquemment elle en est une négation personnifiée.“ Elle doit conserver donc le „prestige saint et intact du principe qu'elle représente“. „Sa mission naturelle est d'affranchir les peuples frères de la péninsule des Balcons du joug asiatique et d'accomplir l'avenir de tous les Serbes.“ Le journal se déclare contre „les escarmouches diplomatiques.“ La Serbie représente une idée nationale, elle personnifie la force centrifuge sur la péninsule des Balcons. La dynastie qui a saisi le drapeau national à Takovo doit être à la hauteur de sa mission... Nous sommes convaincus que dans cet étalage des forces qui président sur le Bosphore à l'occasion de l'arrivée du prince, son oeil scrutateur y a sans doute découvert les symptômes de l'agonie qui se cachent sous des lambris dorés que le premier souffle du vent peut emporter... Jusqu'à présent nous avons cherché notre salut à Paris, à Londres, à Berlin plus qu'à Bucarest, à Tchétiné, à Athènes et à Ternova. Nous espérons que l'accueil cordial fait par le prince Charles à notre prince est un gage de solidarité très nécessaire aux intérêts identiques des provinces danubiennes. Graisser la patte c'est chez nous l'idéal de tous les partis politiques. La baisse ou la hausse de la Bourse de Vienne l'intéresse davantage que les souffrances des opprimés de Prizren et de Séraïévo. Voilà ce qui nous mène au tombeau... Inaugurons la politique serbe et nous y trouverons notre salut!“

285.

19 31 mai 1874.

Rapport de l'agent de Roumanie à Pétersbourg, Filipescu.

On s'informe sur la situation des Juifs en Roumanie. Le cabinet russe croyait à une certaine froideur dans les rapports existants entre la Roumanie et la Serbie. On est heureux de voir s'établir entre les deux nations des liens intimes déjà indiqués par la communauté d'aspirations et d'intérêt. Kiamil est un homme „aussi borné et mal élevé“. L'impératrice évite de lui parler. On reconnaît ici „les droits de la Roumanie basés sur les traités“.

286.

Juin 1874.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, Sturdza.

Le prince Milan est arrivé dimanche soir; réception a été incontestablement superbe, mais changement curieux et malheureux peut-être. Prince Milan a surpris énormément le monde par son attitude froide et air mécontent aux députations venant de l'intérieur pour se présenter le lendemain et connaître résultat du voyage. Prince Milan leur a dit: 1<sup>o</sup> J'ai le regret de vous annoncer que le résultat de mon voyage à Constantinople n'est pas celui auquel je m'attendais. 2<sup>o</sup> Par la suite il faut réunir toutes nos forces et songer aux autres moyens que nous possédons pour défendre la cause du pays. 3<sup>o</sup> Je suis heureux de l'accueil qu'on m'a fait en Roumanie et je peux dire que j'ai raffermi encore davantage cordialité existante entre ces deux pays amis.

Ces paroles du prince Milan, qui n'ont pas été insérées dans le journal, je les tiens d'un témoin oculaire. Impression produite ici par réception faite chez nous au prince Milan est visiblement bonne, quoique malheureusement résultat voyage à Constantinople en a certainement affaibli les effets. On n'assure que voyage Bucarest a fait fort heureusement un peu oublier celui à Constantinople. Personnages qui ont accompagné prince Milan à Bucarest sont très enchantés.

Un mécontentement général; on parle changement cabinet comme satisfaction. J'ai vu Marinovitch: son langage fait pendant celui prince Milan.

287.

2 juin 1874.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, Sturdza.

Milan reçoit l'agent en uniforme de colonel roumaine. Il dit avoir été splendidement accueilli en Roumanie à son retour. „Mais l'attitude du prince fut morne et silencieuse, aucun sourire ne vint effleurer ses lèvres. Il ne veut pas voir la députation du Sénat.“ Il exprima son mécontentement sur le voyage à Constantinople, en ajoutant combien il était heureux et fier de son accueil en Roumanie. Il n'y a qu'une voix pour exalter la Roumanie et son Souverain. On ne parle que du désir de le voir par ici, et ils disent: „quoique nous ne pourrions jamais lui rendre ce qu'il a fait pour nous, il pourra voir au moins de ses yeux dans nos coeurs le respect, l'amour et la reconnaissance que nous lui avons voués“. La politique de Marinovitch est „timide et irrésolue, pleine de réticences, voulant ménager le chou et la chèvre“; il est froid à l'égard de la Roumanie. On parle d'un bizarre mariage avec une fille du Sultan, qui apporterait en dot la Bosnie et l'Herzégovine, ou avec la sœur du prince Charles. „Vous avez des hommes d'État bien capables dans votre pays et un pays conservateur, fort et sage.“ Milan traite le Monténégro de „légèrement sauvage“. Étant retenu à dîner, le prince lui dit: „Entre frères cela ne se refuse pas.“ Milan porte l'uniforme roumain avec l'Aigle Blanc. La musique joue des airs roumains. Il boit toute sa coupe „en me la montrant de l'oeil“. Quand le prince Milan porta en langue roumaine les toasts à notre Souverain et à notre gracieuse Souveraine, il avait les larmes aux yeux et il était tellement émotionné que sa voix tremblait.

— „M. Stourdza, je ne sais trop à la vérité comment j'ai parlé, mais ce que je sais, c'est que je ne trouverais jamais

les paroles pour rendre ce que mon coeur ressent pour votre noble et chevaleresque prince et cet ange de bonté, la princesse Élisabeth. Je me rappellerai jusqu'à mon dernier soupir leurs bontés pour moi."

Jouant au whist avec Marinovitch, le prince montre une „gaité vraiment entraînante". Il offre à son hôte le thé et les cigares. — „Je succombe sous le poids de vos amabilités", dit l'agent.

(Résumé du discours du prince.)

„Si l'on jette un coup d'oeil rétrospectif sur l'histoire des deux pays, on voit qu'ils n'ont jamais été en guerre, qu'au contraire la plus parfaite harmonie a régné entre ces deux peuples, et je suis heureux de constater qu'aujourd'hui cela est devenu une franche et cordiale amitié: je suis heureux et fier de l'accueil que j'ai trouvé chez vous et je suis également fier de paraître dans cet uniforme devant le représentant de mon noble frère, le prince Charles. Je réitère à cette occasion de nouveau mes remerciements les plus chaleureux pour votre souverain, et m'écrie: *Să trăiască bunul meu frate principele Carol! Să trăiască Elisabeta Doamna! Să trăiască România!*"

288.

20 juin 1874.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, Sturdza.

À Constantinople on continue à avoir une attitude désagréable envers le prince de Serbie, auquel le ministre des Affaires Étrangères vient d'envoyer directement une lettre. L'agent serbe est reçu à une occasion solennelle après les cadis, et à un banquet la place attribuée au secrétaire est inacceptable. Le prince sera reçu par l'empereur d'Autriche le 13 juillet et il sera de retour au commencement de sep-

---

<sup>1</sup> „Vive mon bon frère le prince Charles! Vive la princesse Élisabeth! Vive la Roumanie!"

<sup>2</sup> Le 15/27 est envoyée une réponse du prince Charles au prince Milan.

tembre. Il est question, sérieusement cette fois, de nommer des agents à Pétersbourg et à Athènes.

289.

23 juillet 1874.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, Sturdza.

Le prince Charles et la princesse passeront, après quatre semaines, à Franzensbad, à l'île de Wight pour des bains de mer<sup>1</sup>.

290.

15 27 août 1874.

Rapport de l'agent de Roumanie à Pétersbourg, Filipescu.

Le 7/19 Strémencov montre une „vive sympathie pour les chrétiens de l'Orient“. „La dégringolade musulmane (textuel) est pour lui une indestructible croyance politique.“ Les Roumains ont été sans cesse aidés. „On a dit, suivant une expression triviale, que la Russie engraisait ses dindons (textuel) pour en faire une meilleure bouchée; l'histoire est là pour prouver que les occasions n'ont point manqué à la Russie pour réaliser de pareilles ambitions, mais la Russie n'a jamais eu de semblables intentions. Toute augmentation de territoire ne pourrait qu'être fatale à l'Empire. Aucun Gouvernement n'oserait en assumer la responsabilité.“ Mais le traité de Paris est aujourd'hui une gêne pour ceux qui l'ont fait. Du reste la Russie s'est dégagée de ses entraves. „Pour ce qui est de la Roumanie, elle a toujours été de la part de la Russie l'objet d'une bienveillance désintéressée.“ L'Empire s'est compromis pour les chrétiens d'Orient. „C'est pour cela qu'aujourd'hui elle s'impose la plus grande réserve“.

Le prince Couza et son Gouvernement avaient vivement indisposé l'Empereur par leur politique continuellement perfide et hostile à l'égard de la Russie, politique qui nous a fait beaucoup de tort, notamment en 1866.“ Mais, dit l'a-

---

<sup>1</sup> Le prince revient par Braşov le 16/28 septembre.

gent, le prince Charles n'en est pas solidaire: il l'a prouvé dans la question polonaise. — „C'est vrai, à présent nous n'avons point à nous plaindre.“ Pourquoi ne s'entend-on pas avec le Patriarche? — On a à son égard une conduite „très courtoise et très filiale“, mais le Patriarche vit dans l'„atmosphère turque“; et il y a là-bas des changements, on publie des pamphlets, on trouve des gens sans dignité, des fonctionnaires turcs cupides. — C'est malheureusement vrai; le Patriarche actuel est cependant meilleur. Il a demandé des excuses après que la Russie a été en froid avec deux de ses prédécesseurs.

„Le Patriarcat est aux abois et avec de l'argent je pense que vous obtiendrez tout ce que vous voudrez. Cela vous ferait du bien même auprès de notre Synode.“ — On n'a pas d'argent. — „Quant à votre pays, faites comme l'Allemagne: la meilleure politique c'est de savoir attendre.“

291.

26 14 août 1874.

Rapport du vice-agent de Roumanie à Berlin, Samurçaş.

On n'a pas répondu à la note turque qui suit: „Informez l'agence de Moldo-Valachie que les officiers princiers (l'adresse est à „l'agence princière des Principautés Unies de Moldo-Valachie“, „ne peuvent pas participer aux manoeuvres en Hanovre“, où ils ont été invités.

On répond de Bucarest (17, 29 août) qu'il ne sera pas donné de réponse à la note turque. Les officiers désignés pour participer aux manoeuvres sont le général Florescu, les colonels Zefcari et Costaforu et le major Lahovary.

292.

23 septembre 1874.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, Sturdza.

Mariage du député Démètre Ghermani avec M<sup>lle</sup> Marinovitch. „L'effet de cet acte, auquel j'ai donné une certaine solennité digne et sévère, est immense. Tout Belgrade ne

parle que du mariage civil à l'agence de Roumanie. On ne saurait s'en étonner quand on pense que personne ici parmi les Serbes n'ont vu encore un mariage civil... Les prêtres s'en sont alarmés... Nous avons grandi à leurs yeux de plusieurs coudées encore." Le prince assiste à l'église et prend part au bal; on a porté un toast officiel pour les nouveaux mariés.

Un oucaze a paru fixant les élections pour le 24 octobre, la convocation des Chambres pour le 8 novembre. Il y a un grand courant pour l'opposition. Quinze arrestations ont été opérées à Chabatz et à Belgrade. „On est à la piste, à ce qu'il paraît, d'un nouveau complot contre la vie du prince...: des marchands, d'anciens employés, des adhérents à la famille Karaguéorguévitch." On instruit en secret. „Le mécontentement est fort répandu. A certains égards il semble être motivé par plus d'une bévue de la part de l'autorité." Le prince s'est montré, au bal, aimable à l'égard de l'agent.

„A propos de son voyage à Berlin, Son Altesse m'a dit que rien n'était encore décidé."

Arrivée de Debains, agent de France. Du discours du ministre à la fête du mariage Ghermani: „Le pays que vous allez trouver, ce n'est pas une terre étrangère; c'est l'ami séculaire de votre pays de naissance: c'est la Roumanie, la soeur de la Serbie, qui vous tend les bras."

293.

7 octobre 1874.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, Sturdza.

„Les choses deviennent graves. Le ministre de l'Intérieur a formé le Cabinet, avec de nouveaux titulaires aux Affaires Étrangères, aux Cultes, à la Guerre. „Nécessité d'introduire un... homme d'une réputation douteuse." Ses collègues n'en veulent pas. „Le corps diplomatique sérieusement craint que cela finira mal pour le prince, qui semble avoir pris une voie funeste."

294.

10/11 (*sic*) octobre 1874.

Rapport roumain de Belgrade.

Une télégramme de Cétigné annonce que vingt Monténégrins ont été tués par les Turcs; le prince demande satisfaction.

295.

23 octobre 1874.

Rapport de l'agent de Roumanie à Pétersbourg, Filipescu.

Le prince de Monténégro vient de faire savoir aux représentants des Puissances garantes que le peuple est tellement surexcité qu'il ne répond plus de lui s'il éclate au... (*sic*) immédiat n'est donné par Turquie; tous les représentants sont en mouvement pour empêcher que l'incident ne devienne plus grand.

296.

6 novembre 1874.

Article de l'*Istok*.

Dans l'affaire des traités de commerce, Zichy avait déclaré à Constantinople que l'Allemagne et la Russie y adhèrent. Le 23 octobre, les trois Puissances communiquent par leurs drogmans cette décision. Aarif-Pacha, ministre des Affaires Extérieures, déclare céder. On lui demande „une autorisation préalable“, et il cède sur ce point aussi. C'est le résultat des entrevues entre les empereurs, à Berlin, Salzbourg et Vienne. „Il serait absurde de croire que l'Autriche-Hongrie prendra parti pour nous, sans que cela fût de son propre intérêt... Andrassy a aidé les Bosniaques fugitifs en vue de ses intérêts bien compris, l'accord avec les Croates a été réalisé dans un but bien calculé à l'avance. Le dualisme a été proclamé dans un moment de nécessité, après Königrätz, en 1866, et cela pour pouvoir gagner en Orient, tant pour les Magyars que pour les droits histori-

ques de la Hongrie, un dédommagement pour les provinces italiennes et l'hégémonie perdue en Allemagne. C'est avec raison que la „Politik“, dans un de ses derniers numéros, dit que ce n'est pas une idée nouvelle, comme on a bien voulu le prouver, le projet de fonder une secundo-géniture autrichienne en réunissant la Serbie, la Bosnie et l'Herzégovine en une royauté yougoslave sous le sceptre d'un archiduc de la Maison d'Habsbourg. La récente conjoncture d'une secundo-géniture russe en Bulgarie pourrait bien jusqu'à un certain point expliquer pourquoi la Russie appuie ces plans. Quant à l'Allemagne, il lui arrivait fort à propos quelques lambeaux de la Cisleithanie, bien qu'il lui suffise aussi que ces deux États l'appuient dans ses complications probables et prochaines avec la France.“ Demandant le tarif protecteur et une industrie nationale, le journal cite un article du „Românul“. Aarif a dit qu'„il arrivera un jour où la volonté de l'homme sera impuissante pour arrêter le courant causé par une série d'infractions aux traités internationaux“. „Et nous disons que ce jour arrivera tôt ou tard, avec ou sans infractions des traités.“

297.

13 novembre 1874.

Article du *Vidov Dan*:

Les deux Principautés du Bas-Danube ont tant d'intérêts communs et réciproques que leur politique doit presque toujours aller à l'unisson. Il nous est particulièrement agréable de voir qu'on saisit ceci aussi sur les rives de la Dumbovitzza et nous espérons déjà fermement que les événements qui paraissent se préparer en Orient trouveront la Roumanie et la Serbie à peu près dans un état d'alliance.

298.

13-15 novembre 1874.

Article du *Boudoutchnost*.

Contre le traité de commerce. Pourquoi l'Autriche porte-

t-elle tant de sympathies à la Serbie et à la Roumanie? C'est „un pillage économique. La tendance de l'Autriche-Hongrie de se dédommager en Serbie et dans les Principautés demande ce qu'elle pense prendre en Turquie par suite du renouvellement des traités.“ La Russie, l'Allemagne la soutiennent parce qu'il le leur faut. „Deux circonstances surtout poussent l'Autriche-Hongrie vers les Balkans: d'abord une compensation territoriale pour les pertes subies en Italie et en Allemagne et ensuite une spéculation économique.“ La Turquie est économiquement plus libre, son armée est refaite, mais les trois Puissances la croient perdue et travaillent avec ses héritiers pour se conserver la situation acquise. Les libéraux roumains ne sont pas éblouis par le droit de conclure des conventions. En Serbie gouvernement et libéraux se taisent. L'Autriche veut faire de la Serbie „une province autrichienne économiquement dépendante et par le temps elle risque de devenir une province même politiquement dépendante“. La Russie ne recherche pas de ces conventions. „Il ne nous serait pas mal (*sic*) de suivre l'exemple de nos ancêtres; ceux-là, dans leurs guerres contre la Turquie, ne s'associèrent pas aux armes autrichiennes, bien qu'elles ont donné lieu à notre guerre de l'indépendance.“ Il faut le tarif douanier prohibitif.

Dans le projet d'adresse de la majorité on parle de la charge lourde de la participation serbe à la conférence sanitaire et au congrès postal. Les Turcs ont oublié les traités. On ne tient même pas compte à Constantinople de nos droits et devoirs les plus sacrés et les plus naturels. Nos frères par la langue et nos compagnons par le geste se plaignent, ces membres consanguins de notre nation, qui ne possèdent même pas les droits d'hommes libres et bien moins les droits d'une nation.“ La question de Zvornik est „mesquine“. „La nation serbe, maître, (*sic*) constate avec tristesse même dans cette circonstance que ce n'est que sur la force que l'on fait baser à Constantinople toute la valeur des traités et des obligations naturelles et qu'un danger sérieux menace notre développement, si notre diplomatie persiste à

ajouter si légèrement foi aux paroles et à la bonne volonté des hommes d'État turcs. C'est pourquoi l'Assemblée Nationale a appris avec une grande satisfaction de la bouche de Votre Altesse l'assurance combien le peuple roumain et son Souverain attachent de l'importance aux bons rapports avec notre patrie. Diriger les forces dispersées de notre peuple vers une action sérieuse et commune, s'entendre et se rapprocher des peuples confrères, qui ont les mêmes tendances, les mêmes intérêts et les mêmes dangers, voilà la voie sur laquelle la Skouptchine nationale désire ardemment voir toujours son illustre Souverain. C'est là la seule politique..., politique nationale, dont la Skouptchine attend les fruits pour notre peuple et pour ceux de nos voisins auxquels nous rattache un intérêt commun." Elle veut „un développement intérieur véritablement libéral“, la révision de la Constitution pour y introduire la responsabilité ministérielle réelle et préciser le rôle législatif de l'Assemblée, plus la liberté de presse, d'association, de réunion, l'inviolabilité personnelle. Avec des lois nouvelles il faut un nouvel enseignement public. „Que l'on organise mieux notre armée, en harmonie avec son but et l'esprit national.“ Il faut une justice plus expéditive et plus simple, une administration meilleure, avec l'autonomie communale, la révision en sens national du code civil, l'indépendance de la magistrature. On est prêt à admettre des impôts, entre autres sur les biens conventuels. On demande des améliorations dans l'agriculture, les métiers, l'industrie, le commerce. „La nécessité d'établir un système douanier protecteur et l'application d'un nouveau système d'impôt plus fort“ n'échappe pas à l'Assemblée. Elle désire pouvoir crier „sans rougir et sans honte“: „Vive le prince!“.

Projet d'adresse de la minorité. Le prince est assuré de sa fidélité, étant fière de lui voir tenir le drapeau de Miloch et de Michel, de le reconnaître dans l'objet de l'attention à l'étranger, mentionnant „l'accueil cordial que Votre Altesse a trouvé en Roumanie“. En parlant de la participation à la conférence et au congrès sus-mentionnés, „la Skouptchine natio-

nale est touchée du soin qu'a Votre Altesse d'assurer plus amplement à la nation certains droits constitutionnels“.

Le projet adopté remercie pour les paroles du prince et l'assure du „dévouement et amour“ de l'Assemblée.

Réponse du prince. Il est enchanté des marques de confiance de la part du corps qui „est appelé, en sa qualité de représentant de la nation, de faire d'accord avec mon Gouvernement, qui représente le Souverain, des lois qui conduisent la nation à un avenir meilleur et plus brillant. La représentation nationale, d'un côté, animée de l'esprit de constitutionnalisme, d'ordre et de légalité, et, d'autre part, le Souverain, animé de l'esprit de patriotisme, constituent les facteurs inséparables au progrès national.“

299.

17 novembre 1874.

Article de l'*Istok*.

On n'a pas donné de réponse à Aarif-Pacha.

„Quant à la partie formelle et juridique, elle peut rester encore en suspens: c'est le *Pester Lloyd* lui-même qui le dit.“ „Ce n'est que le résultat des efforts de la diplomatie roumaine.“ On veut permettre la vente des boissons alcooliques pour les Juifs de Roumanie. „Et ceci, on le dit, est le premier pas vers l'indépendance“.

300.

30 novembre 1874.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, Sturdza.

Les séances de la Scouptchina ont commencé le 10 novembre. Trois comités ont été élus: législatif, financier, pour les pétitions. Ils élisent à leur tour la commission pour l'adressc. On procède maintenant à l'élection d'un quatrième comité, de 18 membres, dont 14 paysans et un seul nommé par le prince. Un seul membre de l'opposition, Marcovitch, a été élu, et on veut l'invalidier. „Ce monsieur est un officier démissionnaire de l'armée, étant supposé être partisan des

Karaguéorguévitch, avec, aussi, une réputation de bon orateur.“ Les paysans le soutiennent. Il est invalidé à la majorité d'une voix, à l'appel nominal. „A cette occasion on dit que le prince aurait dit aux citoyens de ce district qu'il ne tolérera pas qu'un pareil homme soit dans la Chambre, que plutôt il dirigera ses canons contre une pareille Assemblée et qu'il les aurait chargés de dire aux électeurs qu'on pourrait employer contre eux les mêmes canons s'ils auront la témérité de l'élire.“ Un autre député a été invalidé comme accusé de larcin, bien qu'acquitté „faute de preuves“. Le vice-président, Éphrem Grouitch, membre de la Cour de Cassation, a été nommé par le prince. C'est un membre de l'opposition, faisant partie de l'Omladina, un libéral, plutôt chauvin. „Les libéraux serbes sont contre les chemins de fer et les banques, ils ne veulent pas de traités de commerce et soutiennent le système prohibitif. Ils croient que tous les étrangers conspirent contre la Serbie et sont unis seulement pour la tromper et lui arracher ses richesses, en un mot, ils désireraient une muraille chinoise.“ Le *Boudoutchrost* aussi, „inspiré par le gouvernement“, est contre les traités de commerce. „M. Grouitch a une incontestable influence et s'entend à parler aux paysans leur langage. Bien que partisan de la famille Obrénovitch, il a été enfermé et exilé sous le prince Miloch, qui lui a pardonné ensuite.“ Il a une liste de ministres toute prête. Son programme prévoit le vote par districts, mais on lui refuse le vote nominal. „Le scrutin secret n'existe pas, on n'a ni urnes, ni billes..., comme moyen d'influence gouvernementale.“ On ne s'inscrit pas à la parole; le président la donne une fois ou plusieurs. „Il arrive donc qu'il y ait des confusions et de grands tumultes, plusieurs personnes parlant à la fois.“ Le rapporteur de l'adresse est Kaliévitch: il y a un projet de la majorité et un autre de la minorité. Ils sont présentés le 20, pendant l'absence des ministres. Ils reviennent le lendemain pour la discussion, qui est „très courageuse“. Le Gouvernement demande une „adresse de courtoisie“ pour ne pas rendre le prince responsable et toucher aux droits de la

Couronne. Le vote de blâme pourra être donné à une autre occasion. Il en résulte un scandale. Ouroch Kniézévitch dit: „le prince est jeune et n'est pas le plus habile parmi nous“; Marinovitch proteste. „Il s'ensuit une tempête et un indicible bruit dans l'assemblée.“ Le lendemain, l'orateur est exclu pour un mois. L'adresse de la majorité ne passe pas. Le Gouvernement est abandonné même par les sept députés nommés. Il se rassemble en conseil avec le prince; le président du Conseil propose „de continuer, mais le ministre de l'Intérieur déclare ne pas répondre de l'„ordre public“. On démissionne, et le prince ne tarde pas à se décider, sans avoir pris l'avis de Marinovitch. Malgré „l'apostille très flatteuse“, il aurait eu contact avec l'opposition. Après quatre jours il nomme le Ministère Crîstitch. Mijatovitch, nommé aux Finances, se retire après l'admission de Kaliévitch. Le programme contient: „une loi pour une plus grande garantie des personnes, l'extension de la liberté de presse, et des libertés communales plus larges“. La Chambre est prorogée pour six semaines, après le vote de l'adresse. „Il n'y a pas de doute que le sens de la retraite de M. Marinovitch soit la désapprobation de sa politique extérieure et surtout l'impopularité du voyage à Constantinople.“ L'Om-ladina a dans le Ministère Kaliévitch, Novacovitch, Piro-tchanatz. „Aucun des personnages qui composent le Ministère n'a une consistance dans le pays, et même les nouveaux n'ont pas de premier rang dans leurs partis.“ „Selon l'avis de la plupart des gens sérieux, cette combinaison n'a pas de force, sa couleur étant un peu rouge et ses éléments trop disparates. Il est incontestable que le prince joue avec le feu. Tels sont les événements qui se sont passés *coram populo* jusqu'aujourd'hui, et qui donnent une couleur fort triste à l'avenir de ce pays, menacé d'instabilité d'un bout à l'autre (*de sus până jos*),

Le liste des députés contient beaucoup de fonctionnaires, de professeurs, de prêtres, de rentiers et une grande majorité de paysans.

(Texte roumain.)

301.

6 décembre 1874.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, Sturdza.

La commission pour l'affaire de Podgoritza „s'est dissoute“: ce ne sont que des consuls-généraux. On lui objecte que telle n'est pas la situation de Pful à Bucarest. Puis l'agent part en congé. Dans cette attitude on voit „le mécontentement du Gouvernement prussien et son intention d'amoindrir la position de la Serbie“.

302.

23 décembre 1874.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, Sturdza.

Il n'est pas vrai que trente individus eussent été condamnés à vingt ans de travaux forcés. „Les Turcs n'ont rien fait, et l'effervescence au Monténégro est au comble.“ Du côté de Niche surtout les Turcs construisent des blokhouses de quatre „petites tourelles reliées par des courtines à meurtrières, n'ayant qu'une seule porte d'entrée“, pour au moins vingt soldats. Les anciens tchardaks sont refaits de cette façon. Récemment un pandour serbe a été tué. „Tout tend à prouver que les Turcs ne restent pas les bras croisés et qu'ils suivent un plan arrêté contre les Serbes. Ici on ne fait rien, et on se repose sur les lauriers du vieux Obrénovitch. D'après, ce qu'on dit, il est douteux que le nouveau Ministère puisse se soutenir longtemps. On prévoit même qu'un plus radical pourrait bien succéder, ayant M. Gruitch à la tête. Le fond des aspirations actuellement est vers la république. Ce n'est pas le prestige d'une utopie rose qui les séduit: c'est la haine de cette supériorité, surtout l'inégalité dans les émoluments et par conséquent le plus ou moins d'aisance dans la manière de vivre qu'ils envient... C'est pour cela qu'ils considèrent le surcroît de tout impôt comme un moyen de plus d'engraisser les hauts fonctionnaires, en com-

mençant par leur prince, le mouvement donc qui semble se préparer étant bonnement communiste.

Messieurs les étudiants sont à la tête... Tout le reste c'est de la mise en scène: lever des boucliers contre les Turcs; conspirateurs soi-disant en faveur de tel ou tel prétendant. On connaît aussi un appel fait par les étudiants aux jeunes gens serbes d'au-delà du Danube, pour venir en Serbie afin de préparer un soulèvement.“

303.

26 décembre 1874.

Rapport de l'agent de Roumanie à Pétersbourg, Filipescu.

Il a été invité à un diner par Le Flô. Jomini se distrait sur le compte des Turcs. Il ajoute: „Un peu de modération, messieurs les Roumains, de la modération: voilà ce que je vous conseille“. Mais est-ce possible à Constantinople?, ajoute l'agent. Avec qui? Où est la solidarité? On va jusqu'à vouloir y juger des appels aux sentences roumaines. „Pouvons-nous... porter les trésors du pays sur des plateaux d'or à la Sultane du jour?“ Jomini objecte que le nombre des musulmans décroît. L'agent observe que c'est par le service militaire, les pèlerinages. „Tout cela est vrai“, ajoute M. Jomini. „Mais j'arrive de Constantinople, et je dois avouer que les Turcs ont une fort belle armée et très bien équipée.“ Mais il leur faudrait pour une attaque 600.000 hommes. „Mais ne vous y fiez pas. Rappelez-vous que les Crétois ont été égorgés et tout le reste de l'Orient a laissé faire.“ Jomini assure que la Russie ne veut pas Constantinople. On l'aurait pu avoir. On n'aurait su que faire de Constantinople et des Turcs. On oublie que l'empereur n'avait qu'à serrer la main à ce moment-là et tout était fini, bien fini pour les Turcs.“ On parle aussi du projet de confédération. Il y aurait eu à Constantinople une diète comme celle de Francfort, jadis, pour l'Allemagne.

304.

13 janvier 1875.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Belgrade, Sturdza.

A son retour, Rosen demande une réponse ou bien il partira. La Serbie „déclinant“ d'accepter son invitation, il s'en va. Kallay a des instructions de le soutenir. Agent, dit-on, est seulement un „titre honorifique dans intérieur de la Serbie“. „Le prince Milan à la réception visage affecté“<sup>1</sup>.

305.

15 janvier 1875.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, Sturdza.

Les Cabinets de Pétersbourg et de Vienne ont fait des remontrances au prince Milan sur la marche des affaires en Serbie et l'appréhension que le Ministère actuel inspire aux Cabinets. Le prince Gortchakoff charge l'agent de Russie d'exprimer au prince le regret du Cabinet impérial sur la retraite de M. Marinovitch. Ce Cabinet considère M. Marinovitch comme le seul homme de la Serbie capable de conduire les affaires de son pays dans la voie salutaire à ses véritables intérêts. De même que M. Marinovitch inspire seul une confiance justifiée aux Puissances, que le prince assume une grande responsabilité sur lui en confiant la direction des affaires à des hommes appartenant au parti avancé, que la Russie ne pourrait appuyer les intérêts de la Serbie que si le Ministère actuel suivait la même politique que le Cabinet Marinovitch. Et finalement que, dans le cas contraire, la Russie se verrait forcée d'abandonner la Serbie à son sort.

L'agent d'Autriche, de son côté, a lu une note de son Cabinet au prince Milan. Il y est également exprimé le mécontentement du Cabinet Impérial et Royal sur ce que la

---

<sup>1</sup> Le 19 l'agent annonce la démission du Métropolitte serbe. — Le 21 il ajoute que Rosen a l'ordre de partir immédiatement. L'agent d'Autriche s'est rendu seulement à Constantinople. La démission du Métropolitte a été acceptée.

direction des affaires ait été mise entre les mains des hommes qu'on considère appartenir au parti avancé. On rappelle au prince les assurances qu'il a données à Vienne que rien ne se ferait en Serbie qui puisse inquiéter les Puissances. Or le Cabinet constate avec regret que la marche des affaires en Serbie doit éveiller des appréhensions. Le Cabinet demande en conséquence à être assuré par des garanties sérieuses. Dans le cas contraire, l'Autriche se verrait dans la nécessité d'aviser aux moyens propres à sauvegarder les intérêts de ses sujets dans ce pays qui n'inspirait plus la même confiance que par le passé."

Milan a visité Marinovitch, malade de la goutte, pour lui offrir le pouvoir, que celui-ci refuse pour le moment, attendant, dit-on, l'attitude de la Scouptchina à l'égard de lois proposées. „Ainsi le Ministère actuel ne bat plus que d'une aile."

La France aurait demandé au prince de soutenir le Ministère actuel. „Il aurait dit que dans l'intérêt de la Serbie il était important de ne pas se soumettre aveuglément aux ingérences et passions tyranniques de la coalition du Nord en Orient."

En public, le prince parle autrement: il n'y aurait pas immixtion de la France. Depuis deux mois l'Autriche ne répond pas aux offres de traité de commerce; l'Allemagne encore moins. On croyait que l'affaire de Podgoritza provoquera la guerre. La police de Belgrade enrôlait des soldats pour secours au Monténégro à deux ducats. C'était plutôt une manoeuvre de popularité, car on était sûr que tout s'arrangerait. L'évêque de Chabatz, destitué, s'est logé chez son ami, le Métropolitain, et ne veut pas quitter cet abri, craignant pour sa vie. C'est un homme de mauvaise réputation.

La fermentation dans plusieurs districts est fort grande. A Yagodina on a arrêté dix-neuf „bourgeois marquants" pour empêcher une élection. Des personnes ont été arrêtées pour un complot; on les retient encore. Le chef aurait été un avocat de la famille Caraguéorguévitch, qui aurait

été condamné à mort. Parmi les arrêtés il y a un Simitch, neveu de l'ancien ministre, „véritable bravo“, qui „s'était rendu avec trois autres Serbes et un Polonais à Paris l'année passée pour assassiner le prince Milan. La police française avait donné l'avis au prince de partir de Paris vingt-quatre heures avant le jour annoncé“. Ayant été pris à la gare, on leur trouva des revolvers, des poignards, une lettre. On fusillera le neveu du Métropolit, qui a tué un cabaretier pour 70 ducats.

La Scouptchina a été ouverte hier. On lui présente un projet de sécularisation, mais les biens conventuels donnent à peine 4.000 ducats par an. Il est question aussi d'un tarif douanier. Si on le fait, il y aura fermeture des frontières par l'Autriche et la ruine.

306.

21 janvier 1875.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Belgrade, Sturdza. Chichkine aussi intitule ses notes: „Consulat général.“  
Roser: se trouve à Semlin. Cette affaire a été conduite, non par la chancellerie de l'Empire, mais par le prince de Bismarck lui-même.

307.

27 janvier 1875.

„Dès le lendemain la Scouptschina a commencé à être agitée.“ A Yagodina on a arrêté un certain Bochcovitch, qui avait crié qu'il faut détrôner le prince et que, étant élu, il saura déterminer ses collègues à proclamer la République. Soutenu par Grouitch, il est validé et élu dans la commission des finances, mais on ne lui rend pas la liberté. On demande où est „le programme libéral“ du Ministère. Miloutine Garachanine demande le changement de la Constitution et la convocation de la Grande Scouptchina. On vote la confiance au Gouvernement, qui donne cependant sa démission. „Ici les ministres tombent avec des majorités et

des votes de confiance. Ceci éclaire le caractère général. Les uns veulent manger les autres sans que personne s'expose. C'est la cacophonie, la confusion et l'incapacité, en un mot: l'anarchie. L'autorité du gouvernement; le prestige du prince sont traînés dans la boue, et on peut s'imaginer le résultat."

On a appelé Grouitch. „Son programme, plus que rouge, est xénophobe et xénophage.“ Il veut avoir Kaliévitch et Pirotchanatz, avec trois autres, „sur la réputation desquels rien ne pèse de plus que l'accusation d'avoir été compromis dans l'assassinat du prince Michel. Le prince ayant refusé avec indignation, on dit qu'une scène très vive se serait passée.“ Le prince s'est rendu plusieurs fois chez Marinovitch, qui recommande un Ministère d'affaires: Stéphanovitch président, sénateur, ancien préfet, „de la vieille école“, Milovanovitch, à la Justice, sénateur, „très vieux“, ancien ministre de Miloch, Maritch, directeur de mines. Il demande à l'Assemblée de travailler. Après l'adoption du budget, Marinovitch reviendrait. Le parti de Grouitch „augmentera dorénavant le nombre des conspirations, selon la coutume de ce pays... Si on croyait que ceci pourrait mener à une révolte, on se tromperait encore, car ils se craignent les uns les autres. Cependant le trône et la vie même du prince n'en sont pas moins menacés. L'esprit de vengeance, uni à l'envie et aux appétits grossiers, travaillent dans les ténèbres, furtivement et avec implacabilité. Tous les princes sont tombés abandonnant leur situation un bon matin sans aucun combat et sans que personne le sût un jour auparavant, sauf le malheureux prince Michel, qui est tombé victime d'assassins. Le républicanisme sans utopies généreuses, le nihilisme même ont maintenant de nombreux adeptes dans ce malheureux pays.“

308.

27 janvier 1875.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, Sturdza.

L'Italie reconnaît comme base pour ses agents les traités de Vienne. Elle ne fait pas de difficultés „par déférence pour l'Allemagne“. Elle trouve préférable une „entente commune sur la matière“. „Quant aux Serbes, ils seraient enchantés de se débarrasser des représentants étrangers tant en principe qu'en pratique, et de tous à la fois, si c'était possible.“

309.

27 (*sic*) janvier 1875.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Belgrade, Sturdza.

Le prince Nikita remercie sincèrement l'ambassadeur ottoman, pour „la part active et bienveillante qu'il a prise aux négociations“, mais est „vivement peiné de ne pas pouvoir accepter d'envoyer la commission même pour l'audition des témoins: lors de la comission de Scutari les témoins monténégrins étaient envoyés en Turquie. Voulant donner la preuve de notre déférence pour le désir de la paix qui les animent, nous sommes prêts de couper court et d'oublier l'affaire de Podgoritza, sans plus prétendre aucune réparation ou indemnité de la part de la Turquie... Quant à l'avenir, nous espérons que peu à peu nos relations s'améliorcront grâce toujours à la bienveillante protection des Puissances; le Monténégrin coupable sera jugé néanmoins, puisque notre loi défend de se faire justice soi-même.“

310.

12 février 1875.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, Sturdza.

„Le prince Milan a adressé une lettre au comte Andrassy et une autre au prince Gortchacoff, en priant pour qu'ils interviennent à Berlin pour arranger la question Rosen.“ L'agent de France en est gêné.

311.

15 février 1875.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Belgrade, Sturdza.

„L'Autriche a fait connaître ici que le projet de Convention avec Serbie est à l'étude entre Vienne et Pesth, que, après avoir conclu avec la Russie, on fera connaître à la Serbie le projet la concernant. J'ai lu la lettre du prince Milan au comte Andrassy; elle est fort noble.“ Il veut écrire aussi à Bismarck.

312.

20 février 1875.

Agent autrichien attribue charge de représenter les intérêts des Allemands, tant politiques, que commerciaux, vis-à-vis du Gouvernement Serbie<sup>1</sup>.

313.

24 février 1875.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, Sturdza.

On n'a pas voté le budget. „Les questions personnelles, les attaques rétrospectives contre des hommes qui ont figuré dans les gouvernements passés, des discussions passionnées sur certaines élections, des imputations et des injures réciproques“, voici le bilan de la Scouptschine. Grouitch travaille „du dehors“. L'Assemblée „est devenue, non seulement un foyer d'opposition systématique, mais même une vraie conspiration légale“. On demande les lois nouvelles, dont „l'abolition de la police, la dissolution du corps des gendarmes, la proposition qu'aucun employé de l'État ne puisse avoir un salaire annuel dépassant mille thalers et que le pension ne puisse s'élever au-dessus de cinq cents.“ On annonce une interpellation contre le vice-président: Radivoi Miloïcovitch, qui serait mêlé à l'assassinat du prince Michel. Pour couvrir le déficit est proposé un „impôt sur les khans et les cafés et un autre sur le timbre“. „L'idée de dissoudre une Scouptschine est considérée ici comme dangereuse et n'ayant jamais été réalisée.“ Les partisans du Gouvernement

---

<sup>1</sup> Le 24 l'agent annonce que, conformément à un arrangement, Rosen est revenu.

mêmes espèrent la grande Scouptchina de cinq cents membres. On attaque la Couronne: „La presse en est arrivée à être un vrai scandale public. Tous les partis s'injurient avec une véhémence sans précédent et dans un langage dégoûtant. Le parti du gouvernement traite ses adversaires d'assassins, communards et pétroleurs, les autres à leur tour donnent aux hommes d'État le qualificatif de traîtres vendus aux étrangers et „caïmacamistes“. On parle d'un prince étranger, de la république, du prince du Monténégro et d'une lieutenance („caïmacamie“). En un mot le désir de changement est général et les liens du trône sont profondément attaqués, autant par le manque d'habileté et de fermeté de ceux qui sont au pouvoir que par les conspirations latentes.“

Milan visite souvent Marinovitch, mais ne désire pas tant le conserver au pouvoir. Ristitch a été invité à dîner chez le prince. „Les combinaisons et les chances des uns et des autres se transforment d'un jour à l'autre et même d'heure en heure.“

Les lois votées sont celles pour les armes des gardes-frontières, pour le service actif de deux (et non plus de trois) ans, sans exception pour les fils uniques ou aînés.

L'exportation serbe est de 29.648.398 piastres. De 1867 à 1873 il y a eu une faible augmentation dans celle des porcs (309.012 en regard de 296.831).

314.

12 mars 1875.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, Sturdza. L'empereur d'Autriche part le 2 avril n. st. Il passera deux jours à Trieste et le 10 avril il sera à Zara.

315.

13 mars 1875.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, Sturdza. Dans sa déclaration, le Gouvernement se prétend constitutionnel et, tant qu'il est légal, „se gardant bien de tout

esprit de parti extrême“. Il est besoin, dit-il, de patriotisme, d'ordre, de développement régulier. Les partis devraient se respecter entre eux. Les limites de la patience sont dépassées. Le gouvernement, qui témoigne „de l'accord et de la bonne volonté“, recommande au prince la dissolution de l'Assemblée.

316.

22 mars 1875.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, Sturdza.

Paul Grkovitch, candidat des „omladinistes“, ayant été tué en automne avant les élections, les siens incitent la veuve à présenter une pétition à la Scouptchina. Il s'ensuit une discussion pendant laquelle on entend les qualificatifs de „faussaire, sperjure, voleur, brigand“. Grouitch invite les siens à partir. Les soixante députés qui restent ne donnent pas le quorum légal. Après de nouveaux conflits, quarante-quatre autres s'en vont, dont trente-trois s'engagent à ne pas revenir. Marinovitch et huit députés déposent leurs mandats. Novacovitch lit l'oucaze de dissolution et ajoute celui pour le budget. Le prince visite le pays. Il a nommé à la justice Radovitch.

317.

22 mars 1875.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, Sturdza.

Il parle de la frappe d'une monnaie divisionnaire: elle sera terminée en avril, mais on n'a pas l'argent nécessaire pour pouvoir la retirer. On offre des traites pour six mois. Des échantillons sont déjà arrivés.

318.

25 mars 1875.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, Sturdza.

On vient de dissoudre la Scouptchina, par décret du prince il y a deux jours. Pendant trois jours de suite vingt à quarante députés n'ont pas quitté les séances.

319.

2 avril 1875.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Belgrade, Sturdza.  
Le consul Chichkine est transféré à New-York. L'agent d'Autriche part dans un long congé. Weith, de Danzig, le remplace.

320.

12/24 avril 1875.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, Sturdza.  
Les élections seront agitées. L'Omladina soutient Grouitch, Ristitch conserve ses adhérents. Une partie des électeurs sont indifférents ou gouvernementaux. Tcholak Antitch (Ciolacanti), colonel, ayant fait partie de la mission en Roumanie, qu'on vient d'arrêter, est un homme „excessivement ambitieux, passionné pour la politique et aussi un des meilleurs officiers de l'armée serbe“. „M. Ciolacanti s'est trouvé être inscrit parmi les membres du Gouvernement qui devaient diriger les affaires du pays dans le cas où la catastrophe de l'optchidéré allait répondre aux vues des assassins. Les quelques amis du prince Karageorges, fils de l'ex-prince, aimeraient chercher à lutter aussi. Les caisses de l'État n'accepteraient la nouvelle monnaie qu'au prix de 95 paras. Le consul russe de Corfou a été nommé agent à Belgrade.“

321.

10 mai 1875.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, Sturdza.  
L'empereur d'Autriche a eu une „réception enthousiaste“ en Dalmatie. „Je fus témoin oculaire et auriculaire de l'enthousiasme des habitants des Bouches de Cattaro et spécialement de la réception vraiment splendide de la ville de Cattaro.“ L'agent a eu, le 1-er, à cinq heures et demie, son audience, et a été retenu pour six heures à dîner, après que le Souverain eût visité l'église et le fort de S. Jean. François-Joseph lui dit: „Mais nous sommes des anciennes con-

naissances; je me rappelle parfaitement de vous; pas seulement de votre nom, mais aussi de votre personne...“ Il fait l'éloge du prince, de la princesse, des ministres, du pays. „Je suis très content de la Roumanie; vous marchez dans une bonne voie, et la stabilité que vous devez au prince sera toujours des plus sûrs garants du progrès. Vous avez des hommes vraiment capables... Vous serez prêts avant nous; c'est que vous avez plus de risque que nous. Nous avons beaucoup d'affaires entre les deux pays, mais je suis rassuré à présent... Cela va mal en Serbie, la Scouptchina est composée d'hommes ignorants. La Serbie n'a pas d'hommes. Je suis fort content du prince de Monténégro. Il s'est vraiment très bien conduit. C'est un digne homme... Je suis bien sensible à l'attention du prince de Roumanie, et je l'en remercie. Je vous charge de toutes mes amitiés pour lui. Il m'a été particulièrement agréable de vous revoir chargé de cette mission.“ L'audience dure plus de vingt-cinq minutes. Chlumecky fait les présentations. Le général Rodich dit: „Veuillez suivre l'Empereur. Sa Majesté désire que vous soyez toujours à ses côtés.“ Et cependant il y avait des archevêques et des évêques. „A table je fus placé à côté de Sa Majesté, à sa droite.“ Pendant le dîner l'Empereur me parla beaucoup et me dit des choses charmantes et pleines d'enthousiasme sur notre Souverain. Me parla de nos affaires et de celles de la Serbie et de l'affaire Rosen. Me questionna sur les personnes du corps diplomatique et consulaire de Belgrade, ainsi que sur les personnes de la Serbie et du Monténégro. Je lui en donnais des renseignements. — „Je suis très content d'apprendre tout ce que vous me dites“, me dit l'Empereur, „et vous êtes parfaitement renseigné; je vous en fais mon compliment.“ Sa Majesté était d'une gaieté charmante, et plaisante même. Après dîner je suivis l'Empereur dans la salle d'audience. Sa Majesté m'aborda en premier et s'entretint encore quelques minutes avec moi. Après quoi il passa à l'archiduc et au reste des personnes.“ Il a été reconduit „jusqu'au bas de l'escalier“.

Le 3, à onze heures du matin, il s'est rendu auprès du

prince Nikita. „On lui rendit les honneurs comme à un Souverain; une compagnie d'honneur l'attendait devant la porte de la forteresse, drapeaux, musique en tête.“ Un général de division chevauche devant lui. „La musique jouait un air slave.“ On passe les troupes en revue. Le prince descend et tend la main à l'agent. Le gouverneur général de la Dalmatie, les amiraux, etc., le visitent. On lui confère le cordon de l'ordre François-Joseph.

„Le prince de Monténégro fut placé à la droite de Sa Majesté et moi à sa gauche. Après dîner, l'Empereur lui dit: „— Je suis charmé de vous laisser un nouveau souvenir de notre seconde entrevue. Je vous remercie de la bonne harmonie que vous avez entretenue avec mon agent. J'espère qu'à l'avenir cela sera de même. Je vous répète: „Il m'a été particulièrement agréable de vous avoir revu à cette occasion, et je vous félicite sur la façon digne dont vous représentez votre pays. Je vous charge de toutes mes amitiés pour le prince de Roumanie et vous prie de me rappeler à l'aimable souvenir de votre princesse. J'espère vous revoir à Vienne.“

De son côté, le prince Nikita parle ainsi: „Je vous prie de dire à Son Altesse le prince de Roumanie combien je suis heureux d'une si complète réussite de votre mission et que je le prie de me laisser prendre une petite part de ces honneurs aussi à mon compte.“ L'agent est invité sur le bord du bateau „Fantaisie“ et assiste à l'illumination, devant une „foule presque fanatisée.“ Toutes les montagnes étaient en feu. Le fort San-Giovanni brûlait de feux de Bengale, des chiffres gigantesques de l'Empereur se détachaient en feux électriques comme incrustés d'une façon fantastique dans les rochers voisins. Le long des deux rives toutes les maisons, les églises, les clochers étaient éclairés de milliers de lampions de toutes couleurs, et des feux d'artifices furent tirés par les vaisseaux de guerres illuminés et pavillés. Des centaines de barques de pêcheurs ayant du feu à bord devançaient, entouraient et suivaient le bateau de l'Empereur. La mer, réfléchissant toutes ces lumières, sem-

blait en feu.“ C’est une „contrée unique au monde pour rendre possible une pareille mise en scène“. On se rend à Risano et on retourne.

322.

14 mai 1875.

Instructions à l’agent serbe à Constantinople.

Entretien avec Savfet-Pacha sur la monnaie. „Si jusqu’à ce jour je ne vous ai pas entretenu de cette opération, c’est à cause de la conviction où j’étais que la S. Porte, constamment soigneuse d’éviter jusqu’à l’apparence d’une immixtion dans nos affaires intérieures, ne verrait dans cette mesure, commandée par nos intérêts commerciaux, d’autres lois que la satisfaction d’une impérieuse nécessité. Notre marché financier encombré de monnaies étrangères de toute valeur réclamait depuis longtemps l’introduction d’un système monétaire en harmonie avec ses besoins journaliers, et ce fut sous le règne du prince Michel que le Gouvernement serbe dut faire le premier pas dans cette voie par l’émission de la monnaie de billets. Reconnaissant notre droit et la nécessité dans laquelle nous nous trouvions, le Gouvernement Impérial ne crut pas devoir nous faire alors de représentations. Or la frappe de la monnaie d’appoint, à laquelle nous avons dû recourir l’hiver dernier et qu’à motivé les observations de Son Excellence Savfet-Pacha, n’est que le complément de cette première mesure.

Bien que je sois encore persuadé que le Gouvernement Impérial ne puisse voir dans l’exercice d’un droit que nous considérons comme un des attributs de notre autonomie la moindre velléité de notre part de porter atteinte à nos rapports avec la Cour suzeraine, je tiens néanmoins à ce que vous en renouveliez l’assurance formelle à Son Excellence le ministre des Affaires Étrangères, en témoignant auprès d’Elle une fois de plus de notre vif et sincère désir d’éviter tout ce qui pourrait nuire à la cordiale entente que la bienveillante sollicitude du Gouvernement Impérial contribue si puissamment à maintenir.

Recevez, etc... *M. M. Boghitchévitch.*“

323.

24 mai 1875.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade. Sturdza.

Le consul de Prusse a été rappelé, étant remplacé par le premier secrétaire de Constantinople. „Le prince Milan est parti aujourd'hui pour faire une tournée électorale dans les districts. L'absence durera dix-sept jours.“

324.

26 mai/7 juin 1875.

Article du journal *Tschernogoritza*.

La „Zastava“, le „Citadino“, l'„Oservatore triestino“, l'„Allgemeine Augsburger Zeitung“ disent „que la Russie voulait à tout prix amener au trône de Serbie le prince Nicolas et que même elle avait gagné l'Autriche dans ce plan“. C'est un bruit tendancieux pour „les deux pays qui ont le plus grand intérêt à être d'accord pour remplir leur mission en Orient. Que l'amitié entre les Pétrovitch et les Obrénovitch est consolidée par le Koumstvo (feu le prince Michel a été parrain au baptême des enfants du prince Nicolas), que la tâche principale de la mission à Kragouievatz pendant le ministère Marinovitch de M. Boja Pétrovitch, président du Sénat, était de resserrer les liens les plus étroits et une réciprocité dans l'action entre les deux gouvernements... Dans notre nation on se réjouit pourtant de la bonne entente entre les deux princes, preuve en est que nos rhapsodes commencent leur chant par ce verset: „A la santé d'abord des princes serbes Pétrovitch et Obrénovitch“. „La Serbie a défendu le Monténégro dans l'affaire de Podgoritza. Miloch a rendu de grands services à la cause serbe. Milan est „jeune, instruit et décidé; il surmontera les obstacles, pour le bonheur de son pays, nous en sommes convaincus. Mais, en admettant même que le prince Milan ne fût pas personnellement à la hauteur des difficultés qu'il rencontrait, les hommes distingués de la Serbie l'aideraient, car ils y seraient poussés tout naturel-

lement par leur amour envers la dynastie Obrénovitch, qui est incarnée dans le pays.“

325.

1-er juin 1875.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, Sturdza.

La Turquie a protesté contre la monnaie serbe. Le général Ignatieff écrit à ce sujet au consul de Russie que la Serbie doit respecter la suzeraineté de la Porte et trouver un mode d'arrangement tel qu'aucune autre Puissance juge en ce moment n'avoir rien fait de connivence à ce sujet.

326.

8 20 juin 1875.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, Sturdza.

Les Hongrois montrent une défiance extrême, et il est certain qu'ils demandent l'éloignement du maréchal Rodich, du gouvernement de la Dalmatie, ainsi que le transfert de certains généraux d'origine croate, connus comme slavophiles..., très populaires en Dalmatie. On dit que la position même du comte Andrassy est menacée. Il y a des mouvements contre les Italiens. Le podestat Bajamonte est insulté à Spalato, et les gendarmes doivent le défendre. „Cet homme cependant a beaucoup fait pour Spalato; il y a enterré presque sa fortune entière dans des bâtisses d'utilité publique et des entreprises pour relever le commerce de cette ville.“ C'est cependant l'ami de Tommaseo. „Cela suffit pour le moment pour lui attirer l'animadversion des Slaves. Une crise se prépare dans les pays slaves avoisinant la Croatie, qui est agitée à son tour par un sourd mécontentement contre les Hongrois... Il est certain que le prince de Bismarck est un ami avoué du comte Andrassy, qui est le seul homme d'État d'aujourd'hui en Europe qui peut se vanter de posséder l'entière confiance de l'illustre chancelier de fer.“

Des Français travaillent dans les „Gränizländer“ et à

la voie ferrée; ils sont surveillés. Les fréquentes absences du consul de France attirent l'attention. La guerre diplomatique continue entre la France et l'Allemagne.

327.

8/20 juin 1875.

Rapport confidentiel de l'agent de Roumanie à Belgrade, Sturdza.

„Une partie des mécontents viennent de mettre en avant une nouvelle candidature au trône de Serbie; c'est celle d'un Carageorges encore mineur. Il est le fils d'un Carageorges, neveu de l'ex-prince et gendre du major Micha.“ Le but c'est d'avoir une régence „pour pouvoir faire main basse sur les derniers débris de la fortune publique, que les dilapidations et les vols de la dernière régence n'avaient pas achevés.“ Les gouvernements participent. Marinovitch désire que le prince se marie à Pétersbourg. „Voici les partis desquels on suppose qu'il s'agissait: la fille du comte Strogonoff et d'une Grande-Duchesse de Russie, la fille du duc Pierre d'Oldenbourg et une fille d'un prince Wittgenstein au service de la Russie. Les causes en sont aussi inconnues que les suppositions peuvent être mal fondées.

Le voyage du prince Milan à Berlin et St. Pétersbourg est décidé pour la fin d'août. Il paraît qu'à Berlin on a fini par y consentir.“

Le voyage à travers le pays, dans un but électoral, n'a pas réussi. „Il y a les localités notoirement hostiles, qu'on n'a pas osé aborder. Quant à l'accueil à Belgrade on en fut outré. Dans le langage grossier du peuple on va jusqu'à l'outrage.“ Le résultat des élections est donc „tout à fait conjectural“. L'opposition, qui contient des conspirateurs, a de grandes espérances. La Scouptchina ne sera pas convoquée à Belgrade, et pas avant la fin de juillet. La note envoyée à Constantinople dans la question de la monnaie n'a pas été rédigée par un Serbe.

„Hier dans la nuit a eu (lieu) une séance secrète de tous

les opposants, de toutes les mances. Ils se sont unis tous, ont arrêté un programme politique et un journal qui paraîtra comme leur organe. Tous les griefs personnels, mutuels doivent être oubliés, et ce n'est que le salut et l'avenir de la patrie qui doit guider dorénavant les actions de l'opposition. Ceci n'est pas encore connu de personne. Je me suis ménagé un moyen d'être informé exactement."

328.

15 juin 1875.

Rapport télégraphique de l'agent de Roumanie à Belgrade.

Le prince Milan rentré d'une humeur mauvaise. Des informations positives disent que pendant sa tournée il a été mal reçu. Les démonstrations purement officielles, harangues soumises avant et corrigées par le Ministre de l'Intérieur, peuple indifférent et murmures à Belgrade, depuis le débarcadère jusqu'au Palais sans une acclamation. Dans la Cour du Palais les employés seuls convoqués par ordre simple complètement (*sic*). Il a passé sans saluer personne; on en a été indigné. Corps diplomatique sera reçu après demain, chacun séparément.

329.

4 juillet 1875.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, Sturdza.

Au service divin pour l'ex-Empereur Ferdinand a assisté le prince. Les élections auront lieu le 3 août, la Scouptchina se réunira le 15 à Kragouïévatz. En avril prochain il y aura le commencement des travaux pour la voie ferrée. Une arrestation illégale allait amener un changement de ministres. Les quelques troubles qui ont lieu en Herzégovine à l'occasion de la perception de la dîme annuelle et dont les journaux ont parlé, chacun dans son sens, n'ont eu ici aucun effet qui mérite d'attirer l'attention de Votre Excellence.

Circulaire du 3 aux préfets sur les „scènes désagréables“

dans le Scouptchina, de la part de ceux qui prétendaient défendre „la liberté, le progrès, le patriotisme, la consolidation des institutions constitutionnelles“. Il faut que l'ère des suspensions, des passions finisse. „Que dire de ces hommes révolutionnaires qui, pensant se créer un parti luttant contre tout ce qui existe, dirigent leurs efforts à l'anéantissement des institutions sociales, telles que la propriété, le mariage, le lien de famille et autres institutions sur lesquelles reposent tous les États contemporains?“

Les mécontents ont des rapports avec des hommes fourvoyés, „méprisés et légers“. „La première condition pour l'existence de l'État et de la nation c'est qu'elle ne soit pas un champ dans lequel on puisse tout simplement faire des expériences sans encourir la censure de l'histoire.“ La partie saine de la nation soutient le prince.

330.

19 juillet 1875.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, Sturdza.

Nicolas Wrede, consul d'Autriche, est à Belgrade comme „agent diplomatique et consul général“. Il se dit „également disposé à entretenir les rapports de bon voisinage avec la principauté serbe et qu'il croit pouvoir compter sur des sentiments tout aussi bien disposés de la part de Votre Altesse et de votre Gouvernement“. Il est, continue-t-il, „à demi Slave par ma naissance; j'apporte les plus vives sympathies au glorieux peuple serbe et les plus sincères désirs pour ses progrès futurs“. Le prince répond: „Mon Gouvernement sera très heureux d'entretenir les meilleurs rapports avec la monarchie voisine“.

331.

30 juillet 1875.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, Sturdza.

Hier soir circulait, évidemment pour atténuer le départ, le bruit que à bord de l'accélééré par lequel partait le prince

Milan se trouvait aussi notre Souverain. Le départ du prince Milan pour Vienne a surpris le public défavorablement, parce que ici on croit que l'Autriche est l'auteur des menées de Herzégovine ou qu'elle cherche à en profiter. L'agent autrichien est parti avec le même bateau avec lequel le prince Milan partit pour dix jours.

332.

4. août 1875.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, Sturdza.

Il annonce „sous toute réserve“ que dans les élections l'opposition a remporté la victoire.

333.

7 août 1875.

Télégramme.

Son Altesse le prince Charles de Roumanie, Sinaïa.

Agent de Serbie nous prie de la part ministre Affaires Étrangères de communiquer à Votre Altesse qu'avant-hier soir ont eu lieu à Vienne fiançailles de Son Altesse prince Milan de Serbie avec M-elle Nathalie, fille de feu M. Kechko<sup>1</sup> et de feu M-me Pulchérie Kechko, née Stourdza.

De Votre Altesse très-humble et très-obéissant serviteur le ministre président du Conseil: *Lasca* *Catargi*.

334.

8 août 1875.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, Sturdza.

Les affaires d'ici fort graves... Marinovitch arrivé aujourd'hui; il n'a pas accepté l'offre du Ministère. Scouptchina s'ouvrira le 15 août.

---

<sup>1</sup> Il y avait eu d'abord: „prince Keschko“.

335.

11 ou 22 août 1875.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, Sturdza.

Aujourd'hui fête du prince Milan. Te-deum et réception au Palais... Très nécessaire envoyer quelqu'un en Dalmatie pour être bien informé; je vous propose notre drogman, homme sûr et intelligent, ayant famille là-bas<sup>1</sup>.

336.

13 août 1875.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Belgrade, Sturdza.

Les ministres restent jusqu'à l'ouverture de la Scouptchina, qui aura lieu le 15 courant... La position du prince est ébranlée. La Russie envoie une flotte à Raguse. Les insurgés ont pris un fort en —; ils vont mal. J'envoie un rapport; tant pis si on le lit.

337.

7 octobre 1875.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Belgrade, Sturdza.

Mariage prince Milan a été célébré dimanche à la Métropolie; corps diplomatique avec dames présent, ensuite réception au palais, soir repas. Envoyé extraordinaire Roumanic a reçu tous les honneurs dûs à sa haute mission.

338.

Vers le 7 octobre 1875.

Monseigneur,

Connaissant l'intérêt que Votre Altesse Sérénissime veut

---

<sup>1</sup> Bientôt l'agent peut communiquer la liste des nouveaux ministres: Stetcha Michailovitch président du Conseil et Travaux Publics, Ristitch Affaires Extérieures, Grouitch Intérieur, Radivoï Miloïkovitch Justice, B. Ioanovitch, Finances, Tichomir Nikolitch Guerre, Vassiliév'tch Cultes. Kaliévitch est président de la Scouptchina. Le colonel Zach a été avancé général.

bien porter à ma personne; il m'est particulièrement agréable de lui faire part d'un événement qui comble mes vœux les plus chers en lui notifiant mon mariage avec M-elle Nathalie Petrovna.

Je tiens en même temps à dire à Votre Altesse combien j'ai été sensible à l'éclatante preuve d'amitié et de bon voisinage qu'Elle m'a donnée en envoyant pour assister à la célébration de mon mariage M. le général Lupu, lequel m'a renouvelé au nom de Votre Altesse l'expression de ces sentiments d'affection, auxquels j'attache un si haut prix. J'ai eu également un véritable plaisir à recevoir les félicitations du corps des officiers de mon régiment que ces Messieurs ont eu l'attention de me faire présenter par une députation spéciale.

Touché de tous ces témoignages d'attachement et sympathie qui me parviennent d'un pays que je considère comme ma seconde patrie, je saisis cette occasion d'en exprimer à Votre Altesse toute ma reconnaissance en la priant d'agréer les vœux que je forme pour son bonheur et sa prospérité, ainsi que pour son auguste épouse Son Altesse la princesse Elisabeth.

C'est dans ces sentiments que je reste de Votre Altesse, etc.  
Signé, *Milan Obrénovitch.*

339.

25 octobre 1875.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Belgrade, Sturdza.

Le Ministère serbe en séance secrète a pris la décision de ne pas accepter l'offre d'un emprunt garanti par le chemin de fer futur, ni même de construire ce chemin de fer.

340.

17/29 décembre 1875.

Instructions à l'agent de Roumanie à Belgrade, Sturdza.  
S'il est vrai qu'on a voté que les biens immeubles hy-

pothéqués ne peuvent être vendus que pour la somme fixée par la municipalité, „il est à espérer que de pareilles lois ne sont que rêves de quelque démagogue et qu'un Gouvernement sérieux ne peut promulguer, car il s'attirerait réprobation de l'Europe et justes représailles“.

341.

18 décembre 1875.

J'ai en son temps par dépêche chiffrée donné nouvelle, qui s'est vérifiée plus tard, comme quoi la Turquie a signé avec Autriche son engagement de faire son chemin de fer jusqu'à Nich. Or Autriche veut que la Serbie signe aussi un pareil engagement par lequel la Serbie soit obligée de construire son chemin de fer dans un temps donné de Nich à la frontière Autriche.

342.

24 décembre 1875.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, Sturdza.

Le comte de Beust télégraphie de Londres que le comte de Derby se refuse à appuyer les propositions du comte Andrassy à Constantinople, ce qui a retardé leurs présentations jusqu'ici. Autriche fort mécontente de la Serbie. Consul général autrichien n'a pas voulu recevoir pour les félicitations jour de l'an ni ministre des Affaires Étrangères, ni premier aide-de-camp du prince. L'Autriche insiste que la Serbie signe un engagement pareil à celui que la Turquie a signé avec l'Autriche; on y adhère simplement. Jusqu'aujourd'hui les ministres serbes se retranchent derrière Scoup-tchina pour refuser, mais en réalité c'est la Russie qui s'y oppose et empêche. Mais je suis d'avis que la Serbie cédera à la fin à l'Autriche.

343.

4/16 janvier 1876.

Instructions à l'agent de Roumanie à Constantinople.

Des observations ont été faites à St. John pour la conduite d'Elliot à l'égard de la Roumanie. Il répond qu'„on avait exagéré“. Il a dit qu'il y avait des bruits dans le pays, mais „sans rien garantir“. Il croit à des „plans contre Turquie“, à des mécontentements en Moldavie. Lorsqu'on lui observe qu'il n'a pas pris la peine de se renseigner, il répond: „gouvernement princier, fidèle aux traités, a toujours conservé et conservera la plus stricte neutralité“. La Moldavie est mécontente, comme l'Irlande, à cause du manque de provisions. „En Roumanie il n'y aura rien tout le temps que les Puissances garantes continueraient à soutenir prince Charles et son gouvernement.“

344.

10 janvier 1876.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, A. Sturdza.

La Scouptchina a repris ses séances à Belgrade même le 19 novembre; elle a été prorogée pour les fêtes. On y a présenté un projet pour la liberté de la presse. On discute les abus commis au Ministère de la Guerre sous la Régence. Le courant est contre la concession des chemins de fer. On demande la réduction du nombre des officiers supérieurs. On attaque le colonel Protitch, ancien ministre de la Guerre.

„Cette Scouptchina comme les autres a donné une nouvelle preuve de son peu d'aptitude à légiférer et d'une ignorance scientifique encore plus grande dans la discussion des affaires sérieuses. Des passions et des inimitiés personnelles, l'esprit de vengeance des uns contre les autres, une haine irréconciliable contre les employés et contre le gouvernement, de quel parti qu'il soit, une attitude et un langage indigne d'hommes civilisés, l'envie contre quiconque manifeste une opposition indépendante, tels sont les caractères de ces assemblées.“ Elles poursuivent entre autres une „hégémonie (*prepotență*) communale. Conformément, sous ce rapport, à l'histoire de tous les Slaves, les communes ont été incessamment en lutte avec la Couronne et, ou bien ont

été brisées par celle-ci comme en Russie, ou bien sont arrivées à l'anarchie et par elle à la conquête étrangère...

Dans une pareille situation personne ne doit être surpris si dès le printemps on verra ce pays se jeter dans n'importe quelle aventure, fût-ce même une guerre ne correspondant pas à ses forces, du moment que personne n'a rien à perdre“.

(Texte roumain.)

345.

13 janvier 1876.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Constantinople.

Elliot donne de mauvaises nouvelles sur la Roumanie: „il la représente en proie à l'anarchie, à la veille d'une catastrophe“.

346.

13/25 janvier 1876.

Rapport de l'agent de Roumanie à Berlin.

Il a été reçu par Bülow, qui a été extrêmement réservé et s'est borné à me dire que le gouvernement roumain n'avait qu'à garder la même stricte neutralité comme jusqu'ici, que la bienveillance que les Puissances nous conservent était une garantie de notre situation politique, que, quant à l'attitude hostile prise par la Turquie vis-à-vis de nous sur le littoral du Danube, il n'en savait rien et qu'il demandera rapport sur cela de Monsieur de Pfuel.

347.

16/28 janvier 1876.

Rapport de l'agent de Roumanie à Rome, C. Esarcu.

On croit que les Puissances intéressées en Turquie ne pourront pas s'entendre. „Quant au gouvernement italien, il pense que c'est encore les Turcs qui constituent les meilleurs gardiens du Bosphore.“ Voici un nouveau projet italien: „L'Allemagne et l'Italie elle-même n'auraient pas ac-

compli leur entière évolution. Le principe au nom duquel elles se sont constituées contient encore des espérances que les patriotes des deux pays caressent de leurs rêves et poursuivent de leurs aspirations. Un assez grand nombre d'Italiens, un bien plus grand nombre d'Allemands font partie de l'Empire d'Autriche-Hongrie: en vertu du principe des nationalités, ils doivent retourner à la même patrie; d'où la nécessité de démembler l'Autriche et de la dédommager, en la poussant vers l'Orient. Orientaliser l'Autriche, comme on dit ici, voilà le problème dont la solution compléterait l'évolution des jeunes États de l'Allemagne et de l'Italie.

Je dois vous dire, Monsieur le ministre, que les vrais hommes politiques italiens ne paraissent pas enthousiastes d'un pareil projet. L'Allemagne à Trieste (qu'ils considèrent comme italienne) est un voisinage qu'ils redoutent, et je sais pertinemment que l'actuel président du Conseil des ministres du roi d'Italie s'est exprimé à cet égard non sans quelque vague inquiétude.

Y avait-il quelque démarche de la part du Cabinet de Berlin auprès du Cabinet de Rome pour faire adopter à celui-ci le projet en question et l'entraîner dans les voies qu'il ouvre?

C'est ce que je ne saurais affirmer.

Je ne saurais dire non plus si à Berlin ce projet, du domaine de l'abstraction, soit descendu dans le domaine qui pousse à l'action; je rappellerai seulement à Votre Excellence qu'au commencement de l'insurrection herzégovinienne, plusieurs journaux officieux, qui reçoivent habituellement des inspirations de Monsieur de Bismarck, engageaient vivement l'Autriche à s'annexer les provinces insurgées de la Turquie. Votre Excellence sait encore qu'au sein du Parlement allemand on a exprimé à différentes reprises, si je ne me trompe, la pensée que l'Allemagne étouffait dans ses frontières continentales et qu'elle avait absolument besoin de larges frontières maritimes.

On m'affirme toutefois que c'est le rêve d'un certain groupe de patriotes magyars. Se débarrasser des Allemands de l'archiduché d'Autriche et abandonner Vienne, constituer un

grand Empire oriental et danubien sous l'hégémonie de la Hongrie et avec Budapesth comme centre de gravitation, telle serait la pensée intime du parti pur hongrois."

348.

4/6 février (plutôt janvier) 1876.

Instructions pour les agents de Roumanie à Constantinople et ailleurs.

„Vous savez que, dès le commencement de l'insurrection qui a éclaté en Bulgarie et en Herzégovine, le gouvernement roumain, malgré l'intérêt qu'il portait et porte encore aux chrétiens de la Turquie, a gardé la plus stricte neutralité". On s'étonne que les Turcs le considèrent „comme suspect et lui attribuent des connivences avec les pays insurgés et autres qui seraient disposés à combattre à côté des premiers". Il y a des concentrations à Vidine, des monitors croisent. „Par prudence et par précaution" le gouvernement fait donc „des préparatifs militaires, car, si la neutralité qu'il a conservée jusqu'en ce moment venait d'être menacée, soit par des actes d'acquisition de la part de la Turquie, soit par l'intervention d'une autre Puissance qui voudrait, dans n'importe quel but, occuper la Roumanie, son devoir envers le pays ne lui permettrait pas de rester spectateur impassible. Il fut un temps où notre pays était un champ ouvert à des luttes et batailles, mais ce champ a été à jamais fermé par la garantie collective des Grandes Puissances". Le traité de Paris a fait de la Roumanie „un pays impénétrable à l'action tour à tour prédominante des différentes Puissances étrangères. Séparée de la Turquie et ne faisant nullement partie intégrante de l'Empire ottoman, ainsi que la Sublime Porte se plaît à le prétendre, notre pays est resté neutre. L'Europe n'ignore pas que la Roumanie n'a été ni conquise, ni abandonnée à la discrétion de la Turquie, comme la Sublime Porte a voulu le faire voir. En se plaçant jadis sous la protection de l'Empire ottoman, elle n'a jamais entendu renoncer à sa souveraineté." Malheureusement l'oeuvre du traité de Paris n'a pas été continuée, faisant de la Roumanie

une Belgique, „un vrai boulevard, un État fort et complètement indépendant“. L'agent doit apprendre quel est le projet qui concerne la Roumanie et „l'attitude des Puissances dans le cas où la Turquie viendrait à succomber dans la lutte avec les populations chrétiennes de son Empire.“ On croit que la garantie sera continuée, „sans toutefois que les engagements que la Roumanie avait envers la Turquie puissent subsister envers tel autre État qui serait appelé à remplacer le premier“. L'engagement du tribut n'est que „personnel envers le Sultan. Il y a cependant une éventualité qui pourrait faire départir le gouvernement roumain de la ligne de conduite qu'il a suivie jusqu'à ce jour.

Je veux parler du cas où une Puissance quelconque se déciderait à intervenir directement dans le conflit existant entre la Turquie et les provinces de son Empire et essaierait à cette fin à faire passer son armée à travers la Roumanie, sans notre consentement et en violant l'article 27 du traité de Paris.

Dans ce cas, il est de notre devoir, tout en protestant de la manière la plus formelle, de prendre les armes pour faire respecter notre neutralité et empêcher les belligérants de pénétrer sur notre territoire“.

Dans un conflit général, le gouvernement roumain „sera prêt d'accepter tout concours qui lui sera demandé par les Puissances et de coopérer avec les armées alliées, à la condition expresse que ces Puissances garantissent à la Roumanie l'intégrité de son territoire et tous les droits séculaires“.

349.

18 janvier 1876.

Rapport de l'agent de Roumanie en Serbie, A. Sturdza.

On fait l'éloge de la note roumaine. „L'honneur étant sauf, le reste est entre les mains de Dieu.“ La Scouptchina s'approche de la clôture, le gouvernement de sa chute. „Poussé à une action par les vœux unanimes de sa nation, livré aux conseils souvent contradictoires des Puissances, le prince

semble encore flottant.“ Il paraît „excessivement émotionné“ et dit que: „nous avons bien fait et me prie d'en garder encore le secret vis-à-vis des Scrbes“. L'agent anglais trouve que l'acte roumain est „parfait“. „Les paragraphes relatifs à l'occupation de la Roumanie et au passage des troupes étrangères, le remplirent surtout de satisfaction.“ Il y a cependant des aspérités. „L'agent d'Autriche ne me cache pas son contentement. Ce n'est pas l'Autriche qui s'opposera jamais à notre développement, mais il constate la faiblesse des griefs contre la Turquie énoncés dans la note.“

L'agent de Grèce est „transporté“. Celui de Russie, „sincère ou non, trouvé le document parfait et opportun. Que dira l'Allemagne à tout cela?... — Les propositions Andrassy étaient mort-nées et qu'il ne comprend pas comment tout cela pourrait finir sans une guerre.“ L'agent de France s'exprime ainsi: „Les liens qui vous attachent à la Turquie sont bien légers cependant et je ne pense pas qu'ils vous pèsent beaucoup“. Concernant la Serbie et la Grèce ensuite, „tout en se tenant dans la réserve pour ce qui regarde la légitimité des aspirations de ces pays, m'a fait comprendre que le meilleur moyen pour arriver à la réalisation de pareilles aspirations, eût été de concentrer les forces et les intelligences sur l'organisation et la prospérité intérieures, au lieu de les gaspiller autrement. M. V. V. (*sic*) ne croit pas que la Serbie est à même de jouer le rôle du Piémont vis-à-vis des populations slaves de la Turquie. Ni la Turquie, ni une autre Puissance n'attaquera la Roumanie, excepté peut-être dans le cas où nous nous aventurerions à mettre le feu à l'Orient“.

350.

20 janvier 1876.

Rapport de l'agent de Roumanie à Rome, C. Esarcu.

Il a parlé à Visconti-Venosta sur la note roumaine, que le ministre italien approuve. Il ne faut pas, dit-il, s'aventurer à soutenir les insurgés. L'agent, Esarcu, signale l'attitude des Turcs dans l'affaire de Brăila et de la convention pos-

tale. La Turquie protestera-t-elle à cause de la création d'un ordre roumain et de la frappe de la monnaie de cinq lei? Le ministre croit que non. Dans les autres questions la Roumanie peut poursuivre, mais „sans troubler la paix et sans rompre violemment avec la Turquie“. Visconti-Venosta croit que la Porte acceptera la note Andrassy. La diplomatie interviendra ensuite à Cétingé et à Belgrade. Si cependant les insurgés ne déposent pas les armes, „ce sera alors une situation nouvelle, et on avisera“.

351.

23 janvier 1876.

Rapport de l'agent de Roumanie à Vienne, Costaforu.

La circulaire le surprend et il est contre son caractère général comminatoire. Chez Andrassy „je n'ai pas même osé entamer la conversation et je l'ai entrete nu d'autre chose“. Le ministre a été très délicat, „comme un ancien ami (je le crois et je le dis souvent, et je le répéterais jusqu'à preuve contraire)“. Il dit: „Vous pouvez armer tant que vous voudrez, si vous avez de l'argent; ceci ne nous incommode (*supără*) le moins du monde. Mais je regrette que vous veniez dans un moment où l'agitation s'est apaisée, où toute l'Europe veut la paix et par égard pour personne, pour aucune considération, elle ne pourrait pas voir favorablement la moindre tendance de nouveaux troubles. Vous avez changé le beau rôle que vous avez tenu jusqu'ici, et la prudence vous a abandonné juste au moment où vous aviez le droit d'attendre la récompense d'une attitude digne de vous attirer le respect général et correspondant à la situation spéciale de la Roumanie, qui n'a rien à faire et ne doit nullement se confondre avec les populations de la Turquie, qui sont encore à demi barbares. Vous en avez agi (*pățit*) comme ce sénateur de l'époque de Louis-Philippe qui avait couru toute sa vie pour obtenir un siège au Sénat et, l'ayant obtenu, le lendemain est venu le 24 février.“ Les Turcs ne pensent pas à une offensive, et c'est nous qui „cherchons un prétexte à tout prix (*pricina cu lumânarea căutăăm*).“ Je sais que vous

voulez faire du prince Charles un roi, mais ce n'est pas le bon moyen (*nu ăsta e mijlocul*)... Je vous suis un ami sincère. Nous désirons de tout cœur -- et l'empereur le veut -- faire de la Roumanie un État fort et ami, car, aussi forts que vous fussiez, même de quinze millions, combien fût grande l'armée que vous auriez, vous ne pouvez nous faire à nous aucun mal; jamais vous ne serez assez puissants pour pouvoir nous nuire. C'est pourquoi nous vous soutenons de toutes nos forces, mais nous sommes attristés lorsque vous-mêmes vous nous enlevez les moyens. " Il ne peut être question de l'occupation de la Roumanie qu'en vertu d'un mandat des Puissances, si elle-même ne pouvait pas résister. Il ne faut pas ouvrir la question. — Mais s'il y avait une „note collective et offensante“ (*obraznică*)? Alors ce n'est que par égard aux Puissances qu'on a observé „cette sage (*cuminte*) modération?“.

Novicov dit qu'il n'est pas question d'une occupation. „Le Puissance qui la ferait devrait d'abord déclarer la guerre à toutes les autres“, et en Russie „on n'est pas amateur de cette offre“. La note est, en tout cas „peu obligeante pour la Russie, qui n'a donné aucun motif, jusqu'aujourd'hui, de faire naître de pareils soupçons contre elle“.

Chez l'ambassadeur d'Italie, Robilant. Il considère que la note a „une pointe contre la Russie“. „Nous voulons la paix. Tous doivent le savoir. Nous ne voulons pas de conquêtes, nous ne voulons pas de troubles et ce n'est pas pour les vellétés des Serbes ou du Monténégro, je regrette de le dire aujourd'hui, ou pour les vôtres, que nous détruirons notre oeuvre... Nous avons fait pour les chrétiens, — non pour les nationalités; ce n'est pas notre but —, pour ceux-là nous avons fait un grand pas“. Si les Roumains procèdent autrement, ce sera „à vos risques et périls“. Rien ne sera innové en dehors du traité de Paris. La „théorie“ roumaine est en relation avec une soif de popularité insouviée. „Il ne vous convient pas (*nu vă prinde*), pour vous dire la vérité, de prendre les armes comme les Serbes, comme les Monténégrins, les Bosniaques, les Herzégovi-

niens et autres qui en font un métier, car ils ne peuvent vivre que de guerre (*bătaie*), qui ont une situation totalement différente et sont, à demi barbares. Vous vous êtes développés et vous vous développez tranquillement, vous avez d'autres traditions, vous avez un autre avenir. Vous vivez de la civilisation de l'Occident. Tout ce que vous avez obtenu jusqu'ici vous l'avez fait sans verser une goutte de sang... Nous-mêmes avons un intérêt, dans ce grand encerclement (*incurajare*) de Slaves, de voir se développer une nation d'une autre race et se former un État indépendant et fort. Vous avez vu l'omelette et, ayant trouvé que ce n'est pas assez, vous êtes venus casser aussi vos oeufs... Vous vous épuisez inutilement, vous vous usez; voilà mon opinion comme ami<sup>1</sup>."

L'ambassadeur d'Angleterre confesse qu'elle regarde avec plaisir une note dirigée contre la Russie. „Puis, avec un air malicieux, il m'a dit que nous voulons attaquer l'Autriche, lui prendre la Bucovine dès ce moment (*acum îndată*), ensuite (*mai pe urmă*) aussi la Transylvanie, qu'un voyageur est venu de Bucarest qui aurait dit que, prenant comme frontière la rive gauche du Danube, nous n'avons pas l'intention de passer le Danube, mais de nous étendre sur terre (*spre uscat*), pour reprendre nos régions qui sont restées entre les mains des étrangers, que Son Altesse elle-même aurait déclaré qu'elle veut prendre la Bucovine.“ Costaforu déclare que ce sont des „intrigues infâmes“. „Il ne faut pas nous croire assez fous pour vouloir prendre la Bucovine.“ L'agent ajoute: „La paix sera, si les gens d'ici cesseront les secours qu'ils donnent aux insurgents, s'ils fermeront le port de Cattaro et le Monténégro ne recevra ni armes ni subsistances, parce que c'est le Monténégro qui a fait cette guerre, et non les Herzégoviniens.“

Il a dit franchement à l'ambassadeur d'Angleterre: „Oui, nous voulons proclamer roi le prince Charles. Il y a trois:

---

<sup>1</sup> Dans notre ouvrage roumain *La politique extérieure du roi Charles*, pp. 146—147 de la seconde édition, ces paroles ont été attribuées par erreur à Andrassy.

ans nous avons voulu le faire ouvertement. Le prince a reçu certains conseils et nous nous sommes arrêtés. Nous ne sommes pas à Pékin, mais ici, sur le chemin des faits. Qui veut notre concours, qu'il nous donne l'indépendance". L'ambassadeur répond que l'Angleterre ne veut pas pour les Roumains des garanties, surtout en dehors de l'Empire ottoman. Et la Roumanie comme État indépendant ne lui importe guère.

Chez Aarif-Pacha. Il conteste les concentrations à Vidine et l'apparition des vaisseaux qui en tout cas auraient pour seul but de surveiller les Bulgares. On lui déclare que „nous ne voulons plus permettre que notre pays soit un territoire d'occupation et de passage.“ Nous frapperons monnaie, nous accorderons des décorations, car elles sont inscrites dans la Constitution et non prohibées par nos traités, car nous ne sommes pas les sujets de la Porte. C'est pourquoi nous ne ferons pas une révolte et ne nous confondrons pas avec les autres. Il y a quatre ans, „nous avons frappé à toutes les portes, chez le Vizir, chez S. M. le Sultan et tous nos efforts ont été infructueux. Les Romains eux-mêmes ont été contraints d'abandonner ces pays de la Dacie, vous d'autant plus (*dar încă d-voastră*).

Le monde et les airs en ont assez (*s'a urit și lumii și văzduhurilor*) d'entendre nos phrases, et, si j'avais des moyens, je paierais de grandes récompenses à tous les journaux pour ne plus s'occuper de nous et de nos droits et de ne plus faire notre éloge, mais de se taire comme les morts, et que les faits seuls parlent.“

(Texte roumain.)

352.

23 janvier 1876.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Belgrade, A. Sturdza.

„Scouptchina a été close aujourd'hui par décret prince; budget a été voté. Ministère—Marinovitch est resté en état d'accusation. Ambassadeur Russie à Constantinople de-

mande renseignement à son consul d'ici sur notre récente attitude.

353.

2/14 février 1867.

Rapport de l'agent de Roumanie à Constantinople, général Ghica.

Il ne considérait pas la circulaire comme définitive. „J'étais d'autant mieux autorisé à me tracer cette ligne de conduite et à observer cette réserve expectante, que mes fréquents entretiens avec Son Altesse le prince régnant et avec Monsieur le président du Conseil, lors de mon séjour à Bucarest au mois de décembre dernier, m'avaient permis de pressentir les véritables intérêts de notre politique et m'avaient éclairé sur les dispositions réelles de notre gouvernement.“ Il demande explications sur les canonnières, etc. Il faut une „neutralité active, c'est-à-dire armée“. Et c'est ce qu'on fait. „Aussi demeurait-on convaincu dans les sphères politiques de Constantinople que la Roumanie persisterait dans l'attitude sagement adoptée par elle dès le début“. Aarif donne le cri d'alarme, les ambassadeurs de Russie, d'Angleterre s'en montrent étonnés. Elliot prétend qu'à Vienne on a demandé la capitalisation du tribut, la proclamation du royaume, une garantie comme celle de la Belgique. Il répond que c'est pour „un avenir encore lointain“, étant question seulement d'„aspirations à longue échéance du sentiment national roumain“. Elliot est convaincu qu'il a dénaturé une simple „conversation“. On est arrivé plus facilement au même résultat avec Ignatiev.

354.

4 février 1876.

Rapport de l'agent de Roumanie à Rome, C. Esarcu.

Au bal de la Cour, Tornielli, chef de Cabinet aux Affaires Étrangères, lui a parlé de la circulaire, qui contient une „décision grave“. Les Puissances pourraient retirer leur ga-

rantic. L'agent déclare qu'il ne s'agit pas d'une note, mais d'une simple circulaire<sup>1</sup>.

355.

6 février 1876.

Instructions de l'agent de Roumanie à Belgrade, A. Sturdza.

Le ministre Nicolitch ayant demandé qu'on permette l'exportation de chevaux outre-Danube, le Ministère répond qu'il n'hésite pas à le faire, „la Serbie étant en paix avec tout le monde“.

356.

Nouvelle circulaire roumaine.

La Roumanie sent un „besoin de paix“. Pour conserver à notre pays les sympathies des Puissances garantes“, on a observé „l'attitude paisible et absolument correcte que le gouvernement du Prince a conservée depuis le commencement de la crise qui a éclaté en Orient. Cette attitude prudente autant que loyale ne résulte pas seulement des idées personnelles d'un groupe d'hommes qui, se trouvant au pouvoir, auraient dirigé dans ce sens le courant de l'opinion; elle ressort encore et surtout des traditions, des sentiments, des vrais intérêts du peuple roumain. Géographiquement séparée de la Turquie par un des plus grands fleuves du monde, forte de son autonomie, confiante dans les traités qui garantissent son existence, la Roumanie n'a pas à revendiquer des droits qu'elle n'a jamais aliénés. Bien qu'étrangère par la langue, par le sang et par le génie de son peuple aux races qui habitent la Turquie, elle ne leur marchand pas les sympathies, mais elle ne voit rien, non plus, dans ce qui se passe au-delà du Danube qui doit lui faire oublier les questions économi-

---

<sup>1</sup> Peu après on communique de Londres un article du *Times*, qui parle d'une intervention des Puissances, décidées à abandonner la Roumanie.

ques et sociales qui s'agitent dans son sein et qu'il lui faut résoudre à tout prix“, c'est-à-dire: „développer notre agriculture et notre commerce, créer de toutes pièces, pour ainsi dire, notre industrie; multiplier nos relations avec les pays voisins, mettre l'Instruction à la portée de tous, augmenter nos voies de communication“. Ce qui la dirige c'est une „idée de paix et de progrès: nous développer pacifiquement“, dans la „neutralité“. „Si elle nous crée des droits à l'appui et à l'estime des Puissances garantes, elle nous impose aussi des sacrifices et le devoir de faire respecter cette neutralité. Les prétendus „armements“ se réduisent à ceci: la Chambre a accordé à peine 950.000 francs, le trésor de guerre ne s'élève qu'à la somme de quatre millions. On n'a ni infanterie, ni unité d'armement. „Observateur scrupuleux des traités, spectateur désintéressé des événements qui se déroulent autour de lui, il (le gouvernement) ne songe qu'aux moyens de mettre en oeuvre les immenses ressources dont la Roumanie peut disposer<sup>1</sup>.“

357.

27 mars 8 avril 1876.

Rapport de l'agent de Roumanie à Pétersbourg, Émile J. Ghica.

Le bruit d'une maladie de l'empereur est faux: Alexandre II se rendra dans la Russie méridionale; son asthme, dont il souffre depuis des années, ne s'est pas aggravé. Il travaille avec les ministres, annote leurs rapports. En avril il ira à Ems, passant par Berlin. On attend la visite de la reine de Grèce.

358.

30 mars 1876.

Instructions à l'agent de Roumanie à Rome, C. Esarcu.  
Il ne faut pas qu'il discute „notre pleine souveraineté in-

---

<sup>1</sup> Le 24 mars/5 avril le gérant de l'Agence de Serbie est prié d'utiliser cette circulaire, mais sans la lire.

térieure et extérieure, question qu'il faut complètement réserver à cette heure“.

359.

Vers le 30 mars 1876.

Rapport de l'agent de Vienne, Costaforu, au général Florescu, président du Conseil.

Le nouveau gouvernement est accueilli avec sympathie; son chef est „fort avantageusement connu“. On espère la ratification de la convention commerciale.

360.

6/18 avril 1876.

Rapport de l'agent de Roumanie à Rome, C. C. Esarcu.

Au Ministère des Affaires Extérieures, Melegari espère que le nouveau Ministère roumain „ne jettera aucun nouvel élément de trouble au milieu de ceux déjà nombreux qui existent en Orient“. Les vues du Cabinet de Roumanie, dit Esarcu, sont „sincèrement favorables“. L'Italie, lui répond-on, n'en encouragera pas d'autres. L'agent a été reçu en ministre chez le représentant suisse.

361.

9/21 avril 1876.

Circulaire roumaine.

Programme du nouveau Ministère. Effacé: „le programme est tracé d'avance par le Cabinet précédent, qui ne s'est jamais écarté de la réserve qu'il s'était imposée depuis le commencement“. On conserve ce passage: „Le gouvernement actuel a pris pour devise de son attitude le maintien de la plus stricte neutralité et le respect des traités qui garantissent nos droits et immunités, résultant de nos capitulations mentionnées dans l'article 15 de la convention de Paris.“ Mais il est dit plus loin: „ainsi que nos prédécesseurs“.

362.

16/28 avril 1876.

Rapport de l'agent de Roumanie à Pétersbourg, Émile J. Ghica.

Le jour de naissance de l'empereur, „Leurs Majestés ont bien voulu m'adresser quelques paroles bienveillantes.“

363.

18 avril 1876.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Pétersbourg, Émile Ghica.

J'ai communiqué à adjoint du Ministre des Affaires Étrangères composition du nouveau Ministère. Il a félicité de ce que combinaison radicale a échoué. Les déclarations contenues dans notre télégramme du 5 courant, relativement à une politique pacifique, ont été accueillies avec satisfaction, ainsi que l'avait été circulaire n-o. 30 de Monsieur Balatchano, conçue dans le même esprit et dont j'avais cru pouvoir donner lecture au ministre des Affaires Étrangères impérial.

364.

28 avril 1876.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, A. Sturdza.

Le Ministère serbe vient d'être constitué de la manière suivante: St. Michaïlovitch, président du Conseil et Travaux Publics, — vice-président, Extérieur; Radivoï Miloïkovitch, Intérieur, Svonitch, Justice, Olympie Vasiliévitch, Instruction et Cultes, Tihomir Nikolitch, Guerre et Vladimir Ivanovitch, Finances.

365.

29 avril/11 mai 1876.

Instructions à l'agent de Roumanie à Constantinople, général J. Ghica.

Le programme lu à la Chambre rassurera les Puissances

et la Turquie. „Mon passé bien connu est le meilleur gage que la politique de neutralité absolue et du respect des traités sera religieusement suivie.“ Étant sincères et loyaux, les Roumains croient qu'on leur en tiendra compte, et ils demandent une „pleine et entière réciprocité“.

366.

30 avril/12 mai 1876.

Instructions aux agents roumains à l'étranger.

La déclaration du nouveau gouvernement est „franche“. On respectera les traités et on observera une stricte neutralité.

367.

8 mai 1876.

Notification du moutessarif de Tulcea aux consuls.

J'ai l'honneur et la joie de vous annoncer que, sur le voeu unanime de tout le peuple ottoman et conformément aux lois du pays, Abdoul-Aziz-Khan ayant abdicqué le trône, Son Altesse Mourad-Effendi lui a succédé sous le titre glorieux de Mourat V, empereur des Ottomans.

368.

11/23 mai 1876.

Rapport de l'agent de Roumanie à Rome, C. Esarcu.

Il a communiqué la note du 5/17 mai. Melegari en a été très satisfait. La réputation du pays, dit-il, en a beaucoup profité. Il objecte qu'à Turnu-Măgurele se sont formées des bandes de volontaires pour la Bulgarie, ce que l'agent conteste. Il a parlé à Melegari du rôle de Kogălniceanu au cours de trente ans; le respect des traités est la base de ses conceptions. Melegari paraît ne pas croire dans l'efficacité du mémorandum des trois Cours du Nord. C'est encore Andrăssy qui les dirige. L'Angleterre n'a pas adhéré, aussi à cause du rôle effacé qu'on lui attribue. Il semble qu'à Rome on désire un grand congrès.

12/24 mai 1876.

Rapport de l'agent de Roumanie à Pétersbourg, Émile Ghica.

Il a lu à Giers la circulaire du 30 avril et a obtenu l'approbation entière du ministre, „une attitude pacifique et la plus stricte neutralité devant toujours être la sauvegarde de la Roumanie, à qui sa position géographique permet et à qui ses intérêts vitaux commandent de rester étrangère aux troubles qui agitent la rive droite du Danube. Monsieur de Giers pense que notre attitude d'abstention est d'un appui moral pour les populations chrétiennes de la Turquie et que, au cas où les choses en viendraient à l'extrême, nous serions toujours en mesure, vu la richesse agricole de notre pays, de prêter des secours en nature, voire même un refuge à ces populations malheureuses et épuisées par la lutte.“ La question des réfugiés bulgares se pose.

„Les temps sont durs... Heureux celui qui peut compter pour les siens et pour lui-même sur le pain du lendemain“. Giers s'intéresse à la convention de commerce et ajoute que l'Angleterre a permis de ne pas consulter les Puissances, mais il paraît qu'elle encourage les Turcs, ce qui est „fâcheux“. „La question n'a presque pas avancé. La seule probabilité que les réformes puissent être appliquées serait une occupation des provinces insurgées. Mais personne ne peut occuper; les réformes demandées sont donc illusoires, puisque la Turquie manque absolument d'argent“. Il est heureux que cinq Puissances se soient entendues. Il a été question de la Bosnie et de l'Herzégovine aux conférences de Berlin. On croit que la Porte acceptera les solutions arrêtées, mais restent les insurgés. Ignatiev entretient des craintes, le Sultan ayant sacrifié ses ministres aux softas. „Il présume que ces derniers ne s'en tiendront pas à un remplacement du Grand-Vizir et du ministre de la Guerre. Le calme règne provisoirement à Constantinople, mais les appréhensions qu'on peut avoir au sujet d'une révolution ne sont malheureusement que trop fondées.“ On a de „fort mauvaises“

nouvelles de Serbie: un emprunt national de douze millions a été voté et la loi de la presse n'est suspendue. Stuart remplace à Bucarest Zinoviev.

370.

14/26 mai 1876.

Instructions du ministre M. Kogălniceanu à l'agent de Roumanie à Constantinople, général J. Ghica.

Il n'y pas de trace de bandes bulgares. „J'engage mon honneur qu'elles seront réprimées à première tentative“. Il est de bonne foi. „J'attends aussi de la gracieuseté de la Sublime Porte à ce que son nom de Roumanie lui soit reconnu par l'Empire au moins maintenant, tandis que d'après moi le Gouvernement Impérial aurait dû être le premier à nous le reconnaître.“ Pour gagner les esprits en Roumanie il faut un „acte sympathique“<sup>1</sup>.

371.

14/26 mai 1876.

Rapport de l'agent de Roumanie à Constantinople, général J. Ghica.

Calice lui a lu une note du consul d'Autriche à Roustchouk. Le gouverneur turc se plaint que le gouvernement roumain lui a refusé un certain appui, prétextant les principes constitutionnels. Il objecte qu'ils n'engagent que les Roumains. Le consul critique cette attitude.

372.

15 mai 1876.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Constantinople, général J. Ghica, à M. Kogălniceanu.

Il a lu sa note au Grand-Vizir, qui en a eu „la plus grande satisfaction“ et a déclaré en tenir compte: il a demandé une copie pour le Conseil des ministres.

---

<sup>1</sup> Aussi dans le Livre Vert roumain de 1876, p. 9.

373.

1-er juin 1876.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, A. Sturdza.

Un officier de roșiori — hussards rouges — roumain, Șirov, vient à Belgrade et entre en relations avec le général russe Tcherņaiev pour former des bandes bulgares à Kladovo. Interrogé là-dessus, il nie. — Le ministre de la guerre roumain, Slăniceanu, le rappelle immédiatement.

374.

5/17 juin 1876.

Rapport du capitaine Magheru, attaché militaire à Berlin.

Comme Nothumb lui demandait son opinion sur le nouveau Sultan, il a dit, sans avoir, du reste, des instructions, que la Roumanie aura envers lui la même attitude qu'envers son prédécesseur.

375.

9 21 juin 1876.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Belgrade, A. Sturdza.

On dit que Muktar-Pacha vient d'entrer dans Niksitch avec 26 bataillons et des vivres sans rencontrer des insurgés, ce qui indiquerait acceptation armistice.

376.

10/22 juin 1876.

Décision du Conseil des ministres roumains, dans le cas d'Éphrem Guermany.

Vu décision prise par son Conseil des ministres, s'il ne lui répond" (au prince Milan) „directement, c'est que notre prince serait très affligé à lui faire une réponse négative“.

377.

10/22 juin 1876.

Le prince Milan au Grand-Vizir.

Il rappelle le télégramme du 27 mai, qui demandait l'envoi d'un délégué spécial. Il n'y a pas été encouragé par la réponse du 31 mai. On signale des mouvements de troupes. Hussein-Avnise se propose de piller la Serbie en barbares, comme on l'a fait avec la Bulgarie. Il n'y aura donc plus d'émissaire serbe. Les deux provinces se sont soulevées à cause des beys et de la mauvaise administration, puis de la dure répression. La Serbie voisine en a souffert. Les Serbes non libres sont sujets à de continuelles persécutions. Les nizams prennent part au pillage. La Serbie oppose de simples corps d'observation. Conservant son respect pour la Porte et les Puissances, elle attend, mais se rend compte que c'est en vain. „L'Empire dont la Principauté fait partie intégrante, etc.“. On veut „mettre les forces de la Serbie au service des intérêts communs de l'Empire et de la principauté. L'armée serbe, composée d'éléments de même nationalité que les populations insurgées, serait certainement reçue à bras ouverts, par la grande majorité des habitants.“ Elle veut introniser l'égalité et établir une constitution. „Je me ferais un titre de gloire, Altesse, de contribuer à son établissement, sans m'écarter du principe de conservation et d'intégrité de l'Empire. Les avantages que l'Empire retirerait de cette combinaison sous les rapports financier, politique et militaire sont évidents. Le peuple serbe, l'apôtre le plus zélé de l'intégrité de l'Empire ottoman, n'est pas sans comprendre la nécessité de mettre ses intérêts d'accord avec les intérêts généraux de l'Empire et les exigences de la politique européenne. En allant au-devant des vœux des Serbes, la Sublime Porte les mettrait en état de propager dans l'Orient chrétien les principes de conservation, d'intégrité et d'indépendance de l'Orient, à l'ombre du trône de Sa Majesté Impériale le Sultan, et la Serbie deviendrait ainsi l'auxiliaire donnée par la Providence à la Sublime Porte, pour l'aider à la régénération de l'Orient par l'Orient lui-même“. Tel est „le fond de ma pensée“. On arrêterait d'un coup la guerre en lui permettant de „professer

hautement, comme je le désire, le principe du maintien de l'intégrité de l'Empire"<sup>1</sup>.

378.

12/24 juin 1876.

Altesse Sérénissime le prince Charles de Roumanie, Bucarest.

Monseigneur. Mon cousin, Monsieur Éphrem Germany, sujet roumain, s'est adressé par l'entremise de l'agent diplomatique de Roumanie en Russie, au gouvernement de Votre Altesse pour le prier de lui accorder l'autorisation de servir à titre provisoire dans l'armée serbe. Me basant sur la vive et constante amitié que Votre Altesse a daigné toujours me témoigner personnellement, je crois pouvoir m'adresser directement à Votre Altesse en intercédant auprès d'Elle, à titre purement privé, pour que Monsieur Germany puisse obtenir l'autorisation qu'il demande<sup>2</sup>.

379.

14/26 juin 1876.

Rapport de l'agent de Roumanie à Berlin, T. L. Maiorescu.

Chez Philippsborn, il a démenti les bruits de mobilisation roumaine. „En face des complications en Orient, notre ligne

---

<sup>1</sup> Le 20 juin le „Moniteur“ annonce que à quatre heures et trois quarts a été tiré le premier coup de canon à Soupovatz. Le colonel Milioutine attaque Setchénitza, Doudoulaïtch, repoussant une contre-offensive turque.

Le 21 mention de la prise par Tcherniaïev du camp turc de Bobinaglava. Le même jour celle des passages de la Drina par les troupes du général Ranko. „L'enthousiasme de l'armée et de la population bosniaque est indescriptible“.

Le 4 juillet l'agent de Roumanie annonce la prise par les Serbes des fortifications près de Nich; les Turcs se retirent.

Le 7 l'agent à Constantinople fait savoir que l'agent serbe Magazinovitch vient par Odessa et Bucarest.

<sup>2</sup> Une note au bas cite l'article 18 de la Constitution révoquant la qualité de citoyen roumain à celui qui sans autorisation du gouvernement entre au service d'un autre État.

de conduite ne pouvait être qu'une parfaite loyauté et le respect de nos droits et devoirs d'après les traités, par conséquent une neutralité absolue". Il est félicité pour „son attitude correcte, qui contraste tellement à son avantage avec la conduite de la Serbie. Chances très mauvaises pour les Serbes. Que la guerre était, c'est vrai, une conséquence des agitations trop longtemps tolérées dans leur pays, mais que cela n'en restait pas moins pour le prince Milan un coup de tête dangereux." Radowitz croit fautive l'assertion que la Russie aurait garanti l'intégrité territoriale de la Serbie: elle n'y a aucun intérêt. La Turquie pourrait se fortifier par la victoire. Il en est sûr. „L'armée turque pourra encore devenir formidable, malgré le mauvais état des finances et qu'en tout cas le crédit serbe était aussi nul que le turc."

380.

14/26 juin 1876.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade. A. Sturdza.

Il doit demander une nouvelle audience chez le prince pour lui dire qu'on gardera la neutralité seule, mais sans permettre la formation de bandes.

„Que malgré ces dispositions nos sympathies sont assurées à Serbie et la preuve en est que nous ne refusons pas le passage à un millier d'individus qui se rendent en Serbie en petits groupes (effacé: mais bien aux bandes bulgares qui veulent passer directement en Bulgarie). Faites observer, en outre, au prince Milan que, connaissant les agissements des comités chez nous, aucune opposition ne leur a été faite au sujet des enrôlements que ces comités opèrent et des mesures financières qu'ils prennent pour subvenir aux besoins Serbie; nous connaissons même nom des personnes (effacé: qui sont arrivées de Belgrade dans ce but), qui sont à la tête de ces comités et aucune... (effacé) ne leur a été faite en tant qu'elles ont évité l'ostensibilité. Les sympathies et le concours que nous pourrions donner à la Serbie ont pour tant des limites que nous ne pourrions franchir." Une ré-

ponse séparée sera faite aux interrogations du prince. Si les autres agents partent, il les suivra.

381.

15/27 juin 1876.

M. Kogălniceanu au ministre de la Guerre.

Il veut un corps d'armée à Gruia pour la défense de la neutralité<sup>1</sup>. Les Serbes auraient enrôlé 1.500 terrassiers travaillant à la ligne ferrée de Predeal.

382.

16/28 juin 1876.

Note du ministre roumain M. Kogălniceanu.

„L'avènement du nouveau Souverain de la Turquie autorise le gouvernement princier à espérer que la politique suivie par la Sublime Porte jusqu'à ce jour, et surtout dans les derniers temps, à l'égard de la Roumanie, sera modifiée et que les conseillers de Sa Majesté Mourad V finiront par reconnaître qu'en deçà du Danube il y a un peuple ami et sincère, qui désire vivement entretenir avec la Turquie des rapports sur le pied de la plus parfaite harmonie et de la meilleure entente“.

Il n'y a que les difficultés de la question bulgare.

L'acte paraît avoir été reproduit dans le „Mémoire concernant les questions dont la solution intéresse à un haut degré la Roumanie dans ses rapports avec la Sublime Porte“.

383.

16/28 juin 1876.

Instructions au ministre roumain à Belgrade, A. Sturdza.

„Dites au prince ou au gouvernement d'arrêter sur place transport canons et fusils. Ces transports ne pouvaient s'effectuer en Roumanie que par chemin de fer; l'on devrait pourtant savoir que, chemins de fer étant administrés par

---

<sup>1</sup> Jusqu'ici dans le Livre Vert cité, p. 32.

compagnies autrichiennes, la chose serait ébruitée immédiatement. On ne peut guère cacher si grands transports d'armes, quelques dissimulées qu'elles soient. Notre neutralité, pour laquelle Roumanie a fait tant de sacrifices, serait donc scandaleusement compromise. Or, tant que les événements extérieurs ne se dessineront davantage, nous sommes décidés à nous maintenir loyalement dans notre neutralité<sup>1</sup>.

384.

18 juin 1876.

Proclamation du prince Milan.

„Depuis une année la révolte dure contre le despotisme et l'oppression sans limites. Les souffrances“ des frères slaves „ont toujours trouvé de l'écho dans nos coeurs fraternels“. L'année passée il a déclaré vouloir essayer une pacification „dans les limites de nos faibles forces“, dans „ces contrées dont les destinées ne peuvent pas nous être indifférentes“. La Serbie souffre, comme voisine, moralement et matériellement. La Porte et les Puissances la négligent. Elle garde „respect et patience“. L'expérience turque a été cruelle, surtout en Bosnie. „Une autre insurrection nationale“ éclate en Bulgarie. Le siècle n'a pas encore vu de pareils actes de fanatisme: „les serviteurs et les propagateurs du Coran“ sont dirigés de Constantinople. Il n'y eut plus d'espoir. Cependant on ne fit qu'accueillir les fuyards, conserver l'ordre aux frontières. En automne, l'armée fut licenciée. Cependant les Turcs rassemblent des troupes menaçantes, „des bouches du Timov, jusqu'à celles de la Drina“. Il y a des bachibouzouks, des Tatars, des Tcherkesses, des Arnauts, des nizams mêmes. Des églises, des maisons ont brûlé, des troupeaux ont été volés. Des districts entiers ont dû accourir aux frontières pour

---

<sup>1</sup> En ce moment un télégramme de Bălăceanu avertissait qu'à Vienne on croit à l'arrivée en gare d'Ungheni de canons et de fusils. Le 8 juillet, l'agent à Belgrade télégraphiait que le ministre de la Guerre serbe demande le passage des munitions par Severin.

sè défendre. Le blocus turc a causé de grands dégâts. Et cependant c'est encore la Porte qui se plaint des armements serbes. Lui, le prince, est resté dans une attitude de modération par égard aux Puissances. Ses explications ont été modestes et amicales. Il se montra disposé à envoyer un mandataire extraordinaire. Mais l'armée turque se rapproche, il y a de nouvelles invasions, des Courdes paraissent. „Quand la Serbie prospère disparaîtrait, il lui semble, paraît-il, qu'il n'y aurait plus aucun pays en Orient, qui, par le fait de sa seule existence, mettrait en lumière l'impossibilité de concilier avec l'avenir l'organisation actuelle de la Turquie.“ Tolérer cet état de choses ce serait être indigne de Douchane et de Miloche. Cependant on a envoyé une note calme, demandant la retraite des troupes. „J'ai déclaré au gouvernement impérial que l'armée serbe, au nom de sa défense légitime, au nom de l'humanité et des sentiments fraternels qui nous rattachent à nos frères éprouvés, entrera dans les provinces insurgées pour rétablir la paix et pour les organiser sur les bases de la justice et de l'égalité, sans égard aux diversités religieuses. C'est à la Porte à présent de prononcer son mot décisif et d'arrêter l'effusion du sang.“ Les Serbes ne combattront pas mus par des sentiments de haine et de vengeance, mais par une „nécessité inévitable“ et pour la „paix générale“. „Fiers de la belle mission de civilisation et de liberté qui nous a été confiée par la Providence divine en Orient“, qu'ils marchent! „Nous restons fidèles au principe de l'intégrité de l'Empire Ottoman, tant que la résistance de l'armée impériale ne nous aura contraints de confier à la chance des armes le résultat de notre sainte entreprise.“ Les frères et ceux d'une autre religion les accepteront en sauveurs. Après avoir repoussé l'ennemi, qu'ils l'épargnent! Ils mériteront l'estime du monde. Parmi eux il n'y a pas de fanatique, ni d'agent de la révolution sociale. Il faut éviter les étrangers et „la frontière de la monarchie voisine et ne donner aucune cause de mécontentement au gouvernement impérial et royal, qui a acquis un droit à notre reconnaissance en recevant par milliers sous sa pro-

tection les faibles fugitifs de la Bosnie et de l'Herzégovine, en les abritant du froid et de la famine." Les Monténégrins viendront avec „le chevaleresque prince Nicolas, mon frère." Il y aura aussi „les héros communs de l'Herzégovine" et „nos martyrs très souvent éprouvés de la Bosnie. Nos braves frères les Bulgares nous attendent, et nous pouvons espérer aussi que l'esprit de liberté qui distingue les fiers Grecs ne laissera pas longtemps en arrière ces glorieux descendants de Thémistocle et de Botzaris." „Au nom de Dieu, de la justice, de la liberté et de la civilisation."

385.

19 juin 1876.

Nouvelles de Turquie.

Du 10 au 16, 8.000 soldats sont arrivés à Roustchouk, „partie pour la Bulgarie, partie pour Vidin." Les habitants gardent l'ordre. On craint des révoltes bulgares.

386.

19 juin 1876.

Télégramme de l'agent roumain à Belgrade, A. Sturdza.

Ordre de concentrer et de marcher à toutes les forces armées a été donné aujourd'hui. On marche aux frontières par Ciupria et Alexinatz. Le prince Milan prend le commandement en chef; il part à la fin de cette semaine pour se mettre à la tête de son armée. On a fait partir tous les boulangers et bouchers de Belgrade. Une division reste pour couvrir Belgrade. Philippe Cristitch, qui a dû partir pour Constantinople, ne le peut plus, sous le prétexte qu'on n'a pas avec qui traiter après assassinat du ministre des Affaires Étrangères, qui n'a pas été remplacé encore. On veut lancer une proclamation au peuple, qui doit tenir lieu de déclaration de guerre. Le prince du Monténégro est prêt; il n'attend qu'un signal d'ici pour marcher aussi; il est difficile de constater combien de troupes les Serbes ont en cam-

pagne. D'après moi, ils n'ont pas beaucoup au-delà de 40 mille hommes. Les Monténégrins ont de 15 à 20 mille hommes. A l'heure qu'il est, personne ne sait encore rien de tout cela. Mais c'est la guerre. Veuillez me donner des instructions pour tous les cas, car ma position ici n'est pas celle de mes collègues vis-à-vis de la Turquie, si les Turcs viennent à Belgrade.

387.

20 juin 1876.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Vienne, Costaforu.

Confidentiel. Chancelier russe a fait dire à Berlin et à Vienne qu'une nouvelle entente entre les trois Cours est devenue nécessaire pour le cas probable où armistice échoue. Comte Andrassy a décliné proposition; on croit position du chancelier russe fort ébranlée.

338.

21 juin 1876.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, A. Sturdza.

L'enthousiasme de l'armée et de la population bosniaque est indescriptible.

389.

22 juin 1876.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, A. Sturdza.

On a proclamé l'état de siège, avec une procédure sommaire; les étrangers sans passeport ou caution seront expulsés: leur nombre est d'environ quatre cents. Des gardes de sûreté sont organisées dans chaque quartier.

L'armée, de 50.000 hommes, est sous le commandement de Tchermaïev. A gauche il y a un autre corps de 18.000 et 3.000 volontaires avec le colonel Léchianine, à droite 20.000 volontaires avec le général Zach, pour la Vieille Serbie. Il y a en plus 10.000 soldats sous le colonel Ranko Alimpitch, pour la Bosnie. Des volontaires entreront en Bulgarie. L'armée

principale, appuyée sur Belgrade et Alexinatz et défendant la vallée de la Morava, se dirigera sur Nich.

Le prince Nikita a passé avec 25.000, „les partidas des insurgés y compris, avec tous leurs chefs“. A côté du corps qu'il conduit, il y en a un autre, confié au Voévode Plaménatz.

Milan est reçu avec enthousiasme. „Malgré les pluies continuelles, l'armée n'a point de malades. Il faut convenir que le peuple serbe montre une abnégation exemplaire. Trois impôts extraordinaires de guerre, des dons volontaires qui ne discontinuent pas et qui s'échiffrent par des sommes assez considérables en argent et en nature, des réquisitions de toutes sortes, il offre tout sans la moindre hésitation, et tout homme de seize à soixante ans marche le fusil sur le dos. Cela prouve que pas seulement la Scoupcina, mais aussi la population entière ait voulu la guerre, au risque de tout ce qui pourrait s'ensuivre. L'idée qui les anime tous est de soustraire à la domination turque leurs frères congénères de la Yougo-Slavie habitant la Péninsule Balcanique. Le but est leur réunion, momentanément sous deux sceptres et finalement sous un seul. Ce mouvement a les sympathies de l'immense majorité de tous les Slaves, tant de la Russie que de l'Autriche. Ce sont particulièrement les Serbes, les Croates et les Dalmates de l'Autriche qui sont encore plus enthousiastes pour cette cause que les Serbes des Principautés. C'est la guerre à mort entre les Yougoslaves et les Turcs. C'est une guerre de race et de religion. Quoi qu'en disent et diront les protocoles officiels, c'est la Russie qui a donné l'impulsion à ce mouvement, et c'est elle qui continue à l'appuyer. L'Autriche-Hongrie lui est absolument contraire, et la Hongrie particulièrement hostile.

Le parti magyar et le parti slave, qui se combattent en Autriche, ont leurs représentants dans les plus hautes sphères du gouvernement, de la société et jusque sur les marches du trône. Depuis longtemps le parti slave tâchait de captiver les Yougoslaves par le mirage d'un établissement d'une

século-géniture autrichienne dans les contrées entre le Balcan et la Mer Adriatique. Cette idée avait même réussi à gagner un grand nombre d'esprits. Mais la Russie, jalouse du terrain que commençait à gagner l'Autriche, n'a négligé aucun moyen pour contrecarrer ses vues, et elle est parvenue à ruiner l'Autriche dans l'opinion des Yougoslaves. L'Autriche actuellement est détestée par ces populations autant qu'elle l'était, dans le temps, dans ses possessions italiennes.

Aujourd'hui l'idée d'un trône pour un prince russe, réunissant les Yougoslaves de la Péninsule du Balcan, est l'aspiration tacite et l'espoir final de toutes ces populations. "Ristitch est enchanté de l'idée de Kogălniceanu de demander aux Puissances la neutralisation du Danube. Les Serbes veulent le passage des armes. „Le ministre de la Guerre m'a fait même entendre que la Roumanie assumait par son refus une certaine responsabilité devant l'opinion publique de l'Orient. Les Serbes annoncent aux Autrichiens que, si leurs monitors avancent, ils bombarderont Ada-Kaleh: on emploiera des torpilles, on bombardera, du rivage. Wrede, l'agent d'Autriche, ne croit pas à la neutralisation du Danube, „car on ne voudra jamais à Vienne se lier les bras d'avance et pour l'avenir". Sturdza a prévu la guerre. „Que, si les événements successifs ont donné raison à mes prévisions, il n'est pas moins vrai aussi que jamais le Ministère ne m'a honoré d'une réponse."

390.

23 juin/5 juillet 1876.

Instructions pour l'agent de Roumanie à Vienne, Costaforu.

Fixez l'attention du comte Andrăssy sur l'importance politique du septième point de mon mémoire; faites-lui comprendre qu'il est même dans intérêt de Hongrie que les embouchures du Danube reviennent plutôt à la Roumanie autonome et libre (effacé: et qui tôt ou d'un moment à l'autre pourrait obtenir son indépendance complète), qu'aux Slaves de la rive droite (effacé: qui n'admettraient jamais

confédération avec Hongrie). Les intérêts réciproques de Roumanie et de Hongrie, dans un temps peut-être pas lointain (effacé: exigent le règlement dès à présent du septième point dans le — de mon mémoire) exigeront une entente beaucoup plus intime que celle qui existe aujourd'hui.

391.

24 juin 1876.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Belgrade, A. Sturdza.

Il a eu une audience chez le roi, qui „semble avoir été blessé“ à cause de l'arrestation de certains individus qui allaient à Kladovo, et non pour passer en Bulgarie, et de quelques incidents sur le Danube. „La question bulgare, nous touchant de plus près, doit être envisagée aussi sous des autres points de vue, que par conséquent la Roumanie ne peut pas la confondre avec la question serbe.“

Milan objecte: „que fera la Roumanie dans le cas où les bateaux de guerre turcs remonteraient le Danube pour attaquer la Serbie et se servir des eaux de la rive roumaine? Que ferez-vous dans le cas où les boulets serbes arriveront sur le territoire roumain? Les batteries serbes sont placées à endroit le plus étroit du passage.“ L'agent répond qu'il consultera le gouvernement, mais il ne croit pas que les choses en viendront là. „—Eh bien, veuillez en informer votre gouvernement.“ „L'opinion publique est excessivement irritée contre nous.“ On attendait autre chose du nouveau Ministère. Fadéev est déjà arrivé à l'armée; la croix rouge russe est attendue. On délibère dans le Conseil des ministres s'il faut une déclaration formelle de guerre ou seulement le rappel de l'agent serbe à Constantinople. „Ma conversation avec le prince Milan a fini par devenir difficile: j'ai été cependant assez heureux de lui donner une tournure telle que nous nous sommes séparés dans les meilleurs termes. Son Altesse, visiblement calme, me témoigne les plus grands égards et a fini de me féliciter de nos explications réciproques.“

392.

25 juin/7 juillet 1876.

Instructions à l'agent de Roumanie à Constantinople, général J. Ghica.

L'Autriche aussi — effacé: et l'Italie — approuve les „prétentions aussi justes que modérées“ de la Roumanie.

393.

25 juin/7 juillet 1876.

Note du ministre M. Kogălniceanu à Savfet-Pacha.

Il commence par renvoyer à sa note antérieure, puis insiste sur la neutralité stricte de la Roumanie, qui doit défendre trois cents lieues de front. Il se plaint de ce que le représentant du pays est placé après les fonctionnaires ottomans et seulement avant le Patriarce.

394.

25 juin 1876.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, A. Sturdza.

Des armes d'Allemagne arrivent aux Serbes, „soigneusement dissimulées“. Il faut „fermer les yeux sur leur passage“<sup>1</sup>.

395.

27 [juin] 1876.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Belgrade, A. Sturdza.

Le prince Milan part demain soir pour l'armée. Il s'embarque sur bateau vapeur serbe pour Semendrie.

396.

28 juin/juillet 1876.

M. Kogălniceanu à l'agent de Roumanie à Vienne, Costaforu.

---

<sup>1</sup> Il est question de douze batteries d'artillerie, de 120.000 fusils et de cinq sabres.

On a ordonné une enquête. „En tout cas, notre neutralité nous oblige, et nous sommes résolus d'arrêter tout passage d'armes ou de munitions à destination de la Serbie.“

397.

28 juin 1876.

Instructions de l'agent de Roumanie à Belgrade, A. Sturdza.

La neutralité que nous voulons rigoureusement observer nous empêche de laisser passer le plomb à destination de la Serbie, d'autant plus que le dépôt de ce plomb à notre frontière<sup>1</sup> est de notoriété turque.

398.

29 [juin] 1876.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Belgrade, A. Sturdza.

Prince Milan est parti ce matin à cinq heures. La princesse l'accompagne à l'église et puis jusqu'au bateau à vapeur. Sur le quai il s'est arrêté devant les troupes, en face drapeau, harangué les soldats, en disant qu'il allait se mettre à la tête armée pour combattre ennemi séculaire de leur race. Il a embrassé ensuite le drapeau et recommandé sa femme. Émotion générale immense; il est parti aux acclamations du peuple. La ville pavoise. Demain va paraître proclamation.

399.

29 juin/11 juillet 1876.

Rapport de l'agent de Roumanie à Vienne, Costaforu,  
„Très confidentiel. Les deux empereurs et leurs ministres ont reconnu en l'état de choses actuel nécessité persévérer dans politique de non-intervention, *Russie renonçant à aggrandissement de Serbie et à autonomie des provinces insurgées*. Si par la suite il y a lieu de modifier cette politique, on agira d'accord et de concert avec toutes les autres Puis-

---

<sup>1</sup> A Severin.

sances garantes. Les empereurs ont compris que solution du problème appartient à Europe. C'est la fin de la Triple Alliance, c'est aussi paix assurée, si Russie se montre fidèle aux engagements pris à Reichstadt. Comte Andrassy triomphe. Les nouvelles du théâtre de la guerre mauvaises pour les Turcs."

400.

29 juin 1876.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Berlin, T. L. Maiorescu.

Radowitz est satisfait de la neutralité scrupuleuse de l'État roumain.

401.

30 juin 1876.

M. Kogălniceanu au gouverneur de Roustchouk.

Le gouvernement roumain a pris des mesures pour le cas où des bandes se formeraient à Caracăl. Le Danube est surveillé, mais c'est la compagnie de navigation autrichienne qui a la responsabilité. Des mesures analogues ont été prises à Brăila<sup>1</sup>.

402.

juillet-août 1876.

Rapport de l'agent de Roumanie à Vienne, Costaforu.

A Reichstadt on a décidé la non-intervention, puis une entente avec les autres Puissances. „Andrassy désire faire ajourner question“ (des revendications roumaines).

403.

1-er juillet 1876.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Belgrade, A. Sturdza.

---

<sup>1</sup> Le 12, Kogălniceanu dément par une dépêche circulaire la mobilisation roumaine. Le 22 un télégramme du général Ghica lui confirmait la satisfaction de Savfet-Pacha.

Le même jour où Milan est parti pour l'armée, le gouvernement de Serbie, sur l'instance du consul anglais, a télégraphié à son agent à Constantinople de reprendre négociations avec la Porte.

404.

1-er juillet 1876.

Rapport de l'agent de Roumanie à Constantinople, général J. Ghica.

„L'agent de Serbie a reçu hier par courrier spécial de Belgrade et remis aussitôt lettre du prince Milan pour Grand-Vizir et a demandé réponse; il a été renvoyé à dimanche. Cette lettre exprime intention du prince de Serbie de prendre l'administration de la Bosnie, afin de faire cesser ses souffrances; elle ajoute que ce fait ne porte atteinte aucune à l'intégrité de l'Empire et que la Serbie, tout en administrant Bosnie, restera vassale avec augmentation tribut; enfin que cette solution seule praticable doit être agréée par la Porte. Ici on envisage cette lettre comme une déclaration de guerre. Agent de Serbie a reçu ordre rester à Constantinople. Prince s'en rapporte à être (?) Alexinatz. On dit que Cheik-ul-Islam a donné aujourd'hui un fetva pour déclarer que la guerre est légale.“

405.

1/13 juillet 1876.

Lettre d'Asim-Pacha de Roustchouk au gouvernement roumain.

Il se plaint que „La Nouvelle Bulgarie“, journal paraissant à Bucarest, publie des „articles incendiaires“. „N'ayant qu'à me louer de l'attitude du Gouvernement de Son Altesse Sérénissime le prince Charles, de sa stricte neutralité dès le début des événements“, etc.

406.

1-er juillet 1876.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, A. Sturdza.

Il envoie la proclamation, la déclaration de l'état de siège, la lettre de Milan au Vizir.

„Il dit vouloir coopérer à la pacification. Magasinovitch est chargé de la remettre et de continuer ses fonctions, en tant que les Turcs le toléreront ou que sa sûreté personnelle ne sera pas compromise. Le Métropolitain de Belgrade s'est rendu à l'armée vingt-quatre heures avant le prince Milan. Les écoles sont fermées; tout ce qui peut porter une arme est debout. Cent dix-sept mille hommes sont en campagne. Ce n'est pas une armée, mais c'est le peuple entier en armes. Le prince de Monténégro s'est mis à la tête de son armée le même jour que le prince Milan. Ils vont opérer en entente. Si les faits de guerre sont à la hauteur des efforts inouïs de tout genre de ce petit peuple, il ne reste à la diplomatie européenne, qui n'a rien pu empêcher, qu'à enregistrer comme d'habitude des faits accomplis. En tout cas la Turquie saigne de toutes ses plaies; ses victoires même pourraient devenir celles de Pyrrhus.

Autriche rassemble un corps d'observation. La caisse du comité bulgare de Bukarest sera transférée à Belgrade, où ce comité siège dorénavant. A Cladovo on forme une bande nombreuse, qui est destinée à entrer en Bulgarie. Dans le cas où flotte turque bombarderait forteresse de Belgrade et qu'on ne pourrait pas la tenir, ordre a été laissé de la faire sauter. J'ai assisté avec plusieurs de mes collègues en curieux mêlés à la foule au départ du prince Milan. Son Altesse, nous ayant aperçu, est venue nous tendre la main.“

407.

2 juillet 1876.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Belgrade, A. Sturdza.

Armée serbe fait des progrès. Passé ce matin à quatre heures la frontière à Soupouvaz; passage en triomphe.

408.

4 juillet 1876.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Berlin, T. Maiorcescu.

Pour la neutralité du Danube, le gouvernement allemand s'entendra avec la Russie et l'Autriche. Radowitz juge les prétentions roumaines comme étant „justes et modérées.“ Il faut cependant ne pas demander trop pour ne pas créer le précédent d'„un refus à un moment où, selon probabilité, la face des choses en Orient pourra changer à notre avantage“.

409.

4 juillet 1876.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Constantinople, général J. Ghica.

Le prince Monténégro, par télégramme au Grand-Vizir, vient lui annoncer que, pour mettre fin à la situation équivoque de son pays vis-à-vis Turquie et secourir ses frères des pays insurgés, il commence immédiatement les hostilités. Les télégrammes de Vidin disent que les Turcs ont pénétré en Serbie et gagné victoire à Saïtzar. Armée Serbie est entrée, dit-on, hier par trois côtés vers Nich; aucune nouvelle des engagements dans autres régions.

410.

5 juillet 1876.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, A. Sturdza.

Dans leur attaque sur Mali-Zvornik, les Turcs se sont montrés d'une extrême cruauté. „Leur atrocité va jusqu'à couper par quartiers les petits enfants, dont ils jettent dans les airs les morceaux, pour les recevoir sur la pointe de leurs couteaux.“

411.

6 juillet 1876.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Vienne, Costaforu.

„Comte Andrassy partira avec Empereur pour Reichstadt. Sur point sept je crois pouvoir vous dire que son appui ne nous manquera pas, mais pour l'emporter à Constantinople il faut absolument gagner d'autres Puissances encore à notre point de vue“. L'ambassadeur d'Angleterre dit qu'une neutralisation absolue est aujourd'hui impossible. L'agent demande s'il est vrai que des canons Krupp de 18 passent par la Roumanie en Serbie. „Le chargé d'affaires turc m'a dit que par égard pour nous Turquie n'a jamais songé à utiliser sa flottille Danube.“

412.

6 juillet 1876.

Circulaire télégraphique du gouvernement roumain.

La Roumanie ne mobilise pas; elle ne fait que réunir une „partie minime des réserves“ pour garder le front serbe<sup>1</sup>.

413.

6 juillet 1876.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, A. Sturdza.

Les rues sont désertes, les magasins fermés, „les églises pleines de femmes en deuil“. Des sociétés de femmes se forment pour les hôpitaux. „La princesse, malgré son état, visite les blessés et les hôpitaux et prend le plus grand soin à ce que rien ne manque.“ Les médecins manquent, mais tout le monde est à la peine. Trente dames se sont transportées sur le front même. On a appelé la troisième classe des milices, des paysans en blouse sur la chemise, avec „bonnet de police“, sandales et besace. „Ils arrivent sans manquer au premier appel et partent en chantant leurs airs nationaux tristes et monotones. Ils se comportent de la façon la plus exemplaire. Pas un cas de désordre ou d'ivrognerie. Tout se passe sans bruit. Des femmes, des enfants les accompagnent jusqu'au vaisseau, et le peuple les embrasse

---

<sup>1</sup> Dans le Livre Vert cité, p. 36.

à leur passage dans les rues. J'ai visité leur camp et assisté à leur embarquement. Je n'ai pas pu constater de l'enthousiasme, mais seulement une obéissance et une soumission parfaites. Ce n'était pas le départ bruyant d'une armée aux sons des musiques militaires; c'étaient les adieux touchants des pères de famille, quittant travail et foyers, femmes et enfants. L'unique bateau à vapeur que la Serbie possède, le „Déligrade“, remorque des chalands remplis de ces hommes armés, avec leurs drapeaux couronnés de fleurs, plantés au milieu du pont.“

On n'a eu que le succès de Babinoglava. Les Turcs sont à Véliki-Izvor, sur le Timok.

„Les Serbes n'ont presque pas de prisonniers, car les Turcs se battent en désespérés et ne veulent pas se rendre.“ La principale armée s'est retirée de Nich pour s'unir à Léchanine. Les Turcs paraissent s'appuyer sur Vidine, pour se diriger ensuite vers Zaïtchar, Pojarevatch, Sémendrie. La situation dans la Kraïna est difficile.

„Dans le cas d'une défaite des armes serbes, les Serbes prétendent néanmoins pouvoir soutenir la lutte même pendant des années et étonner l'Europe par leur force de résistance: je tiens cela de la bouche du ministre de la Guerre, le colonel Nicolitch, qui m'a dit: „Soyez certain, Monsieur l'agent, que nous sommes décidés et préparés à tous les sacrifices. Le peuple serbe périra peut-être, mais les Turcs périront avec lui.“ Tchernaïev serait à Zaïtchar.

„Les Roumains sont accusés par les Serbes de se battre mollement. Cependant le corps de Léchanin compte dix mille Roumains dans ses rangs, et ils ont repoussé cinq attaques sanglantes des Turcs sur le Timok.

Le gouvernement serbe, du reste, ne récolterait que ce qu'il a semé, car les Roumains de la Serbie sont bien loin d'être traités comme les Serbes. Il est de notoriété publique qu'on ne leur permet d'avoir que des prêtres slaves et qu'il est défendu de leur lire la messe en langue roumaine.

En général on est très mal à parler des Roumains,

et l'opinion publique en Serbie nous est devenue presque hostile.

Je dois mentionner ici que j'ai suffisamment d'indices fondés pour pouvoir signaler au gouvernement que cet esprit défavorable est encore excité par les Russes.

On a l'air de vouloir nous rendre responsables, pour ainsi dire, des défaites qui peuvent atteindre les Serbes et de la non-réussite de toute cette entreprise. La Russie et leurs (*sic*) amis nous accusent aussi de faire les gendarmes des Turcs. Il est probable que le gouvernement russe fera des pressions à Bucarest. „Deux moniteurs autrichiens se sont enchassés au confluent de la Save et du Danube en face de la forteresse de Belgrade. Après le coucher du soleil ils empêchent toute communication entre Semlin et Belgrade. Cette mesure de la part de l'Autriche-Hongrie a encore augmenté, si c'est possible, l'irritation des esprits contre cette Puissance, et surtout contre les Hongrois.“

Wreede critique les Serbes, et Ristitch s'en plaint. Au contraire, le comte de Bray, agent allemand, est bien vu. „On croit l'Allemagne sympathique à la cause serbe.“ C'est aussi l'opinion au Monténégro et en Herzégovine. La Russie donne 500.000 roubles aux Serbes, 300.000 aux Monténégrins. L'Impératrice en a envoyé autres 300.000 „pour des buts philanthropiques“. L'agent russe Yonine se rend dans le camp de Nikita. Il est question d'un emprunt. „Entre deux pots de bière ils (les Russes) se font en riant des concessions mutuelles sur la quantité des morts et des blessés et sur les mouvements stratégiques les plus fantaisistes des armées.“

414.

7/19 juillet 1876.

M. Kogălniceanu à l'agent de Roumanie à Paris, Callimachi Catargi.

---

<sup>1</sup> Le bulletin du 2 juillet annonce des combats à Véliki-Izvor: les Turcs se sont retirés. Les volontaires serbes prennent Florentin, Vidine est bloqué.

Quant à la politique allemande, elle n'a jamais moins d'action que maintenant sur notre Souverain et son gouvernement. Cette politique d'ailleurs est beaucoup plus généreuse à notre égard que celle du duc Decazes, qui nous refuse tout."

415.

7 juillet 1876.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, A. Sturdza.

On a repoussé la quatrième attaque turque sur le Timok. „On a trouvé même des soldats étranglés. On a envoyé du renfort à cette division, qui est composée de dix mille Roumains volontaires sous le commandement de Léchanin <sup>1</sup>."

416.

8/20 juillet 1876.

Rapport de l'agent de Roumanie à Pétersbourg, Émile J. Ghica.

La Russie ne veut pas se compromettre et compliquer les choses. Avant ce moment la neutralité était recommandable. Maintenant une „action armée“ entraînerait des „complications graves et imprévues“. La Russie „semble nous reprocher vouloir profiter des circonstances“. L'opinion publique russe est contre la neutralité roumaine. „Notre pays est pauvre et la guerre est coûteuse“, dit l'agent. Et puis les liens avec la Turquie sont si ténus! Au Ministère on dit: „décidément vous êtes trop égoïstes, rachetant tout (ce qui) s'agite autour de vous, et vous prétendez jouir du calme absolu“.

---

<sup>1</sup> A une date voisine l'agent annonce que l'armée de l'Iber a passé par Javor. La première colonne, sous le général Zach, ne peut pas déloger les Turcs. La seconde, commandée par Antitch, bloque l'ennemi à Novibazar. A Zaïtchar, Léchanine, ayant repoussé une troisième attaque, passe sur le territoire turc. L'armée de la Drina est à Biéliga. Zach a eu un cheval tué sous lui. „Cependant il paraît que les pertes serbes sont fort sensibles, car les esprits sont très déprimés.“

417.

8 juillet 1876.

Rapport de l'agent de Roumanie à Vienne, Costaforu.

Avant de partir comte Andrassy eu longue conférence avec Ministère hongrois venu presque en entier ici: il a été décidé de déclarer au Tzar que l'Autriche-Hongrie ne tolérera jamais formation d'une Serbie puissante. Sous le prétexte de mesures contre agitations slaves du dedans, Hongrie se prépare activement à une intervention armée; ici comme à Pesth opinion se prononce de plus en plus pour alliance anglaise; position du comte Andrassy est devenue difficile.

418.

8 juillet 1876.

Rapport de l'agent de Roumanie à Berlin, T. L. Maiorescu.

Radowitz a été péniblement impressionné par l'élection de C. A. Rosetti comme président de la Chambre. Il aurait désiré des „éléments un peu plus modérés“. — On a suivi les prescriptions constitutionnelles. — Je ne m'en mêle pas, mais „je dois vous dire que les gouvernements des Grandes Puissances regardent ce qui se passe chez vous avec peu de confiance. Les noms de Monsieur Bratiano et C. A. Rosetti sont de nature à vous éloigner les sympathies des Puissances, que vous avez acquises jusqu'à présent et que vous avez si bien méritées, — je dois le dire, — par l'attitude vraiment sage et correcte dans question d'Orient.“ — Mais, dit l'agent, ce sont de bons patriotes. — Il est cependant regrettable qu'ils n'inspirent pas de confiance. Il y a néanmoins deux colonnes: le prince, „qui a toujours bien apprécié la situation de votre pays par rapport à l'Europe“, et Kogălniceanu, „un homme d'État à l'acceptation européenne de ce mot, qui comprend comme nous autres les bases de la politique moderne et dont la haute intelligence et les principes d'ordre monarchique sont une garantie pour les gouvernements qui ont à faire avec vous“. — Le prince et Ko-

gălniceanu ont cependant accepté ces hommes politiques. — „Cela pourra aller, mais nous craignons que les „rouges“ auront le dessus.“ On les a vu à l'œuvre en 1871: „à leur âge on ne change pas en cinq ans.“ Les Serbes ont perdu le bon sens. Le mémoire de doléances des Roumains contre la Turquie est en discussion entre l'Allemagne, la Russie et l'Autriche. On le trouve „très modéré“ et juste. „Surtout pas de précipitations et pas d'entraînement par le courant trop vif de notre Chambre.“

419.

9/21 juillet 1876.

M. Kogălniceanu à l'agent de Roumanie à Paris, Callimachi Catargi.

Il faut se plaindre à Decazes de son attitude. „Il n'est pas digne de la France de se laisser devancer et d'aller à leur remorque“ (des autres).

420.

10 juillet 1876.

Rapport de l'agent de Roumanie à Constantinople, général J. Ghica.

Il ne croit pas à l'avantage d'une négociation directe avec Savfet-Pacha comme entre ministres; on pourrait s'exposer à un refus. Il faut lui laisser à lui, l'agent, le soin de travailler comme pour son propre compte<sup>1</sup>. „Le point sept soulèvera orage.“ Il faut „se réserver beau rôle vis-à-vis de la Porte“.

421.

10 juillet 1876.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, A. Sturdza.

---

<sup>1</sup> Le 30 juin (12 juillet), Kogălniceanu lui avait recommandé de traiter tous les points à la fois. Le 6 (18 juillet), l'agent avait annoncé qu'il a fait de la note roumaine un simple „office“, y ayant introduit quelque changement et un texte préliminaire.

Il paraît qu'il y a une entente entre Paris, Rome et Londres pour un congrès. L'Italie serait plus favorable aux chrétiens. „Dans la communication du Gouvernement italien à son agent d'ici il est dit que le gouvernement italien est pleinement convaincu de la parfaite bonne foi du Cabinet russe dans ses déclarations à l'Europe, ainsi que de son désintéressement dans la guerre de la Serbie.“ Tchernaïev a quatre divisions, en dehors des volontaires, chacune de 12 à 15.000 hommes. Les Turcs ont pris Gramada, près d'Alexanatz. Il y a eu des combats à Biéline, où se trouve le ministre de la Guerre. „Le prince Milan renvoie les prisonniers sains et saufs, sans demander d'échange.“ Le bruit que la Roumanie présente aux Turcs des prétentions et projette une mobilisation est sensationnel: y a-t-il un fonds de vérité<sup>1</sup>?

422.

11 juillet 1876.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Belgrade, A. Sturdza.

D'après le bulletin du 28 juin on a pris Mali-Zvornik et l'armée du Timok occupe le champ de Kossovo. Des reconnaissances sont poussées jusqu'à Vidine. „Les populations des alentours de Vidin viennent se ranger en masse sous les drapeaux serbes<sup>2</sup>“.

423.

12 juillet 1876.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Belgrade, A. Sturdza.

Les Monténégrins et Herzégoviniens ont occupé Klek, un détachement avance vers Trébinié; le prince Nicolas se

---

<sup>1</sup> Le bulletin porte le 7 des combats contre Osman-Pacha, le 8 d'autres sur le Drin et l'Ibar.

<sup>2</sup> Le supplément du 24 parle du combat de Blaza, près de Krouchévatz.

dirige sur Mostar. „Le général Alimpitch organise régulièrement les Bosniaques, qui accourent dans le camp serbe. Le général Cernaïev occupe toujours Babinoglava et organise de son côté les bandes bulgares, qui lui arrivent en suite des attaques réitérées supportées par le colonel Léchanin“, qui a maintenant 30.000 hommes. De nombreuses bandes bulgares passent de tous côtés dans le camp serbe, où on les exerce au maniement des armes qu'on leur distribue.

· 424.

12 juillet (?) 1876.

Rapport du préfet de Mehedinți, Izvoranu.

Il n'y avait pas d'armes dans le transport pour la Serbie. „Le consul d'Autriche était à la gare, et il me donne un concours exemplaire(!) pour découvrir les armes. Je saurai toujours le convaincre de notre neutralité loyale“.

(Texte roumain.)

425.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Belgrade, A. Sturdza.

„Malgré bulletin gouvernement, les Serbes ont été repoussés avec pertes sensibles sur plusieurs points. Il n'ont eu aucun avantage important jusqu'à présent, ni les Turcs ne se trouvent encore sur aucun point du territoire serbe.“ Tchernaïev se retirera pour secourir Léchanine sur le Timok et la Morava. „C'est là que se joue le sort de la campagne. Beaucoup de blessés serbes, manque de médecins; presque pas de prisonniers turcs; parmi les Serbes des déserteurs. On en a déjà fusillé plusieurs.“ Le prince est à Paratchine. „Les Autrichiens présentent des plaintes pour la violation de la neutralité. Consul général russe a été appelé à Vienne.“

426.

13 juillet 1876.

Lettre de Séraïévo au „Correspondenz-Bureau“.

Les Turcs ont repoussé les Monténégrins à Gatzko et Névésinié, délivrant Novibazar. „Serbes complètement battus, poursuivis par Turcs territoire serbe. Circulation troupes turques entre Sarajévo, Mitrovitz assurée.“ Les ports de la Dalmatie ont été fermés pour la contrebande turque.

427.

Vers le 13 juillet 1876.

M. Kogălniceanu à l'agent de Roumanie à Paris, Callimachi Catargi.

„Decazes déclare inopportun discuter actuellement événements Orient. Dit, concert Puissances qui se produit actuellement sur base absolue non-intervention et entente confidentielle sur éventualités pouvant survenir, permettra localiser lutte... promptement, pour plus grand bien de ceux mêmes qui l'ont si imprudemment entreprise.“

428.

13 25 juillet 1876.

Rapport de l'agent de Roumanie à Pétersbourg, Émile J. Ghica.

On lui dit: „La politique suivie par le gouvernement roumain est des plus sages. Les événements qui se déroulent en Orient sont bien tristes et d'un intérêt poignant.“

429.

14 juillet 1876.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Vienne, Costaforu.

Fermeture par l'Autriche de Klek prouve que Monténégro n'est pas considéré comme vassal et jouit des prérogatives attachées à qualité de belligérant. On dit que Turquie protestera dès que mesure sera définitive<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Le même jour, l'agent de Belgrade annonce que, le 29 juin, Léchianine était aux prises avec Osman-Pacha, qui s'était retranché. La garde impériale turque prend part aux combats. — Le 15 le général Ghica fait savoir qu'on fermera les ports roumains, si les Turcs augmentent leur flottille danubienne. — Un rapport du 3 juillet, de Severin, avertissait que des Bulgares et des Serbes passent clandestinement le fleuve.

430.

15/27 juillet 1876.

Note roumaine.

L'Angleterre s'est plainte de ce qu'on envoie des armes et des soldats à la Serbie. Le gouvernement nie que ce soit „à notre su“. On a „pris toutes dispositions humainement possibles d'empêcher pareils transports.“ On a arrêté les fusils.

„En ce qui concerne passage sujets russes, dites que nous ne pouvons opposer aux passages individus munis de passeports en règle, que Autriche-Hongrie elle-même, qui est aussi État limitrophe comme nous, ne saurait défendre entrée sur son territoire de pareils individus.“ Les bandes seront arrêtées<sup>1</sup>.

431.

16 juillet 1876.

Rapport de l'agent de Roumanie à Paris, Callimachi-Catargi.

Decazes juge les prétentions roumaines comme intempestives et dangereuses, „m'engageant à vous mettre en défiance des encouragements qui pourraient vous être donnés“. Il demande s'il n'y a pas dans le pays certains „symptômes“.

432.

Instructions au préfet de Mehedinți.

Il faut être plus attentif à l'égard de ceux qui passent en Serbie, leur demander des passeports et leur faire „justifier la nécessité de leur passage“. Tout transport doit être arrêté. „De l'application loyale de ces mesures dépend la neutralité du Danube.“

(Texte roumain.)

---

<sup>1</sup> Dans le Livre Vert cité, p. 37.

433.

16/28 juillet 1876.

Instructions de M. Kogălniceanu à l'agent de Roumanie à Constantinople, général J. Ghica.

Le gouvernement admet l'établissement d'un consul turc à Severin correspondant aux consuls roumains à Tulcea et Varna. „D'autant plus volontiers que le but de la Sublime Porte, est facile à expliquer. Celle-ci veut être renseignée par des organes directs de ce qui se passe sur la rive gauche du Danube. Je suis donc persuadé que les rapports de cet agent concorderont pleinement avec les assurances que nous n'avons cessé de donner au gouvernement ottoman au sujet du maintien de notre neutralité.“

434.

17 juillet 1876.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, A. Sturdza.

Il y a eu des rencontres à Novibazar. On parle de 100.000 Bulgares tués. A Nevrocop on a vendu quatre-vingt chrétiens comme esclaves; ailleurs des jeunes filles. Un massacre aurait été perpétré à Bourgas. Près de Nich les Tcherkesses et les nizams sont les assassins. „Les blessés serbes qui tombent entre les mains des Turcs sont mis à mort sans pitié. On a trouvé sur le champ de bataille des chrétiens auxquels on avait coupé le nez et les oreilles et auxquels on avait arraché les yeux. Des cadavres décapités ont été retirés de la Morava<sup>1</sup>.“

Le 20 l'agent assure que la Russie, mécontente, intervien-

---

<sup>1</sup> Est ajoutée la lettre du synode russe au général Tschernaiev. „Vous remplissez par là un devoir que chacun dans notre pays doit vous envier. La sombre demi-lune., la lumière de la croix orthodoxe. Nous ne resterons pas la peur dans le coeur et les bras croisés spectateurs indifférents, mais nous montrerons au monde civilisé qu'en dehors de la Russie officielle il y a encore une Russie plus vigoureuse, à savoir la Russie religieuse, qui dans la lutte contre le Croissant n'a jamais reculé devant les sacrifices qui sont dignes des enseignements et des préceptes du Christ Sauveur“.

dra. Le bulletin du 11 parle de l'attaque contre Mali-Zvornik. „Les bachibouzouks ayant arboré le drapeau blanc et ayant attaché sur leur étendard une croix enlevée d'une église, s'avancèrent rangés en bataille, en criant“ que Milan Obrénovitch arrive. Ayant été découverts, ils ont été repoussés. Leurs fusils étaient de nouveau système. Il y a eu un combat à Rakitnitsa, près du Timok. — Le 13/25 il est question de combats sur l'Ibar; Antitch avance vers Siénitza. L'armée du Timok combat à Brégovo. — Le 10/22 on parlait d'une défaite près de Vidine. — Le 12/24 on dément que Tchernaviev eût été repoussé à Ak-Palanka et à Babina. — Le 23 on écrit de Raguse à la „Politische Correspondenz“ que les chrétiens ont essuyé un „échec sérieux“ près de Névésinié; le prince Nicolas s'est retiré sur Gatzko, brûlant les maisons d'où on a tiré sur les siens. — Le 30 l'agent annonce une victoire des Monténégrins, le 17, sur Mouktar, près de Jarbitza; Osman-Pacha serait leur prisonnier. — Le bulletin du 15 parle de tentatives turques sur le Timok, celui du 17 d'une victoire à Verbitza: Osman a dû quitter Vélîki-Izvor.

435.

18 juillet 1876.

Rapport de l'agent de Roumanie à Constantinople, général J. Ghica.

Il a parlé à de Giers, qui juge la note roumaine comme étant une „*démarche tardive ou prématurée*, inopportune pour le moment à cause événements qui se passent en Orient absorbant trop l'Europe pour qu'on puisse exercer une pression quelconque sur Turquie en dehors de ce qui est relatif au théâtre de la guerre. La plupart des points exposés dans notre mémoire sont justes et pourraient trouver gain de cause plus tard; le dernier sera plus difficile à obtenir.“ L'ambassadeur d'Angleterre juge „que les insurgés ont droit à leur indépendance, s'ils savaient la conquérir“. Les Puissances, ajoute-t-il, interviendront d'une façon solidaire.

436.

18 juillet 1876.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Paris, Callimachi Catargi.

Les journaux parlent d'agitations en Roumanie et d'un mémoire demandant l'indépendance: il y aurait eu une mobilisation, l'appel des réserves. On croit qu'il y a là-dedans une „influence allemande.“ Le *Neues Wiener Tagblatt* annonçait que la Porte aurait renoncé au tribut et cédé le bras de Soulina.

437.

20 juillet (1-er août) 1876.

Circulaire du Ministère roumain.

Il remercie pour l'appui qu'on lui a fourni dans la question de la neutralisation du Danube entre l'embouchure du Timok et Vârciorova et il espère rencontrer dorénavant le même concours sincère, car il ne joue pas „un rôle provocateur“. Il faut se rappeler le rôle de Louis XIV à l'égard de la Hongrie, de Louis XVI à l'égard de l'Amérique de l'Europe à l'égard de la Grèce. „Nous ne pouvons tant cacher les préoccupations et les sympathies que nous inspire l'état de quelques provinces de Turquie.“ On connaît déjà les „horreurs bulgares“, que la presse anglaise a dénoncées: il y a eu plus de cent villes détruites, plus de 25 000 hommes de tués, — des journaux turcs disent même: 4 Mille enfants ont été vendus. Des viols ont été perpétrés. „Je suis à même d'affirmer que des scènes de revoltante sauvagerie ont eu lieu dans presque toutes les villes et dans tous les villages de la Bulgarie. On a des rapports, des déclarations de fuyards. A l'appui est citée la discussion dans le Parlement anglais le 10 juillet.

„Le gouvernement roumain n'en accuse pas celui de la Turquie, qui est animé de principes humanitaires“; il recette la culpabilité sur des „organes subalternes“. Des centaines de mille de Bulgares réfugiés en Roumanie seraient et naus

d'une insensibilité de la part des Roumains. „Et, que dis-je?: notre nation entière, puisque, comme vous savez, nous avons plus de 200.000 Roumains établis sur la rive droite du Danube et qui ont encore des relations multiples avec la patrie-mère. Déjà les cris d'indignation et de protestation se font entendre de toutes parts et le monde chrétien, oriental nous accuse à haute voix de sanctionner par notre neutralité et par notre silence ces crimes hideux qui se commettent presque à nos portes.

Cette situation est pleine de périls, et il serait impossible de se faire là-dessus la moindre illusion, car je ne sais quel serait le gouvernement qui pourrait à la longue (effacé: rester l'arme au bras et) résister aux sentiments révoltés de toute une population, qui voit ses frères ou ses coreligionnaires massacrés et leurs biens détruits.

Tout en n'ayant aucune intention hostile à l'égard de la Turquie et tout en désirant vivement que la guerre restât sur le terrain où s'entrechoquent les intérêts qui l'ont fait naître, il nous est, néanmoins, impossible, vous en conviendrez, Monsieur l'Agent, tout le premier, de rester indifférents aux cris de douleur qui partent de la rive droite du Danube.

En vous communiquant les impressions douloureuses qui nous dominent tous en Roumanie, gouvernement et opinion publique, il nous serait impossible de ne pas nous faire la douloureuse demande: Eh quoi, l'Europe civilisée et chrétienne n'a-t-elle une voix à élever qu'en faveur des Juifs?

En effet, rappelez-vous les colères de l'Europe, qui tombaient sur la Roumanie en 1876, lorsque quelques (effacé: dix-neuf) Juifs, qui avaient été condamnés par nos tribunaux comme vagabonds et qui, n'ayant pas appelé de leur sentence, avaient été dirigés sur Galatz, pour être exportés en Turquie, ayant été transférés de l'autre côté du Danube, ces Juifs ont été repoussés par les Turcs, jetés dans le fleuve et sauvés par les agents roumains, sauf deux, qui se sont noyés.

Ces mêmes colères ne nous ont pas été épargnées, il y

a quelques années, parce que dans un coin isolé de notre pays la population roumaine s'était portée à des voies de fait sur trois ou quatre Israélites, qui avaient commis un sacrilège dans la cathédrale d'Ismail, sacrilège dûment constaté par les autorités compétentes.

Et aujourd'hui, lorsque des milliers de Bulgares et même de Roumains, lorsque les atrocités les plus grandes se commettent en Bulgarie au grand jour, l'Europe chrétienne ne trouve dans sa force, dans ses règles de la civilisation, dans ses lois de l'humanité, d'autres moyens pour venir en aide à ces malheureuses populations qu'un insultant silence.

Ce silence la Roumanie (effacé: toute petite), toute (effacé: insignifiante) modeste que soit sa position, ne saurait le garder plus longtemps.

Aussi je viens vous prier, Monsieur l'Agent, de vouloir bien fixer l'attention du gouvernement sur la position pénible et pleine de dangers dans laquelle nous nous trouvons. Faites valoir que l'agitation au sein de nos populations augmente de plus en plus, qu'un grand parti politique chez nous s'est déjà prononcé catégoriquement en faveur des chrétiens, que l'armée roumaine elle-même frémit sous le joug de sa discipline, désirant prendre part à la lutte, que, par conséquent, pour prévenir les éventualités, pour empêcher que le mal ne prenne des proportions de plus en plus étendues, il est de l'intérêt, il est du devoir des Grandes Puissances de l'Europe chrétienne et civilisée d'user un moment plus tôt de son poids pour faire respecter par les armées de la Turquie les principes du droit des gens, les devoirs de l'humanité et d'enlever ainsi le caractère de barbarie et d'extermination dont est empreinte aujourd'hui la guerre sainte dirigée contre les populations chrétiennes de la Bulgarie (effacé: que l'Empire ottoman a déclarée aux). Veuillez, etc.<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Le 26 juillet/7 août 1876, le nouveau ministre des Affaires étrangères, Nicolas Ionescu, retenait la circulaire de Kogălniceanu.

438.

20 juillet—1-er août 1876.

Instructions à l'agent de Roumanie à Belgrade, A. Sturdza.

On lui annonce la note sur les atrocités bulgares. „Vous verrez que je les invite à signaler ces actes d'une sauvagerie barbare aux Cabinets près desquels ils sont accrédités et à provoquer une action salubre en faveur des dites populations.“

439.

20 juillet 1876.

Instructions à l'agent de Roumanie à Constantinople, général J. Ghica.

Il a envoyé aux agents une note de protestation contre les atrocités bulgares. „Ministre d'un pays chrétien et d'un État limitrophe, j'ai cru de mon devoir d'attirer l'attention de l'Europe sur le sort des populations chrétiennes soumises à la domination ottomane et de signaler aux gouvernements étrangers les graves inconvénients que la prolongation de cet état de choses pourrait avoir pour la paix générale“.

440.

20 juillet 1876.

Rapport de l'agent de Roumanie à Constantinople, général J. Ghica.

Decazes a télégraphié à l'ambassadeur de France que les prétentions roumaines sont „dangereuses et fâcheuses“. Elliot demande à la Porte de „résoudre les questions de sa compétence“. Le *Journal de St. Pétersbourg* écrit que les Puissances, voulant la paix, n'admettent pas „des prétentions non comprises dans les questions qu'embrasse l'entente des Cabinets“.

441.

21 (juillet) 1876.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, Sturdza.

„J'ai appris indirectement que Ristitch a fait parler par son représentant à notre président du Conseil d'un traité d'amitié qui serait conclu entre la Roumanie et la Serbie du temps du prince Michel. La réponse de notre président du Conseil a rendu furieux Ristitch et il veut publier par les journaux étrangers le susdit traité“.

442.

22 juillet 1876.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Belgrade, A. Sturdza.

Le jour du prince, un Te-Deum a été officié. Le princesse est indisposée: il n'y aura pas de réception. Le corps diplomatique se borne à s'inscrire, refusant d'aller à l'église, parce que Milan, après avoir promis à chacun en particulier de demander leur médiation, samedi, n'a pas tenu parole. Il paraît avoir abandonné son idée. Ce serait l'oeuvre d'„un représentant étranger d'ici“. „Dorénavant la Serbie sert d'instrument aux sociétés panslavistes pour faire la guerre.“

443.

23 juillet/4 août 1876.

Rapport de l'agent de Roumanie à Constantinople, général J. Ghica.

La Porte invite le gouvernement roumain à „sa plus sérieuse attention“ et à des „mesures que la situation comporte“, en ce qui concerne la Serbie. On considère que la dernière note a été „écrite routinièrement et par pur acquit de conscience“.

Dans la note des „Principautés Unies“ il est question des 60.000 fusils achetés en Allemagne. Le „gouvernement de Son Altesse le prince Charles“ promet de sa part „l'adoption des mesures que la situation comporte“.

444.

24 juillet 1876.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Constantinople, général J. Ghica.

Savfet-Pacha objecte, concernant les revendications roumaines, qu'il n'en a pas une „connaissance complète, mais il trouve notre démarche tout à fait intempestive et il ne croit pas que la Porte pourra s'en occuper avant fin guerre; il a ajouté que bien de nos demandes sont de la compétence des Puissances garantes“. Son attitude est irrévocable.

445.

24 juillet/5 août 1876.

Circulaire du Ministère roumain.

Le *Mémorial diplomatique* aurait déjà publié les actes des revendications roumaines. L'Europe jugera de leur justesse. Dans le pays, l'opinion publique est devenue impéricusc.

446.

24 juillet 1876.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Paris, Callimachi Catargi.

Decazes a répondu que son point de vue est uniquement celui de l'opportunité. Il juge donc que c'est une „extrême imprudence de notre part à soulever la question si délicate de la Bessarabie, [qu'on peut] retourner contre nous, laissant entendre que la Russie ne s'en était jamais désintéressé“.

447.

26 juillet 1876.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, Sturdza.

La Serbie se plaint des excès turcs, „régulièrement, méthodiquement partout où l'ennemi a pénétré sur notre territoire“. Des églises sont bombardées. Les volontaires n'ont pas d'artillerie. Les Tcherkesses et les bachibouzouks envoient les „escouades d'incendiaires“: pour quatre hommes armés, il y a un pétroleur, „à l'exemple des communards de sinistre mémoire“. Le colonel Horvatovitch, de Kragouïévatz, l'a dûment constaté. Les raptés ne manquent pas. Ceci réveille „les souvenirs les plus sanglants des invasions

barbares“. On ne permet pas d'ensevelir les morts, les blessés sont mutilés et tués. „L'Europe n'a rien vu de semblable depuis le temps de Gengis-Khan... Il (le gouvernement turc) poursuit l'extermination de la nation elle-même.“

448.

28 juillet 1876.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, Sturdza.

„On commence à accuser publiquement Cernaïeff et les officiers étrangers de même que le prince Milan.

Le peuple murmure et ne croit pas aux bulletins. Des rumeurs de trahison et conspiration en faveur de Caragévitsch circulent.“

449.

29 juillet 1876.

Télégramme du vice-agent de Roumanie à Vienne, Florescu.

J'ai appris de bonne source que, si l'Autriche, pour plaire à la Russie, a fermé le pont de Kleck aux Turcs, les vapeurs Lloyd autrichien ne transporteront pas moins troupes Turquie à Salonique.

450.

29 juillet 1876.

Rapport de l'agent de Roumanie à Constantinople, général J. Ghica.

Savfet lui dit que le mémoire roumain „est à la traduction“ pour le Grand-Vizir. „Pour le moment la Porte est occupée de choses plus importantes.“

451.

29 juillet 1876.

Rapport du vice-agent de Roumanie à Vienne, Florescu.

L'Autriche-Hongrie a expliqué à l'Angleterre qu'elle non plus n'a pas de nouvelles sur le passage d'armes pour la Serbie à travers le territoire roumain. „Monsieur de Hoff-

mann a parfaitement reconnu l'impossibilité pour le gouvernement princier d'empêcher les sujets russes, ayant passeports en règle, de passer individuellement et séparément en Serbie.“

452.

29 juillet 1876.

Déclaration de Manolachi Costachi Epureanu, ancien président du Conseil roumain.

Il n'a aucune connaissance de „l'intention de tenter une pareille démarche“, — la circulaire Kogălniceanu. „Elle est donc un acte isolé et inconnu à moi, émané de la propre initiative de mon ancien collègue... C'est pourquoi, pour ma norme (*regula*) propre autant que pour celle des membres actuels du Cabinet j'ai fait cette déclaration franche et sincère, la remettant à M. le président du Conseil.“

(Texte roumain.)

453.

29 juillet (?) 1876.

Rapport de l'agent de Roumanie à Constantinople, général J. Ghica.

Savfet-Pacha se déclare „très satisfait“ de l'attitude des Roumains.

454.

Août 1876.

Télégramme non daté à l'agent de Roumanie à Constantinople, général J. Ghica.

Savfet a répondu que gouvernement impérial ne pourrait accepter dans son armée ces ambulances roumaines, d'abord parce que, en principe, il regarde les Serbes comme rebelles et non belligérants, puis parce que la Porte, depuis son adhésion à la convention de Genève, n'a pris aucune mesure pour initier son armée à cette institution, pour lui faire connaître son but, ses prérogatives et ses règlements, Savfet-Pacha a ajouté que notre ambulance

est libre d'aller en Serbie, mais à ses risques et périls, vu que le gouvernement ottoman ne peut pas prendre sur lui responsabilité de ce qui pourrait arriver par suite de l'ignorance de ses troupes à l'égard de cette institution<sup>1</sup>.

455.

2/14 août 1876.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, Sturdza.

Les choses prennent une „tournure fort grave“. L'armée serbe est en retraite générale. La ligne du Timok est abandonnée; les Turcs se trouvent à Zaitchar, leurs corps volants paraissent à Négotine, à Cladovo; l'ennemi occupe déjà trois districts. L'armée de Novibazar avance. Seul le front de la Drina résiste. Les habitants s'enfuient en masse. „D'après des témoins oculaires c'est un spectacle de misère et de confusion navrantes.“ Les Serbes ont perdu 12.000 hommes, dont un tiers de morts. Beaucoup d'officiers sont tombés. Osman s'est réuni à Sélim-Pacha; ils ont ensemble 25.000 hommes. Eyoub commande l'aile droite. 30.000 hommes sont avec Abdoul-Kérim à Niche, 25.000 à Novibazar; le reste jusqu'à 150.000 sur la Drina. La marche des armées est concentrique; „elles sont, à ce qu'il paraît, parfaitement et très savamment commandées“ et avancent avec précaution. Leur artillerie et leurs armes sont de qualité supérieure. Il n'y a pas de capitulation. On tue les prisonniers. „On arrache les vignes et coupe les arbres.“ Tcherkesses et bachibouzouks avancent au cri d'Allah. „Les Serbes se sont battus en maintes occasions avec bravoure, surtout les officiers, mais ils tiennent mal devant les canons et ne se lancent pas à la baïonnette. Ceci du reste s'applique également aux Turcs. Il y a eu plusieurs cas d'indiscipline parmi les milices serbes, où des bataillons entiers ont refusé de marcher et où des officiers furent tués par leurs soldats.

---

<sup>1</sup> Le président de la Croix Rouge roumaine, Démètre Ghica, donne à ses émissaires l'instruction de poursuivre leur chemin.

Une autre particularité est qu'il n'y a pas eu un seul combat de nuit. Serbes et Turcs, une fois le soleil couché, ne veulent plus marcher à l'ennemi.<sup>1</sup>

Les combats partiels continuent. On a de grandes appréhensions à Belgrade, où les querelles de parti sont violentes: Ristitch est vivement critiqué. On demande la paix, même directement. Les Puissances ne s'en mêlent pas, „ne trouvant pas la situation suffisamment mûrie, ni d'un côté, ni de l'autre.“ Certains sont pour une „guerre à outrance“. Milan veut la médiation de l'Europe tant qu'il a encore une armée. „La couronne du martyr a des épines sanglantes et douloureuses.“ Ce Piémont a besoin d'une France: où est-elle<sup>1</sup> ?

456.

15 août n. st. 1876.

Rapport du vice-agent de Roumanie à Vienne, Florescu.

On n'a pas fait d'offres de médiation aux belligérants, mais les Puissances s'y préparent. „Si la paix se conclut par leur médiation, prince Milan conservera sa couronne, et la Serbie en sera quitte pour une contribution de guerre.“ Autrement les Turcs dicteront la paix. On attend à Constantinople une révolte des vieux Turcs ou un coup d'État de Midhat-Pacha<sup>2</sup>.

457.

3 août (?) 1876

Rapport du vice-agent de Roumanie à Berlin, Magheru.

Radowitz se montre satisfait. „Le gouvernement allemand

---

<sup>1</sup> Le bulletin du 22 juillet signale un insuccès à Mali-Zvornik, le 23 des combats sur le Timok, le 25 d'autres à Siénitza et sur le Timok, où les chrétiens sont „épuisés par une lutte si longue et si opiniâtre“. On parle d'une „nouvelle ligne d'opérations“.

<sup>2</sup> Le 17 août il est question d'un emprunt de 4.000.000 en Russie. Le 18 l'agent à Belgrade écrit que les Serbes demandent la paix. Les agents, sauf celui d'Allemagne, ont l'ordre de s'entendre avec Milan. „Les Turcs n'ont pas fait un seul pas en avant sur aucune ligne de leur opération.“

désire vivement que dorénavant la Roumanie ne quitte pas correcte attitude observée jusqu'ici. En même temps il exprime les plus vifs regrets au sujet du départ de Monsieur Maioresco.

458.

3 août 1876.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Belgrade, Sturdza.

On traiterait de la paix par la médiation du maréchal Mac-Mahon. Les Serbes peuvent résister plusieurs mois sur le Timok et la Morava. „Tous les matins on trouve des placards de Caragéorgévitch affichés dans les rues de Belgrade.“

459.

3 15 août 1876.

N. Ionescu, ministre des Affaires Étrangères de Roumanie, à l'agent de Roumanie à Pétersbourg.

On accorde toutes les facilités au passage des ambulances russes en Serbie. „Tout ce qu'il nous sera possible de faire sans compromettre neutralité promise par nous et approuvée par toutes les Puissances, nous le ferons.“

460.

4 16 août 1876.

Instructions de l'agent de Roumanie à Constantinople, général J. Ghica.

Le Ministère approuve la réponse faite par l'agent, mais les doléances turques „ne s'accordent pas avec les déclarations de satisfaction“ antérieures. „Le gouvernement de S. A. le prince (*M. S. Domnului*) est plus que jamais décidé à respecter religieusement les engagements qu'il a contractés, par les affirmations de neutralité absolue“,

(Texte roumain.)

461.

7 août 1876.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Belgrade, Sturdza.

„Les Turcs avancent; ils ont pris Kniajévatz. Aussitôt entrés en Serbie, ils ont commis des horreurs. Cernaëff malade de la dysenterie. Les Serbes sont encore dans des positions favorables... Colocotroni, aide-de-camp du roi de Grèce, a été au camp du prince Milan.“ Un Russe vient d'apporter 400.000 roubles pour la Croix Rouge<sup>1</sup>.

462.

6/18 août 1876.

Rapport de l'agent de Roumanie à Constantinople, général J. Ghica.

Savfet-Pacha demande qu'on admette une commission ottomane qui serait déjà installée sur notre territoire dans le but de repatrier les habitants de l'arrondissement de Vidine qui désirent réintégrer leur foyers<sup>2</sup>.

463.

10 août 1876.

Rapport de l'agent de Roumanie à Pétersbourg, général J. Ghica.

Le Tzar demande le passage pour les ambulances russes. L'agent parle au Chancelier de la défense opposée au transports des armes. „Giers m'a dit officieusement qu'il serait désirable que le gouvernement roumain ferme les yeux, Serbie ayant besoin d'armes pour combattre les hordes sauvages de l'Asie, qui ont été déchaînées contre les populations chrétiennes de l'Orient. J'ai répondu que nos sympathies sont acquises à la Serbie, que nous serions heureux de lui venir

---

<sup>1</sup> Suit un télégramme de Raguse avec ce contenu: „Insurgés commencèrent siège Trébinje; route de Raguse à Trébinje occupée par insurgés; tricolores flottent sur montagnes“. — Un télégramme de l'agent à Belgrade signale, le 22 août, que Zaïtchar a été abandonné par les Serbes et ensuite brûlé par les Turcs. Le prince cède le commandement à Tchernafiev. — Un télégramme de Tchernafiev est reproduit vers cette époque, annonçant que 20.000 Turcs ont été repoussés à Soupovitzza, ce qui provoque dans l'armée „un grand enthousiasme“.

<sup>2</sup> Le ministre des Affaires Extérieures, Nicolas Ionescu, refuse, le 16, la commission.

en aide dans la mesure du possible, mais que laisser passer armes serait enfreindre neutralité, que Europe entière a presque exigée de nous au début des hostilités, et que Russie semble nous reprocher calme.“

464.

11 août 1876.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Belgrade, A. Sturdza.

Le consul de Russie s'est plaint des chicanes à l'égard des ambulances. A Severin, „le préfet, sur instances d'un agent autrichien, s'est livré à de nouvelles perquisitions“.

465.

12 août 1876.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, A. Sturdza.

Il y a de „nouvelles entraves à la pacification“. Les prétentions turques effraient, et les Russes excitent les Serbes. Les manifestations se poursuivent sans relâche. Moscou a envoyé deux émissaires avec un drapeau „sur lequel est inscrit en lettres d'or: „Au libérateur des populations chrétiennes“, et des images en or pour la princesse de Serbie“. Le Métropolitain, suivi par l'armée, porte ces objets en procession à la cathédrale, puis au palais, au son des cloches. La veille, à l'occasion des funérailles du colonel russe Raïevski, dont les restes sont menés, par sa mère, en Russie, „les chants des prêtres, des soldats et du peuple se confondirent à un moment, et cette cérémonie funèbre prit un caractère vraiment saisissant“.

Le 5, Tchernavïev proclame l'indépendance et la royauté. Il y a eu Te Deum, prestation du serment, cent et un coups de canon, revue militaire aux cris de „Jivio Kral Srbski“. Une députation avec un message du général voulait se présenter chez le prince, qui a envoyé le ministre de la Guerre leur déclarer „ne pas accepter le nouveau titre, et blâme cet acte comme n'étant pas de la compétence de l'armée, acte fait pour aggraver les complications existantes“. Le ministre des Affaires Étrangères ajoute „qu'il ne fallait

attribuer aucune signification ultérieure à un acte qui n'était dû qu'à l'enthousiasme de l'armée". C'était un acte contre la conclusion de la paix, dû à l'initiative de Tchernaiëv. Cependant toutes les villes pavoisent et envoient des télégrammes au roi. „La ville de Belgrade seule est retenue jusqu'à présent dans ces mêmes démonstrations par les ordres du prince. Tous les officiers le désignent du même titre et déclarent qu'ayant prêté serment au roi, pour eux il continuera de rester roi. Or l'armée serbe c'est le peuple en armes. Toutes les classes de la société et même presque tous les membres de la Skouptschina font actuellement partie de l'armée.“

Osman-Pacha ayant annoncé à Tchernaiëv la conclusion de l'armistice, celui-ci demande que le message lui vienne de la part d'Abdoul-Kérim. Sur la vallée de la Morava la boue est épaisse: les Turcs se trouvent dans une situation difficile, l'approvisionnement, de Niche, rencontrant des empêchements. Le général Campbell se trouve chez les Turcs. On parle de la peste qui aurait éclaté dans leur camp. Des Russes arrivent continuellement. On attend le gendre de Garibaldi et une légion française. L'armistice expire le soir du 13. Elliot n'arrive pas à un résultat avec la Porte.

466.

13 25 août 1876.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Constantinople, général J. Ghica.

À la fin des manoeuvres, le Tzar, félicitant ses troupes, leur dit „que jusqu'à présent honneur de la Russie est resté intact, qu'il en était dépositaire et qu'il savait que, si cet honneur venait à être attaqué, l'armée ferait son devoir; puis l'Empereur a embrassé Grand-Duc Nicolas, les larmes aux yeux. Plusieurs généraux ont fait de même entre eux. Enthousiasme a été grand, et émotion était générale.“

Un mouvement de sympathie se produit en Russie en faveur des Serbes; on craint que le courant ne devienne assez fort pour entraîner le Tzar et les sentiments de défiance à

l'égard de la Russie ont pris depuis quelques jours une nouvelle consistance; la seule chose qui me surprend c'est que nous soyons enveloppés dans cette défiance. Comme on n'a pas besoin de se gêner avec nous, on nous le laisse voir. Nous sommes tout à fait suspects." Il y aurait une réserve: Boerescu, Costaforu. Une circulaire serait indiquée.

467.

14 août 1876.

Dépêche de Jassy à la „Montags-Zeitung“.

Des officiers de St. Georges passent par la ville, entre autres, la semaine passée, le général Kauffmann avec un jeune Gortchacov, se dirigeant vers la Serbie, mais sans armes. Peut-être est-il déjà trop tard.

468.

25 août 1876.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Belgrade, A. Sturdza.

Milan a convoqué les agents pour „note verbale.“ Son Altesse le prince de Serbie, ayant convoqué M.M. les représentants des Puissances garantes, leur a déclaré que le gouvernement serbe veut se conformer aux vœux des Puissances et, désirant voir se rétablir les bons rapports entre la Porte et la Principauté, sollicite leurs bons offices pour amener la cessation des hostilités. Son Altesse a ajouté qu'il considère comme un devoir de conscience de demander en même temps les bons offices des Puissances pour la cessation des hostilités entre la Porte et le Monténégro, car la cessation partielle n'est pas de nature à conduire au but qu'on se propose. L'agent d'Autriche ayant demandé au prince s'il prenait sur sa responsabilité que le prince de Monténégro est d'accord aussi, le prince Milan a répondu qu'il s'était d'abord entendu avec lui et que Ristitch vient de recevoir par écrit son adhésion<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Le même jour un autre rapport reproduit le télégramme de Tchernaviev sur le combat d'Alexinatz, une victoire qui aurait coûté aux

469.

26 août 1876.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Rome, Cantacuzène.

On y a reçu la nouvelle de la note verbale de Milan. Ayant parlé là-dessus au ministre des Affaires Étrangères, celui-ci a dit que „cette phase rapproche la paix“.

470.

27 août 1876.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, A. Sturdza.

A Alexinatz il y a eu une défaite, après dix jours de combat. Déligrade seule résiste encore. A Alexinatz il n'y a plus que onze bataillons. Les Puissances seraient disposées à fournir pour la Serbie l'indemnité de 300.000 ducats. „La construction du chemin de fer est une suggestion autrichienne. Il paraît qu'en ce moment le comte Zichy est l'omnipotent à Constantinople.“ Le Monténégro „a formulé sa demande directement à l'empereur d'Autriche“. Le Serbie est épuisée; quant au prince, „il est même avéré aujourd'hui qu'il n'y a jamais eu d'enthousiasme de sa part et que ce n'est que forcé qu'il se bat actuellement“. Tout cela est l'„utopie vaniteuse d'un parti conduit par des ambitieux“: le Piémont. „Langage ambigu“ de l'agent russe. „Belgrade est littéralement inondée de Russes“, qui viennent dans des „proportions extraordinaires“, par groupes de cinq cents. „On attend incessamment un régiment de Cosaques“. Il y aura 500 officiers, 500 sous-officiers, 1.000 soldats, aussi de la garde: même „des plus grands noms de la Russie et des grades les plus élevés“, avec une „caisse russe spéciale“. Le général Tchernaiëv est de facto le véritable maître de la Serbie. Les officiers serbes qu'on force de partir s'en plaignent. „L'opinion générale dans l'armée et dans les classes supérieures commence à

---

Tures 5.000 soldats et 34 officiers de tués. Le rapport du 28 ajoute que Gortchacov veut qu'on s'accorde aussi à l'égard du Monténégro et de la Bosnie-Herzégovine.

tourner contre les Russes. Il n'est pas de meme des prêtres, qui reçoivent des dons considérables en argent des couvents russes, et des paysans, qui voient les officiers russes se faire tuer bravement à leur tête sur tous les champs de bataille“. Parfois les soldats serbes les abandonnent. „En général l'armée serbe, composée pour la plupart de paysans enlevés à leurs charrues et mal armés, se bat mal, ne tient que derrière des palissades ou des retranchements et n'attaque jamais à la baïonnette.

Les Serbes reprochent au général Tchernaiëv de n'avoir pour véritable objectif que la Bulgarie et que les Serbes n'ont servi au fond que d'instruments entre les mains des comités panslavistes, pour tenter de créer une Bulgarie comme dépendance russe.“

Les sommes envoyées par la Russie s'élèvent déjà a vingt millions de francs. Les ambulances, contenant 300 personnes et 200 médecins, viennent de Pétersbourg, de Moscou, de Charkov, de Kazan. „Parmi les femmes il y a même des nihilistes.“ A Semendrie on voit des „staroviertzi“ On paye tout, „jusqu'à la paille“. Les hôpitaux sont admirables. A Toptchider celui de Pétersbourg est patronné par le Tzar. On donne des secours aux pauvres. D'Angleterre sont arrivés des chevaliers de S. Jean. L'Autriche a enssé une ambulance. La Croix Rouge roumaine était a Zaitchar lors de la retraite serbe. Les Turcs n'ont aucun eazard pour les sanitaires même: tel est coupé en morceaux, un autre a les yeux brûlés au pétrole, des prisonniers sont aussi mis au feu sous des arbres; les officiers russes se munissent donc de poison. Il y a eu même un enfant rôti. Osman-Pacha doit faire pendre des bachibouzouks. Cette guerre est „pour les Russes une croisade“. La Russie marchera, „au risque de faire la guerre même à l'Autriche“.

471.

21 septembre/3 octobre 1876.

Rapport de l'agent de Roumanie à Vienne.

Confidentiel. Dans sa lettre à François-Joseph, Czar demande coopération de l'Autriche pour pacifier la presqu'île du Balcan, dans le cas où Turquie refuserait les propositions de l'Angleterre. Si les négociations de paix échouent à Constantinople, entrée des Russes en Bulgarie par la Roumanie devient probable et sera sujet de l'occupation de la Bosnie-Herzégovine par l'Autriche.

Réponse de François-Joseph pas encore partie.

472.

29 août 1876.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Vienne.

Les représentants des Puissances garantes viennent de recevoir ce jour même l'ordre d'intervenir à Constantinople. On a attendu demande de médiation de Nikita lui-même.

473.

30 août 1876.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Constantinople, général J. Ghica.

La déposition du Sultan est imminente; l'intronisation de Hamid aura lieu, dit-on, après-demain ou dans quelques jours. La Porte discute si en principe on peut accepter la médiation. Il est question d'un congrès à Bruxelles, Gênes, Bade, mais „plus probablement à Venise“.

474.

31 août 1876.

Télégramme du „Corespondenz-Bureau“.

Turcs battus tous points rive droite Morava et exposés avoir tourné aile droite... Serbes poursuivent ennemi.

475.

31 août 1876.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Belgrade, A. Sturdza.

Les Turcs ont abandonné leurs positions devant Alexi-

natz, tant sur la rive droite de la Morava que sur la rive gauche, après avoir détruit les ponts derrière eux. Il ont évacué le territoire serbe complètement et se sont retirés vers Niche.

476.

1-er septembre 1876.

Communication du moutessarif de Tulcea aux consuls.

J'ai l'honneur de vous annoncer que, d'après une dépêche-télégramme, adressée par Son Altesse le Grand-Vizir au gouverneur général du vilayet du Danube et qui vient de m'être transmise par Son Excellence Assim-Pacha, la maladie dont le Sultan Mourad souffrait depuis son avènement au trône n'offrant plus de chance de guérison, a entraîné, selon la loi sacrée, sa déchéance, et l'héritier légitime, Sa Majesté Abdul-Hamid II, a été proclamé empereur des Ottomans, conformément aux lois du pays.

477.

3/15 septembre 1876.

Rapport de l'agent de Roumanie à Constantinople, général J. Ghica.

Peu avant sa mort Réchid-Pacha était disposé à reconnaître le titre de „Roumanie“: Savfet, sollicité par Elliot, l'avait aussi promis, et il maintient son point de vue. Faut-il traiter „d'administration à administration“?

478.

4 septembre 1876.

Rapport de l'agent de Roumanie à Vienne.

Les Russes perdent patience. La base des réformes sera le mémoire qu'on a rédigé à Berlin.

479.

6 septembre 1876.

Rapport de l'agent de Roumanie à Constantinople, général J. Ghica.

La Porte refuse l'armistice. Elle veut la „déposition de

Milan et l'élection d'un nouveau prince“, l'augmentation du tribut, l'occupation ou la destruction de certaines forteresses, qui ne seront plus refaites, „liberté en permanence pour les armées turques d'entrer ou passer en Serbie“.

480.

7 septembre 1876.

Rapport de l'agent de Roumanie à Vienne.

Les Turcs demandaient: visite d'hommage du prince Milan à Constantinople, diminution de l'armée serbe, un chemin de fer jusqu'à leur frontière, l'occupation de trois forteresses, dont Alexinat<sup>1</sup>.

481.

Vers le 7 septembre 1876.

Rapport de l'agent de Roumanie à Constantinople, général J. Ghica.

Elliot propose, avec le statu quo, un „système d'autonomie administrative“ pour la Bosnie et l'Herzégovine; quant à la Bulgarie, elle formera l'objet d'une discussion ultérieure. Il y aura un „armistice formel“. On a trouvé hier des placards en turc, menaçant les ministres d'être empalés en place publique, s'ils osent conclure paix sous autres conditions que Serbie, Roumanie et Monténégro doivent redevenir des provinces turques; des indemnités doivent être payées au gouvernement ottoman et aux populations turques pour les dommages qu'ils ont soufferts. Les Grandes Puissances de l'Europe doivent prêter serment solennel qu'elles ne se mêleront plus désormais des affaires de la Turquie.

482.

19 septembre 1876.

Rapport de l'agent de Roumanie à Vienne.

L'empereur Alexandre s'est rendu à Varsovie et a été

---

<sup>1</sup> Le 6 il faisait observer qu'en tant que vassale la Principauté ne peut pas observer une neutralité absolue.

enchanté d'y trouver Manteuffel. „Il n'a pas caché à ses intimes que l'Empereur d'Allemagne venait de lui garantir la neutralité de l'Autriche-Hongrie, au cas où il se verrait contraint de tirer l'épée pour la défense des chrétiens de la Turquie. L'empereur a ajouté qu'il avait fait et faisait encore son possible pour sauvegarder la paix, mais qu'il désespérait absolument de son maintien. L'agent a discuté avec Orczy. „Jamais l'éventualité dont vous venez de me parler n'a été posée, examinée ni discutée entre une Puissance quelconque et nous.“ Il est sûr de l'empereur de Russie: ces faits „n'ébranlent pas notre confiance en l'empereur Alexandre. Devant cet accord la Turquie doit céder et cédera.“ Étant sondé sur l'attitude de la Monarchie en cas de guerre, il répond que „cela dépend de tant de choses“. Imposera-t-on une „neutralité forcée“? Orczy assure qu'„après la paix une conférence se réunira pour donner une annexe au traité de Paris“. Andrassy refera „largement“ le projet concernant la Bosnie et l'Herzégovine. Calice, l'ambassadeur d'Italie à Constantinople, est son ami. Quant à la proclamation de la royauté serbe, elle a valu un télégramme de félicitations anglais.

483.

Octobre 1876.

Rapport de l'agent de Roumanie à Pétersbourg.

On a envoyé en Serbie 225 soldats russes, dont 45 officiers. Gortchacov l'a reçu „gracieusement“. L'empereur est parti. „Opinion et gouvernement continuent à être irrités.“ Gortchacov le lui dit, „très énergiquement“. Il faut fermer les yeux sur le passage des secours russes. „Il faut surtout éviter que notre neutralité ne paraisse être plutôt sympathique aux Turcs qu'aux chrétiens, comme on semble le croire ici.“ Le ministre espère un armistice, puis la paix. Les manoeuvres d'automne, auxquelles assiste aussi ambassadeur d'Angleterre, ont produit une excellente impression. „Notre députation a emporté de Livadia assurances dans ce sens... Dans le cas où les circonstances changeraient con-

tre son désir, Russie s'entendrait avec le gouvernement roumain et ordonnerait faire rien à notre détriment."

484.

1-er octobre 1876.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, A. Sturdza.

La Porte accepte l'armistice de cinq mois. Chouvalov et Orlov ont communiqué à Londres et à Paris, „par ordre de l'empereur de Russie, que Sa Majesté désire vivement qu'il soit mis fin à l'effusion du sang". (On demande en même temps la coopération de ces Cabinets.)

L'agent de Russie a reçu de Livadia des ordres fort catégoriques dans le sens précité, et cette fois-ci son langage, on l'espère, sera dépourvu de tout artifice ambigu.

(On ne sait pas ce que veulent l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie. La flotte anglaise ne fera pas de démonstration.) C'est surtout à l'occupation de la Bulgarie par la Russie que l'Angleterre ne consentira jamais.

(Les Serbes ont des difficultés avec Tchernaviev, et les sociétés panslavistes disposent du pays.) Les relations entre le prince Nicolas et le prince Milan sont des plus tendues, surtout depuis la proclamation de la royauté, qui a été on ne peut plus mal accueillie à Cetinié.

Dans ce moment donc tout semblerait tendre à la solution pacifique. Mon collègue de Russie cependant m'assure que l'exaltation parmi les Russes est telle qu'on a lieu de tout craindre et qu'on ne saurait être rassuré sur l'avenir. Les nouvelles de Constantinople représentent l'état des esprits là-bas comme non moins exaspéré. En somme l'avis général est que, si la guerre était écartée pour le moment, cela ne serait que partie remise pour le printemps.

485.

14 octobre 1876.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Vienne, Florescu.

Dans note très habilement rédigée que la Porte a remise aux représentants des Puissances garantes, les points dont

traite mon télégramme d'hier ne figurent pas comme conditions de l'armistice, mais comme desiderata. Elle exprime aussi espoir que les Puissances empêcheront les Principautés envoyer secours aux insurgés...

486.

17 octobre 1876.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Vienne, Florescu.

Situation est complètement changée du jour au lendemain. Avant-hier tout était à la paix; aujourd'hui on croit à la guerre. Tout dépend encore de Bismarck, dont l'attitude impénétrable cause ici de véritables inquiétudes... L'armée turque est vouée à une destruction certaine, si l'hiver la surprend dans ses positions actuelles. (C'est pourquoi on a pensé à l'armistice.)

487.

17 octobre 1876.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Belgrade, A. Sturdza.

(La guerre continue. Après des combats à la baïonnette, les Serbes ont évacué Déligrade.) C'est encore l'élément russe de l'armée qui paye le plus largement de son sang. (On craint à Belgrade que les Turcs arriveront à Krouchévatz. La tension entre les deux princes slaves „semble aplanie“. Nikita déclare ne pas vouloir se séparer des Serbes. Mouktar-Pacha a été deux fois battu; trois Pachas ont été pris à Médoum.) Le gouvernement semble pencher vers l'idée de proclamer officiellement l'indépendance et la royauté... Il faut une satisfaction au peuple pour tous les sacrifices qu'on lui a imposés... Il vaut mieux pour la Serbie se présenter devant une conférence ou un congrès futur avec des actes accomplis. (L'argent manque, même pour les fournitures, le plomb aussi. On n'a pas fait les labours d'automne et tout renchérit. Le nombre des blessés est grand.)

488.

20 octobre 1876.

Télégramme du vice-agent de Roumanie à Vienne, Florescu.

Allemagne s'est jointe à la Russie pour repousser formellement l'armistice. L'Autriche s'en tiendra probablement aux déclarations académiques. (La France et l'Italie déclarent que Savfet s'est trop pressé en parlant de leur acquiescement.)

489.

25 octobre 1876.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Vienne, Florescu. La guerre paraît inévitable et pourra amener des complications intérieures en Autriche.

490.

23 octobre 1876.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Vienne, Florescu. (Il transmet le discours du président de Conseil autrichien.) Programme exclut naturellement toute idée de conquête, mais que ses efforts en faveur de la paix avaient pour limite devoir de sauvegarder avec énergie la sûreté et les intérêts de la Monarchie. (Il est beaucoup commenté.)

491.

7 novembre 1876.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Vienne, Florescu. (Aucune Puissance n'a montré encore son opinion sur la proposition de conférence présentée par l'Angleterre.) On doute que la Russie accepte les dernières clauses. L'Autriche se prononcera après la Russie. Les meilleurs amis du comte Andrásy ignorent ses intentions à cet égard. Le Czar a déclaré continuellement à lord Loftus n'avoir en vue que l'amélioration du sort des Slaves et qu'en aucun cas il ne cherchera à étendre ses frontières. Le baron Orczy m'a demandé s'il est vrai que le Gouvernement roumain a réuni de grands équipages de pontonniers à Turnu-Severin.

492.

8 novembre 1876.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Vienne, Florescu.

(Pendant trois jours le Parlement a discuté les affaires d'Orient.)

Ultramontain slave a déclaré que Autriche ne devait pas compter sur Slaves dans guerre contre Russie... On soupçonne existence d'une note assez raide que comte Andrassy aurait adressé Pétersbourg au sujet de l'ultimatum russe<sup>1</sup>.

493.

15 novembre 1876.

Rapport et mémoire présentés à Londres par Jean Ghica.

Il parle du grand effet produit par la nomination de Salisbury pour tenir tête à Ignatiev. Lord Redcliffe dit que „cet homme a assez de force pour remettre sur pied même sir II. Elliot... L'intégralité de l'empire ottoman sera maintenue, mais je ne peux pas dire autant de son intégrité.“ Salisbury a donné à l'agent, Jean Ghica, „toute la soirée“. Ghica demande „qu'on donne à la Roumanie une garantie spéciale qui ne permette plus à personne de penser à violer son territoire“. Il invoque „la mauvaise volonté et l'orgueil turc“. „Il m'a montré porter le plus grand intérêt à la tranquillité et à la prospérité de la Roumanie“ et a demandé des notices. Ghica lui a parlé ensuite des îles et de „l'injustice qu'on nous a faite en nous éloignant de la bouche de Kilia, qui a été et doit être roumaine“. Salisbury répond qu'„il ne serait pas prudent d'ouvrir au moment présent une discussion de frontières“.

Mémoire présenté à Salisbury, relevant les progrès réalisés récemment par la Roumanie. Ils ont résolu la question rurale, qui menaçait la propriété terrienne; ces Latins ont une armée de 50—60.000 soldats; tout a changé depuis douze ans; on demande secours aux Puissances. Car „il ne dépend que des grandes Puissances de l'Eu-

---

<sup>1</sup> Dans un autre rapport, du même mois, l'agent annonce que l'Allemagne a accepté l'idée d'une conférence: tout y sera *ad referendum*. Andrassy est malade. Le 20 il fait savoir que Salisbury cherchera à gagner l'Autriche-Hongrie. Il y a des difficultés pour la frontière monténégrine.

rope d'en faire une barrière forte contre des tendances qui, à des époques périodiques, menacent la tranquillité et l'équilibre politique en Orient". On veut que ces Puissances „cherchent à élever le niveau politique de leur petit État et qu'elles cherchent à mieux assurer leur position politique et leur existence nationale". Le gouvernement roumain se plaint de l'attitude des autorités turques sur le Danube, de l'abus avec les actes de sujétion ottomane, du traitement de l'agent princier, du refus opposé à la frappe de la monnaie nationale et à la création d'un ordre. On veut une convention commerciale et douanière... Les Roumains, en gardant la plus stricte neutralité dans la lutte que les Slaves ont engagée contre les Turcs, ont fait preuve de tact politique." Mais, si la Russie intervient, elle aura une „situation difficile", car „leur livrer passage sans le consentement des Puissances garantes serait enfreindre cette neutralité qui leur est dictée par l'instinct de leur conservation nationale et qui pour la Roumanie est une obligation imposée par les traités comme un devoir." Si d'autres Puissances interviennent, il en sera autrement, mais tout doit être préparé d'avance. La Roumanie a appelé sous les drapeaux les territoriaux pour „faire respecter sa neutralité". „La garantie de l'Europe, telle qu'elle existe actuellement, telle qu'elle résulte des traités de Paris pour la Roumanie, n'est pas suffisante et qu'il serait dans l'intérêt européen qu'elle soit rendue plus efficace".

494.

17 novembre 1876.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Vienne, Florescu. Autriche refuse d'admettre autonomie de Herzégovine et Bosnie et s'en tient (au projet Andrassy, bien) que amélioré. Une victoire des Serbes pourrait seule modifier ces dispositions.

495.

22 novembre 1876.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Constantinople, général J. Ghica.

Le Grand-Vizir dit que, si le programme de la conférence préliminaire est bien celui qui circule dans le public, la Porte est décidé à le repousser.

496.

23 novembre 1876.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Vienne, Florescu.

....Ton des organes russes baisse considérablement depuis hier. On espère que Russie renoncera à la clause de l'occupation militaire, qui rendrait guerre inévitable. Les bourses ont fermé en hausse.

497.

25 novembre 1876.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Constantinople, général J. Ghica.

France formellement refuse la proposition faite par l'Angleterre, du consentement de toutes les Puissances, d'occuper les provinces insurgées.

(La Porte déclare qu'elle ne peut pas ordonner le désarmement total. L'Autriche n'a pas permis à Mouktar-Pacha de s'embarquer à Gravosa.) La position du prince Milan extrêmement précaire. (Salisbury est en ce moment chez Andrassy.)

498.

26 novembre 1876.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Vienne, Florescu.

Salisbury ne paraît pas avoir réussi à Berlin „sur la question de l'occupation de la Bulgarie“.

499.

27 novembre 1876.

Rapport du vice-agent de Roumanie à Vienne, Florescu.

Les zélés pour la paix ont imaginé pour mettre tout le monde d'accord une occupation de la Bulgarie (consentie par toutes les Puissances garantes) et dont la durée, le caractère et jusqu'au chiffre des troupes russes qui y pren-

draient part seraient fixés par la conférence. On dit que cette combinaison serait fort appuyée par le Cabinet de Berlin. Je ne garantis pas ce détail.

500.

29 novembre 1876.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Vienne, Florescu.

Allégation des journaux d'après lesquelles Salisbury aurait adhéré dans conversations avec Bismarck à l'idée d'une occupation de la Bulgarie par les troupes russes est fausse. Le bruit que, en cas de guerre, l'armée roumaine serait incorporée à armée russe s'est répandu dans presse autrichienne.

501.

3 décembre 1876.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Pétersbourg.

Occupation n'est pas condition *sine qua non* pour la Russie, mais elle a déclaré qu'elle occuperait Bulgarie sans hésitation dans le cas où le moindre trouble aurait lieu en Turquie pendant les travaux de la conférence. (Salisbury n'a pas réussi dans sa mission.)

502.

3 décembre 1876.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Pétersbourg.

(La Russie mobilise.) *Pour le moment il n'est pas question de guerre avec les grandes Puissances de l'Europe.* Mobilisation de l'armée russe a pour but de montrer qu'on est prêt à toute éventualité. Jusqu'à présent aucun ordre de marcher n'a été donné.

503.

8/20 décembre 1876.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Constantinople, général J. Ghica.

La conférence demande aussi une „autonomie cantonale“ de la Bosnie et de l'Herzégovine, une „occupation temporaire de la Bulgarie par 3.000 Belges comme garantie“.

Ne pourrait-on pas, dit l'agent, employer les Roumains<sup>1</sup>?

504.

18/30 décembre 1876.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Vienne, Florescu.

Dans Conseli des ministres autrichiens et hongrois, sous la présidence de l'empereur, on a agité la question de la mobilisation. On a reconnu qu'en présence des armements russes et eu égard aux chances persistantes de la paix il n'y a (pas) lieu de se hâter. Il a été constaté une fois de plus que l'armée peut être mobilisée en très peu de jours. (La Porte cèdera bien „à la pression énergique des Puissances“.)

505.

22 décembre 1876.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Vienne.

Si la Porte persiste dans son refus, les ambassadeurs quitteront Constantinople. Dans ce cas, question ne se pose plus entre Turquie et Russie, mais entre Turquie et Europe. Si Grand-Vizir essaie tenir tête à l'Europe, il tombera après un nouveau Navarin<sup>2</sup>.

506.

28 décembre 1876.

Rapport de la „délégation roumaine à Toultscha“.

Le commandant des troupes de la Dobrogea, Ali-Riza, vient de débarquer à Kustendché; il y aurait des canons à Megidie; des fortifications s'élèvent près de celles de 1853. Les Turcs se rassemblent „avec des chants, des drapeaux et à grand cris, des khodchas à leur tête“. On convoque jusqu'aux prélats est aux prêtres chrétiens, qui doivent prendre

---

<sup>1</sup> Le 23 l'agent télégraphie que la résolution sera un ultimatum présenté à la Porte, de la part de l'Angleterre aussi. — Le 20/1-er janvier il croyait que, le contre-projet turc ayant été rejeté, les membres de la conférence partiraient.

<sup>2</sup> Le 4 janvier 1877 l'agent annonce que la Porte présentera par écrit les motifs de son refus. Le rapport du 28 décembre (9 janvier) ne parlait que d'ajournements.

part au travail. „Quant à la proclamation de la Constitution, elle n'a produit aucune impression dans la ville et surtout parmi la population bulgare, qui n'a participé à aucune manifestation: bals, illumination, chants, demeurant simples spectateurs.“

(Texte roumain.)

507.

30 décembre/10 janvier 1876.

Note comte Andrassy de l'année dernière est destinée à devenir la base de nouvelles négociations au sein de la conférence. La politique russe paraît n'avoir plus de retraite favorable. (La Grèce prétend que des Grecs seront compris dans la Bulgarie à créer. Orczy accepte la protestation roumaine contre l'article de la Constitution ottomane.)

508.

3/25 janvier 1877.

Rapport de l'agent de Roumanie à Constantinople.

Dans son discours, Ignatiev déclare considérer la conférence comme dissoute, non sans un „sentiment de profond regret“. „Se laissant entraîner par le courant dangereux de manifestations patriotiques, dont les origines ne sont ni aussi profondes ni aussi étendues qu'en sont bruyants les éclats, la Porte a pris une mauvaise décision“. Toute hostilité, toute espèce de troubles seraient considérés comme „une provocation à l'Europe“.

Déjà la Thessalie, l'Épire, la Crète s'agitent. Ignatiev le signale à la Porte, „l'engagent à ne pas attendre les effets miraculeux d'une Constitution ébauchée et dont les avantages ne pourraient en tout cas se faire sentir, si elle était même parfaite, qu'après son exécution consciencieuse pendant un espace de temps plus ou moins prolongé, pour prendre des mesures efficaces afin d'épargner à l'humanité le triste spectacle du renouvellement des tragiques événements qui ont fait frémir d'indignation le monde civilisé“. (Il faut, à son avis, conserver les anciens privilèges des chrétiens et garantir les intérêts financiers de l'Europe.)

509.

8/20 janvier 1877.

Rapport de l'agent de Roumanie à Constantinople.

(Le refus turc a été communiqué. On communique de la part des Puissances la note Andrassy concernant le régime des trois provinces, la commission de contrôle mixte, composée de chrétiens et de musulmans, avec la participation d'un commissaire de la Porte.) Ils ont aussi fait savoir désormais que la Turquie ne devait plus compter sur un appui des Puissances.

510.

8/20 janvier 1877.

Rapport de l'agent de Roumanie à Vienne.

Dans les régions politiques et diplomatiques on croit que la rupture des négociations à Constantinople n'augmente pas les probabilités d'une guerre orientale. On compte sur les négociations particulières de Cabinet à Cabinet pour arriver à une entente sur les bases de la note Andrassy. L'attention commence à se porter sérieusement sur Allemagne et France, dont les rapports se tendent de plus en plus.

511.

12 janvier 1877.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Constantinople.

Les Turcs referont la commission de contrôle. On déclare que les séances de la conférence sont fermées. Lundi prochain un dernier appel sera adressé à la Porte<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Le 15, l'agent annonce: les Turcs ont demandé qu'on admette le retard jusqu'à lundi de leur réponse. — Le 7/19 il communique que le grand Conseil turc est décidément contre l'acceptation de la note; on le fera savoir aux membres de la conférence samedi prochain. — Le 22 il parle du retour du délégué austro-hongrois, Zichy, par Bucarest. — La 13/25 le même fait savoir que Zichy ira par Trieste.

512.

11/23 janvier 1877.

Rapport de l'agent de Roumanie à Vienne.

Il y a quelques jours le Gouvernement autrichien déclarait dans le „Journal Officiel“, édition du soir, qu'il n'a aucun rapport avec la „Correspondance Hongroise“, qui se faisait passer pour officieuse. J'apprends que ce dévouement (*sic*) était motivé par un article où cette feuille, répondant au „Românul“, avait discuté *l'éventualité* d'une occupation de la Roumanie par les armées autrichiennes.

513.

13 janvier 1877.

Rapport de l'agent de Roumanie à Pétersbourg.

Matin il y a eu cercle diplomatique au Palais. L'Empereur m'a chargé de transmettre ses amitiés au prince. Il a ajouté: J'espère que M. J. Bratiano n'a pas oublié les conseils que je lui ai donnés à Livadia. J'ai répondu que, l'attitude correcte de la Roumanie ayant reçu l'approbation générale de grandes Puissances de l'Europe, j'osais espérer que Sa Majesté était également contente de nous. *Je n'ai pas à me plaindre*, m'a répondu l'Empereur. Il a dit au chargé d'affaires turc: J'espère que la Turquie acceptera les résolutions de la conférence. Si elle les rejette, j'en ferais retomber toute responsabilité sur votre gouvernement. Empereur a exprimé à tous les ambassadeurs des espérances de paix.

514.

17/29 janvier 1877.

Rapport de l'agent de Roumanie à Vienne.

(L'ambassadeur de Turquie est parti en congé. La Porte aura encore un terme pour l'exécution des réformes.) Si expérience échouera complètement ou si actes de violences seront commis contre chrétiens, Turquie ne se trouvera plus en face de Russie seule, mais (en face de) toutes les Puissances représentées par leur flotte. Idée faire formuler par Russie propositions en vue d'intervenir communément a été

un baume appliqué sur ses blessures. (On croit que la Serbie fera sa paix.) On fait courir le bruit que Rustem-bey, serait envoyé à Bucarest pour chercher établissement entente avec le Gouvernement ottoman.

515.

18 janvier 1877.

Rapports administratifs roumains.

Un vaisseau de guerre turc est à Vidine, où se trouvent 4.000 nizams, 3—4.000 bachibouzouks. L'artillerie se prépare à marcher vers Zaïtchar. A Silistrie il y a 13.000 soldats; 8.000 en quartier, les autres se préparent des campements souterrains<sup>1</sup>.

516.

22 janvier (3 février) 1877.

Instructions aux agents de Roumanie.

Il est vrai que nous sommes en pleine crise ministérielle, laquelle cependant est tout à fait étrangère à la politique extérieure.

517.

27 janvier 1877.

Rapport de l'agent de Roumanie à Vienne.

Andrássy refuse d'être médiateur de la paix entre la Turquie, d'un côté, la Serbie et le Monténégro, de l'autre. La feuille officieuse écrit: „Il existe encore une Europe“. On demandera à la Russie de permettre que les autres Puissances présentent de nouvelles propositions.

518.

27 janvier (8 février) 1877.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Vienne.

Il a vu Ignatiev et lui a parlé de la chute de Midhat-

---

<sup>1</sup> D'autres rapports signalent la fortification, dans une de près de Silistrie, des Tcherkesses dans le district roumain de Ialomița.

Pacha. On n'a pas accepté la démission du Ministère russe. Le chancelier russe répond: „il n'est pas encore temps d'aviser“.

519.

4 février 1877.

Rapport de l'agent de Roumanie à Constantinople.

Le chancelier russe signale, dans une nouvelle circulaire, la phase nouvelle dans laquelle est entrée la question turque. On ne veut pas rompre la solidarité européenne. Mais l'agent ne sait pas où est cette solidarité elle-même.

520.

6/8 février 1877.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Vienne.

(Une seule réponse est arrivée: celle de l'Angleterre.) Elle est d'opinion qu'on ne pouvait rien décider avant de savoir si et comment Turquie tiendra ses promesses et que, dans tous les cas, il faudrait lui laisser faire expérience de ses réformes.

521.

7/19 février 1877.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Vienne.

Comte Andrassy, que j'ai vu hier, ne croit pas que Russie songe actuellement à nous envahir. Il n'est pas probable qu'elle entreprenne guerre sans assentiment des autres Puissances. Empereur Alexandre très pacifique, mais, quoi qu'il arrive, Autriche-Hongrie ne se départira pas à notre égard des déclarations contenues dans télégramme du comte Andrassy du 17 décembre dernier<sup>1</sup>.

522.

15/27 février 1877.

Le ministre des Affaires Etrangères, Nicolas Ionescu, à l'agent de Roumanie à Vienne.

Nous n'avons aucun indice qui nous autoriserait à croire

---

<sup>1</sup> Ce télégramme, essentiel, manque dans la correspondance.

que entrée des Russes en Roumanie est imminente. Nous croyons au contraire que situation n'est pas changée et que Russie se trouve dans mêmes dispositions qu'il y a un mois. Langage et attitude baron Stuart sont à la paix. Vous êtes plus à même que nous de vérifier nouvelle que vous nous signalez par télégramme du 26 février. Nous vous serions reconnaissants si vous nous donniez information précise qu'il nous est impossible d'avoir du côté du Pruth.

523.

26 février 1877.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Vienne.

„Corespondance Générale“ publie télégramme annonçant entrée imminente des Russes en Roumanie.

524.

22 février (6 mars) 1877.

Nicolas Ionescu à l'agent de Roumanie à Berlin, Degré.

Veillez répondre si le général Ignatiev se trouve encore là. Tâchez aussi d'apprendre ce que le Cabinet de St. Pétersbourg entend faire avec la Bessarabie après une abrogation du traité de Paris.

525.

25 février 1877.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Vienne.

Le gouvernement autrichien a fait des remontrances sérieuses à l'ambassadeur turc au sujet des déprédations turques sur notre territoire.

526.

2 mars 1877.

L'Angleterre demande à la Russie qu'elle accorde aux Turcs le terme d'un an pour leurs réformes. L'Autriche-Hongrie, l'Allemagne, la France y sont disposées.

527.

6 mars 1877.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Vienne.

Les ambassadeurs d'Angleterre et d'Italie espèrent la paix. On a interpellé à Vienne à cause d'une vingtaine d'étudiants expulsés de Roumanie et de l'interdiction d'ouvrir débit de boissons, qui est contraire à la convention de commerce.

528.

12 mars 1877.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Vienne.

Ignatiev veut un acte final, sans les clauses que la Porte juge offensantes pour son indépendance. L'Angleterre et l'Autriche-Hongrie se montrent très réservées. „Dépêche d'hier de la Porte annonçant application immédiate de réformes beaucoup plus étendues que la demande d'Ignatiev“; ceci constituerait pour la Russie un „nouvel échec diplomatique“<sup>1</sup>.

529.

12 mars 1877.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Vienne.

Ni dans message dont Ignatiev est chargé, ni dans toute autre communication du Gouvernement russe il n'a pas été question de déclarer traité de Paris déchu, pas plus que d'inviter les Puissances garantes à l'action commune contre Turquie en vertu du même traité. Je suis d'avis que vous devez faire de ceci l'objet d'une communication au „Moniteur Officiel“.

530.

13 mars 1877.

Le projet Ignatiev a été accepté par la France et l'Allemagne, qui font des efforts auprès de l'Autriche-Hongrie et de l'Angleterre. (Adhésion de l'Autriche probable.)

531.

16 mars 1877.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Vienne.

---

<sup>1</sup> L'agent annonçait le 13 qu' Ignatiev est attendu à Vienne. — Le 15 il demandait ce qui en est des nouveaux régiments roumains.

Pas plus dans le projet de protocole apporté par Ignatiev à Paris que dans le texte actuel du projet, tel qu'il a été remanié à Paris, il n'est question de la rétrocession de la Bessarabie. Inutile d'ajouter qu'Ignatiev lui-même n'en a jamais parlé.

532.

18 mars 1877.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Vienne.

(Le projet Ignatiev a subi des modifications à Londres aussi. On demande le désarmement de la Russie.) Ignatiev dit que la Russie se réserve de régler cette question directement avec la Turquie, mais après l'acceptation du protocole par les Grandes Puissances. (On a demandé une réponse à Pétersbourg.)

533.

20 mars 1877.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Vienne.

La réponse de Pétersbourg est favorable, mais la Russie demande certaines modifications. L'Angleterre les acceptera. L'entente européenne est donc un „fait presque accompli“, car les autres Puissances y adhéreront. Après la démobilisation russe il y aura la paix avec le Monténégro. „Discours du Sultan est considéré comme une adhésion anticipée au protocole de Londres et a achevé de détendre la situation<sup>1</sup>.“

534.

8,20 mars 1877.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Vienne.

(L'Angleterre demande la dislocation de l'armée russe du Sud après l'acceptation du protocole; le désarmement turc suivra, puis la paix avec le Monténégro et enfin l'application des réformes.) La Russie n'a pas répondu encore définitive-

---

<sup>1</sup> Le 22, l'agent, mentionnant la continuation des négociations avec l'Angleterre, rectifie que les paroles attribuées au Sultan sont de Savfet.

ment, mais, si elle accepte, ce n'est pas précisément sur un pont d'or qu'elle opérera sa retraite.

535.

29 mars 1877.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Pétersbourg.

(Empereur déclare) qu'il ne pouvait prendre aucun engagement relativement à la démobilisation, que la Russie ne saurait plus faire aucune concession et que *guerre éclatera*: toute responsabilité devait en tomber sur Angleterre. (Un Conseil des ministres s'est réuni à Londres.)

Accord est complet entre les Cabinets de Pétersbourg, Vienne et Berlin. *On m'a encore assuré au Ministère des Affaires Etrangères, en cas de guerre, aurait une entente avec le Gouvernement princier.*

536.

30 mars 1877.

Rapport de l'agent de Roumanie à Pétersbourg.

Comte Schouvaloff a été chargé de déclarer verbalement au Gouvernement anglais que la Russie prend l'engagement de démobiliser à condition que la paix entre Turquie et Monténégro soit conclue avant le 1/13 avril et que Turquie envoie un ambassadeur à *St. Pétersbourg pour négocier directement du sort des chrétiens de l'Orient*. Si ces conditions ne sont pas remplies ponctuellement, Russie se réserve *sa liberté d'action* sans démobiliser. Après bases seraient consenties par le Cabinet anglais et décidées, samedi protocole sera signé à Londres.

537.

30 mars 1877.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Vienne.

Le protocole se signe demain à Londres... La Turquie montrera qu'elle tient compte des vœux de l'Europe. Sur le mode, l'époque, les phases de la démobilisation, Russie se réserve de s'entendre directement avec Turquie, ce qui im-

plique idée du désarmement simultané. (La Turquie acceptera-t-elle?

L'Angleterre ne la soutiendra pas. Le Monténégro veut Nikchtich et les Coutchi.) Je vous communiquerai demain opinion du comte Andrassy relativement à un appel aux Puissances garantes pour régler notre dernier différend avec Turquie. Je viens d'avoir une altercation des plus sérieuses avec ambassadeur de Turquie, qui s'est permis de me dire que la Porte enverrait des troupes chez nous<sup>1</sup>.

538.

1-er avril 1877.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Vienne.

(L'Angleterre répond à Andrassy que le refus de la Porte n'écarte pas le protocole. Orczy ne croit pas au prétendu projet turc de passer le Danube: il prendra des informations à Constantinople.) Gouvernement autrichien ne croit pas encore guerre inévitable.

539.

1/13 avril 1877.

Circulaire du ministre roumain Câmpineanu aux agents.

Guerre aussi inévitable qu'imminente. Dans ce cas nous chercherons à régler conditions passage Russes, afin atténuer dommages pour pays, tout en restant dans une neutralité complète. Par cela nous restons entièrement dans

<sup>1</sup> Le 4 avril il télégraphie que le texte du protocole sera communiqué le lendemain au Parlement anglais; on en aurait éliminé la clause du désarmement de la Turquie. — Le 6 il observe que la clause a été maintenue. L'Angleterre et l'Italie font des réserves, la Porte est mal disposée. — Le 9 il signale que la réponse turque est „évasive“ sur le point du désarmement. Le Porte est prête à négocier avec le Russie, mais pas avec la condition d'une priorité de la paix avec le Monténégro. Elle n'admet pas non plus le contrôle des Grandes Puissances. Le prince Nikita renoncerait à ses prétentions si on lui cède Moratcha en Albanie. Bismarek avait présenté, à un certain moment, sa démission. — Le 11 l'agent parle de la réponse turque, qui n'a pas moins de trente-deux pages.

les limites de la déclaration qu'avez communiquée de la part du comte Andrassy. Ce modus vivendi exclut toute alliance et toute coopération. Cependant pour que puissions persister dans cette ligne de conduite il faut que les Turcs ne cherchent pas à transporter théâtre guerre chez nous... Inquiétude encore très grande dans le pays, car, à côté de calamités de la guerre, on craint des incursions et des massacres. Une action énergique du comte Andrassy à Constantinople peut seule nous éviter ces dangers et les conséquences qui en résulteraient.

540.

2 14 avril 1877.

Le ministre roumain des Affaires Étrangères à l'agent à Constantinople.

Les Turcs se concentrent à Vidine et se préparent à passer le Danube. Il y aura donc aussi concentration des troupes roumaines. L'agent se rendra chez le Grand-Vizir „afin obtenir l'assurance que notre territoire ne sera pas envahi“.

541.

2 avril 1877.

Conseil national convoqué par le prince de Roumanie. (Acte d'invitation.) Devant les circonstances extérieures, S. A. le prince (*Măria Sa Domnitorul*), ayant à vous consulter, j'ai l'ordre de vous inviter demain, samedi, 2 avril, à une heure après-midi, au Palais de Bucarest.

C. Bozianu, ancien ministre, jurisconsulte, est d'avis qu'il faut „garder une neutralité absolue, permettant le passage, également, aux Turcs et aux Russes, du moment que, par malheur, nous ne pouvons pas nous opposer utilement à aucun de ces Puissances... Nous nous trouvons dans une telle situation envers les Russes que, même s'ils seraient victorieux, cependant nous n'aurions rien à gagner, car la création d'un grand État slave au delà du Danube ne serait pas même dans notre intérêt.“ Les Turcs ne consentiraient pas à abandonner leur „base d'opérations“.

A la seconde question: „si, dans le cas de passage des armées russes, il faudrait que le gouvernement règle, d'accord avec le gouvernement russe, le passage et les conditions du passage en Roumanie“, il faut l'admettre et, au cas où les Turcs voudraient passer, les en empêcher „par voie diplomatique“.

Manolaki Kostaki, ancien président du Conseil, chef des jeunes conservateurs: „Il est recommandable (*este bine*) de ne mettre aucun empêchement à l'entrée des Russes dans le pays... Il ne faut pas coopérer avec les Russes... Notre armée exercera la police et défendra les populations voisines, des excès des armées russes.“

Démètre Ghica, ancien président du Conseil, chef conservateur. L'Europe, qui assiste indifférente aux troubles d'Orient, n'a pas le droit de présenter des critiques. La Roumanie ne peut plus demeurer neutre. Il se lève contre „le manque de précision du gouvernement“, qui a dissout le Sénat. „Une politique de négation n'est pas admissible, car en fin de compte nous finirions quand même par être impliqués et nous ne ferions que recueillir les désavantages (*relele*) sans avoir au moins les avantages (*partea bună*). Le prince Ghica est d'avis que le gouvernement aurait bien fait de consulter aussi le gouvernement autrichien et lui demander même, avec l'assentiment (*știrea*) de l'Europe, l'occupation de la Roumanie par les armées de l'Autriche-Hongrie pour empêcher l'entrée de n'importe quelle armée étrangère. Mais, si l'Europe refuse sa permission, faisons ce que nous dictera notre intérêt“; il faut bien être avec les Russes.

Michel Kogălniceanu, ancien président du Conseil, puis ministre des Affaires Étrangères, regrette lui aussi la dissolution du Sénat et désapprouve l'action du gouvernement. „Il ne sait pas quelle est notre situation à l'égard des autres Puissances et spécialement les propositions qui auraient été faites par la Russie. Il croit, faute d'autres éléments connus, que la Russie victorieuse retiendrait (*ar popri*) la Bessarabie qui lui a été prise par le traité de Paris.

De même seraient créés au-delà du Danube des États slaves puissants, ce qui serait, ainsi que l'a déjà dit M. Bozianu, étranger à nos intérêts. Il n'est pas dans l'intérêt de la Roumanie de faire une alliance politique avec la Russie ou de coopérer avec elle." Les Turcs arriveraient plus tôt à Bucarest. Mais il faut une convention pour „le passage et l'approvisionnement" des Russes. „M. Kogălniceanu s'unit au prince D. Ghika pour recommander de travailler à Vienne et obtenir l'empêchement des Turcs de passer sur notre territoire, de faire de la Roumanie le théâtre de la guerre." Il faut occuper Calafat et se déclarer neutres, „se défendant contre les deux armées". On en agira de même à l'égard d'autres points, si la Turquie, à une question catégorique, répondait qu'il lui faut ces points stratégiques. „Et, si la Turquie ne l'admettait pas et se réservait de faire de la Roumanie le théâtre de la guerre, dans un pareil cas notre devoir serait de nous opposer avec énergie et même de nous allier avec la Russie et avec n'importe quelle autre Puissance pour la défense de notre territoire contre les maux de la guerre, attirant l'attention des Turcs sur le fait que ce sont eux qui ont empêché notre développement et ont paralysé nos efforts pour pouvoir défendre avec plus de succès nos frontières et notre neutralité. Nos efforts diplomatiques doivent être faits auprès des Puissances occidentales et spécialement auprès du Cabinet de Vienne.

Jean Ghica, ancien président du Conseil: Si les Turcs entraient en Roumanie et occupaient un ou deux points stratégiques, ils ne le feraient que pour se mettre à l'abri d'une campagne contre eux. Ils ne le feraient que pour se défendre contre une agression.

Il ne croit pas que les Turcs transporteront le théâtre de la guerre en Roumanie. De même il ne croit pas que l'Autriche resterait indifférente le cas échéant et il suppose qu'elle intervient même „à main armée" pour empêcher que le théâtre de la guerre ne soit fixé sur notre territoire. Il ne croit pas que l'intérêt des Turcs leur demande d'être plus cruels que les autres et de nous considérer com-

me ennemis, sauf le cas où nous recevriions les Russes et tirerions sur eux (sur les Turcs). Il n'est pas à craindre qu'il y ait des massacres et des violences de la part des troupes turques autant que nous ne nous serions pas mis en situation d'être considérés par eux comme leurs ennemis et comme les alliés de la Russie. Mais, au cas où nous tirerions le canon contre eux, ils pourraient bien, en guise de représailles, brûler ou détruire les villes du littoral danubien. Il ne croit pas que les sympathies de l'Europe soient pour la Russie, du moment que cette Puissance entreprend une guerre contre la volonté unanime. La création et l'organisation de l'État roumain a été faite par le traité de Paris pour résister à la Russie au cas où elle voudrait violer ses frontières, et non pour faciliter la marche et les entreprises de cette Puissance. Il demande une parfaite neutralité, le même équilibre (*cumpănă*), les mêmes mesures à l'égard de la Russie et de la Turquie, et c'est pourquoi la défense de Calafat contre les Turcs serait un acte d'hostilité à leur égard.

Il croit de même que toutes les Puissances considéreraient avec sympathie (*ar vedea bine*) cette conduite du pays.

A. G. Golesecu, ancien ministre. „D'après les traités nous devons concentrer la défense du pays avec les Turcs. Faire une convention pour régler leur passage ce serait violer (*a înlătura*) les traités, sortir de la neutralité et détruire notre neutralité à nous.“ Il est contre l'idée des points stratégiques à garder pour les Turcs. Il recommande de s'adresser „surtout à l'Autriche, Puissance qui ne peut qu'avoir de bonnes intentions pour nous protéger, étant donné que cet État lui-même serait menacé par l'occupation du pays par les armées russes. De même l'Autriche devrait empêcher les Turcs. Et notre armée ne peut s'opposer à ces deux grandes Puissances.“ Si on conclut la convention avec les Russes, l'Europe et l'Autriche refusant de nous défendre, „qu'une pareille convention soit conclue aussi avec les Turcs“,

mais que ce soit de „simples actes de police, et non des actes diplomatiques, des conventions“.

C. A. Rosetti, président de la Chambre, Il est contre les Turcs, qui „provoquent (*aduc*) la guerre“, parce que „le pays a horreur des cruautés turques“. Il faut offrir aux Russes une convention, „si les Puissances ne nous promettent rien et si les Russes prennent l'engagement de respecter l'intégrité de notre territoire“.

542.

4/16 avril 1877.

Instructions pour le général Ghica, se rendant en mission extraordinaire à Pétersbourg.

Il dira à Savfet-Pacha que son but est d'„entretenir le Cabinet russe sur la situation que créerait à la Roumanie une guerre entre la Turquie et la Russie et pour nous assurer autant que possible position que nous avons prise dès le commencement, en présence des événements qui se sont déroulés au-delà du Danube: c'est-à-dire de nous éviter les maux d'une guerre sur notre territoire“.

Dans la recommandation de Ghica envers le chancelier Gortchacov, on parle de „la bienveillance traditionnelle du Cabinet impérial à l'égard de mon pays“.

543.

4 16 avril 1877.

Circulaire de M. Kogălniceanu.

Dans graves circonstances actuelles j'ai cédé aux insistances de notre prince et de Son gouvernement pour accepter portefeuille Ministère Affaires Etrangères. Mon passé bien connu est la meilleure garantie de la politique prudente et de neutralité que je me suis tracée de nouveau (ajouté: dans les limites du possible et autant que les Puissances garantes nous prêteront leur concours) (effacé: Je regrette vivement que neutralité Roumanie pas obtenu sanction Puissances garantes, si guerre éclate). Actuellement nous devons sacrifier tous nos efforts pour que Roumanie ne devienne

théâtre guerre. Je compte sur votre concours et je mettrai tous les soins à faciliter votre mission.

544.

5 avril 1877.

Instructions du Ministère roumain à l'agent de Constantinople.

„Les événements s'aggravent.“ Il doit être prêt à partir sans formes. La Légation de Belgique n'accepterait-elle pas de garder les archives? Il faut faire ses préparatifs d'une façon très discrète<sup>1</sup>.

545.

9 avril 1877.

Circulaire de Savfet-Pacha, en réponse au protocole du 31 mars.

La Porte regrette de n'avoir pas pris part à un acte qu'elle considère comme non légitime. Il contient des „conditions irréalisables“. La nouvelle Constitution, avec ses réformes, rend inutiles les interventions, contraires à l'intégrité et à l'indépendance de l'Empire. Le programme anglais suffisait, et il a été déjà exécuté. On a un Parlement. Le pays est tranquille. „La Serbie a été réduite au silence.“ On négocie avec le Monténégro. Avec les armements russes, la Turquie se ruine. Elle s'est tue jusqu'ici, mais il faut enfin „mettre un terme“.

1) Considérant le Monténégro comme une partie intégrante du territoire ottoman, on lui propose „une rectification de frontière“.

2) La Turquie est disposée à accorder des réformes, mais selon la Constitution, „dans la plénitude de sa liberté“.

3) Elle veut bien désarmer, mais après la Russie.

4) Elle constate dans le protocole des termes blessants, concernant les désordres qui pourraient se produire. Ils ne

---

<sup>1</sup> Un autre rapport montre que Savfet avait posé quelques questions. — Une circulaire du Ministère roumain avertit, le 5/17, que les Turcs veulent envahir le pays.

pourraient être dûs qu'à une „excitation venant du dehors“.

5) L'envoi d'un ambassadeur à Pétersbourg serait un „acte de courtoisie“, mais sans connexité avec les points en discussion.

Le protocole a produit une „pénible impression“. „Il serait sans utilité de rappeler ici les passages du protocole concernant les deux Principautés et la question du désarmement.“ On montre „peu de respect“ pour l'indépendance et la souveraineté de la Porte. Il n'y a pas d'„intérêt commun“ sur le fait des réformes dans les trois provinces. Il ne peut pas y avoir non plus d'intérêt spécial. La Porte tient compte des „prétentions légitimes de ses sujets chrétiens“. „Elle ne saurait admettre que les améliorations qu'on lui recommande doivent être limitées exclusivement à l'élément chrétien“, car l'Empire forme „un seul corps politique“.

„La Turquie en sa qualité d'Etat indépendant ne saurait se reconnaître comme placée sous aucune surveillance, collective ou non“, ce qui lui donnerait „une position humiliante et sans exemple dans le monde“.

Le traité de Paris, qui prévoit la non-intervention, ne peut pas être écarté par un simple protocole, qui est donc considéré comme „un procédé d'intimidation..., dépourvu de toute équité et par conséquent aussi de tout caractère obligatoire. La Turquie sent qu'elle lutte aujourd'hui pour son existence.“ Elle est „décidée à conserver dans le monde la place que la Providence lui a destinée“. Le traité de Paris, du reste, „engage l'honneur“ de ses signataires, et la Porte fait appel à leur conscience. Elle propose, en finissant, un „désarmement immédiat et simultané“.

546.

12 avril 1877.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Vienne, Bălăceanu.

Les Turcs refusent le protocole, comme offensant pour leur indépendance. Ils n'enverront pas d'ambassadeur à Pétersbourg pour le désarmement. Ils sont disposés à négocier „à Constantinople par les voies ordinaires“. Il n'y a

pas de massacres à attendre. Andrassy qualifie la réponse d'„outrecuidante“. Savfet s'en excuse. L'ambassadeur de Russie insiste sur le droit des Puissances de dire leur mot. „J'apprends à l'instant d'autre part que demain, jour où expire délai fixé par Russie, prince Gortchacoff lancera manifeste belliqueux.“

547.

12 avril 1877.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Pétersbourg.

La réponse turque est arrivée; „on la considère ici comme négative. Avant d'entrer en action Gouvernement russe compte s'adresser encore aux Puissances avec lesquelles elle a marché d'accord jusqu'à présent sur terrain diplomatique. On ne fonde aucune espérance sur cette démarche, en sorte que guerre paraît inévitable.“

548.

13/25 avril 1877.

Rapport de l'agent de Roumanie à Berlin, Degré.

Un grand État autrichien militaire, avec un parlementarisme très limité, d'après l'exemple de l'Allemagne, mais avec une espèce de mission providentielle en Orient, paraît être la forme idéale de l'équilibre européen caressée par la diplomatie allemande.

En Allemagne la nécessité de l'absorption des races inférieures par une race supérieure est admise comme un dogme politique. De là paraît découler le fait qu'un postulat naturel de la politique allemande est l'idée que le point arithmétique (*sic*) de la politique allemande est à Vienne. (Il s'agit d'une vraie „tutelle démoniaque des Puissances de l'Europe“.) Le contraste entre les intérêts russes et austro-hongrois est notre force et en même temps la conjoncture la plus favorable pour les aspirations des Roumains autrichiens. Je vois avec contentement que votre politique extérieure ne tend pas à contribuer au changement de ces rapports au bénéfice des intérêts austro-hongrois.

(Texte roumain.)

549.

15 avril 1877.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Pétersbourg.

L'empereur se fait accompagner par de Giers. S'il y a la guerre, il passera l'été même dans le Sud<sup>1</sup>. „Mais rien n'est encore décidé.“

550.

16 avril 1877.

Télégramme... a passé par Vienne en revenant de Constantinople.

Il a dit confidentiellement à l'agent de France que les Turcs occuperont quatre ports de notre rive, à savoir Calafat, Turnu-Maguréli, Oltenitza et Barboschi pour détruire chemin de fer et s'emparer de Bucarest.

551.

17 avril 1877.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Vienne, Bălăceanu.

Si la Russie ne reconnaît pas comme neutres les positions occupées par les Roumains, les Turcs occuperont Calafat.

552.

23 avril 1877.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Constantinople.

Nouvel ambassadeur d'Angleterre insiste vivement pour que la Porte demande médiation des Puissances en vertu art. 8 du traité de Paris.

553.

24 avril 1877.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Pétersbourg.

Les journaux publient des comptes-rendus de la manifestation de Chişinău (Kichénieff), où s'est rendu le Tzar. „L'obstination hautaine de la Porte“ inspire des soucis. Le

---

<sup>1</sup> Le 14 on apprenait que le général Ghica est agréé pas le Tzar, qui se rend à Chişinău (Kichénieff).

moment prévu à Moscou arrive. On pense à passer la frontière. Dans la circulaire du 7 19 aux ambassadeurs il est dit „la voie des armes est une nécessité“.

554.

28 avril 1877.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Constantinople.

J'apprends de bonne source que Angleterre travaille ici secrètement à obtenir de la Porte comme Cour ancienne (*sic*) autorisation acheter au vice-roi d'Égypte les terrains au bord du canal Suez. (La France, l'Angleterre sont contre l'idée de fournir des secours aux Turcs.)

555.

10 juin 1877.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade.

10.000 armes passent en Serbie.

556.

2 14 mai 1877.

Circulaire roumaine.

On publie la convention avec la Russie. La Porte a protesté le 2 mai: „Le moment me semble donc opportun pour consigner ici les causes déterminantes de l'attitude qui nous est prescrite par les circonstances exceptionnelles au milieu desquelles nous nous trouvons“. La Roumanie était neutre de par les traités. Elle a observé ses obligations „au détriment de nos relations morales et matérielles avec les populations de la rive droite“. En ce faisant, elle espérait une „compensation dans le règlement définitif de notre neutralité“. Lorsque la guerre russo-turque devint „une éventualité imminente“, le gouvernement roumain s'est adressé aux Puissances et à la Porte avec „la question de l'opportunité de transformer et d'élever à la hauteur d'un droit formel les obligations dérivées pour nous d'une neutralité nécessaire à tout le monde et dont nous avons admis l'exercice, sans aucun avantage pour la Roumanie“. Cette demande est

refusée, „ne tenant compte ni de la gravité de la situation, ni de notre juste perplexité... La Sublime Porte, usant d'un système d'ajournement que ses propres intérêts eussent dû lui faire répudier depuis longtemps, s'obstina à ne pas vouloir régler les questions pendantes depuis des dizaines d'années entre le Gouvernement impérial et le Gouvernement princier. Je vous citerai comme fait frappant de sa conduite vis-à-vis de nous que, même à l'heure où son intérêt réclamait une entente avec notre pays, elle continua de lui refuser la reconnaissance du titre de Roumanie, qui pourtant avait déjà reçu la sanction de toutes les Puissances garantes (effacé: Les événements, en s'aggravant, ne manquèrent pas de justifier nos prévisions; ils nous surprirent et nous placèrent dans la pénible — effacé: pénible — alternative, ou de concerter des alliances qui eussent impliqué la Roumanie dans le conflit oriental, ou de chercher un abri impuissant dans une neutralité qui avait effectivement rencontré le désintéressement et le refus — changé: sanction — des Puissances garantes).

Livrés à nous-mêmes, sans direction comme sans appui, nous ne devons pas tarder à nous trouver en présence de démarches qu'une guerre imminente laissait nécessairement (effacé: aurait dû laisser) entrevoir et que l'attitude d'indifférence de la part des Grandes Puissances devait naturellement autoriser. La Russie nous proposa loyalement de traiter avec elle relativement au passage des armées impériales par notre territoire. Son langage était celui d'une Puissance qui, ayant concouru à l'édification de l'État roumain et participant à la garantie de son existence politique, n'entendait point démentir son oeuvre par la violation de ses droits. D'ailleurs la Russie se présentait à nos yeux comme la mandataire morale (effacé: de l'Europe) des Grandes Puissances dans l'accomplissement d'une mission qui avait été solennellement concertée et tracée par l'Europe elle-même, dans ses résolutions publiques et collectives. Que, si, au mépris de notre sentiment légitime de conservation et méconnaissant le caractère élevé des ouvertures qui nous étaient faites,

nous lui eussions opposé un refus irréflecti et dépourvu d'ailleurs de toute assistance, la Roumanie se fût trouvée livrée de ses propres mains à une violation fatale de son territoire et de ses intérêts les plus chers.

Le texte des conventions prouve combien les intentions loyales du Cabinet de St.-Pétersbourg et nos justes précautions se sont trouvées d'accord pour assurer à notre pays, avec les ménagements les plus scrupuleux pour nos intérêts matériels, la garantie sans réserve de nos droits comme nation.

Les premières stipulations des conventions conclues portent clairement en elles-mêmes les mobiles loyalement avoués des deux contractants et ne donnent lieu à aucune ambiguïté. En effet si, devant une situation assurément décisive et reconnuë, sinon d'une manière officielle, du moins tacitement, la Roumanie a cru devoir accéder aux propositions du Gouvernement impérial de Russie, le Gouvernement princier a la confiance d'avoir non seulement épargné à la Roumanie les périls d'une occupation militaire forcée, mais de lui avoir assuré le respect de son individualité et de ses institutions, en même temps que la garantie formelle du maintien de ses limites territoriales. Quelque modeste qu'elle soit, la Roumanie avait le droit de se préoccuper de sa conservation, lorsque par sa position géographique elle se trouvait placée, en quelque sorte, au foyer d'une guerre devenu désormais inévitable. En même temps le gouvernement roumain croit „avoir écarté toute incertitude sur notre attitude dans le conflit oriental“, „le moindre doute touchant la loyauté de nos intentions par rapport à nos liens avec la Turquie, liens consacrés par les traités européens qui sont mentionnés dans nos conventions avec la Russie.

Nos relations avec la Sublime Porte n'avaient pas besoin, ce me semble, d'être déterminées (effacé: éprouvées) par une entente diplomatique analogue à celle du 4 16 avril et que l'on aurait voulu nous voir conclure également avec la Turquie (effacé et ensuite rétabli). Essentiellement préoccupés peut-être de la valeur de ces relations avec elle (effacé:

relations que nous n'avons d'ailleurs jamais entendu rompre), les inspireurs d'une telle politique ne se rendaient évidemment pas compte des conséquences périlleuses qu'elle aurait eues pour la Roumanie. D'ailleurs, plus justement soucieux de notre sécurité et (précisément, effacé) du maintien de cette neutralité dont on nous laissait la responsabilité exclusive, nous n'aurions pu raisonnablement souscrire une pareille convention sans transporter par cela même et sciemment le théâtre de la guerre en Roumanie. En effet, dans les conditions où nous avons traité avec le Gouvernement impérial de Russie, il nous était au moins permis d'espérer que la Roumanie serait préservée des conséquences désastreuses d'une guerre à laquelle nous aurions ardemment désiré demeurer étrangers. Mais qui ne voit qu'en ouvrant notre territoire aux armées du Sultan, nous aurions appelé fatalement chez nous la guerre avec toutes ses horreurs? Je m'abstiens de rappeler ici (effacé: les excès de toutes sortes auxquels ont été livrées les malheureuses et inoffensives populations de la Péninsule Balcanique; je ne désire même (?) pas récriminer non plus contre) les excès (effacé: désordres) qui, avant même la rupture des relations entre la Russie et la Turquie et sans aucune provocation de notre part, ont été commis sur notre territoire par les avant-gardes indisciplinées des troupes ottomanes du littoral du Danube...

Il me paraît superflu de relever le caractère peu réfléchi de certaines propositions suivant lesquelles les troupes roumaines étaient appelées à coopérer avec l'armée ottomane contre l'armée russe. Une proposition de cette nature porte en elle-même sa (effacé: meilleure) réfutation (ajouté: d'autant plus qu'elle ne nous a été faite qu'à la veille de l'entrée des armées russes en Roumanie).

Le gouvernement roumain a eu donc une attitude correcte. Il n'entraînait nullement dans nos vues de rompre nos liens avec l'Empire ottoman, ni de chercher à tirer profit des circonstances (effacé: heureuses) qui pourraient se présenter en notre faveur... Dès le début nous avons pris la ferme décision de persévérer, à moins que la Roumanie ne fût

provoquée par la Turquie elle-même (effacé: tant qu'elle ne sera pas attaquée); puis, à se constituer partie belligérante avec la Russie contre l'Empire ottoman, (effacé: et que, conséquemment, il serait entré dans ses intentions d'appuyer une action militaire sur la rive droite du Danube). En dehors de ce dernier cas, nous n'entendons nullement constituer la Roumanie (ajouté: [en] partie belligérante). La mission de l'armée roumaine dérive tout naturellement des déclarations (effacé: consignées dans la présente communication) antérieures que maintes fois nous avons faites (effacé à Constantinople) à la Sublime Porte et à tous les Cabinets européens.

Mais on constate la „confirmation des incursions dévastatrices au milieu de nos populations inoffensives et opérées sur une échelle de plus en plus grande, la capture de plus de 170<sup>1</sup> navires et de leur cargaison, capture effectuée jusque dans nos ports et même dans l'intérieur de nos rivières, telles que le Jiu, la Ialomicza et (autres, effacé) l'Olto, l'emploi du pétrole pour incendier et détruire les navires (effacé: sans distinction de pavillon) qui ne veulent pas suivre les monitors turcs et enfin le bombardement par ces derniers et par les batteries de la rive droite du Danube de nos villes et de nos villages, qui n'étaient préparés ni pour la défense, ni pour l'attaque et où il n'y avait aucun soldat russe ou roumain, ne nous laissant pas d'espoir qu'il nous serait possible de conserver une attitude dont nous n'aurions cependant voulu nous départir à aucun prix.“ Mais on relève surtout „l'insulte qui nous a été faite par la suspension des fonctions de notre agent à Constantinople, comme si l'agent diplomatique de Roumanie était un fonctionnaire turc et ne jouissait pas des immunités accordées par le droit des gens aux représentants étrangers“, et la note de Savfet, datée du 2 mai, avec ses „dispositions hostiles à notre égard“ et des „menaces à l'adresse de notre pays et de ses institutions, suivies d'un bombardement général de toute notre rive“.

---

<sup>1</sup> 200, dans le texte imprimé.

Tout cela „ne nous laissant plus aucun doute que nous sommes en guerre avec la Turquie et que cette guerre nous a été déclarée par la Sublime Porte elle-même, c'est la Sublime Porte elle-même qui a rompu les liens existant entre elle et la Roumanie (effacé: en vertu des) et que par conséquent nous ne pouvons que lui renvoyer la responsabilité qu'elle essaye de faire peser sur nous par sa dépêche du 2 mai (effacé: pour toutes les conséquences qui résulteraient de cet état de choses).“

On prendra donc „des mesures telles que les comporte la situation créée par la Turquie elle-même, afin de repousser par la force les actes d'agression auxquels la Roumanie est en butte de la part des armées ottomanes“ (effacé: de la part des Turcs).

„Forts de notre droit et de la justice de notre cause et comptant sur la sollicitude des Puissances garantes à notre égard, nous ferons tout ce que notre devoir envers le pays nous impose pour défendre notre sol (effacé: le territoire roumain), pour sauvegarder nos institutions et pour assurer notre existence politique<sup>1</sup>.“

557.

4/16 mai 1877.

Instructions télégraphiques de M. Kogălniceanu pour l'agent roumain à Vienne, Bălăceanu.

Jc maintiens en tout ma circulaire. Comme ministre des Affaires Étrangères, j'ai la direction de nos relations extérieures, et il m'est impossible de changer texte de mes notes, vu que informations données par agent Roumanie, tout en étant acceptées avec reconnaissance, souvent se contredisent (effacé: à imprimer direction pour laquelle j'assume pleine et entière responsabilité devant pays et Prince). Préambule contre lequel vous vous élevez est conforme aux faits que nous connaissons en ce moment, rédaction de ma circulaire.

---

<sup>1</sup> La première date avait été 1/13. Le document a été publié en entier dans les „Documente oficiale“ de 1878, pp. 106—110.

Prince Gortchacoff a affirmé (effacé: insinué) avoir mandat Europe, et il ne nous appartenait pas de révoquer en doute ce qu'il avait avancé devant l'Europe entière. Veuillez remettre immédiatement ma circulaire à qui de droit (ajouté: tout ce que je dois ajouter pour notre gouverne c'est que notre armée occupera (effacé: coopérera) à par la Petite Valachie et que nous ne songeons pas même à une guerre offensive<sup>1</sup>.

558.

4 16 mai 1877.

Instructions de M. Kogălniceanu pour l'agent de Roumanie à Vienne, Bălăceanu.

Ne perdez pas un instant. Veuillez remettre ma note-mémoire à la personne qui représente comte Andrăssy pendant son absence.

559.

6 18 mai 1877.

Instructions de M. Kogălniceanu pour l'agent de Roumanie à Vienne, Bălăceanu.

Il lui communique le cas du soldat roumain tué et transpercé de sa baïonnette à l'embouchure de la Ialomița, cas ressemblant aux excès (effacé: et actes de barbarie) commis par Turcs en Bulgarie et en Serbie<sup>2</sup>.

560.

Vers le 6 18 mai 1877.

Télégramme du Prince de Roumanie.

Aux étudiants roumains à Paris. J'ai reçu avec un vif plaisir l'expression des sentiments patriotiques de la jeunesse studieuse de Paris. Je compte sur vous, jeunes gens, pour continuer l'oeuvre nationale commencée par les générations

---

<sup>1</sup> Le 15 l'agent demandait que, pour présenter la note, il attende le retour d'Andrăssy.

<sup>2</sup> En entier, *Documente cités*, p. 111.

qui vous précèdent et conserver et rehausser l'héritage ancestral.

(Texte roumain.)

561.

8 20 mai 1877.

Rapport de l'agent de Roumanie à Rome, dr. Obednaru (Obédénare).

„On dit que la Sublime Porte aurait notifié aux Puissances que S. A. le Prince (*Măria Sa Domnitorul*) serait considéré par la Porte comme déchu.“ Il l'a contesté devant le ministre des Affaires Étrangères d'Italie, invoquant son manque d'informations sur ce sujet. Il a reçu aussi la note pour „l'interdiction de la navigation sur le Danube, en aval de Gruia“. Le secrétaire général du Ministère reconnaît qu'il n'est question que d'„une guerre défensive“.

(Texte roumain.)

562.

10 22 mai 1877.

Discours du Prince de Roumanie à la Chambre.

Il ne regrette pas sa décision. Il suit dans un pays qu'il considère comme sien l'exemple de ses prédécesseurs. Son but est d'arriver à mieux fixer des liens mal définis<sup>1</sup>.

(L'acte entier est de la main de Kogălniceanu, le Prince ayant fait de légers changements: „*mă căesc*“ pour „regrette“, au lieu de: „éminentes qualités de la nation roumaine“: „grandes qualités qui distinguent la nation roumaine“, etc.)

S'adressant au Sénat, le Prince rappelle les attaques des Turcs à Brăila, Reni, Oltenița.

Après l'interpellation Fleva, la Chambre vote cette motion:

„La Chambre, satisfaite des explications du gouvernement sur les suites qu'il a données à son vote du 29 avril

---

<sup>1</sup> Publié dans les *Documente* de 1878, pp. 124 - 125.

année courante, constate (*iea act*) que la guerre entre la Roumanie et la Turquie, que la rupture de nos liens avec la Porte et l'indépendance absolue de la Roumanie ont reçu leur consécration officielle et, comptant sur la justice des Puissances garantes, passe à l'ordre du jour.“

Après la motion Démètre Ghica, le Sénat vote ce qui suit:

„A la suite des explications données par M. le ministre des Affaires Étrangères concernant la motion votée par le Sénat le 30 avril, le Sénat, constatant (*luând act*) la situation faite à la Roumanie par l'Empire ottoman, considère l'État roumain comme indépendant et invite le gouvernement à travailler pour que son indépendance soit reconnue et garantie par les Grandes Puissances européennes, dont la justice et l'appui ont contribué de tout temps au développement de la Roumanie.“

563.

13 mai 1877.

Rapport de l'agent de Roumanie à Paris, Callimachi Catargi.

Ayant lu la note à l'ambassadeur d'Angleterre, celui-ci se dérobe à toute appréciation. Decazes évite même de le rencontrer, et il a fallu lui envoyer l'acte sous pli.

564.

13 mai 1877.

Rapport de l'agent de Roumanie à Vienne, Bălăceanu.

Andrassy reconnaît qu'il devait résulter des hostilités turques un état de guerre ouverte et n'a aucune objection à faire contre résistance que nous leur opposons. Quant à l'indépendance, le comte Andrassy m'a dit que, aussi longtemps qu'il n'y aurait pas un droit nouveau, l'ancien droit subsiste pour lui, mais qu'en fait l'Autriche ne se prononcera qu'après la guerre et qu'elle a conseillé aux autres Puissances, y compris la Russie, de réserver leur opinion jusque là. Comte Andrassy s'oppose à toute protestation, rappel

des consuls, renvoi de nos agents, autant de mesures proposées par une Puissance qu'il n'a pas nommée; il a terminé par ces paroles signifiantes: „C'est l'attitude que Roumanie observera jusqu'à la paix qui dictera décision des Puissances. En attendant, je crois devoir vous prévenir que des journaux hongrois n'expriment ni de près, ni de loin mes idées sur cette question.“

565.

13/25 mai 1877.

Rapport de l'agent de Roumanie à Rome, Obedenaru.

On s'est occupé à Rome de l'affaire d'Ada-Kaleh, dont on ne fera pas sauter les murailles. Le Roumanie s'est plainte aux Puissances à cause des empêchements apportés par les Turcs au commerce international. „Ce fort-là“, dit le secrétaire général du Ministère des Affaires Étrangères, „pourrait gêner vos mouvements dans le cas où vous voudriez débarquer en Serbie ou en Turquie.“

566.

18 30 mai 1877.

Rapport de l'agent de Roumanie à Rome, Obedenaru.

Un député lui dit „que nous sommes un second Piémont, etc., que pour notre indépendance des efforts sont à faire par l'armée aussi bien que par notre jeune diplomatie“. Une autre fois, le même lui parle dans ces termes: „On voit bien (*se cunoaște*) que la Roumanie sort de souche italienne; j'ai soutenu depuis longtemps que la Roumanie est une *altra Italia*. J'augure bien du succès de votre jeune diplomatie. Nous ne désirons pas autre chose que d'être intimes avec les Roumains, parce que nous les considérons comme étant des nôtres; mais pour le moment la diplomatie italienne est astreinte à se tenir dans une certaine réserve en ce qui concerne la reconnaissance de l'indépendance, parce que vous êtes sous l'égide d'une Grande Puissance dont les buts ne sont pas bien déliniés“. En Italie on

fait de grands préparatifs de guerre; on met à la retraite les vieux généraux, trente-sept colonels sont avancés à leur place au choix.

567.

22 mai 1877.

Circulaire de M. Kogălniceanu aux agents roumains.

Il rappelle les agressions incessantes et iniques de l'armée ottomane sur tout le parcours de notre frontière du Danube. Une surexcitation en est résultée. „Nos corps législatifs ont spontanément adopté une motion tendant à mettre la Roumanie dans une position d'indépendance franche et déterminée vis-à-vis de (effacé: notre ancienne suzeraine; puis, d'une autre main:) l'Empire ottoman dont, il faut le reconnaître (effacé: les droits rapports) (Kogălniceanu ajoute: du Sultan, puis:) les droits suzerains n'ont jamais eu de caractère bien défini<sup>1</sup>. Le Gouvernement de Son Altesse le prince Charles ne s'est pas cru en droit de réprimer ce mouvement. La tentative en eût été, du reste, en ce moment, aussi vaine que contraire aux sentiments de légitime indignation que le Souverain de la Roumanie partage entièrement avec ses sujets. L'indépendance absolue de la Roumanie fut donc proclamée par toutes les voix autorisées du pays. Souverain et peuple ont pris la ferme résolution de la défendre les armes à la main, au même titre que l'intégrité de notre territoire, à laquelle elle se trouve dorénavant identifiée aux yeux de toute la population roumaine.“ On ajoute les paroles du Prince, sa réponse aux félicitations. On n'abandonne pas la „déférence“ due aux Puissances. Les agents doivent faire connaître „cet acte, qui a pris le caractère d'un article de foi dans notre existence nationale...

L'acte auquel les circonstances impérieuses et tout à fait indépendantes de notre propre action nous a fatalement et

---

<sup>1</sup> Imprimé: „la Porte Ottomane et par conséquent de faire cesser à l'avenir l'état de contrainte, qui naissait de rapports mal définis entre la Turquie et nous“.

hâtivement amenés aujourd'hui, n'étant que la conséquence obligée de cette protection efficace", sera, certainement, „bien vu“, „quand même les complications actuelles en ajourneraient la reconnaissance officielle à une époque que les événements et le bon vouloir des Puissances peuvent seuls rapprocher. Nous apprécions à sa juste valeur la réserve qu'imposent à chacun les circonstances exceptionnelles de ce jour. Nos vœux modestes se réduisent pour le moment à obtenir de la part du Ministère un simple acquiescement à la ligne de conduite que nous avons suivie, sous le poids de bien grandes difficultés et, nous tenons à l'affirmer hautement, en dehors de toute influence extérieure. Par-dessus tout nous aspirons, Monsieur l'agent, à gagner de nos bienveillants protecteurs la promesse qu'en aucun cas il ne sera fait violence à la nation roumaine, dans le but de la contraindre à renouveler jamais ses rapports antérieurs avec la Sublime Porte.

Une communication de cette note aurait pour effet<sup>1</sup> de circonscrire dans un cercle bien déterminé l'activité présente de notre pays.“ Autrement la nation perdrait sa confiance dans l'avenir. On voudrait donc „un surcroît d'autorité accordé à l'acte que vient d'accomplir la Roumanie“. Elle ne fait et n'a jamais fait qu'„une politique de conservation“. Les Roumains se détachent de la Turquie parce que dans sa dépendance ils n'avaient pas les mouvements libres. Le passage constatant qu'il n'y a eu aucune protestation des Puissances est effacé. On veut „une approbation entière ou tout au moins une adhésion préalable“<sup>2</sup>.

568.

26 mai 1877.

Rapport confidentiel de l'agent de Roumanie à Vienne, Bălăceanu.

---

<sup>1</sup> Imprimé: „but“.

<sup>2</sup> Publié en entier dans le Livre Vert (les „Documente“ cités) de 1878, pp. 121—124.

Andrássy, surexcité, se plaint de M. Kogălniceanu. Il attaque le „système de finasserie dont personne n'a été dupe et qui a commencé par une déclaration de guerre“. Il ne s'entend pas avec un Calice, un Zwiedineck et dit: „Nous ne pouvons pas compter sur vous“. Il aurait préféré „le petit programme de M. Campineano; or, au lieu d'un modus vivendi, vous m'avez présenté un véritable traité“. „La seule chose qui m'a surpris c'est la surprise du Gouvernement roumain en recevant des coups de canon de la part des Turcs.“

L'Autriche-Hongrie ne se prononcera qu'à la paix. L'agent répond: „Nous ne songeons pas à faire une guerre offensive; nous défendons notre frontière contre les massacreurs d'Abdul-Hamid... Nous n'en sommes pas moins résolus à nous faire tuer jusqu'au dernier plutôt que de nous soumettre à une décision contraire à nos vœux... Apprenez que mon unique fils s'est fait soldat pour combattre les Turcs et que, si j'avais le malheur qu'il fût tué, j'irais le remplacer à l'instant... Il n'y a pas de force humaine qui puisse nous remettre sous le joug déshonorant de la Turquie.“

„Je vous crois.“ Bălăceanu ayant cité le discours prononcé: „Ce n'est pas mon avis. M. Tisza devrait écrire ses réponses aux interpellations, comme font tous les ministres. A sa place j'aurais répondu que la Roumanie a enterré sa neutralité de ses mains le jour où elle a déclaré la guerre. D'ailleurs, en ce qui me concerne personnellement, je ne crois pas plus à la neutralité de la Belgique qu'à celle qu'on a longtemps cru vous avoir été assurée par le traité de Paris et qui s'est trouvée ne rien valoir... Il y a la tête de chaque journal hongrois un imbécile ou un homme qui sort des petites maisons... Sa liberté et sa prospérité (de la Roumanie) sont nécessaires à l'Autriche-Hongrie“. *Neue Freie Presse* est pour la Turquie. „Il en serait tout autrement, je vous assure“, dit l'agent, „s'il était question de l'indépendance de la Serbie“... Battons-nous d'abord bravement; vous ne saurez vous faire une idée du bien moral que nous a fait l'attitude si décidée de notre petite armée... Les camps d'Oltenitza et de Calafat parlent plus éloquemment, plaignent mieux notre cause

que tout ce que notre tribune, notre diplomatie et notre presse pourraient produire de mieux tourné en ce moment.

Je ne dois pas oublier de vous dire que le comte Andrassy m'a fait promettre que jamais aucune de ses paroles ne figurerait dans un livre de couleur.

569.

27 mai 1877.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Berlin, Degré.

Bülow lui dit „que question indépendance Roumanie ne peut être résolue que lors de la paix et que décision Gouvernement allemand dans cette affaire dépend de la manière dont intérêts sujets et actionnaires allemands seront réglés en Roumanie“<sup>1</sup>.

570.

27 mai 1877.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Rome, Obedenaru.

Gouvernement italien garde réserve jusqu'après la guerre. Notre indépendance est considérée avec sympathie par monde politique et le journal officieux *Diritto*.

571.

28 mai 1877.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Paris.

Decazes dit à un dîner: „Vous nous avez rendu notre liberté; c'est le sentiment général des Puissances... — Ce n'est pas nous qui avons rendu leur liberté aux Puissances, mais elles qui l'avaient reprise tout d'abord.“ L'Autriche-Hongrie a fait une démarche auprès des Puissances tendant „à ne pas se prononcer sur la question“.

572.

29 mai 1877.

Rapport de l'agent de Roumanie à Berlin, Degré.

---

<sup>1</sup> Le 29/17 Degré écrit que pour l'Allemagne c'est une question de *do ut des*.

Bleichröder et tout le chœur de „malcontenti“ sémitiques conspirent sans cesse contre la Roumanie. Le prince Bismarck a conféré ces jours-ci avec l'ambassadeur russe d'ici: s'étant informé sur le reliquat des revenus des biens conventuels de Bessarabie, auxquels la Roumanie a un titre, le chancelier de l'Empire a insisté qu'on tienne compte éventuellement des prétentions des actionnaires allemands. J'ai eu plusieurs fois occasion de constater l'influence de Bleichröder. Invité à dîner, j'ai vu rassemblés à la table de ce banquier ministres, ambassadeurs et toute l'élite diplomatique.“ Ces attitudes sont une „profanation de l'indépendance de la Roumanie... Les actes diplomatiques accomplis par mon gouvernement présentent dans leur totalité une politique vraiment réelle... L'indépendance de la Roumanie était donc d'une manière latente comprise dans le traité de Paris lui-même. En tout cas l'indépendance de la Roumanie constitue une prétention internationale, qui ne peut pas être adjugée (*sic*) que par le concert européen. Le premier pas vers sa solution vient d'être fait. La volonté énergique de la Roumanie s'est manifestée. L'énergie est dans de pareilles circonstances supérieure à la pâle réflexion... La *National-Zeitung* plaide la cause de l'indépendance roumaine, mais dans le *bénéfice exclusif des étrangers* (No. 228)... La foi dans le triomphe de la cause roumaine, la passion du combat, le patriotisme enflammé, ces dons que la Providence envoie aux nations favorisées au moment opportun, abondent en Roumanie... Le vérité est que notre politique extérieure commence à se fixer (*a se așeza*), grâce au développement des circonstances et à la direction supérieure que vous lui donnez, sur des principes et des idées précises. Sans un point d'appui systématique nous ne pourrions arriver que tout au plus à une casuistique diplomatique.“

(Texte roumain.)

573.

29 mai 1877.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Pétersbourg.

On est ici d'une réserve extrême.

574.

29 mai 1877.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Pétersbourg.

On amende (*sic*) généralement intempestive proclamation indépendance, parce que elle met en suspicion politique Russie vis-à-vis Grandes Puissances et qu'elle est de nature à lui créer embarras. On dit que nous aurions dû laisser solution de cette question pour la paix et nous confier à Russie.

575.

30 mai/12 juin 1877.

Rapport de l'agent de Roumanie à Rome, Obedenaru.

Il a présenté la note du 22 mai (3 juin). Le secrétaire général lui dit: „L'acquiescement vous l'avez. La Turquie a protesté, comme vous l'avez vu; or je ne sache pas qu'un seul Cabinet ait répondu à sa note. On a simplement mis la pièce au dossier. Voilà donc l'acquiescement tacite.“ Les Puissances ont décidé d'observer une attitude de réserve. „On ne veut pas se prononcer seul et risquer ainsi d'être isolé.“ Il y a bien 300.000 de troupes étrangères en Roumanie.

„Il est vrai que l'on ne doit pas forcer l'histoire si l'on veut que les actes d'une nation soient durables. Il est vrai que la logique des événements vous a imposé ce que vous avez fait. Et, en pareil cas, aucun Gouvernement, *personne ne peut faire remonter les rivières dans les montagnes à leur source*. Voyez ce que nous avons fait nous-mêmes pour réaliser notre unité. Plus d'un croyait que nous serions forcés par la suite à revenir sur ce que nous avions entrepris. Mais on n'a pas pu faire remonter leur cours aux rivières. Lorsque nous sommes arrivés à Rome en 1870, on croyait qu'au bout de cinq mois nous allions en ressortir et pourtant vous voyez comment on traite les rêveurs qui nous demandent une pareille chose. Vous savez bien que nous avons toujours eu de la sympathie pour votre pays, mais nous ne pouvons pas faire autre chose tant que dure la guerre que garder la réserve. Soyez prudents et n'interrogez pas trop les Cabinets étrangers.“

Melegari parle ainsi: „Notre histoire et la vôtre nous prouvent suffisamment que l'Italie a une vive sympathie pour la Roumanie. Lors de l'union des Principautés, lors de la proclamation de la monarchie héréditaire et dans toutes les questions importantes nous vous avons soutenus. Cette fois encore vous aurez l'occasion de voir que notre sympathie est restée la même. Je parle de mes sentiments personnels, car je pense que la nation italienne pensera comme moi. L'Italie voit avec plaisir les progrès que vous réalisez et je pense que les autres Puissances en feront autant. Voilà pour le côté moral de la question.“ Pour le côté politique, il recommande lui aussi la réserve; les Puissances sont entendues; elles veulent la paix. „Mais notre histoire passée et la sympathie que nous avons pour vous peuvent suffisamment vous renseigner sur nos dispositions... On vous aime beaucoup en Italie; on désire trouver les occasions pour le prouver. Vous n'avez qu'un péché à nos yeux: vous agissez de façon à faire croire à l'Europe que vous êtes intolérants. Cela vous fait énormément de tort. Savez-vous que les Juifs sont tout-puissants? A cause de cette question nous n'avions pas pu conclure avec vous un véritable traité, comme nous l'aurions désiré et nous n'avons réglé qu'un simple tarif de marchandises. Jamais le Parlement n'accepterait un traité dans lequel on ferait distinction entre les citoyens italiens d'après leur culte, etc. Les journaux ne cessent de crier contre votre intolérance.“

L'agent cite, à l'encontre, des lettres de Juifs roumains, des opinions françaises, celle du prince Ruspoli. Ces Juifs sont aussi des agents de germanisation.

576.

30 mai 1877.

Rapport de l'agent de Roumanie à Vienne, Bălăceanu.

„Notre déclaration d'indépendance était [trop] prévue depuis longtemps pour avoir produit ici une très vive sensation; je ne veux pas dire par là qu'elle n'avait pas causé un certain désappointement dans les sphères où l'on faisait

profession de croire à l'énerverment définitif du peuple roumain". Andrassy n'est „ni ému, ni troublé". Il s'oppose aux propositions de la Turquie et de l'Angleterre.

L'agent l'a vu le 23; il dit: „C'est à la collectivité des Puissances à se prononcer sur l'indépendance de la Roumanie et que le moment pour le faire doit être celui où ces Puissances se réuniront pour connaître les conditions de la paix. Il a bien voulu me dire que l'attitude que nous observerions jusque-là influencera nécessairement sur les décisions de l'Europe."

A juger de l'opinion du peuple hongrois par le langage de ses journaux, il faudrait placer ce dernier à côté des Turcs, parmi les adversaires les plus intransigeants de notre indépendance. Je me hâte d'ajouter que, si ces journaux sont parvenus à arracher récemment au Gouvernement de Pesth des mesures regrettables, ils ne jouissent d'aucun crédit auprès du comte Andrassy et que cet homme d'État a une vue plus intelligente de la mission que les Roumains et les Magyars pourraient remplir en Orient en se prêtant un mutuel appui...

Il y a cependant un progrès dans l'attitude des feuilles austro-hongroises; c'est que l'armée roumaine n'excite plus leur risée; on se souvient de la réputation de lâcheté que les Juifs de la presse, si bons juges en matière de courage, s'étaient plus à faire à nos soldats...

La Roumanie n'a jamais été pour l'Autriche une voisine gênante, mais elle pourrait le devenir... un jour; à ce titre son développement n'est ni à désirer, ni à encourager...

Nullement enclin à des acquisitions de territoire et ne désirant rien moins que l'expansion au dehors des races qui habitent la monarchie, mais craignant par dessus tout un mouvement de même nature en sens contraire, il (le Gouvernement impérial) demande à ses voisins d'être d'humeur aussi paisible et aussi peu conquérante qu'il l'est lui-même... Le comte Andrassy a l'habitude de dire qu'il ne sait pas les fautes que l'Autriche fera à l'avenir, mais qu'il sait bien celles qu'elle ne fera pas. J'ai tout lieu de croire que cette

expédition (à Bucarest) est du nombre des fautes qu'elle ne fera pas.“

577.

31 mai 1877.

Rapport de l'agent de Roumanie à Paris.

„Maintenant j'ai acquis la certitude que cette attitude tient non seulement au système d'abstention que s'impose le Cabinet français dans les questions extérieures, mais encore à un accord intervenu entre la plupart des Puissances relativement à notre nouvelle situation... On regrette que nous nous soyons affranchis des garanties qui nous couvraient et on dégage sa liberté d'action pour l'avenir. Toutefois je n'en reste pas moins convaincu que France nous appuyera au moment opportun.“ Elle ne voudra pas abandonner ses anciennes traditions et s'opposer sur ce point à la Russie et à l'Allemagne.

578.

13 juin 1877.

Rapport de l'agent de Roumanie à Berlin, Degré.

Bülow refuse de discuter la question de l'indépendance roumaine. „S. M. l'empereur d'Allemagne connaît et approuve cet ajournement.“ La guerre décidera. „Et du soin infatigable du gouvernement roumain pour les intérêts des sujets allemands résidant en Roumanie ou ayant des affaires en Roumanie dépendra en dernier terme la solution à laquelle s'arrêtera le Cabinet allemand. Le gouvernement allemand ne manquera pas, du reste, de donner aussi dans le suite au gouvernement de S. A. Charles I-er des preuves de bienveillance.“ Il exprime déjà sa satisfaction „voyant que le gouvernement roumain est entré sur la voie de l'acquiescement des prétentions si urgentes des actionnaires Stroussberg - Bleichröder.“

(Texte roumain.)

579.

1/13 juin 1877.

Instructions de M. Kogălniceanu à l'agent de Roumanie à Vienne, Bălăceanu.

Il connaissait déjà les bonnes dispositions d'Andrássy et témoigne „reconnaissance du prince et du Gouvernement pour ces preuves de bienveillance à l'égard de la Roumanie. Assurez Son Excellence que dans question Darabani<sup>1</sup> nous sévrons avec énergie contre coupables.“

580.

2 14 juin 1877.

Instructions de M. Kogălniceanu à l'agent de Roumanie à Paris.

Nous nous attendions à plus de bienveillance de la part du Gouvernement français.

581.

3 15 juin 1877.

Instructions de M. Kogălniceanu à l'agent de Roumanie à Vienne, Bălăceanu.

Nous n'éprouverons aucune difficulté pour être complètement agréables au Gouvernement impérial et au comte Andrássy dans question des jeunes guerriers transylvains qui viennent s'enrôler dans notre armée.

Nous l'ignorons complètement<sup>2</sup>.

582.

8 juin 1877.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Vienne, Bălăceanu.

L'ambassadeur ottoman a remis à Andrássy la protestation. „La Turquie cherche à mettre les torts de notre

---

<sup>1</sup> Des troubles antisémites avaient eu lieu dans cette localité.

<sup>2</sup> Le 17 l'agent annonce que la mobilisation autrichienne est peut être d'un prochain avenir. — Le 24 il dément, sur la foi des assertions d'Orczy, cette information.

côté, en disant qu'elle a toujours respecté les droits que nous tenons des traités, que le Gouvernement roumain lui a donné jusqu'au dernier moment les assurances les plus formelles au sujet de sa neutralité et de sa décision de ne pas rompre les liens qui le rattachaient à la Cour suzeraine et qu'au dernier moment il a manqué à tous ses engagements.“ Il ne demande pas de réponse et probablement ne lui en donnera-t-on pas.

583.

8 juin 1877.

Il faut ménager l'Autriche-Hongrie. Une attaque sur Adakalch amènerait l'établissement des Impériaux dans l'île. „Il vaut encore mieux la laisser à la Turquie, *telle qu'elle sortira de cette guerre*, que de la voir devenir un Gibraltar hongrois.“ Il est question de dix millions dûs (?) pour la construction de la ligne Ploiești — Predeal.

„Je puis donner par écrit que l'indépendance rendra inévitable une guerre entre la Hongrie et nous. La Hongrie a derrière elle l'Autriche, qui a derrière elle l'Allemagne. Où sont vos alliés? La triste Serbie... Après?“

584.

9 juin 1877.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Rome, Obedenaru.

Le ministre s'est prononcé pour nécessité de demander démolition forteresses<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Le 15 juin, l'agent rapporte l'opinion d'Andrássy que les interpellations ne valent pas mieux que les articles des journaux.

<sup>2</sup> L'agent revient sur cette question le 30 juin, avec des extraits d'un journal italien. Il publie un article sur la Dobrogea, d'après Lejean, dans le *Diritto* du 16 et 18 juillet. En voici les extraits:

„I Bulgari vivono però in buona armonia col popolo rumeno e ne adottano anzi la lingua. Rumeno e Bulgaro vivono insieme senza che l'uno danneggi l'altro“. Reclus reconnaît l'intelligence, l'activité des Roumains, le procès de romanisation. „Nei porti come Tulcea e Sulina predomina la lingua romana, e gli abitanti delle varie razze l'hanno

585.

11 juin 1877.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Rome, Obedenaru.

La note ottomane a été remise. „Secrétaire général a dit qu'Italie garde réserve, mais que néanmoins personne ne peut faire remonter fleuve dans les montagnes.“

586.

11 juin 1877.

Rapport de l'agent de Roumanie à Berlin, Degré.

Bülów répond que ni la note roumaine, ni la protestation turque ne peuvent être discutées avant la paix.

587.

12 juin 1877.

Rapport de l'agent de Roumanie à Vienne, Bălăceanu.

Entretien avec Andrassy. „— Est-ce que vous allez me demander une réponse? — Précisément, Monsieur le comte. — Mais ma réponse vous l'avez depuis notre dernière entrevue... J'ai fait répondre aux Turcs que je ne répondrai pas

---

adottata per le loro giornalieri relazioni internazionali. Tatars, Greci, Turchi, Armeni, Ebrei coll'Europeo di fresco sbarcato favellano l'idioma latino del basso Danubio.“ De Silistre au Delta danubien les Roumains sont au nombre de 70-75.000, dans les villages près de Silistrie, à Cenava et Rahova (*sic*), à Hârşova, Măcin, Isaccea, Tulcea. La population totale ne dépasse pas 200 à 222.000 habitants, dont 30-35.000 Turcs, 35.000 Bulgares, 35.000 Tatars, 30.000 différentes nations.

Dans le no. du 31 juillet du même journal on parle de la réunion tenue à Pesth, au cours de laquelle le nommé Helfy aurait crié: „Dateci delle armi“. Le motion „manifesta la sua indignazione per le atrocità commesse dai Russi in Bulgaria contro pacifici cittadini e per la minaccia di sterminare la popolazione ottomana“.

Le même jour, il est question, d'après le *Românul*, de la part prise par les soldats roumains à l'affaire de Nicopolis. Le général Stolypine présente ses remerciements au colonel Cantilli, au commandant Fălcoianu, au capitaine Comănescu.

„I nostri soldati tedeschi, austriaci neri, formano delle truppe eccellenti, è vero, ma i nostri migliori soldati sono i Lombardo-Veneti e i Rumani; essi sorpassano in valore i Tedeschi e molto più gli Ungheresi e gli Slavi. I Lombardo-Veneti e i Rumani hanno la fermezza e la solidità delle antiche legioni romane. Si vede chiaro che si gli uni che gli altri sono latini.“

non plus à leur protestation. Cette réserve vous sert d'ailleurs à merveille, car une reconnaissance isolée vous attirerait immédiatement des protestations conçues dans les termes les plus désobligeants." L'agent veut au moins un „*témoignage d'intérêt* pour un pays qui fait son devoir et qui le fera jusqu'au bout, sans toucher à un seul de vos intérêts... Nous *sollicitons* un acte qui prouve à notre ennemi que nous ne sommes pas isolés et qu'au besoin nous ne serions pas abandonnés à sa rage. Ce que nous vous demandons c'est une *adhésion*; donnez-la-nous sous la forme que vous voudrez... — Mais je vous ai toujours dit que vous pouvez compter sur nous, et cela indépendamment de toute question de sympathie. Nous vous défendons et nous vous soutiendrons, *parce que nous avons intérêt à le faire*. N'allez pas surtout vous laisser influencer par ce ramassis d'imbéciles qui rédigent les journaux hongrois; la presse n'existe pas en Hongrie. Celui qui jugerait l'honnête nation hongroise par ces énergièmes la prendrait en horreur. Le peuple hongrois n'est pas cofta, et, quant à l'Autriche-Hongrie, *après l'Empereur il n'y a que moi* qui sois autorisé à parler en son nom. D'ailleurs le Gouvernement hongrois est bien revenu, depuis quelques jours, de certaines opinions. La dernière fois que j'ai vu M. Tisza, je lui ai posé la question nettement; je lui ai dit que cette politique qui consiste à *ne pas vouloir* que ses voisins fassent ce qui est dans leur intérêt est une politique malheureuse et qui finit mal. La France *n'a pas voulu* que l'Italie et l'Allemagne se fissent et elles se sont faites malgré et contre elle. J'ai demandé à M. Tisza s'il a jamais cru sérieusement que vous resteriez éternellement attachés à la Turquie et je l'ai prié de me dire en quoi et comment votre indépendance pourrait nuire à la Hongrie. M. Tisza m'a objecté que vous vous étiez jetés dans les bras de la Russie, que vous étiez devenues Slaves; à quoi j'ai répliqué que les peuples qui abdiquent leur nationalité sont condamnés à périr et que *c'est le jour où les Roumains deviendront Slaves qu'il ne seraient plus à craindre*. Ce que M. Tisza et tous les hom-

mes sérieux de la Hongrie savent déjà, c'est que je ne ferai pas la guerre pour la satisfaction intime de quelques fous." Le „grand ministre“ qu'est Andrásy ayant lu l'article du „Kelet“, „le jeta avec dégoût“. L'agent ayant demandé „quelques paroles d'encouragement et de sympathie au nom de l'Autriche-Hongrie“: „Eh bien, écrivez à Bukarest que la *position est bonne* et qu'à moins que vous ne preniez plaisir à la détruire de vos mains, il ne vous arrivera aucun mal... Cela vous suffit-il? Dans tous les cas, je ne vous en dirai pas davantage.“ — „C'est une promesse formelle que vous nous donnez et dans cette promesse je salue une politique large comme vos idées et généreuse comme votre coeur; je vous en remercie au nom de mon Gouvernement, de mon pays“. Ensuite Andrásy a parlé des excès commis contre les Juifs, „en termes sévères, mais sans colère“. Ils amèneront de mauvaises conséquences „au point de vue de notre situation actuelle“. Le cas Cimara<sup>1</sup> appartient aux „grosses folies“. Puis Andrásy s'occupe de „ce qui s'était passé à Ploiești, à l'occasion de l'arrivée de quelques jeunes gens (roumains) de la Transylvanie“: „Un certain nombre de jeunes gens de Fogarasch et d'Hermannstadt, *qui n'ont pas encore satisfait aux obligations de la loi militaire*, avaient passé la frontière sans passeports pour aller s'enrôler dans l'armée roumaine et qu'à leur passage par Ploiești, ils avaient été l'objet d'une manifestation politique. Le comte me dit qu'il n'avait pas besoin d'insister sur la nature scabreuse de cette affaire et m'invita à attirer votre attention sur les passions qu'elle pourrait soulever des deux côtés des Carpathes. Il exprime le désir „de renvoyer ces jeunes gens dans leurs foyers, où *ils ne seront nullement inquiétés, si l'affaire se résout à l'amiable*“. Tout en comprenant leur sentiment, le ministre demande cela „comme un égard personnel, dont il vous saura grand gré“.

Bălăceanu déclare que l'Autriche est plus précieuse à

---

<sup>1</sup> Des valets de ferme grecs avaient molesté à Dărăbani des Juifs. Voy. plus haut.

la Roumanie que ces volontaires; il s'explique le désir du gouvernement hongrois d'empêcher que cet exemple ne soit suivi. „M. Tisza en a télégraphié directement à l'Empereur.“ Andrassy conseille à Bălăceanu d'aller à Pesth. „Ils verront enfin un Roumain en chair et en os, car mes pauvres compatriotes, qui sont nés dans la plaine et ne voient, aussi loin que leur vue peut s'étendre, que les villages hongrois et les puits hongrois, s'imaginent que le monde est hongrois et qu'il tient à l'horizon. Vous trouverez à Pesth beaucoup plus d'ignorance que de malveillance à l'endroit de votre pays. Vous finirez par les convaincre que vous ne voulez pas les manger.“

Andrassy a été très aimable et a produit une excellente impression. L'agent observe que l'Alliance Israélite a été plutôt modérée dans le cas Cimara. „Elle est dûe aux bonnes relations que j'entretiens avec le président de l'Alliance, M. de Rothschild, et avec celui qui en est l'âme, M. Goldsmith, le chargé d'affaires de la Maison Rothschild de Paris.“

588.

13/25 juin 1877.

Rapport de l'agent de Roumanie à Vienne, Bălăceanu.

Les Roumains de Transylvanie accourus sous les drapeaux de la principauté sont au nombre de six! „Nous avons évité toute relation et toute provocation qui tendraient à une fraternisation sous les armes... Malheureusement il n'en a été rien, et c'est avec le plus vif regret que nous avons été informés des rigueurs inexplicables auxquelles sont soumis les Roumains de Transylvanie de la part des autorités hongroises (effacé: rigueurs qui ont été poussées au-delà même des limites de l'humanité). Chose inouïe! On a empêché les femmes roumaines d'outre-Carpathes de faire des quêtes pour les ambulances de notre armée... Sous aucun prétexte nous n'irons commettre l'iniquité de livrer aux autorités hongroises, sans aucun délit qualifié, tout jeune Roumain de Transylvanie qui dans ces derniers temps serait

venu dans notre pays pour un intérêt quelconque. L'esprit de malveillance que manifestent si ostensiblement ces autorités contre tout ce qui est élément roumain nous met pour le moment dans une bien légitime défiance contre l'acte de condescendance que l'on réclame de nous." Le ministre roumain rappelle les bandes magyares de 1860.

„M. le comte Andrassy jugera et sentira bien que ce que je n'ai pas fait en 1860 pour les Magyars persécutés (et en qualité de président du Conseil des ministres de Moldavie; effacé) je ne le ferais pas aujourd'hui pour les Roumains (comme ministre de Roumanie; effacé)." Il conservera la même attitude, „évitant de produire toute surexcitation des sentiments nationaux chez nos frères roumains de la Transylvanie, du Banat et de la Bucovine."

589.

18/30 juin 1877.

M. Kogălniceanu à l'agent de Roumanie à Paris.

La réponse qui lui a été transmise ne suffit pas; il en veut une à sa circulaire. „En dehors de la communication de M. Debains il m'est revenu de source sûre (effacé: de Belgrade) que le Cabinet français aurait déclaré à Belgrade qu'il considérait notre dernier acte comme nul et non avenu (effacé: J'ai appris en même temps que le duc Decazes aurait adressé aux autres Puissances garantes une note au sujet de cette même question).

Si j'ai un désir à exprimer, c'est certes celui de voir régner dans la chancellerie de notre Agence à Paris la même activité qui existe dans mon Ministère."

590.

19 juin 1877.

Rapport de l'agent de Roumanie à Paris.

Il a présenté la note roumaine à lord Lyons. „Il me répondit qu'assurément on n'avait pas approuvé un acte aussi contraire à des traités auxquels l'Angleterre attachait une

grande valeur.“ Quand il lui a demandé quelle réponse il doit transmettre, l'ambassadeur s'exprime ainsi: „Pas de bonnes (nouvelles), ni de mauvaises non plus“. Chez Decazes il a rencontré une „réserve absolue“. A dîner il dit: „Vous voulez me faire parler, mais vous ne réussirez pas; vous nous avez rendu notre liberté, et j'en use pour me taire“. C'est une „froideur apparente et passagère, car elle n'a pas de motif réel... Pourquoi détruirait-elle (la France), cette oeuvre? Il est, au contraire, dans la tradition de sa politique de favoriser la création d'États de second ordre; l'existence de la Grèce, de la Belgique, de l'Italie justifie cette opinion.“ Il y a aussi „l'intérêt qu'elle a de ménager les susceptibilités de l'Allemagne et de la Russie, qui l'une et l'autre soutiendront sans aucun doute, à la future conférence, les légitimes prétentions d'un prince appartenant à une famille toute puissante aujourd'hui.“

591.

20 juin 1877.

M. Kogălniceanu à l'agent de Roumanie à Vienne, Bălăceanu.

Nous tenons beaucoup à l'appui bienveillant de l'Autriche, et aujourd'hui plus que jamais. Néanmoins une bataille avec les Turcs, soit en deçà, soit au-delà du Danube, est une question de vie et de mort pour notre armée; il lui faut absolument le baptême du sang. Si nous le lui refusons, l'affaire pourrait devenir *une question dynastique*, et il y a des intrigants qui la posent déjà. Ne croyez pas qu'on nous poussait à Florești à franchir le Danube. Bien au contraire; on est trop égoïste pour cela. On ne veut pas qu'aucun peuple chrétien, même nous, contribue à l'émancipation des chrétiens de l'Orient. On a été très content que, jusqu'à ce qu'on a pu prendre ses positions, nous avons défendu le Danube militairement et diplomatiquement, et maintenant on nous dit le dicton de Schiller: „le Maure a fait son devoir; le Maure peut s'en aller“... Nous tenons à passer le

Danube pour tâcher de nous emparer de Vidin, et voilà tout. Notre champ d'opération se trouvera dans les environs de cette forteresse, de 15 à 20 km., et rien au-delà. Nous n'entendons nullement marcher avec l'armée russe, ni franchir les Balkans. Nous aurions peut-être mieux fait de choisir les bouches du Danube et la Dobrodgea pour notre champ de bataille; malheureusement nous y avons pensé trop tard.

Quelles que soient les exigences qu'on nous ferait, soyez convaincus et persuadez qui de droit qu'avant même de passer le Danube rien que pour Vidin nous y penserons à deux fois, car une défaite nous tuerait tous sans exception.

592.

21 juin/3 juillet 1877.

Rapport de l'agent de Roumanie à Rome, Obedenaru.

Il signale l'attitude du chef de cabinet de Melegari, Malvano, Juif, en rapport avec „la ligue juive, avec les agents de l'Alliance Israélite“ et avec Armand Lévy et la presse; ainsi que „le langage impertinent tenu par le journal *Italia*“. Il a présenté la note du 27 juin sur le bombardement des hôpitaux de Giurgiu.

593.

30 juin 1877.

M. Kogălniceanu à l'agent de Roumanie à Vienne, Bălăceanu.

Je reconnais que vous m'avez demandé si nous pensons passer Danube même en face d'un veto de l'Autriche-Hongrie.

594.

1 13 juillet 1877.

M. Kogălniceanu prie le prince Charles d'empêcher des indiscretions dans les journaux de Vienne.

„Je supplie Votre Altesse de vous occuper des chefs

qu'aura l'armée. Que Votre Altesse se rappelle plaintes du Grand-Duc Nicolas sur général Radovitz et fasse exemple salulaire.“ Il demande qu'un ordre du jour de Nicopolis mette un terme aux excès des Russes. Gortchacov vient de lui écrire. Brătianu est malade.

595.

3/15 juillet 1877.

Télégramme confidentiel de l'agent de Roumanie à Vienne, Bălăceanu.

Je suis autorisé de vous faire savoir que comte Andrassy ne vous conseille nullement de passer le Danube, mais que, si prince et pays se croient tenus de contribuer à l'affranchissement des chrétiens, le Gouvernement Impérial ne s'y opposera ni directement, ni indirectement; en adoptant cette ligne de conduite, comte Andrassy est parti de ce principe que l'indépendance de la Roumanie est un fait sur lequel il n'y a pas à revenir et, nous traitant en pays émancipé, à qui incombe déjà la responsabilité entière de ses actes, Autriche-Hongrie ne se réserve vis-à-vis de nous, comme vis-à-vis de autres États qui l'entourent, que le droit de sauvegarder ses intérêts contre toute atteinte. Empereur et comte Andrassy sont très disposés à nous faire donner à la prochaine paix *une partie de Drobrodgea*. Cette attitude constitue un véritable revirement pour la politique étrangère de l'Autriche.

596.

5 juillet 1877.

Rapport de l'agent de Roumanie à Paris.

La nouvelle réponse de Decazes est celle-ci: „Dans les circonstances actuelles il m'est impossible de m'engager à rien“. L'ambassadeur de Russie, Orlov, observe la même réserve. Le situation interne en France est difficile: Thiers est contre Decazes, Thiers, „qui est plus turcophile dans l'opposition, qu'il ne le serait au Gouvernement et qui a rangé à son opinion tout le parti républicain“. En vain le prince Ypsilanti lui demande une audience.

597.

6 18 juillet 1877.

M. Kogălniceanu au prince Charles.

„J'apprends par voie indirecte que nos troupes de Magurele sont destinées à escorter les prisonniers turcs faits à Nicopole. Je me suis adressé au général Manu pour lui demander en vertu de quelles dispositions il a cru enjoindre au préfet de Teleorman d'avoir à soigner l'entretien des prisonniers. Jusqu'à l'heure qu'il est il ne m'a pas répondu. Si le commandant en chef russe veut faire jouer à nos troupes le rôle de gendarmes pour escorter des prisonniers que notre armée n'a pas faits, je supplie Votre Altesse de ne pas donner son approbation, car cet acte ferait un très mauvais effet dans le pays.“

Le prince lui avait parlé de paix ou d'un armistice prochain; Gortchacov n'y croit pas.

Kogălniceanu écrit à Brătianu dans ces termes: „Avec des sentiments fraternels, avec amitié et grande impatience je t'attends et je te souhaite de revenir en bonne santé et bien disposé<sup>1</sup>“.

Au général Manu, commandant des troupes roumaines à Tournou.

Son Altesse le Grand-Duc, commandant en chef de l'armée active russe, me charge par un télégramme du 4 juillet de vous transmettre l'ordre d'occuper avec vos troupes immédiatement Nicopole, mais en même temps le général lieutenant Stolipine a reçu l'ordre de prendre en possession et d'enregistrer le matériel de tout genre trouvé à Nicopole, qui après sera mis sous la garde de vos troupes. Veuillez me faire part de vos dispositions. Il serait utile si vous m'envoyez un des vos officiers d'État-major pour explications verbales.

Lieutenant général, baron Krüdner,  
Nicopole, 6 juillet 1877.

---

<sup>1</sup> *Cu frație, cu dragoste și cu mare nerabdare te aștept și te doresc, revenindu-ni cu sănătate și cu voie bună.*

<sup>2</sup> Le télégramme du préfet de Teleorman, Chirișescu, parle de 6.000 prisonniers turcs devant être entretenus par notre administration.

598.

9 juillet 1877.

Rapport de l'agent de Roumanie à Paris.

Ypsilanti lui communique l'entretien de Rhangabé, consul de Grèce à Bucarest, avec Brătianu, „dans lequel celui-ci aurait exprimé le désir de voir le prince Ypsilanti user de sa haute influence pour amener le comte Andrásy à reconnaître notre indépendance et à ne pas élever des objections contre les opérations militaires que notre Gouvernement jugeait nécessaire d'entreprendre sur le territoire de Vidin.“ Le prince s'y déclare prêt „pour le bien de notre pays auquel tant de liens le rattachent et qu'il considère en quelque sorte comme sien“. Mais il juge que ce serait inopportun. „Il a la conviction que l'Autriche n'est point contraire à notre indépendance“, mais pas en ce moment. Quant à l'action militaire, l'Autriche n'aurait des scrupules qu'en ce qui concerne la Serbie, et la parole est à la Russie. L'acte militaire est nécessaire, même dans les conditions les plus modestes, surtout étant „spontanément donné; il constituerait un titre que la Russie ne saurait contester et qui l'obligerait plus rigoureusement que tous les engagements contractés. Le passage du Danube pour notre armée aurait encore un avantage non moins important; il contribuerait au rapprochement des diverses forces chrétiennes de l'Orient et réaliserait ainsi avec toute évidence cette union de vues et d'intérêts qui doit exercer sa part d'influence dans les arrangements à venir“.

Il a été question aussi des relations avec la Serbie. „Je dois ajouter que l'opinion du prince Ypsilanti relativement à notre participation à la guerre n'est pas partagée ici.“

599.

10/22 juillet 1877.

Rapport de l'agent de Roumanie à Rome, Obedenaru. Melegari est revenu. „On croit qu'il a dû venir pour dé-

mentir d'une façon catégorique et préciser les bruits répandus avec insistance par la presse autrichienne que l'Italie voudrait s'immiscer dans la guerre pour s'annexer l'Albanie". La rente italienne en a été atteinte. Obedenaru a parlé à Melegari des matières premières, peaux, pétrole, que l'Italie pourrait tirer de la Roumanie. A Marseille déjà le pétrole roumain arrive, aussi pour la fabrication de la paraffine. A cette occasion l'agent évoque les souvenirs de San-Giorgio (Giurgiu), de Calafato (Calafat) <sup>1</sup>.

600.

12/24 juillet 1877.

M. Kogălniceanu au prince Charles.

Il apprend que le général Manu a passé le Danube. „En tout cas ce passage serait en contradiction flagrante avec la lettre d'ordre de Votre Altesse adressée aujourd'hui même au baron Stuart.“ Il se rend lui-même à Vienne dans deux jours.

601.

13 25 juillet 1877.

M. Kogălniceanu au prince Charles.

„Le passage du Danube va faire une immense sensation en Europe.“ Il s'informe „si la demande impériale nous a été faite verbalement ou par écrit; en tout cas toutes les pièces qui s'y rapportent doivent être soigneusement gardées.“

La circulaire de Kogălniceanu affirme que le Danube a été passé „sur demande du quartier-général russe et même de l'empereur“.

602.

17 juillet 1877.

M. Kogălniceanu au prince Charles.

Nicopolis est prise. „Nos batteries d'Islaz y ont aussi contribué.“

---

<sup>1</sup> Qui sont cependant controuvés.

603.

17 juillet 1877.

Rapport de l'agent de Roumanie à Pétersbourg, Émile Ghica.

Bruit s'est répandu d'une paix prochaine ou de l'armistice entre la Russie et la Turquie. Dans le cas où l'une ou l'autre de ces nouvelles viendrait à se confirmer, veuillez avant votre départ pour Vienne vous entendre avec Gortchacov pour savoir si cette paix ou cet armistice devait également s'étendre à l'armée roumaine dans la double éventualité où nous aurions déjà passé Danube ou nous nous contenterions de garder la défense en restant sur rive roumaine.

604.

18 juillet 1877.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Vienne, Bălăceanu.

L'Autriche n'objecte rien au passage du Danube. Elle se réserve. „On a appris ici que des officiers russes sont allés reconnaître les défilés qui mènent en Transylvanie. Si le fait est vrai, il faut avouer que c'est une grande maladresse.“

605.

18 juillet 1877.

Pierre Grădișteanu à Michel Kogălniceanu.

Votre patriotisme saura réserver à l'armée roumaine un autre rôle que celui par lequel s'est distinguée dans toutes les occasions la gendarmerie des troupes russes.

606.

19 juillet 1877.

Le prince Charles à M. Kogălniceanu.

Général Manu nous informe que pendant conversation qu'il a eue avec commandant troupes russes qui occupe actuellement Nicopole il lui a été dit que le désir du Grand-Duc Nicolas serait que les Roumains viennent occuper Nicopole, se charger escorter les 7.000 prisonniers turcs jusqu'à la frontière russe et que ambulances roumaines aient soin

des blessés turcs. J'ai fait répondre au général Mano que, malgré concours que nous avons prêté à armée russe, nous ne saurions occuper Nicopole, vu que je n'ai consenti faire occuper Tournou-Maguréli par mon armée que provisoirement et sous demande écrite du Grand-Duc Nicolas. J'ai fait ajouter que la dignité armée roumaine s'oppose à ce qu'elle se charge conduire prisonniers qu'elle n'a pas faits; armée roumaine pourrait en outre avoir besoin à un moment donné de toutes ses ressources. Quant à nos ambulances, dont le matériel est assez restreint, nous serions toujours heureux y soigner blessés russes, mais nous préférons ne pas les encombrer de blessés turcs au détriment de nos propres soldats. Veuillez transmettre textuellement présent télégramme au général Ghica afin qu'il touche ces différentes questions dans ses entretiens avec Ignatiew, en insistant sur nécessité où nous nous trouvons savoir quand nous pourrons disposer de notre division qui occupe Tournou-Maguréli à titre provisoire, ainsi que ressort de la correspondance entre moi et le Grand-Duc Nicolas. — *Charles*.

607.

20 juillet 1-er août 1877.

Rapport de l'agent de Roumanie à Rome, Obedenaru.

Le 29 la nouvelle est venue du passage de la quatrième division roumaine. Tornielli lui dit: „Vous voilà de l'autre côté du Danube. Il paraît que les troupes russes ont eu à souffrir en face de forces supérieures. Comme toujours, l'état-major russe a donné des preuves d'imprévoyance. Ils comptent trop sur *l'audaces fortuna juvat*. Cela ne réussit pas toujours.“ Vous ferez d'„énormes sacrifices“ et quelle en sera la compensation? — Ce sont des „impressions“: on ne désire aucune augmentation de territoire. — Mais où pourrait-elle être accordée? — On n'en a pas l'intention. Mais la Dobrogea „est une péninsule quasi-séparée de la Bulgarie par un petit étranglement; le tiers de la population est composé de Roumains, un tiers de Tatars nomades, impropres à la civilisation, et de Turcs, un autre tiers de tou-

tes les races. Les Bulgares n'y sont que pour un sixième. Dans cet échiquier de population sans liens d'aucune sorte c'est la langue roumaine qui prédomine. Voilà un territoire qui gagnerait en civilisation, s'il était auprès de la Roumanie. Mais ni l'Autriche, ni la Russie ne laisserait les deux côtés du Delta au pouvoir des Roumains... La Russie ne dépense pas son or et son sang pour faire pousser des petits États latins. Tout autre à la place de la Russie en agirait de même et ferait des efforts pour sauver les Slaves, par la langue et les institutions, encore plus la Bulgarie, et en conséquence ferait son possible pour soustraire les habitants de la Dobroudgea à l'influence roumanisatrice. (Elle a déjà 185.000 Roumains dans les gouvernements de Cherson et d'Écaterinoslav.) Du côté de la Serbie nous trouvons que le dixième de la population de cette principauté se compose de Roumains. Et ceux-ci ne sont pas éparpillés, mais occupent deux districts avec peu de Serbes intercalés. C'est à l'Ouest du Timoc. N'oublions pas que entre cette rivière et Vidin en Bulgarie c'est encore la population roumaine qui prédomine. Cette contrée en forme d'enclave entre la population serbe et la population bulgare, quoique séparée par le Danube de notre territoire, paraît tellement se continuer avec l'ancienne Dacie que le pont en pierre construit jadis par les Romains se trouve en face de Tournu-Sévérin. Voilà un département de Timoc, chef-lieu Vidin, ethnologiquement roumain, que d'autres à notre place, moins sages, moins prudents, moins désireux que nous de s'attirer l'estime et l'appui de l'Europe, auraient convoité, en proposant de donner à la Serbie des compensations vraiment serbes, défalquées du territoire turc.“ Mais ce qu'on désire est seulement ceci: l'indépendance absolue, la neutralité garantie, les îles du bras de Chilia, la participation à la Commission danubienne, le droit d'avoir des plénipotentiaires au congrès, la démolition des forteresses sur la rive droite du Danube. — Est-ce être modestes? On n'admettrait pas facilement des plénipotentiaires, plutôt des représentants d'un État belligérant à mandat limité pour ses propres intérêts. — L'agent observe que dans l'article du „Diritto“ il y a „des idées qui me sont propres“.

608.

23 juillet 1877.

Le colonel Slăniceanu à M. Kogălniceanu.

Les Turcs doivent livrer 6.000.000 cartouches pour les fusils Krimka. „Nous n'en avons reçu jusqu'à présent qu'à peine cent vingt-cinq par arme, ce qui est tout à fait insuffisant.“

609.

24 juillet/5 août 1877.

Rapport de l'agent de Roumanie à Rome, Obcednaru.

Il a visité l'ambassadeur d'Autriche, Haymerlé. „M. l'ambassadeur a voulu apprendre de moi si peut-être notre gouvernement aurait en vue (*a ochit*) la province de la Dobrogea comme étant propre à être annexée. — C'est affaire de la Russie, et nous n'y pensons même pas (*și nici prin cuget nu ni trece*). Haymerlé: „Savez-vous ce qu'on fera de la Bulgarie? — Je présume que tout dépendra de l'étendue de territoire enlevé à l'Empire ottoman.“ — Mais il y a plusieurs races. — „Les Bulgares ne sont pas si homogènes et si avancés en civilisation que les habitants de la Roumanie. Il y aura un État bulgare autonome et indépendant ou à demi-autonome, sous la tutelle collective des Puissances, ou à demi-soumis à la Turquie, néanmoins placé sous l'obédience réelle de la Russie.“ — Mais pourra-t-il s'administrer seul? Les Roumains ne sont-ils pas une „population plus avancée“? — Les Bulgares de Bessarabie et de Roumanie même suffisent. — „C'est que vous avez envie aussi de fonder des compagnies de navigation... — Nous ne pourrions jamais essayer de lutter avec votre belle compagnie... — Et moi, je pense qu'un petit État comme la Roumanie doit se tenir dans la réserve et ne pas prendre les devants dans une question épineuse comme celle-ci.“

610.

25 juillet 1877.

Le prince Charles à M. Kogălniceanu.

Il a été toujours décidé que la 4-e division devait passer Danube sur pont, formerait aile droite des Russes pour se reporter ensuite sur la droite afin d'établir tête du pont qui doit servir de passage au gros de notre armée. Cette question étant pure militaire, il ne faut pas y attacher plus d'importance qu'elle n'en comporte. Général Ghica, arrivé aujourd'hui, repartira demain soir, et il pourra nous donner plus amples éclaircissements. En partant pour Vienne, vous passerez par ici. — *Charles.*

611.

27 juillet 1877.

Le prince Charles à M. Kogălniceanu.

Passage du général Manu pour occuper Nicopole n'a été ordonné qu'après revers de Russes, qui ont reconstruit forces supérieures à Plevna, et sur insistances personnelles de l'Empereur. Ce passage étant effectué vis-à-vis armée russe et sur sa requête, n'a rien de commun avec passage que nous aurions pu tenter en face de l'ennemi, passage qui nécessiterait forcément torpilles et autres moyens dont il a été fait mention dans télégramme adressé par notre grand quartier général Nepokochisky. — *Charles.*

612.

29 juillet 1877.

M. Kogălniceanu à l'agent de Roumanie, Mitilieu.

Premier bateau a porté en avant drapeau roumain et musique exécutait hymne national roumain<sup>1</sup>.

613.

3/15 août 1877.

Rapport de l'agent de Roumanie à Rome, Obedenaru.

---

<sup>1</sup> Des informations du 1-er août disent que, le bruit de l'arrivée des Turcs s'étant répandu à Sichtov, la population s'enfuit en masse; de même les habitants de Zimnicea. On prétend que Plevna a été prise, les Russes ayant eu 4.000 blessés. La poste russe s'était enfuie aussi.

Le gouvernement italien paraîtrait disposé à appuyer certaines revendications roumaines. L'ambassadeur de Noailles „craint que la Roumanie indépendante ne tombe dans les griffes de la Russie, *cessant d'être plus loin l'avant-garde de la France*“. Il parle avec Melegari des Roumains d'Épire et de Macédoine. „Son Excellence a commencé à croire que la population roumaine de Turquie pourrait devenir pour l'Italie ce que les populations venues de l'Autriche sont pour Vienne (débitants des marchandises, agents de commerce, etc., correspondants, etc.)“

614.

4 août 1877.

Le prince Charles à M. Kogălniceanu.

Quatrième division s'est avancée vers Plevna, où armée russe rencontre grande difficulté; troisième division et des troupes de renvoi doivent suivre pour vous tenir au courant. Colonel Slaniceanu vous avait envoyé copie lettre que général Krüdner a adressée au général Manu par ordre du Grand-Duc Nicolas pour demander passage roumain sur rive droite du Danube. Je vous prie ne pas divulguer ce document, qui doit être gardé à titre tout à fait confidentiel<sup>1</sup> — *Charles*.

615.

14 août 1877.

Extrait du journal *Le République*.

Lettre de Rome, 9 août. „Dans nos cercles diplomatiques on croit depuis quelques jours, et l'on répète même, avec une affectation remarquable, que, dans les prochaines solutions qui seront posées pour régler la question d'Orient, sera comprise la constitution d'un fort État roumain“. (Comme le prince sera néanmoins allemand, l'appui de l'Italie serait dû à ce motif.)

---

<sup>1</sup> Vers la même date, Câmpineanu communique à Kogălniceanu, à Sigmaringen, la nouvelle de la grande défaite russe. Le général Manu a été remplacé par Alexandre Anghelescu, „à cause d'inertie et de mauvais vouloir“.

616.

Grădinele, sans date, Vers le 16 août 1877.

Le prince Charles à Câmpineanu.

Par suite de nouvelles instances de l'Empereur je me suis décidé de partir même pour le quartier général russe..., profiter temps qui reste libre jusqu'achèvement pont. — *Charles*<sup>1</sup>.

617.

16/28 août 1877.

Instruction à l'agent de Roumanie à Vienne, Bălăceanu.

Il aura appris le passage des Roumains à Corabia; il y aura 40.000 hommes. Il n'y pas de nouvelle convention „Du reste nous n'en désirons pas; je vous communiquerai plus tard motifs.

*Il n'y a qu'une explication entre Empereur et président Conseil;* par suite de cette explication notre armée, tout en coopérant à côté armée russe, conserve son individualité, et son commandant en chef.

La division roumaine qui se trouve près Plevna a déjà eu un choc, et de l'aveu même des Russes nos soldats se sont admirablement conduits.

Notre prince s'est rendu aujourd'hui à Nicopolis, au quartier général de l'Empereur sur l'invitation pressante de Sa Majesté“. Un pont a été construit à Silistrie.

618.

Vers le 19 août 1877.

Le prince Charles au général Zotoff.

Je vous félicite pour le succès d'aujourd'hui. Demain la réserve de l'armée roumaine passera le Danube et après-demain j'arriverai moi-même. — *Charles*.

<sup>1</sup> Le 12, le général Ghica annonce au ministre de la Justice que le Tzar tarde à recevoir en audience Kogalniceanu. Les Turcs ont attaqué à Giurgiu et à Călărăși.

619.

19 août 1877.

Le Grand-Duc Nicolas au prince Charles.

Prince Charles de Roumanie.

Depuis trois heures matin, ce 19 août, Turcs attaquent Zgalnice et Pélichat. Indispensable que ton armée roumaine, où qu'elle soit, passe le Danube immédiatement et marche en avant sur Plevna pour attaquer les Turcs. Fais savoir Zotoff la direction et l'heure du commencement de la marche. Tes troupes qui ont déjà passé le Danube doivent s'avancer sans retard<sup>1</sup>.

620.

23 août/4 septembre 1877.

M. Kogălniceanu à J. C. Brătianu.

Tout le monde ne voit pas les choses comme nous. Nomination du prince comme commandant des troupes russes a fait un très mauvais effet à l'intérieur comme à l'étranger. A Vienne on en est consterné.

621.

25 août/6 septembre 1877.

M. Kogălniceanu au prince Charles.

Il veut des nouvelles journalières. „L'opinion publique de Bucarest est très inquiète, très agitée; elle le devient d'avantage par l'ignorance où se trouvent même les ministres afin de pouvoir dissiper les fausses nouvelles et de relever les esprits“. La garde impériale vient d'arriver. „L'interdiction dont les troupes russes étaient frappées n'a plus sa raison d'être.“

622.

25 août/6 septembre 1877.

M. Kogălniceanu à l'agent de Roumanie à Vienne, Bălăceanu.

Peut-être avez-vous raison dans vos appréciations con-

---

<sup>1</sup> Cf. *Aus dem Leben König Karls von Rumänien*, III, p. 243.

cernant commandement d'armée russe pris par Son Altesse. Peut-être suis-je aussi de votre opinion. Mais cette mesure a été prise subitement dans entrevue du prince avec Empereur, au quartier-général, sans que Gouvernement ait terme d'approuver. A ce que je sais, on s'y est prêté pour éviter plus grandes complications. Maintenant que chose est faite, notre devoir est d'en atténuer portée. C'est ce que je vous invite de faire.

623.

1-er septembre 1877.

M. Kogălniceanu à J. C. Brătianu.

Il a bien fait de prendre le Ministère de la Guerre. Slăniceanu „fera bien triste commandant d'armée“.

624.

9 21 septembre 1877.

Rapport de l'agent de Roumanie à Rome, Obedenaru.

Melegari reconnaît tout le droit qui découle pour la Roumanie de sa participation à la guerre. „On vous a abandonné à votre inspiration et vous avez agi avec prudence... On était en droit de se demander si les Roumains avaient la valeur militaire. Eh bien, les événements ont répondu à cette question. L'État roumain est vivace... Je reconnais que vous avez donné des preuves comme quoi vous êtes en état de maintenir fortement votre individualité.“

625.

10 22 septembre 1877.

Rapport de l'agent de Roumanie à Rome, Obedenaru.

Entretien avec Melegari sur la question roumaine. „Par les indiscretions de quelques journalistes qui reçoivent le mot d'ordre du ministre des Affaires Étrangères et par d'autres indices j'ai pu apprendre que dans les railleries de la presse viennoise il n'y avait pas eu de fumée sans feu, qu'effectivement M. Melegari avait songé sérieusement à une occu-

pation éventuelle des ports de l'Albanie par des forces italiennes. On était à la recherche d'un prétexte présentable. On espère ainsi faire pièce à l'Autriche, qui veut s'emparer des ports turcs de l'Adriatique et réduire de beaucoup l'importance de la navigation italienne sur cette mer". Obedenaru lui a parlé du massif albanais, Ianina, Metzovo, Gardiki, Mumboriana et le Pinde, signalant les îlots roumains: Moschopolis, Plénitza, Koritza, Samarina, Grévéna, Ochrida. 500.000 âmes sans exagération. Il cite Pouqueville, Leake, Kanitz. Si on abandonne ces Latins, ils deviendront des Grecs, donc de futurs ennemis de l'Italie. On pourrait s'appuyer sur cette proposition pour faire de l'Épire un petit État rival de la Grèce et placé sous l'obédience de l'Italie, par exemple comme la Serbie et le Monténégro sont sous l'obédience de la Russie. Dans les futures combinaisons il faudra, dans l'intérêt de la cause latine, s'opposer à ce que la Grèce s'annexe l'Épire. Il ne faut pas que les ports de l'Albanie-du-Sud deviennent grecs... On aurait de la sorte autant de commis-voyageurs, de détaillistes pour les produits italiens, autant de pionniers de la direction italienne dans ces contrées, d'autant plus que ce n'est pas là une race qui [ne] donne des mains." On pourrait aussi mettre en perspective un prince italien de l'Épire.

626.

Vers octobre 1877.

Proclamation du roi Milan.

Il avait annoncé le 21 février la paix et que „la défense de la sainte cause pour laquelle nous avons combattu avait passé en des mains plus puissantes. Depuis cette époque la race turque a enrichi son histoire de nouvelles horreurs inouïes...

C'est sur les contrées serbes, sur tout ce qui porte notre nom que ces fléaux se sont déchainés avec le plus de violence. (Bien que la paix eût prévu l'amnistie pour les réfugiés, ils sont persécutés. La Serbie les avait invités à revenir. Elle a protesté sans succès.)

Serbes! Après une violation aussi flagrante des engagements contractés vis-à-vis de la Serbie par la Porte ottomane nous ne sommes plus tenus de supporter cette pénible situation où de champions de la liberté nous étions transformés en spectateurs passifs de ces efforts barbares, dont le but évident est l'extermination de la race serbe. La mesure des atrocités turques est telle que la Serbie ne saurait les regarder plus longtemps d'un oeil impassible, ni subir à l'avenir sans humiliation des liens qui la rattachent à un État qui puise sa vitalité dans la dévastation, dans le feu et dans le sang et qui dans sa fureur fanatique menace déjà le Principauté“. Il se prépare „de nouveaux dangers“. „En dehors des conspirations que la Porte forge contre notre sécurité intérieure, son ministre des Affaires Étrangères ne craint pas de nous faire savoir ouvertement qu'elle a de nombreux moyens de nuire à la Serbie sans même être formellement en guerre avec elle... Et cela au moment où elle est serrée de près par l'armée d'un des plus puissants États.

...Nous ne devons pas assurément laisser passer l'occasion qui se présente d'assurer une fois pour toute notre avenir...

Il ne serait pas de notre intérêt, ni de notre dignité de nous adonner définitivement aux travaux de la paix... Bien que la vaillante armée russe puisse sans notre coopération faire triompher cette sainte cause que l'empereur Alexandre a prise sous sa puissante protection, rien au monde ne saurait nous dispenser de l'accomplissement d'un devoir qui incombe à la nation serbe en sa qualité de membre de la famille chrétienne d'Orient... Les peuples ne peuvent parvenir à la vraie liberté qu'autant qu'ils l'achètent au prix de leur sueurs et, s'il le faut, au prix de leur sang... Notre postérité nous le reprocherait à juste titre; nos frères martyrs nous chargeraient de leurs malédictions, nous-mêmes nous nous en repentirions amèrement. Les ombres de nos guerriers tombés l'année dernière sur les champs de bataille nous renieraient en nous voyant, de leur séjour éternel, adonnés à l'insouciance au moment où le sang coule à flots

près de nos frontières et oublieux du dépôt sacré qu'ils nous ont légué de combattre un ennemi qui sans nécessité militaire a promené le feu et la dévastation dans un beau et fertile pays... Nous avons eu le temps de nous reposer et nous étions en droit de le faire.

Si, l'an dernier, les forces de l'ennemi ont été supérieures à celles des petites principautés serbes, en entrant aujourd'hui sur le théâtre de la lutte nous y trouverons la valeureuse armée russe couverte de gloire, nous y trouverons nos héroïques frères du Monténégro et nos vaillants voisins les Roumains, qui ont franchi le Danube et sont venus combattre pour leur indépendance et pour la liberté des chrétiens opprimés.

...Comme mon aïeul, je viens me mettre à la tête du peuple serbe en armes. L'étendard que je déploie pour la seconde fois porte inscrites la liberté et l'indépendance nationale... Un pas résolu en avant, et nous tendons la main à nos frères dont nous (nous) sommes séparés sur le champ de Kossovo.“

627.

8 20 octobre 1877.

M. Kogălniceanu au prince Charles.

Le Prince avait demandé des nouvelles de Belgrade. „Le prince et le Ministère de Serbie ne se sont encore arrêtés à aucun plan. Si vous prenez Plevna, les Serbes entreront dans l'action; dans le cas contraire, ils attendront les événements et, en les attendant, ils ne feront rien.“

628.

22 octobre/3 novembre 1877.

M. Kogălniceanu au prince Charles.

Notre envoyé extraordinaire à Belgrade (Lascar Catargi) me communique que les succès des Russes ont été accueillis là-bas avec une très vive satisfaction, que le découragement a fait place à l'espérance et que les armements continuent

toujours. Catargi ajoute qu'il persiste à croire que néanmoins les Serbes ne seront pas en état de prendre part à la lutte avant le printemps prochain. L'épuisement Serbie est tel que sans concours financier de Russie rien de sérieux ne pourrait être entrepris, promesse envoi à Belgrade d'un million roubles ne s'étant réalisée qu'à moitié.

629.

4 novembre 1877.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Pétersbourg.

Le colonel Catargi a eu son audience. „Son audience chez Empereur a été des plus satisfaisantes.“

630.

17 29 novembre 1877.

M. Kogălniceanu au prince Charles.

Notre agent à Belgrade vient de me télégraphier confidentiellement que l'entrée de la Serbie en campagne est décidée par suite d'un télégramme qu'on a reçu là-bas de la part du quartier-général russe, que l'effectif s'élève à 60.000 hommes, dont 40.000 sous le commandement du prince Milan, qui a espoir prendre l'offensive dans une dizaine de jours.

631.

Vers le 3 décembre 1877.

Prince Milan de Serbie au Grand-Duc Nicolas.

Son Altesse Impériale Grand-Duc Nicolas, Bogot.

Je m'empresse de vous informer que la conduite de la Porte à l'égard des chrétiens en général et de la Serbie en particulier me force de reprendre les armes. Je prends le commandement de mes troupes avec d'autant plus de gaité que j'aurai le bonheur de coopérer avec la glorieuse armée

que vous commandez pour atteindre le but, qui sera l'éternel honneur de la Russie et de ce siècle.

*Prince Milan de Serbie*<sup>1</sup>.

632.

Vers le 3 décembre 1877.

Le Grand-Duc Nicolas au prince Milan de Serbie.

Prince de Serbie, Belgrade.

Vos félicitations pour le beau résultat obtenu le 28 novembre sous Plevna ne me sont parvenues qu'aujourd'hui. Je vous en remercie sincèrement, mais je ne puis vous cacher nos regrets que vous n'ayiez pas suivi plus tôt l'exemple des Roumains, qui ont versé leur sang avec les nôtres pour la sainte cause pour laquelle nous combattons.

633.

3 décembre 1877.

M. Kogălniceanu au prince Charles.

Le prince Milan a passé en revue ses troupes. La guerre est décidée. „Discours très belliqueux engage soldats à suivre exemple de nos vaillants frères roumains.“

634.

Après le 3 décembre 1877.

Nouvelles des armées serbes.

On a pris Goritza, Vinic et les hauteurs de Niche, qui devra se rendre bientôt. On a perdu beaucoup d'officiers. — La nouvelle de la reddition de Niche arrive. Puis celle de la prise d'Antivari, le 29.

Le 21 Catargi parlait de l'occupation de Kourchoumlia. Les Turcs massacrent les blessés. „On a trouvé de nombreuses têtes plantées sur des piques.“ — Plus tard on apprend que les Monténégrins ont pris l'île de Ianina et bloqueront Podgoritza.

---

<sup>2</sup> Bientôt Lascar Catargi annonce la prise d'Ak-Palanka.

635.

16/28 décembre 1877.

Instructions pour l'agent de Roumanie à Belgrade, Lascar Catargi.

Son Altesse Prince, de retour à Bucarest, vient de me dire, et je m'empresse de vous communiquer, que les commandants des troupes roumaines ont ordre de se mettre en communication avec les commandants des troupes serbes, ainsi que Son Altesse le prince Charles en a prévenu le prince Milan par dépêche datée de Ruși-de-Vede. Vous notifierez cependant au gouvernement serbe que par cette disposition nous n'entendons nullement coopérer avec l'armée serbe contre Widdin et Belgragik, ces deux places étant réservées à l'action exclusive de l'armée roumaine.

Veillez voir Son Excellence le ministre Ristitch (effacé : Son Altesse prince Milan) pour le fixer sur ce point et communiquez-moi immédiatement le résultat d'entretien que vous aurez à cet égard.

636.

Après le 16/28 décembre 1877.

Le prince Milan de Serbie au prince Charles de Roumanie.

C'est avec le plus vif plaisir que j'ai appris par le télégramme de Votre Altesse qu'elle avait donné à ses commandants opérant dans la direction de Widin l'ordre de se mettre en communication avec mes [troupes]. Heureux de ce que l'armée serbe pourra tendre une main fraternelle aux vaillants soldats de Votre Altesse, je m'empresse aujourd'hui même de prévenir mes commandants de l'ordre donné par Votre Altesse. Je remercie en même temps Votre Altesse des vœux qu'elle forme pour la noble cause qui nous est commune et au succès définitif de laquelle l'armée glorieuse de Votre Altesse aura contribué d'une façon aussi glorieuse.

*Prince Milan de Serbie.*

637.

21 décembre 1877.

Télégramme de l'agent de Roumanie à Vienne, Bălăceanu.

L'Angleterre ne tolérera pas „une paix directe“. L'Autriche est convaincue „que Russie est disposée soumettre son traité à l'approbation des Puissances.“ La Suisse aussi a refusé la conclusion d'un traité de commerce avec la Roumanie.

638.

26 décembre 1877.

Le colonel Vlădescu aux généraux Drenteln et Racoviță.

L'ennemi est sorti de ses retranchements et a attaqué.

Les réserves roumaines ont rétabli le combat. Silistrie a eu un tir inefficace.

639.

1-er janvier 1878.

Rapport de l'agent de Roumanie à Vienne, Bălăceanu.

Par suite de la réponse du prince Gortchakoff à lord Loftus et sur les conseils de l'Angleterre, commandant de l'armée turque doit faire demander au Grand-Duc Nicolas les conditions d'un armistice. On croit que conditions essentielles seront reddition de Roustchouk et Widdin ou de Roustchouk et Silistrie, au choix de la Porte.

640.

2 14 janvier 1878.

M. Kogălniceanu au Conseil des ministres roumain.

Il propose qu'Héraclius (Eraclie) Arion aille négocier avec les délégués de la Sublime Porte les conditions de l'armistice et les préliminaires de la paix entre la Roumanie et l'Empire ottoman. Les conditions principales seraient les suivantes:

1. L'armée roumaine doit occuper jusqu'à la conclusion

définitive de la paix les forteresses de Nicopolis, Oréchovo (Réhova), Lom-Palanka et Vidine, ainsi que tout le littoral du Danube compris entre ces forteresses.

2. La reconnaissance formelle et absolue de l'indépendance de la Roumanie. Cette reconnaissance assurera à la Roumanie, autant devant l'Empire ottoman que devant les autres Puissances, la situation d'un État roumain. Jusqu'à la conclusion des traités spéciaux les sujets roumains jouiront dans l'Empire ottoman des droits garantis aux sujets des autres États européens.

3. La démolition (*radere*) de toutes les forteresses situées sur le littoral turc, commençant par la forteresse d'Ada-Kaleh.

4. La rétrocession des bouches du Danube jusqu'au bras de S. Georges inclusivement, conformément à nos anciens droits de possession.

5. Une indemnité de guerre de cent millions. Jusqu'à l'acquittement complet par la Turquie de cette indemnité l'occupation mentionnée au paragraphe 1 sera maintenue.

6. Au cas où on n'admettrait pas la participation de la Roumanie aux négociations de l'armistice et à celles de la paix, le délégué roumain déclarera qu'on considérera comme nul et non avenu tout acte qui nous concernerait et auquel nous n'aurions pas participé.

Admis: J. C. Brătianu, Câmpineanu, Eugène Stătescu,  
(Texte roumain.)

641.

2 14 janvier 1878.

Instructions au délégué de Roumanie, Héraclius Arion.

Il insistera „sur le concours réel que nous avons donné aux armées impériales dans la plus large mesure, mais gardant toujours une individualité, sur le caractère manifeste d'alliance effective, qui marque aux yeux de l'Europe nos relations et notre coopération avec les armées de Sa Majesté l'Empereur de toutes les Russies, sur la solida-

rité cimentée entre l'armée roumaine et l'armée russe par le sang versé en commun". A la paix comme à la guerre on veut paraître „comme État distinct“, avec vote „non seulement consultatif, mais encore délibératif“. Il procédera „avec la plus grande fermeté, mais en même temps avec la plus grande modération“.

642.

9 janvier 1878.

Nélidov, chargé des négociations de la Russie, à M. Kogălniceanu.

Le Grand-Duc commandant en chef me charge de vous remercier de vos félicitations à l'occasion de la Nouvelle Année et des derniers succès obtenus par vos troupes.

643.

9/21 janvier 1878.

M. Kogălniceanu au général Ghica, envoyé de Roumanie à Pétersbourg.

Prenez texte de cette déclaration pour constater notre droit de participer aux négociations et pour agir conformément à vos instructions.

Vous recevrez une copie de la note que j'adresse à cet égard au baron Stuart et où je fais mes réserves en cas d'exclusion, ainsi que semble le vouloir le quartier-général russe.

644.

Kazanlik, 10/22 janvier 1878.

Rapport d'Héraclius Arion.

Je suis arrivé à Kazanlik, actuel quartier-général, dimanche dans la nuit, 8 janvier, et lundi matin je me suis présenté au Grand-Duc avec les lettres de Son Altesse le prince (*Măriei Sale Domnitorului*). L'accueil a été des plus flatteurs pour moi et l'armée que je représentais. Après différents

entretiens sur le voyage que j'avais fait et les succès récents de l'armée russe, le Grand-Duc me dit que Namik-Pacha et Server-Pacha étaient arrivés la veille, qu'on leur avait présenté les propositions de la Russie et qu'on attend la réponse. D'après son opinion cependant, ils présenteront des contre-propositions. J'étais donc arrivé juste à temps pour prendre part aux débats ou à la conclusion d'un acte et j'attendais avec impatience que le Grand-Duc prit connaissance du contenu des lettres pour aborder la question principale de ma mission. Croyant que c'est par politesse qu'il ne veut pas lire le contenu de ces lettres pendant que je me trouvais en conversation avec lui, je lui déclarai que, en dehors de ma situation d'officier attaché au quartier de Son Altesse, j'avais encore une autre mission, relative aux négociations préliminaires de la paix. Il m'interrompit aussitôt en me disant qu'il télégraphierait immédiatement sur ce point à Son Altesse le prince. Je me présentai ensuite à M. Nélidov, auquel je déclarai catégoriquement que ma mission ici était de prendre part à la discussion des conditions de la paix et que j'entends représenter et défendre les droits du pays, qui découlent du résultat des luttes auxquelles nous avons pris une part si active. M. Nélidov avait l'air très pressé et il me répondit avec assez de politesse, mais en hâte, ce qui donnait à ses paroles l'apparence d'être désagréablement distrait de préoccupations d'une plus haute importance, que la question que je voulais soulever, que le Grand-Duc n'entend pas s'occuper des détails (*chestiunile amănunte*) de la paix, qui sera ensuite conclue, que, même dans ces préliminaires, notre pays ne sera pas oublié, que les questions de principes ou les bases de la paix ont dû être réglées, ou bien directement à Bucarest entre MM. Gortchakoff, Ignatieff et nos ministres, ou bien à Pétersbourg, qu'enfin même à ce moment le Grand-Duc a écrit à Son Altesse le Prince-Régnant dans le même sens, que le Grand-Duc n'entend pas qu'une autre partie (*alt cineva*) intervienne dans les préliminaires de la paix que les deux parties seules, la Turquie et la Russie. Je ne voulus pas lui

faire aussitôt la déclaration catégorique que je suis autorisé par vous à présenter, que nous ne pourrions pas reconnaître ce qui serait fait par d'autres à notre place (*pentru noi*), mais j'ai dit que je communiquerais ses déclarations à mon gouvernement et que je persiste à croire que, pour des motifs que je développerai quand le temps lui permettra de m'accorder une plus longue entrevue (le Grand-Duc l'appelait en effet à une nouvelle conférence avec les envoyés turcs), il faut et est indispensable que nous prenions part aux conditions de la paix. Nous nous séparâmes ainsi. J'appris ensuite que les conditions de la Russie ne sont pas acceptables et que la guerre continuera. Ceci m'amena à ajourner l'entrevue jusqu'aujourd'hui, mardi, d'autant plus que M. Nélidov était très occupé par les conférences très secrètes qui ont lieu entre le Grand-Duc, lui, le général Népokoïtschinski et les envoyés turcs seuls, et de fait il était impossible de trouver un moment libre. Aujourd'hui enfin nous nous rencontrâmes de nouveau et nous pûmes parler plus longuement. Après une longue discussion, qui avait pour but de me démontrer qu'il ne peut pas être question d'un représentant roumain aux négociations d'ici, dont les conditions ont été envoyées formulées directement de Pétersbourg, je lui laissai entendre catégoriquement que nous serons mis dans la situation, embarrassante pour la Russie même, de ne pas prendre en considération ce qui serait fait pour nous en dehors de nous et sans notre participation directe. Il s'en est montré très étonné, car il croyait la question déjà arrangée dès le moment où M. Brătianu a parlé à Poradim à l'Empereur et à Ignatiev, qu'enfin il faut que le gouvernement s'adresse à Pétersbourg, d'où viennent les conditions, que, ainsi que l'a fait la Prusse dans sa guerre contre la France, il a traité les préliminaires de la paix au nom de tous les alliés, que, cela étant, les intérêts de la Roumanie se trouvent en bonnes mains et que par les innombrables entretiens antérieurs on connaît assez bien quelles sont nos prétentions, que naturellement (*neapărat*) à l'armistice on évacuera Vidine, qui serait occupé par nous, que dans les bases générales on ne man-

quera pas de prévoir l'indépendance, une augmentation de territoire et une indemnité de guerre, conditions, comme vous le voyez, analogues à celles que j'ai la mission de demander et que je ne lui ai pas manifestées. Il a ajouté encore que, conformément à ce que M. Nélidoff a écrit, il y a quinze jours, à M. Brătianu, il faut nous adresser à Pétersbourg. Je lui déclarai encore une fois que, quelle que fût la sollicitude du gouvernement russe pour nos intérêts, et je lui en ai fait mes remerciements, nous ne voulons être remarqués par personne et que nous sommes assez en état de naviguer par nous-mêmes. Il me répéta de vous écrire pour que vous vous adressiez à Pétersbourg, car ici rien ne peut se faire, et que probablement dans le traité définitif on introduira spécialement (*innadins*) le point que, en ce qui concerne les questions de détail, nous puissions traiter directement avec la Porte.

(Texte roumain.)

645.

10 janvier 1878.

(Communiqué le 11 par M. Kogălniceanu au général Ghica, „pour votre gouverne“.) Le Grand-Duc Nicolas au prince Charles.

Prince Charles de Roumanie, Bucarest.

Je te remercie pour tes deux lettres confiées au colonel Arion; je ne propose à l'acceptation des Turcs que les bases essentielles de la paix, qui m'ont été envoyées de Pétersbourg et dans lesquelles tous les intérêts roumains n'ont pas été oubliés. Dans le cas où nous en viendrons à conclure l'armistice, je t'en ferai aussitôt connaître les dispositions, ainsi que les points que tes troupes devraient occuper. Pour ce qui est des détails des conditions de paix et des négociations futures, adresse-toi à Pétersbourg. Je ne les connais pas. — *Nicolas*<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Cf. *Aus dem Leben*, III, pp. 446-447.

646.

11 janvier 1878.

Circulaire de M. Kogălniceanu.

Nélidov a communiqué à J. C. Brătianu qu'il doit s'adresser à Pétersbourg. Il faut rappeler „que la Roumanie a déclaré la guerre en raison des griefs directs et personnels qu'elle avait contre la Sublime Porte. Nous n'ignorons pas que cette déclaration de guerre s'est produite en dehors et même à l'encontre des avis du gouvernement impérial et que lors du séjour de Son Altesse Impériale le Grand-Duc Nicolas à Ploiești, un peu avant l'arrivée en cette ville de Sa Majesté l'Empereur, M. de Nélidoff, au nom de Son Altesse Impériale et par une note verbale qui m'a été remise en personne, a insisté sur ce point que le gouvernement impérial n'approuvait pas notre déclaration de guerre et n'avait nul besoin de la coopération de notre armée.

C'était laisser a priori à la Roumanie une situation bien distincte, lui assigner une responsabilité devant laquelle elle n'a pas reculé et lui réserver le principe d'une individualité qu'elle a constamment et hautement revendiquée.

Bientôt, en conséquence des combinaisons et des nécessités stratégiques, l'armée roumaine a passé le Danube sur l'invitation expresse et réitérée, non seulement du grand quartier général russe, mais aussi de Son Altesse le prince Gortchakoff (effacé: et même, s'il m'est permis d'invoquer ici un nom auguste, sur l'invitation formelle de Sa Majesté l'Empereur). Au cours de la guerre, ainsi que tous l'ont reconnu, les Roumains ont fait leur devoir. „La position et la qualité d'armée alliée ont été reconnues à l'armée roumaine. Ce qu'était notre armée à l'action il est de toute équité qu'elle le reste à la solution: du jour où les pourparlers diplomatiques succèdent aux luttes armées, il est de toute justice que la Roumanie participe aux négociations, comme elle a participé aux combats.

Le Cabinet roumain ne doute pas que l'oubli où il est actuellement laissé ne résulte que du surcroît d'occupations

qui accablent le quartier-général russe, surtout depuis qu'une série de rapides et brillantes victoires ont ouvert à son action militaire et administrative un si vaste domaine. Mais ce même oubli (effacé: si facilement explicable de la part des autorités militaires russes) ne serait (effacé: aucunement) excusable en aucune façon de la part de mon gouvernement, auquel incombent de si graves devoirs et une si haute responsabilité vis-à-vis du pays". Après la mission d'Arion, le général Ghica „est reparti pour St. Pétersbourg afin d'y reprendre et d'y continuer auprès du gouvernement impérial la mission qui lui avait été confiée antérieurement à la déclaration de la guerre."

647.

12 24 janvier 1878.

M. Kogălniceanu à Héraclius Arion.

„Communiquez-moi immédiatement le résultat de vos démarches." De la dépêche du Grand-Duc au prince Charles „il résulterait qu'autant par rapport à l'armistice qu'aux bases de la paix l'on ne veut nous présenter que des faits accomplis. J'aime à croire que ceci n'est pas dans l'intention du Grand-Duc et que la phrase de la dépêche y relative a été mal reproduite<sup>1</sup>."

648.

16 janvier 1878.

Nélidov, chargé des négociations de la Russie, à J. C. Brătianu, président du Conseil des ministres de Roumanie.

Son Excellence Monsieur Bratiano, premier ministre de Roumanie.

J'ai eu l'honneur de recevoir votre télégramme. Le Grand-Duc désirerait que ses dispositions au sujet, etc. Quant à l'armistice, rien n'est encore conclu et toutes les communications au sujet des bases de paix doivent être adressées à Pétersbourg.

---

<sup>1</sup> Le 12 janvier il communique au général Ghica la note adressée au consul Stuart. — Le 25 Ghica annonce son arrivée à Pétersbourg.

649.

19 janvier 1878.

Héraclius Arion à Michel Kogălniceanu.

J'ai fait savoir déjà par télégramme et lettre le refus absolu de prendre part ici aux délibérations de l'armistice et des préliminaires de paix. Le Grand-Duc, que cette décision afflige, dit que c'est à Pétersbourg qu'il faut entamer les négociations. Le Grand-Duc reçoit lui-même les conditions arrêtées de Pétersbourg.

650.

Vers le 19 janvier 1878.

Le Tzar au Sultan.

Ai reçu télégramme de Votre Majesté. Une protestation théorique n'a pas empêché l'escadre britannique de violer le passage des Dardanelles. La démarche directe de Votre Majesté auprès de la Reine n'en amènera pas la sortie. Dès lors je m'en remets à votre équité pour apprécier s'il m'est possible de retarder l'entrée temporaire de mes troupes à Constantinople. Elles n'y seront que pour faciliter à Votre Majesté maintien de l'ordre public. (Votre Majesté) voudra bien pourvoir à l'exécution de la mesure indiquée à la fin de son télégramme. Je conclus en assurant Votre Majesté que je me ferais devoir de la tenir régulièrement au courant de toutes mes démarches, afin de prévenir tout malentendu pouvant entraîner des conséquences préjudiciables aux intérêts de l'humanité (et) à ceux de mon Empire.

651.

19/31 janvier 1878.

Instructions de M. Kogălniceanu pour l'agent de Roumanie à Belgrade, Lascar Catargi.

Nous tenons à action isolée de notre armée contre ces deux places, car nous avons droit de nous réserver l'honneur d'investir et d'occuper Widdin, qui est depuis six mois

l'objectif principal de nos opérations militaires et qui nous a coûté bien des sacrifices. Cette forteresse se trouve déjà entamée par suite du bombardement réitéré de Calafat, et nous croyons qu'il nous appartient exclusivement terminer oeuvre entreprise à nos risques et périls bien avant entrée en action armée serbe. En ce qui concerne la crainte, exprimée par Ristitch, que nous désirons extension territoriale dans direction Widdin, vous observerez à Son Excellence que malheureusement ni M. Ristitch, ni moi nous ne seront appelés à refaire la carte de ce qui s'appelle Turquie (effacé: rectification frontière dépend malheureusement ni de notre volonté, ni de celle de la Serbie).

Notre action isolée contre dites places est aussi conforme au plan d'opérations militaires arrêté à Poradim, en présence Empereur, à la suite reddition Plevna. Le plan doit être connu par M. Ristitch. Pour tous ces motifs et vu que armée serbe a un champ d'opérations assez étendu dans direction Nisch et Sophia, je prie Son Excellence ministre Affaires Étrangères de Serbie d'user de son influence légitime auprès de Son Altesse prince Milan afin que tout malentendu soit écarté et que la bonne harmonie qui existe entre Roumanie et Serbie ne soit troublée à cette occasion justement par prétention d'une coopération tardive et non motivée.

652.

20 janvier 1878.

Rapport du délégué roumain pour l'armistice, Héraclius Arion.

Les préliminaires ont été conclus „sans notre participation“ (*în afară de noi*). Déjà depuis hier matin, 19, j'avais appris d'une façon indirecte (car le plus grand mystère était gardé sur les délibérations) que tous les points principaux de la paix avaient été discutés et admis par les deux parties et qu'hier, à cinq heures, la dernière entrevue devait fixer seulement la zone neutre pour le temps de l'armistice“. Aujourd'hui il y a Te-Deum et banquet chez le Grand-Duc.

„Après ce banquet j'ai eu une entrevue avec M. Nélidoff, qui a demandé lui-même à me mettre au courant de ce qui a été stipulé dans les préliminaires de la paix relativement à notre pays.

Je vous reproduis l'essentiel de ses déclarations: Les préliminaires forment cinq articles, parmi lesquels le premier stipule ce qui suit: l'indépendance absolue de la Roumanie, de la Serbie et du Monténégro avec une *large* compensation pour la première. „Comme vous voyez“, me dit-il, „votre indépendance, reconnue de fait par nous, nous l'imposons aux autres Puissances et nous établissons seulement le germe d'une compensation qui sera débattue et étendue dans nos conférences, auxquelles participera le général Ignatiev, qu'on attend dans bref, et vos représentants“. Je me rendis après cette entrevue chez le Grand-Duc pour le féliciter de la paix conclue et le remercier de ce qu'il a obtenu pour notre pays. Il m'a dit qu'aujourd'hui il envoie lui-même un courrier spécial à Votre Altesse, et j'ai profité de ce même courrier pour vous faire parvenir cette lettre.

D'après ce qu'on dit ici, mais toujours d'une façon incertaine, les autres conditions de la paix seraient: un gouvernement autonome pour la Bulgarie sous un prince tributaire. Le tribut sera perçu par la Russie comme indemnité de guerre jusqu'à concurrence de la somme de 4.000.000; la démolition des forteresses turques sur le Danube et d'Erzéroum; la cession de Batoum et de Kars à la Russie. Il faut observer que la Bosnie et l'Herzégovine restent à la Turquie et que rien n'est stipulé en ce qui concerne Varna et Choumla, de même que les limites réelles de la Bulgarie, qui forment l'objet de délibérations futures qui auront lieu au quartier du Grand-Duc.“

Il faut s'entendre et nommer un diplomate. „Quant à moi, ayant peu d'aptitude pour une pareille charge, je ne pourrais figurer qu'en seconde ligne“. Il regrette de n'avoir pas pu mieux faire. Son successeur doit être un homme „d'importance personnelle et de relations“.

(Texte roumain.)

653.

20 janvier/1-er février 1878.

M. Kogălniceanu à Héraclius Arion.

Ignatiew est en ce moment à Bucarest. Nous traitons avec lui, ainsi qu'à Pétersbourg, par intermédiaire général Ghica différentes questions concernant la Roumanie. Je vous communiquerai ce qui sera décidé. Vous continuez à tenir le langage tenu jusqu'à présent.

654.

24 janvier 1878.

Rapport de l'envoyé de Roumanie à Paris.

„Ministre Affaires Étrangères m'a assuré comme toujours des sympathies dont on était animé ici à notre égard; il m'a autorisé à vous dire que la question de reconnaissance de notre indépendance était résolue pour sa part, comme il croyait, du reste, qu'elle l'était dans l'esprit de toutes les Puissances.“ Quant au droit de se faire représenter à la conférence, on ne peut pas donner de réponse.

655.

26 janvier 1878.

Rapport du général Ghica, envoyé de Roumanie à Pétersbourg.

Samedi j'ai vu Empereur et Chancelier. J'ai abordé de front questions armistice et paix; je me suis servi de tous les arguments connus de Votre Excellence pour faire valoir le droit de Roumanie pour traiter ces questions et signer les actes y relatifs. J'ai reçu de leur bouche les plus formelles assurances que les intérêts roumains seront puissamment couverts, que notre indépendance est assurée et que le pays sera amplement dédommagé de ses sacrifices par acquisition Dobroudgea. Ensuite Empereur et Chancelier m'ont franchement dit qu'il était impossible que Roumanie prenne part aux négociations et devenir une partie contractante par la raison que son indépendance n'a pas encore reçu con-

firmation Europe, que seulement lorsque le congrès aura reconnu sa nouvelle position, Roumanie pourrait prendre part à des actes souveraineté extérieure ou internationaux, que pour le moment Russie a défense ses intérêts et les faire accepter par congrès, près duquel pays pourrait envoyer délégation consultative. Puis, à propos mission Jean Ghica Londres, l'Empereur et Chancelier ont ajouté que, si au congrès idée neutralisation Roumanie était soulevée, Russie la repousserait comme offense directe et que, du reste, cette proposition n'aura pas majorité, vu Autriche, Allemagne sont d'accord avec la Russie au sujet. Ignatiev est chargé de vous donner plus amples détails et vous remettre lettre change. Suite dans un autre télégramme.

656.

26 janvier 1878.

M. Kogălniceanu au délégué roumain pour l'armistice, Héraclius Arion. — Il doit rester encore à Kazanlik.

„En ce qui concerne envoi d'un diplomate roumain pour traiter questions concernant Roumanie, insistez pour que les communications à ce sujet nous soient faites directement et officiellement“.

657.

26 janvier 1878.

Rapport du général Ghica, envoyé de Roumanie à Pétersbourg.

A l'argument spécieux que la rétrocession a été faite à la Moldavie j'ai répondu entre autres que cette rétrocession n'était pas conditionnelle; j'ai ajouté que ce territoire est un lambeau de notre corps, une possession *ab antiquo*; j'ai fait aussi ressentir les complications que pareille question soulèverait. A mes paroles on oppose un langage des plus courtois, sous lequel on sent une décision inébranlable.

De guerre lasse j'ai demandé si c'est par un congrès ou par une entente directe avec Russie que cette question serait tranchée. J'ai appris que la voie choisie était l'entente di-

recte avec pays et que Ignatiev était chargé de s'expliquer a ce sujet avec le Prince et le gouvernement.

658.

26 janvier 1878.

M. Kogălniceanu au général Ghica, à Pétersbourg.

Il communique le télégramme d'Arion. „Qu'en savez-vous? (effacé: „S'agit-il de la rétrocession Bessarabie?“)

659.

Vers le 26 janvier 1878 (aussi *Aus dem Leben*, III, p. 430).

Le Grand-Duc Nicolas à Réouf-Pacha, plénipotentiaire ottoman.

Ministre de la Guerre Réouf-Pacha.

Le contenu de votre télégramme a été transmis à l'Empereur. Les négociations ne peuvent avoir lieu qu'avec moi directement. Il ne saurait toutefois être question en ce moment d'armistice sans bases de paix. — *Nicolas*.

660.

26 janvier 1878.

Télégramme du général Ghica, envoyé de Roumanie à Pétersbourg.

L'Empereur et le Chancelier m'ont formellement fait connaître leur intention de reprendre la partie de Bessarabie jusqu'à Kilia; en compensation la Roumanie recevra Delta Danube, le Dobrodgea jusqu'à Kustenjë. Les arguments à l'appui sont que territoire a été rétrocédé à la Moldavie et non à la Roumanie, qu'il a été arraché par un traité dont il ne reste plus rien, qu'il n'est pas juste que Russie seulement le respecte à son détriment et que cette revendication est pour eux une question d'honneur et de dignité nationale.

661.

Vers le 26 janvier 1878.

Le Grand-Duc Nicolas au prince Charles de Roumanie.

Le Prince Charles de Roumanie.

Je te remercie pour les félicitations à l'occasion de nos derniers succès et de leur couronnement par l'armistice. Ce dernier a été conclu conformément aux précédents et aux principes généralement admis, qui laissent au commandement supérieur de toutes armes qui opèrent sous ses ordres le jugement sur l'opportunité et les conditions d'une cessation des hostilités. Quant aux détails des engagements relativement à l'application sur place des stipulations de l'armistice pour Widdin, Belgradgik et l'évacuation de Că-lărași, ils appartiennent de droit à un règlement direct entre les autorités militaires roumaines et turques. Pour ce qui est du sort futur des points occupés par les troupes, il dépendra de l'issue des négociations sur les préliminaires de paix. — *Nicolas.*

662.

26 janvier/8 février 1878.

Instructions à l'agent de Roumanie à Vienne.

Zwiedineck a été autorisé par Cabinet de Vienne à nous déclarer qu'Autriche-Hongrie ne consentirait jamais à l'annexion Widdin à Roumanie.

Je ne puis m'expliquer sur quoi repose cette nouvelle, du moment que nous avons toujours refusé n'importe quelle compensation (effacé: en amont du Danube). Quant à Widdin spécialement, je connais vues comte Andrassy, et Son Excellence connaît aussi mes déclarations faites à l'occasion de mon passage à Vienne l'année dernière. Je vous prie donc de réitérer mes assurances à ce sujet et de déclarer en mon nom que nous ne penserons jamais nous annexer Widdin.

Nous nous bornerons à l'occupation jusqu'à la conclusion de la paix comme gage de dédommagements de guerre.

663.

27 janvier 1878.

Rapport du général Ghica, envoyé de Roumanie à Pétersbourg.

Pour indépendance nous pouvons compter sur le concours

de Russie, vu que cette question est une des conditions préliminaires paix. Chancelier espère qu'elle sera consacrée par conférence. Chancelier n'a rien à objecter à ce que la Roumanie envoie à la conférence délégation à titre consultatif. En ce qui regarde admission de notre pays avec voix délibérative, Chancelier ne peut ni en prendre l'initiative, ni nous appuyer, vu que pareille proposition n'a aucune chance d'être agréée par les Puissances.

664.

28 janvier 1878.

Rapport de Steriadi, gérant de l'agence de Vienne.

Andrassy croit qu'il est dans l'intérêt de la Roumanie elle-même de faire reconnaître son indépendance non point comme fait accompli, mais d'une façon formelle et comme modification à introduire au traité de Paris d'autant plus qu'il pourrait se présenter d'autres modifications au traité de Paris, contraires à nos intérêts, et qu'on demanderait à faire reconnaître au même titre de fait accompli. C'est donc à son avis à la conférence à se prononcer. Quant au second point, comte Andrassy reconnaît comme parfaitement justifié le désir de la Roumanie de participer à une conférence qui traitera d'intérêts roumains, mais c'est encore à la conférence à se prononcer sur l'admission des représentants des pays qui n'ont pas pris part à la signature du traité de Paris."

665.

28 janvier 1878.

Rapport du général Ghica, envoyé de Roumanie à Pétersbourg.

Giers ne sait pas à quel titre sera admise à la conférence la Grèce. Peut-être la Turquie en sera-t-elle exclue. Il paraît que la Russie cherchera à empêcher la réunion.

666.

29 janvier 1878.

Rapport du général Ghica, envoyé de Roumanie à Pétersbourg.

Dans la question du délégué roumain, il s'est adressé à Giers, qui en parlera au Chancelier. Le Chancelier ne peut pas vous donner conseil à ce sujet, surtout depuis vote de nos Chambres, vote qu'on envisage comme offense directe à l'Empereur et acte d'hostilité contre Russie, et que par conséquent, il lui est indifférent savoir ce que nous comptons faire en vue de négociations futures. C'est leste et tout à fait russe. Pour répliquer, j'ai pris question par le commencement pour démontrer encore une fois que c'est Russie qui a amené état de choses, qu'elle est responsable, que vote Chambre n'est qu'une réponse à sa proposition de rétrocession faite officiellement et non votée. Il m'a répondu que le gouvernement aurait pu l'éviter en demandant la retraite motion Démètre Ghica, en prenant l'engagement de rien faire sans consentement des Chambres. A cela j'ai répliqué que cet ajournement n'aurait rien changé au vote. Dans le courant de l'entretien Gortchakoff a fait sentir à plusieurs reprises que toutes nos démarches pourront pas détourner l'Empereur de son but.

667.

30 janvier 1878.

M. Kogălniceanu au délégué de Roumanie pour l'armistice, Héraclius Arion.

Qu'il cherche à voir Ignatiev pour les cent millions.

„Rappelez au général Ignatiev système d'un tantième sur l'indemnité russe que je lui ai proposée lors de son passage à Bucarest. Bien entendu réservant question de principe que nous devons être acceptés aux conférences de la paix comme partie belligérante.“

668.

30 janvier 1878.

Le Sultan au Tzar.

Six jours se sont passés depuis l'acceptation par la Turquie de l'armistice. Pourquoi poursuit-on encore la guerre, „n'ayant plus sa raison d'être et ne pouvant avoir d'autres conséquences que d'augmenter les souffrances de mes populations, déjà si éprouvées? Je fais appel aux sentiments d'humanité de Votre Majesté Impériale. La prie de vouloir bien donner l'ordre aux commandants de ses armées pour la suspension des hostilités.

Réponse:

„Je n'ai pas jusqu'à présent la nouvelle que les plénipotentiaires de Votre Majesté aient reçu au quartier-général Votre acceptation des bases de l'armistice. Quand il l'auront produite, mon frère est autorisé à accorder l'armistice. Votre Majesté peut être persuadée que je partage sincèrement son désir de la paix. Mais il me faut, je dirai même, il nous faut une paix durable et solide“.

669.

30 janvier 1878.

Rapport de l'agent de Roumanie à Vienne.

Il faut faire descendre les dédommagements à la somme „sérieuse“ d'au moins trente millions.

670.

30 janvier 1878.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, Lascar Catargi.

Ministre Affaires Étrangères a fait accueil très froid à ma communication: on référerà prince Milan. L'action isolée de l'armée roumaine contre ces deux places fait craindre au ministre serbe que la Roumanie recherche une extension de frontière dans cette direction. Il s'est efforcé de me démontrer les inconvénients qui résultent pour la Rou-

manie d'un contact immédiat avec Bulgarie et Serbie: des conflits ne tarderont pas à se produire et attireront (*sic*) l'harmonie séculaire de nos deux pays.

671.

31 janvier/12 février 1878.

M. Kogălniceanu au délégué roumain pour l'armistice, Héraclius Arion.

„Notre prince a eu connaissance de l'article de l'armistice concernant l'évacuation Vidin. Tâchez d'obtenir le texte formel de cet article et même la communication du protocole entier (effacé: depuis longtemps promis par le), dont le Grand-Duc a promis dès longtemps au prince envoi par courrier spécial. Après m'avoir télégraphié ce texte, vous prendrez congé immédiat pour apporter à Bucarest les éclaircissements sur différentes questions.

672.

31 janvier/12 février 1878.

M. Kogălniceanu au général Ghica, envoyé de Roumanie à Pétersbourg.

Il envoie la copie de l'article 5 de l'armistice, concernant Vidine. „Jusqu'ici le quartier-général russe est envers nous absolument muet à cet égard. Comment expliquez-vous le contenu de cet article, qui ne mentionne même pas notre armée, qui pourtant est seule à investir la place, et croyez-vous que nous puissions y entrer dans ces conditions?“

673.

2 février 1878.

Héraclius Arion à M. Kogălniceanu.

Ignatiev lui dit que les indemnités d'après les préliminaires de la paix forment un „montant définitif à régler ensuite directement entre Turquie et nous; cela comme preuve catégorique envers nous pour pouvoir présenter en spécial aux conférence toutes nos exigences.“

674.

2 février 1878.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, Lascar Cactargi.

„Explications données relativement à l'action isolée notre armée ont été accueillies très favorablement; elles dissipent toute inquiétude concernant le projet supposé. Ministre Affaires Étrangères apprécie les motifs allégués; télégraphiera aujourd'hui même prince Milan“. Réouf-Pacha et Namik-Pacha se rendent à Kazanlik.

675.

2 février 1878.

M. Kogălniceanu au ministre des Affaires Étrangères de Turquie.

La Roumanie n'est plus en guerre avec l'Empire ottoman et s'en trouve toute heureuse. Je viens donc prier Votre Excellence de me communiquer le plus tôt les dispositions que le gouvernement impérial veut prendre pour le rapatriement de 6.000 prisonniers ottomans que nous avons dans la principauté et qui de notre part sont libres de se retirer chez eux (effacé: sur premier avis) à leur convenance. Nous demandons réciprocité pour les prisonniers roumains.

676.

3 février 1878.

Rapport de l'agent de Roumanie à Paris.

Lord Lyons m'a donné aujourd'hui réponse de son gouvernement à notre dernière note circulaire. Le Cabinet anglais nous assure de son intérêt et de son bon vouloir à notre égard et prend en sérieuse considération les questions qui lui ont été impossibles de se prononcer maintenant, se réservant d'agir en notre faveur, aussitôt que les circonstances le permettront.

677.

3 15 février 1877.

Circulaire de M. Kogălniceanu.

Il rappelle la note du 22 mai 3 juin. La guerre a été une affirmation nationale toute particulière. (Effacé: la Roumanie espère donc qu'en raison de la vitalité dont elle a donné des preuves éclatantes et qui lui a concilié la sympathie universelle, l'Europe, couronnant ses légitimes efforts, consentira à reconnaître et à consacrer par une décision solennelle le principe de son indépendance.) Le ministre affirme que la Roumanie est „arrivée par la faveur constante de l'Europe, qui suivait avec intérêt le développement progressif de ses institutions et de ses ressources, à un degré de civilisation qui l'autorise à s'assimiler et permettrait qu'on l'assimilât aux autres États indépendants. Forte de cette énergie, qui seule assure aux peuples leur existence et démontre en même temps la nécessité pour eux d'une individualité distincte et formelle, etc. (Effacé: la mention qu'une lettre est adressée en même temps par Vienne au ministre des Affaires Étrangères de Turquie, dans le but „d'associer l'Empire ottoman à la démarche que nous sollicitons des Puissances garantes en notre faveur“.)

678.

3 15 février 1878.

M. Kogălniceanu au général Ghica, envoyé de Roumanie à Pétersbourg.

Il doit présenter la demande de reconnaissance de l'indépendance. „Nous désirerions que cette Puissance, en raison de l'alliance qui a caractérisé nos rapports avec elle dès l'origine et au cours des récents événements, prit en même temps que nous l'initiative d'une proposition qui tendrait à déclarer équitable et opportune l'admission au sein de la prochaine conférence d'un représentant roumain.“ (Effacé: „nous serions heureux d'ajouter aux liens si nombreux d'intime solidarité qui nous attachent au puissant Empire dont nous sommes les alliés, ce nouveau titre de gratitude“.)

679.

3/15 février 1878.

M. Kogălniceanu à l'agent de Roumanie à Belgrade, Lascar Catargi.

Vous avez cessé de me donner toutes nouvelles. Veuillez me dire ce que vous savez des relations des armées russes avec l'armée serbe.

Le Grand-Duc Nicolas a invité le Prince à occuper par les troupes roumaines Vidin et Belgradjik.

Par les rapports de notre commandant devant Vidin nous apprenons que les troupes serbes veulent occuper Belgradjik. Voyez le ministre Ristitch et demandez-lui si réellement il a intention de faire occuper cette forteresse par les troupes du prince Milan. (Effacé:) Confidentiellement je vous dirai que nous ne tenons nullement pour cette ville à nous mettre en conflit avec nos voisins.

680.

Ristitch, président du Conseil de Serbie, à l'agent de Serbie à Bucaresti.

Varna a été prise: Dix bataillons de nizams et beaucoup d'Arnauts s'enfuient du côté de Koumanovo. On a fait prisonniers 1.682 nizams, 48 officiers et un Pacha. „Prince, ayant reçu hier nouvelle conclusion armistice, a donné immédiatement [ordre] cesser hostilités.“

681.

8 février 1878.

Rapport du général Ghica, envoyé de Roumanie à Pétersbourg.

Pour les indemnités de cent millions on le renvoie à Ignatiev, „chargé par le Cabinet de recueillir de la bouche de notre gouvernement les prétentions et les conditions du pays pour les négociations futures“.

682.

9 21 février 1878.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, Lascar Catargi.

Les Serbes ont vaillamment combattu, ayant eu de graves pertes, surtout en officiers. „Confiant dans l'avenir, le pays a supporté avec résignation tous ces sacrifices, espérant qu'à la conclusion de la paix, tout le territoire occupé par ses troupes serait annexé à la Serbie. Aujourd'hui cet espoir est, sinon déçu, du moins fortement ébranlé. La conclusion de l'armistice a été notifiée au prince Milan par une dépêche du Grand-Duc Nicolas, l'informant en même temps que les intérêts de la Serbie seraient sauvegardés. Depuis lors rien n'est venu confirmer les bonnes dispositions du gouvernement russe. Ce n'est que par les journaux qu'on a appris les avantages stipulés en faveur de la Serbie. Or l'indépendance avec une simple rectification de frontière ne satisfait pas les aspirations légitimes du pays. En effet les beaux districts occupés par l'armée serbe font partie de la Vieille Serbie et partout la population a fait l'accueil le plus sympathique à ceux qu'elle considère comme des frères. On ne peut s'empêcher d'établir la comparaison entre ce qui est stipulé pour la Bulgarie et ce qui est réservé à la Serbie. On énumère les sacrifices des uns et des autres, et l'on arrive à cette conclusion: que la Russie conserve sa sollicitude exclusivement pour les Bulgares. La Bulgarie constituée en grand État, le Monténégro considérablement agrandi, la Bosnie et l'Herzégovine érigées en provinces autonomes, placées sous influence immédiate de l'Autriche, créeraient à la Serbie une situation de beaucoup inférieure à celle qu'elle occupait dans le passé historique. Nisch est l'objet de la préoccupation générale. La possession de cette frontière a toujours été considérée comme la clef de la Serbie, et, en face du nouvel état des choses, elle acquiert une importance capitale pour cette principauté. Cette place-forte couvre la frontière serbe du côté de la Bulgarie.“ Léchianine viendra voir le Grand-Duc Nicolas, „qui personnelle-

lement s'est toujours montré bien disposé pour la Serbie“. On parlait aussi d'un voyage de Ristitch à Andrinople. Le chef de l'état-major, personne, du reste, réservée, s'écrie au départ de Léchianine, devant le prince: „Dites bien au Grand-Duc que jamais nous ne rendrons Nisch; il faudra qu'on nous passe sur le corps avant de nous la reprendre“.

De tout ce qui précède il résulte un certain mécontentement. Ce sentiment ne peut se manifester ouvertement, la liberté de la presse étant suspendue. D'autre part, la prudence commande une grande réserve, la Serbie ne pouvant compter sur l'appui d'aucune autre Puissance. Elle s'est aliéné toute sympathie de la part de l'Autriche par l'attitude prise vis-à-vis de cette Puissance durant ces dernières années.

Dans ma dernière dépêche je vous faisais mention de l'impression produite ici par les ouvertures de la Russie concernant la rétrocession de la Bessarabie. Si, d'un côté, on blâmait hautement la conduite de la Russie, de l'autre on ne trouvait pas d'expression assez admirative pour louer la décision de nos Chambres. On conservait toujours des inquiétudes relativement à Widdin, inquiétudes qui sont entretenues, me disait M. Ristitch, par des informations de Pétersbourg, affirmant que la Roumanie réclamait à tout prix la possession de Widdin. M. Ristitch m'a également annoncé avec une vive satisfaction que Sa Majesté l'Empereur avait daigné accepter l'ordre de Tacovo.“

683.

10 22 février 1878.

Rapport de l'agent de Roumanie à Berlin.

Il a donné la circulaire roumaine à Bülow, qui déclare qu'il ne peut pas répondre. „Il croit cependant que la demande de la Roumanie d'être représentée dans les conférences des grandes Puissances est de nature à rencontrer des obstacles. Mais la Roumanie peut être assurée des dispositions bienveillantes à son égard de l'Allemagne. Depuis une année, la Roumanie a fait des progrès incommensurables,

progrès que l'Allemagne a vus avec beaucoup de plaisir; par conséquent la Roumanie a le droit d'espérer que ses aspirations seront prises en considération.“

(Texte roumain.)

684.

14 février 1878.

Rapport du général Ghica, envoyé de Roumanie à Pétersbourg.

D'après le „Journal de St. Pétersbourg“, la Russie veut „faire avorter conférence“.

685.

15 février 1878.

Rapport de l'agent de Roumanie à Paris.

Ambassadeur de Russie m'a montré télégramme qu'il a reçu du général Ignatiew relatif au traité de paix qui a été signé: un des points stipule cession à Russie de Dobrodgea et du Delta du Danube pour être échangés avec nous contre Bessarabie. D'autre part, des informations que je crois sûres indiqueraient qu'on faiblit à Vienne sur cette question: peut-être il serait utile d'aviser notre agent à Vienne et de l'engager à insister auprès de qui de droit.

On n'a rien décidé ici au sujet du représentant de France à la conférence. Toutefois, que ce soit le ministre des Affaires Étrangères ou autre personne, M. Hochefer l'accompagnera.

686.

16 février 1878.

Rapport de l'agent de Roumanie à Belgrade, Lascar Catargi.

Le rapport de notre commandant n'est pas fondé. Les Serbes n'ayant pas opéré contre Belgradjik, n'ont jamais songé occuper cette place. Hier seulement est arrivé au quartier général serbe un officier russe avec les instructions concernant la ligne de démarcation entre l'armée serbe et turque. La revendication de la Bessarabie par la Russie a

produit ici une pénible impression: l'attitude du gouvernement roumain et des Chambres a été unanimement louée<sup>1</sup>.

687.

17 février 1878.

Rapport du général Ghica, envoyé de Roumanie à Pétersbourg.

Au dîner d'hier au palais j'ai parlé à l'Empereur de la reddition Widin et de l'article 5 armistice. L'Empereur a répondu qu'il n'y a pas moyen de rien changer à cet article, que du reste il ignore encore le texte armistice et que pour l'occupation Widin le gouvernement devait s'entendre avec le quartier-général du Grand-Duc.

688.

22 février 1878.

M. Kogălniceanu au général Ghica, envoyé de Roumanie à Pétersbourg.

Les conditions de la paix ne nous ayant pas été communiquées et connaissant par des voies indirectes qu'elles étaient à notre détriment, gouvernement n'a pas cru devoir assister au Te-Deum organisé par baron Stuart.

De plus, si un Te-Deum devait avoir lieu à propos de la paix, c'est le gouvernement du pays, comme allié, comme belligérant, qui avait à le faire, et non pas le consulat de Russie. Je vous préviens que baron Stuart et autres autorités militaires russes n'ont plus égards qui sont dûs au pays et à son gouvernement. On semble ne vouloir voir en notre prince qu'un gouverneur d'une province, et c'est pour cela qu'à toute occasion on s'adresse directement à Son Altesse; on feint oublier qu'on se trouve dans un pays souverain et allié de l'Empereur. Par suite l'incident Te-Deum, baron Stuart s'est rendu au Palais pour entretenir Son Altesse de cette question, au lieu de venir me voir le lendemain pour s'expliquer devant moi, d'autant plus qu'il avait preuve que notre abstention n'était pas un acte hos-

---

<sup>1</sup> Il est question ensuite d'un passage du Pacha par les lignes serbes. Ristitch le permet.

tile à Russie, car, la veille, à l'occasion d'autre service divin, pour anniversaire avènement Empereur Alexandre, président Conseil avait assisté à ce service au nom du gouvernement roumain.

Veillez fixer l'attention du Cabinet impérial sur ce qui précède; faites-lui comprendre que les procédés susmentionnés nous blessent constamment et que dans ses malheurs un petit pays n'a vis-à-vis des grands États qu'un seul refuge: celui de s'enfermer dans sa dignité.

689.

23 février 1878.

M. Kogălniceanu au général Ghica, envoyé de Roumanie à Pétersbourg.

L'agence Havas et des dépêches particulières parvenues au Prince annoncent la conclusion de la paix. „Le gouvernement roumain n'a reçu du gouvernement russe encore communication directe et détaillée; au contraire, depuis notre refus de céder de bon gré une partie de notre sol, le gouvernement et les autorités russes semblent affecter d'ignorer l'existence d'un gouvernement roumain... Dans les journaux nous voyons que la Russie persévère dans sa demande de rétrocession de la Bessarabie. Nos agents à l'étranger nous communiquent leurs appréciations dans le même sens. Ceci étant, une grande agitation existe dans le pays, et, vu l'impossibilité où se trouve le gouvernement de donner au pays des informations positives et rassurantes, l'inquiétude publique augmente journellement et position du gouvernement devient de plus en plus difficile en face des Corps législatifs et même du pays. Certains indices qui nous viennent de la frontière russe sembleraient faire croire que le gouvernement impérial veut s'emparer immédiatement de nos districts bessarabiens. Vous concevez qu'il nous importe grandement de connaître d'une manière claire et positive les intentions du Cabinet de S.-Pétersbourg à cet égard. Au nom du gouvernement je viens donc vous prier de faire tout votre possible pour entretenir le plus tôt prince Gor-

tchacov et le supplier au nom de la justice, au nom des sacrifices que la Roumanie a faits et du sang qui a été versé pour une cause qui tourne contre nous, suppliez-le, dis-je, de nous dire franchement ce qu'on veut faire avec nous, ce qu'on pense faire de la Bessarabie. Nous la laisse-t-on, veut-on la demander au congrès ou la prendre de force? Enfin il nous faut une réponse claire et nette. Si vous ne pouvez pas voir prince Gortchacov, étant malade, ou refusant de s'expliquer avec vous, tâchez d'obtenir par Giers une réponse catégorique, afin qu'ensuite nous sachions aussi nous autres ce qu'il y a à faire. — Répondez vite.

690.

Avant le 24 février(?) 1878.

M. Kogălniceanu au général Ignatiev.

L'exclusion dont nous avons été l'objet à l'occasion des négociations des bases de la paix et de la conclusion de l'armistice, le refus de considérer notre position et nos droits d'État belligérant, les difficultés et les conditions (effacé: même humiliantes) qui nous ont été faites pour (effacé: l'acceptation) pouvoir de longtemps et en notre propre nom occuper Vidin, ainsi que l'attitude des autorités civiles russes instituées en Bulgarie à l'égard de notre armée, toutes ces circonstances ont créé au gouvernement princier une position des plus critiques vis-à-vis des Chambres et du pays. En conséquence j'ai l'honneur d'informer Votre Excellence que le gouvernement roumain a décidé de rappeler (effacé: toutes) les troupes de Bulgarie et de s'en tenir strictement aux stipulations de la convention du 4/16 avril de l'année dernière.

691.

24 février(?) 1878.

J. C. Brătianu à M. Kogălniceanu.

Je vous prie de ne pas faire partir la dépêche d'Ignatiev: c'est aussi l'opinion du Conseil.

(Texte roumain.)

692.

24 février 1878.

M. Kogălniceanu au général Ignatiev et au comte Andrăssy.

La manière dont on a usé à notre égard dans la conclusion de l'armistice et des bases de la paix, et cela sans tenir compte des difficultés, et les conditions même humiliantes qui nous ont été faites pour l'occupation de Widin, ainsi que l'attitude des autorités civiles instituées en Bulgarie à l'égard de notre armée (effacé: la séquestration de nos chemins de fer par l'administration militaire russe, les actes regrettables commis par les chefs des troupes russes stationnant en Roumanie, à commencer par le commandant de Zimnicea et dont déjà j'ai eu l'honneur de communiquer à Votre Excellence un résumé), toutes ces circonstances ont créé au gouvernement princier une position très critique vis-à-vis des Chambres et du pays.

Par suite d'une décision prise par le gouvernement (effacé: en Conseil des ministres), j'ai l'honneur de m'adresser à Votre Excellence, qui conduisez en ce moment les négociations de la paix, pour lui communiquer que le gouvernement roumain (effacé: est obligé) a décidé de se (effacé: conformer) tenir strictement aux stipulations de notre convention du 4/16 avril de l'année dernière et que par conséquent il (effacé: se propose) a pris des dispositions pour retirer toutes nos troupes qui se trouvent sur la rive droite du Danube (effacé: je conjure en même temps Votre Excellence de vouloir bien nous venir en aide en usant de sa légitime influence auprès du quartier-général, afin d'obtenir sans délai que les autorités militaires russes stationnées en Roumanie aient à respecter et à faire respecter dans toutes ses dispositions la convention précitée).

693.

Après le 24 février 1878.

Le général Népokoïtchiski à M. Kogălniceanu.

A la suite du télégramme de Votre Excellence du 28 fé-

vrier, d'ordre de Son Altesse le Grand-Duc j'ai pris les dispositions nécessaires pour faire occuper sans retard par nos troupes Widin et Belgradjik, dont l'occupation devient trop onéreuse pour l'armée roumaine. Le Grand-Duc est cependant étonné de votre recours au Ministère ottoman dans une affaire qui ne concerne que la Russie, car le gouvernement roumain a été informé que les places en question nous ont été remises par la Porte en vertu de l'armistice.

694.

Après le 24 février 1878.

Le Grand-Duc Nicolas au prince Charles.

Je m'empresse de te répondre que l'article 5 du protocole d'armistice cité par les autorités ottomanes concernant Widin est parfaitement exact. Je t'ai envoyé le protocole de l'armistice par Obolenski.

695.

28 février 1878.

M. Kogălniceanu au ministre des Affaires Étrangères de Turquie.

Le sort de la Bulgarie ayant été réglé, par préliminaires paix signés entre Sublime Porte et Russie, les troupes roumaines n'ont plus aucune raison d'occuper Widin et Belgradjik. La population musulmane est cependant énergiquement intervenue auprès des commandants militaires roumains, insistant au nom de l'humanité de ne pas la livrer à la vengeance des Bulgares, qui n'attendent que l'évacuation militaire pour se porter à tous les excès". Il faut s'entendre avec le général Nepokoïtchiski.

696.

28 février 1878.

Rapport du général Ghica, envoyé de Roumanie à Pétersbourg.

On dit que la paix sera signée demain vendredi et que pour ce fait il y aura bal à la Cour dimanche. Si dans les stipulations de paix se trouve la rétrocession de Bessarabie à la Russie, je suis d'opinion que ni gérant, ni moi ne devons aller à ce bal. Veuillez me dire opinion du gouvernement<sup>1</sup>.

697.

Mars 1878.

Réponse du Sultan au Tzar.

Il est vrai qu'une partie de l'escadre anglaise, franchissant les Dardanelles, malgré les protestations de mon gouvernement, est venue mouiller devant les Iles des Princes, mais, comme je n'ai pas encore reçu la réponse de Sa Majesté la Reine, je considère l'apparition des vaisseaux anglais dans la Mer de Marmara comme momentanée. Dans tous les cas je ne manquerai pas, ainsi que je l'ai déjà promis à Votre Majesté Impériale, de lui faire part de cette réponse, aussitôt qu'elle me sera parvenue, pour que nous avisions de commun accord aux mesures nécessaires en conséquence. En attendant, l'amiral anglais a abandonné les Iles des Princes pour aller chercher mouillage beaucoup plus éloigné du Bosphore.

J'espère donc, etc.

698.

2/14 mars 1878.

Rapport de l'agent de Roumanie à Berlin.

(Chouvalov croit qu'après le départ des Russes il y aura des massacres en Bulgarie et en Roumélie. L'Allemagne déclare vouloir rester neutre.)

699.

2 mars 1878.

Rapport de l'agent de Roumanie à Paris.

---

<sup>1</sup> Vers la même date, il envoie les articles de l'armistice, qui interdit d'élever des forteresses, d'entretenir une flotte de guerre sur le Danube et réserve aux Russes des communications. Le 11 mars il en donne le texte d'après le „Journal de St.-Pétersbourg“.

Pour la question de la Bessarabie, Waddington le renvoie à Vienne et à Londres. Jean Ghica, revenu de Londres, y a trouvé un revirement en notre faveur dans l'opinion anglaise. „Libéraux et conservateurs sont d'accord pour reconnaître qu'à la place des Turcs, dont le relèvement est devenu impossible, il ne restait que les Grecs et les Roumains qui pouvaient former des noyaux de résistance assez solides pour contenir l'expansion menaçante du slavisme et servir ainsi d'agents utiles aux intérêts et à la civilisation de l'Occident.“ Derby et Beaconsfield l'affirment tous les deux. L'agent doit-il se rendre à Londres? Aarif-Pacha ne répond pas avec précision à ses ouvertures, bien qu'il se montre aimable dans la question de la reprise des relations. Savfet est occupé avec les Russes.

700.

2/14 mars 1878.

M. Kogălniceanu à l'agent de Roumanie à Vienne.

Je vous prévien que les Russes ont commencé à occuper militairement les points principaux de la Bessarabie roumaine. Portez ceci à connaissance du gouvernement autrichien.

701.

3 mars 1878.

Le Grand-Duc Nicolas au Tzar.

J'ai le bonheur de féliciter Votre Majesté à l'occasion de la signature de la paix. Le bon Dieu a voulu permettre que la grande oeuvre entreprise par Votre Majesté soit couronnée le jour de l'émancipation des paysans. A cette même date vous avez consommé la délivrance des chrétiens du joug des Ottomans.

702.

3 mars 1878.

Le Grand-Duc Nicolas au prince Charles de Roumanie.  
Son Altesse Prince Charles de Roumanie.

C'est avec joie et plaisir (que) je t'annonce que la paix vient d'être signée. — *Nicolas*.

703.

3 mars 1878.

Ignatiev au Prince Charles de Roumanie.

J'ai l'honneur d'annoncer à Votre Altesse la signature des préliminaires de paix aujourd'hui à S. Stefano.

704.

3 mars 1878.

Ignatiev au prince Nicolas du Monténégro.

Je félicite Votre Altesse de l'heureuse signature aujourd'hui, à S. Stefano, des préliminaires de paix, qui assurent au Monténégro des avantages territoriaux considérables<sup>1</sup>.

705.

4 mars 1878.

M. Kogălniceanu à J. C. Brătianu.

Le baron Stuart par une lettre particulière qu'il m'a envoyée à onze heures de nuit me fait connaître qu'il a organisé pour aujourd'hui à onze heures du matin un Te-Deum pour la signature de la paix. Je pense que dans la question présente le gouvernement roumain, comme allié et belligérant, aurait dû organiser lui-même le Te-Deum dans le chœur de la cathédrale du pays (*sic*). D'un autre côté, nous ne savons pas quelles sont les conditions de la paix et s'il faut nous réjouir ou nous attrister à cause de cette paix. Ceci étant, est-il recommandable (*bine este*) que le gouvernement soit représenté à cette cérémonie faite pour quelque chose d'inconnu, au moins à nous, les Roumains? Faut-il boire aussi ce verre ou bien faut-il accentuer notre (effacé: attitude) réserve? Je vous prie de me répondre à la hâte ce qu'il faut faire. En tout cas je vous prie de nous ayons un Conseil à midi pour lire le mémoire dans la question de la Bessarabie.

(Texte roumain.)

---

<sup>1</sup> Le 4, l'agent de Roumanie à Vienne déclarait ne pas connaître les conditions.

706.

5 mars 1878.

Le gouvernement roumain à la princesse Élisabeth.

J'apprends que Votre Altesse veut assister au Te-Deum organisé par baron Stuart.

Je dois porter à la connaissance de Votre Altesse que le gouvernement avait décidé dès hier soir s'entendre avec le baron Stuart pour qu'il y ait un Te-Deum solennel demain à la Métropole, lorsque ce matin j'ai été averti par un billet du baron Stuart qu'un Te-Deum était préparé pour aujourd'hui par les autorités russes. Ceci étant, les ministres devront y assister. Mais le Te-Deum solennel et en grande cérémonie organisé par le gouvernement roumain aura lieu demain et ce matin (effacé: je devais avoir l'honneur) je voulais solliciter l'honneur d'une audience pour en prévenir Votre Altesse.

707.

5 mars 1878.

Réouf-Pacha à Saïd-bey.

C'est à l'administration militaire russe auprès de laquelle vous devrez laisser en dépôt conformément à nos instructions précédentes le matériel de guerre et autres qui n'ont pu être emmenés.

708.

7/19 mars 1878.

Rapport de l'agent de Roumanie à Vienne.

L'Autriche-Hongrie étant la première intéressée à faire disparaître entraves dont il s'agit, demandez une intervention afin que Danube soit livré sur tout son parcours à la navigation. La question est de la plus haute importance.

Insistez pour obtenir l'appui bienveillant du gouvernement austro-hongrois.

709.

21 mars 1878.

Rapport de l'agent de Roumanie à Vienne.

Dans le cas où le trône de Bulgarie viendrait à être vacant, les populations turque, grecque et valaque prendraient part à l'élection du prince.

710.

Après le 21 mars 1878.

Rapport de l'agent de Roumanie à Vienne.

Les délégations votent les soixante millions demandés par Andrässy. „Prince Urusof, porteur du traité authentique promis au gouvernement autrichien, paraît s'être perdu en route.“ Après la première année d'occupation de la Bulgarie, les Puissances „réunies“ peuvent ajouter un délégué spécial au commissaire russe pour l'organisation de la Principauté. „La frontière du côté de la Dobrodgea ira de Mangalia au Danube, en passant au dessus de Rasgrade. Autriche prendra part avec Russie et Turquie à la prochaine organisation de Bosnie et Herzégovine et jugera arbitre de concert avec Russie conflits à venir entre Monténégro et Turquie.“

711.

Après le 21 mars 1878.

Rapport de l'agent de Roumanie à Vienne.

L'Autriche-Hongrie déclare „nul et non avenu“ tout arrangement par lequel intérêt austro-hongrois seraient lésés et il n'admettra qu'un traité de paix dont les bases auraient été acceptées par toutes les Puissances signataires du traité de Paris. On pense que, dans le cas où réponse russe ne serait pas pleinement satisfaisante, Autriche-Hongrie mobilisera immédiatement son armée.

712.

24 mars (5 avril) 1878.

Circulaire de M. Kogălniceanu.

Le „Journal de St. Pétersbourg“ vient de publier les préliminaires. „Systématiquement (effacé) écarté par le gou-

vernement impérial de Russie de toute participation à cet acte, le gouvernement princier de Roumanie, en prenant connaissance d'une façon toute fortuite de sa teneur, a ressenti les sentiments de pénible surprise qu'en a éprouvés la nation entière.

Cette impression a été si générale parmi les Roumains qu'elle m'impose le pressant devoir de vous demander de la communiquer sans retard au Cabinet de St. Pétersbourg.

Entrés loyalement dans l'alliance de la Russie, qui nous a préalablement garanti le maintien de tous nos droits nationaux et de l'intégrité de notre territoire, confiants dans la bienveillance que Sa Majesté l'Empereur ne leur a jamais marchandée, les Roumains, il faut l'avouer, n'ont recueilli que les déceptions les plus douloureuses dans cet accord des deux Puissances, leurs voisines. (Effacé: voyant la part qui y est faite à leur patrie, ils en sont presque à se demander aujourd'hui lequel des deux Empires a le moins tenu compte des durs sacrifices que nous nous sommes imposés pendant toute la durée de la nouvelle guerre. Quel autre sort, en effet, que celui qui nous est préparé par le traité de S. Stefano aurions-nous pu attendre d'une alliance avec la Turquie? Vaincus avec elle, nous n'aurions pu être plus mal partagés par la Russie, à côté de laquelle cependant nous nous faisons gloire d'avoir été vainqueurs.)

Ayant demandé aux Roumains de lui ouvrir leur territoire pour servir de base à ses opérations militaires et, de plus, ayant instamment réclamé, à un moment donné, le concours de nos soldats, qui ont partagé avec courage tous les périls d'une guerre prolongée, l'Empereur de Russie s'était légalement et moralement constitué par là le garant et le défenseur de nos droits. Ajoutons aussi qu'au titre de seule Grande Puissance, elle s'est réservé, malgré incessantes demandes, la prérogative de régler toute seule les conditions de la paix.

Il nous restait cependant encore l'espérance qu'à notre insu même l'esprit d'équité (effacé: qui doit régler toute grande nation), aussi bien que la générosité de la Russie

envers un allié plus faible viendrait combler toutes nos légitimes attentes.

Malheureusement nous avons été cruellement déçus par l'acte signé à S. Stefano.

La sollicitude des plénipotentiaires russes, si bienveillante pour les autres petits États orientaux qui ont, avec plus ou moins d'efficacité, concouru au succès des armées impériales (effacé: se plait à dégénérer) fait absolument défaut toutes les fois qu'il est question de notre pays. (Effacé: en une malveillance à peine déguisée. C'est avec une soucieuse appréhension que nous nous préoccupons des raisons qui ont inspiré ce sentiment d'hostilité à l'égard de notre pays.)

La Roumanie n'a-t-elle pas complètement rempli les engagements qu'elle avait pris envers l'Empereur de Russie par la convention du 4/16 avril de l'an dernier? Le gouvernement impérial avait-il perdu de vue tous les dommages éprouvés par notre pays à cause de la guerre? Notre commerce totalement arrêté, nos villes du Danube, autrefois si florissantes, réduites aujourd'hui à l'état de ruine, toute la population du pays infectée d'épidémies provenant de l'agglomération des blessés et des malades, le bétail, l'élément principal de notre agriculture, presque décimé par les incessants transports militaires et par l'épizootie, nos routes détériorées, nos champs restés en friche, nos ressources de toute sorte épuisées, enfin tout notre équilibre économique gravement et peut-être pour longtemps ébranlé.

Tant d'épreuves, auxquelles il faut ajouter le sang de nos soldats versé sur les champs de bataille de la Bulgarie, tant de sacrifices qu'un petit État comme le nôtre a acceptés avec un courageux dévouement ne méritaient-ils, pour toute récompense, de la part du puissant Empire de Russie que l'abandon de tous nos intérêts, que l'atteinte portée à tous nos droits?

Voilà pourtant, Monsieur l'envoyé extraordinaire, ce qui ressort, aux yeux les moins clairvoyants, de la position qui nous est faite par le traité de S. Stefano.

Accepter cette position sans réclamer, sans protester

(effacé: contre l'injustice dont nous sommes les innocentes victimes), ce serait nous montrer réellement indignes de la bienveillance qui nous a été accordée jusque dans ces derniers temps par Sa Majesté l'Empereur Alexandre II.

Il est donc de notre devoir de mettre clairement en évidence tous les points qui, en violant nos droits et en compromettant encore plus nos intérêts réels, provoquent nos légitimes réclamations et nous obligent de protester énergiquement contre les dispositions sur lesquelles nous n'avons pas été consultés et qui, ayant été prises sans nous, ne sauraient être consenties par nous.

Je m'abstiendrai ici de répéter ce qui a déjà été arrêté au sujet de la proposition d'échange de territoires qui nous a été faite par la Russie. Les Corps législatifs et le pays se sont hautement prononcés contre cette transaction, considérée comme désastreuse à tous les points de vue pour notre État. Néanmoins je voudrais pouvoir éloigner de moi la présomption que c'est à ce refus qu'il nous faut attribuer tous les déboires qui à cette heure nous viennent inopinément de la part de nos puissants alliés.

Et pourtant, comme nous n'avons à nous reprocher aucun tort vis-à-vis de la Russie, comme nous avons la conscience de l'avoir loyalement secondée dans son oeuvre militaire et comme, en somme, c'est d'elle que nous avons reçu la première confirmation effective de notre indépendance, en signant, sur sa demande et avec elle, la convention de l'an dernier, n'est-il pas tout au moins surprenant pour l'Europe entière de voir que le gouvernement impérial n'a aujourd'hui pour toute récompense réelle à accorder à la Roumanie que la reconnaissance de son indépendance par la Porte ottomane?

Nos droits *ab antiquo*, le concours des événements et la conduite de la Roumanie elle-même avaient déjà donné à cet acte, nous osons l'affirmer, le caractère d'un fait accompli. Pas plus que la Turquie aucune des autres Puissances européennes ne serait venue aujourd'hui nous imposer de renouer nos anciens rapports avec l'Empire d'outre-Danube. La Rus-

sie le savait bien, puisque la première elle avait, depuis un an déjà, fait pencher la balance en ce sens.

De notre côté nous avons cimenté cette nouvelle situation politique avec notre sang versé à côté du sien. Il était donc presque superflu de nous confirmer comme une grâce ce que nous avons déjà légitimement conquis comme un droit, et cela avec l'approbation de tous. (Effacé: aussi cette superfétation contenue dans l'article 5 du traité de S. Stefano semble n'avoir pour but que de mitiger ou de déguiser l'injustice qui nous est faite dans les stipulations qui suivent immédiatement.)

Passons à (effacé: j'aborderai) l'analyse (de ces) des autres stipulations. L'article 5 du traité de S. Stefano attribue à notre pays le droit (tout à fait illusoire, du moment qu'il n'a aucune sanction effective) de faire valoir ses prétentions à une indemnité à débattre entre elle et la Turquie.

Ce n'est pas ainsi que la Russie, contractant pour elle et pour ses alliés, a agi envers la Serbie, envers le Monténégro. Elle a obtenu pour ces principautés et leur a fermement garanti de bons et solides territoires. Pour son propre compte (effacé: elle a déterminé avec précision) elle a déterminé les milliards payables par la Turquie, soit en nature, soit en territoire, pour frais de guerre, pour pertes éprouvées par l'État et pour dommages causés aux sujets russes.

Aucun de ces avantages n'a été accordé à la Roumanie, et cependant quelle est la contrée où les particuliers et l'État aient essuyé, par suite de la guerre, plus de pertes que notre pays? Quelle est la nation de l'Orient qui ait fait (tant) de sacrifices désintéressés pour soutenir cette guerre et lui donner une fin favorable aux intérêts de la Russie?

Les plénipotentiaires de S. Stefano se sont plu oublier ces détails et même, en mentionnant d'une façon vague les droits de la Roumanie à une indemnité platonique, si je puis me servir de cette expression, ils ont admis, d'après les informations qui nous sont parvenues, que le gouvernement musulman était autorisé à faire valoir de son côté

comme nous des droits à une indemnité afférente aux soi-disant biens des couvents chrétiens établis en Turquie. On n'a pas voulu se rappeler cette fois que ces biens conventuels, sécularisés par nous, avaient été destinés par nos ancêtres à ne soulager que les chrétiens de l'Orient, écrasés sous le joug ottoman.

A ce sujet, il serait réellement étrange de nous voir réduits à payer aux Turcs avec les biens de nos églises chrétiennes les frais qu'ils ont dû faire pour soutenir la guerre de 1877 contre la Russie et la Roumanie orthodoxes.

Voilà cependant ce qui résulterait des stipulations, telles qu'elles ont été arrêtées à S. Stefano, en ce qui concerne les intérêts de la Roumanie. Mais là n'est pas la seule contribution (effacé: ni la seule injustice de cet acte vis-à-vis de nous). Il est connu qu'un des griefs principaux qui nous ont portés à entrer en guerre contre la Turquie c'est le refus systématique de cette Puissance de reconnaître la légitimité des demandes que j'ai formulées dans mon mémoire du 27 juin 1876.

La principale de nos réclamations contre la Porte était, sans contredit, la revendication des bouches du Danube, qui, après nous avoir appartenu pendant des siècles, avaient été illégalement aliénées par la Turquie aux traités de Bucarest et d'Andrinople, et qui, nous ayant été de nouveau restituées à la paix de 1856, nous ont été encore arrachées par le protocole du 6 janvier 1857.

Cette nouvelle injustice a soulevé des réclamations incessantes de notre part; restées sans résultat pendant plus de deux ans, nous étions en droit de croire que, par nos propres armes, nous avions bien et dûment gagné la rétrocession de cette portion de notre sol. Notre déception fut au comble quand nous vîmes que par l'article 18 du traité de S. Stefano la Russie détachait de l'Empire ottoman le Delta du Danube, non pas pour le remettre à la Roumanie, à qui il appartient de droit, mais pour se l'approprier, quitte à l'échanger malgré nous contre la Bessarabie, cette partie de notre sol qui seule peut nous assurer la domination

libre et efficace des bouches du grand fleuve. N'est-ce pas à dire, en réalité, que ce n'est point la Turquie vaincue qui paie à l'Empire russe les frais de guerre, représentés par le Delta du Danube, mais bien la Roumanie (effacé: malheureuse alliée, qui n'aurait gagné en versant son sang que le droit de faire avec le gouvernement impérial un troc préjudiciable pour elle)? De plus, tout en proclamant (effacé: non sans quelque vaine ostentation) l'indépendance de la Roumanie, le traité de S. Stefano, à quelques articles de distance (art. 8), vient lui-même porter une première et grave atteinte à cette indépendance, en réglant avec le gouvernement turc le passage pendant deux ans des armées russes qui occuperont la Bulgarie, à travers ce nouvel État indépendant, sans que lui-même soit consulté sur ce point.

En avril 1877, lorsque la Porte avait certains droits de suprématie sur la Roumanie, au moins aux yeux des Puissances étrangères, le gouvernement impérial traitait directement avec le gouvernement princier pour obtenir pour ses armées un passage à travers le territoire roumain, et, aujourd'hui, que l'indépendance officielle de la Roumanie est imposée comme une des conditions de la paix à la Turquie, c'est avec le gouvernement ottoman que la Russie fait un accord pour conserver ses communications militaires à travers notre pays indépendant.

Or, pendant l'année qui vient de s'écouler, nous avons appris à connaître, par une triste expérience, les effets d'une occupation étrangère, alors même qu'elle est réglementée par une convention. Que nous reste-t-il donc à attendre de l'obligation qu'on veut aujourd'hui nous imposer, si ce n'est l'augmentation, sur une échelle plus grande, des charges, des excès, des ruines qu'amène toujours l'occupation d'un pays par une armée étrangère, fût-elle la plus disciplinée du monde? N'est-il pas clair pour nous que ce (effacé: cette nouvelle occupation, déguisée cette fois sous le nom de) passage des troupes sera pendant des années une

entrave (effacé: peut-être calculée) capitale à notre développement normal, à notre développement national?

Vous voyez, Monsieur l'Envoyé, d'après ces quelques points, sur lesquels j'ai le plus insisté, que le traité de Şan-Stefano, en général, et surtout les articles spéciaux traitant des affaires de la Roumanie (effacé: violent) portent atteinte à nos droits et lèsent nos intérêts les plus vitaux.

J'appelle tout particulièrement votre attention sur la considération suivante qui, à mon avis, prime tous les autres.

Depuis le traité de Paris, les transformations politiques par lesquelles a passé la Roumanie se sont faites ou sur l'initiative ou avec l'approbation des Grandes Puissances signataires de ce traité, lesquelles ont pris sous leur sauvegarde les droits de notre pays.

Par le traité de S. Stefano la Roumanie est dépouillée de la garantie collective de l'Europe, et c'est la Russie et la Turquie seules qui s'attribuent le droit de disposer de nos destinées.

Ainsi, devant cette situation tout à inattendue, le gouvernement de la Roumanie croirait forfaire à ses devoirs les plus sacrés s'il ne protestait hautement contre les dispositions d'un traité où il n'est tenu aucun compte, ni de nos droits acquis, ni des promesses qui nous ont été faites.

Je vous prie donc, Monsieur l'Envoyé extraordinaire, de vouloir bien poser clairement à Son Altesse le prince chancelier la situation dans laquelle se trouve la nation et le gouvernement roumain à la suite des actes politiques qui rejettent brusquement notre pays si loin des espérances qu'avaient fait naître en eux les paroles de Sa Majesté l'Empereur, celles de son premier conseiller, celles des personnes les plus autorisées à parler au nom de la Russie. (effacé: Nous autres Roumains nous n'oublions pas que, depuis son avènement au trône, Sa Majesté Alexandre a été l'un des soutiens les plus bienveillants des droits de la Roumanie. Dernièrement encore, Son Altesse le Prince, notre auguste souverain, notre armée, nos autorités et moi-même enfin avons eu l'occasion en maintes circonstances

d'entendre la solennelle promesse d'éprouver les effets de la sympathie tutélaire que Sa Majesté ressentait pour notre pays.)

Nous ne croyons pas avoir démérité de cette sympathie par le seul fait de nous être refusés à un échange de territoire qui répugne à notre coeur, qui est contraire à nos intérêts les plus chers, à nos droits les plus saints. Aussi, aujourd'hui même, dans la perplexité où nous met ce revirement de sentiments que les hommes d'État russes semblent manifester à notre égard, dans les dispositions écrasantes pour nous du traité de S. Stefano je vous charge très expressément, Monsieur l'envoyé extraordinaire, d'exposer à St. Pétersbourg que nous persévérons dans le dévouement que nous portons à la personne de Sa Majesté l'Empereur, que nous n'oublierons jamais les bienfaits que nous devons aux grands monarques de la Russie; mais qu'en même temps nous ne devons pas oublier le grand devoir qui nous incombe vis-à-vis de notre pays, vis-à-vis de l'Europe. Ce devoir est de considérer comme nulles et non avenues les stipulations qui nous concernent dans un traité qui a été conclu sans nous, contre nous et à notre détriment.

Nous protestons loyalement et solennellement contre le traité de S. Stefano, parce que ce traité est tout d'abord onéreux pour le pays et, en second lieu, parce qu'il tend à mettre la Roumanie en dehors de la garantie collective des Grandes Puissances, qui lui a été assurée par le traité de Paris. Cette garantie nous est précieuse, elle est notre égide tutélaire. Nous continuons donc à l'invoquer même dans le cas où la Russie et la Turquie avaient eu hier, mais à elles seules, réglé et décidé sur les droits et les intérêts de notre nation. A plus forte raison nous l'invoquons aujourd'hui en face de l'acte bilatéral de S. Stefano, qui est une négation de notre souveraineté et un danger pour les intérêts moraux et matériels de la nation roumaine.

Vous êtes également autorisé à donner lecture et à

laisser copie de la présente à Son Altesse le prince chancelier de Russie, si elle le désire.

Veuillez agréer, Monsieur l'envoyé extraordinaire, l'assurance de ma considération<sup>1</sup>.

713.

14/26 avril 1878.

Rapport de l'envoyé de Roumanie à Berlin, Vârnăv.

Il s'est plaint à Bülow du traité de S. Stefano. Le ministre allemand désire une bonne issue. Il en a parlé à l'empereur. Il a dit qu'„il était impossible de ne pas s'intéresser à notre passé, à notre avenir et que de nos épreuves tout à fait passagères nous sortirons à notre honneur et à notre avantage“. L'Allemagne veut la paix et un congrès. La Russie est à bout de ses moyens.

714.

5/14 juillet 1878 (traduction).

Kogălniceanu, Ministre des Affaires Étrangères de Roumanie, demande des nouvelles „sur tous les désagrèments que les habitants et le commerce roumain rencontreraient de la part des autorités bulgares... d'au-delà du Danube“. Des marchands sont arrêtés; on leur confisque des quantités de poisson. „Lorsque les habitants d'Oltenița passent le fleuve, on leur extorque un franc par tête.“ Le passage des ouvriers agricoles de Turtucaia en Roumanie est interdit. „Les habitants d'Oltenița, qui précédemment passaient chaque jour à Turtucaia pour leur commerce, n'ont, aujourd'hui, plus le courage de passer, à cause des nombreuses chicanes dont ils sont l'objet.“ Des nouvelles de Craiova portent que „les Roumains sont hors la loi“. On leur inflige des amendes arbitraires; une quantité d'esprit-de-vin a été in-

---

<sup>1</sup> Cf. la publication roumaine *Documente oficiale relative la situația Românilor în Turcia, Constituția otomană, garanția neutralității României, retrocesiunea gurilor Dunării, independența României, rebelul cu Turcia și izolarea Crucii Roșii de armatele otomane*.

cendiée. „On a imposé un droit de douane de 8 francs et demi sur le sel roumain.“ Des arrestations ont eu lieu. „Alors que de pareils faits sont perpétrés par les autorités... bulgares, chez nous, au contraire, le meilleur esprit prédomine dans nos relations avec eux. Les Bulgares n'ont pas hésité à montrer leur ingratitude envers les Roumains..., par différentes dénonciations pendant le temps même de la guerre.“ Ils défendent maintenant l'exportation de la chaux, de la pierre de bâtisse, du charbon, des fruits, des épices. Ils ne consentent pas à ce que les leurs passent le Danube pour la foire du jour de Saint Pierre et exigent un passeport de 6 roubles et demie même pour les femmes. Les Turcs ayant des caïques pour le transport des grains sont persécutés. Le commerce est soumis à des chicanes.

Télégramme (traduction).

Ministre des Affaires Étrangères.

Nous vous faisons savoir que nous ne sommes pas contents de donner des soldats au drapeau bulgare et demandons instamment la protection roumaine. Réponse payée.

*Les Roumains de Turtucaia.*

Nouvelles de Bulgarie (traduction).

„Les habitants roumains de Bulgarie mènent une vie dure, étant soumis à différentes taxes sans aucune règle. Et, lorsqu'ils viennent de ce côté-ci, ils réclament qu'ils ne peuvent plus endurer cette situation, pire que celle à laquelle ils étaient habitués par les Turcs.“

715.

Constantinople, 15/27 septembre 1878.

Rapport de Démètre Brătianu.

Ici on dit que *notre agent diplomatique n'a pas attendu bérat pour se rendre à Sophia et, qu'il ira accompagner le prince de Bulgarie à Bucarest. La Porte en est fortement irritée. Elle considère cela très impolitique de notre part... Sturdza ne pourrait-il pas faire le malade?*

*Bratiano.*

(C'est donc cela que demandait la Turquie. Or le prince Alexandre fut reçu le 18 „avec tous les honneurs dus à un Souverain.“ On lui a offert au Palais un „dîner de gala“, une revue de la garnison à Cotroceni; le prince Charles parla à une députation bulgare pour lui dire qu'„il est fier que l'armée roumaine ait versé son sang pour une cause si sacrée que celle de la délivrance des peuples opprimés; qu'il espère que les relations entre Bulgares et Roumains se consolideront de plus en plus; les noms de Plevna, Oréchovo, Smârdan sont inscrits dans l'histoire commune des deux peuples.“ Le prince est reconduit jusqu'à Giurgiu; la ville est pavoisée. Dîner à bord du bateau „François-Joseph“ (cf. les Mémoires de Charles I.)

(Les rapports sur cette visite suivent.)

716.

25 janvier 6 février 1879.

Rapport du ministre de Roumanie à Pétersbourg.

(Après un Conseil de l'empereur et des Grand-Ducs sur la situation en Orient, l'occupation russe est retirée.)

717.

28 mai 9 juin 1879.

Rapport de l'envoyé de Roumanie à Berlin, Vârnâv.

Le Tzar a été empêché de venir, par des bruits d'attentat.

718.

29 mai, 10 juin 1879.

Rapport de l'agent de Roumanie à Berlin, Vârnâv.

C'est Bismarck qui soutient Andrassy. L'ambassadeur d'Italie disait avoir constaté „que la politique de l'Allemagne commençait à devenir très favorable à l'Autriche-Hongrie.“ Elle est au premier plan, parce qu'elle empêche l'union franco-russe.

Saint-Vallier dit: „le prince de Bismarck marche très carrément avec nous dans la question des frontières grec-

ques... Une apparence de confiance et de sympathie vis-à-vis de la France, un appui très réel à l'endroit de l'Autriche et un certain ménagement à l'égard de la Russie, telle est en résumé la politique actuelle du Chancelier allemand, jugée d'après les données les plus sérieuses et suivant les personnes les mieux informées de Berlin." Il y a de fait „la défiance envers un adversaire dont les forces approchent de leur complète restauration." L'Autriche-Hongrie paraît plus „capable d'agir" que la Russie<sup>1</sup>.

719.

juin 1879.

Ordre pour le colonel Costaforu d'aller saluer à Roustchouk Alexandre I, prince de Bulgarie.

Rapport du colonel Costaforu (traduction).

„A l'arrivée du prince, le prince Dondoucov lui présenta d'abord le corps des officiers-généraux et supérieurs de l'armée russe. Puis les délégués des districts. Pendant que les délégués donnaient lecture de leurs discours au prince Alexandre, le prince Dondoucov, m'apercevant, vint à moi et me demanda pourquoi je me trouve à cette place, et non au Palais, car le prince Alexandre désire me parler plus longuement au sujet de S. A. R. le Prince et la Princesse. Mais il a ajouté que cela ne fait rien et qu'il m'invite à dîner de la part du Prince. Après que le prince Alexandre eût terminé avec les délégués des districts, il vint droit à moi. Je l'ai félicité exactement dans les termes que vous m'avez communiqués dans votre dépêche. Le Prince me répondit qu'il est très reconnaissant à notre Prince Régnant et qu'il est attristé de savoir la Princesse malade. Il m'a dit de venir à 6 heures au Palais pour prendre part au dîner. J'ai présenté M. Alimănescu, en faisant savoir au Prince qu'il est chargé par le Gouvernement de féliciter S. A. sur sa bonne arrivée dans ses États. A 6 heures je me suis

---

<sup>1</sup> La 9 juin n. st. l'agent rapporte que le Tzar a craint de venir à Berlin.

rendu chez le Prince. Étaient présents aussi le cnèze Cantacuzène, membre de la Cour de Cassation, et Jacobson, le consul de Russie à Bucarest. Le Prince a pris des informations concernant le Prince et m'a témoigné de nouveau sa reconnaissance envers notre Prince. Au dîner, le prince avait à sa droite le prince Dondoucov et à sa gauche le prince Cantacuzène; vis-à-vis du prince était placé le gouverneur-général, ayant à sa droite Jacobson, le consul de Russie, et je me trouvais à sa gauche. Il n'y avait pas d'autres personnes au dîner que le colonel et le général russe. Pas un Bulgare de Roustschouk n'avait été invité. Le dîner a été absolument intime. Trois toasts ont été portés: le premier par le prince Dondoucov à la santé du prince Alexandre I, le second toast par le prince Alexandre pour la nation et l'armée bulgares et le *troisième par le même prince Alexandre à la santé de S. A. R. le Prince Régnañt et S. A. la Princesse des Roumains*. Le dîner s'est prolongé jusqu'à 10 heures du soir, lorsque le prince m'a donné congé. Il m'a dit qu'il dépêchera ce soir même à S. A. R. le Prince Régnañt et que, *aussitôt qu'il pourra trouver du temps, il viendra à Bucarest témoigner en personne de la reconnaissance qu'il porte à S. A. le Prince Régnañt*. Le Prince portait au dîner seulement l'Ordre de l'Étoile de Roumanie et l'Ordre Vladimir. A 11 heures du soir je revins à Giurgiu.

A. S. R. le prince de Roumanie.

En touchant le sol de ma nouvelle patrie, j'ai été heureux d'apprendre que V. A. R. avez chargé le colonel Costaforu de me souhaiter la bienvenue en Votre nom. Je m'empresse d'assurer V. A. de ma plus vive reconnaissance pour cette marque de sympathie, dont je suis profondément touché, et vous prie de croire que je tiens essentiellement à coeur de travailler à la consolidation des bons rapports de voisinage entre nos deux pays. Je profite de cette occasion pour réitérer, Monseigneur, l'assurance des sentiments de profonde estime et de sincère amitié que je vous porte, et

vous prie d'être l'interprète de mes plus respectueux hommages auprès de S. A. la princesse Élisabeth<sup>1</sup>.

*Alexandre.*

720.

Constantinople, ce 26 7 juillet 1879.

Rapport de Démètre Brătianu.

Le bateau russe sur lequel le prince de Bulgarie a fait le trajet de Brindisi à Constantinople est arrivé dans l'après-midi d'avant-hier devant le palais de Dolma-Bactché. Immédiatement après, l'ambassadeur de Russie est monté à bord pour souhaiter à S. A. la bienvenue. Les ambassadeurs d'Autriche-Hongrie, d'Angleterre, de France et le ministre d'Italie ont complimenté le prince par leurs premiers-drogmans. L'ambassadeur d'Allemagne avait envoyé au-devant du prince le comte Radolin(ski), conseiller d'ambassade.

Munir-Effendi, premier-dragoman du Divan et introducteur des ambassadeurs, arriva aussi à bord pour souhaiter au prince la bienvenue et le conduire au Palais de Yldiz, où S. A., *en uniforme hessois*, fut reçu par le Sultan, en présence du Grand-Vizir, du ministre des Affaires Étrangères et des autres dignitaires du Sultan.

*Cette audience ne dura que quelques minutes*, et à la sortie le Grand-Vizir annonça au prince que son *firman d'investiture n'était pas encore prêt*: on le lui enverrait prochainement par *un fonctionnaire de la Porte*.

En cela la Porte a eu le dessus, malgré toutes les peines que les Russes s'étaient données pour que le firman d'investiture fût remis au prince à son passage ici, afin d'éviter les cérémonies d'usage à l'occasion de la rémission et de la lecture du firman qu'ils considèrent comme humiliantes pour la Bulgarie et son prince.

A ce qui précède je crois devoir ajouter que les Turcs ont su encore empêcher les manifestations que l'ambassadeur de Russie avait préparées à cette occasion. En effet, *plusieurs*

---

<sup>1</sup> Publié aussi dans les Mémoires de Charles I.

*milliers de Bulgares avaient loué des bateaux pour aller au devant de leur prince, mais la police turque a si bien agi que toute cette foule a dû contenir ses élans patriotiques.*

Après la réception, Son Altesse est allée à l'ambassade de Russie à Bouyukdéré, et, après y avoir dîné, a immédiatement repris le même bateau, qui doit l'avoir transportée à Varna.

721.

5<sup>e</sup> 17 juillet 1879.

Ministère Affaires Étrangères.

On a appris ici que notre prince a paru froissé que prince Bulgarie n'est pas allé le voir. Je suis chargé de vous donner les plus formelles assurances qu'il n'y a rien là d'intentionnel et que, ayant dû aller dans sa Capitale recevoir gouvernement, il n'a pas pu se détourner de son itinéraire. *Il a reçu à Livadia pour instructions et règle de conduite entretenir les relations les plus amicales et intimes avec notre prince et Roumanie.* Veuillez communiquer ce télégramme à S. A. R.

*Général Ghika.*

722.

20 juillet 1879.

A Démètre Brătianu.

Envoyé princier Bulgarie a été reçu, comme vous savez, avec étiquette semi-officielle. Hier prince donné dîner son honneur, mais avec caractère plutôt de famille, car prince et ministres étaient sans grande tenue et assistaient aussi représentants de Russie et d'Allemagne comme représentant Cours alliées par parenté avec prince Alexandre. Si on le demande, expliquez: caractère dîner sans signification politique. Ajoutez que Alexandre est parent de notre prince.

723.

29 août/9 septembre 1879.

Télégramme de l'envoyé de Roumanie à Berlin, Varnav. Bismarck ira visiter Andrassy.

724.

Sofia, 8/20 septembre 1879.

Rapport de l'agent de Roumanie, A. Sturdza.

Les personnes accompagnant le prince officiellement sont: colonel Schipeleff (Sobolev), aide-de-camp de S. M. l'Empereur de Russie, attaché à la personne de S. A.; il jouit d'une grande influence: intègre; *officieusement* chargé de conseiller le prince dans les questions graves; très estimé par tous les partis; a été attaché à la personne du prince par l'Empereur comme une marque d'honneur; il est âgé de 40 ans. Le major baron de Corvin, aide-de-camp. Le capitaine Massaloff, aide-de-camp, ex-chevalier de la garde, commandant l'escorte du prince; entré au service de la Bulgarie pour deux ans; âgé de 28 ans. Le capitaine Polsikoff, aide-de-camp, même position que le précédent; agé de 22 ans. Le lieutenant Agoura, aide-de-camp. Le sous-lieutenant Uvalieff, aide-de-camp. Tous les deux officiers bulgares. âgés de 22 et 25 ans. Le baron de Riedesel, maréchal de la Cour, ancien camarade du prince; son oncle a été maréchal de la Cour à Wied; 27 ans. M. Stoïloff, le secrétaire du prince, jeune homme bulgare de 28 ans, ayant fait partie de la députation bulgare qui a porté la Couronne au prince à Livadia; conseiller du prince, très influent, honnête, intelligent, instruit, âgé de 25 ans. Les personnes accompagnant le prince officieusement sont: le baron d'Hogguer, secrétaire du prince, rédacteur pour la correspondance politique, ayant acquis la confiance du prince; très bien vu par les ministres et le corps diplomatique. M. Menges, secrétaire du prince; jouit de la pleine confiance du prince; il est administrateur de la liste civile, correspondant intime; âgé de 26 ans.

725.

Sofia, 10 septembre 1879.

Rapport de A. Sturdza (résumé).

Il a été bien reçu par le ministre des Affaires Étrangères, Balabanov. Le lendemain, audience du prince. De Riedesel vient le prendre avec une voiture de la Cour; il est reçu

au bas des escaliers du Palais par Stoïlov et deux aides-de-camp. Assistent dans la salle des réceptions le ministre des Affaires Étrangères, la Maison civile et militaire. Le prince, en uniforme de grande tenue, porte l'ordre de l'„Étoile de Roumanie“ et des médailles militaires de la guerre. Il s'informe sur la santé de Charles I, déclarant espérer revoir l'agent. Le dîner de gala est ajourné, „à cause que les fourneaux et les plafonds du palais venaient de s'écrouler“.

„Le ministre turc me déclara que le Gouvernement impérial verrait avec le plus grand contentement la conclusion d'un traité d'amitié entre les deux États et serait par conséquent disposé à entrer dans les relations de cette nature avec nous. Il a ajouté encore que, bien qu'il ne soit pas entré dans une discussion plus détaillée avec le Sultan, il pense toutefois (car S. M. a une grande propension pour une pareille décision) qu'il serait utile que le Gouvernement princier considérât mûrement cette proposition et formât son opinion, d'une manière détaillée et durable, alors que le Gouvernement ottoman prendra, de son côté, la décision destinée à le mener facilement à la conclusion d'un traité d'amitié, si utile aux deux États. Son Excellence s'est étendue à cette occasion largement sur le danger qui menace l'État turc et l'État roumain par les progrès et la consolidation de l'élément slave dans la Péninsule Balcanique et il s'est efforcé de me prouver que l'amitié que nous portent depuis longtemps les Ottomans reconnaissants pour les bienfaits que nous répandons sur leurs coreligionnaires de la Dobrogea ne ferait que gagner une existence durable et inébranlable par un rapprochement pareil à l'avenir. Le ministre m'a manifesté même, pour vous les transmettre, ses regrets de ce que nos affaires en suspens à la Porte n'ont pu encore arriver à leur solution, ajoutant que ce retard ne vient nullement du mauvais vouloir ou de l'opiniâtreté, mais seulement des circonstances défavorables. Pour me convaincre même de sa sollicitude bonne et réelle, il a écrit en ma présence une note au Vizirat pour que les dernières

formalités indispensables pour le passage du notre bateau à vapeur par les Détroits de l'Empire fussent traitées avec plus d'empressement.

De tout cela j'ai pu conclure que les Turcs ont des fortes appréhensions en ce qui concerne l'attitude des Bulgares et que, avant d'entreprendre quelque chose contre eux, surtout à ce moment où la Russie menace d'occuper à elle seule les Balkans, au cas où les promesses faites au Monténégro ne seraient pas remplies, ils désireraient avoir le plus grand nombre de chances de résister à leurs ennemis, sinon de vaincre... Si les Turcs, qui sont ordinairement si fiers, viennent faire de pareilles propositions, il est certain que nous avons beaucoup plus à gagner d'eux qu'eux-mêmes de nous. On dit qu'Alaeddin-Pacha sera élevé bientôt à la dignité de premier ministre."

726.

11/23 septembre 1879.

Rapport de l'agent de Roumanie à Berlin, Vârnâv.

Bismarck dit qu'„il a choisi un système de neutralité active qui lui permette de servir les intérêts de son pays, sans se séparer des intérêts généraux de l'Europe“. C'est pourquoi on a besoin de l'Autriche, avec laquelle il entretient des „rapports hautement avoués d'amitié“. Son voyage à Vienne est „une manifestation publique et un affermissement de l'entente cordiale qui existe entre les deux pays“. De cette façon il suit „un plan de suprématie pacifique. Il continue à présider les grandes Puissances.“ Ainsi il est arrivé à imposer aux Russes et aux Turcs en même temps l'exécution du traité de Berlin. Les deux empereurs ont eu une entrevue à Alexandrovo.

727.

11 23 septembre 1879.

Ministère Affaires Étrangères.

Savfet m'a dit aujourd'hui que le prince de Bulgarie

arrivera à Bucarest et qu'il est à espérer qu'à l'occasion de la réception, on ne perdra pas de vue droits suzerains de la Porte. *On est d'avis généralement ici que le prince Alexandre peu être fêté comme prince de sang, mais pas lui faire réception officielle, comme prince de Bulgarie, car, sans doute, il ne voudra pas être présenté par le ministre de Turquie.*

[D.] Bratiano.

728.

18 30 septembre 1879.

Dépêche circulaire.

Aujourd'hui midi prince Bulgarie arrivé avec suite militaire et sans aucun ministre. *Reçu par notre prince et ministres à la gare Cotroceni avec tous les honneurs dûs à un prince de sang.*

Discours de A. Sturdza à l'occasion de sa première audience officielle à Sofia.

S. A. R. le prince de Roumanie ayant daigné me nommer son agent diplomatique et consul général en Bulgarie, je suis arrivé pour prendre possession de mon poste. J'ai l'honneur de présenter à V. A. la lettre que mon Auguste maître m'a chargé de Lui remettre, en m'ordonnant expressément d'exprimer aussi de vive voix à V. A. les assurances de *sa vive amitié*, ainsi que *les vœux chaleureux que S. A. R. forme pour la prospérité de votre règne et le bonheur de la Bulgarie.*

Son Altesse Royale le prince de Roumanie, ainsi que son gouvernement, sont également désireux *de fonder et d'entretenir les meilleurs rapports entre les deux pays voisins et cimenter ainsi une amitié durable, amitié, d'ailleurs, dont la Roumanie n'a cessé de donner des preuves non équivoques dans tous les temps et jusqu'au dernier jour glorieux sur le champ de bataille, en Bulgarie même.*

Quant à moi, Monseigneur, pénétré de l'importance des hauts devoirs qui m'incombent, je travaillerai avec un zèle

infatigable et de tous mes moyens pour accomplir une tâche aussi noble que son but est élevé.

Je serais au comble de mes vœux, Monseigneur, si par mes constants et respectueux soins de lui plaire je parvenais à mériter la confiance et les bonnes grâces de V. A.

729.

21 septembre (3 octobre 1879).

Télégramme de D. Brătianu au ministre des Affaires Étrangères, Boerescu.

En réponse au télégramme de V. E. relatif à la visite de S. A. le prince Alexandre de Bulgarie, j'ai l'honneur d'informer V. E. que je me suis efforcé aussitôt d'assurer la Sublime Porte sur les bonnes intentions du Gouvernement roumain, qui n'a pas voulu, à l'occasion de cette réception, porter atteinte le moins du monde aux prérogatives de la suzeraineté de la Sublime Porte à l'égard de la Bulgarie.

730.

5/17 novembre 1879.

Rapport de l'agent de Roumanie à Berlin, Vârnăv.

En 1875 Bismarck voulait la guerre contre la France; Gortchakov l'en a empêché; „La Russie ne pardonne pas à l'Allemagne d'avoir jeté l'Autriche sur son chemin en Orient.“ Il a rompu „le charme d'un tête-à-tête de la Russie avec la Turquie“.

Belgrade, le 31 décembre 1871.

**M É M O I R E**  
**sur l'état des affaires en Serbie à la fin de**  
**l'année 1871**

---

Dans le dernier entretien que Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères a eu avec l'Agent diplomatique de Roumanie à Belgrade, Son Excellence a exprimé le désir d'être bien renseigné sur tout ce qui concerne la Serbie, et Elle a recommandé à l'Agent de ne rien négliger pour étudier ce pays intéressant pour la Roumanie à tant de titres. Bien osé, en effet, serait celui qui voudrait contester les avantages qui résulteraient pour la Roumanie de cette étude, et le Gouvernement roumain est vivement pénétré de l'importance que pourrait offrir pour lui la connaissance approfondie et l'appréciation exacte de la situation et du mouvement des affaires générales d'un pays auquel le rapprochement de nombreux liens. Un voisinage immédiat et bien déterminé par la ligne d'un grand fleuve, principale artère commerciale de l'Europe et du monde, qui facilite plutôt qu'elle n'entrave les relations des intérêts commerciaux, multipliés par un échange actif et permanent, échange dans lequel, si on ne considère que deux articles, celui du sel et des céréales, l'avantage évident est du côté de la Roumanie, voilà certes des raisons déjà suffisantes et plausibles pour justifier des relations amicales et suivies entre deux pays qui ne sauraient se soustraire, sans nuire à leurs intérêts les plus chers, à l'influence jour

par jour plus puissante, qui rapproche les peuples et les pays les plus éloignés et établit entre eux une solidarité mutuelle, basée sur les intérêts économiques. Mais, quand, en dehors de ces liens, il en existe encore d'autres, quand la situation politique de deux États est presque la même, quand ils ont passé à peu près par les mêmes phases historiques et qu'ils ont connu les mêmes vicissitudes, succédant aux époques de grandeur et de gloire nationales, quand ils ont dû faire, dans le cours des siècles, les mêmes efforts persévérants et tenaces pour ressusciter de la mort à la vie, de la servitude à l'indépendance, que cette indépendance se trouve consacrée de la même manière et par le même traité, celui de 1856, qui consacre leur droit public, quand enfin ces deux pays, par la position qu'ils occupent en Orient, ont des intérêts si évidemment communs et semblent être appelés aux mêmes destinées, alors il est incontestable qu'entre ces deux pays il doit exister une solidarité étroite, basée sur l'identité des intérêts politiques, qu'ils doivent être unis et s'appuyer l'un sur l'autre pour pouvoir faire face à tout événement, et, en s'abstenant sans doute de toute démarche hasardée, en évitant de provoquer de leur chef toute transformation violente dans la situation actuelle de l'Europe orientale, ils doivent pourtant savoir profiter des moindres chances que pourrait leur offrir la fortune, cette alliée presque toujours fidèle des peuples sages, virils et prévoyants, qui ne perdent jamais de vue le but des efforts et des aspirations nationales. Il faut donc que ces deux pays se connaissent pour savoir ce que l'un peut et doit attendre de l'autre, et voilà la raison pour laquelle M. le Ministre des Affaires Étrangères a recommandé à l'Agent diplomatique de Roumanie accrédité à Belgrade d'étudier de près la situation et le mouvement de ce pays et d'en rendre fidèlement compte. Son Excellence n'a pas laissé ignorer ce qu'Elle attendait du soussigné, et, après les efforts constants pour maintenir les relations les plus cordiales et les resserrer chaque jour davantage, pour persuader le Gouvernement de Serbie de la communauté de ses intérêts avec ceux de la Roumanie, de

L'accord qui doit les unir dans toutes les questions qui intéressent les deux pays, accord qui les rendra plus forts toutes les fois qu'ils revendiqueront un droit, ce que le Gouvernement roumain réclame encore de son Agent, c'est que celui-ci suive attentivement le développement physique et moral de ce pays, qu'il étudie son organisation politique, sous tous les points de vue, administratif, judiciaire, militaire, financier, économique, et qu'il compare sans cesse ses observations à l'état de son propre pays, qu'il tienne son Gouvernement au courant du mouvement politique et social, qu'il s'applique à acquérir des notions sur les moeurs, les usages, la littérature et l'histoire de la nation; qu'il se rende compte des courants qui dirigent l'opinion, de la position, de la force, du programme des partis, et qu'il n'ignore ni les vœux, ni les aspirations populaires. Son Excellence le Ministre des Affaires Étrangères désire avoir une appréciation exacte et sûre des hommes qui dirigent les affaires, de ceux qui pourraient être appelés à leur succéder; Elle demande à l'Agent d'avoir un oeil attentif sur la direction imprimée aux rapports internationaux de ce pays avec les États voisins ou éloignés, de rechercher les causes qui pourraient attirer ici les sympathies vers les uns, les éloigner des autres, de discerner si ces causes sont réelles et enracinées dans le sentiment populaire ou seulement apparentes et déterminées par l'influence des nécessités du moment et, comme complément de toutes ces études, comme conclusion de toutes ces observations, de ne pas négliger les représentants des Puissances étrangères dans leurs relations avec le Gouvernement auprès duquel ils sont accrédités, de connaître leurs opinions et leurs vues concernant ce pays, l'attitude qui leur est prescrite par leurs instructions. Voilà quelles sont sommairement les instructions que le soussigné Agent diplomatique de Roumanie à Belgrade a reçues de M. le Ministre des Affaires Étrangères et qui ont motivé la rédaction de ce Mémoire de la part de l'Agent.

Certes que, pour satisfaire pleinement à ces exigences, Son Excellence ne s'est pas fait illusion qu'il faudrait qu'Elle ait à Son service une expérience, des talents et une sûreté

de coup d'oeil bien au dessus de ce que possède le soussigné, et le Ministre a dû, dès le début, se décider à l'indulgence pour la médiocrité de ce travail, ne tenant compte que de la bonne volonté et des bonnes dispositions. Monsieur le Ministre ne saurait en conséquence s'attendre à ce que l'Agent soit déjà en mesure de lui envoyer une relation générale et détaillée; installé définitivement depuis deux mois seulement dans un pays où il vient pour la première fois, le soussigné a encore besoin d'observations et d'études avant d'essayer de satisfaire à la tâche dont Monsieur le Ministre a bien voulu l'honorer; pourtant il a cru qu'il était de son devoir de présenter dès à présent les quelques données qu'il a pu recueillir par rapport à la situation actuelle et aux affaires tant intérieures qu'extérieures de la Serbie. Et aucun moment ne lui a semblé mieux choisi qu'une fin d'année pour faire un résumé sommaire de cette situation.

D'abord, pour ce qui regarde la situation intérieure de la Serbie, elle est restée la même, cette année, de ce qu'elle est depuis 1868. La Régence continue de gouverner le pays au nom du Prince mineur<sup>1</sup>, qui n'atteindra sa majorité qu'à dix-huit ans, âge fixé par la Constitution, c'est-à-dire dans huit mois, le 10 août 1872. Ce n'est qu'à cette date qu'un changement pourrait s'opérer à l'intérieur; alors seulement la lutte pour la compétition du pouvoir pourrait s'ouvrir; jusque là les hommes et les groupes politiques qui pourraient exercer quelque influence semblent avoir accepté une trêve, et le pouvoir d'aujourd'hui ne rencontre pas d'obstacles dans la conduite des affaires. Pour ce qui regarde la situation actuelle et les hommes qui la dirigent, il faudrait peut-être reprendre les choses à l'époque où ce pouvoir s'est constitué pour mieux se rendre compte de ses tendances, de ses efforts, des résultats qu'il a obtenus, de la caractéristique particulière de ceux qui, à l'heure qu'il est, dirigent les destinées de la Serbie. Lorsqu'un lâche assassinat eût mis fin au règne riche en promesses, en partie réalisées, du prince

---

<sup>1</sup> Milan.

Michel Obrénovitch III, une douleur profonde, un deuil universel s'empara de tous les esprits. C'est qu'en effet la Serbie perdait dans le prince Michel un souverain des plus nobles et des plus loyaux qu'il peut être donné à un pays de posséder, un prince qui avait satisfait une grande partie des plus chères espérances de son peuple, qui consacrait en sa personne le voeu de l'établissement d'une dynastie qui assurât à la nation l'ordre et la stabilité, un prince qui s'était appliqué à réformer les moeurs encore à demi barbares, à doter la Serbie des institutions des pays civilisés, à développer les ressources, à organiser sur des bases sérieuses les forces nationales, un prince enfin qui avait mis la dernière main à l'affranchissement de la patrie, en arrachant des mains des Turcs les forteresses, et qui, durant son règne, ne perdit pas de vue un seul instant les aspirations nationales, travailla à l'agrandissement de son pays et à l'union de tous les Serbes de la Turquie.

Voilà pourquoi les Serbes regrettèrent et regrettent encore amèrement la perte du prince Michel, et, si c'est une éternelle gloire pour un prince de laisser d'ineffaçables regrets à son peuple, le peuple même qui n'oublie pas les services qu'on lui rend et sait garder une pieuse mémoire à ceux qui se sont dévoués pour son bonheur n'en mérite pas moins l'estime et la considération. Mais, au moment du crime, une consternation et un abattement général s'étaient emparés de tous les esprits, et le premier qui aurait montré un peu de résolution et d'audace aurait pu s'emparer du pouvoir et dicter au milieu du trouble et de la confusion; c'est sur cette circonstance que les conjurés avaient compté. Cette audace leur fit défaut au dernier moment, et, pour le bonheur de la Serbie, l'homme qui l'avait déjà plus d'une fois sauvée par sa prudence et sa résolution, qui avait su écarter d'elle les dangers de la guerre d'Orient et de l'occupation étrangère, en faisant respecter sa neutralité de la Russie, de l'Autriche et de la Turquie, celui qui, en 1858, sut maintenir l'ordre, pendant qu'une révolution pacifique rappelait le vieux Miloch, cet homme enfin d'un mérite et d'une expérience

incontestables, Mr. Élie Garachanine, ministre et Président du Conseil à différentes reprises, qui a travaillé à la reddition des forteresses, sauva cette fois encore son pays de la révolution et des malheurs que pouvait amener la mort du prince Michel. M. Garachanine, au moment où le drame sanglant de Toptschider se perpétrait, était éloigné du pouvoir, quoique le prince Michel lui eût conféré, en reconnaissance de ses méritoires services, le droit d'assister à toutes les délibérations du Gouvernement, droit qui, sans en avoir le titre officiel, équivalait à la position d'un ministre sans portefeuille. Mais M. Garachanine s'abstenait alors de toute participation aux affaires, car lui et son parti n'approuvaient pas la politique du Cabinet Cristitch et des hommes alors au pouvoir, qui subissaient entièrement une influence pernicieuse et devenue impopulaire, parce qu'on la considérait comme peu morale, celle de la cousine du prince, feu Madame Anka Constantinovitch, femme altière, ambitieuse, d'un caractère violent et dominateur, aspirant à la direction des affaires politiques, et à qui l'on attribuait le projet de divorcer le prince de sa femme, la princesse Julie, née comtesse Hunyady, pour lui faire épouser la propre fille de M-me Constantinovitch. Les menées de cette femme avaient indisposé tous les partis, et elles ont contribué à répandre une ombre de tristesse sur les derniers jours du règne du prince Michel. Le parti conservateur national, parti des hommes d'expérience, rompus aux affaires, représenté par Mr. Garachanine, et le parti des hommes nouveaux, de ce que l'on nomme ici l'*Om-ladina*, c'est-à-dire la Jeunesse, parti auquel appartenait à cette époque M. Ristitch, l'actuel régent, et même, jusqu'à un certain point, le colonel Blaznavatz, quoiqu'il se trouvât alors ministre de la Guerre, ces deux partis s'étaient éloignés du prince Michel, n'approuvant pas l'influence qu'usurpait M-me Constantinovitch. Mais il est certain aujourd'hui qu'on ne saurait reprocher à ces deux partis, mécontents alors, la moindre part à l'abominable acte du 29 mai; ils ont hautement flétri ce crime, commis par quelques fanatiques exaltés, de concert avec les créatures et les parents de l'ex-

prince Caraguéorguévitch, qui espéraient une révolution de laquelle pourrait surgir la restauration du prince déchu. Au moment où le prince Michel expirait sous le poignard des assassins de Toptchider, Mr. Garachanine se trouvait à Belgrade. Au milieu de l'effarement et de la consternation, il est le seul qui ne perd pas la tête: il court au Palais du Gouvernement, convoque les ministres, conseille les mesures les plus pressées pour qu'une révolution et des troubles n'éclatent dans Belgrade, alors que la moindre hésitation, la moindre perte de temps auraient pu être fatales, et un Gouvernement provisoire, composé, d'après les lois d'alors, du Président du Sénat, du ministre de la Justice et du président de la Cour Suprême ou de Cassation, est institué, en attendant qu'une grande Scouptchina nationale soit convoquée pour décider du sort du pays. C'est dans ces moments critiques que le colonel Blaznavatz, alors ministre de la Guerre, fit preuve de grande résolution et d'intrépide énergie. Sans ses mesures vigoureuses, il est incontestable que d'effroyables désordres seraient arrivés; des personnes du Corps consulaire qui se trouvaient présentes à Belgrade à l'époque de ces événements, affirment que le bain et les prisons avaient été forcés par les conjurés dans le premier moment de désarroi, que les forçats se répandirent par la ville, excitant à la révolution et au pillage. Le ministre de la Guerre fit occuper militairement la ville, qui fut incontinent déclarée en état de siège, les canons furent braqués contre elle, tout le reste du pays fut mis aussi en état de siège et les lois ordinaires suspendues jusqu'à la découverte des assassins; des arrestations en masse furent opérées. Grâce à ces mesures promptes et vigoureuses, les conjurés furent déconcertés, et force resta au Gouvernement. M. Garachanine, qui par sa résolution et son sang-froid avait inspiré les principales de ces mesures, eut le patriotisme de s'effacer, lui et son parti, pour ne pas aggraver les difficultés de la situation; il aida, au contraire, de toute son influence et de ces conseils le Gouvernement au maintien de l'ordre. Quand pourtant les premiers moments de stupeur furent passés, le parti des

hommes nouveaux, de l'*Omladina* (la Jeunesse), profitant de l'abstention patriotique de M. Garachanine et de ses adhérents, s'empara exclusivement de la direction des affaires; Blaznavatz, ayant la force armée en main, devint le véritable maître de la situation. On avertit par télégraphe Iovan Ristitch, que le prince Michel avait envoyé en mission diplomatique, surtout au sujet de l'abolition de la juridiction consulaire, auprès des Cours d'Occident, et qui se trouvait en ce moment-là à Paris, de ce qui venait d'arriver, et celui-ci, enlevant le prince Milan du fond de la pension où il se trouvait, part avec lui en toute hâte pour Belgrade, pour installer ce jeune enfant, dernier rejeton des Obrénovitch, sur le trône vacant de la Serbie, qui pourtant, en droit strict, ne lui revenait pas. Avant même son arrivée à Belgrade, Blaznavatz avait fait prêter à l'armée le serment au nouveau prince, qui ne tarda pas d'arriver (le 10 juin 1868), et, avant la réunion de la grande Scouptchina et de son élection, le jeune Milan fut installé au Palais Princier et traité déjà comme prince de Serbie. La grande Assemblée nationale se réunit, le 20 juin, sur le plateau de Belgrade, et, les collines environnantes occupées par l'armée, hérissées de canons, on soumit à son vote la ratification du fait déjà accompli, la proclamation du prince Milan, qu'on amena devant elle à cheval, investi des insignes princiers.

L'affaire fut non moins rondement conduite pour ce qui concerne la formation du nouveau Gouvernement. Une Régence, composée de trois personnes, fut instituée jusqu'à la majorité du prince. Blaznavatz, le dictateur de la situation, fut acclamé Premier Régent, Ristitch et Gavrilovitch lui furent associés. Les hommes nouveaux avaient triomphé.

Voilà les faits connus qui amenèrent les hommes actuels au pouvoir, faits qui ont dû être rappelés pour mieux comprendre, par son origine, la situation actuelle et les tendances qui la dirigent. Maintenant il reste à tracer de quelques traits rapides les antécédents de ces hommes, les idées qu'ils représentent, les résultats qu'ils ont obtenus jusqu'aujourd'hui dans le Gouvernement du pays.

Le colonel Milévoï Petrovitch Blaznavatz, qui occupe la première position dans la Régence, est un homme jeune encore. Il a complété ses études militaires en France, à l'école de Metz. Il s'est occupé de l'étude des différentes armées de l'Occident, séjournant quelque temps en Prusse, en Autriche, en Turquie et, je crois même, en Russie. Il est venu chez nous en 1864 connaître notre armée au camp de Cotroceni. On le reconnaît généralement ici comme un des militaires les plus compétents. On a vu qu'il a fait preuve de beaucoup de résolution et d'énergie dans les derniers événements; cette résolution ne s'est pas démentie quand il s'est agi de poursuivre et de juger les coupables de l'assassinat du prince. Il en a fait fusiller une vingtaine, et leur complice, Caraguéorguévitch<sup>1</sup>, a été aussi condamné à mort par contumace, sa tête mise à prix, toute sa fortune, assez considérable en Serbie, confisquée ou vendue au profit de l'État. Quelque rigoureuse que puisse paraître cette conduite, elle ne manque pas de courage dans un pays où la vendetta n'est pas moins d'institution sociale et dans les moeurs populaires qu'en Corse, et où, ainsi qu'on l'a malheureusement vu, par la mort du prince Michel, le sang violemment versé crie vengeance et réclame la peine du talion aussi longtemps qu'il reste un descendant qui puisse l'exécuter. Tout le monde s'accorde pourtant à reconnaître, malgré sa rudesse, la droiture et la loyauté du caractère de Mr. Blaznavatz. En politique, c'est un Serbe de la nouvelle école, autoritaire, n'admettant le progrès que régularisé par le Gouvernement, ne consentant à soumettre le pays à aucune influence étrangère et peu favorable aux idées de panslavisme, dont le premier résultat serait l'absorption de la Serbie par la Russie. Un des consuls d'ici, qui est en assez bons termes avec le Gouvernement (le consul général de Grèce, Mr. Dosco, dont il sera parlé en son lieu), affirme avoir entendu exprimer à M. Blaznavatz qu'il préférerait être simple colonel de la Serbie indépendante que général sous le régime russe, qui asser-

---

<sup>1</sup> La preuve légale de la complicité n'a pas été fournie. — Note de l'éditeur.

virait son pays et le mettrait aux ordres d'un gouverneur, l'administrant en maître au nom du Czar éloigné. Le sous-signé lui-même, ayant l'occasion de causer avec M. Blaznavatz sur les suggestions d'une certaine presse austro-hongroise, qui voudrait représenter la Serbie comme inféodée à l'influence russe et aux rêves du panslavisme, a entendu proférer à M. Blaznavatz ces paroles: „La Serbie ne dédaigne „le bon vouloir et l'appui de la Russie, comme elle ne repousse le concours d'aucune Puissance; elle ne saurait sur- „tout être hostile à une nation qui a avec elle la communauté „d'origine et de religion; mais la Serbie ne veut sacrifier à „personne l'indépendance conquise au prix de son sang, „qu'elle serait prête à verser de nouveau, si on voulait la lui „ravir. La solution de la question d'Orient n'appartient ni à „la Russie, ni à l'Autriche; elle est du droit des héritiers „naturels, des peuples chrétiens de la presque île balcani- „que, qui ont donné des preuves de vitalité comme États. „Croire que les Serbes pourraient jamais renoncer volontiers „à leur nationalité distincte pour satisfaire l'ambition de la „Russie, ce serait admettre que de deux frères, dont l'aîné „serait riche et puissant, dont le cadet n'aurait qu'une mo- „deste fortune, si l'aîné venait à demander au cadet de re- „noncer en sa faveur à l'héritage paternel pour rester pauvre „et misérable, celui-ci pourrait jamais consentir facilement „à une pareille proposition et serait disposé à faire un tel „sacrifice. Nous avons toujours été francs et loyaux“, a aj- „outé Mr. Blaznavatz, „dans notre langage avec les Cabinets „des grandes Puissances, nous ne leur avons pas caché que „la Serbie aspirait à sa complète indépendance et à la ré- „union des Serbes des autres provinces, se basant sur ce „principe des nationalités qui a été admis dans le droit pu- „blic européen, en vertu duquel a été reconnue l'unité de „l'Italie, et tout récemment celle de l'Allemagne; nous leur „avons déclaré que, pour notre part, nous saurions être sages, „ne rien brusquer pour amener violemment la réalisation de „nos désirs et créer des complications, mais que nous comp- „tions sur la justice des Puissances, qui admettront elles-

„mêmes un jour nos demandes; en attendant, nous ne pouvons pas refuser nos sympathies à celle de ces Puissances „qui se montre favorable à nos vœux, et la Russie ne nous „a pas donné lieu de croire qu'elle s'y opposerait.“

Voilà très fidèlement le sens des paroles de M. Blaznavatz. On peut donc voir que ce dernier est le représentant des idées du parti de la Jeune Serbie, de l'*Omladina*, qui aspire à la fondation d'un État slave du Sud, de ce que l'on nomme la *Yougo-Slavie*, État dont la Serbie actuelle serait le noyau et qui comprendrait tous les Slaves de la Turquie, les Bosniaques, les Monténégrins, les Herzégoviniens, les Bulgares, même les Slaves du Sud de l'Autriche, Serbes de la Voïvodine, Croates, Esclavons, etc. M. Blaznavatz est arrivé à incarner en lui ce principe, qui passe ici pour appartenir au testament politique des Obrénovitch, et l'on se complait à dire que le prince Milan serait l'exécuteur de la mission providentielle de sa race. Il serait certainement téméraire d'affirmer si ces rêves de grandeur nationale pourront jamais se réaliser, si les événements et la politique des Puissances européennes permettront jamais à la Serbie d'arriver au but qu'elle poursuit, mais on manquerait à une exposition véritable et fidèle de la situation en Serbie, si on méconnaissait que ce sont là des tendances qu'on rencontre d'une façon très prononcée dans l'esprit public en général, que tous les partis et nuances d'opinions sont unis sur ce point; conservateurs, libéraux, tous considèrent ce programme comme le premier devoir de tout Gouvernement de la Serbie, et le Gouvernement lui-même, loin de répudier ou de décourager ces tendances, fait tout pour les entretenir, et il paraît profondément convaincu de la possibilité de les réaliser dans un avenir plus ou moins prochain. On ne saurait nier que tous les soins, toutes les mesures des gouvernants semblent être dirigées vers ce but, et on peut voir une préoccupation constante de travailler à rendre ces aspirations possibles. Le développement extraordinaire, et point du tout en rapport avec les ressources et la population actuelle du pays, qu'on donne à l'organisation militaire, le système étendu d'organisation

des milices, qui, quelque économique qu'il soit, n'en impose pas moins de lourds sacrifices aux contribuables et qui, d'après les données officielles, qu'on peut être fondé à ne pas croire exagérées, atteint la limite du possible comme force numérique comparativement au chiffre total de la population, les armements et les établissements de construction de matériel de guerre, énormes, sans contredit, pour un petit pays, sont une preuve que le Gouvernement serbe prend ces aspirations au sérieux et fait tous ses efforts pour donner à la nation la force de tenter leur réalisation.

A côté de tous ces faits, les deux suivants caractérisent d'une façon non moins frappante l'unité des vues qui règne sous ce rapport dans tout le corps social: Gouvernement, Chambre, partis, presse, opinion publique. Le dernier budget voté cet automne par la Skouptchina pour l'année 1872 porte les dépenses générales de l'État au chiffre de 35.196.806 piastres serbes, soit 17.598.403 francs, desquels déduisant le tribut dû à la Porte, qui s'élève à 1.176.225 piastres serbes, soit 588.112 francs, il reste pour les dépenses totales de tous les services publics 34.020.581 piastres serbes, soit 17.010.260 francs. Le budget spécial du Ministère de la Guerre figure dans cette somme totale pour 10.477.136 piastres serbes, soit francs 5.238.568. Donc pour ce seul Ministère l'Assemblée Nationale a affecté le tiers, à peu de chose près, des dépenses totales du pays. Second fait: le Trésor possède ici une réserve en caisse de plus de 10.000.000 francs. L'Assemblée a émis le vœu que le Gouvernement évitât soigneusement de diminuer cet excédent, même pour la construction des chemins de fer, de réserver ces fonds pour le cas où les événements fourniraient à la Serbie l'occasion d'agir pour la réalisation de ses vœux nationaux.

Voilà quels sont les sentiments profondément enracinés dans le cœur de toute la nation, sentiments qui se manifestent à toute occasion, et presque journellement, par la voie de la presse. On n'aurait qu'à lire, pour s'en convaincre, les numéros du journal le *Vidov-Dan*, organe de publicité répandu et populaire, notoirement connu pour recevoir ses inspira-

tions du Premier-Régent Blaznavatz, qui propage ses propres idées à l'aide de cet organe. Le *Vidov-Dan* fait dépendre la réalisation du but national, en dehors de la propre force que doit se préparer la Serbie et des événements extérieurs favorables qui, certainement, devront être un des facteurs principaux, d'une confédération des trois États chrétiens et autonomes de l'Orient: la Roumanie, la Serbie et la Grèce, devant viser tous au même but, agrandissement et complète indépendance. Dans l'expression de ces sentiments, ce journal est encore le fidèle interprète des convictions de M. Blaznavatz, partisan d'une étroite alliance de la Serbie et des deux États indiqués pour l'accomplissement de leurs destinées en Orient. Enfin, quelles que soient les idées patriotiques d'avenir de M. Blaznavatz, idées dont on doit constater le retentissement dans le coeur du peuple serbe, mais qu'il n'entre pas dans le cadre du présent Mémoire de discuter ou d'apprécier, on ne peut cependant contester que le Premier Régent ne soit un homme généralement estimé ici; le militaire en lui est peut-être plus compétent que l'homme d'État. C'est plutôt son collègue Ristitch qui donne la véritable direction aux affaires politiques; aussi pourrait-on dire que celui-ci est l'âme, l'autre le bras du pouvoir actuel: un bras qui a su se montrer vigoureux à l'occasion. M. Blaznavatz est très bien disposé à l'égard de la Roumanie, il a fréquemment donné à l'Agent de ce pays des preuves de ses bonnes dispositions, et, à moins de circonstances tout-à-fait contraires, le Gouvernement roumain pourra compter sur les sympathies et le désir d'entente dont est animé le Premier Régent de Serbie.

Le second personnage de l'autorité suprême qui gouverne la Serbie au nom du Prince mineur, et qu'on ne saurait passer sous silence dans un travail destiné à donner une appréciation détaillée à M. le Ministre des Affaires Étrangères sur les hommes et les choses de la Serbie, c'est le deuxième régent, M. Ivan Ristitch. Celui-ci était presque un débutant dans les affaires quand il fut appelé à la Régence; aujourd'hui encore c'est un homme relativement jeune pour la position éminente qu'il occupe (il ne paraît guère

avoir plus de quarante ans). Envoyé par le Prince Michel en 1865 ou 1866 comme Agent diplomatique à Constantinople, il y a résidé pendant plusieurs années et rempli sa mission importante et délicate avec une intelligence et un succès qui l'ont fait connaître et placer d'emblée parmi les hommes les plus capables du pays. C'est grâce à ses négociations habiles auprès de la Porte que les Serbes ont obtenu en 1867 la satisfaction de la demande qu'ils n'ont cessé de faire constamment et énergiquement depuis 1830, celle de la reddition des forteresses, demande pour laquelle ils étaient sur le point de reprendre les armes en 1862. Quand ce résultat, qui était le dernier complément de l'affranchissement national, fut obtenu, le Prince Michel se plut à reconnaître, par une lettre directe et publique qu'il adressa à M. Ristitch, la grande part qui revenait à ses démarches à Constantinople pour la réussite de cette question. Une grande popularité s'attacha depuis à son nom, et le prince se servit de lui dans la suite pour d'autres négociations diplomatiques. Quelque temps avant sa mort, le prince lui avait proposé une place dans le Gouvernement, mais M. Ristitch crut devoir à son parti (de l'*Omladina*) de décliner, ne pouvant obtenir un changement radical et ne voulant pas devenir le collègue des ministres qui subissaient l'influence de M-me Constantinovitch. Il préféra aller en mission à l'étranger. On sait comment il revint de Paris après l'assassinat du Prince Michel, ramenant le jeune Milan. On dit même que c'est lui qui, de Paris, suggéra télégraphiquement l'idée de proclamer ce dernier héritier du nom des Obrénovitch à Blaznavatz, fort embarrassé du Souverain à élire à la place du prince assassiné, car il n'est pas indifférent de remarquer que le dernier firman d'investiture de la Porte ne reconnaissait l'hérédité qu'à la ligne directe du Prince Miloch, et le Prince Milan appartenait à la ligne collatérale. L'embarras donc était grand; le nom d'Obrénovitch, éminemment populaire, rehaussé par l'héroïsme guerrier du vieux Miloch, éclairé de l'auréole du martyr par le récent assassinat de son fils, ce nom une fois disparu, il n'y avait plus d'autre ayant assez de prestige; la situation

devenait périlleuse, les partisans de Caraguéorguévitch commençaient à espérer. Blaznavatz se décida à un coup d'audace et proclama Milan; la Porte se soumit au fait accompli; les Puissances le ratifièrent. Il est compréhensible qu'un des acteurs principaux de cet espèce de coup d'État, Ristitch, faiseur de prince et nouveau Warwick de la Serbie, s'attribuât à lui-même un des rôles les plus importants dans le nouveau Gouvernement; il fut nommé régent, et le peuple accueillit sans défaveur le nom d'un homme nouveau, il est vrai, mais dont le Prince Michel avait publiquement reconnu les services pour la restitution des forteresses et qui surtout, en venant avec un petit prince dans sa poche, tirait d'un pénible embarras ceux qui ne voulaient à aucun prix de Caraguéorguévitch. Pour ce qui regarde personnellement M. Ristitch, il possède incontestablement une grande capacité; le maniement des affaires pendant près de quatre années consécutives dans la position la plus élevée de l'État, participant de l'autorité souveraine, celle de régent, n'a fait certainement qu'augmenter, par les leçons de l'expérience, la valeur et les mérites de cet homme d'État, et on peut dire qu'à l'heure qu'il est, ce personnage est appelé à remplir aussi à l'avenir un des rôles les plus marquants dans son pays. Mais, pour ce qui regarde ses idées et ses convictions, on ne saurait dire si, arrivé à cette hauteur d'où la vue de l'homme politique s'éclaircit et découvre les voies différentes qui peuvent mener au même but, voies que d'en bas on ne saurait entrevoir, ce qui fait que l'on préfère suivre péniblement le sentier dans lequel on est engagé de peur de s'égarer ou de passer pour transfuge auprès des compagnons de route et du parti sous la bannière duquel on est enrôlé, on ne saurait dire, si, s'élevant à cette région seraine d'où les conducteurs d'un pays doivent mieux reconnaître sa situation et juger de ses véritables besoins, M. Ristitch a su se défaire des entraves par lesquels les partis croient souvent devoir enchaîner ceux qu'ils élèvent, et s'est détaché des vues étroites et passionnées des coteries politiques, pour n'avoir en vue que le bien de sa nation, ou bien

si le régent, parvenant au faite du pouvoir, n'a pas rompu avec des convictions et des principes qui n'ont servi qu'à l'aider à monter là où il se trouve, mais qui pourraient devenir gênants et rendre incertaine la position à laquelle il est arrivé. Toujours est-il que le parti de l'*Omladina*, auquel jusqu'à son arrivée au pouvoir M. Ristitch appartenait, parti de la Jeunesse serbe, libéral, enthousiaste, entaché quelque peu de radicalisme, qui compte plus de partisans parmi les Serbes de l'Autriche qu'ici, mais qui, plus rapproché du foyer de la civilisation occidentale, n'est pas sans exercer une influence de l'autre côté de la Save par son instruction, ses lumières, ses écrits et ses journaux rédigés en langue serbe ou allemande, toujours est-il que ce parti reproche à M. Ristitch d'avoir oublié ses principes au pouvoir, d'avoir déserté ses convictions antérieures en consentant à ce que des constituants peu éclairés et trop soumis aux désirs du pouvoir dotent la Serbie d'une Constitution où le principe de liberté est sacrifié au principe d'autorité et que, durant les quatre années de la Régence, on n'ait gouverné que conformément à ce dernier principe, en ne faisant que de trop minces concessions au premier. Il est bien entendu que la colère de ce parti n'a nullement empêché le Gouvernement serbe de poursuivre tranquillement sa marche; mais on peut remarquer que M. Ristitch, incontestablement la personnalité la plus capable de la Régence, paraît jouir de moins de faveur que Blaznavatz. Peut-être les façons franches et ouvertes de l'un contrastent-elles trop avec les manières polies, mais réservées de l'autre, dont les dehors froids et circonspects sont moins faits pour inspirer la confiance et la sympathie.

Avoir parlé de ces deux hommes, Ristitch et Blaznavatz, c'est avoir résumé ce que la Régence princière de Serbie contient de plus remarquable. Il y a bien un troisième régent qu'on a adjoint aux deux autres, M. I. Gavrilovitch, vénérable sénateur vieilli dans les affaires, qu'il pratique depuis trente ou quarante ans et dans lesquelles il a débuté par les emplois les plus modestes, mais ce n'est que le

respect dû à son grand âge qui a pu le recommander pour la position élevée qu'il occupe, car il ne possède autrement que fort peu d'initiative et d'influence et ne paraît être là que pour remplir le rôle d'utilité et compléter le chiffre aimé des dieux, selon le poète: „numero Deus impare gaudet“.

Sous le régime d'une Régence dont les membres dirigent tout par eux-mêmes et absorbent toute influence, l'importance d'un Cabinet est assez diminuée, les régents étant les ministres réels; ceux qui en portent le titre ne sont, pour ainsi dire, que les comparses des premiers, et on pourrait plutôt les comparer à des directeurs de départements travaillant sous l'inspiration des régents, véritables chefs des Ministères respectifs, qu'à des ministres dont l'autorité et le prestige ne relèvent que du choix du Souverain et de la confiance de la nation, à laquelle seule ils rendent compte de leurs actes. Aussi les personnalités marquantes qui ont déjà occupé ces postes élevés dans les temps réguliers n'auraient que difficilement accepté cette situation subordonnée; les Régents eux-mêmes se seraient trouvés embarrassés de l'autorité de ces personnages, balançant la leur, qu'ils n'auraient pas trouvés aussi dociles. Les hommes qui composent le Ministère actuel sont donc pour la plupart des hommes jeunes, qui n'avaient pas rempli antérieurement des emplois aussi importants et n'étaient pas parvenus à très grande notoriété dans le pays. Pourtant il faut reconnaître que le Ministre de la Guerre et des Travaux Publics, le colonel Bélimarcovitch, est un militaire compétent: c'est un élève des écoles prussiennes, notamment de l'école d'artillerie et de génie de Berlin; il a servi pendant plusieurs années dans les rangs de l'armée prussienne comme officier de génie. N'étant plus très jeune, il a accru ses connaissances par l'expérience; il est très à sa place comme organisateur et contrôleur de l'armée, mais il n'est que cela; celui qui a gardé l'autorité et est resté le véritable chef de l'armée c'est M. Blaznavatz. On peut dire que le Ministre de la Guerre n'est que l'ouvrier du Premier Régent. On donne encore comme spécial dans sa branche le Ministre des Finan-

ces, M. Panta Iovanovitch, homme jeune encore, qui a étudié en Allemagne; on serait assez fondé à admettre cette réputation en considérant la situation régulière des finances du pays. Le Ministre de la Justice, M. Stoïan Velcovitch, est docteur en droit des Universités d'Allemagne. M. Matitch, Ministre des Cultes et de l'Instruction Publique, ayant par intérim le portefeuille des Affaires Étrangères, est aussi docteur des Universités de Heidelberg et de Berlin; il a été professeur à l'Académie Nationale de Belgrade. Il se reconnaît lui-même pour plus compétent dans les questions d'enseignement que dans celles qui ont trait aux relations internationales, qui restent spécialement sous la direction du second Régent Ristitch, véritable Ministre des relations extérieures de la Serbie. Cette position est très commode pour ce dernier; c'est lui qui agit, dans les formes c'est le Ministre des Affaires Étrangères qui est responsable et qu'on peut toujours plus facilement désavouer en cas d'embarras que le Régent lui-même.

La direction des affaires intérieures, avec la prétendue Présidence de ce Cabinet, entièrement dépendant des volontés des Régents, est confiée à un homme relativement jeune aussi, M. Radivoï Miloïcovitch, beau-frère de M. Ristitch. Un fait encore assez caractéristique de l'état actuel des choses en Serbie c'est cette espèce d'accaparement de presque toutes les places importantes par des membres de la famille et des amis intimes des Régents, ou par des parents mêmes du Prince. Ainsi, pendant que M. Ristitch exerce en Serbie une autorité quasi-souveraine, deux de ses beaux-frères occupent des fonctions des plus élevées; l'un est Ministre de l'Intérieur et Président du Conseil, l'autre, Philippe Christitch (qu'il ne faut pas confondre avec un autre Christitch, qui était Président du Conseil à la mort du prince Michel), est Agent à Constantinople, poste dont on connaît l'importance pour les pays d'Orient. Un troisième beau-frère de M. Ristitch est le cousin du prince et se trouve placé comme aide-de-camp auprès de sa personne. Le Premier Régent Blaznavatz, en épousant la fille de M-me Constantinovitch (M-lle

Catherine Constantinovitch blessée mortellement lors de l'assassinat du Prince Michel et de sa mère, et qui n'échappa que par miracle aux coups des assassins) est devenu, par ce mariage, cousin germain du prince Milan. D'autres personnes encore se rapprochent du pouvoir par les liens de famille, telles que Nicolitch, major, premier aide-de-camp du prince, son cousin par alliance, Bogouchévitch, etc. Chez un peuple éminemment démocratique comme l'est le peuple serbe, sans aristocratie de naissance et de tradition, où la carrière devrait être ouverte à tous les talents, la jalousie n'est que plus prompte à s'éveiller contre tout privilège exclusif que voudraient s'arroger quelques familles aux emplois supérieurs; cela paraît une intolérable tyrannie, et ces familles que des liens de parenté rapprochent du trône, en occupant toutes les avenues, finissent par lui faire perdre son prestige aux yeux de la nation. L'ex-prince Caraguéor-guévitch a payé de sa chute l'impopularité qu'il s'était attirée par le monopole donné à ses parents aux principaux emplois publics. Ce sont là les inconvénients des dynasties indigènes, qui ne sauraient plus aujourd'hui, comme aux temps féodaux, élever des hommes n'ayant d'autres titres que les liens de la parenté avec la famille régnante au-dessus des citoyens auxquels le mérite et les talents assignent de droit, après le Souverain, les premières places dans l'État; c'est là aussi la raison qui, après de longues et douloureuses épreuves, a déterminé les Roumains à placer sur leur trône une dynastie étrangère, dégagée de tous liens de famille dans leur propre pays et qui, par l'antiquité de la race, la noblesse de son origine, l'illustration de ses alliances royales et souveraines, impose silence à toutes les ambitions, élève le trône au-dessus des rivalités indigènes et répand sur lui l'éclat et la splendeur qu'aucune d'elles n'aurait été en état de lui donner.

Le rédacteur du présent Mémoire a essayé jusqu'ici de donner une idée sommaire des antécédents du régime actuel de Serbie, des principes qui le dirigent; il ne lui reste

plus qu'à envisager, aussi rapidement que le commande le cadre déjà encombré de ce travail, les résultats concrets déjà obtenus et les conjectures que pourrait suggérer la direction imprimée aux affaires intérieures et extérieures de ce pays.

Pour ce qui est des résultats intérieurs, la Régence a mis une base stable au droit public intérieur du pays par la Constitution de 1869, qui affirme de nouveau l'hérédité de la Couronne dans la famille Obrénovitch, régularise l'exercice du pouvoir législatif partagé entre le prince et une Scouptchina se réunissant désormais annuellement avec les pouvoirs parlementaires des Assemblées délibérantes. L'appréciation détaillée de cette Constitution est réservée pour une autre occasion, où il sera rendu compte de l'ensemble de l'organisation politique de ce pays. On doit pourtant observer dès à présent que ce pacte constitutionnel met le fondement de toutes les immunités et consacre les principes de responsabilité ministérielle devant l'Assemblée Nationale, des libertés de conscience, de presse, individuelle, la juridiction du jury. Ces hommages rendus aux idées libérales ne sont pourtant pas tellement absolus pour exclure le principe d'autorité. Le jeune prince recevra à sa majorité le gouvernement d'un État régi par des lois qui ne sont pas au-dessus de son niveau politique et social; l'oeuvre du temps fera le reste, et il n'y aura probablement aucun de ces mouvements de confusion ou de recul forcé auquel se voit obligé un pays quand des institutions prématurées dépassent le degré de sa culture intellectuelle et morale. Le régime actuel lui lèguera en outre le pays dans des conditions financières très favorables, libre de toute charge pour l'avenir et avec une bonne réserve en caisse (à moins qu'on ne contracte avant le 10 août 1872, ce qui est peu probable, des obligations définitives relativement à la construction des voies ferrées, dont il sera parlé aussi en son lieu), un pays enfin dans lequel les branches de l'administration publique marchent régulièrement, et très développé par rapport à ses moyens militaires et de défense nationale.

Voilà à grands traits l'état du pays à la fin de l'année

1871, les résultats obtenus par le régime actuel, dont on doit lui tenir compte, et il y a beaucoup de probabilités que cet état ne se modifiera pas sensiblement jusqu'à la majorité du prince Milan. Ce n'est qu'alors, ainsi qu'il l'a été dit dans ce Mémoire, que la situation politique pourrait subir des transformations et que le mouvement des partis pourrait s'accroître. Parler pourtant de partis politiques en Serbie, c'est employer un terme impropre, car au fond il n'existe rien de pareil. Sur le fond uniforme des masses ayant les mêmes instincts et armées des mêmes passions, mais restant tout-à-fait étrangères à la vie publique, il n'y a que des coteries qui s'agitent, des groupes d'hommes d'État qui cherchent à se supplanter les uns les autres. Pas de partis organisés, mais il y a dans les rangs des hauts fonctionnaires deux courants contraires et bien prononcés. Les uns veulent suivre les traditions du règne passé du Prince Michel, ne pas trop innover, se tenir dans les bornes d'une certaine modération en tout, agir avec beaucoup de prudence dans la politique extérieure jusqu'au moment où les événements et la situation politique de l'Europe indiqueront à la Serbie le rôle qu'elle doit prendre pour l'action. Les autres représentent ce qu'on est habitué à appeler le parti de la Jeunesse, l'„Omladina“: c'est la nouvelle génération, à laquelle appartenait, on l'a vu, la majorité des hommes du pouvoir actuel, qui se sont pourtant séparés de ce parti. Ce sont les ultra-patriotes, les émancipateurs, les démocrates autoritaires, qui ont une foi inébranlable dans l'idéal panslaviste et le règne futur de la race slave sur le monde, succédant à la race germanique. Au milieu de ces deux courants, les hommes du pouvoir actuel. Le groupe de l'„Omladina“ n'a pas assez de prise sur le pays; son action est plus intense sur les éléments serbes de la Hongrie: son arrivée au pouvoir en Serbie, si elle est jamais probable, semble reculée à une époque encore fort éloignée. L'autre groupe, qui a à sa tête l'expérience, la capacité, les vertus publiques et privées qui caractérisent Mr. Élie Garaçanine, un nom populaire par son ardent patriotisme, semble

être appelé à exercer une influence beaucoup plus immédiate sur les affaires. Ce qui est encore digne de remarque et prouve la force que possède cette nuance politique c'est que les personnes les plus considérables par leur talent, leur position, leur fortune, appartiennent à ce groupe, tels que Mrs. Marinovitch, ancien ministre, actuel Président du Conseil d'État, Magazinovitch, conseiller d'État, ancien Agent à Bucarest, Grouitch, Conseiller d'État, ancien Agent à Constantinople, Pétroniévitch, Conseiller d'État, ancien Ministre des Affaires Étrangères, etc. Ce ne serait pas porter un jugement téméraire si l'on conjecturait que ce parti essaiera, à la majorité du Prince, de reprendre son influence et de participer à la direction des affaires, dont il s'est abstenu par patriotisme pour ne pas provoquer des luttes de parti et aggraver la situation anormale de la Serbie. Majeur, le Prince Milan devra tenir compte d'une fraction de l'opinion aussi puissamment représentée, et il tomberait dans une grave erreur s'il écartait de ses conseils et se rendait hostile des hommes qui pourraient être d'une si grande utilité pour son jeune trône et pour les intérêts de sa patrie.

La politique extérieure du Gouvernement actuel a subi vers la fin de cette année une brusque évolution: elle s'est départie d'une façon aussi ostensible qu'inattendue de la ligne de conduite qu'elle suivait depuis la mort du Prince Michel et l'avènement de la Régence. Cette évolution s'est surtout manifestée par le voyage du prince Milan à Livadia, voyage qui a fourni matière à différentes appréciations dans les cercles diplomatiques et les organes de l'opinion à l'étranger. Feu le Prince Michel avait inauguré un système de politique extérieure aussi prudent que favorable aux intérêts de son pays; répudiant, ou faisant seulement taire, pour les besoins de sa cause, toute sympathie apparente pour la Russie, il était parvenu à dissiper complètement les méfiances des Cabinets occidentaux, et particulièrement de celui de Vienne, à l'égard de la Serbie. C'est grâce à cette sage conduite qu'il a pu obtenir des succès d'une si haute importance, tels que l'évacuation des for-

teresses, — succès dûs non seulement au concours de la France et de l'Angleterre, mais aussi aux bonnes dispositions de l'Autriche et du comte de Beust, qui, pour complaire à la France et à l'Empereur Napoléon et se rendre les Serbes reconnaissants, s'est uni aux démarches de ces deux Puissances à Constantinople pour satisfaire le voeu de la Serbie. Les hommes qui depuis la regrettable mort du Prince Michel président au gouvernement du pays ont, dès les premiers jours, suivi à l'extérieur cette intelligente politique: leur conduite n'a pas manqué d'être récompensée. Non seulement la Serbie, après la tragique fin de son dernier prince, a été épargnée de toute intervention étrangère dans le règlement de ses propres affaires, mais les Puissances, ayant vu que la Régence avait su garantir l'ordre intérieur, n'ont fait aucune difficulté pour reconnaître le nouveau Gouvernement et déterminer la Sublime Porte à ratifier le choix du Prince Milan comme légitime héritier de la Couronne. La prudence, autant que les réclamations que la Serbie adressait alors à l'Autriche-Hongrie, commandait cette attitude; le Gouvernement de Belgrade, résolu de fermer à jamais la porte des compétitions princières qui avaient si souvent bouleversé le pays, et voulant profiter des graves soupçons qui accusaient la famille Caraguéorguévitch de complicité au meurtre du Prince Michel, réclamait du Gouvernement hongrois l'extradition, ou tout au moins le jugement et la condamnation par les tribunaux de Pesth du fils de l'ex-prince de Serbie. La Régence ne se conformait pas seulement à la politique du règne précédent en entretenant de bonnes relations avec son voisin; elle y avait même intérêt: les hommes d'État hongrois n'étaient pas mécontents, de leur côté, de cultiver la Serbie, car ils l'obligeaient de s'abstenir d'exciter les Serbes de Hongrie contre le régime nouvellement inauguré du dualisme, et, le compromis avec les Croates et la diète d'Agram étant justement sur le tapis, il était important pour le Gouvernement de Pesth de prouver par le bon accord entre le Hongrie et la Serbie que les Croates n'avaient rien à espérer des frères slaves libres d'au-delà de la Save. Ces relations amicales

n'ont cessé d'exister depuis que gouverne la Régence, mais déjà lors de l'acquittement du Prince Caraguéorguévitch par la Cour Suprême de Pesth on pouvait prévoir qu'un levain de discorde ne tarderait pas à agir sur les rapports des deux pays. Cet acquittement causa une cruelle déception en Serbie; on y prétendit que le Gouvernement magyar avait pris des engagements positifs réitérés, par l'organe de son Agent diplomatique à Belgrade, que le fils de Caraguéorguévitch serait condamné, qu'on l'avait même fait en première instance, en suite de ces engagements, mais qu'assuré de l'accord avec Agram, le Ministère hongrois méprisait sa promesse, qu'il le faisait dans le but machiavélique de conserver en son pouvoir un instrument à l'aide duquel il puisse, à son gré, agiter la Serbie, et ménageait dans cette seule intention Caraguéorguévitch avec ses prétentions au trône de la Serbie. A Pesth on alléguait que la magistrature ne pouvait condamner Caraguéorguévitch que sur des preuves authentiques, des pièces originales que le Gouvernement serbe se refusait de livrer, ne fournissant que des copies, qui ne font pas foi devant la justice hongroise, d'autant plus que l'on pouvait suspecter le Gouvernement serbe comme partie intéressée. Enfin, que la raison fût plutôt d'un côté ou de l'autre, il n'en est pas moins vrai que ce fut là le premier motif de mésintelligence, motif qui réveilla la méfiance des Serbes et leur persuada qu'ils ne devaient plus avoir confiance dans les assurances de la Hongrie.

Un autre fait vint bientôt après alimenter ces dispositions du Gouvernement et de l'esprit public en Serbie à l'égard de l'Autriche-Hongrie. Ce fut la fameuse note du comte de Beust du 11/23 novembre 1870, quand le prince Gortchacoff dénonça, au nom de son maître, le traité de Paris de 1856 relativement à la Mer Noire et que le chancelier d'Autriche, répondant à celui du Tzar, menaça les Principautés du Danube, la Serbie aussi bien que la Roumanie, de toute la puissance de l'Empire si elles tentaient de saisir cette occasion pour amener des complications en Orient et s'affranchir des conditions dans lesquelles elles sont placées

par ce traité vis-à-vis de la Porte et de l'Europe. On ne risque pas d'être inexact en affirmant que la Serbie songeait alors, aussi peu que la Roumanie, à prendre un rôle actif, surtout dans la situation bouleversée où se trouvaient les affaires de l'Europe par la terrible guerre qui sévissait encore entre la France et l'Allemagne; sans contrecarrer donc en rien les visées du Gouvernement serbe, qui, surtout pendant la minorité du Prince, n'aurait à aucun prix assumé sur lui la grave responsabilité d'une action immédiate dans les affaires extérieures, on ne fut pas moins péniblement étonné à Belgrade de la pièce diplomatique lancée par le comte de Beust et de la menace qu'elle contenait à l'adresse de la Serbie, menace que rien ne justifiait. Les Serbes se confirmèrent davantage dans l'idée qu'ils ne devaient rien fonder sur la bienveillance de l'Autriche-Hongrie à l'égard de leurs aspirations nationales, du moment qu'avant même d'avoir essayé d'agir, ils étaient menacés de toutes les forces de l'Empire. Enfin, et comme pour combler la mesure du mécontentement, arrive la dernière Conférence de Londres, où les Cabinets de Vienne et de Pesth dévoilent le but auquel ils tendent dans la question de la navigation du Danube et du déblaiement des cataractes, en demandant à la Conférence une solution préjudiciable aux droits de la Serbie et de la Roumanie comme États riverains.

L'Agent de Roumanie à Belgrade a envoyé au Ministère l'extrait des pièces émanées dans cette question de la part du Gouvernement serbe: on ne saurait nier que ce dernier a obtenu un véritable succès pour son pays, succès dont peut se féliciter aussi la Roumanie, et on a vu combien on est étonné ici que le Gouvernement roumain de cette époque se soit, en apparence, si peu intéressé à une question aussi grave pour les intérêts du pays qu'il servait.

Ce sont là les trois faits qui ont beaucoup contribué à modifier les relations du Gouvernement de la Régence serbe avec celui de l'Autriche-Hongrie: acquittement de Caraguéorgévitch, note du comte de Beust, prétentions de l'Autriche à la Conférence de Londres, faits qu'il fallait récapituler pour

expliquer les rapports actuels de la Serbie avec son voisin et trouver le joint de la démarche inopinée et significative du Prince Milan auprès de l'Empereur de Russie à Livadia. Parti de Cragouïévatz, où la Scouptchina était réunie, le Prince Milan ne fait connaître son départ que la veille à l'Assemblée: il en reçoit les félicitations par la voix du Métropolitain, fervent philo-russe, qui a fait ses études théologiques en Russie. Ce voyage a été une surprise, à Belgrade non moins qu'au dehors; le corps consulaire, à l'exception, bien entendu, de l'Agent russe, qui a accompagné le Prince à son aller et à son retour, n'a su la nouvelle que lorsque le Prince avait déjà passé la frontière. Il serait superflu de raconter en détail l'accueil que fit le Tzar au Prince de Serbie; tout le monde s'accorde à dire qu'il a été fort sympathique et presque paternel. On sait que l'Empereur lui a conféré le grand-cordon de l'Aigle blanc, que le Premier-Régent et l'Agent serbe à Constantinople ont reçu les plus hauts insignes d'autres ordres impériaux, que toute la suite du Prince a été décorée. Ce voyage a fait beaucoup de sensation en Autriche-Hongrie, où on n'a pas voulu en effet le considérer comme une simple démarche de courtoisie, dépourvue de toute signification politique. D'abord le Prince encore mineur, ne gouvernant pas le pays par lui-même, pouvait se dispenser pour le moment de cette visite, — d'autant plus qu'elle n'a pas été suivie de démarches analogues près d'autres Cours; il n'a pas même été encore à Constantinople se conformer à l'usage suivi par tous les Princes de Serbie et faire sa visite au Sultan. Ensuite la signification qu'on a voulu lui attribuer parmi les éléments slaves de l'Autriche, le moment qu'on a choisi, juste pendant que la lutte était si vive dans cet Empire entre ces éléments, surtout les Tchèques de la Bohême et les Gouvernements de Vienne et Pesth, et pendant que des troubles éclataient dans les confins militaires croates, district de Racovitza, la tournure moins cordiale qu'avaient prise les relations de la Serbie avec son puissant voisin, tournure qui s'accroissait déjà depuis cet été par l'attitude hostile de la presse offi-

cieuse des deux pays, quand les organes officieux de Serbie commencent à écrire contre l'Autriche-Hongrie, que des brochures, attaquant le désarmement des gardes-frontière, paraissent à Belgrade, pendant que les journaux de Vienne et de Pesth prennent violemment à parti les membres de la Régence serbe, en particulier M. Ristitch, toutes ces circonstances enfin ont fait que l'opinion publique en Autriche-Hongrie a été très émue de ce voyage, et cette émotion s'exprima clairement par la voix de journaux autorisés, qui passent pour refléter les idées du Gouvernement, tels la *Neue Freie Presse*, le *Pesti Naplo*, etc. Peu de temps après le retour du Prince serbe de Livadia, l'Agent et Consul-Général austro-hongrois partit en toute hâte pour Pesth et Vienne, et la *Neue Freie Presse* fit connaître que le Président du Ministère hongrois, comte Lonyay, avait appelé par télégraphe M. de Kallay pour donner des explications sur la situation de la Serbie et le voyage du Prince Milan, et que de là il irait à Vienne voir le comte Andrassy.

C'est généralement à M. Ristitch qu'on attribue, en Serbie comme au dehors, l'idée de ce voyage. Ce dernier passe pour avoir toujours eu des penchants pour la Puissance de commune origine avec son pays; ces penchants se seraient développés davantage au temps où il se trouvait Agent à Constantinople, par ses relations et les bons offices de l'ambassadeur russe, général Ignatiev. Il y a longtemps qu'il aurait cherché l'occasion de rompre avec la politique sympathique à l'Autriche, politique commandée jusque-là à la Régence par les intérêts du jour, et pour faire accepter l'état de choses en Serbie; mais, ce but atteint, il aurait été enchanté de rompre en visière avec cette politique et de prendre la revanche des déceptions politiques infligées à la Serbie dans ces derniers temps par les Cabinets de Vienne et Pesth et aussi de toutes les avanies et les froissements personnels dont il aurait eu à se plaindre par suite des attaques dont il était l'objet de la part de la presse officieuse austro-hongroise. M. Ristitch n'aurait pas beaucoup de peine à convaincre le jeune Prince que cette démarche auprès de l'Empereur de

Russie était nécessaire et le rendrait populaire; l'esprit facile à impressionner à son âge a pu admettre l'insinuation que la politique hostile à la Russie et favorable à l'Autriche, suivie par son oncle, n'a pas été étrangère à sa mort et a contribué à fanatiser ses assassins. Enfin, comme il est du devoir d'un Agent de rendre fidèlement compte à son Gouvernement de toutes les impressions du pays qu'il est chargé d'étudier, il faut ajouter qu'on dit ici aussi que l'intérêt personnel n'a pas été étranger à la démarche que M. Ristitch a conseillée à son Souverain. Devenu suspect à l'Autriche, le Régent aurait voulu s'assurer une autre influence pour garder le pouvoir après la majorité du Prince; il a cru trouver cette influence dans la protection de la Russie. En habile diplomate qu'il est, M. Ristitch n'a pas voulu pourtant se mettre lui-même en évidence; il a préféré passer le rôle au Premier-Régent Blaznavatz, pour compromettre, — ajoute-t-on —, et faire brûler ses vaisseaux à ce dernier, qu'on a toujours cru moins porté vers la Russie et plus rattaché à la politique occidentale. En effet, c'est lui qui y a reçu tous les honneurs, pendant que M. Ristitch s'est prudemment tenu à l'écart à Belgrade.

Si diversement appréciée que puisse être à l'étranger la visite de Livadia, on doit reconnaître qu'en Serbie elle n'a pas laissé que de produire une impression profonde. Cette démarche a été généralement approuvée; on a été fier de l'accueil fait au prince serbe, et on se plaît à espérer que, si l'on n'a pas obtenu un concours immédiat et prochain, on s'est assuré du moins la bienveillance puissante du Tzar pour les aspirations nationales. Ce n'est pas d'aujourd'hui, du reste, que la Russie travaille à attirer le Gouvernement serbe dans le cercle de son influence. Le but constant de l'Agent diplomatique russe à Belgrade a été de détacher la Serbie de ses rapports amicaux avec la Monarchie austro-hongroise; il a usé de tous les moyens, des concessions et des cajoleries d'abord, telles que la renonciation en faveur de la Serbie des droits reconnus par les capitulations, renonciation faite par le Gouvernement russe il y a plusieurs années déjà, etc. Voyant que

ce système ne réussissait pas à souhait, on a passé aux intimidations et aux menaces. Le Consul-Général de Russie se mit à entretenir ostensiblement des relations avec tous les mécontents; tous ceux qui passaient pour être peu favorables au pouvoir actuel étaient choyés par le représentant russe. Ce dernier alla jusqu'à menacer la Régence de la désaffection du peuple et d'un soulèvement possible contre une politique contraire aux sympathies de race et de religion des Serbes. Voyant enfin que ce dernier moyen n'avait pas plus de bonheur, l'Agent russe revint aux flatteries et aux enjôlements, en essayant de nouveau de prendre les Serbes par l'amour-propre. Il faut avouer que la politique russe fut très habile à ce jeu. Comme la Régence serbe opposait de la résistance à se jeter dans ses bras, on se mit à cajoler et à flatter le prince Nicolas de Monténégro; le Tzar l'invita à venir à St.-Pétersbourg: il y fut comblé d'honneurs par l'Empereur, la famille impériale, fêté de la haute société russe, et, dernièrement, quand il lui naquit un héritier, ce fut l'Empereur Alexandre qui fut le parrain par délégation. De cette façon on parvint à poser le prince de Monténégro comme le protégé et l'ami du Tzar, le porte-drapeau du panslavisme parmi les chrétiens d'Orient, on se plut à dire que le prince de la Tchernogora était celui qui réaliserait l'espoir de la Yugo-Slavie (Slavie du Sud), qui prendrait la revanche de Kossovo et rétablirait l'Empire du grand Douchan.

On comprend aisément qu'à ce jeu les Serbes se sont laissés éblouir: il coûtait à leur vanité de céder un rôle aussi glorieux au petit Monténégro; la Serbie devait à tout prix reprendre la direction des Slaves du Sud. Voilà comment l'opinion se détacha de plus en plus de l'Autriche et devint favorable au rapprochement avec la Russie; voilà pourquoi on salua avec enthousiasme le voyage du prince Milan en Crimée. Reste à savoir maintenant si cet acte, si favorablement accueilli à l'intérieur, pourra être de quelque profit pour la Serbie. Par les communications de notre Agent à Constantinople on doit connaître à notre office des Affaires Étrangères mieux que je ne pourrais le relater d'ici l'impression que le voyage

de Livadia a pu produire sur les ministres du Sultan. Ici il a semblé dans les premiers moments que la Porte n'avait pas formellement désavoué cette démarche: une correspondance de Constantinople, envoyée évidemment par l'Agence serbe et insérée dans la feuille officielle le *Vidov-Dan* du 5 novembre, annonça même que Mr. Cristitch, Agent de Serbie près de la Porte, aurait eu, à son retour de Crimée, une longue audience du Grand-Vizir, qui l'aurait reçu de la façon la plus flatteuse et la plus empressée. Pourtant, à l'heure qu'il est, les rapports avec la Cour suzeraine ne paraissent pas avoir un caractère très satisfaisant. Il y a peu de temps, une feuille anglaise où l'on est habitué à chercher les renseignements les plus exacts et empreints presque de l'officialité pour tout ce qui se rapporte à la Turquie, *The Levant Herald*, contenait un article disant qu'à Constantinople le Gouvernement était fort mécontent de la Régence de Serbie, surtout à cause de son discours de clôture de la Skouptchina, discours où on remarquait entre autres le passage significatif suivant: „la Serbie s'attachera à devenir le pivot politique de tous les Slaves de la Presqu'île balcanique“. Ces paroles avaient été mises en rapport avec le voyage du prince Milan à Livadia, et on soupçonnait à la Porte la Régence de Serbie de vouloir se faire l'instrument de nouvelles crises en Orient. Dans une conversation que le soussigné a eue dernièrement avec le Régent Ristitch, ce dernier lui a affirmé que la Porte commençait à se montrer moins bienveillante pour la Serbie, que c'était la politique anglaise qui la poussait dans cette voie, car cette politique, qui, par dessus tout, combat l'influence russe en Orient, suspecte la Serbie d'être soumise à cette influence depuis le voyage du Prince Milan à Livadia (démarche toute de courtoisie, selon M. Ristitch, et sans aucune portée politique), et ces mauvaises dispositions du Gouvernement ottoman se manifestent déjà, ajouta le Régent, par les difficultés qu'il fait d'accorder au Gouvernement serbe le point jonction qu'il demande avec les chemins de fer turcs et par les embarras qu'il suscite à Hirsch, concessionnaire aussi des lignes ferrées en Turquie, afin de le détourner de

s'engager avec la construction des voies ferrées de la Serbie.

Pour ce qui regarde les relations avec la Porte, voilà donc des difficultés qui semblent avoir leur origine dans les impressions produites par l'attitude prise depuis peu par le Gouvernement de la Régence et la visite du Prince Milan à l'Empereur de Russie. C'est donc une question fort contestable si les hommes d'État serbes ont rendu un réel service à leur pays par la nouvelle ligne de conduite qu'ils ont adoptée dans leur politique extérieure et s'ils ne lui ont pas nuï, au contraire, en excitant la méfiance des Puissances occidentales, qui considéreront la Serbie comme inféodée désormais à la politique russe, prête à lui servir d'instrument en Orient toutes les fois que cette politique aura intérêt à créer des embarras aux autres Puissances. Si les sympathies pour les Serbes dont aime à se prévaloir la Russie sont sincères, ils n'ont rien à craindre de cette Puissance et ont tout intérêt à rechercher la bienveillance des Cabinets occidentaux. Dans la situation actuelle des affaires de l'Europe surtout, un brusque revirement de la politique extérieure de la Serbie pourrait avoir pour elle des conséquences particulièrement fâcheuses, quand un antagonisme de jour en jour plus prononcé semble se manifester entre la Russie et l'Autriche et que cette ostentation de sympathies russes à Belgrade a tout l'air d'une provocation directe et tout-à-fait inopportune faite à ce puissant voisin. L'Autriche, à cause des menées slaves dans son propre Empire, pourrait se croire en droit de surveiller de plus près la Serbie.

Pour toutes ces considérations l'attitude actuelle de la Régence et la démarche récente du Prince Milan pourraient être considérées comme une faute, si un fait particulièrement remarquable et digne d'être relevé ne venait atténuer en quelque sorte les conséquences de ces actes et donner à penser que les hommes d'État serbes n'ont pas été si mal inspirés en agissant comme ils l'ont fait. Voilà quel est ce fait, — on dirait presque: ce phénomène. On a vu l'impression qu'à faite en Autriche la dernière manifestation de la politique serbe et le voyage à Livadia. Tout le monde était impatient

de voir dans quelles dispositions retournerait à Belgrade l'Agent austro-hongrois, appelé en toute hâte à Pesth et Vienne pour donner des informations et recevoir de nouvelles instructions. On ne doutait pas que celles-ci ne seraient plus guère bienveillantes pour ce pays et que l'attitude des Cabinets cis et transleithans allait être aussi raide que la conduite du Gouvernement serbe semblait l'autoriser. Quelle ne fut pas la surprise de voir, au lieu de cela, d'abord un article, coïncidant avec le retour de M. de Kallay, publié par la feuille gouvernementale le *Pesti Napló*, reproduit par plusieurs journaux de Vienne, annonçant qu'il a été recommandé par le nouveau Ministre des Affaires Étrangères de la Monarchie à son Agent à Belgrade de déclarer au Gouvernement serbe que, non seulement il était de l'intérêt de l'Empire d'entretenir des rapports amicaux avec la Serbie, mais que l'Austro-Hongrie désirait vivement que la Serbie progressât politiquement et matériellement et qu'elle ne manquera aucune occasion d'aider la Principauté dans cette voie. Le maintien de M. de Kallay depuis son retour, au lieu d'être tel qu'on s'attendait d'abord, est tout-à-fait conforme aux vues exprimées par le journal indiqué; cet Agent semble plus disposé que jamais d'entretenir les meilleures relations et semble très empressé de prendre en considération les demandes qu'adresse à son Gouvernement celui de la Régence.

Le soussigné a relaté à Son Excellence le Ministre des Affaires Étrangères que des pourparlers sont engagés entre l'Agent austro-hongrois et le Gouvernement de Serbie pour la conclusion d'un traité de commerce entre les deux pays. Cette Agence a également fait connaître à Bucarest que des négociations pour l'abolition de la juridiction consulaire se poursuivent entre Belgrade et Vienne et que le consul docteur Théodorovitch, qui est le justicier du Consulat-Général d'Autriche en Serbie, est parti avec une mission dans cette question pour Vienne, d'où il n'est pas encore revenu. Il semble que l'on s'est décidé à Vienne et Pesth d'user de ménagements envers la Serbie et d'essayer encore par ces moyens

de la détourner de la voie dans laquelle elle paraissait vouloir s'engager. L'Agent et Consul-Général d'Allemagne, qui, par les bonnes relations dans lesquelles il se trouve avec le Premier-Régent, est à même d'être bien informé, a communiqué confidentiellement au soussigné que M. Blaznavatz lui a fait part dernièrement du langage conciliant que, depuis son retour, M. de Kallay ne cesse de tenir, au nom de son Gouvernement, à celui de la Régence, et des avances même qui sont faites à ce dernier. L'Agent austro-hongrois aurait cru devoir rappeler à M. Blaznavatz que l'Autriche-Hongrie a donné des preuves non équivoques des bonnes intentions qui l'animent à l'égard de la Serbie par le concours efficace qu'il a employé auprès de la Porte pour la restitution des forteresses, par l'empressement qu'il a mis à reconnaître sans difficultés le Gouvernement de la Régence et le nouvel état de choses institué en Serbie. Le Premier-Régent a avoué même au représentant de l'Empire d'Allemagne que celui de l'Autriche-Hongrie aurait déclaré, au nom de son Gouvernement, que les Cabinets de Pesth et de Vienne ne seraient pas opposés, en principe, à un agrandissement éventuel de la Serbie par l'adjonction de provinces ayant les mêmes affinités de race et de religion avec elle et qui sont sous la domination turque, telles que l'Herzégovine et la Bosnie. On sait en effet que l'idée de la réunion administrative de ces deux provinces à la Serbie date d'assez loin et que le Gouvernement serbe l'a posée d'une façon précise il y a près de deux ans: le prédécesseur du soussigné à cette Agence, M. J. A. Cantacuzène, en a informé notre Gouvernement par sa note No. 123, du 2/14 octobre 1870, où l'on pourra trouver plus de détails à ce sujet. Enfin, quel que soit l'étonnement que doive produire les encouragements donnés aujourd'hui par le Gouvernement austro-hongrois à la Serbie, qu'ils soient sérieux ou non, on ne peut faire autrement que de constater qu'ils existent. Que les motifs qui déterminent les hommes d'État de l'Autriche et de la Hongrie d'agir ainsi leur soient commandés par les circonstances et la situation intérieure de la Monarchie, par les nouvelles

difficultés qui se sont élevées entre le Gouvernement magyar et la majorité de la diète d'Agram, difficultés que le Ministère hongrois essaye en ce moment d'écarter par une entente avec les hommes de confiance du parti national croate, appelés en conférence à Pesth, et que l'on veuille paralyser l'action de la Serbie dans ce mouvement par les promesses qu'on fait miroiter à ses yeux, ou bien que ces promesses que lui fait l'Austro-Hongrie ne soient qu'un leurre semblable à l'engagement de la condamnation de Caraguéorguévitch, il faut pourtant reconnaître qu'en ce moment on ménage beaucoup la Serbie et à Pesth, et à Vienne. En voyant cette attitude bienveillante et prête à des concessions qu'on aurait à peine espérées de la part de l'Autriche-Hongrie, on serait tenté de faire l'induction que, plus on se montre hostile et porté à nuire à cette dernière, plus on lui impose des soucis en manifestant des sympathies déclarées pour ses adversaires, mieux on réussit à obliger cette Monarchie à se départir de son système d'opposition obstinée aux vœux et aux aspirations légitimes des peuples autonomes de l'Orient.

Voilà en quoi se résume à l'heure présente l'état des relations extérieures de la Serbie, aussi bien vis-à-vis de la Cour Suzeraine que de la Puissance voisine, l'Autriche, et ses sentiments à l'égard de sa soeur de race, la Russie. L'auteur de ce Mémoire se réserve d'étudier et de suivre de près les faits nouveaux qui pourraient se produire dans cette situation et d'en informer par ses rapports supplémentaires son Gouvernement.

Avant de clôre ce travail, le soussigné croit répondre à l'attente de Monsieur le Ministre des Affaires Étrangères en ajoutant quelques détails sur les représentants des Puissances accrédités à Belgrade et sur ce qui pourrait caractériser leurs rapports avec le Gouvernement de ce pays.

Le représentant de la Grande-Bretagne, Monsieur J. A. Longworth, est le doyen du corps diplomatique et consulaire de Belgrade, où il réside depuis plus de dix années. Ce séjour prolongé parmi les Serbes l'a rendu sympathique aux affaires

de la Serbie, mais cette sympathie ne semble pas être assez forte pour lui faire oublier la politique traditionnelle de son Gouvernement, politique tutélaire pour la Turquie, plus jalouse pourtant des droits de la Porte que la Porte elle-même et prête à considérer toute concession de cette dernière comme une atteinte à ses prétendues prérogatives de suzeraineté, comme une secousse à cette intégrité, déjà si chancelante, de l'Empire ottoman. Après cela, M. Longworth a fourni toute sa carrière en Orient, dans les États de la Turquie; cette longue activité lui a donné une partialité de jugement pour ce pays dont il a peine à s'affranchir. Son grand âge l'appellera bientôt à jouir des droits de la retraite, et, à l'heure présente, il est absent de Belgrade depuis l'automne, ayant obtenu un congé de six mois de son Gouvernement. On prétend qu'il se serait beaucoup remué dans la question des chemins de fer serbes, appuyant de tout son crédit auprès de la Régence la compagnie belge Hirsch, et d'aucuns veulent savoir que cette sollicitude n'aurait pas été désintéressée. Si ce fait est vrai, il confirmerait malheureusement l'opinion qui tend à s'établir depuis le fameux incident Pacifico et le rôle qu'on y attribua au ministre britannique à Athènes, M. Wyse: c'est-à-dire que les agents diplomatiques anglais en Orient ne se renferment pas strictement dans les attributions de leurs fonctions, mais qu'ils cherchent encore à se créer à l'aide de leur position une source de bénéfices et de profits personnels peu compatibles avec la dignité dont ils sont revêtus.

Des autres Agents résidant ici, les deux qui par leur position et l'importance des intérêts politiques qu'ils sont appelés à soutenir dans ce pays occupent, sans contredit, la première place et attirent toute l'attention, sont les représentants de la Monarchie austro-hongroise et de l'Empire de Russie. Le premier, M. le chambellan Kállay de Nagy-Kallo, Agent diplomatique et Consul-Général d'Autriche-Hongrie, est un homme jeune encore, et par l'âge, et par ses services. Il passe pour être très bien vu du comte Andrassy, qui l'a fait nommer, sans avoir occupé auparavant d'autres fonctions

publiques, au poste important de Belgrade. On s'accorde à reconnaître qu'il a pleinement justifié cette faveur par son mérite et son intelligence. Pendant ces trois dernières années il avait très habilement réussi à neutraliser ici l'influence russe et à attirer le Gouvernement serbe vers la politique austro-hongroise. On a vu comment sa position est devenue plus difficile dans les derniers temps et l'adresse qu'il déploie pour rattraper l'influence qui lui échappe. C'est surtout auprès du Premier-Régent Blaznavatz qu'il s'efforce d'agir, des antipathies personnelles semblant rendre plus difficile le rapprochement entre cet Agent diplomatique et le second régent Ristitsch. Ses manières d'homme du monde, les moyens de fortune dont il semble disposer, joints à des appointements assez élevés, lui permettent de bien représenter; son Gouvernement semble ne pas lui restreindre les fonds politiques à l'aide desquels il passe pour avoir ici une véritable police organisée, qui le renseigne sur tous les faits importants. Pourtant, quoiqu'à moitié Serbe (d'Autriche) par sa mère et connaissant parfaitement la langue, son origine hongroise l'empêche d'être bien vu ici; on ne l'aime pas, et on se méfie généralement de lui dans la société serbe et dans les cercles officiels. En dehors de M. de Kállay, le Consulat-Général d'Autriche est représenté ici par un consul (docteur Théodorovitch), un vice-consul, etc., et ce nombreux personnel s'explique par le grand nombre de nationaux et les intérêts commerciaux multiples qu'a l'Autriche-Hongrie avec ce pays, en dehors des intérêts politiques.

Le représentant russe tient aujourd'hui le haut du pavé à Belgrade, depuis le voyage de Livadia, où il a accompagné le Prince Milan. Le Conseiller d'État actuel N. Chichkine est, après le baron Offenbergh, le plus ancien des Consuls-Généraux russes: son âge, sa position et son mérite lui donnent beaucoup de valeur. On a vu aussi comme[nt] il a su habilement travailler pour débouter l'Autriche de l'influence qu'elle avait acquise et imposer en Serbie la prépondérance moscovite. Il est surtout dans d'excellentes relations avec M. Ristitch. Pour ses autres collègues du corps consulaire, il se trouve

en bons termes avec l'Agent austro-hongrois, quoique les intérêts politiques qu'ils servent ne soient pas très concordants, surtout en Serbie. Avec le représentant d'Allemagne, au contraire, l'Agent russe ici n'entretient absolument aucun rapport, pas même ceux de politesse et de vie sociale; ils ne sont pas en visite l'un avec l'autre: la raison est dépourvue de tout motif politique et ne se fonde que sur des différends personnels. L'Agence de Roumanie est en relations suivies et avec l'austro-hongrois, comme elle l'est avec tous les autres représentants étrangers à Belgrade, mais il ne faut pas beaucoup d'observation pour remarquer que, malgré ces rapports affables et bienveillants en apparence, ni l'Agent russe, ni celui d'Autriche-Hongrie, ne paraissent pas au fond animés d'une très grande affection pour la Représentation roumaine à Belgrade et ne voient pas avec plaisir la cordialité qui s'est établie entre cette Représentation et le Gouvernement et la société serbe.

Il n'en est pas de même avec le représentant de l'Empire d'Allemagne. M. le docteur Rosen. Agent politique et Consul-Général<sup>1</sup>, il fonctionne depuis de longues années en Orient; par l'étendue de ses connaissances (c'est un vrai philologue), par la maturité de son jugement et son expérience, l'aménité de son caractère et de ses manières, il s'est acquis l'estime et la considération générale. Personnellement sympathique au développement et au progrès de la Serbie, sympathie qui jusqu'aujourd'hui n'a pas rencontré d'obstacles dans les intérêts politiques de son Gouvernement, il est en très bons termes avec les hommes du Gouvernement serbe, et particulièrement avec le Premier-Régent Blaznavatz. Comme la plupart des Serbes qui sont allés faire leurs études à l'étranger les ont presque tous faites en Allemagne, on est sympathique ici à la Prusse, qu'on aime à prendre pour modèle pour sa forte organisation militaire; depuis les événements de 1866 et la guerre de cette dernière avec l'Autriche, ces sentiments sont devenus plus vifs, et on se plaît à espérer que

---

<sup>1</sup> L'auteur de la *Geschichte der Türkei*, en deux volumes (1866, 1867). — N. É.

la Prusse ne fera pas opposition un jour à la réalisation des vœux ardents de la nation serbe. Le Gouvernement de la Régence a envoyé dans le courant de cette année le Ministre de la Guerre féliciter en son nom l'Empereur Guillaume pour la constitution de l'Empire d'Allemagne. Mais, pour ce qui regarde les relations du représentant de l'Allemagne à Belgrade avec l'Agent de Roumanie, celui-ci ne saurait assez reconnaître la bienveillance, la sincérité et la franchise que, dès le premier jour, M. Rosen leur a données. Il a prouvé à toutes les occasions l'intérêt et la sympathie qu'il prenait à notre pays, et même dans cette malheureuse question des chemins de fer, dont, Dieu soit loué, nous venons de nous débarrasser, M. Rosen blâmait hautement les procédés des anciens concessionnaires et n'approuvait pas toutes les mesures de son Gouvernement à l'égard de la Roumanie. Souvent des sujets allemands, voulant s'engager dans une entreprise de construction de chemin de fer en Serbie, se sont adressés à lui, munis quelquefois de très respectables recommandations pour que l'Agent allemand usât de sa réelle influence auprès du Gouvernement serbe et que de préférence la concession leur fût accordée, mais M. Rosen n'a jamais voulu s'immiscer dans de pareilles affaires, qui sortaient du cercle de ses fonctions et qui répugnaient à sa conscience, pouvant ne pas réussir et avoir des résultats désastreux pour le pays, comme on ne l'a vu que trop, hélas!, chez nous. Ce fait, qui honore tant M. Rosen, m'a été affirmé par des personnes qui sont en position de le connaître. Le caractère de l'homme n'est pas au-dessous des mérites du savaant et du diplomate chez cet Agent; c'est un honnête homme, et l'on est heureux d'être en bonnes relations avec lui. Ces relations sont particulièrement très fructueuses pour l'Agence de Roumanie, puisque, M. Rosen se trouvant en rapports assez intimes avec le Premier-Régent Blaznavatz et en bons termes avec le reste du Gouvernement, le représentant de l'Allemagne ne refuse pas de communiquer au soussigné ce qui pourrait l'intéresser. Aussi ce bon accord qui règne entre ces deux Agences a l'air de déplaire quelque peu aux Consuls de Russie et d'Autriche, et il vient de se

passer tout récemment un fait qui semble avoir eu pour but d'altérer cet accord.

Ce fait, le voici. Le journal le *Vidov-Dan* publie le 30 décembre un article sur l'affaire des chemins de fer roumains, où, tout en s'exprimant d'une manière très flatteuse et très amicale pour la Roumanie, ce journal se met en devoir de diriger les attaques les plus violentes contre la Prusse et la personne de M. de Bismarck. Cette attitude de cette feuille surprit d'autant plus qu'on connaît les attaches qu'elle a avec le pouvoir, et particulièrement avec M. Blaznavatz. Ce qui ne fit pas moins d'impression c'est que, deux jours après l'apparition de cette philippique contre son Gouvernement, le représentant de l'Allemagne ne parut pas à la réception officielle du 1-er janvier et se fit excuser par lettre, étant indisposé. On ne manque pas d'attribuer cette indisposition à l'article en question, et on était curieux de voir la tournure qu'allaient prendre désormais les relations entre l'Agence d'Allemagne et celle de Roumanie. Après les franches explications que le soussigné eut avec M. Rosen et les investigations auxquelles nous nous livrâmes ensemble, le représentant de l'Allemagne ne se laissa pas prendre à ce coup, qui avait tout l'air d'être monté exprès; il put en reconnaître l'origine, plutôt russe ou austro-hongroise, peut-être les deux, que roumaine. Mais le but était manqué; les relations des Agences allemande et roumaine n'ont pas été altérées.

Avec toutes les qualités qui distinguent M. Rosen, on pourrait dire que, dans sa grande bienveillance pour le Gouvernement serbe, il n'a pas l'esprit assez libre pour juger ses actes, même ceux qui pourraient soulever des objections. Ainsi il apprécie d'une manière plus bénigne les dernières phases de la politique extérieure serbe et le voyage de Livadia; il semble douter que l'influence russe ait si fortement repris le dessus ici et que le Gouvernement serbe s'y abandonne complètement. Cet optimisme de l'Agent allemand pourrait l'induire dans l'erreur de ne pas donner une appréciation très exacte à son Gouvernement sur l'état véritable de ce pays.

Avec ces quatre Agents on peut dire qu'on a résumé le personnel diplomatique qui exerce le plus d'influence sur les cercles officiels de Belgrade. Il y a bien encore le représentant de la France, M. Engelhardt<sup>1</sup>, homme d'un mérite incontestable, parfait de manières, cordialement sympathique à la Roumanie, comme Français d'abord, comme y ayant résidé ensuite en qualité de représentant de la France à la Commission Européenne du Danube, s'étant marié en outre à Galatz à la fille d'un riche industriel de cette ville, M. Zerbolini. Mais cet Agent s'abstient d'exercer toute influence directe, la politique de la République étant actuellement assez désintéressée des affaires de ce pays et la France semblant repliée sur ses propres malheurs. De même le représentant de l'Italie, de laquelle on pourrait même dire qu'elle se soucie peut-être trop peu de la Serbie, car l'Agent, le comte Joanini, n'a ici que des intermittences de séjour, étant en congé depuis près d'un an. En son absence, c'est un vice-consul qui gère, le comte Campo, qui ne saurait avoir l'autorité et l'influence du titulaire. Il y a enfin la représentation hellénique, dirigée par le Consul-Général, M. Dosco, homme expérimenté, à rapports fort agréables, très bien vu dans les sphères officielles. Mais on peut dire que l'importance politique des relations de cet Agent avec le Gouvernement serbe est plutôt une question d'avenir que de présent, tant pour la Serbie, que pour la Grèce, et ces relations acquerront plus d'importance le jour où on essaiera d'exécuter le programme qui, on l'a vu, s'introduit chaque jour davantage ici dans l'esprit public, qui est propagé par un organe de publicité, le *Vidov-Dan*, qui a même pour soutien avoué un des personnages les plus marquants de la Serbie, le Premier-Régent Blaznavatz, et ce programme est: la Confédération des trois Etats libres et autonomes de l'Orient: la Grèce, la Roumanie et la Serbie, pour la réalisation de leurs vœux, de leurs aspirations.

---

<sup>1</sup> Auteur d'un livre sur La Turquie et le tanzimat. — N. I.

Avec ces renseignements le soussigné croit s'être efforcé de satisfaire au devoir qui lui incombait, et il prie encore une fois Son Excellence le ministre des Affaires Étrangères, à qui il adresse ce travail, d'excuser ce qu'il peut contenir de défectueux et d'incomplet.

L'agent diplomatique de Roumanie à Belgrade:

**(s.) T. J. de Vacaresco.**

Belgrade, le 31 décembre 1871.

---

Belgrade, le  $\frac{20 \text{ février}}{4 \text{ mars}}$  1873-

## M É M O I R E

### sur les affaires de la Serbie pendant l'année 1872

---

*Sommaire.*— Événement le plus important de la politique intérieure et extérieure de la Serbie en 1872. — Proclamation de la majorité du Prince Milan, le 10 août. — Système politique qui gouverne après la majorité princière — Blaznavatz, Ristitsch, les autres membres du Cabinet — Influence personnelle du Prince. — Portrait et physique du Souverain de la Serbie. — Sa naissance, ses parents. — Droits incertains de Milan à la succession du trône de Serbie — Lois de succession de 1859 et 1861. — Projets de divorce et de second mariage du Prince Michel. — Fils naturel de ce Prince. — Education et études du jeune Milan en France. — Son retour en Serbie et son élévation au trône. — Continuation de ses études. — Genre de vie du Prince. — Surveillance dont on l'entoure. — Opinions des amis et des ennemis du Prince. — Jugements des masses. — Tâche du Prince. — Événements politiques extérieurs. — Question de Zwornik. — Question des chemins de fer serbes. — Historique de cette question. — Projet de concession Ilirsch. — Causes de l'inexécution de ce projet. — Négociations infructueuses avec la Porte pour le point de jonction entre le chemin de fer turc et le chemin de fer serbe projeté. — État actuel de la question. — Résumé de la situation extérieure de la Serbie en 1872. — Relations avec les Puissances garantes.

L'Agence diplomatique de Roumanie à Belgrade ayant exposé à Son Excellence Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères l'état général des affaires en Serbie pendant l'année 1871 par un Mémoire annexé à sa dépêche Nr. 155 du 31 décembre de la même année, elle a cru de son devoir de rédiger

un exposé analogue pour l'année 1872, exposé qui résume tous ses rapports annuels et présente d'une manière synthétique tous les faits politiques les plus saillants qui se sont accomplis dans ce pays dans le courant de l'année expirée.

L'événement le plus important de la Serbie en 1872 est la majorité du Prince, proclamée le 10 août, au milieu de fêtes et de solennités extraordinaires dont on connaît les détails. Cependant cet événement, quelque significatif qu'il soit, n'a pas sensiblement changé pour le moment la situation politique intérieure et extérieure de ce pays. Le même système, les mêmes tendances politiques continuent à gouverner la Serbie après comme avant la majorité princière. Le Gouvernement, ainsi qu'on le sait, a été composé des mêmes hommes qui ont conduit les affaires sous la Régence, et l'âme qui inspire, qui règle et dirige tous les mouvements de ce Gouvernement, est représentée par les deux ex-régents Blaznavatz et Ristitsch. Tous les autres membres ne sont, comme l'auteur du présent mémoire a essayé de le démontrer dans ses rapports antérieurs, que des instruments dociles et maniables de ces deux ministres dirigeants. Le Mémoire de l'an passé s'est appliqué à dépeindre dans tous leurs détails les traits caractéristiques, les antécédants, les principes de ces deux hommes d'État serbes; il serait donc superflu de revenir encore ici sur ce sujet.

Quoique le Prince de Serbie ait atteint l'âge légal auquel il est appelé à gouverner par lui-même dans les limites de la Constitution, son influence personnelle ne se fait pourtant encore guère sentir dans la direction des affaires du pays. Les soins de cette direction restent confiés en toute plénitude aux deux ministres cités plus haut, au général Blaznavatz, Président du Conseil et Ministre de la Guerre et des Travaux Publics, parent par alliance du Prince, et à M. Ristitsch, Ministre des Affaires Etrangères; et ces deux hommes jouissent de l'entière confiance de leur jeune maître et sont, à l'heure qu'il est, les personnes toutes-puissantes de la Serbie. Rien ne bouge, rien ne se fait aujourd'hui dans ce pays sans

leur consentement, et le jeune Prince, tout en ne se désintéressant pas entièrement des affaires et en cherchant à s'initier aux questions qui sont discutées devant lui, ne fait rien cependant par lui-même et s'abstient de toute initiative que la Constitution du pays lui a cependant assez largement réservée. C'est ici peut-être la meilleure occasion de satisfaire à une des prescriptions les plus importantes de la dépêche No. 6135, du 14 26 juillet 1872, par laquelle son Excellence Monsieur le Ministre des Affaires Étrangères trace d'une manière si concise et si lumineuse les devoirs des agents du gouvernement princier à l'étranger, et d'essayer un portrait physique et moral du Souverain de la Serbie, aussi exact qu'il le sera dans les moyens du soussigné.

Venant d'accomplir, il y a quelques mois à peine, dix-huit ans, âge légal prescrit par la Constitution pour la majorité du prince de Serbie, le Prince Milan est donc né le 10 août 1854. Son père, Miloch Obrénovitsch, était fils du frère aîné du prince Miloch, de cet Éphrem dont Ranke, dans son „Histoire de la Révolution serbe“, dit qu'après avoir activement aidé son frère dans l'administration du pays, il n'avait pas tardé à se rallier ensuite à l'opposition que la tyrannie et les procédés despotiques du Knéaz avaient soulevée, non seulement dans le pays, mais même dans le sein de sa propre famille. Miloch Éphrem Obrénovitsch avait quitté jeune la Serbie pour aller faire son éducation à Vienne. Les événements de 1839 et 1842 ayant renversé de sur le trône de Serbie son oncle Miloch et son cousin Michel, pour élever à leur place Alexandre Caraguéorgévitsch, c'est comme proscrit et comme membre d'une dynastie déchue que le père de l'actuel Prince de Serbie trouva un asile dans notre pays. Grand propriétaire en Roumanie, possesseur des terres de Manasia et de Românești, dans le district de Ialomița, qu'il avait héritées de son père, Miloch Éphrem Obrénovitsch prit du service dans l'armée roumaine. La dynastie des Obrénovitsch reconquit en 1858 le trône qu'elle avait perdu; Miloch Éphrem Obrénovitsch resta néanmoins en Roumanie; il y

continua de servir jusqu'à sa mort comme officier de cavalerie: il ne rentra en Serbie que quelques jours avant sa fin prématurée et n'y vint que pour rendre le dernier soupir. Pendant son séjour en Roumanie, il s'y était marié et avait épousé Marie Catargi, fille de M. Costin Catargi, de Moldavie. De cette union naquit le Prince Milan.

C'est donc hors de Serbie que son actuel Prince a vu le jour. La Roumanie, qui a été l'asile hospitalier de son père, comme elle l'a été de toute la famille Obrénovitsch aux temps d'orages et de troubles politiques qui lui avaient fermé les portes de la patrie, la Roumanie a été aussi le berceau du jeune Milan. C'est là qu'il a passé les premières années de son enfance, dans la terre de Mărășești, près de Focșani, chez ses grands parents maternels, et à Jassy et à Bucarest, auprès de sa mère. Cette mère, pour laquelle le Prince Milan a, assure-t-on, la plus tendre affection, qui ne vient pourtant le visiter que fort rarement depuis qu'il est Prince, pour des motifs auxquels, paraît-il, la politique ne serait pas étrangère, cette mère elle-même est Roumaine de naissance. S'il est vrai que les premières impressions de l'enfance, que ses joyeux et insoucians souvenirs laissent pour le vie un charme ineffaçable dans le coeur de l'homme, charme qui s'étend au milieu qui l'a vu naître, alors les sentiments que le Prince Milan devrait conserver à la Roumanie ne sauraient être douteux, surtout quand par sa mère il appartient à ce pays et que le sang serbe qui coule dans ses veines se trouve mêlé de sang roumain.

Pourtant, en 1854, quand naquit le jeune Milan, on ne prévoyait guère que c'était l'héritier d'une couronne qui venait de recevoir le jour, Le fils de Cara-Georges régnait en Serbie; ce n'est que quatre ans plus tard que les Serbes rappelleront le vieux Miloch de Bucarest et replaceront à leur tête les Obrénovitsch. La perspective du trône ne s'ouvre pour Milan que bien plus tard, quand le Prince Michel, succédant à son père Miloch, le 26 septembre 1860, monte sur le trône de la Serbie. Et même alors cette perspective est toute incertaine. Marié en 1853 à la comtesse Julie Hunyadi, le Prince Michel

n'avait pas d'enfant de cette union, et, lorsqu'il parvient au pouvoir, en 1860, la Serbie n'avait point d'hériter présomptif. Jusque-là, selon les probabilités naturelles et les droits de famille, c'était au neveu du Prince Michel, au petit-fils du frère aîné de Michel, agnat mâle le plus rapproché, qu'à défaut d'héritiers directs la couronne aurait dû revenir. Mais, en droit public intérieur, le chose était autrement. Les lois de succession du 20 octobre 1859 et du 1-er septembre 1861, prévoyant le cas où le Prince Régnant resterait sans descendance mâle directe, autorisèrent celui-ci à se choisir et à désigner tel successeur qu'il jugerait digne. Ce choix devait avoir lieu du vivant du Prince par vote d'adoption et par testament de sa part, que la Skoupchtina nationale devait ratifier. Les conditions que ces lois de succession exigeaient pour la personne adoptée par le Prince se limitaient en ce que celle-ci „devait être Serbe de naissance, professer la religion orthodoxe orientale, être issu d'une famille honorable“ (art. 2 de la loi de 1851). Donc de cette dernière stipulation même de la loi, il résulte clairement que le Prince avait pleine latitude de choisir tout aussi bien une personne étrangère à sa famille qu'un parent collatéral et que les droits de son neveu Milan ne seraient légalement consacrés qu'en tant qu'ils auraient reçu la sanction des dispositions législatives mentionnées plus haut, c'est-à-dire: adoption testamentaire faite par le Prince Michel et approbation de la Skoupchtina.

D'autres raisons encore semblaient rendre chanceuse la perspective d'héritage du jeune Milan, et ces raisons n'ont pas cessé de disparaître (*sic*) jusqu'aux derniers moments du règne du Prince Michel. On sait que le bonheur domestique a fait défaut à l'union du Prince avec la comtesse Julie Hunyadi, et le procès retentissant de succession civile qui s'est traité devant nos tribunaux a fait connaître des détails trop intimes pour qu'il soit encore besoin de revenir ici sur ce sujet. Des démarches pour un divorce, dont il n'entre pas dans le cadre de ce Mémoire d'examiner la valeur juridique, suffisamment discutée devant nos instances judiciaires, avaient déjà été faites, et l'entourage du Prince Michel, les circon-

volutionnaires mises en œuvre par des personnes de sa propre famille faisaient tous les efforts pour déterminer le Prince à chercher dans un nouveau mariage le bonheur et les héritiers que la première union lui avait refusés. Et ce qui ne contribuait pas moins à compliquer davantage cette question déjà confuse de succession, c'est que le Prince Michel avait un fils naturel du même âge à peu près que son neveu Milan, fils pour lequel le Prince éprouvait un visible penchant. On a vu que les lois de succession autorisaient le Prince à désigner celui qu'il aurait voulu pour son successeur; ne lui aurait-il pas été facile d'adopter légalement son fils naturel? Cet enfant était élevé avec beaucoup de soin, il donnait de belles espérances, et même aujourd'hui, que la couronne est passée à Milan, le fils naturel du Prince Michel a trouvé, assure-t-on, bonne compensation dans la fortune considérable de son père. Il vit actuellement à l'étranger sous le nom de Théodorovitch (un des noms patronymiques de la famille Obrénovitch), et il mènerait une large existence. Beaucoup de personnes autorisées affirment ici que le Prince Michel aurait souvent répété de son vivant qu'il voulait mettre à l'épreuve qui des deux, de son fils naturel ou de son neveu Milan, se montrerait plus digne de devenir son successeur au trône, qu'il suivait avec attention les promesses que tous les deux pouvaient donner pour l'avenir, les études qu'ils faisaient à l'étranger, et qu'il adopterait pour héritier de la Principauté celui des deux qui lui paraîtrait mériter davantage cette haute position.

Enfin, dans toutes ces circonstances, n'est-il pas vrai de dire que les chances de succession de Milan étaient encore bien douteuses, et le chemin du trône ne paraissait-il pas, jusqu'à la dernière heure du Prince Michel, semé de bien d'obstacles encore pour le petit-fils d'Éphrem? En 1863 la mère du jeune Milan amena son fils à Belgrade auprès du Prince Michel, pour tâcher de faire gagner à l'enfant l'affection de son oncle et lui mieux ouvrir ainsi les chances du brillant avenir qu'on rêvait pour lui. Il y passa quelques mois, et de là il partit pour Paris y commencer ses études,

auxquelles le Prince Michel consentit généreusement à s'intéresser par une sollicitude particulière et de larges subsides. Les soins de cette éducation furent confiés à M. Huet comme gouverneur, homme d'un mérite supérieur, ancien professeur à l'Université de Gand et connu dans le monde savant par des ouvrages philosophiques très estimés. Le séjour de Milan Obrénovitsch en France dura jusqu'en 1866, quand le drame de Topchider et un horrible et lâche assassinat rendit vacant le trône de Serbie sans que l'héritier eût été légalement désigné par le Prince défunt, en conformité des lois de succession mentionnées plus haut. Milan était le dernier descendant mâle des Obrénovitsch; le fils naturel du Prince Michel n'avait pas été légalement reconnu par son père. C'est ainsi que la destinée se chargea de réaliser ce qui était resté incertain et de poser une couronne sur la tête du jeune Milan. Car qui peut dire ce qui serait advenu si le Prince Michel avait vécu et à quel parti il se serait arrêté, de la reconnaissance de son fils naturel, de l'adoption de Milan ou d'une personne étrangère à sa famille, des projets de mariage, enfin, poursuivis avec tant de ténacité, assure-t-on, par la défunte Madame Constantinovitsch, cousine du Prince, en faveur de sa fille, l'actuelle madame Blaznavatz, mariage dont l'ambitieuse mère faisait espérer des héritiers directs au Prince Michel. Enfin Milan Miloch Obrénovitsch fut proclamé prince de Serbie à son retour de Paris en 1868, et le Mémoire envoyé par cette Agence à la fin de l'année 1871 a exposé d'une manière assez étendue les détails de cette proclamation pour qu'il soit opportun de revenir encore sur ce sujet. M. Huet avait suivi en Serbie son princier élève; il continua à diriger ses études jusqu'en 1869, quand sa santé altérée obligea le docte professeur à retourner en France pour se soumettre à une grave opération chirurgicale, à laquelle il succomba. La tâche d'achever l'éducation du Prince fut confiée alors au comte Pozzo ou Poutschitsch, Slave d'origine, natif de Dalmatie. Si ce second gouverneur ne possédait pas au même degré l'esprit supérieur et la science profonde de M. Huet, ce n'était pas moins un homme distingué, ayant déjà dirigé

des éducations princières comme gouverneur des ducs de Modène. Il fut aidé dans sa tâche auprès du Prince Milan par les professeurs les plus considérés que Belgrade pouvait offrir, tels que M. Pantitsch, recteur de l'École Supérieure de Belgrade, le savant M. Schafarik, neveu et continuateur de l'illustre philologue slave de ce nom, et d'autres encore, qui furent chargés des études spéciales, de langues, de littérature, d'histoire serbes et étrangères. Les meilleurs professeurs de l'École militaire de Belgrade leur furent aussi adjoints pour initier le Prince aux matières militaires.

On assure que le jeune Prince a tiré un grand profit de ces diverses études. Quelques mois avant la proclamation solennelle de sa majorité, le Prince Milan a déposé un examen en règle sur toutes les matières qui lui avaient été enseignées, devant ses professeurs, ses tuteurs et les régents; on assure que cet examen a été très-brillant. On peut l'admettre sans difficulté, en égard à l'esprit vif, éveillé du Prince. Certes que, si les circonstances politiques n'avaient pas obligé le jeune Prince de rentrer dans le pays, s'il avait pu continuer ses études qu'il avait commencées en France, il n'y a pas de doute que ces études auraient été plus larges et plus complètes. Mais enfin, telles qu'il a pu les poursuivre à Belgrade même, sous la direction de M. Huet d'abord, du comte Pozzo et de professeurs serbes ensuite, ces études ont été malgré<sup>1</sup> cela d'un certain fruit. Et pour un pays où le niveau de l'instruction supérieure n'est pas aussi élevé que dans d'autres, plus civilisés, l'instruction du Prince Milan n'est pas sans valeur. Ce Prince n'est pas ce qu'on pourrait appeler un savant: l'âge même auquel il a dû cesser d'étudier pour commencer à régner ne lui a pas permis d'aller aussi loin; mais, si on se rappelle que la Serbie a eu jusqu'à des temps très rapprochés des souverains qui brillaient par d'autres qualités que celles que donnent une grande culture de l'esprit. si on se souvient que Cara-Georges et Miloch savaient à peine lire et écrire, on se convaincra que le Prince Milan

---

<sup>1</sup> Ms.: quoique.

est encore un des princes les plus instruits que la Serbie ait eus jusqu'ici.

En somme, on peut affirmer que le Prince Milan est un jeune homme intelligent, bien doué et qui justifie, pour ce qui est des qualités de l'esprit, les plus belles espérances. Il s'exprime très couramment en français, même avec une certaine élégance de diction et sans le moindre accent, ce qui prouve que son séjour de cinq années en France et les leçons de M. Huet ont laissé sur l'éducation du Prince des traces que le temps n'a pas pu effacer. Il possède aussi, dit-on, l'allemand et le russe: l'affinité de cette dernière langue avec le serbe a dû la lui rendre plus facile à apprendre. Quant à l'idiome de son pays, au serbe, qu'il comprenait à peine quand il est venu en Serbie, le Prince Milan en est complètement maître aujourd'hui; on affirme qu'il le parle et l'écrit parfaitement et qu'il connaît à fond tout ce qui se rapporte à la langue, à la littérature et à l'histoire nationales. L'auteur de ce mémoire ayant l'honneur de causer une fois avec le Prince de Serbie, a été curieux de savoir si Son Altesse se souvenait encore de ce qui fut sa langue maternelle, de celle que, comme enfant, il eut l'occasion d'entendre et de parler avant toute autre, le roumain. Le Prince s'en rappelle encore, il comprend même assez ce qu'on parle dans cette langue, mais il ne lui est plus possible de s'exprimer lui-même en roumain: il en a complètement perdu l'habitude.

Au point de vue moral, le Prince Milan a le caractère posé, digne, précoce même et déjà mûri pour son âge. On est unanime à reconnaître qu'il a le sentiment bon, juste, noble, porté vers le bien. Là aussi on sent l'influence du philosophe qui fut son premier maître, de l'auteur du „Règne social du christianisme“, de ce M. Huet, esprit libéral et chrétien, dont l'enseignement a été malheureusement trop court pour son princier élève. Les dons fréquents dont le Prince encourage les entreprises patriotiques, les oeuvres de bienfaisance et de charité prouvent qu'il a le coeur généreux. Enfin on s'accorde à dire qu'il a le naturel éveillé,

enjoué avec noblesse, ne perdant pas de vue le tact qu'il doit garder dans sa haute position. Un peu timide en public, timidité qui se comprend aisément à son âge et dans une situation où il doit se guider lui-même, il serait, assure-t-on, gai, aimable et sympathique dans l'intimité.

Le physique du Prince Milan a la même précocité que son caractère. C'est un jeune homme de haute et forte taille, dont l'extérieur ferait croire qu'il est beaucoup plus âgé; seules les moustaches et la barbe, absentes, font voir qu'il n'est pas aussi avancé que sa taille le ferait supposer. Cette taille a même déjà tant d'ampleur, qu'on pourrait craindre des propensions vers un extrême et disgracieux embonpoint, si l'on ne tenait compte de l'extrême jeunesse du Prince, chez lequel les années rétabliront certainement l'équilibre complet dans son développement physique. Sa physionomie est avenante et douce: elle offre beaucoup de ressemblance avec le visage de sa mère; c'est dire qu'elle ne manque ni de régularité, ni d'agrément.

Tel est en quelques traits le portrait physique et moral du Prince qui règne aujourd'hui sur la Serbie. Porté à quatorze ans par les événements sur un trône encore tout chaud du sang dont des mains serbes l'avaient souillé, jeté à cet âge au milieu d'un peuple et d'un pays qu'il connaissait à peine, où il était presque étranger, placé subitement, lui, un enfant, à la tête d'une nation rude, vindicative, facilement accessible aux emportements extrêmes, malgré ses solides et réelles qualités, d'une nation enfin que le poignet de fer et l'adresse expérimentée d'un Miloch, que les penchants généreux même d'un Michel avaient eu de la peine à maîtriser et qui, dans un moment d'aveugle colère, les avait renversés et chassés tous deux, le sort de ce Prince enfant ne laisse pas d'être touchant, et il est permis de se demander encore quelles sont les épreuves que la destinée lui réserve. N'ayant auprès de lui ni père ni mère qui puissent le guider de leurs conseils, possédant pour tout parent à Belgrade sa vieille grand'mère paternelle, Madame Thomania Obrénovitsch, femme ne s'entendant guère aux affaires,

d'une nullité politique absolue et presque tombée en enfance, confiné dans son palais au milieu de personnes étrangères, le Prince Milan semble être pendant tout le temps de sa minorité un instrument politique entre les mains de ceux qui gouvernent en son nom. Cette situation ne paraît pas avoir sensiblement changé depuis sa majorité. On continue à faire mener au Prince le même train de vie. Il fait peu de bruit, voit peu de monde; on dit qu'il a commencé à prendre part aux affaires, qu'il préside des conseils de ses Ministres et délibère de temps à autre avec eux, mais, encore une fois, son action sur les travaux du Gouvernement paraît encore tout-à-fait absente et effacée. Le plus grand calme règne au Palais, il n'y a nulle réception officielle en dehors de celles du Jour de l'An, de la St. André; et même les réceptions plus restreintes, les audiences d'affaires ou de visites font complètement défaut le reste du temps. L'accès auprès du Prince est fort difficile et fort rare, non seulement pour les Agents et Consuls étrangers, qui doivent préalablement s'adresser au Ministre des Affaires Etrangères, alors même qu'il ne s'agirait que de simples visites de courtoisie, et nullement d'affaires, qu'on n'admet guère ici qu'on puisse traiter avec Son Altesse, mais pour les indigènes aussi, pour les particuliers, comme pour les fonctionnaires serbes de tout rang, cet accès auprès de leur Souverain semble être interdit, et ce n'est qu'auprès des ministres respectifs qu'ils sont admis à exposer leurs demandes ou leurs griefs.

Tel est du moins le genre de vie adopté pendant tout le séjour du Prince dans la Capitale; on ne sait ce qu'il en est quand il voyage dans le pays. On croyait que, le Prince une fois majeur, les choses allaient changer, que le Souverain deviendrait plus facilement abordable, qu'il y aurait plus de vie et de mouvement au Palais. On espérait que cet hiver serait égayé par quelques réceptions, quelques fêtes à la Cour, comme on en avait vu quelques-unes sous le règne du Prince Michel; le commerce et la société de Belgrade s'en réjouissaient déjà, pensant qu'un jeune Prince, qui autrement ne semble pas d'un caractère morose

et chagrin, ne dédaignerait pas les plaisirs élégants et choisis.

Il n'en a été rien: il n'y a pas eu la moindre réception, le moindre dîner, la moindre soirée à la Cour cette année. Les sorties même du Prince sont rares, sauf une promenade journalière qui a lieu à la même heure, de trois à cinq, au parc de Topchider, hors de la ville, que le Prince n'a même pas besoin de traverser pour s'y rendre, car une chaussée située en dehors y conduit; sauf à cette promenade, que le public fréquente peu à cause de son éloignement, on voit peu le Prince. Le théâtre est le seul endroit public où il se rende plus souvent, à la tombée de la nuit. Autrement, il ne se promène guère dans la ville ou aux autres promenades publiques; on dit même que le Prince connaît à peine quelques rues de sa Capitale. Dans les rares sorties qu'il fait, le Prince est entouré de tout un attirail de gardes à cheval, qui se tiennent autour de sa voiture, armés jusqu'aux dents; trois ou quatre autres voitures remplies d'officiers et d'aides-de-camp suivent de près, des gendarmes à pied et à cheval sont éparpillés sur tout le trajet; quand le Prince s'arrête, toute cette force armée prend position et forme comme une espèce de cordon stratégique, qui empêche quiconque de s'approcher de trop près. Pour donner une idée jusqu'où est poussée cette garde ostensible de la personne du Prince, il suffira de dire que les sentinelles autour du Palais font toutes leur faction de jour et de nuit avec les fusils chargés, qu'à côté du Palais, dans un bâtiment attenant, est installé, en dehors de la grande garde habituelle, un fort détachement de gendarmerie à cheval qui y est caserné. Ainsi la demeure princière a plutôt l'air d'une forteresse que d'un palais, des grands murs l'entourent par derrière, la façade en est masquée par une haute grille en fer et d'épais massifs de verdure, qui empêchent le regard de pénétrer et de voir ce qui se passe dans l'intérieur de la Cour. Tous les soirs, à sept heures, hiver comme été, invariablement, les hautes et solides portes en fer du Palais se ferment à clef, malgré les quatre sentinelles qui veillent devant elles. Certes qu'après l'affreux assassinat du Prince Michel et encore sous l'impression de

ce terrible drame, où le Prince fut tué et horriblement massacré à quelques pas de la Capitale, où une autre personne, M-me Constantinovitch, trouva la mort, où la fille de celle-ci et l'aide-de-camp du Prince furent blessés, certes que sous le coup de pareils événements on comprend qu'on ait doublé de précaution et de vigilance autour de la personne du Prince, son successeur. Durant sa minorité, la Régence était responsable devant la nation de la vie du Prince, elle avait jusqu'à un certain point raison de faire bonne garde après ce qui s'était passé. Mais une fois le Prince majeur, les raisons politiques d'une surveillance si inquiète n'étaient plus aussi fortes, et on aurait dû comprendre que c'est en quelque sorte affaiblir le prestige moral du Souverain en continuant à le faire garder ainsi et d'une manière tellement ostensible; c'est faire croire qu'il ne trouve pas de sûreté dans l'affection et l'attachement de son peuple et qu'il est forcé de faire entourer par une force armée les moindres pas qu'il fait au milieu même de sa Capitale. Des mesures plus discrètes, prises par une police intelligente et adroite, pourraient, certes, être tout aussi efficaces, et elles ne présenteraient point le choquant spectacle d'une garde qui a l'air d'être toujours sous les armes, prête à repousser un coup de main, et d'une escorte bruyante qui semble plutôt convoier un prisonnier dangereux que de rendre les honneurs à un Souverain. De tout ce qui précède, on voit que le Prince Milan mène une vie assez calme, assez retirée. Les seules personnes qu'il voit en dehors de ses ministres, sont ses aides-de-camp, avec lesquels il fait quelquefois la partie de cartes, et il va de temps à autre faire visite à Madame Blaznavatz, sa cousine, et à Madame Ristitsch, qui, avec sa vieille tante Thomania, sont les seules personnes qu'il fréquente. Il ne sort presque jamais à pied, toujours en voiture, et encore moins à cheval; il ne paraît pas avoir du goût prononcé pour l'équitation. Il aime médiocrement la chasse: il va chasser deux ou trois fois par an, mais alors encore il y a fort peu de personnes qui l'accompagnent en dehors de ses aides-de-camp. Ce peu d'activité et de mouvement corporel que se donne le Prince

est sans doute aussi une des causes de l'embonpoint inquiétant qu'il gagne. Ce qui est encore curieux et digne de remarque, c'est que le Prince Milan, malgré son âge, où l'on est en général assez porté vers les choses militaires, malgré sa position de jeune Souverain régnant sur un peuple belliqueux et sensible à la gloire des armes, malgré qu'il est enfin le chef suprême de l'armée et que cette position devrait l'engager à donner plus de soins à cette partie de sa tâche souveraine, le Prince Milan ne paraît toutefois pas avoir cet irrésistible entraînement pour le métier de soldat. On ne voit presque jamais les troupes manoeuvrer devant le Prince, on ne voit pas celui-ci passer des revues, mettre en mouvement les soldats, prendre part quelquefois à leurs occupations et à leurs fatigues; on n'entend pas qu'il allât visiter les casernes, assistât à un tir, s'occupât enfin avec intérêt des choses militaires. On est d'autant plus étonné de rencontrer cette indifférence chez un descendant de Miloch, qui doit pourtant à ce métier des armes, non moins qu'à son habileté politique, ce trône qu'il a transmis à son petit-neveu. Mais peut être cette indifférence n'est-elle qu'apparente et n'attend qu'une occasion sérieuse pour se démentir.

Il faut avouer qu'il ne manque pas de personnes à Belgrade qui attribuent des motifs politiques calculés à l'isolement et à l'espèce de quarantaine où l'on tient le Prince, éloigné de la partie intelligente de la nation. Ces motifs ne seraient autres que d'empêcher le Prince de connaître encore d'autres personnes que les hommes actuellement au pouvoir, de rendre impossible tout rapprochement entre celles-là et lui, de faire accroire ainsi au Prince qu'il n'y a en Serbie que les seuls individus qui sont aujourd'hui autour de lui auxquels il puisse se fier et confier perpétuellement le Gouvernement. Il est vrai de dire que ces suppositions, plus ou moins fondées, ne laissent pas de soulever des mécontentements qui se font entendre à l'oreille attentive.

L'auteur de ce mémoire a eu l'occasion d'en écouter l'expression faite par des hommes considérés, qui ont occupé de hautes positions dans le pays. Cet isolement cause d'autant

plus de déplaisir, qu'il est contraire à tous les précédents et traditions du pays et qu'il empêche le jeune Prince, qui vient de prendre en mains les rênes du pouvoir, de connaître les hommes et les choses, de se rendre par lui-même un compte exact des diverses opinions, des désirs et des besoins réels de l'État qu'il gouverne. M. Costa Magazinovitch, sénateur, ancien Agent de Serbie à Bucarest et personnage de poids dans ce pays, avouait lui aussi, un jour, au soussigné les mécontentements auxquels donnait lieu le genre de vie qu'on fait adopter au Prince; il disait qu'il était à regretter que le Prince Milan n'eût pas près de lui quelque personne d'expérience et désintéressée, qui lui veuille sincèrement du bien, un parent comme sa grand'mère maternelle, par exemple, Madame Costin Catargi, qui, durant un court séjour qu'elle a fait il y a quelques années à Belgrade, auprès de son petit-fils, a su s'attirer les respects et les sympathies de tout le monde. Une pareille personne saurait fructueusement conseiller le Prince et lui ouvrirait les yeux sur les dangers que l'isolement et l'exclusivisme absolu dans lesquels il est maintenu peuvent lui faire courir, en lui aliénant les sympathies d'une partie de la nation.

Dans cette situation, une question qui se présente naturellement à l'esprit de l'observateur des affaires de ce pays est celle-ci: Le Prince Milan est-il populaire en Serbie? Il serait difficile de répliquer à cette question posée d'une manière aussi absolue, car, avant de donner une réponse tranchante, on doit supputer toutes les appréciations diverses et contraires, favorables ou hostiles à la personne du Prince et au régime inauguré par lui en Serbie. Ici, comme partout ailleurs, on voit se reproduire cette loi qui existe en politique aussi bien que dans la science des nombres, loi de rapports et de proportions, avec ses termes extrêmes et moyens qui continuent les limites dans lesquelles s'agitent les opinions et les programmes des partis. Les extrêmes dans le cas présent sont, comme de raison, les partis ou entièrement satisfaits, ou irrémédiablement ennemis de l'état présent de choses en Serbie; les moyens ou modérés sont ceux que n'anime pas un zèle aussi absolu dans un sens comme dans l'autre,

qui sont plus circonspects et attendent que la marche des affaires se dessine mieux pour prendre une attitude prononcée. Les amis, les partisans du Prince Milan soutiennent que tout est pour le mieux, que le pays et la nation sont heureux et contents sous le règne du représentant de la dynastie populaire des Obrénovitsch, qu'aucune autre forme de gouvernement ne conviendrait mieux au caractère du peuple serbe que celle qui domine aujourd'hui. Le Prince est Souverain constitutionnel, il fait bien, disent-ils, de ne pas descendre dans tous les détails du Gouvernement, et il a raison d'en laisser tout le souci à ses ministres, à des hommes qui lui ont prouvé, après tout, par la manière sage et prudente dont ils ont conduit le pays pendant sa minorité et les quatre années de la Régence, qu'ils entendent leur métier et savent gagner la confiance du peuple et ses sympathies pour la dynastie. Le parti moyen, modéré, représenté surtout par le commerce, la petite bourgeoisie des villes, n'est pas en définitive hostile: il voudrait seulement un peu moins d'exclusivisme dans le gouvernement au profit de certaines personnes, il désirerait qu'aucune capacité du pays ne restât en dehors des affaires, que le Prince eût plus d'initiative personnelle et qu'on ne poussât pas trop loin les fictions constitutionnelles, impossibles et presque absurdes en Serbie, où le Prince a exercé (*sic*) et exercera longtemps une grande influence sur les destinées du pays. Ce parti observe, non sans raison, qu'isoler le Prince des affaires c'est amoindrir son prestige, c'est affaiblir pour lui les sentiments de la nation.

Quant à l'autre extrême, composé d'hommes franchement défavorables à l'état de choses actuelles et des ennemis de la dynastie des Obrénovitsch, ceux-là n'admettent pas de milieu. Pour les uns, la Constitution de la Serbie est trop libérale, incompatible avec l'état politique et social de la Serbie et il faut revenir aux anciennes lois; pour les autres, elle ne l'est pas assez: elle est autoritaire et ne sert que d'instrument entre les mains du pouvoir pour leurrer les espérances du peuple. Les propagandes socialistes mêmes ne sont pas dé-

daignées par ceux qui appartiennent à ces opinions extrêmes. La dynastie des Obrénovitsch est déchue et éteinte pour ces hommes-là; le Prince Milan ne serait à leurs yeux qu'un étranger, un parent de hasard et éloigné de Miloch, que des hommes avides du pouvoir ont placé sur le trône pour régner en son nom; son père, en vivant et servant à l'étranger et en dédaignant son pays, aurait déclaré lui-même par là qu'il cesse d'être Serbe; sa mère est étrangère. Il faudrait tout simplement, disent-ils, revenir aux descendants du premier fondateur de l'indépendance serbe, de celui qui leva le premier l'étendard de la liberté et lui attacha la victoire, de cet héroïque Cara-Georges qu'un assassinat, où Miloch est accusé d'avoir trempé, a seul empêché de continuer une grande et glorieuse carrière pour lui-même. La chose semble-t-elle croyable quand on affirme que dans ce parti extrême il ne manquerait pas de visionnaires, d'utopistes, dont l'imagination malade — *aegri somnia* — rêverait une République serbe ou yougo-slave? Heureusement pour la Serbie et pour son bon sens, les exaltés de cette catégorie y sont assez rares: le contingent en est plutôt fourni par les Serbes de l'Autriche et le parti de l'Omladina. Quant aux partisans des Caraguéorguévitsch, leur nombre ne donne pas de vives inquiétudes, et ils n'osent guère hardiment lever la tête; Il n'y a que les excitations du dehors qui pourraient rendre ces partis extrêmes sérieusement redoutables pour la Serbie.

Au milieu de ces nuances et colorations politiques diverses, se trouve la masse du peuple serbe, qui les contrebalance et les équilibre par le nombre et par le poids. Ces masses sont en général sympathiques au Prince Milan, parce qu'il porte le nom d'Obrénovitsch, nom qui, en dépit des fautes de Miloch, de son despotisme, de son avidité à s'enrichir en monopolisant les ressources du pays, est resté cher au peuple serbe pour le bien qu'il a fait à la patrie en secouant le joug étranger et en rendant la classe des paysans plus libre qu'elle ne l'était dans aucun autre pays de l'Europe. Et puis,

malgré les formules constitutionnelles récemment proclamées, tout gouvernement ayant pour lui la possession du pouvoir exercera encore longtemps, il faut le dire, une immense autorité en Serbie. Le régime qui paraîtra garantir les Serbes contre le retour de la domination ottomane et s'entendra le mieux à leur donner confiance que cette domination n'est plus possible, grâce aux forces défensives de la Serbie, qui, d'autre part, fera le moins appel à la bourse du peuple et lui épargnera le plus possible toute surcharge d'impôt, alors même que cette surcharge serait évidemment nécessaire pour la marche et les progrès du pays, ce régime-là sera le plus populaire en Serbie auprès des masses.

Quand l'occasion de décrire plus en détail l'organisation financière de ce pays se présentera pour cette Agence, on verra combien les impôts y sont assis d'une manière imparfaite et primitive, restreints aux plus stricts minima possibles. En fait d'impôt, le Serbe ne connaît qu'un de nécessaire, celui destiné à entretenir le plus de „voïnici“ (soldats) qui empêchent les Turcs de reconquérir la Serbie et d'en redevenir les maîtres exécrés que leurs pères ont dû chasser. Et encore sont-ils plus portés à payer cet impôt de leurs personnes que de leur bourse. Pour toutes les autres nécessités qui incombent à une société régulière et à un État, qu'on s'arrange comme on voudra et comme on saura: le Serbe élude de payer autant qu'il peut. Tel est le Serbe, et ce trait du caractère national trouve son explication dans le passé même de ce peuple, dans son développement à travers les siècles de barbarie et d'oppression musulmane et la lamentable et sombre histoire de cette domination en Serbie, plutôt que dans des défauts spéciaux et individuels de la nation serbe, qui la rendrait chiche et avaré au point de refuser les charges publiques et le contingent que tout membre d'une société constituée est tenu de prêter à la conservation et à la prospérité de cette société. C'est contre la dîme écrasante du spahi et le kharadsch prélevé par les impitoyables collecteurs du Pacha, tout autant que contre les exactions des janissaires et des kirjalis, que les Serbes se

sont soulevés à la voix de Cara-Georges et de Miloch. Le soulèvement serbe est évidemment empreint de ces deux caractères: révolution nationale contre l'oppression étrangère, révolution fiscale contre les abus et les pressurations qui pesaient sur le peuple. Aussi ce que le Serbe libre fera le plus de difficulté à accorder même aujourd'hui, c'est l'Impôt, sous quelque forme on le lui présente. „N'avons-nous pas chassé les Turcs“, dit-il „à cause des impôts écrasants qu'ils exigeaient? Va-“, „lait-il la peine que nos pères fissent tant de sacrifices pour „que leurs fils retombent dans la condition des raïas et fléchissent sous le poids des charges publiques?“ On retrouve ce trait particulier, non seulement chez les Serbes, mais chez tous les Slaves de la Turquie en général, chez les Bosniaques, les Herzégoviniens, les Monténégrins, et il a fallu en Serbie l'énergie d'un Miloch, appuyant de la potence ses décrets et ses lois, il a fallu au Monténégro la patience indomptable de Danilo, pour faire comprendre à cette race récalcitrante à délier bourse qu'une société libre ne peut se soutenir qu'à l'aide de contributions volontairement supportées par tous et équitablement réparties. Aussi tout gouvernement, quel qu'il soit en Serbie, est forcément obligé de tenir compte de cette disposition caractéristique de la nation et de la ménager. Si on considère ce trait du caractère serbe d'un point de vue plus élevé et plus général, on ne peut méconnaître combien il est préjudiciable et fait obstacle au développement du pays. Tout progrès, toute civilisation se paye, et un peuple qui ne se décide pas virilement à tous les sacrifices, sera toujours en retard dans la voie de ces progrès et de cette civilisation dans laquelle se pressent les autres nations. On a souvent prôné et admiré la régularité des finances serbes, l'avantage dont jouirait ce pays de ne point avoir de dette publique. Mais, d'abord, avec les dispositions parcimonieuses de la nation, avec son système financier si primitif, il n'y a guère moyen de se lancer dans les grandes entreprises; le peuple lui-même est trop défiant en matière de finances pour que ceux qui le gouvernent soient tentés de l'essayer. Et

puis le crédit de ce pays, dont les ressources sont encore si restreintes et si peu développées, est encore loin d'être consolidé. Pour la première fois en 1862, alors qu'il s'agissait de se préparer à la lutte, après le bombardement de Belgrade par les Turcs, le Gouvernement serbe essaya d'un emprunt de trois millions et demi de francs à l'étranger. La moitié de cet emprunt fut à peine réalisée; elle a été remboursée peu de temps après. La question des charges publiques joue donc en Serbie un rôle plus grand que partout ailleurs, que ceux qui gouvernent ne doivent pas perdre de vue dans leurs calculs. C'est sans doute cette considération, plus que toutes les autres, qui a retardé jusqu'aujourd'hui la conclusion d'un arrangement définitif pour la construction des chemins de fer dans ce pays, question de laquelle il sera parlé un peu plus loin dans ce mémoire.

De tout ce qui précède on voit que la tâche du Prince Milan ne laisse pas d'être encore assez difficile pour assurer et affermir le pouvoir que l'année 1872 l'a appelé à exercer sur la nation serbe et que cette tâche exige de lui autant de prudence que d'énergie. On a vu qu'en dehors des adversaires irréconciliables, dont le nombre est, il est vrai, assez restreint, mais qui n'en existent pas moins à l'état latent, il reste encore d'autres nuances d'opinion qu'on ne doit pas perdre de vue, car, si on les rebutait complètement, elles pourraient à la longue renforcer les rangs des ennemis dangereux. Aujourd'hui on peut dire qu'il n'y a que le parti qui est au pouvoir qui soit satisfait, le parti Ristitsch-Blaznavatz. Ce parti ne semble pas prêter à lui seul une force si inébranlable à la dynastie pour qu'il lui soit permis de négliger les autres. Quelque nombreux et fort que soit un parti politique, il ne vaut au fond que par les hommes qui le composent, et dans celui-ci les deux hommes qui le dirigent ont presque seuls une valeur sérieuse. Le nombre des capacités n'est pourtant pas à ce point restreint en Serbie pour qu'on soit réduit à deux seules personnes qui sachent gouverner, et, en dehors des mérites éprouvés du vieux Garachanine, il s'y trouve encore d'autres hommes de talent, comme Marinovitsch,

Pétronievitch, Magazinovitch, etc. Pour un Souverain dont le rôle est en dehors et au-dessus des partis, la tâche du Prince Milan consiste précisément à grouper et à réunir autour de son jeune trône toutes les forces intellectuelles du pays. Ce qu'on nomme ici le parti Garachanine, n'est pas en principe hostile à la dynastie: c'est de l'exclusivisme seul du pouvoir qu'il croit avoir à se plaindre, et avec du tact et du savoir-faire il ne serait pas difficile au Prince d'attirer davantage à lui ce parti, qui renferme des personnalités capables et distinguées.

Pour le reste, le Prince Milan, s'il veut consolider son pouvoir qui débute, devra ne jamais perdre de vue le caractère particulier, les besoins, les aspirations de son peuple. Quel vaste champ d'activité n'a-t-il pas là devant lui, que de progrès, d'améliorations de tout genre restent encore à accomplir dans ce pays qui a marché, c'est incontestable, durant les quarante années depuis que date son existence politique, mai qui, n'étant pas dans des conditions géographiques, économiques, sociales aussi favorables que d'autres, que la Roumanie, par exemple, n'a pas marché aussi vite que cette dernière? Comparée à la Roumanie, la Serbie est encore un pays pauvre, — non parce qu'il manque absolument de ressources, mais parce que les ressources qu'il offre sont de celles qui exigent plus d'efforts, de travail et de capital pour pouvoir les exploiter. La Serbie, quoi qu'on fasse, ne sera jamais ce qui s'appelle un pays agricole; son sol montagneux ne pourra jamais lutter avec les immenses plaines de la Hongrie et de la Roumanie, qui font réellement de ces pays des greniers inépuisables. Même pour l'éleveur du bétail, la Serbie ne pourrait pas faire une sérieuse concurrence aux pâturages étendus des pays voisins cités plus haut. La véritable richesse de la Serbie consiste dans les mines: elle possède des gisements très variés en fer, cuivre, plomb, plomb argentifère, zinc, salpêtre, houille, charbon de terre. Une faible partie de ces mines est à peine timidement exploitée aujourd'hui: le fer et le cuivre à Maïdan-Pek, la houille à Dobra, le zinc à Koutchaïne, le plomb à Iagodina. C'est dans l'industrie mi-

nière seule que la Serbie pourrait trouver une source considérable de richesse nationale, mais pour faire prospérer cette industrie il faut de grands capitaux, des moyens de communication et de transport faciles, des voies ferrées, des usines, etc. Quelle sagacité, quelle audace tempérée de prudence ne faut-il pas pour diriger et accélérer cette marche vers le progrès, tout en tenant compte des dispositions spéciales de l'esprit serbe, de sa parcimonie financière, de ses préventions accentuées contre tout ce qui porte un cachet étranger!

Ce dont le Souverain de ce pays devra toujours se rappeler aussi, ce sont les aspirations nationales énergiquement accentuées chez ce peuple. Si le Prince Alexandre Caraguéorgévitch a gagné le trône d'où les Serbes avaient renversé Miloch à cause de sa tyrannie, c'est parce qu'il était le fils de ce Cara-Georges qui le premier arbora le drapeau de l'indépendance serbe; si ce même Alexandre Caraguéorgévitch a perdu à son tour ce trône, c'est parce qu'il a oublié le principe auquel il devait son élévation et que les Serbes lui reprochaient d'humilier le pays et la mémoire de son père en permettant aux Turcs et aux Autrichiens de se gérer en maîtres en Serbie. Alors ils ont rappelé le vieux Miloch et ont préféré son régime despotique, qui au moins ne se soumettait pas aux ordres de l'étranger. Le Prince Michel a été le continuateur de l'oeuvre d'affranchissement national dirigée par son père: il a rendu à la Serbie les forteresses et fait disparaître ainsi la dernière trace de la domination musulmane. Voilà ce que le Prince Milan ne devra pas oublier. De lui les Serbes attendent le couronnement de leurs aspirations: ils le lui ont exprimé de toutes manières le jour de sa majorité, et le rapport envoyé au Ministère par le sous-signé à l'époque de cet événement raconte dans tous leurs détails les manifestations auxquelles le peuple serbe s'est livré à cette occasion.

La tâche d'un Agent diplomatique à l'étranger ne consiste pas seulement à rendre compte des faits journaliers qui se produisent dans la marche des affaires du pays où il réside; il doit encore, pour être fidèle à ses devoirs, tâcher de péné-

trer les vœux, les aspirations, l'idéal politique vers lequel tend la nation que cet Agent a pour mission d'observer et en informer consciencieusement son Gouvernement. Ces tendances nationales, qui sont de simples vœux et aspirations aujourd'hui, peuvent devenir des faits dans un lendemain plus ou moins éloigné. L'unité italienne, l'unité allemande, tous ces grands événements de la politique contemporaine ont eu de pareilles tendances pour début et pour origine. Pour ce qui est des tendances et des aspirations serbes, les rapports de cette Agence, le mémoire qu'elle a envoyé au Ministère l'an passé en ont assez parlé pour qu'il soit encore nécessaire de s'étendre sur ce sujet. Ces aspirations ne datent pas d'aujourd'hui: tous les historiens, tous les écrivains étrangers importants qui ont étudié la Serbie et ont parlé de l'avenir vers lequel elle aspire, n'ont pas manqué de consigner ces aspirations comme profondément enracinées dans la conscience nationale. On peut en voir les traces chez Ranke, Falinçrayer, Kanitz, Possart, Cyprien Robert, Blanqui, Ubcini, Saint-René Taillandier, et, en signalant à l'attention de notre Gouvernement ces tendances de l'opinion en Serbie, cette Agence ne fait que constater un fait politique qui se manifeste d'une manière évidente pour quiconque a l'occasion d'étudier ce pays. Ces aspirations, cet idéal national des Serbes se résument dans ces seuls mots: Grande Serbie, réunion de toutes les provinces de l'ancien royaume serbe, Bosnie, Herzégovine, Vieille Serbie, sous le sceptre des Obrénovitch. D'après le programme yougo-slave, cet idéal va même plus loin, car il ne rêve à rien moins qu'à l'unité de tous les Slaves du Sud et à la résurrection de l'Empire des Némania du XIII-ème et XIV-ème siècle, au Czarat serbe allant de la Bulgarie et la Mer Noire jusqu'à l'Adriatique. Quelqu'ambitieux et fictif que paraisse un tel programme, il n'en existe pas moins dans l'esprit du peuple; les Princes qui ont régné sur la Serbie, Miloch, Michel, ont caressé et encouragé de pareils rêves; le *Voyage en Bulgarie pendant l'année 1841* de M. Blanqui, membre de l'Institut de France, mentionne qu'à cette époque déjà Miloch avouait de pareilles vues politiques.

Le Prince Milan est-il homme à remplir la grande tâche qu'il a devant lui, à réaliser les besoins, les progrès intérieurs de son pays, à satisfaire les espérances et les ambitions de son peuple? Il serait difficile de formuler aujourd'hui un jugement apodictique par rapport à un Souverain de dix-huit ans, et l'avenir seul répondra à une pareille question.

L'exposé donné par la Régence à l'occasion de la proclamation de la majorité du Prince de Serbie, exposé publié en brochure en langue française et transmis en temps opportun à notre Ministère, montre tout au long la situation dans laquelle le Prince Milan a reçu le pays des mains de ceux qui l'ont gouverné pendant sa minorité et décrit dans tous leurs détails les progrès intérieurs et extérieurs accomplis dans la Principauté jusqu'au mois d'août 1872. Le compte-rendu des travaux de la Skoupchtina dans la session de cette année, que cette Agence s'est également fait un devoir de communiquer au Ministère, et les rapports mensuels successivement envoyés par elle résument à leur tour la marche des affaires de ce pays pendant les quatre derniers mois de l'année expirée, de sorte que ce serait se répéter que d'entrer dans de nouveaux détails.

Passant à la situation extérieure de la Serbie pendant l'année qui vient de s'écouler, il est à observer que deux questions importantes ont été agitées. La première est celle qui se rapporte aux prétentions relatives aux communes de Mali-Zwornik et de Sakar, dont la Serbie réclame l'évacuation de la part de la Porte, en se basant sur les stipulations des hatts impériaux de 1830, 1833 et du firman de 1867, qui l'ont remise en possession de toutes les parties de son territoire occupées par les Turcs. Le rapport no. 27, du  $\frac{21 \text{ mars}}{2 \text{ avril}}$  1872, envoyé par le soussigné lorsque cette question a surgi, expose longuement les points de droit et de fait qui entourent cette question. Par ses dépêches postérieures, cette Agence s'est également appliquée à tenir S. E. Monsieur le Ministre des Affaires Étrangères au courant des négociations ulté-

riettes qui ont eu lieu dans cette question; et on connaît chez nous la phase où se trouve cette affaire pour le moment. Cette situation peut se résumer dans ces quelques mots: résultat tout-à-fait négatif, motivé par le refus opiniâtre de la Porte, d'abord à satisfaire cette demande qu'elle aurait agréée sans difficulté du temps du Vizirat d'Ali-Pacha, à en croire les assurances du Gouvernement serbe et de M. Ristitsch, à cette époque Agent de Serbie à Constantinople, motivé, d'autre côté, par le peu de bonne volonté que la Serbie a rencontrée auprès des Puissances à soutenir ses prétentions à Constantinople. L'attitude tenue par les Puissances garantes dans cette affaire a été identique, à quelques nuances près. L'Angleterre a trouvé inopportun le soulèvement de cette question, la France s'est abstenue, l'Italie s'est montrée indifférente, l'Autriche défavorable, l'Allemagne a eu plutôt cette dernière attitude, et on connaît le communiqué péremptoire et dur de M. de Bismark au „Staats-Anzeiger“, par lequel il déclarait que la Serbie n'était guère autorisée à compter sur l'appui de l'Allemagne dans cette question. La Russie a bien eu l'air à Belgrade de prendre de l'intérêt aux revendications serbes, mais cet intérêt est resté tout platonique et ne paraît pas avoir été appuyé d'une façon assez énergique à Constantinople pour procurer gain de cause à la Serbie. Cette question reste donc aussi pendante que par devant.

La seconde question, empreinte tout autant d'un caractère extérieur qu'intérieur, est celle relative aux chemins de fer de la Serbie. S. E. Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères a dû être surpris que cette Agence n'ait pas entretenu d'une façon plus circonstanciée le Ministère au sujet de la question des chemins de fer serbes. Le soussigné se permettra seulement d'observer à ce propos qu'il s'est fait un devoir de ne donner à son Gouvernement que des informations certaines et précises, de ne lui faire connaître autant que possible que les choses positives qui se sont déjà passées, ou ont chance de passer dans le domaine des faits. Il a tou-

jours tâché de se mettre en garde contre ce qui présente un caractère vague et hypothétique, et il a évité de se hâter transmettre à son Gouvernement des renseignements que la journée de demain aurait pu démentir. Tel a été jusqu'ici le caractère indécis des négociations et des discussions relatives aux chemins de fer serbes. Quand le soussigné est arrivé à Belgrade, au mois d'août 1871, ces négociations, reprises de nouveau, paraissaient en pleine activité: le Gouvernement traitait alors avec le baron Hirsch, concessionnaire d'une grande partie du réseau des chemins de fer turcs. Le représentant de ce concessionnaire, M. Ralph Earl, se trouvait alors à Belgrade et avait des entrevues journalières avec les Régents et les Ministres serbes. L'Agent d'Angleterre, M. Longworth, était personnellement très favorable à ces négociations. Au mois d'octobre de la même année, on annonçait que l'accord était conclu, que le projet de concession avec Hirsch avait été signé des deux côtés et qu'il ne lui manquait plus que la sanction de la Skoupchina pour devenir définitif. Mais cette fois encore on s'était trop pressé de déclarer la chose terminée, car on va voir par la suite combien on était encore loin d'avoir résolu cette affaire; aussi cette Agence a jugé plus prudent de différer toute communication à ce sujet jusqu'au moment où elle pourra faire connaître quelque chose de plus positif à notre Gouvernement. En attendant, le soussigné donnera ici un court aperçu de la question des chemins de fer en Serbie, il essaiera de faire l'historique des négociations avec Hirsch et de résumer la situation où se trouve cette affaire à l'heure qu'il est.

Déjà dans les dernières années du règne du Prince Michel, en 1867 et 1868, la question des chemins de fer serbes avait été agitée. Depuis lors on avait arrêté le projet de concessionner une ligne dont le tracé, après s'être joint au chemin de fer autrichien qui viendrait aboutir devant Semlin, gagnerait le territoire serbe par un pont jeté sur le Danube au-dessous de Belgrade. De là la ligne continuerait vers le Sud-Est, pour aboutir à la vallée de la Morava, et,

descendant le long de cette vallée, elle arriverait ainsi jusqu'au Sud de la frontière turco-serbe, se rencontrant à Alexinatze ou Iankova-Klissoura au réseau turc qui converge vers l'Archipel et aboutit à l'important port de Salonique. Ainsi ce tracé, dont la longueur totale sur le territoire serbe ne dépasse pas de beaucoup 200 kilomètres, avait l'avantage de parcourir le pays dans toute sa longueur du Nord au Sud, en le coupant en deux parties presque égales, de traverser les endroits les plus fertiles et les plus productifs de la Serbie et d'être en même temps une grande voie de transit entre l'Occident et l'Orient, la traversée de Salonique à Suez offrant la ligne la plus courte. D'un autre côté, on n'a qu'à jeter un coup d'oeil sur une carte pour voir que le tracé Pesth-Semlin-Belgrade-Salonique est un des tracés les plus directs qu'on puisse imaginer. L'Autriche avait depuis longtemps accédé à cette ligne, en vue du grand intérêt qu'elle offrait, surtout pour la Hongrie; elle pressait elle-même le Gouvernement serbe à la mettre le plus promptement en oeuvre. Il ne s'agissait plus que de s'assurer aussi du consentement de la Porte et de trouver un concessionnaire.

Les événements politiques survenus en Serbie à la suite de la mort du Prince Michel ajournèrent toute conclusion. La Régence reprit le projet, et, après des tentatives de toute sorte, qu'il serait trop long à raconter ici, Hirsch, constructeur d'une grande partie du réseau turc, qui prétendait avoir un privilège de la part du Gouvernement pour toutes les voies ferrées à construire en Turquie et avait donc aussi la concession du chemin de fer de Constantinople à Salonique, se présenta pour obtenir la concession du Gouvernement serbe. Ce n'était pas chose facile d'arriver à une entente avec celui-ci. Le Gouvernement serbe voulait bien du chemin de fer, mais il entendait en même temps ne faire aucun sacrifice; il ne voulait rien garantir, sachant, d'un côté, combien l'esprit des populations serbes est hostile à tout surcroît de charges, et, d'un autre côté, ce Gouvernement et l'opinion publique en Serbie étaient terrifiés des embarras où on voyait la Roumanie à cause des difficultés que nous avons avec Strous-

berg. On disait généralement que, si la Serbie avait le malheur de faire un faux pas aussi désastreux que celui que venait de faire la Roumanie, la Serbie ne s'en tirerait plus jamais; car pour elle, plus pauvre et ayant moins de ressources pour pouvoir supporter de si grandes pertes, de pareils embarras seraient une ruine certaine. Puis, il faut l'avouer, le chemin de fer n'était et n'est encore guère populaire en Serbie. On disait dans le public, et même parmi les gens éclairés, que la Serbie n'avait pas besoin de chemin de fer, que ce serait ouvrir par là la porte aux étrangers, leur livrer avec plus de facilité le commerce et l'industrie intérieure du pays, que ce serait mettre le paysan, cet élément de la Serbie qui s'est mieux soustrait jusqu'ici au contact de l'étranger, en communication directe avec cette influence et aider ainsi les plans de dénationalisation; que le chemin de fer allait amener l'asservissement économique de la Serbie aux étrangers, aux Allemands et aux Hongrois. Enfin tous les arguments, les uns plus plausibles ou plus absurdes que les autres, ne manquaient pas, même ceux qui se référaient aux considérations stratégiques et qui soutenaient que le chemin de fer ouvrait plus facilement aux Turcs et Autrichiens cette Serbie qui avait trouvé jusque-là dans son sol inaccessible un puissant auxiliaire contre la conquête étrangère. Il faut venir dans ce pays pour se convaincre que les vues étroites, les idées de clocher, l'aversion pour l'étranger et l'exclusivisme national dont on accuse si souvent les Roumains ne sont pas des défauts dont eux seuls aient le privilège, qu'il y a aussi d'autres peuples qui possèdent ces défauts à un degré tout aussi grand qu'eux, s'ils ne les surpassent.

Résoudre le problème des chemins de fer en Serbie dans de pareilles conditions, contre le sentiment national, sans aucune garantie du Gouvernement, c'était presque tenter la quadrature du cercle. Ce prodige, Hirsch prétendait l'accomplir, et à la fin de l'année 1871 on annonçait qu'il avait réussi. Cette facilité déjà aurait dû mettre en défiance contre ce prétendu succès. Qu'y avait-il de vrai cependant? Hirsch

était en effet tombé d'accord avec le Gouvernement serbe sur un projet de concession. Ce projet, auquel on avait donné le nom de „préliminaires du contrat à conclure avec le baron Hirsch pour la construction et l'exploitation du chemin de fer serbe“, contenait les stipulations principales suivantes:

La construction du chemin de fer serbe se fait par le baron Hirsch en association avec le Gouvernement serbe. Le Gouvernement serbe donne pour la construction de ce chemin de fer la somme de 83.000 francs, capital nominal, soit 60.000 francs de capital effectif par kilomètre. Hirsch, de son côté, s'oblige à mettre dans la construction 166.000 francs, capital nominal, par kilomètre. A part ces 83.000 francs par kilomètre, le Gouvernement donne encore tout le terrain nécessaire par où passera le chemin de fer, et prend à son compte l'expropriation, sans que Hirsch soit obligé de faire aucune dépense pour l'acquisition du terrain. Cette dépense a été estimée par le projet de convention entre le Gouvernement serbe et le concessionnaire à 10.000 francs par kilomètre. Le gouvernement serbe donne donc en tout la somme de 93.000 francs par kilomètre. Les revenus du chemin de fer ainsi construit seront partagés entre le baron Hirsch et le Gouvernement serbe, proportionnellement au capital respectif employé par eux, et cela de la manière suivante: A titre d'exploitation, on reconnaît à Hirsch le droit de toucher sur les premiers 10.000 fr. de revenu annuel brut 50%; sur chaque centaine suivante de revenu brut, Hirsch percevra 45%, toujours à titre d'exploitation; les 55% restants se payeront dans l'ordre suivant: 6% seront déduits pour payer les intérêts du capital nominal de 166.000 francs par kilomètre employé par Hirsch dans la construction;  $\frac{1}{2}$  % sera retenu pour l'amortissement de ce capital, de sorte que le revenu annuel entier garanti à Hirsch est de 20.645<sup>1,2</sup> par kilomètre. Après la répartition ci-dessus d'une partie du revenu annuel du chemin de fer, le Gouvernement serbe retirera sur le reste l'intérêt du capital employé par lui, calculé aussi à 6%, et, cet intérêt aussi payé, le restant éventuel du revenu sera partagé comme bénéfice entre le Gouvernement

serbe et Hirsch, de sorte que le Gouvernement serbe touchera un tiers et Hirsch les deux autres tiers. Le terme de cette concession est de 70 ans, après lesquels le Gouvernement serbe devient propriétaire de la ligne; il a la faculté de la racheter au bout de 30 ans: le terme de la construction est fixé à trois ans. Le Gouvernement serbe n'est pas responsable du capital de construction employé par Hirsch et des intérêts de ce capital; l'art. 17 de l'acte de concession stipule que sur les titres que Hirsch pourra émettre il sera inscrit: „sans garantie du Gouvernement“.

Dans le cas où Hirsch n'achèverait pas la ligne serbe entière et cesserait de construire, la partie déjà construite devient propriété de l'État, sans que Hirsch ait droit à aucune indemnité (art. 16). Par l'art. 9 Hirsch s'engage de joindre la ligne serbe à la turque et de livrer aussi cette ligne, partant de la frontière serbe aux points d'Alexinatz ou de Iankova-Klissoura et allant à Salonique, à la circulation dans le terme de trois ans. Cette obligation était souscrite par Hirsch en qualité de concessionnaire privilégié des chemins de fer ottomans. Enfin, par d'autres articles de ce projet de convention avec Hirsch, le Gouvernement serbe se ménageait encore quelques conditions très avantageuses, telles que l'obligation pour la direction principale du chemin de fer de siéger à Belgrade, le droit du Gouvernement serbe d'exercer, sans conteste, le contrôle le plus étendu sur l'administration et de nommer des contrôleurs qui pourraient à toute heure réviser les livres et les comptes de la société, la nomination de tous les fonctionnaires de l'administration devant être soumise à l'approbation du Gouvernement serbe. Ce Gouvernement se réservait même la faculté de proposer les fonctionnaires pour les postes qui n'exigeraient pas absolument des connaissances techniques et spéciales, de demander l'éloignement de ceux des fonctionnaires qui lui seraient désagréables, sous n'importe quel rapport. Enfin le concessionnaire s'engageait à s'accorder toujours avec les désirs du Gouvernement serbe lorsque des intérêts intérieurs, écono-

miques ou politiques, du pays l'exigeraient, — l'article 13 spécifiant qu'en cas d'événements extraordinaires et quand le Gouvernement serbe le jugerait nécessaire, il pourrait prendre dans ses propres mains l'administration du chemin de fer pendant toute la durée de ces événements, en garantissant et satisfaisant tous les droits et bénéfices reconnus au concessionnaire par l'acte de convention et le dédommageant de toute possession de l'administration par le Gouvernement.

Telles sont les stipulations les plus importantes du projet de convention que le Gouvernement serbe avait conclu avec Hirsch à la fin de l'année 1871. Mais les choses étaient encore loin d'être définitives de ce seul fait. Le projet de convention alla devant la Skoupchtina encore dans la session de 1871, dans le courant du mois d'octobre. Ici l'on put voir combien le projet de construction d'un chemin de fer est encore peu populaire et combien les préventions contre l'introduction d'une pareille institution en Serbie sont enracinées dans l'esprit public. L'Assemblée nationale serbe, dévouée presque dans son unanimité au Gouvernement, ne rejeta pas d'emblée le projet qui lui était soumis; elle le consacra même de son vote, mais, comme pour se dédommager de la contrainte qu'elle venait de s'imposer, elle sut glisser dans ce projet un article qui rendait illusoire tout ce qu'elle semblait avoir accordé. Elle inscrivit en effet dans les préliminaires du projet de concession accordé à Hirsch un article final qui décrétait que, si dans l'espace de quatre mois à partir du jour où les préliminaires du contrat auront été signées, quelqu'un d'autre offrirait au Gouvernement des conditions plus avantageuses et serait en état de joindre le chemin de fer serbe à la ligne turque de Salonique, la convention avec Hirsch serait résiliée sans aucun droit d'indemnité pour ce dernier. Par une pareille clause c'était remettre en question toute cette affaire, si laborieusement négociée, car en effet quelle valeur définitive pouvait avoir encore un contrat ainsi ajourné, quand on donnait le loisir à tout individu qui aurait trouvé un intérêt quelconque à faire échouer la concession accordée de se

présenter, même avec des propositions peu sérieuses, pendant cet inexplicable ajournement? La facilité avec laquelle le Gouvernement accepta une pareille clause est une preuve de plus de sa timidité et de ses hésitations à donner une réelle solution à cette question du chemin de fer de Serbie.

Mais continuons l'historique des phases pleines de péripéties des négociations du chemin de fer serbe. Ayant donc obtenu ce contrat aléatoire, qui en ajournait l'exécution à quatre mois, c'est-à-dire au commencement de l'année 1872, Hirsch devait d'abord, s'il voulait sincèrement exécuter la concession, insister à Constantinople et unir tous ses efforts aux négociations diplomatiques faites par la Serbie auprès de la Porte pour obtenir le point de jonction d'Alexinatz ou Iankova-Klissoura; ensuite Hirsch devait se mettre en mesure d'exécuter ce contrat en déposant la garantie spécifiée et en commençant simultanément les travaux de la ligne turque de Constantinople-Salonique, qui devait joindre la ligne serbe sur un de ces points indiqués. Mais ici aussi on peut voir combien Hirsch était peu sérieux dans les obligations qu'il avait souscrites, combien les prétendus avantages qu'il avait offerts au Gouvernement serbe étaient peu solides, qu'il ne s'était montré si coulant que parce que, dans son esprit, il n'avait jamais eu l'intention de donner suite à ses engagements. Au lieu de travailler à Constantinople pour obtenir la jonction à laquelle il s'était engagé, au lieu de faire mine de vouloir réellement remplir ses engagements vis-à-vis de la Serbie, Hirsch ne donna plus signe de vie pendant tout le commencement de l'année 1872. Loin de là, on apprit même bientôt, et de manière officielle à ne plus en pouvoir douter, que le concessionnaire privilégié des chemins de fer turcs était entré en grand conflit avec le Gouvernement ottoman à cause de l'inobservation des obligations qu'il avait envers ce dernier et de la mauvaise construction des travaux qu'il avait entrepris, que son contrat avec la Turquie avait dû être résilié à cause de cela et qu'on ne lui laissait plus que l'achèvement des lignes qu'il avait commencées, en lui retirant le privilège pour les autres, qu'enfin le crédit de Hirsch était sérieusement

ébranlé de ce coup. Ce fut alors qu'on vit que les propositions et les engagements de Hirsch à l'égard de la Serbie avaient été ce qu'on nomme vulgairement un chantage, destiné à relever son crédit menacé par l'apparence d'une solidité financière assez bien établie pour lui permettre de se lancer dans de nouvelles entreprises. Heureuse encore la Serbie d'en avoir été quitte à si bon marché en ne s'engageant pas plus avant et de n'avoir pas eu à faire, comme la Roumanie, dans l'affaire Strousberg, la douloureuse expérience des désastres auxquels tout un pays peut être entraîné par des aventuriers sans scrupules de la finance! Cet incident devrait être aussi une leçon pour la Serbie et lui apprendre que ce n'est qu'en offrant des garanties sérieuses qu'elle pourra construire ses chemins de fer et obtenir le concours loyal des capitaux étrangers, ses propres ressources ne suffisant pas aujourd'hui à une si grande entreprise.

Depuis ces incidents la question des chemins de fer serbes n'a plus avancé d'un pas. Les négociations avec Hirsch sont, naturellement, complètement rompues; il y a bien eu dans le courant de l'année passée quelques pourparlers avec des représentants d'autres maisons financières: un délégué d'un groupe de capitalistes franco-belges et autrichiens, qu'on disait très sérieux, un nommé M. Vassal, a séjourné quelque temps à Belgrade pour tâcher d'amener une entente avec le Gouvernement serbe; on a parlé même d'une société russe, qui se serait présentée avec des propositions; mais toutes ces négociations sont restées et resteront sans résultat aussi longtemps que le Gouvernement serbe persistera dans sa résolution de ne s'engager à aucune garantie pour la totalité du capital de construction de son chemin de fer. Et puis il y a une seconde difficulté, non moins sérieuse, qui met pour le moment encore de très grands obstacles à la conclusion d'un arrangement définitif pour la construction des chemins de fer en Serbie.

Cette difficulté vient de l'extérieur, de la part de la Porte, qui oppose un refus obstiné à concéder à la Serbie le point de jonction par Alexinat. Aucun des nombreux

Vizirs qui se sont succédés à Constantinople, aucun des ministres qui ont eu le portefeuille des Affaires Étrangères n'ont voulu accorder ce point de jonction. Le motif de ce refus, — les hommes d'État de la Turquie l'ont avoué à l'Agent serbe à Constantinople, — repose sur des raisons stratégiques. La Turquie ne veut pas donner à la Serbie la jonction par Alexinat, parce que par ce point, prétend-on, la Serbie dominerait la grande route stratégique qui lie la Bosnie et l'Herzégovine avec Constantinople. La Turquie propose la jonction avec la Serbie par Novi-Bazar, mais ce point est décidément défavorable pour cette dernière, et elle ne peut équitablement l'accepter. La ligne serbe ne pourrait plus être construite alors dans la direction Est du pays, par la vallée large et facile de la Morava; elle devrait être transportée à l'Ouest, allant du Nord au Sud, en ligne presque parallèle à la rivière de la Drina, quoiqu'assez éloignée de cette rivière, et dans ce parcours le tracé rencontrerait sur le territoire serbe des obstacles techniques presque insurmontables, des difficultés de terrain inouïes, qu'il est douteux si elles se laisseront vaincre même par les dépenses les plus colossales. Dans cet état de choses, la Serbie ne peut accepter la jonction offerte par la Turquie. Le motif réel qu'oppose cette Puissance à accorder le point demandé par le Gouvernement serbe paraît résider plutôt dans le désir qu'aurait la Porte de construire elle-même par la Bosnie le chemin de fer reliant l'Autriche à la Turquie, de conduire à travers cette province de son Empire la ligne de Salonique jusqu'à la ville de Brod, sur la Save, en Esclavonie, d'attirer par là sur toute l'étendue de son territoire le transit entre l'Orient et l'Occident et de laisser ainsi la Serbie isolée et en dehors du grand mouvement.

Voilà quel paraît être le vrai motif du refus obstiné de la Porte à accorder la jonction d'Alexinat; les raisons stratégiques alléguées semblent être plutôt des prétextes pour tenir la Serbie en suspens jusqu'à ce que ce plan puisse se réaliser, et, alors, ses lignes ne pouvant plus se renter rien, que par le transit intérieur, elle resterait pour longtemps sans chemin de fer. L'Autriche, pour qui la question par où

se fera la jonction est secondaire, pourvu qu'elle se fasse quelque part entre elle et la Turquie, que ce soit par Semlin-Belgrade ou par Brod, reste au fond indifférente à ce conflit entre la Porte et la Serbie pour la jonction des lignes, et voilà pourquoi aussi elle ne met pas beaucoup de chaleur à soutenir la demande du Gouvernement serbe à Constantinople. Il n'y a que l'intérêt hongrois qui trouverait plus de satisfaction au tracé Pesth-Semlin-Belgrade-Salonique, car ce serait plus spécialement la Hongrie qui profiterait du transit sur cette ligne; mais ici aussi il y a une de ces questions où, comme dans la question du déblayement des Portes-de-Fer, les deux points de vue cis-leithan et trans-leithan sont en contradiction, ce qui fait que l'attitude diplomatique de l'Autriche est moins tranchée et plus tirillée.

Si on considère la question du chemin de fer du point de vue spécialement roumain, il y a deux côtés différents dont on peut l'envisager, côtés également satisfaisants pour notre pays. En effet, si on examine d'abord les conditions les plus avantageuses que la Serbie prétendait avoir trouvées pour résoudre le problème de la construction de ses voies ferrées, le projet de concession Hirsch, il sera facile de voir que, malgré les avantages incontestables que ce projet assure à la Serbie, avantages qui malheureusement pour elle sont restés illusoires, le prix de construction en lui-même n'était pas aussi à bon marché qu'on avait voulu l'assurer, comparativement au prix que la Roumanie paye pour la construction des chemins de fer qu'elle avait concédés à Strousberg et dont la possession est passée aujourd'hui aux représentants des détenteurs d'obligations. Il est certain que la Serbie trouvait un grand avantage, si la concession Hirsch était suivie d'effet, à ne pas avoir à garantir les intérêts du capital de construction employé par Hirsch et que celui-ci se serait procuré au moyen d'actions pour lesquelles l'État serbe ne prenait aucune responsabilité. Mais enfin, si le cas, fort probable, comme on l'a vu, où Hirsch n'aurait pas tenu ses engagements, était arrivé, s'il avait cessé la construction, ou bien que, la ligne

ne se rentant pas aux 20.645 francs par kilomètre que la concession lui assurait comme bénéfice, Hirsch avait abandonné l'exploitation du chemin de fer, dans tous ces cas possibles que serait-il arrivé et dans quelle situation le Gouvernement serbe se serait-il trouvé? Le projet de concession prévoyant, il est vrai, que, dans le cas où Hirsch n'aurait pas tenu ses engagements, le Gouvernement serbe deviendrait propriétaire de la ligne sans avoir à payer aucune indemnité au concessionnaire; mais le Gouvernement aurait-il pu agir de même à l'égard des détenteurs étrangers d'obligations qui auraient prêté leur argent à Hirsch pour construire le chemin de fer? Et le Gouvernement serbe aurait-il pu se rendre propriétaire d'un chemin de fer construit en majeure partie avec des capitaux étrangers, dans lequel le Gouvernement serbe, pour les 200 kilomètres de longueur approximative, n'aurait mis qu'un capital de 18 millions, tandis que le capital étranger était représenté par la somme de plus de 33 millions? La chose n'aurait-elle pas eu le caractère d'une véritable spoliation, si le Gouvernement serbe aurait refusé toute indemnité aux capitalistes étrangers qui auraient placé leur argent dans cette voie ferrée, ou s'il aurait refusé de prendre à sa charge les intérêts de ce capital, tout en se rendant propriétaire du chemin de fer? La chose paraît fort peu admissible en droit, et les capitalistes étrangers, ainsi frustrés, n'auraient pas manqué d'invoquer la protection des Gouvernements dont ils auraient été les sujets. Donc la Serbie se serait trouvée dans une situation exactement analogue à celle dans laquelle a été placée la Roumanie par suite des difficultés qu'elle a avec Strousberg. Ou bien la Serbie aurait eu à dédommager les actionnaires étrangers du capital employé par eux, et alors elle aurait eu à payer pour le prix de construction une somme pas très éloignée de celle que paye la Roumanie à nombre égal de kilomètres, ou bien elle aurait été obligée de prendre à sa charge les intérêts, et alors le chiffre de ces intérêts, calculé par kilomètre, aurait été même un peu plus élevé que celui que nous payons dans la même proportion de longueur de ligne.

En effet, si on faisait un tableau comparatif du payement résultant des deux concessions: serbe (Hirsch) et roumaine (Strousberg), on aurait les résultats suivants. Le capital total de construction de la ligne serbe, de 200 kilomètres, monte à 51.800.000 francs (93.000 fr. donnés par le Gouvernement  $\times$  200 kilomètres, égal 18.600.000; 166.000 francs donnés par Hirsch  $\times$  200 kilomètres, égal 33.200.000 francs; total 51.800.000 francs). Le capital de construction de la ligne roumaine Strousberg pour 200 kilomètres, à 270.000 francs, monte à 54.000.000. Les intérêts annuels pour la ligne serbe représentent par kilomètre la somme de 16.370 francs (5.580 frs. intérêt de 6% au fond de 93.000 francs par kilomètre donné par le Gouvernement serbe et 10.790 francs intérêt de 6 et  $\frac{1}{2}$ % d'amortissement au fond de 166.000 francs par kilomètre donné par Hirsch, total 16.370 francs). Les intérêts annuels pour la ligne roumaine, calculés à  $7\frac{1}{2}$ % sur le prix kilométrique de 270.000 francs, représentent la somme de 20.250 frs. Différence entre les intérêts serbes et les intérêts roumains, 3.880 francs par kilomètre payés en plus par la Roumanie. On voit donc de la rapide comparaison qui précède que les intérêts annuels du chemin de fer roumain concessionné à Strousberg ne sont pas de beaucoup plus élevés que ceux que devait payer la Serbie d'après la concession Hirsch, prétendue si favorable. On peut se convaincre aussi que le prix kilométrique nominal du chemin de fer roumain est même moindre que celui du chemin de fer serbe, d'après la concession Hirsch projetée. Le prix kilométrique roumain est de 250.000 frs., car le reste de 20.000 frs. représente les intérêts, tandis que le prix kilométrique serbe est de 259.000 frs. (93.000 frs. donnés par le Gouvernement + 166.000 frs. donnés par Hirsch = 259.000 frs.). Donc différence de 9.000 frs. en moins pour le prix kilométrique roumain. Et qu'on ne pense pas que cette différence en plus du kilomètre serbe est motivée par de grandes difficultés de terrain que la ligne serbe aurait à vaincre par des travaux d'art considérables qui seraient à exécuter. D'après les affirmations d'hommes compétents et qui ont connaissance du cahier des charges,

la ligne serbe offrirait un tracé facile à exécuter, ne rencontrant aucun obstacle important; en suivant la vallée large et commode de la Morava, cette vallée ne présente nulle part de grandes pentes. En fait de travaux d'art, il n'y aurait eu en tout à construire qu'un tunnel et un seul pont de quelque importance, sur la Morava, rivière de la dimension de notre Argeş à peu près. La construction du pont sur le Danube entre Belgrade et Semlin n'entrant pas dans les conditions imposées au concessionnaire, le Gouvernement serbe aurait statué plus tard sur les frais de construction de ce pont, après entente préalable avec le Gouvernement austro-hongrois, qui devait prendre à sa charge la moitié des dépenses.

L'intention de l'auteur de ce Mémoire, en relevant le peu d'avantages qu'offrait la concession serbe sur la concession roumaine Strousberg, n'a été ni de justifier les conditions onéreuses, ni d'excuser les fautes qui ont pu être commises à l'occasion de cette dernière concession; mais, si ces conditions, si ces fautes et les conséquences déplorables qu'elles ont manqué avoir pour notre pays ne sauraient trouver une consolation suffisante dans la comparaison avec d'autres concessions tout aussi défavorables que la nôtre, le rédacteur du présent Mémoire a tenu au moins à constater que la Roumanie n'a pas à ajouter à ses autres déceptions dans la question de ses chemins de fer aussi celle de subir cette humiliation dans son amour propre national et de voir un État bien plus petit, et plus pauvre en ressources financières, obtenir des conditions plus avantageuses qu'elle pour la construction de son réseau de voies ferrées. Non, il n'est pas vrai, ainsi qu'on a voulu le prétendre, que, par de pareils avantages, la Serbie aurait prouvé qu'elle a plus de crédit, plus de valeur financière que la Roumanie, qu'elle s'entendrait mieux qu'elle à résoudre ses besoins économiques: la Roumanie a payé un dur apprentissage, il est vrai, mais elle a résolu aujourd'hui ce problème qui s'impose à tout pays qui veut suivre résolument le grand mouvement du progrès moderne: son réseau de chemin de fer est à la veille d'être terminé, pendant que la Serbie ne possède pas encore un kilomètre de voie ferrée

et qu'on ne peut guère dire avec assurance quand elle donnera à son tour une solution à ce problème.

L'autre face de la question du chemin de fer serbe, d'un avantage encore plus réel pour l'intérêt roumain, réside dans le retard fortuit qu'a subi la résolution de cette question, retard dont la Roumanie peut tirer un profit immense, si elle ne néglige pas de l'exploiter dans toutes les conséquences favorables qu'il offre pour elle. Il est incontestable que, si la Serbie avait pu achever avant ou simultanément avec la Roumanie la construction de son railway, le réseau serbe aurait pu faire une désastreuse concurrence au réseau roumain. Les jonctions avec l'Autriche et la Turquie étant effectuées par la Serbie, ce réseau devenait alors sûrement la ligne qui aurait attiré à son profit le transit entre l'Europe centrale, une partie de l'Allemagne et de l'Autriche, et l'Orient; la Roumanie aurait perdu ce transit, ou une grande partie de celui-ci, et son réseau, pour lequel elle supporte tant de sacrifices, serait resté isolé, borné au mouvement intérieur, et par conséquent plus assez productif pour couvrir les intérêts, ou bien, tout au plus, limité au transit avec Constantinople et l'Asie Mineure. Mais la voie des Indes et du Canal de Suez aurait suivi indubitablement la ligne serbe, comme plus courte et plus directe. On n'a, en effet, qu'à jeter les yeux sur une carte des chemins de fer de l'Europe pour voir que la ligne partant de Vienne à Pest, Semlin, Belgrade, Salonique offrirait un trajet bien plus direct que celui par la Roumanie, que cette ligne, avec celle d'Italie, qui aboutit à Brindisi et Otrante, sont les deux lignes qui se seraient partagées le transit de l'Europe centrale, ces deux lignes parallèles étant les plus courtes et suffisamment éloignées l'une de l'autre pour ne pas se faire concurrence, et qu'une troisième ligne par la Roumanie aurait été évitée par le transit international comme plus longue et comme étant trop rapprochée de la ligne Belgrade-Salonique pour pouvoir lutter efficacement avec celle-ci.

Volà donc ce que la Roumanie a gagné du retard de la construction de la ligne serbe, et cet avantage aura toute sa

portée lorsque notre pays aura mis une adroite diligence à se l'assurer pour toujours. Pour cela la Roumanie doit ne pas perdre de temps, mettre le plus tôt possible son réseau en liaison active avec les réseaux autrichiens, russes et turcs, et, la voie du grand transit étant ouverte par notre pays, l'habitude étant prise de suivre les débouchés qui s'offriraient de ce côté, la création d'une autre voie parallèle et rapprochée, comme celle de Semlin-Belgrade-Salonique, ne serait plus nécessaire, elle paraîtrait même superflue, et la communication entre l'Orient et l'Occident resterait alors définitivement par la Roumanie.

Maintenant, avant de clore ce Mémoire, il reste encore à résumer la situation extérieure de la Serbie pendant l'année 1872 et à dire quelques mots de ses relations avec les Puissances garantes.

Les relations de la Serbie avec la Porte pendant l'année 1872 ont été assez caractérisées par les différends qui ont surgi entre les deux Gouvernements à propos de l'affaire de Zwornic et de la question de la jonction du chemins de fer, différends dans lesquels la Serbie n'a guère eu à se louer de dispositions favorables de la Sublime Porte. Cette situation menaçait même de prendre un caractère plus aigu à l'époque du Vizirat de Midhat, mais, si la chute de ce Vizir a écarté l'explosion d'incidents fâcheux, les choses en sont restées néanmoins dans un état de mécontentement et de défiance des deux côtés. Cette Agence a communiqué en temps opportun à S. E. Monsieur le Ministre des Affaires Étrangères la manière dont le Gouvernement serbe a répondu aux propositions de l'ex-Ministre des Affaires Étrangères de Turquie, Khalil-Pacha, relativement aux modifications qu'il proposait dans la situation internationale de la Roumanie et de la Serbie vis-à-vis de Porte<sup>1</sup>. On sait que le point de vue du

---

<sup>1</sup> Il s'agit d'une proposition, d'origine autrichienne, qui portait la création d'une Confédération ottomane sur le modèle de la Confédération germanique, la Roumanie et la Serbie ayant dans l'ensemble le rôle

Gouvernement serbe dans cette affaire n'a pas différé du nôtre.

Les relations avec l'Autriche-Hongrie n'ont pas été plus cordiales qu'avec la Porte durant l'année 1872. Le Mémoire de l'année passée, les rapports que cette Agence a successivement faits parvenir au Ministère ont exposé longuement combien ces relations de la Serbie avec la Monarchie austro-hongroise sont allées en s'altérant de plus en plus depuis le voyage de Livadia et combien cette altération n'a fait que s'accroître par divers incidents survenus dans le courant de l'année dernière, tels que l'attitude prise par la Serbie à l'occasion du voyage de l'été dernier de S. M. l'Empereur François-Joseph en Hongrie, quand le Gouvernement serbe s'est abstenu d'envoyer complimenter le monarque venu très près de la frontière serbe, et tels que les manifestations qui se sont produites en Serbie à l'occasion de la proclamation de la majorité du Prince Milan, manifestations qui avaient un caractère ouvertement hostile et provoquant envers l'Autriche-Hongrie, non moins qu'envers la Turquie. A toutes ces difficultés sont venues se joindre d'autres, relatives à des actes de juridiction consulaire exercés par le représentant d'Autriche-Hongrie à Belgrade et auxquels le Gouvernement serbe a voulu s'opposer, des conflits avec la société privilégiée autrichienne de navigation à vapeur sur le Danube, et tous ces incidents n'ont fait que refroidir encore les rapports entre les deux pays voisins. La Serbie s'abstiendra, comme on sait, de prendre part à l'Exposition Universelle de Vienne, et on doute que S. A. le Prince Milan s'y rende pour la visiter.

Le communiqué officiel du Gouvernement impérial allemand au „Staats-Anzeiger“ dans l'affaire Zvornic, a montré que la Serbie se hâterait si elle comptait sur un concours politique bien efficace de la part du Gouvernement allemand.

---

de la Bavière envers la Prusse. La Russie, l'Allemagne même s'y opposèrent; les deux États tributaires la repoussèrent comme attentatoire à leur nationalité différente. Voy. notre *Politica externă a României supl. Carol I*, I, Bucarest 1916.

Le représentant de l'Allemagne à Constantinople a eu la même attitude que celui de l'Autriche dans cette question de rectification de frontière, comme l'a appelée la diplomatie, qui reste pendante entre la Serbie et la Turquie pour les villages situés sur la Drina et occupés encore par des Musulmans. A Belgrade, le Consul Général d'Allemagne paraît être en parfaite communauté de vues avec l'Agent austro-hongrois: il s'est rangé hautement du côté de ce dernier dans la question de juridiction consulaire; il est vrai de dire qu'il y a aussi des sujets allemands parmi les négociants en faillite sur lesquels les tribunaux comme débiteurs de sujets serbes, juridiction contestée par les deux Consuls d'Autriche et d'Allemagne. Cependant le Gouvernement impérial allemand a donné dans le courant de l'année 1872 une preuve de bon vouloir au Gouvernement serbe en admettant une quinzaine d'officiers à suivre des cours d'instruction théorique et pratique auprès de l'armée prussienne.

L'Angleterre n'a paru se départir en rien de l'attitude qu'elle a observée jusqu'ici envers la Serbie. Dans la question Zvornic, le chargé d'affaires anglais à Constantinople, en l'absence de Sir Elliot, n'a guère encouragé l'Agent serbe; il lui a déclaré que le soulèvement de cette question était inopportun. M. Longworth, le représentant de la Grande-Bretagne à Belgrade, paraît personnellement mieux disposé à l'égard du Gouvernement serbe que les représentants d'Autriche et d'Allemagne, mais dans des questions de principe, comme la juridiction consulaire et autres, il se range du côté de ses collègues et exerce toujours un soin jaloux pour ce qu'il appelle: les prérogatives suzeraines de la Sublime Porte.

Les rapports avec l'Italie se maintiennent dans les bornes d'une bienveillance amicale que montre cette Puissance à l'égard de la Serbie, mais aucun indice caractéristique n'a prouvé jusqu'ici que le Gouvernement serbe pourrait se prévaloir en toute occasion d'un appui actif et efficace de la part du Gouvernement italien.

La France n'est pas éloignée du même rôle, à la dif-

férence près qu'elle paraît se désintéresser davantage pour le moment des affaires de ce pays.

Il n'y a qu'avec la Russie que les relations de la Serbie paraissent présenter un caractère de cordialité plus marqué. S. M. l'Empereur Alexandre a envoyé un de ses aides-de-camp, le prince Dolgorouky, avec une lettre autographe pour complimenter le Prince Milan lors de sa majorité. Le représentant de la Russie à Belgrade a ostensiblement l'attitude la plus affectueuse et la plus bienveillante à l'égard du Gouvernement serbe. Il faut avouer pourtant que toutes ces bonnes dispositions du Gouvernement russe n'ont pas rapporté pour le moment au Gouvernement serbe tous les avantages qu'il semble autorisé à en espérer. Dans la question Zvornic, question dans laquelle l'Agent de Russie à Belgrade encourageait beaucoup les hommes d'État serbes, le Général Ignatieff n'a pas réussi à obtenir gain de cause à la Serbie auprès de la Porte, en admettant qu'il y ait mis une réelle insistance.

De tout ce qui précède on peut voir que les relations du Gouvernement serbe pendant l'année 1872 avec les Puissances garantes, à l'exception de la Russie, n'ont rien présenté de quoi satisfaire excessivement la Serbie et que sur ce terrain aussi elle a bien des efforts à faire pour effacer les impressions déplaisantes, les préventions défavorables et pour gagner l'amitié et la confiance des Gouvernements qui peuvent exercer une action si puissante, soit qu'elle serait bienveillante ou hostile, sur le développement politique, sur les destinées et l'avenir du pays serbe.

**T. J. Vacaresco.**

---

## TABLE DES NOMS <sup>1)</sup>

**Aali-Pacha** (Grand Vizir), XIX, XXI, 34 (82), 43 (96), 44 (96), 59 (140), 60 (141), 61 (144, 145), 64 (149), 67 (154), 78 (181<sup>1</sup>), 79 (184), 80 (186, 188), 111 (268).

**Aarif-Pacha** (ministre des Affaires Etrangères de Turquie), 127 (296), 128 (296), 131 (299), 166 (351), 167 (353), 331 (699).

**Aaron** (Prince), 23 (65), 74 (169).

**Abdoul-Azi-Khan** (Sultan), XXIV, 5 (5), 23 (51, 52), 24 (56), 33 (80), 34 (81, 82), 41 (89, 90), 43 (94), 55 (131), 61 (144), 72 (165), 74 (170), 78 (180), 83 (190), 84 (195, 196), 112 (287), 115 (277), 166 (351), 172 (367).

**Abdoul-Hamid** (Sultan), XXXII, 222 (473), 223 (476), 241 (533), 256 (556), 263 (567), 265 (568), 308 (650), 317 (668), 330 (697), 351 (725).

**Abdoul-Kérim**, 213 (455), 218 (465).

**Ada-Kaleh**, 19 (38), 185 (389), 262 (565), 273 (583), 301 (640).

**Adrian** (Général, ministre de la Guerre), 21 (44).

**Agoura** (Lieutenant, aide-de-camp du Prince Alexandre I-er de Bulgarie), 350 (724).

**Agram**, 84 (193).

**Akif-Pacha**, 57 (136).

**Ak-Palanka**, 204 (434), 298 (631).

**Alaeddin-Pacha**, 352 (725).

**Albanie**, 284 (599).

**Albert** (Archiduc), XVI.

**Alecsandri (Jean)** (agent de Roumanie à Paris), 27 (63).

**Alexandre I-er** (Prince de Bulgarie), 345 (715), 346 (719), 347 (719), 348 (720), 349 (720, 721, 722), 350 (724), 352 (727), 353 (728), 354 (729).

**Alexandre II** (Tzar), XX, XXVII, XXIX, XXX, XXXII, XXXVIII. 92 (209, 210), 114 (277), 116 (281), 124 (290), 127 (296), 169 (357), 171 (362), 197 (417), 216 (463), 218 (466), 221 (470), 222 (471), 224 (482), 225 (482, 483), 228 (491), 236 (513), 238 (521), 242 (535), 252 (549, 553), 289 (611), 291 (616, 617), 293 (622), 295 (626), 297 (629), 301 (641), 304 (644), 308 (650), 311 (655), 313 (660), 317 (668), 323 (682), 325 (687), 326 (688), 330 (697), 331 (701), 335 (712), 336 (712), 337 (712), 341 (712), 342 (712), 345 (716, 717), 364, 380, 382, 383, 385, 439.

**Alexandrescu** (Nicolas et André), 110 (265).

**Alexandrovo**, 352 (726).

**Aléxinatz**, 105 (253), 182 (386), 184 (389), 190 (404), 199 (421), 219

1) Rédigée par Madame Marthe Manoliu - Gamber.

(468), 220 (470), 222 (475), 224 (480), 423, 426, 428, 429, 430.

**Ali-Bey** (Colonel), 19 (38).

**Ali-Nizami**, 30 (70).

**Ali-Pacha** (Vizir), 9 (14), 421.

**Ali-Riza**, 233 (506).

**Alimănescu** 346 (719).

**Alimpitch** (Général Ranko), 177 (377), 183 (389), 200 (423).

**Andrassy** (Comte), VII, X, XX, XXII, XXIII, XXIV, XXVI, XXX, XXXI, XXXV, XXXVI, 36 (85), 45 (103), 47 (104, 107), 48 (108, 109), 57 (137), 62 (146), 63 (147), 64 (147), 65 (150) 69 (156), 77 (178), 94 (218), 95 (223), 98 (227), 100 (233), 103 (246), 106 (256), 127 (296), 140 (310), 141 (311), 149 (326), 156 (342), 162 (349), 163 (350, 351), 172 (368), 183 (386), 185 (390), 189 (399, 402), 193 (411), 197 (417), 225 (482), 228 (491), 229 (492), 230 (494), 231 (497), 234 (507), 235 (509, 510), 237 (517, 518), 238 (521), 243 (537, 538), 244 (539), 251 (546), 259 (557, 558), 261 (564), 265 (568), 266 (568), 270 (576), 272 (579, 581, 582), 273 (583), 274 (587), 276 (587), 277 (587), 278 (588), 281 (595), 283 (598), 314 (662), 315 (664), 328 (692), 334 (710), 345 (718), 349 (723), 381, 389.

**Andrian** (C.), 110 (265).

**Andrinople**, XXXVIII, 84 (193), 323 (682).

**Andrinople** (*traité d'*), 339 (712).

**Anghelescu** (Alexandre), 290 (614).

**Antitch** (Tcholak) 144 (320), 196 (415), 204 (434).

**Antivari**, 19 (36), 20 (38), 298 (634).

**Anvers**, 70 (159).

**Appony** (Comte), 76 (177).

**Arion** (Héraclius), 300 (640), 301 (641), 302 (644), 305 (645), 307 (646, 647), 308 (649) 309 (652), 311 (653),

312 (653), 313 (653), 316 (667), 318 (671, 673).

**Aristarchi** (Chargé d'affaires de Turquie à Berlin), 112 (270).

**Asim-Pacha**, 190 (405), 223 (476).

**Atanasescu**, 24 (54).

**Auerbach**, 75 (172).

**Avercius** (moine roumain), 25 (56).

## B.

**Babina**, 204 (434).

**Babinoglava**, 177 (377), 194 (413).

**Bacău** (C.), 110 (265).

**Bade**, 222 (473).

**Bajamonte** (Podestat), 149 (326).

**Balabanof** (Ministre des Affaires Etrangères de Bulgarie), 350 (725).

**Bălăceanu** (Jean, Agent de Roumanie) (ou Balatchano), XV, 12 (20, 22), 14 (26), 16 (30), 17 (34), 21 (45), 74 (170), 75 (173), 77 (178), 82 (188), 180 (383), 250 (546), 252 (551), 258 (557, 558, 559), 261 (564), 264 (568), 265 (568), 269 (576), 272 (579, 581, 582), 276 (587), 277 (587, 588), 279 (591), 280 (593), 281 (595), 285 (604), 291 (617), 292 (622), 300 (637, 639).

**Băleanu**, XIII.

**Baligot de Beyne** (ancien secrétaire du Prince Cuza), 20 (42).

**Baloțeanu** (Jean), 95 (221).

**Ban** (Mathias), 101 (236).

**Banat**, 278 (588).

**Bancroft** (Ambassadeur des Etats-Unis à Berlin), 111 (270).

**Banffy** (Etienne), 48 (109).

**Barbolani** (Comte), 82 (188).

**Barboschi**, 252 (550).

**Bassorah**, VIII.

**Batoum**, 310 (652).

**Baziaș** 48 (108), 104 (249).

**Beaconsfield**, 331 (699).

**Beauharnais**, V, VII.

*Bechet*, XXXVII.  
*Belgradgik*, 299 (635), 314 (661), 321 (679), 324 (686), 329 (693, 695).  
**Bélimarcovitch** (Ministre de la Guerre de Serbie), 87 (198), 108 (260), 109 (264), 110 (266), 112 (271), 371.  
**Bénédictos** (moine grec), 25 (56).  
*Berlin* (Congrès de), XXXIX.  
*Berlin* (Traité de), 352 (726).  
**Berry** (Comte Arnould de), 27 (63).  
*Bessarabie*, 239 (524), 241 (531), 245 (541), 267 (572), 288 (609), 313 (658, 660), 324 (685, 686), 326 (689), 330 (696), 331 (699, 700), 332 (705), 339 (712).  
**Beust** (Comte de), VIII, IX, X, XI, XII, XIV, XV, XVI, XVII, XIX, XXI, 36 (85), 39 (88), 45 (102), 46 (104), 48 (108), 50 (114), 53 (125), 58 (139), 73 (168), 77 (178), 156 (342), 377, 378, 379.  
**Bibesco** (Prince N.), 65 (151).  
*Biélina*, 196 (415), 199 (421).  
**Bismarck**, VI, X, XVII, XIX, XXII, XXVI, XXXVI, XXIX, 43 (94), 83 (191), 96 (223), 112 (270), 138 (306), 141 (311), 149 (326), 159 (347), 227 (486), 232 (500), 243 (537), 267 (572), 345 (718), 349 (723), 352 (726), 354 (730), 393, 421.  
**Blanqui**, 419.  
*Blaza*, 199 (422).  
**Blaznavatz** (ou Blasnavatz) (colonel Milévoï Pétrovitch, Régent de Serbie, puis Président du Conseil), 4 (5), 73 (167), 94 (220), 103 (244), 109 (264), 360, 361, 362, 363, 364, 365, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 382, 387, 390, 391, 392, 393, 394, 398, 416.  
**Blaznavatz** (Madame, née Catherine Constantinovitch), 373, 403, 409.  
**Bleichröder**, 267 (572), 271 (578).

**Boerescu** (Ministre des Affaires Etrangères), 108 (263), 114 (277), 219 (466), 354 (729).  
**Boghitchévitch** (M.), 147 (322), 373.  
**Bonnières** (agent de France), 5 (5).  
*Bosnie*, 8 (9), 18 (36), 56 (134), 73 (167), 95 (222), 113 (276), 118 (284), 122 (287), 127 (296), 173 (369), 180 (384), 182 (384), 183 (389), 190 (404), 220 (468), 222 (471), 224 (481), 225 (482), 230 (494), 232 (503), 310 (652), 322 (682), 334 (710), 387.  
*Bosphore*, 120 (284), 158 (347).  
**Botmilian** (Agent de France à Belgrade), 5 (5).  
*Botoșani*, 58 (139).  
**Boulgaris** (Léonidas), 4 (3).  
*Bourgas*, 203 (434).  
**Bourrée**, XXIII, 34 (82), 59 (140), 60 (141), 68 (154).  
*Bouyukdéré*, 349 (720).  
**Bozianu** (C.), 244 (541), 246 (541).  
*Brăila*, XXI, XXXV, XXXVII, 10, (16), 12 (21), 32 (73, 76), 162 (350), 189 (401), 260 (562).  
*Brașov*, 55 (129).  
**Brătianu** (Démètre), XII, XIV, XXXII, XXXIII, 17 (33), 65 (151), 344 (715), 348 (719), 349 (722), 353 (727), 354 (729).  
**Brătianu** (J. C.), XII, XV, XXX, XXXV, XXXVIII, XXXIX, 35 (84), 36 (85, 86), 37 (86), 39 (88), 57 (137), 59 (140), 80 (188), 197 (418), 236 (513), 281 (594), 282 (597), 283 (598), 192 (620), 293 (623), 301 (640), 304 (644), 305 (644), 306 (646), 307 (648), 327 (691), 332 (705).  
**Bray** (Comte de), 195 (413).  
*Brégovo*, 214 (434).  
*Brod*, 430.  
*Brusturoasa*, 46 (103).  
*Bucarest* (traité de), 339 (712).

*Bucovine*, 278 (588).  
**Bülow**, XXXV, 111 (268), 153 (346), 266 (569), 274 (586), 271 (578), 323 (683), 343 (713).  
**Bulwer**, 4 (3).  
**Burghilea** (Grégoire J.), 10 (265).  
**Burileanu** (Michel), 95 (221).

### C.

*Calafat*, XXXIV, XXXV, XXXVI, XXXVII, 10 (16), 15 (28), 44 (96), 48 (108), 84 (193), 246 (541), 247 (541), 252 (550, 551), 265 (568), 284 (599), 309 (651).

*Călărași*, XXXVII, 291 (616), 314 (661).

**Calice** (Ambassadeur d'Italie à Constantinople), 174 (371), 225 (482), 265 (568).

**Callimachi Catargi** (Agent de Roumanie à Belgrade puis à Paris), 4 (3, 4, 5), 6 (6), 7 (7), 8 (9, 10), 9 (11, 12, 13), 56 (132), 75 (175), 195 (414), 198 (419), 202 (431), 215 (436), 210 (446), 261 (563), 216 (571), 271 (577), 272 (580), 278 (589, 590), 281 (595), 283 (598).

**Campbell** (Général), 218 (465).

**Câmpineanu** (Jean), XXXV, 243 (539), 265 (568), 290 (614), 291 (616), 301 (640).

**Campo** (Comte, vice-consul d'Italie à Belgrade), 394.

**Candiano** (officier roumain), 23 (49).

**Canini**, 38 (87).

**Cantacuzène** (Constantin), 78 (180).

**Cantacuzène** (Jean A., Agent de Roumanie à Belgrade), XII, XIV, XV, 15 (29), 16 (31, 33), 17 (36), 19 (37, 38), 20 (39), 29 (68), 33 (79), 47 (107), 53 (125), 66 (153), 70 (158), 71 (163), 72 (166), 73 (167), 73 (168),

76 (176), 79 (185), 84 (193, 195), 85 (196), 87 (197), 105 (254), 112 (271), 113 (273), 227 (469), 387.

**Cantacuzène** (Cnèze, membre de la Cour de Cassation), 347 (719).

**Cantilli** (Colonel), 274 (584).

*Caracâl*, 189 (401).

**Carada**, 42 (91).

**Carageorguévitch** (Famille, ou Cara-Georges), 31 (71), 45 (101), 87 (197), 150 (327), 211 (448), 215 (458), 361, 363, 369, 373, 377, 378, 379, 388, 399, 404, 413, 415, 418.

**Carp** (P. P.), 13 (25), 22 (49), 23 (50), 24 (53), 75 (172), 82 (189), 83 (191), 84 (192), 89 (202).

*Cars* (Fortifications de), 67 (154).

**Catargi** (Colonel), 297 (629).

**Catargi** (Costin), 400.

**Catargi** (M-me Costin), 411.

**Catargi** (Lascar, envoyé extraordinaire de Roumanie à Belgrade), XXII, 153 (333), 296 (628), 297 (630), 298 (634), 299 (635), 308 (651), 317 (670), 319 (674), 321 (679), 322 (682), 324 (686).

**Catargi** (Marie), XXV, 400.

*Cattaro* (*Golfe de*), VII, XVI, XXV, 16 (33), 17 (36), 54 (125), 144 (321), 165 (351).

*Cenava*, 274 (584).

**Cerchez** (Colonel), 110 (267).

**Cernaëff** (ou Cernaieff, voir Tchernaeff).

**Cernătescu** (Jean), 78 (183).

*Cerneți*, 10 (16).

*Cetingé* (ou *Cettingé*, ou *Cetigne*), 16 (33), 87 (197), 127 (294), 163 (350), 226 (484).

*Chabat*, 126 (293), 137 (305).

*Charkov*, 221 (470).

**Charles** (Prince de Roumanie), IV, V, VI, VII, VIII, XVII, XVIII, XIX, XXII, XXXII, XXXIII, XXXVI, XXXVIII, XXXIX, 13 (24), 14 (25), 20 (41), 22 (48), 25 (56), 26 (60),

28 (65), 34 (81), 37 (86), 38 (86), 40 (88), 41 (89), 42 (91), 45 (102), 47 (107), 50 (114, 115), 51 (117), 53 (123, 125), 54 (125), 55 (131), 56 (133), 57 (136), 59 (140), 61 (144), 62 (145, 147), 63 (147), 64 (147, 148), 65 (151), 67 (154), 68 (155), 73 (166), 75 (172, 174), 76 (176), 77 (178, 180), 79 (185), 81 (188), 82 (190), 83 (191), 84 (192, 195), 89 (203), 92 (210, 211), 97 (226), 111 (268), 112 (287), 113 (275), 115 (277), 116 (280, 281), 118 (284), 119 (284), 120 (284), 124 (289), 125 (290), 145 (321), 145 (321), 153 (331, 333), 155 (338), 164 (351), 165 (351), 167 (353), 168 (356), 177 (378), 196 (414), 197 (418), 209 (443), 215 (460), 236 (513), 244 (541), 259 (560), 260 (561), 263 (567), 271 (578), 280 (594), 232 (597), 284 (600, 601, 602), 285 (606), 288 (610), 289 (611), 290 (614), 291 (616, 618), 2 2 (619, 620, 621), 293 (622), 296 (627, 628), 297 (630), 298 (633), 299 (635), 302 (644), 303 (644), 305 (645), 307 (647), 313 (657, 661), 321 (679), 325 (688), 329 (694), 325 (688), 329 (694), 331 (702, 703), 341 (712), 345 (715), 346 (719), 347 (719), 349 (721, 722), 353 (728)

*Cheia*, 46 (103).

**Chéik-ul-Islam**, 193 (404).

**Cherson**, 287 (607).

**Chichkine** (Consul de Russie), 16 (33), 104 (252), 105 (254), 138 (306), 144 (319), 390.

*Chilia*, 287 (607).

**Chirițescu** (Préfet de Teleorman), 282 (597).

*Chișinău*, 252 (553).

**Chlumecky**, 145 (321).

*Choumadia*, 57 (134).

*Choumla*, 310 (652).

**Choupliatz**, 91 (206).

**Chouvalov**, 226 (484), 330 (698).

**Cimara**, 276 (587), 277 (587).

**Ciolocantî Voy. Antitch** (Tcholak),

*Ciupria*, 182 (386).

**Cladovo** (ou Kladovo). 11 (18), 175 (373), 186 (391), 191 (406), 213 (455).

**Clarendon** (Lord), VI.

*Cochina*, 31 (71).

**Codrescu**, 55 (129).

*Colatchine*, 96 (223).

**Colocotroni** (Aide-de-camp du Roi de Grèce), 216 (461).

**Comănescu** (Capitaine), 174 (584).

**Constantinovitich** (M-me Anka), 360, 368, 372.

**Constantinovitich**, 409.

*Corabia*, 291 (617).

*Corfou*, 144 (320).

**Corvin** (Major, baron de, aide-de-camp du Prince Alexandre I-er de Bulgarie), 350 (724).

**Costaforu** (Agent de Roumanie à Vienne), 84 (194), 92 (209), 125 (291), 163 (351), 170 (359), 183 (387), 185 (389, 390), 187 (396), 188 (399), 189 (402), 192 (411), 197 (417), 201 (429), 219 (466).

**Costaforu** (Colonel), 346 (719), 347 (719).

*Cotroceni*, 25 (57), 345 (715).

**Coutchi**, 243 (537).

*Cragouïévatz* (voir *Kragouïévatz*).

*Craïova*, 343 (714).

**Crémieux**, 55 (129).

*Crète (île de)*, IX, X, 72 (165), 234 (508).

**Cretulescu** (Nicolas), 106 (259), 110 (268), 111 (269, 270), 112 (272, 273), 113 (274).

*Crimée*, XXV, 383.

**Cristitch** (Philippe), 16 (33), 19 (36), 20 (38), 73 (167), 96 (223), 105 (255), 108 (261), 133 (300), 182 (386), 360, 372, 384.

*Croatie*, 92 (210), 119 (284), 127 (296), 149 (326).

**Cuza** (Alexandre Jean. Prince), III, IV, VI, XVII, 3 (1), 4 (3), 6 (6), 7 (7), 34 (81), 124 (290).

## D.

**Dabija** (Lieutenant-colonel), 110 (267).

*Dalmatie*, XXV, 149 (326).

**Danilo** (Prince), 18 (36), 91 (206).

*Danube*, VI, XIII, XXI, XXII, XXV, XXVIII, XXIX, XXXII, XXXVI, 33 (80), 35 (83), 44 (96), 48 (107), 48 (108), 50 (114), 51 (118), 57 (136), 67 (154), 73 (168), 76 (177), 77 (178), 135 (302), 158 (346), 165 (351), 185 (389), 185 (390), 186 (391), 189 (401), 192 (408), 193 (411), 195 (413), 203 (433), 205 (437), 257 (556), 260 (561), 562), 263 (567), 274 (584), 279 (591), 280 (593), 281 (595), 283 (598), 284 (600, 601), 285 (604), 286 (607), 289 (611), 290 (614), 291 (618), 292 (619), 296 (626), 301 (640), 313 (660), 324 (685), 330 (696), 333 (708), 334 (719), 339 (712), 340 (712), 343 (714), 344 (714).

*Dărăbani*, 272 (579), 276 (587).

*Dardanelles*, 303 (650), 330 (697).

**Darie** (P.), 110 (265).

**Daru**, 54 (128).

**Dchémil**, 96 (223).

**Debains** (Agent de France à Belgrade), 126 (292), 278 (588).

**Decazes** (Duc), 196 (414), 198 (419), 201 (427), 202 (431), 208 (440), 210 (446), 261 (563), 266 (571), 278 (589), 279 (590), 281 (596).

**Degré** (Agent de Roumanie à Berlin), 239 (524), 251 (548), 266 (569), 572), 271 (578), 274 (586).

*Déligrade*, 220 (470), 227 (487).

**Derby** (Lord), 156 (342), 331 (699).

**Dimitrescu** (officier de marine roumain), 21 (44).

*Dobra* (gisements de houille de), 417.

**Dobrescu** (Démètre), 78 (183).

*Dobrogea* (ou *Dobroudgea*), 273 (584), 280 (591), 281 (595), 286 (607), 288 (609), 311 (655), 313 (660), 334 (710).

**Dolgorouki** (Prince, aide de camp du Tzar Alexandre II), 95 (222), 439.

*Dolj*, 52 (119).

*Domnești*, 26 (60).

**Dondoucov**, 346 (719), 347 (719).

**Dorin** (D.), 110 (265).

**Dosco** (Consul général de Grèce), 363, 394.

**Douchane** (Tzar), 19 (36), 118 (284), 181 (384).

**Doudoulaïtch**, 177 (377).

**Drenteln** (général), 300 (638).

*Drina (la)*, 93 (214), 177 (377), 180 (384), 196 (415), 213 (455).

**Drouyn de Lhuys**, 13 (22).

**Dunca** (colonel) 21 (43).

**Dunca** (Titus), 70 (160).

**Dunin**, 38 (87).

**Dupont** (capitaine), 12 (20).

## E.

**Earl** (Ralph, représentant du baron Hirsch), 422.

*Eaux-Bonnes*, 104 (251).

*Ecatérinoslav*, 287 (607).

**Eder** (Consul à Bucarest), XIII, XV.

**Elizabeth** (Princesse de Roumanie), 62 (145), 103 (247), 122 (287), 124 (289), 145 (321), 146 (321), 155 (338), 333 (706), 346 (719), 348 (719).

**Elliot** (Sir), 60 (140, 141), 81 (188), 98 (228), 157 (343), 158 (345), 167 (353), 218 (465), 223 (477), 224 (481), 229 (493), 438.

*Ems*, 169 (357).

**Engelhardt** (Agent de France), 394.

*Enns*, 68 (156).

**Epureanu** (Manolachi Costachi, ancien Président du Conseil de Roumanie) 212 (452), 245 (541).

*Eötvös*, 57 (137).

*Épire*, 4 (3), 234 (508), 295 (625).

*Erzérourm*, 310 (652).

**Esarcu** (C. C., Agent de Roumanie à Rome), 158 (347), 162 (350), 167 (354), 170 (360), 172 (368).

**Eugénie** (Impératrice), 50 (113, 115), 52 (120).

*Eyonb*, 213 (455).

## F.

**Fabre** (Jules), 78 (183).

**Fadéev**, 186 (391).

*Făgăraş*, 276 (587).

**Falcoianu** (Commandant), 264 (584).

**Fenerly** (Paul), 57 (135).

**Ferdinand** (ex - Empereur), 151 (329).

**Filipescu**, 21 (43), 110 (267), 113 (275), 114 (277), 116 (279, 280, 281), 117 (282), 121 (285), 124 (290), 127 (295), 135 (303).

**Filitis** (Major), 95 (221).

*Fiume*, 91 (206).

**Fleva**, 260 (562).

*Florentin*, 195 (413).

**Florescu** (Général), 125 (291), 170 (359).

**Florescu** (Agent de Roumanie à Vienne), 211 (449, 451), 214 (456), 226 (485), 227 (486, 488), 228 (489, 490, 491, 492), 230 (494), 231 (496, 498, 499), 232 (500), 233 (505), 235 (510), 236 (512, 514), 237 (517), 238 (520, 522), 239 (525, 527), 240 (528, 529, 531), 241 (532, 533, 534), 242 (537), 243 (538).

*Floreşti*, 279 (591).

**Fouad-Pacha**, X, 21 (45), 23 (52), 24 (55), 31 (73).

**François-Joseph** (Empereur), V, VI, VII, VIII, XIX, XXV, 47 (106, 108), 50 (114), 52 (120), 53 (123, 125), 93 (215), 109 (264), 123 (288), 127 (296), 142 (314), 144 (321), 145 (321), 146 (321), 164 (351), 188 (399), 193 (411), 222 (471), 277 (587), 437. *Franzensbad*, 124 (289).

## G.

**Gablentz**, 30 (70).

*Galatz*, XXXV, 23 (50), 24 (56), 31 (73), 32 (76), 55 (129), 60 (142), 62 (145), 92 (209), 206 (437).

**Garachanine** (Élie), 4 (3), 5 (5), 6 (6), 7 (7), 17 (33), 20 (41), 73 (167), 93 (213), 103 (245), 360, 361, 362, 375, 416.

**Garachanine** (Miloutine), 138 (307).

*Gardiki*, 294 (625).

**Garibaldi** (et Garibaldiens), 218 (465), 82 (188).

*Gastein*, 89 (202).

*Gatzko*, 201 (426), 204 (434).

*Gavril G.* 110 (265).

**Gavrilovitch**, 71 (161), 362, 370.

*Gênes*, 222 (473).

**Georges** (Roi de Grèce), 4 (4).

**Ghermani** (Démètre, député), 125 (292), 126 (292).

**Ghermani** (Ephrem), 175 (376), 177 (378).

**Ghica** (Démètre, ancien Président du Conseil), XVI, 53 (123), 213 (455), 245 (541), 261 (562), 316 (666).

**Ghica** (Emile J. Agent de Roumanie à Pétersbourg), 169 (357), 171 (362, 363, 365), 173 (369), 196 (416), 201 (428), 285 (603).

**Ghica** (Georges, vice-Agent de Roumanie à Constantinople), 78 (181),

- Ghica** (Jean, ancien Président du Conseil), 75 (174), 79 (186), 229 (493), 246 (541), 312 (655).
- Ghica** (Général Jean Gr.), XXXIII, XXXV, 97 (225), 99 (230), 100 (234), 171 (365), 174 (370, 371, 372), 187 (392), 189 (401), 190 (404), 192 (409), 198 (420), 201 (429), 203 (433), 204 (435), 208 (339, 440), 209 (443, 444), 211 (450), 212 (453, 454), 215 (460), 216 (461, 462, 463), 218 (466), 222 (473), 223 (477, 479), 224 (481), 230 (495), 231 (497), 232 (503), 234 (508), 235 (509, 511), 246 (541), 248 (522), 249 (544), 252 (549, 552), 253 (554), 286 (606), 289 (610), 291 (618), 302 (643), 305 (645), 307 (646, 647), 311 (653, 655), 312 (657), 313 (658, 660), 314 (663), 315 (665), 316 (666), 318 (672), 320 (678), 321 (681), 329 (696), 324 (684), 325 (687, 688), 326 (689), 331 (699), 349 (721).
- Gibraltar*, 85 (196).
- Giers**, XXVII, 173 (369), 204 (435), 216 (463), 252 (549), 315 (665), 316 (666), 327 (689).
- Giuglea** (M.), 110 (265).
- Giurgiu*, XXXVII, 31 (73), 32 (73), 92 (209), 106 (256), 280 (592), 284 (599), 291 (616), 345 (715), 347 (719).
- Goldsmith** (Chargé d'affaires de la Maison Rothschild à Paris), 277 (587).
- Golescu** (A. G. ancien ministre), 247 (541).
- Golescu** (Étienne), XII, 17 (34).
- Golescu** (Général Nicolas), XII.
- Golescu** (Agent de Roumanie à Constantinople), 21 (45), 22 (47), 23 (51, 52), 24 (54, 55, 56), 26 (62), 28 (65), 29 (70).
- Gontaut-Biron** (Ambassadeur de France à Berlin), 112 (272).
- Goritza*, 298 (634).
- Gortchacov** (Prince), XVI, XVII, XVIII, XX, XXI, XVII, XXX, XXXI, XXXII, XXXVIII, 29 (68), 75 (173), 116 (281), 136 (305), 140 (310), 219 (467), 220 (468), 225 (483), 248 (542), 251 (546), 259 (557), 281 (594), 282 (597), 285 (603), 300 (639), 303 (644), 306 (646), 316 (666), 327 (689), 354 (730), 378.
- Grădișteanu** (Pierre), 285 (605).
- Gramada*, 199 (421).
- Grammont** (Ambassadeur de France), 58 (139), 64 (147), 65 (151).
- Grandville** (Lord, Ambassadeur d'Angleterre à Constantinople), 69 (157), 74 (171), 100 (236).
- Gratchanitzza* (Couvent de), 33 (79).
- Gravosa*, 231 (497).
- Green**, 60 (141).
- Grévèna*, 25 (56), 294 (625).
- Grkovitch** (Paul), 143 (316).
- Grouitch** (Ephrem), 132 (300), 134 (302), 138 (307), 139 (307), 141 (313), 143 (316), 144 (320), 154 (335), 376.
- Gruia*, 7 (8), 179 (381), 260 (561).
- Guernany**, Voy Ghermani.
- Guillaume I-er** (Empereur), VI, XVI, 88 (198), 104 (251), 107 (260), 113 (274), 127 (296), 271 (578), 225 (482), 392.
- Gura-Văii*, 48 (108), 50 (114).

## H.

- Habsbourg** (Famille de), IV.
- Hadchi-Dimitri**, XIII.
- Halil-Bey** (Grand Moustéchar des Affaires Étrangères), 60 (141), 62 (145).
- Halil-Chérif-Pacha**, 99 (231).
- Handchéri-Ghica** (Princesse Mărioara), 78 (183).
- Hârleşti*, 31 (71).
- Hârşova*, 274 (584).
- Haymerlé** (Ambassadeur d'Autriche), 288 (609).

**Herkt** (Général), 14 (27).  
**Hermannstadt**, 276 (587).  
**Helvy**, 274 (584)  
**Herzégovine**, 18 (36), 56 (154), 73 (167), 95 (222), 113 (276), 122 (287), 191 (329), 173 (369), 182 (384), 220 (468), 222 (471), 224 (481), 225 (482), 232 (503), 310 (652), 322 (682), 334 (710), 387.  
**Hirsch** (Baron, concessionnaire des chemins de fer de Serbie), 84 (193), 384, 389, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 431, 432, 433,  
**Hochefer**, 324 (685).  
**Hoffmann** (de), 212 (451).  
**Hogguer** (Baron d', secrétaire du Prince Alexandre I-er de Bulgarie), 350 (724).  
**Hohenlohe-Schillingsfürst** (Prince de), XXXIX.  
**Hohenwart**, XIX.  
**Hohenzollern** (Famille de), 79 (185).  
**Horváth**, 57 (137).  
**Horvatovitch** (Colonel), 210 (447).  
**Houssein-Avni**, 176 (377).  
**Hristachi** (Jean), 110 (265).  
**Huet** (Gouverneur du Prince Milan), 403, 404.  
**Hunyady** (Princesse Iulie), 30 (71), 360, 400, 401.  
**Hurmuzaki** (Doxaki), 53 (124).

## I.

**Iagodina** (mines de plomb de), 417.  
**Ialomitza**, 237 (515), 257 (556), 259 (559).  
**Ianina** (île de), 294 (625), 298 (634),  
**Iankova-Klissoura**, 423, 426, 428.  
**Ibar** (l') 196 (415), 199 (422), 204 (434).  
**Ignatiev**, IX, XVII, XVIII, XXX, 55 (131), 75 (173), 67 (154), 77 (178), 80 (180), 81 (188), 94 (216), 97 (227),

98 (227, 229), 149 (325), 167 (353), 173 (369), 229 (493), 234 (508), 237 (518), 239 (524), 240 (528, 529, 530), 241 (532), 286 (606), 303 (644), 304 (644), 311 (653), 312 (655), 313 (657), 316 (667), 318 (673), 321 (681), 324 (685), 327 (690, 691), 328 (692), 332 (703, 704), 381, 439.

**Indes**, 85 (196).

**Ioan** (Georges), 110 (265).

**Ioanovitch** (B. Ministre des Finances de Serbie), 154 (335).

**Iouescu** (Radu), 15 (29), 22 (48), 56 (134), 57 (137), 72 (166).

**Ionescu** (Nicolas, ministre des Affaires Etrangères), XXIX, 207 (437), 215 (459), 216 (461), 238 (522), 239 (524).

**Iovanovitch** (Panta), 102 (243), 106 (256), 372.

**Isaccea**, 274 (584).

**Isaktchah**, XXI.

**Islaz**, 284 (602).

**Ismail**, 9 (14), 207 (437).

**Ismâil-Pacha**, 15 (28).

**Ivanovitch** (Vladimir, Ministre des Finances de Serbie), 171 (364).

**Izvorano** (Préfet de Mehedinți), 200 (424), 202 (432).

## J.

**Jacobson** (Consul de Russie en Bulgarie), 347 (719).

**Jarbitza**, 204 (434).

**Jassy**, V, VI, 13 (24), 23 (50), 49 (110), 51 (118).

**Javor**, 196 (415).

**Jean a Diaconului**, 11<sup>n</sup> (265).

**Jellacich**, 91 (206).

**Jiu** (le), 257 (556).

**Jivko**, XIII.

**Joannini** (Comte, Consul d'Italie à Belgrade), 71 (163), 394.

**John** (St.), 157 (343).

**Jomini**, 135 (303).

**Julie** (Princesse, voir Hunyady).

### K.

**Kaliévitch**, 132 (300), 133 (300), 139 (307), 154 (335).

**Kallay de Nagy-Kalló** (Chambellan, Consul général d'Autriche-Hongrie à Belgrade), 53 (125), 105 (254), 106 (256), 136 (304), 381, 386, 387, 389, 390.

**Kanitz**, 294 (625).

**Karaguéorguévitch**, Voy. Caraguéorguévitch.

**Karathéodory-Pacha**, XXX.

**Karabelof** (Rédacteur du journal bulgare „Svoboda“ de Bucarest), XXVII. 102 (241).

**Károlyi**, 112 (270).

**Kars**, 310 (652).

**Kauffmann** (Général), 219 (467).

**Kaulopoulo** (Drogman), 24 (56).

**Kaysersling**, Voy. Keyserling.

**Kazan**, 221 (470).

**Kazanlik**, 302 (644), 312 (656), 319 (674).

**Kechko** (Pulchérie, née Stourdza), 153 (333).

**Kechko** (Prince), 153 (333).

**Kendell** (Von, Ambassadeur d'Allemagne à Constantinople), 96 (223).

**Keyserling**, 24 (54), 29 (67), 66 (152), 77 (179), 81 (188).

**Khalil-Pacha** (Ancien Ministre des Affaires Etrangères de Turquie), 101 (257), 436.

**Kiamil-Bey**, 52 (120, 121), 121 (285), 113 (275), 144 (277).

**Kilia**, 229 (493), 313 (660).

**Kladovo**, Voy. Cladovo.

**Klek**, 199 (423), 201 (429), 211 (449).

**Kogălniceanu** (Michel), III, XV, XVII, XXVII. XXVIII, XXX, XXXV,

XXXVIII, XXXIX, 45 (102, 103), 46 (104), 47 (105), 48 (108), 49 (110), 50 (113), 50 (114), 51 (116, 117), 52 (121), 53 (123), 54 (126), 57 (137), 172 (368), 174 (370, 372), 179 (381, 382), 185 (389), 187 (393, 396), 189 (401), 195 (414), 197 (418), 198 (419, 420, 421), 201 (427), 203 (433), 207 (437), 212 (452), 245 (541), 246 (541), 248 (543), 258 (557), 259 (558, 559), 260 (562), 261 (562), 263 (567), 265 (568), 272 (579, 580, 581), 278 (589), 279 (591), 280 (593), 280 (594), 282 (597), 284 (600, 601, 602), 285 (605, 606), 288 (608, 610), 289 (611, 612), 290 (614), 291 (616), 292 (620, 621), 292 (622), 293 (623), 296 (627, 628), 297 (630), 300 (639), 302 (642, 643), 305 (645), 306 (646), 307 (647), 308 (649, 651), 311 (653), 312 (656), 313 (658), 316 (667), 318 (671, 672, 673), 319 (675), 320 (677, 678), 321 (679), 325 (688), 326 (689), 327 (690, 691), 328 (692), 329 (693), 329 (695), 331 (700), 332 (705), 334 (712), 343 (714).

**Koos** (Prêtre), 46 (103).

**Königgrätz**, 127 (296).

**Koritza**, 294 (625).

**Kosovo**, 199 (422), 296 (626).

**Koumanovo**, 321 (680).

**Kourchoumtia**, 298 (634).

**Koutchaïne** (mines de zinc), 417.

**Kniazévatz**, 216 (461).

**Knizévitch** (Ouroch), 133 (300).

**Kragouïévatz** (ou Cragouïévatz), XIII, 14 (27), 45 (101), 73 (166), 92 (210), 108 (262), 148 (324), 151 (329), 210 (447).

**Kraïna**, 194 (413).

**Kretzulescu** (Emmanuel, agent de Roumanie à Berlin), 17 (35), 24 (53), 25 (57), 26 (60), 27 (63).

**Krouchévatz**, 199 (422), 227 (487).

**Krüdner** (Baron, lieutenant-général), 282 (597), 290 (614).

**Kupruli**, 34 (82).  
*Kustendché*, 233 (506).  
*Kustendjé*, 313 (660).

## L.

**Lahovary** (Major), 125 (291).  
**Langiewicz**, XI V.  
**Latour** (de, ministre de France à Vienne), 68 (155).  
**Lavalette**, 39 (88).  
**Leake**, 294 (625).  
**Léchianine** (Général), 8 (10), 102 (243), 183 (389), 194 (413), 196 (415), 200 (423), 201 (429), 323 (682).  
**Le Flô** (Ambassadeur de France à Petersbourg), 114 (277), 115 (277), 135 (303).  
**Lévy** (Armand), 280 (592).  
**Linz**, 14 (27).  
*Livadia*, XXX, XXXII, XXXVIII, 24 (55), 47 (107), 225 (483), 226 (484), 236 (513), 349 (721), 376, 380, 382, 384, 385, 390.  
**Loftus** (Lord, Ambassadeur d'Angleterre à St.-Pétersbourg), VI, 115 (277), 228 (491), 300 (639).  
*Lom-Palanka*, 43 (95), 301 (640).  
**Longworth** (J. A., Agent d'Angleterre à Belgrade), 6 (6), 71 (161), 73 (167), 388, 422, 438.  
**Lonyay** (Président du Conseil des ministres de Hongrie), 381.  
**Lüdfold** (Comte), 98 (227).  
**Lupu** (Général), 155 (338).  
**Lyons** (Lord), 278 (590), 319 (676).

## M.

**Macedonski** (Général), 39 (88).  
*Măcin*, 274 (584).  
**Mac-Mahon**, 107 (260), 109 (264), 215 (458).  
**Madarass**, 48 (109).

**Magazinovitch** (Costa, Agent de Serbie à Bucarest), 7 (8), 29 (69), 191 (406), 104 (250), 117 (283), 177 (377), 376, 411, 417.

**Magheru** (Capitaine, attaché militaire de Roumanie à Berlin), 10 (16), 175 (374), 214 (457).

*Măgurele*, voir *Turnu-Măgurele*.

**Maiorescu** (T. L., Agent de Roumanie à Berlin), 177 (379), 189 (400), 192 (408), 197 (418), 215 (457).

*Măidan-Pek* (mines de cuivre de), 417.

*Mali-Zvornik*, 9 (11), 16 (33), 25 (58), 94 (216), 99 (231), 104 (252), 105 (253), 113 (276), 118 (284), 129 (298), 192 (410), 199 (422), 204 (434), 215 (455), 420, 436, 438, 439.

**Malvano**, 380 (592).

**Mănescu** (Agent de Roumanie à Belgrade), 12 (19).

*Mangalia*, 334 (710).

**Manolaki Kostaki** (voir Epu-reanu).

**Manteuffel**, 225 (482).

**Manu** (Général), 282 (597), 284 (600), 285 (606), 289 (611), 290 (614).

*Mărășești*, 400.

**Marcovitch**, 131 (300).

**Marie** (Princesse de Roumanie), 116 (280).

**Marie Alexandrowna** (Tzarine), 171 (362), 195 (413), 308 (650), 309 (651).

**Marie** (Grande duchesse de Russie), 114 (277).

**Marincovitch**, 108 (261).

**Marinescu** (Démètre), 110 (265).

**Marinovitch**, IX, 96 (223), 103 (245), 104 (251), 108 (261), 117 (283), 118 (284), 122 (286, 287), 133 (300), 136 (305), 137 (305), 139 (307), 142 (313), 143 (316), 148 (324), 150 (327), 153 (334), 166 (352), 376, 416.

**Marinovitch** (M-elle), 125 (292).

- Maritch**, 139 (207).
- Mussaloff** (Capitaine, aide-de-camp du Prince Alexandre I-er de Bulgarie), (724).
- Matitch** (Ministre des Affaires Etrangères de Serbie), 89 (209), 372.
- Maurogèni**, 69 (157).
- Médoum**, 227 (487).
- Megidie**, 233 (506).
- Mehedinți**, 42 (91).
- Mehemed Kibrisli**, 61 (144).
- Melegari**, XXXV, 170 (360), 172 (368), 269 (575), 280 (592), 283 (599), 290 (613), 293 (624, 625).
- Mellinet**, 38 (87).
- Menabrea** (Général), XII.
- Menges** (Secrétaire du Prince Alexandre I-er de Bulgarie), 350 (724).
- Metternich**, XXVI.
- Metzovo**, 294 (625).
- Micha** (major), 150 (327).
- Michaïlovitch** (Stetcha, président du Conseil de Serbie), 154 (335), 171 (364).
- Michel** (Prince Caraguéorguévitch), VIII, X, 9 (11), 11 (18), 12 (19), 15 (27), 16 (33), 29 (69), 30 (71), 73 (167), 90 (203), 91 (206), 96 (223), 119 (284), 130 (298), 139 (307), 147 (322), 148 (324), 209 (441), 359, 360, 361, 362, 363, 368, 372, 373, 375, 376, 377, 399, 400, 401, 402, 407, 409, 418, 419, 422,
- Midhat-Pacha**, XXVII, XXXII, 94 (220), 214 (456), 237 (518), 436.
- Mijatovitch**, 76 (177), 106 (256), 133 (300).
- Milan** (Prince Obrénovitch IV), X, XI, XXIV, 54 (125), 70 (158), 89 (203), 90 (203), 92 (209, 210), 96 (223), 97 (226), 100 (236), 101 (239), 104 (252), 105 (254, 255), 106 (256), 107 (260), 108 (260, 262), 113 (276), 114 (277), 115 (278), 117 (283), 118 (284), 119 (284), 120 (284), 121 (286), 122 (287), 123 (288), 126 (292), 130 (298), 132 (300), 133 (300), 135 (302), 136 (304, 305), 137 (305), 138 (305), 139 (307), 140 (310), 142 (313), 143 (316, 318), 148 (323, 324), 150 (327), 151 (328, 329), 152 (330, 331), 153 (333), 154 (337), 155 (338), 175 (376, 377), 178 (379, 380), 180 (384), 182 (386), 184 (389), 186 (391), 187 (395), 188 (398), 190 (403, 404), 191 (406), 199 (421), 200 (425), 204 (434), 209 (442), 211 (448), 214 (455, 456), 216 (461), 217 (465), 219 (468), 220 (469), 224 (479, 480), 226 (484), 294 (626), 297 (630, 631), 298 (632, 633), 299 (635, 636), 309 (651), 317 (670), 319 (674), 321 (679), 322 (682), 358, 362, 365, 368, 369, 373, 375, 376, 380, 383, 384, 385, 390, 398, 400, 401, 402, 403, 404, 406, 407, 409, 410, 411, 413, 416, 418, 420, 437.
- Milichévitch** (délégué à l'exposition slave de Belgrade), 19 (36).
- Milioutine** (Colonel), 177 (377).
- Miloch** (Prince Obrénovitch), XI, 96 (223), 130 (298), 132 (300), 139 (307), 148 (324), 181 (384), 359, 368, 399, 406, 410, 415, 418, 419.
- Miloicovitch** (Radivoï, ministre de l'Intérieur et de la Justice de Serbie), 94 (220), 141 (313), 154 (335), 171 (364), 372.
- Milovanovitch**, 139 (307).
- Mitilieu**, 289 (612).
- Mitrovitz**, 201 (426).
- Mocioni** (de), 53 (124).
- Moguiriditsch** (évêque grégorien), 44 (98).
- Moldavie**, 313 (660), 657 (312).
- Monastir**, 8 (9), 21 (45), 24 (54, 55), 112 (287), 137 (305).
- Monténégro**, 241 (533, 534), 242 (536), 243 (537), 249 (549), 294 (625), 296 (626), 322 (682), 332 (704), 334 (710), 338 (712), 352 (725).

*Moratcha*, 243 (537).  
*Morava (la)*, 184 (389), 200 (425), 203 (434), 215 (458), 218 (465), 222 (474).  
*Morris*, 62 (145).  
*Moschopolis*, 294 (625).  
*Mostar*, 200 (423).  
*Mouktar-Pacha*, 175 (375), 204 (434), 227 (487), 231 (497).  
*Mourad V* (Sultan), XXVIII, XXXI, 172 (367), 173 (369), 175 (374), 179 (382), 222 (473).  
*Mourouzi* (de Pechea), 70 (161).  
*Mousourous-Pacha*, 69 (157).  
*Moustafa-Fazil*, 61 (144), 62 (145), 67 (154).  
*Mumboriana*, 294 (625).  
*Munir-Effendi* (Premier drago-  
man du Divan), 348 (720).  
*Murat* (Famille), VI, VII.  
*Murgescu* (Officier de marine),  
21 (44).

## N.

*Namik-Pacha*, 303 (644), 319 (674).  
*Napoléon III*, V, VI, VII, IX, XVI,  
36 (86), 38 (86), 40 (88), 68 (155),  
69 (156), 71 (162).  
*Nathalie* (Kechko Princesse, épou-  
se du Prince Milan), 153 (333), 155  
(338), 188 (398), 193 (413), 209 (442).  
*Négotine*, 213 (455).  
*Nélidov* XXX, 302 (642), 303 (644),  
304 (644), 305 (644), 307 (648), 310  
(652).  
*Nepokoïtschiski* (Général), 289  
(611), 304 (644), 328 (693, 695).  
*Névésinié*, 201 (426), 204 (434).  
*Nevrocop*, 203 (434).  
*Nich*, 134 (302), 156 (341), 177  
(377), 192 (409), 194 (413), 203 (434).  
213 (455), 218 (465), 223 (475), 298  
(634), 309 (651), 322 (682).  
*Nicobey* (Dr. A.), 32 (74).  
*Nicolaïdi* (Capitaine), 20 (38).

*Nicolas I-er* (Tzar), XX.

*Nicolas* (Prince de Monténégro,  
ou Nikita), X, XXV, 73 (167), 104  
(252), 117 (282), 127 (295), 140 (309),  
142 (313), 145 (321), 146 (321), 148  
(324), 182 (384, 386), 184 (389), 191  
(406), 192 (409), 195 (413), 199 (423),  
204 (434), 219 (468), 222 (472), 226  
(484), 227 (487), 243 (539), 332 (704),  
383.

*Nicolas* (Grand-Duc), XXXII,  
XXXVIII, 218 (466), 281 (594), 282,  
(597), 285 (606), 290 (614), 292 (619),  
297 (631), 298 (632), 300 (639), 302  
(642, 645), 305 (645), 306 (646, 647),  
309 (652), 310 (652), 313 (659, 665),  
317 (668), 318 (671), 321 (679), 322,  
(682), 323 (682), 325 (687), 329 (693,  
694), 331 (701, 702).

*Nicolitch* (Commandant, premier  
aide-de-camp du Prince Milan), 373.

*Nicopolis*, 28 (66), 274 (584), 281  
(594), 282 (597), 284 (602), 285 (606),  
289 (611), 291 (617), 301 (640).

*Nikchtich*, 175 (575), 243 (537).

*Nikita* (Prince, Voy. Nicolas de  
Monténégro).

*Nikolitch* (Tichomir, Ministre de  
la Guerre de Serbie), 154 (335), 168  
(355), 171 (364), 194 (413).

*Noailles* (de, Ambassadeur de  
France), 290 (615).

*Nothumb*, 175 (374).

*Novacovitch*, 103 (245), 113 (300),  
143 (316).

*Novibazar*, 196 (415), 201 (426),  
203 (434), 213 (455), 430.

*Novicov*, 164 (351).

*Nudie*, VIII.

*Nyasse* (Callinique, évêque de), 73  
(169).

## O.

*Obedenaru* (Docteur, Agent de  
Roumanie à Rome), 260 (561), 262

(565, 566), 263 (567), 266 (570), 268 (575), 273 (584), 274 (585), 280 (592), 283 (599), 286 (606), 288 (608), 289 (613), 293 (624, 625), 294 (625).

**Obolenski**, 329 (694).

**Obrénovitch** (Famille), 31 (71), 90 (203), 132 (300), 148 (324), 149 (324), 362, 368, 374, 412.

**Obrénovitch** (M-me Thomania, grand'mère du Prince Milan), 406, 409.

*Ochrida*, 294 (625).

*Odessa*, 21 (43), 177 (377).

**Offenberg** (Baron), 390.

**Oldenbourg** (duc Pierre d'), 150 (327).

**Olga** (Reine de Grèce), 106 (257), 169 (358).

**Ollivier**, 65 (151).

*Olt (l')*, 257 (556).

*Oltenița*, XXXVII, 252 (550), 260 (562), 265 (568), 343 (714).

**Omladina** (Association serbe), 132 (300), 144 (320), 360, 361, 364, 370, 375, 413.

**O Nyssis Kallinikos** (Membre du clergé grec), 73 (169).

**Orczy** (Baron), 225 (482), 228 (491), 234 (507), 243 (538), 272 (582).

**Oréhcovitch** (Capitaine), 91 (206), 94 (218).

*Oréchovo*, 301 (640), 345 (715).

**Orescu** (Al.), 95 (221, 222).

**Orlov** (Ambassadeur de Russie à Paris), 226 (484), 281 (596).

*Orșova*, XXI, 55 (129).

**Osman-Pacha**, XXXVI, 199 (421), 201 (429), 204 (434), 213 (455), 218 (465), 221 (470).

**Oubril** (Ambassadeur de Russie à Berlin), 112 (273).

**Ourousov** Voy. *Urusov*

## P.

**Palicaropolu**, (G.) 3 (1).

**Pantitsch** (Recteur de l'école supérieure de Belgrade), 404.

**Papadopoulo**, 56 (132).

**Paratchine**, 200 (425).

*Paris (traité de)*, IX, X, XIX, XX, XXXI, XXXVI, 65 (151), 68 (155), 98 (228), 124 (290), 160 (348), 161 (348), 164 (351), 170 (361), 225 (482), 230 (493), 239 (524), 240 (529), 245 (541), 247 (541), 250 (545), 252 (552), 265 (558), 267 (572), 315 (664), 341 (712), 342 (712), 378.

*Pehlivan*, XIII.

*Pélichat*, 292 (619).

**Pétronievitch** (Ancien ministre des Affaires Etrangères de Serbie), 30 (71), 117 (283), 373, 417.

**Pétrovitch** (délégué à l'exposition slave de Belgrade), 19 (36).

**Pétrovitch(B.)** (Président du Sénat monténégrin), 110 (226), 148 (324).

**Pétrovitch** (Milivoi) Voy. *Blaznavatz*, 4 (5).

**Pfuef** (de), 134 (301), 158 (346).

**Philippe** (comte de Flandres), V.

**Philippborn**, 177 (379).

*Piémont*, 87 (197), 220 (470), 262 (566).

*Piket*, 44 (96).

**Pilat**, 70 (161).

*Pinde (massif du)*, 294, 625.

**Pirotchanatz**, 133 (300), 139 (307).

**Pitzipios** (Drogman), 24 (56).

*Péra*, 34 (82).

**Plaménatz** (Voévoûe), 184 (389).

**Plener**, 48 (108).

*Plénitza*, 294 (625).

*Plevna*, XXXVIII, XXXIX, 289 (611, 612), 290 (614), 291 (617), 296 (627), 298 (632), 309 (651), 345 (715).

*Ploesti*, 273 (583), 276 (587), 306 (646).

*Podgoritza*, 134 (301), 140 (309), 148 (324), 298 (634).

*Poiana-Sărată*, 46 (103).

*Pojarcvatch*, 194 (413).

**Polskoff** (Capitaine, aide-de-camp du Prince Alexandre I-er de Bulgarie), 350 (724).

*Poradim*, 304 (644), 309 (651).

*Portes - de - Fer*, XXI, XXIV, 76 (177), 105 (254), 118 (284), 431.

**Poteraş** (Capitaine), 7 (8).

**Pottenberg** (de), 76 (177).

**Power**, 106 (256, 258).

**Pozzo, ou Poutschitsch** (Comte, gouverneur du Prince Milan), 403, 404.

*Prédéal*, 179 (381), 273 (583).

*Princes (Iles des)*, 330 (697).

*Prizren*, 86 (196), 114 (276), 120 (284).

**Profir** (Constantin), 110 (265).

**Prohaska**, 9 (13), 10 (18), 14 (27), 15 (28), 25 (58, 59).

**Prokesch-Osten** (Baron de), XVII, 60 (140, 141), 68 (154), 76 (177, 77 (179), 80 (188), 81 (188).

**Protitch** (Colonel, ancien Ministre de la Guerre), 157 (344).

*Pruth*, XXX, XXXIII, 66 (152), 239 (522).

## R.

**Racotă** (Constantin), 95 (221).

**Racoviță** (Général Nicolas), 95 (221), 300 (638).

**Radolinski** (Comte, conseiller de l'Ambassade d'Allemagne à Constantinople), 348 (720).

**Radonitch** (Capitaine Stanco, cousin et aide-de-camp du Prince Nicolas), 16 (33), 17 (36), 20 (41).

**Radovitch**, 143 (316), 281 (594).

**Radowitz**, 178 (379), 189 (400), 192 (408), 197 (418), 214 (457).

**Răfoveanu**, 78 (183).

*Raguse*, 154 (336), 216 (463).

*Rahova*, 274 (584).

**Raievski** (Colonel), 217 (465).

*Rakitnitza*, 204 (434).

**Ranko** (général), Voy. Alimpitch.

*Rasgrade*, 334 (710).

**Rechberg**, XX.

**Réhid-Pacha**, 96 (223), 118 (284), 223 (477).

**Reclus** 273 (584).

**Redcliffe** (Lord), 229 (493).

*Reichenbach*, XXVI.

*Reichstadt (Convion de)*, XXIX, XXXI, 189 (399, 402).

*Reni*, XXXVII, 260 (562).

**Réouf - Pacha**, 313 (659), 319 (674), 333 (707).

**Reuss**, 114 (277).

**Rhangabé** (Consul de Grèce à Bucarest), 283 (598).

**Riedesel** (Baron de, Maréchal de la Cour de Bulgarie), 350 (724, 725).

**Risano**, 147 (321).

**Ristitch**, XXIV, 17 (33), 53 (125), 54 (125), 71 (161), 87 (197), 89 (203), 92 (210), 93 (213, 215), 94 (218, 220), 95 (223), 99 (231, 233), 100 (233, 235), 101 (237), 102 (243), 103 (246, 247), 105 (254), 106 (256, 258), 107 (260), 108 (261), 110 (266), 118 (284), 142 (313), 144 (320), 154 (335), 185 (389), 195 (413), 209 (441), 214 (455), 219 (468), 299 (635), 309 (651), 321 (679, 680), 323 (682), 315 (686), 360, 362, 367, 368, 369, 370, 372, 381, 382, 384, 390, 398, 416, 421.

**Ristitch** (Mme), 409.

**Robilant** (Ambassadeur d'Italie à Vienne), 164 (351).

**Rodich** (Général), 145 (321), 149 (326).

*Rojniță*, 78 (183).

**Rosen** (Agent de Prusse à Bel-

grade), 70 (158), 71 (161), 136 (304, 306), 140 (310), 141 (312), 145 (321), 391, 392, 393.

**Rosetti** (C. A.), 197 (418), 248 (541).

**Rosetti** (Th.), 39 (88), 70 (161), 94 (219), 97 (224), 102 (242).

**Rothschild** (de, Président de l'Alliance israélite), 277 (587).

*Roumélie*, 330 (699).

*Roustchouk*, XIII, 16 (33), 23 (51), 27 (62), 42 (92), 48 (108), 50 (114), 53 (123), 57 (136), 101 (236), 182 (385), 189 (401), 300 (639), 346 (719).

*Ruși - de - Vede*, 299 (655).

**Ruspoli** (Prince), 269 (575).

**Russell** (Ambassadeur d'Angleterre à Berlin), 112 (272).

**Rustem - Bey**, 237 (514).

## S.

**Sacar**, 94 (216), 99 (231), 420.

**Sadik - Pacha**, XXXIV.

**Șafarik** (Délégué à l'exposition slave de Belgrade), 19 (36).

**Saïd - Bey**, 333 (707).

*Saint-Georges (Canal)*, 76 (177).

*Saint-Vallier*, 345 (718).

**Salisbury**, 229 (493), 231 (497, 498), 232 (500, 501).

*Salzbourg*, V, VII, 127 (296).

*Samarina*, 294 (625).

*Samos (île de)*, IX.

**Samurcaș** (Vice-agent de Roumanie à Berlin), 125 (291).

*San-Stefano (Traité de)*, XXXVIII, 332 (703, 704), 335 (712), 336 (712), 338 (712), 339 (712), 340 (712), 340 (712), 341 (712), 342 (712), 343 (712).

*Saraïévo*, 84 (193), 114 (276), 120 (284), 200 (426), 201 (426).

**Sava** (J.), 110 (265).

*Save (la)*, 195 (413).

**Savfet - Pacha**, XXVIII, XXXIII,

XXXIV, 21 (48), 32 (77), 147 (322), 187 (393), 189 (401), 198 (420), 210 (444), 211 (450), 212 (453, 454), 216 (462), 223 (477), 228 (488), 241 (533), 248 (542), 249 (544, 545), 251 (546), 257 (556), 331 (699), 352 (727).

**Schafarik**, 404.

**Schina** (Lieutenant-colonel), 110 (267).

**Schipeleff, ou Sobolev** (Colonel, aide-de-camp du Tzar Alexandre II), 350 (724).

**Schouvaloff** (Comte), 242 (536).

*Schumla (ou Choumla. camp de)*, 67 (154).

*Scoupi*, 84 (193).

*Scouptchina*, X, XXV, 30 (71, 72), 45 (101), 73 (166), 91 (207), 96 (223), 110 (266), 130 (298), 131 (300), 137 (305), 138 (305, 307), 141 (313), 142 (313, 316, 318), 145 (321), 150 (327), 151 (329), 153 (334), 154 (336), 156 (342), 157 (344), 161 (349), 166 (352).

*Scutari*, 140 (309).

**Sélim - Pacha**, 213 (455).

*Sémendrie*, 187 (395), 194 (413), 221 (470).

*Semlin*, 6 (6), 138 (306), 195 (413).

**Server - Pacha**, 303 (644).

*Setchénitza*, 177 (377).

*Séverin*, (Voy. Turnu-Severin).

*Sichtov*, 289 (613).

*Siénitza*, 204 (434), 214 (455).

*Sigmaringen*, 290 (614).

*Silistrie*, 237 (515), 274 (584), 291 (617), 300 (638, 639).

**Simitch**, 138 (305).

**Sirov** (officier roumain), 175 (373).

**Skouphos** (Agent grec), 3 (1).

**Slănâceanu** (Colonel, ministre de la Guerre), 175 (373), 288 (608), 290 (614), 293 (623).

*Smârdan*, 345 (715).

**Snagoveanu** (Josaphat, Archimandrite de la Chapelle roumaine de Paris), 78 (183).

**Sotirescu** (V. J.), 110 (265).

**Soulina**, 34 (81), 205 (436).

**Soumarokov** (Général), XXXI.

**Soupovatz**, 177 (377), 191 (407).

**Soupovitzza**, 216 (461).

**Spalato**, 149 (326).

**Stan Lungu** (C.), 110 (265).

**Stătescu** (Eugène), 301 (640).

**Steege**, 35 (83, 85), 36 (85), 39 (88), 44 (100), 47 (106), 50 (114, 115), 53 (123), 58 (139), 65 (150), 68 (155, 156), 77 (178).

**Ștefănescu** (Pache), 78 (183).

**Steriadi** (Gérant de l'Agence de Vienne), 315 (664).

**Stirbey** (Georges, Agent de Roumanie à Constantinople), VII, VIII, IX, 13 (24, 25), 14 (26), 16 (32).

**Stirbey** (Démètre, ministre des Affaires Etrangères), 34 (82), 58 (140), 59 (140), 60 (141, 142), 61 (144, 145), 64 (148, 149), 65 (151), 66 (152, 154), 67 (154).

**Stoianovici** (Alexandre), 110 (265).

**Stoilov** (Major roumain), 91 (208).

**Stolypine** (Général), 274 (584), 282 (597).

**Strat**, 36 (86), 38 (87, 88), 40 (88), 43 (94), 48 (108), 51 (117), 54 (126, 128, 129), 56 (132), 60 (141), 62 (146, 147), 67 (147), 71 (162), 74 (172), 75 (172, 175), 76 (177), 77 (178), 79 (184), 79 (186), 82 (190), 92 (211), 97 (225), 98 (228, 229), 100 (234), 101 (238).

**Stratimirovitch**, 106 (256).

**Strémoncov**, 114 (277), 116 (279), 124 (290).

**Strogonov** (Comte), 150 (327).

**Stroïlov** (Secrétaire du Prince Alexandre I-er de Bulgarie), 350 (724), 351 (725).

**Stroussberg**, 58 (139), 81 (188), 82 (188), 89 (203), 271 (578), 429, 432, 433.

**Stuart** (Baron), 174 (369), 239 (522), 284 (600), 302 (643), 307 (647), 325 (688), 332 (705), 333 (706),

**Sturdza** (A.), 110 (266), 115 (278), 117 (283, 284), 121 (286), 122 (287), 123 (288), 124 (289), 125 (292), 126 (293), 131 (300), 134 (301, 302), 136 (304, 305), 138 (305), 139 (308), 140 (309, 310, 311), 141 (313), 142 (314, 315), 143 (316, 317, 318), 144 (319, 320, 321), 148 (323), 149 (325, 326), 150 (327), 151 (328, 329), 152 (330, 331), 153 (332, 334), 154 (335, 336, 337), 155 (339, 340), 156 (342), 157 (344), 161 (349), 166 (352), 168 (355), 171 (364), 175 (373, 375), 178 (380), 179 (383), 182 (386), 183 (388, 389), 185 (389), 186 (391), 187 (394, 395), 188 (397, 398), 190 (406), 191 (407), 192 (410), 193 (413), 196 (415), 198 (421), 199 (421, 423), 200 (425), 203 (434), 208 (438, 441), 209 (441), 210 (447), 211 (448), 213 (455), 215 (458, 461), 217 (464, 465), 219 (468), 220 (470), 222 (475), 226 (484), 227 (487), 350 (724, 725), 353 (728).

**Sturdza** (Démètre), XIV, XV, 33 (80, 81), 34 (82)<sup>1)</sup>, 35 (84), 41 (89, 90), 42 (93), 43 (96), 44 (97, 98), 47 (105), 48 (110), 49 (112), 50 (113, 115), 51 (116, 118, 119), 52 (120, 121), 54 (127), 55 (131), 56 (133), 57 (138), 67 (154), 69 (157), 70 (159), 72 (164, 165), 102 (241, 243), 103 (244, 246, 247, 248), 104 (249, 250), 105 (255), 106 (257, 258), 107 (260), 108 (261, 262).

<sup>1)</sup> C'est par erreur que le nom de Sturdza a été remplacé par celui de Démètre Stirbey.

*Suez (Canal de)*, XXV, 253 (554).  
*Sulina*, 273 (584).  
*Svonitch* (Ministre de la Justice),  
171 (364).

## T.

*Takovo*, 120 (284).  
*Târnova*, 52 (119).  
*Tchétné*, 120 (284).  
**Tchernaïev** (Général, ou Cernaïeff), 175 (373), 177 (377), 183 (389), 194 (413), 199 (421), 200 (423), 203 (434), 204 (434), 211 (448), 216 (461), 217 (465), 218 (465), 219 (468), 226 (484).  
*Tecuciu*, 58 (139).  
**Teodor (V.)**, 110 (265).  
*Trnova*, 120 (284).  
**Théodorovitch** (Délégué à l'exposition slave de Belgrade), 19 (36).  
**Théodorovitch** (Fils naturel du Prince Michel), 402.  
**Théodorovitch** (Dr., Consul d'Autriche-Hongrie), 390.  
*Thessalie*, 4 (3), 234 (508).  
**Thiers**, 89 (201), 90 (204), 281 (596).  
*Tilsit (Traité de)*, 38 (86).  
*Timok (le)*, 180 (384), 194 (413), 195 (415), 199 (422), 200 (425), 204 (434), 205 (437), 213 (455), 215 (458), 287 (607).  
**Tisza** (Comte), 265 (568), 275 (587), 277 (587).  
**Tommaseo**, 149 (326).  
*Toptchider* (Parc de), X, 144 (320), 221 (470), 360, 361, 403, 408.  
**Tornielli**, 167 (354), 286 (407).  
*Tours*, 70 (161).  
*Transylvanie*, 278 (589), 285 (604).  
**Trăsnea** (Vice-agent de Roumanie à Constantinople), 32 (78).  
*Trawnik*, 114 (276).  
*Trébinié*, 199 (423), 216 (461).

**Treitschke**, XXXI.

*Trieste*, 142 (314), 159 (347), 235 (511).  
*Tulcea*, XIII, 52 (121), 67 (154), 109 (264), 172 (367), 203 (433), 223 (476), 233 (506), 273 (584), 274 (584).  
*Tunis*, 74 (170), 85 (196).  
*Turnu-Măgurele*, 28 (66), 92 (209), 172 (368), 252 (550), 282 (597), 286 (606).  
*Turnu-Severin*, 11 (18), 48 (108), 92 (209), 95 (221), 180 (383), 201 (429), 203 (433), 217 (464), 228 (491), 287 (607).  
*Turtucaia*, 343 (714).  
**Tzankov**, XXVII.  
*Tzarskoé-Selo*, 44 (100).

## U.

**Ubicini**, 14 (26), 55 (129), 78 (183), 88 (200).  
*Ungheni*, 180 (383).  
**Urusof** (Prince), 334 (710).  
*Uskub*, 84 (193).  
**Uvalieff** (Sous-lieutenant, aide-de-camp du Prince Alexandre I-er de Bulgarie), 350 (724).

## V.

**Văcăresco** (Théodore), 89 (203), 90 (205), 91 (206, 207, 208, 209), 93 (213, 214, 215, 216), 94 (217, 218, 220), 95 (221, 223), 97 (226), 99 (230, 231), 99 (232, 233), 100 (235, 236), 101 (237, 238), 102 (241), 104 (252), 105 (253).  
*Valachie*, 259 (557).  
*Vârciorova*, 48 (108), 50 (114), 53 (123), 205 (437).  
*Varna* 349 (726).  
**Várnav** (envoyé de Roumanie à Berlin), 343 (713), 345 (717, 718), 349 (723), 352 (726), 354 (730).

**Vassal** (Délégué d'un groupe de capitalistes franco-belge), 429.

**Vassiliévith** (O., Ministre des Cultes de Serbie), 154 (335), 171 (364).

**Velcovitch** (Stoian, Ministre de la Justice). 372.

**Vétiki-Izvor**, 194 (413), 195 (413), 204 (434).

**Vélikitch**, 109 (264).

**Venise**, 222 (473).

**Verbitza**, 204 (434).

**Versailles**, 78 (183).

**Vichy**, 105 (253).

**Victor Emmanuel II** (Roi d'Italie). 104 (251), 107 (260).

**Victoria** (Reine d'Angleterre), 330 (697).

**Vidine** (ou Vidin, Widdin), XXXVII, 10 (16) 15 (28), 84 (193), 160 (348), 166 (351), 182 (385), 192 (409), 195 (413), 199 (422), 204 (434), 216 (462), 237 (515), 244 (540), 280 (591), 283 (598), 287 (407), 299 (635), 636, 300 (639), 301 (640), 304 (644), 308 (651), 314 (661, 662), 318 (671, 672), 321 (679), 323 (682), 325 (687), 327 (690), 328 (692), 329 (693, 695).

**Vinic**, 298 (634).

**Visconti-Venosta**, 162 (350).

**Vlad II** (Convention de), 55 (130).

**Vlădescu** (Colonel), 300 (638).

**Vogüé** 78 (227, 229).

**Voucotitch** (Envoyé monténégrin), 95 (222).

**Vrana** (Vice-agent de Roumanie à Paris), 28 (66), 78 (183), 89 (201), 90 (204), 203 (433), 310 (652), 321 (680).

**Vrbitza** (Aide-de-camp du Prince de Monténégro), 8 (10).

## W.

**Waddington**, 331 (699).

**Weith**, 144 (319).

**Widdin**, (Voy. Vidine).

**Wight** (île de), 124 (289).

**Wimpffen** (Comte de), XV.

**Wittgenstein** (Prince), 150 (327).

**Wrede** (Nicolas, Consul d'Autriche à Belgrade), 152 (330), 185 (389), 195 (413).

**Wyse** (Ministre de Grande Bretagne à Athènes), 389.

**Yagodina**, 137 (305), 138 (307).

**Yonine** (Agent de Russie à Belgrade), 195 (413).

**Ypsilanti** (Prince), 281 (596), 283 (598).

**Zach** (Général). 154 (335), 183 (389), 196 (415).

**Zagonu**, 46 (103).

**Zaitschar**, 9 (11), 25, (58), 192 (409), 194 (413), 196 (415), 216 (461), 221 (470), 237 (515).

**Zara**, 142 (314).

**Zefcari** (Colonel), 95 (221), 125 (291).

**Zerboleni** (Industriel à Galatz), 394.

**Zgalnice**, 292 (619).

**Zichy** (Comte), 30 (70), 127 (296), 220 (470), 235 (511).

**Zimnicea**, 44 (96), 289 (612), 328 (692).

**Zinoviev**, 174 (369).

**Zotov** (Général), 291 (618), 292 (619).

**Zulauf**, XV.

**Zwiedineck**, 265 (568), 314 (662).

## TABLE DES MATIÈRES

---

	<u>Pag.</u>
Introduction. — Politique extérieure du Roi Charles I-er, d'après les sources étrangères . . . . .	III
Documents . . . . .	3
<i>T. J. Vacaresco</i> : Mémoire sur l'état des affaires en Serbie à la fin de l'année 1871 . . . . .	355
<i>T. J. Vacaresco</i> : Mémoire sur les affaires de la Serbie pendant l'année 1872 . . . . .	397

---

OUVRAGES PUBLIÉS PAR L'INSTITUT :

---

1. N. IORGA, **Correspondance diplomatique roumaine sous le roi Charles I-er (1866—1880)**, deuxième édition, Bucarest 1938, XXXIX + 461 p. gr. in 8<sup>o</sup>  
Prix : 300 lei.

2. N. IORGA, **Originea și desvoltarea Statului austriac**, 2-e édition, Bucarest 1938, 135 p. gr. in 8<sup>o</sup>  
Prix : 70 lei.

3. N. IORGA, **Cugetare și faptă germană**, 2-e édition, Bucarest 1938, 141 p. gr. in 8<sup>o</sup> . . . Prix : 75 lei.

---